

REVUE DE PRESSE

Janvier - Décembre 2020

BIEN FAIT POUR
TA COM'

La Gazette Nord-Pas de Calais - 9 janvier 2020

La construction bois paille, solution d'avenir ?

La Gazette Nord-Pas de Calais - 10 janvier 2020

La construction bois paille, solution d'avenir?

Actualités habitat - 15 janvier 2020

Le choix du béton de chanvre pour isoler

Le Gazette - 20 janvier 2020

« Mon village, ma ville en Transitions », un MOOC pour les élus.

La Gazette Nord-Pas de Calais - 21 janvier 2020

« Mon village, ma ville en Transitions » : un MOOC pour les élus.

Le moniteur - 24 janvier 2020

Hauts-de-France, se former sur son chantier dans un conteneur

Habitat naturel hors série - N°21 -2020

Le passif en France

La Gazette Nord-Pas de Calais - 31 janvier 2020

Des formations dédiées aux métiers du bâtiment

La Gazette Nord-Pas de Calais - 31 janvier 2020

Centre de Développement des Éco-entreprises à Loos-en-Gohelle

La Chronique du BTP - Février 2020

Les derniers temps fort

Eco121 - Février 2020

Agenda

La Gazette Nord-Pas de Calais - 4 février 2020

L'accélérateur rev3 vient d'être lancé

L'Echo du Solaire - 04 février 2020

L'Agenda du solaire PV et/ou thermique

Challenges - du 6 février au 12 février 2020

Les Hauts-de-France : une région en transition

L'Avenir de l'Artois - Pays de Bully - 6 février 2020

Du mobilier urbain réalisé sans déchet.

Le moniteur.fr 10 février 2020

La métropole lilloise veut dynamiser l'utilisation du BIM dans les marchés publics.

La Gazette Nord-Pas de Calais - 11 février 2020

Sommaire

La Gazette Nord-Pas de Calais - 11 février 2020

Des formations dédiées aux métiers du bâtiment

L'Avenir de l'Artois - 19 février 2020

Patrick Gaspard fait du mobilier urbain mais sans produire de déchets

Le Courrier de Fourmies - 21 février 2020

25 ouvriers formés à l'isolation - Le chantier de l'école Aragon est exemplaire.

La gazette des communes - du 24 février au 1er mars 2020

Environnement - Un engagement fort pour la valorisation des sédiments

lagazette.fr 28 février 2020

Un engagement fort pour la valorisation des sédiments

Le Courrier, La Gazette - 27 février 2020

Fourmies et autour - 25 ouvriers formés à l'isolation, le Chantier de l'école Aragon est exemplaire.

L'Echo du Solaire - 02 mars 2020

L'agenda du solaire PV et/ou thermique

GreenUnivers - 06 mars 2020

L'agenda du green Business

Batiactu - 6 mars 2020

L'AQC publie un protocole pour évaluer le confort des bâtiments performants.

La Voix du Nord : 9 mars 2020

Amaury Dufour place l'urbanisme et l'écologie au centre de son projet municipal

La Voix du Nord : 9 mars 2020

Futur hôpital : une enquête publique autour des questions environnementales

Nord Eclair : 9 mars 2020

Futur hôpital : une enquête publique autour des questions environnementales

CTB - 9 mars 2020

L'AQC lance un protocole d'appréciation du confort et des ambiances

Batiactu - 10 mars 2020

L'AQC publie un protocole pour évaluer le confort des bâtiments performants

Batiweb- 10 mars 2020

L'AQC propose un protocole pour calculer le confort d'un bâtiment performant

Batiweb - 9 Mars 2020

L'AQC propose un protocole pour calculer le confort d'un bâtiment performant

actu-environnement.com 12 mars 2020

Confort des bâtiments performants : l'Agence Qualité Construction publie un protocole de mesure

Ordre des architectes - 17 mars 2020

L'AQC dévoile une méthode pour évaluer le confort des bâtiments

Le Moniteur - 20 mars 2020

Pas-de-Calais, le théâtre de l'écoconstruction va déménager

Construction 21 - 27 mars 2020

Les éco-matériaux dans le bâtiment au service de la performance thermique.

Le Bâtiment artisanal.com 17 avril 2020

AQC : une méthode pour évaluer le confort des bâtiments performants.

actu-environnement.com 29 Avril 2020

Journée portes ouvertes 2020 du CD2E

La tribune - 6 mai 2020

Se redresser, dans le sens du bien commun et de la durabilité

La tribune édition quotidienne - 7 mai 2020

Se redresser, dans un sens du bien commun et de la durabilité

MSN - 6 mai 2020

Se redresser dans le sens du bien commun et de la durabilité.

Cerdd - 14 mai 2020

Webinaire - « Autoconsommation Collective - les fondamentaux ».

Batirama - 25 mai 2020

Isolation : les biosourcés gagnent du terrain

Le Moniteur - 29 mai 2020

Hauts-de-France, la garantie de performance énergétique renaît

EchoSciences Hauts-de-France - 12 juin 2020

La journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France - 2nd edition

EchoSciences Hauts-de-France - 12 juin 2020

Journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E

Construction 21 - 15 juin 2020

Journée Portes Ouvertes du CD2E

GreenUnivers - 16 novembre 2020

Unéole veut coupler éolien urbain et photovoltaïque

Technique, Sciences, Méthodes - N°4 2020

Sédiments fluviaux : valorisation en circuit court

Terre et territoires - 23 juin 2020

Rendez-vous à la rentrée pour la première édition de Cycl'eau Lille.

Zepros - 29 juin 2020

#Agenda hebdomadaire #énergie & #environnement d'#ECOnergie

La Gazette Nord-Pas de Calais - 30 juin 2020

Un pôle de référence en matière d'écoconstruction.

CERDD - 30 juin 2020

« Voyage au centre des transitions économiques » : la boîte à outils est en ligne!

La Gazette Nord-Pas de Calais.fr - 30 juin 2020

Un pôle de référence en matière d'écoconstruction.

Eco 121, Juillet - Août 2020

Agenda

Eco121 - Juillet - Août 2020

Agenda

La Voix du Nord - 1er Juillet 2020

Découvrez une rénovation énergétique « exemplaire ».

Nord Eclair - 1er juillet 2020

Découvrez une rénovation énergétique « exemplaire ».

La Voix du Nord - 01 Juillet 2020

Avec la communauté urbaine d'Arras, découvrir une rénovation énergétique « exemplaire ».

L'Avenir de l'Artois - 02 Juillet 2020

La rénovation énergétique en exemple

L'observateur Arrageois - 02 Juillet 2020

Arrageois - Une rénovation énergétique exemplaire

La Voix du Nord - 07 Juillet 2020

A Achicourt, une "passoire énergétique", transformée en modèle de maison "passive".

La Voix Du Nord - 08 Juillet 2020

Une « passoire énergétique » rénovée en modèle de maison « passive ».

Nord Eclair - 08 Juillet 2020

Une « passoire énergétique » rénovée en modèle de maison « passive ».

L'Avenir de l'Artois - 09 juillet 2020

Arras et Son pays - Travaux Rénovation extrême

L'Avenir de l'Artois - 09 juillet 2020

La ministre des terroirs

CTB les cahiers techniques du bâtiment - 13 juillet 2020

Pour un bâtiment durable !

L'Usine nouvelle - du 16 juillet au 26 août 2020

Hauts-de-France, paille, chanvre, Pierre ponce.

La GazetteNord-Pas de Calais.fr - 21 juillet 2020

Sommaire

La GazetteNord-Pas de Calais.fr - 21 juillet 2020

La Région veut changer d'échelle

Échosciences Hauts-de-France, 21 juillet 2020.

Itinéraires de l'Écologie industrielle et territoriale.

La Gazette Nord-Pas de Calais - 24 juillet 2020

Un rapport du CD2E sur le bâtiment durable, la région veut changer d'échelle.

Le Moniteur - 24 juillet 2020

Hauts-de-France : la région lance son plan bâtiment durable

[LeMoniteur.fr](https://www.lemoniteur.fr) 24 juillet 2020

Hauts-de-France : la région lance son plan bâtiment durable

Plein Soleil - 24 juillet 2020

Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France - 2nde édition vers une accélération du solaire en Hauts-de-France

Tecsol - 26 juillet 2020

Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France - 2nde édition : vers une accélération du solaire en Hauts-de-France.

L'usine nouvelle - 30 Juillet 2020

Rénovation énergétique, Paille, chanvre, pierre ponce dans le Nord

Paris Match - 13 au 19 août 2020

Loos-en-Gohelle, Fertiles terroirs

From Press - 19 août 2020

Loos-en-Gohelle, du charbon à l'écologie

Msn - 19 août 2020

Loos-en-Gohelle, du charbon à l'écologie

Paris Match - 19 août 2020

Loos-en-Gohelle, du charbon à l'écologie.

Les Echos - Start - 20 août 2020

Ces éoliennes low-tech lilloise ont le vent en poupe

Terres et Territoires - 28 août 2020

Forum - Solaire.

l'Echos du Solaire - 31 août 2020

Agenda du solaire : tous virtuel... ou presque

Eco121 - Septembre 2020

«Il y a urgence à ce que le bâtiment prenne sa place dans la troisième révolution industrielle»
Bernard Loison

Maison Paysannes de France - Automne 2020
Le photovoltaïque en France

Qualité Construction - Septembre - Octobre 2020
Quel isolant pour l'ITE contre la chaleur ?

smartlink.fr - 02 septembre 2020
Solaire et éolien urbains, le nouveau mix énergétique d'Unéole

La Chronique du BTP - Septembre 2020
Neuf propositions pour un bâtiment régional durable.

La Chronique du BTP - Septembre 2020
Agenda - Journée de l'énergie solaire

La Chronique du BTP - Septembre 2020
« Faire des Hauts-de-France une région leader, exemplaire, aux avant-postes du bâtiment durable ».

La Chronique du BTP - 08 septembre 2020
« Faire des Hauts-de-France une région leader, exemplaire, aux avant-postes, du bâtiment durable »

Plein Soleil - 10 novembre 2020
Vers une accélération du solaire dans le logement social en Hauts-de-France.

Plein Soleil - 10 novembre 2020
La journée de l'énergie solaire des Hauts de France se transforme en cycle de webinaires.

PV magazine - 10 septembre 2020
La région Hauts-de-France accélère sur le solaire

rev3.fr 16 septembre 2020
L'énergie solaire version webinaires

Le Journal des Entreprises - 21 septembre 2020
La région Hauts-de-France veut rattraper son retard sur le solaire

Le Journal des Entreprises - le brief - 22 septembre 2020
La région Hauts-de-France veut rattraper son retard sur le solaire

CERDD - 25 Septembre 2020
Collectif Entreprises et développement durable

L'est-eclair- 29 septembre 2020

Recyclage textile : c'est possible !

CCI Hauts-de-France - 29 septembre 2020

Salon Cycl'eau - Lille

Zepros métier énergie - Octobre 2020

Hauts-de-France Vers une accélération du solaire

Eco121 - Octobre 2020

Sécheresse, rareté de la ressource, renouvellement des réseaux... Eau, il va falloir payer!

Habitat naturel - Octobre Décembre 2020.

Les biosourcés à l'épreuve Rehafutur 1

Habitat Naturel - Octobre Décembre 2020

Carnet d'adresses - ITI : les biosourcés à l'épreuve

La Chronique du BTP - Octobre 2020

BTP : CAP SUR LA RELANCE ?

La Chronique du BTP - Octobre 2020

Les acteurs régionaux veulent aller encore plus vite

La Chronique du BTP - Octobre 2020

Les acteurs du solaire veulent accélérer en région

La Chronique du BTP - Octobre 2020

Territoire - EnergieSprong lance son club d'entreprises régional

Plein Soleil - 1 octobre 2020

Webinaire vendredi 2 octobre 2020 à 10h00 : « comment garantir la fiabilité des installations thermiques collectives ? ».

Le Moniteur - 02 octobre 2020

Hauts-de-France : la région veut se faire une place au soleil

Tecsol - 2 octobre 2020

Webinaire aujourd'hui à 2 octobre à 10h00 : « Comment garantir la fiabilité des installations solaires thermiques collectives ? ».

LeMoniteur.fr 02 octobre 2020

Hauts-de-France : la région se veut se faire une place au soleil

La Gazette Nord-Pas de Calais - 2 Octobre 2020

L'énergie solaire : un potentiel à fructifier

environnement-magazine.fr - 07 Octobre 2020

Le plan de relance du gouvernement manque la transformation du bâti.

La Chronique du BTP - 8 Octobre 2020

Les acteurs du solaire veulent accélérer en région.

La Gazette Picardie - 12/10/2020

L'énergie solaire : un potentiel à fructifier

La Gazette NPDC - 13 octobre 2020

L'énergie solaire : un potentiel à fructifier.

La Gazette Nord-Pas de Calais - 13 octobre 2020

L'énergie solaire : un potentiel à fructifier.

La Gazette Picardie - 13 octobre 2020

L'énergie solaire : un potentiel à fructifier.

lillemetropole.fr - 14 novembre 2020

Les groupements d'entreprises pour une révolution énergétique globale.

actu-environnement.com - 20 novembre 2020

Le numérique s'invite dans le bâtiment durable - Les rencontres du BIM et du SmartBuilding.

Construction 21 - 21 Octobre 2020

Congrès Vertuoze : Les rencontres du BIM et du SmartBuilding

achatpublic.info - 26/10/2020

Bientôt des clauses vertes mises gratuitement à disposition des acheteurs publics

be.fashionnetwork.com - 28 octobre 2020

Où en est-on de l'affichage environnemental dans la mode?

Fashion Network - 28 octobre 2020

Où en est-on de l'affichage environnemental dans la mode?

Autrement dit - 30 octobre 2020

Sommaire

Autrement dit - 30 octobre 2020

Bâtiment durable : le plan ambitieux pour une relance régionale

Green Innovation - novembre/décembre 2020

Eolien urbain : la solution low tech

We DEMAÎN - Novembre 2020

Environnement Magazine - Novembre 2020

Rénovation énergétique - Le plan de relance manque la transformation du bâti.

La Chronique du BTP - Novembre 2020

Agenda - Construire en paille

rev3.fr - 4 novembre 2020

Rencontres Régionales des Energies Renouvelables Citoyennes

Les [Echos.fr](https://echos.fr) - 9 novembre 2020.

La construction paille monte en puissance dans les collectivités et les entreprises.

Les Echos - 10 novembre 2020

PME & Région - la construction paille séduit les collectivités et les entreprises.

Construction 21 - 12 novembre 2020

Intégration des matériaux biosourcés dans la commande publique.

Le moniteur - 13 novembre 2020

Les villes écolos misent sur les marchés publics.

Le moniteur.fr - 13 novembre 2020

Les villes écolos misent sur les marchés publics

Environnement magazine.fr - 17 novembre 2020.

Le CD2E lance une « clause verte » pour les acheteurs publics.

Le Journal des Entreprises - 17 novembre 2020.

Le CD2e facilite l'intégration de clauses vertes dans les appels d'offres publics.

Le Journal des entreprises - le brief - 18 novembre 2020

Le CD2e facilite l'intégration de clauses vertes dans les appels d'offres publics

Banque des territoires - 18 novembre 2020

Marchés publics: les clauses vertes ont enfin leur classeur

Journal de l'environnement - 18 novembre 2020.

La clause verte ou le marché public écolo en un clic

Le Journal de l'environnement - Newsletter - 18 novembre 2020

La clause verte ou le marché public écolo en un clic

lavoixdunord.fr - 18 novembre 2020

La clause verte s'invite dans la commande publique régionale

nordeclair.fr - 18 novembre 2020

Changement climatique : la clause verte s'invite dans la commande publique des Hauts-de-France.

La Gazette.fr 19 novembre 2020

Marchés publics : la Clause verte, des clauses environnementales prêtes à l'emploi

Le moniteur.fr - 19 novembre 2020

Lancement de la « Clause verte », un outil opérationnel pour développer l'achat public durable.

News tank cities - 19 novembre 2020

Commande publique : 61 clauses environnementales prêtes à l'emploi développées par l'association CD2E.

Courrier picard - 20 novembre 2020

« laclauseverte.fr » un outil inédit pour les acheteurs.

Le Cuisinier - 20 novembre 2020

Intégrer davantage de clauses vertes dans les appels d'offres publics grâce aux CD2e. La clause verte, votre solution achats durables.

Restauration collective - 20 novembre 2020

Intégrer davantage de clauses vertes dans les appels d'offres publics grâce aux CD2e. La clause verte, votre solution achats durables.

Achatpublic.info - 23 novembre 2020

Clauses vertes, faites votre marché

La Voix du Nord - 23 novembre 2020

Un site web pour la « clause verte » qui s'invite dans la commande publique.

Nord Eclair - 23 novembre 2020

Un site web pour la « clause verte » qui s'invite dans la commande publique.

L'écho circulaire - 25 novembre 2020

Des clausiers circulaires pour la commande publique

Weka - 25 novembre 2020

Quatre-vingt modèles de clauses pour intégrer le critère environnemental dans ses marchés publics.

La Gazette Nord-Pas de Calais - 26 novembre 2020

Le CD2E crée un outil pour générer des appels d'offres plus verts.

La Gazette Nord-Pas de Calais - 27 novembre 2020

Sommaire

La Gazette Nord-Pas de Calais - 27 novembre 2020

Le CD2E crée un outil pour générer des appels d'offres plus verts.

Terres et territoire - 27 novembre 2020

Pecquenchanvre, Un projet biosourcé du bassin minier nominé.

economie.gouv.fr - 27 novembre 2020.

Lettre d'actualité du 27 novembre 2020 - La clause verte

Terres et territoire - 27 novembre 2020

TROPHÉE Un projet biosourcé du bassin minier nominé

Banque des territoires - 30 novembre 2020.

Sylvain Robert : « Nous avons décidé de miser sur certaines niches, comme le sport et la culture ».

Zepros metiers Bati - Décembre 2020/ Janvier 2021

Lancement de la Clause verte, outil numérique inédit de l'éco-transition

La Chronique du BTP - Décembre 2020/ Janvier 2021

Le Journal des Entreprises - Décembre 2020

Hauts-de-France, la RSE est-elle vraiment un facteur de performance

ZEPROS METIERS ENERGIE - Décembre 2020

Lancement de la Clause verte, outil inédit de l'éco-transition

Le Moniteur - 4 décembre 2020

Pour la bonne clause

Le moniteur - 4 décembre 2020

« Haut-de-France, La clause verte aide les acheteurs à agir durable ».

L'écho circulaire - 4 décembre 2020
Des clausiers circulaires pour la commande publique

La Voix du Nord - 07 décembre 2020
Deux ans de travaux

La Gazette Picardie - 08 décembre 2020
Le CD2E crée un outil pour générer des appels d'offres plus verts

www.envirobat-oc.fr - 09 décembre 2020
Le CD2E lance la « clause verte » pour développer l'achat public durable

www.lachroniquebtp.com - 10 décembre 2020
Le CD2E lance laclauseverte.fr

La lettre de l'environnement local - 10 décembre 2020
Un outil pour intégrer des clauses écologiques dans les consultations

www.lalettredelenvironnementlocal.com - 10 décembre 2020
Un outil pour intégrer des clauses écologiques dans les consultations

AUTREMENT DIT - 11 décembre 2020
Le CD2E intègre le développement durable dans les marchés publics

business.lesechos.fr - Les Echos Executives - 15 décembre 2020
Lens, Douai : les incubateurs et incubateurs pour se lancer

www.constructioncayola.com - 15 décembre 2020
Le BIM en 2020 : bilan !

batijournal.com - 15 décembre 2020
Le bâtiment Wave de Vinci labellisé Ready to Services 3 étoiles

www.planete-batiment.com - 16 décembre 2020
Le bâtiment Wave de Vinci labellisé Ready to Services 3 étoiles

www.latribune.fr - 17 décembre 2020

Hauts-de-France : 650 millions d'euros pour l'économie décarbonée

Lunion.fr - 18 décembre 2020

Les alternatives à la laine de roche dans l'Aisne

L'union - 18 décembre 2020

La laine de roche a des alternatives

SOISSONNAIS Une filière de matériaux plus écologiques pour l'isolation se développe.

La France Agricole - 18 décembre 2020

Hauts-de-France : Des maisons en paille aux produits de biocontrôle

La Tribune - 18 décembre 2020

Hauts-de-France : 650 millions d'euros pour l'économie décarbonée

lejournaldesentreprises.com - 21 décembre 2020

Enquête accélérée par la crise sanitaire, la RSE est-elle vraiment un facteur de performance pour les entreprises ?

Actu-environnement - 24 décembre 2020

La clause verte : un nouvel outil pour verdir la commande publique

La Gazette Nord-Pas de Calais - 25 décembre 2020

WAVE décroche les trois étoiles du label R2S

La France agricole newsletter - 30 décembre 2020

Biomasse agricole - Des maisons en paille aux produits de biocontrôle

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 3



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

La construction bois paille, solution d'avenir ?

Les professionnels des filières bois et paille de la région étaient réunis le 12 décembre à Amiens pour évoquer les avancées, les perspectives d'avenir et les opportunités de ce secteur en plein développement. Un événement organisé par le **CD2E** et Fibois.



Le potentiel est grand puisque 10% de la paille de blé produite en France suffirait pour isoler toutes les constructions neuves chaque année. © Rob Cartorres



«La filière est en train de se développer et de se structurer», souligne Victor Ferreira, directeur du CD2E, pôle d'expertise de l' éco- transition.

«Jusqu'à encore très récemment, la paille était considérée comme un matériau destiné aux soixante-huitards un peu attardés. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué, la filière est en train de se développer et de se structurer.» Victor Ferreira, directeur du CD2E, pôle d'expertise de l'éco-transition basé à Loos-en-Gohelle dans le Pas de Calais, ne semble pas se tromper. Depuis plusieurs années, l'usage des éco-matériaux se développe et prend de l'ampleur afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et différentes exigences de l'État en matière d'écologie. Une tendance qui devrait encore s'accélérer avec la nouvelle réglementation RE 2020 bientôt en vigueur.

Le bois et la paille apparaissent alors de plus en plus comme des réponses efficaces et des solutions d'avenir pour les territoires, notamment dans les Hauts-de-France où ces ressources sont disponibles de manière abondante et où les savoir-faire sont en plein essor. C'est d'ailleurs pour évoquer ces avancées et les perspectives d'avenir que le CD2E et Fibois, interprofession de la filière forêt-bois, organisaient le 12 décembre à l'espace Dewailly d'Amiens les premières Rencontres régionales bois et paille.

«La paille, c'est avant tout un secteur qui permet de créer des emplois»



De nombreux atouts

Un événement qui permettait de rassembler maîtres d'ouvrage, collectivités, entreprises, architectes, bureaux d'études, laboratoires, agriculteurs etc. dans l'objectif de multiplier les projets. *«Il y a déjà environ 5 000 bâtiments en paille construits en France, dont plusieurs projets d'ampleur. Les opportunités sont nombreuses»*, poursuit Victor Ferreira. Nombreuses et bénéfiques, d'après le directeur du CD2E : *«La paille ce n'est pas seulement une question d'écologie ou des enjeux environnementaux. C'est avant tout un secteur qui permet de créer des emplois et de générer des revenus complémentaires aux agriculteurs.»*

Mais bien sûr, le bois et la paille présentent d'autres atouts, évoqués pour convaincre les élus, décideurs et maîtres d'œuvre tout au long de cette journée à laquelle participaient environ 150 personnes. Utilisés en association, ces deux matériaux révéleraient de grandes qualités pour la construction neuve comme pour la rénovation : durabilité, performance carbone et performance énergétique. Des arguments qui séduisent notamment Franck Beauvarlet, vice-président à la transition écologique du Pôle métropolitain du Grand-Amiénois : *«23% de notre population sont touchés par la précarité énergétique, c'est un pourcentage très élevé. Les éco-matériaux comme la paille représentent donc un levier majeur pour améliorer la situation dans le patrimoine bâti, d'autant plus qu'ils sont à disposition localement.»* Le bois et la paille présentent également un confort thermique et une parfaite résistance au feu. C'est pourquoi les professionnels s'y intéressent de plus en plus, y compris dans les bâtiments publics ou les bâtiments industriels.

Le potentiel est grand puisque 10% de la paille de blé produite en France suffirait pour isoler toutes les constructions neuves chaque année. © Rob Cartorres

La paille de blé dans le bâtiment en Hauts-de-France

11 agriculteurs formés pour fournir des bottes qualité bâtiment
70 professionnels formés Pro paille en région
1 formateur Pro paille en régionales
2 organismes de formation : CD2E et les Compagnons du devoir à Villeneuve d'Ascq
107 projets terminés ou en cours dont 75 dans le résidentiel et 32 dans le tertiaire



PREMIÈRES RENCONTRES RÉGIONALES BOIS ET PAILLE

ACTUALITÉ

LA CONSTRUCTION BOIS PAILLE, SOLUTION D'AVENIR ?

Les professionnels des filières bois et paille de la région étaient réunis le 12 décembre à Amiens pour évoquer les avancées, les perspectives d'avenir et les opportunités de ce secteur en plein développement. Un événement organisé par le CD2E et Fibois.

Loretta RIZZUTO

«La filière est en train de se développer et de se structurer», souligne Victor Ferreira, directeur du CD2E, pôle d'expertise de l'éco-transition.

«Jusqu'à encore très récemment, la paille était considérée comme un matériau destiné aux soixante-huitards un peu attardés. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué, la filière est en train de se développer et de se structurer.» Victor Ferreira, directeur du CD2E, pôle d'expertise de l'éco-transition basé à Loos-en-Gohelle dans le Pas de Calais, ne semble pas se tromper. Depuis plusieurs années, l'usage des éco-matériaux se développe et prend de l'ampleur afin de répondre aux nouveaux enjeux environne-

mentaux et différentes exigences de l'État en matière d'écologie. Une tendance qui devrait encore s'accélérer avec la nouvelle réglementation RE 2020 bientôt en vigueur. Le bois et la paille apparaissent alors de plus en plus comme des réponses efficaces et des solutions d'avenir pour les territoires, notamment dans les Hauts-de-France où ces ressources sont disponibles de manière abondante et où les savoir-faire sont en plein essor. C'est d'ailleurs pour évoquer ces avancées et les perspectives d'avenir que le CD2E et Fibois, interprofession de la filière forêt-bois, organisaient le 12 décembre à l'espace Dewailly d'Amiens les premières Rencontres régionales bois et paille. «La paille, c'est avant tout un secteur qui permet de créer des emplois.»

DE NOMBREUX ATOUTS

Un événement qui permettait de rassembler maîtres d'ouvrage, collectivités, entreprises, architectes, bureaux d'études, laboratoires, agriculteurs etc. dans l'objectif de multiplier les projets. «Il y a déjà environ 5 000 bâtiments en paille construits en France, dont plusieurs projets d'ampleur. Les opportunités sont nombreuses», poursuit Victor Ferreira. Nombreuses et bénéfiques, d'après le directeur du CD2E : «La paille ce n'est pas seulement une question d'écologie ou des enjeux environnementaux. C'est avant tout un secteur qui permet de créer des emplois





© Rob Cartorres

Le potentiel est grand puisque 10% de la paille de blé produite en France suffirait pour isoler toutes les constructions neuves chaque année.

et de générer des revenus complémentaires aux agriculteurs.»

Mais bien sûr, le bois et la paille présentent d'autres atouts, évoqués pour convaincre les élus, décideurs et maîtres d'œuvre tout au long de cette journée à laquelle participaient environ 150 personnes. Utilisés en association, ces deux matériaux révéleraient de grandes qualités pour la construction neuve comme pour la rénovation : durabilité, performance carbone et performance énergétique. Des arguments qui séduisent notamment Franck Beauvarlet, vice-président à la

transition écologique du Pôle métropolitain du Grand-Amiénois : «23% de notre population sont touchés par la précarité énergétique, c'est un pourcentage très élevé. Les éco-matériaux comme la paille représentent donc un levier majeur pour améliorer la situation dans le patrimoine bâti, d'autant plus qu'ils sont à disposition localement.» Le bois et la paille présentent également un confort thermique et une parfaite résistance au feu. C'est pourquoi les professionnels s'y intéressent de plus en plus, y compris dans les bâtiments publics ou les bâtiments industriels.

LA PAILLE DE BLÉ DANS LE BÂTIMENT EN HAUTS-DE-FRANCE

- 11 agriculteurs formés pour fournir des bottes qualité bâtiment
- 70 professionnels formés Pro paille en région
- 1 formateur Pro paille en régionales
- 2 organismes de formation : CD2E et les Compagnons du devoir à Villeneuve-d'Ascq
- 107 projets terminés ou en cours dont 75 dans le résidentiel et 32 dans le tertiaire



maîtrise d'ouvrage

Modes constructifs

LE CHOIX DU BÉTON DE CHANVRE POUR ISOLER

Consciente des limites de la laine minérale utilisée pour la rénovation thermique des logements, **Maisons & Cités** souhaite accroître le recours à la technique d'isolation par le béton de chanvre qui présente à ses yeux de nombreux atouts et veut aider à développer sa filière locale, créatrice d'emploi et levier vers la transition énergétique, pour isoler les logements miniers figurant dans le périmètre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier. C'est pourquoi, l'ESH et le **CD2E** ont convié les professionnels de l'isolation, entreprises du bâtiment, artisans, maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études et énergéticiens à un atelier, le 8 novembre dernier, pour les sensibiliser aux atouts de ce produit, à les encourager à se saisir de cette nouvelle filière, à se former à cette technique afin de massifier l'usage de ce produit.

Le béton de chanvre, un matériau bio-sourcé qui absorbe 35 kg de CO₂ par m² de mur, permettant ainsi de réduire l'impact environnemental des rénovations et des constructions neuves. ➔

© DR

À la différence de la laine minérale, dont les performances thermiques se dégradent dans le temps en présence d'humidité et de vapeur d'eau, et dont la mauvaise inertie thermique n'assure pas le confort d'été, le béton de chanvre, composé de chènevotte, de chaux et d'eau pour sa mise en œuvre, est insensible à la vapeur d'eau et a une capacité à stocker et restituer la chaleur contenue dans cette vapeur. Les tests conduits par le pôle Recherche et expertise de l'ESH montrent que de tous les isolants, ce produit est celui qui répond le mieux aux exigences du confort.



Grâce à une bonne inertie, il permet d'isoler du froid en hiver et de conserver une atmosphère fraîche en été ; il régule l'humidité et permet d'obtenir une bonne isolation acoustique et un très bon comportement au feu, explique le responsable Recherche et expertise de l'ESH.

● F.X.

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5



Page 1/4

[Visualiser l'article](#)

« Mon village, ma ville en Transitions » Un MOOC pour les élus

À quelques mois des élections municipales, le CERDD met à disposition des élus et des candidats l'outil de formation numérique « Mon village, ma ville en Transitions », axé sur le développement durable et la transition écologique.



© JeanLuc

Élus, vous cherchez des informations sur le développement durable et la transition écologique, vous souhaitez obtenir des réponses à vos questions, ou tout simplement étoffer vos connaissances dans ce domaine particulièrement tendance : ce MOOC est fait pour vous.

Après avoir participé à l'élaboration de plusieurs outils de formation, le CERDD (Centre ressource du développement durable) vient de mettre en ligne son propre MOOC baptisé « Mon village, ma ville en Transitions ». Issu de l'anglais « Massive Open Online Course » («cours en ligne ouvert à tous»), le MOOC est un outil de formation à distance via Internet.

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5



Page 2/4

[Visualiser l'article](#)



Antoine Goxe, chargé de mission territoire durable et coordonnateur pédagogique du MOOC présente la richesse de l'outil qui a été construit avec les élus et les techniciens de trente structures des Hauts de France.

« En 2014, nous avons participé à la création d'un outil édité par l'antenne lyonnaise du Réseau des agences nationales de l'environnement. En 2019, nous avons décidé d'aller plus loin en créant notre propre outil de formation », résume Antoine Goxe, chargé de mission territoire durable, coordinateur pédagogique MOOC.

Alors que la prochaine mandature apparaît comme décisive, le CERDD a souhaité contribuer à la nécessaire accélération des transitions, proposant aux candidats de s'inspirer de réalisations concrètes, adaptables et reproductibles, pour leurs programmes électoraux. Si aucun objectif n'a été clairement défini, le CERDD espère que cette formation permettra aux élus de prendre conscience que les anciens modèles de développement doivent laisser place à une transition écologique, à un développement maîtrisé.

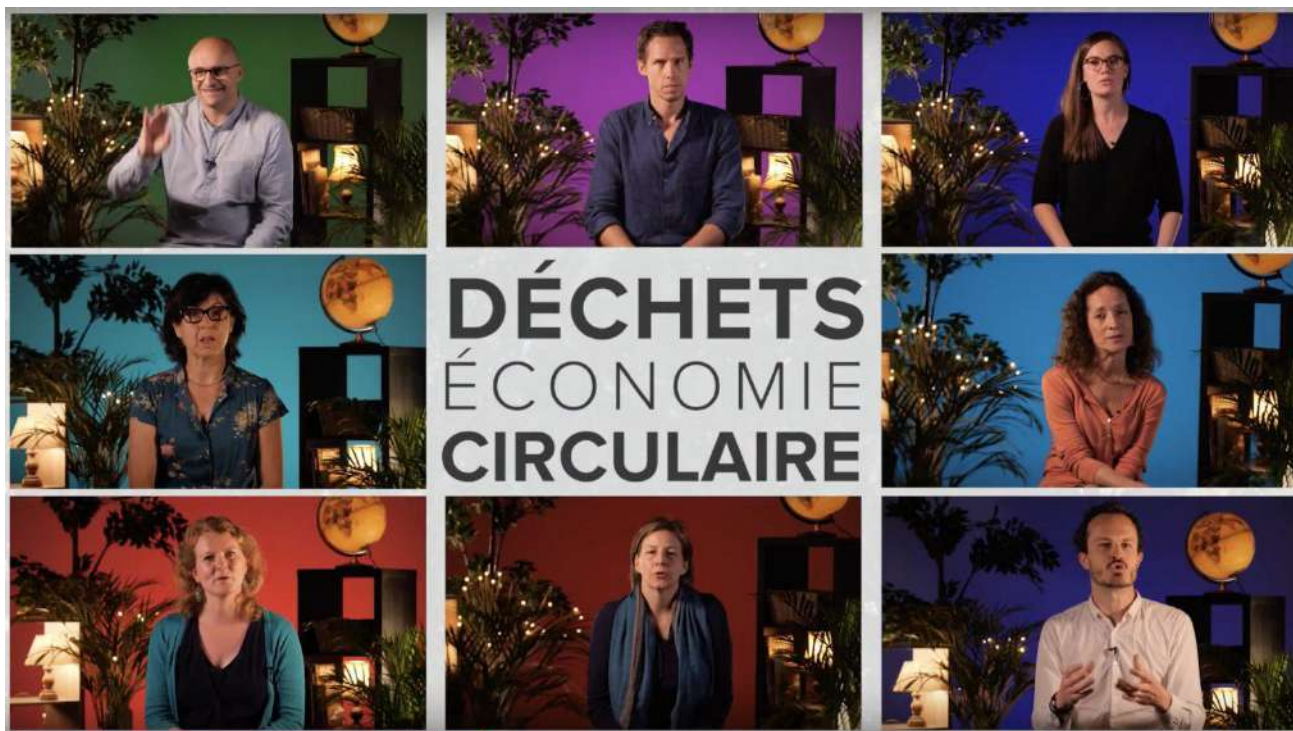
Des ressources en ligne

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5



Page 3/4

[Visualiser l'article](#)



« Mon village, ma ville en Transitions » donne des clés de lecture sur le développement durable et la transition écologique.

Pendant une année, le CERDD a travaillé à l'élaboration de ce MOOC. « *Pour créer l'outil pédagogique, le plus pertinent possible, nous avons mené une réflexion avec les élus et les techniciens du territoire.* » Après de longues heures de tournage, de reportage, de studio et de montage, il en résulte un nouvel outil pour le CERDD, avec une logique de démonstration à destination des élus, qui peuvent influencer avec la cantine de l'école, le marché local, la dynamisation de filières courtes sur le territoire...

Après une première phase de communication, l'outil a été mis en ligne courant décembre sur la plateforme 360 learning. Le CERDD passe en ce début 2020 à une seconde phase afin de diffuser le plus largement possible la bonne parole : « *L'avantage du MOOC est qu'il est accessible à tous, chacun peut le consulter à son rythme et se l'approprier comme bon lui semble* », précise le chargé de mission.

Les vidéos sont accompagnées de textes, d'infographies et de nombreux liens afin d'être au fait de tout ce qui a trait au développement durable et à la transition. En parallèle de cette formation, deux webinaires avec les équipes du CERDD seront organisés entre 13h et 14h30, les 24 janvier et 14 février. L'outil pédagogique est constitué de 58 modules vidéo avec retour d'expérience de collectivités basées dans les Hauts-de-France. Les exemples des villes de Roubaix, Dunkerque ou encore de Loos-en-Gohelle sont ainsi développés avec des chiffres précis.

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5



Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

Pour accéder au MOOC, il suffit de se rendre sur le site internet du CERDD et suivre le lien sur la page d'accueil ou d'aller directement sur la plateforme 360 learning : <https://mooctransitions.360learning.com/> . Le coût de la formation (6 euros) peut-être réglé directement en ligne ou par mandat administratif.

Un outil du territoire

Basé à Loos-en-Gohelle, au cœur du site du 11/19, le CERDD est un outil régional d'accompagnement des territoires dans le domaine de la transition écologique et du développement durable. Créé en 2000 en même temps que le Cd2e (Centre de développement des éco-entreprises), il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie axée sur une économie plus verte. « *Nous sommes devenus groupement d'intérêt public en 2006 et nourrissons aujourd'hui les acteurs du territoire en leur donnant des outils les inspirant et stimulant leur innovation dans le domaine du développement durable* », insiste le chargé de mission.

Le CERDD ayant une vocation régionale, l'outil de formation a d'abord été imaginé pour les élus des Hauts-de-France. Il est cependant duplicable et utilisable sur le territoire national. « *Nous avons communiqué à travers les réseaux sociaux par l'intermédiaire de notre lettre d'information. L'existence de cette formation a également largement été relayée par les 43 intervenants et les 30 structures qui ont participé à son élaboration* », précise Antoine Goxe. Actuellement, sur les 330 personnes qui suivent la formation, près d'un tiers d'entre elles ne sont pas des Hauts-de-France.



À LA UNE

FORMATION

«MON VILLAGE, MA VILLE EN TRANSITIONS» : UN MOOC POUR LES ÉLUS

À quelques mois des élections municipales, le CERDD met à disposition des élus et des candidats l'outil de formation numérique «Mon village, ma ville en Transitions», axé sur le développement durable et la transition écologique.

Guillaume CUGIER

Élus, vous cherchez des informations sur le développement durable et la transition écologique, vous souhaitez obtenir des réponses à vos questions, ou tout simplement étoffer vos connaissances dans ce domaine particulièrement ten-

dance : ce MOOC est fait pour vous. Après avoir participé à l'élaboration de plusieurs outils de formation, le CERDD (Centre ressource du développement durable) vient de mettre en ligne son propre MOOC baptisé «Mon village, ma ville en Transitions». Issu de l'anglais «Massive Open Online Course» («cours en ligne ouvert à tous»), le MOOC est un outil de formation à distance via Internet. «En 2014, nous avons participé à la création d'un outil édité par l'antenne lyonnaise du Réseau des agences nationales de l'environnement. En 2019, nous avons décidé d'aller plus loin en créant notre propre outil de formation», résume Antoine Goxe, chargé de mission territoire durable, coordinateur pédagogique MOOC.

Alors que la prochaine mandature apparaît comme décisive, le CERDD a souhaité contribuer à la nécessaire accélération des transitions, proposant aux candidats de s'inspirer de réalisations concrètes, adaptables et reproductibles, pour leurs programmes électoraux. Si aucun objectif n'a été clairement défini, le CERDD espère que cette formation permettra aux élus de prendre conscience que les anciens modèles de développement doivent laisser place à une transition écologique, à un développement maîtrisé.

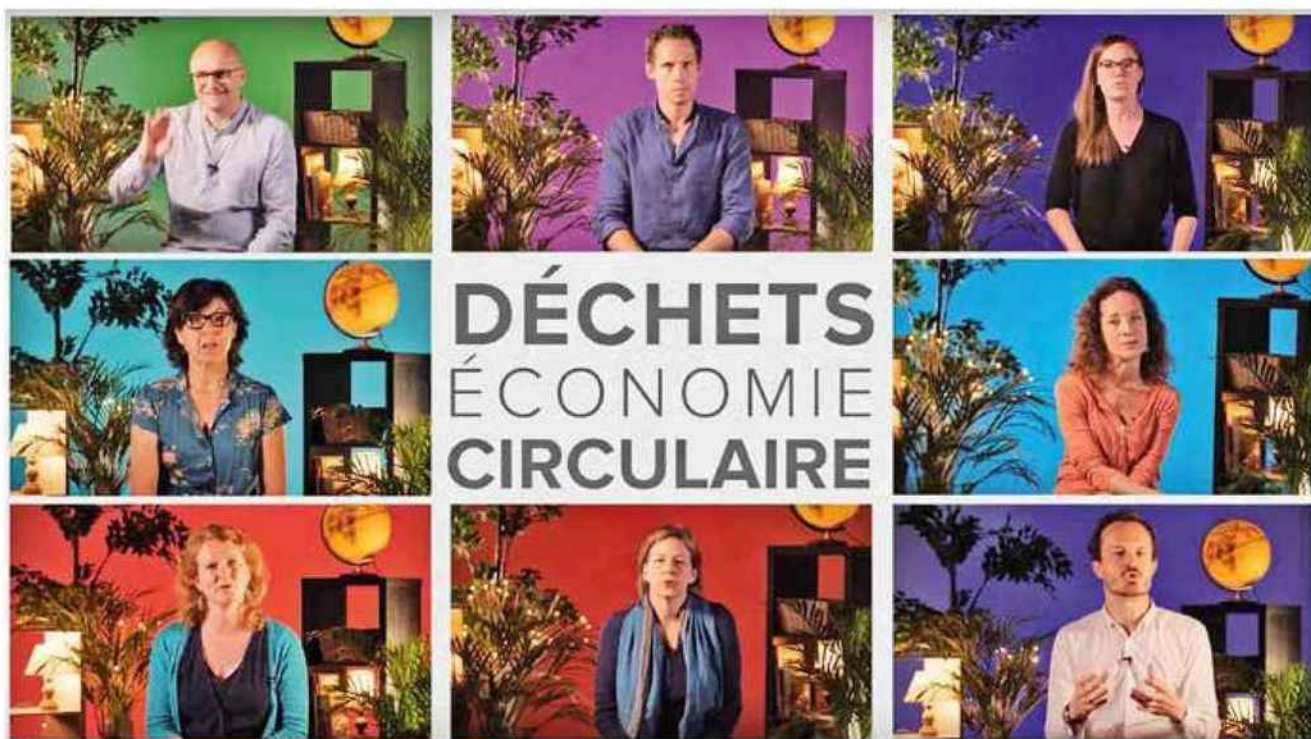
DES RESSOURCES EN LIGNE

Pendant une année, le CERDD a travaillé à l'élaboration de ce MOOC. «Pour créer l'outil pédagogique, le plus pertinent possible, nous avons mené une réflexion avec les élus et les techniciens du territoire.» Après de longues heures de tournage, de reportage, de studio et de montage, il en résulte un nouvel outil pour le CERDD,



Antoine Goxe, chargé de mission territoire durable et coordonnateur pédagogique du MOOC, présente l'outil, conçu avec les élus et les techniciens de 30 structures des Hauts-de-France.

© ACTSTUDIO



© ACTSTUDIO

avec une logique de démonstration à destination des élus, qui peuvent influencer avec la cantine de l'école, le marché local, la dynamisation de filières courtes sur le territoire...

Après une première phase de communication, l'outil a été mis en ligne courant décembre sur la plateforme 360 learning. Le CERDD passe en ce début 2020 à une seconde phase afin de diffuser le plus largement possible la bonne parole : «L'avantage du MOOC est qu'il est accessible à tous, chacun peut le consulter à son rythme et se l'approprier comme bon lui semble», précise le chargé de mission. Les vidéos sont accompagnées de textes, d'infographies et de nombreux liens afin d'être au fait de tout ce qui a trait au développement durable et à la transition. En parallèle de cette formation, deux webinaires avec les équipes du CERDD seront organisés entre 13h et 14h30, les 24 janvier et 14 février. L'outil pédagogique est constitué de 58 modules vidéo avec retour d'expérience de collectivités basées dans les Hauts-de-France. Les exemples des villes de Roubaix, Dunkerque ou encore de Loos-en-Gohelle sont ainsi développés avec des chiffres précis. Pour accéder au MOOC, il suffit de se rendre sur le site internet du CERDD et suivre le lien sur la page d'accueil ou d'aller directement sur la plateforme 360 learning : <https://mooctransitions.360learning.com/>. Le coût de la formation (6 euros) peut-

être réglé directement en ligne ou par mandat administratif.

UN OUTIL DU TERRITOIRE

Basé à Loos-en-Gohelle, au cœur du site du 11/19, le CERDD est un outil régional d'accompagnement des territoires dans le domaine de la transition écologique et du développement durable. Créé en 2000 en même temps que le Cd2e (Centre de développement des éco-entreprises), il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie axée sur une économie plus verte. «Nous sommes devenus groupement d'intérêt public en 2006 et nourrissons aujourd'hui les acteurs du territoire en leur donnant des outils les inspirant et stimulant leur innovation dans le domaine du développement durable», insiste le chargé de mission. Le CERDD ayant une vocation régionale, l'outil de formation a d'abord été imaginé pour les élus des Hauts-de-France. Il est cependant duplicable et utilisable sur le territoire national. «Nous avons communiqué à travers les réseaux sociaux par l'intermédiaire de notre lettre d'information. L'existence de cette formation a également largement été relayée par les 43 intervenants et les 30 structures qui ont participé à son élaboration», précise Antoine Goxe. Actuellement, sur les 330 personnes qui suivent la formation, près d'un tiers d'entre elles ne sont pas des Hauts-de-France.

«Mon village, ma ville en Transitions» donne des clés de lecture sur le développement durable et la transition écologique.



Nord

AINES • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

Responsable régionale : **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Légrand, 59000 Lille

Tél. : 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr • [@Elesquel](https://twitter.com/Elesquel)

Hauts-de-France Se former sur son chantier dans un conteneur

Un drôle de conteneur a siégé en octobre à l'entrée du chantier de construction-réhabilitation de la nouvelle école Crapet-Salengro d'Haubourdin (Nord). Il a permis aux entreprises qui se succédaient sur place d'y approfondir leurs connaissances. Ce concept de formation intégrée au travail (FIT) a été expérimenté dans la région dès 2011 par Constructys et la maison de l'emploi du Valenciennais afin de former TPE et PME.

A Haubourdin, entreprises de couverture, de chauffage, de charpente et d'électricité, assistant à maîtrise d'ouvrage et directeur des services techniques ont ainsi travaillé de concert sur ce plateau pédagogique ambulant à la pose d'une membrane, avant de tester eux-mêmes l'étanchéité à l'air du dispositif.

Transversalité des métiers. « Faire collaborer différents corps d'état leur permet d'échanger et de comprendre les contraintes des uns et des autres. Pour créer cette transversalité qui fait encore souvent défaut, nous essayons de réunir six métiers simultanément, et au minimum trois ou quatre », souligne Ronan Segalen, conseiller formation chez Constructys, chef de file des partenaires du projet que sont le CD2E (1) et la Maison de l'emploi de Lille-Lomme-Hellemmes. » La formation, axée sur la performance énergétique des bâtiments et notamment sur les problèmes d'étanchéité à l'air, comprend trois sessions : deux de quatre heures et une de sept heures.

Sur le chantier d'Haubourdin, les modules étaient particulièrement bienvenus car la nouvelle école passive en ossature bois comprend la pose d'une membrane d'étanchéité. Les 267 heures de formation dispensées ont ainsi profité à huit entreprises, deux maîtres d'œuvre, un maître d'ouvrage avec « un taux de satisfaction suite à l'évaluation à chaud de 100 % », se félicite-t-on chez Constructys.

L'entreprise de pose de fenêtres, qui n'avait jamais travaillé sur un chantier avec membrane, a par exemple pu y découvrir les subtilités de la pose, puis mettre immédiatement en pratique ses nouvelles connaissances sur le projet de l'école. Idem pour le plombier qui a appris à manier une bande adhésive spécifique supprimant les fuites, qu'il compte bien réutiliser.



A Haubourdin, entreprises et maîtres d'œuvre ont posé de concert une membrane dans un conteneur installé sur le chantier.

Onze chantiers régionaux ont déjà accueilli une « baraque à FIT » et formé 226 salariés issus de 66 PME et TPE. « Ce type de formation est actuellement dispensé sur une dizaine de chantiers. Et nous en avons repéré 200 autres où nous pourrions intervenir. Le coût moyen est de 10 000 euros pour 20 participants », résume Ronan Segalen. Ce dernier souligne que le développement de ces formations est fortement conditionné par leur mention dès le cahier des charges de l'appel d'offres, comme ici à Haubourdin : « Si elles ne sont pas obligatoires, les PME ne les suivent pas. » Il précise que la méthodologie est similaire à celles des clauses d'insertion. « Le dispositif séduit les bailleurs. C'est le cas de Sia Habitat et d'Opal O2 qui intègrent désormais systématiquement de la FIT dans leurs marchés. » ● **Emmanuelle Lesquel**

(1) Pôle d'excellence de l'écotransition.



LES FONDAMENTAUX DU PASSIF

Le passif en France

La France compte près de 350 bâtiments labellisés par la Maison Passive et une cinquantaine par la Fédération. C'est encore peu, mais chaque année, la notoriété de ce label international grandit. Quelles sont les prochaines orientations des organismes qui en font la promotion ?



LA MAISON
PASSIVE

LA MAISON PASSIVE FRANCE

Si la progression de la construction passive a été très lente au départ, elle s'est accélérée dans les années 2000, et est arrivée en France avec l'association La Maison Passive France en 2007. En 12 ans, le nombre de bâtiments français labellisés et répertoriés sur la base de données mondiale (www.bddmaisonpassive.fr) est passé de 0 à 325. C'est la partie émergée de l'iceberg, car la grande majorité des bâtiments passifs n'est pas labellisée. L'association prévoit l'accélération du développement du passif au moyen de :

- la multiplication d'antennes et de relais régionaux à l'image des 4 déjà créés
- le développement et la mise à jour des formations qui se déroulent actuellement sur 3 sites (Montreuil, Fibois Saint Etienne, Strasbourg INSA) et bientôt Loos en Goelle (CD2E), Lyon, Nîmes et Bordeaux.
- la création de journées techniques
- la création de journées sur le logement social
- le renforcement des liens avec le PassivHaus Institut
- l'amélioration de la labellisation et son ouverture à de nouveaux labellisateurs

L'association La Maison Passive France va renforcer l'appartenance au réseau international de la construction passive.

DES ANTENNES RÉGIONALES

Le CD2E porte l'antenne « Les acteurs du passif » dans la région des Hauts de France. Ce collectif organise annuellement un salon dédié « Les 72h de la construction passive » à Lille chaque année, en marge du salon Aménago de novembre. Pour rappel, plus de 1/4 des bâtiments tertiaires passifs certifiés sont en Hauts-de France tout comme 1/3 des bâ-

timents scolaires et une maison individuelle certifiée sur 5. 1 professionnel du passif français sur 7 a été formé en Hauts-de-France !

Le Club des acteurs du Passif en Bretagne est un groupement qui a pour but de réunir l'ensemble des acteurs de la construction (Institutions, aménageurs, maîtres d'ouvrage, AMO, architectes, bureaux d'études, entreprises, industriels...) domiciliés en région Bretagne et sensibilisés à la construction passive afin de promouvoir le mode de construction passif.

Les fondements de ce groupement sont basés sur le label du Passivhaus Institut en lien avec l'association La Maison Passive. Les acteurs à l'initiative de ce groupement en Bretagne sont Ty eco2, Equipe Ingénierie, Abibois et le Réseau Breton Bâtiment Durable. Ce collectif compte environ 70 acteurs.

Un collectif des Pays de Loire est porté par les centres de ressource Novabuild, Atlanbois et Atlansun. Il compte environ 70 acteurs et envisage de développer un événement de type salon.

Une commission d'Envirobot Grand Est porte à son tour un collectif d'acteurs du passif en cours de structuration autour des bureaux d'études Terranergie, Solaresbauen et Thermair. Un potentiel de 200 acteurs a déjà été identifié.

LE SALON PASSI'BAT

Il se tiendra à Paris Porte de Versailles les 21 et 22 avril 2020. Cette année, le congrès se déroulera sur 2 salles, l'une dédiée aux conférences techniques, l'autre aux retours d'expériences. Le salon sera suivi d'un circuit de visites en région parisienne, puis dans les autres régions.

SE FORMER, SE RENSEIGNER...

Formations : La Maison Passive et la Fédération de la Construction Passive (FFCP), proposent des formations spécifiques à la construction passive (logiciel PHPP, ventilation, étanchéité à l'air, ponts thermiques, rénovation etc.)

Un diplôme européen : le CEPH (Concepteur Européen certifié Bâtiment Passif) est un diplôme reconnu dans 9 pays européens par le Passivhaus Institut. La Maison Passive propose une formation diplômante de 10 jours pour l'obtenir. Elle propose également des formations aux logiciels Psi (Ponts Thermiques), PHPP (conception passive), CEPH A, à destination des artisans et des acteurs du chantier (www.lamaisonpassive.fr).

Des salons :

Le salon Passi'bat (www.passibat.fr) organisé par La Maison Passive est entièrement consacré au passif avec un programme complet de conférences, d'ateliers et de visites de sites. Plusieurs salons, dont "Planète et Energies" à Epinal en janvier, "Energie Habitat" à Colmar ou encore Aménago à Lille prévoient des espaces et des conférences dédiés au passif.

Des journées portes ouvertes : dans le monde entier des bâtiments passifs ouvrent leurs portes le 2^{ème} week-end de novembre. (www.passivehouse-international.org)



**DOSSIER FORMATIONS
PROFESSIONNELLES**

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCO-ENTREPRISES
À LOOS-EN-GOHELLE**

DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT

Le Cd2e propose des formations aux acteurs de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, qu'ils soient salariés de PME et grands groupes, ou élus de collectivités.

Guillaume CUGIER



© Florine WALLYN

des particuliers, sauf dans des cas bien précis. «Il nous arrive de former certains demandeurs d'emploi. On peut être un expert et se retrouver sans emploi, nous considérons dans ce cas qu'il s'agit de professionnels, ils peuvent donc avoir accès à nos formations», précise-t-elle. Le cas typique est par exemple, une entreprise du bâtiment qui souhaite se spécialiser, avoir une expertise dans un domaine ou encore faire monter en compétence ses salariés. «Certaines de nos formations permettent d'obtenir des habilitations particulières et permettre aux entreprises de répondre à des marchés spécifiques». Le Cd2e est par exemple le relais régional de la RFCP (Réseau français de la construction paille).

Pendant trois jours, les stagiaires appréhendent le chanvre, ses propriétés physiques et apprennent à le mettre en oeuvre.

Une des missions du Cd2e consiste à dispenser de la formation, à destination des acteurs des secteurs balayés par le centre de développement des éco-entreprises. Cette activité de formation a connu une réelle accélération en 2014. «Nos formations s'adressent essentiellement aux professionnels, qui sont notre coeur de cible. Nous entendons par professionnels, toutes les entreprises petites, moyennes ou grandes, mais aussi les élus, les collectivités, les bailleurs sociaux», résume Sylvie Daenens, responsable formation. Le Cd2e intervient également auprès des acteurs engagés, tels que les espaces Information énergie, la DREAL et pour faire simple, tous les acteurs qui vont graviter autour de leurs thématiques. D'une manière générale, le Cd2e n'intervient pas auprès

UN PROGRAMME COMPLET

Organisme de formation agréé et référencé Datadock, le Cd2e propose différents parcours de formation en lien direct avec ses domaines d'expertise et bien évidemment lié à l'écotransition dans les Hauts-de-France. Rien que sur l'année 2019, le Cd2e a organisé 21 sessions de formation auprès de 151 professionnels. Le programme de l'année 2020 est encore en cours d'élaboration et s'écrit au fil de l'eau. Il est malgré tout d'ores et déjà assez complet et propose les formations les plus classiques que les professionnels attendent. Parmi ces formations, des sessions sur le Cycle de vie des matériaux, l'écoconstruction ou encore les énergies renouvelables. «Notre volonté est de répondre



© Florine WALLYN

La formation chanvre a connu un réel coup d'accélérateur depuis quelques mois.

aux demandes et aux attentes du marché pour proposer les formations les plus pertinentes possible. Nous sommes sur un secteur de niche et faisons de la formation innovante, résume la responsable formation du Cd2e. Soit la formation est nécessaire, mais n'existe pas en région, dans ce cas elle est amenée en région. Soit, elle est issue d'une demande en fonction d'un marché, d'une évolution réglementaire, de projets qui vont se faire en région.» Nouveauté pour l'année 2020, une série de formations dédiées à l'achat public durable. «Nous allons proposer quatre formations sur le sourcing achats, l'accès à la commande publique, le mémoire technique et la négociation.»

FORMATION CHANVRE

Lorsque Maisons et cités, dans le cadre de l'ERBM, met un coup d'accélérateur à la rénovation des anciens logements miniers, le Cd2e apparaît comme un élément essentiel dans la formation des salariés des entreprises qui interviennent sur les logements. «Nous proposons déjà depuis quelques années, la formation sur le béton de chanvre, à raison

d'une session tous les ans ou tous les deux ans, en fonction de la demande. Le marché de l'ERBM et l'implication de Maisons et cités sur la thématique de l'isolation au béton de chanvre a augmenté l'appétence pour ces formations. Les artisans ont bien compris que s'ils ne se formaient pas, ils ne pourraient pas accéder à ces marchés», indique Sylvie Daenens.

Une première session de formation était programmée, elle avait lieu fin novembre sur Lillers. Une seconde vient d'être organisée fin janvier. «Nous travaillons actuellement avec construire en chanvre, à la coécriture d'un module de formation pour les maîtres d'oeuvre», conclut la responsable formations. La formation se déroule sur deux ou trois jours consécutifs, les stagiaires apprennent d'abord les fondamentaux du chanvre, pour découvrir comment vit le matériau et ses caractéristiques. La troisième journée est dédiée à la mise en oeuvre d'enduit de béton de chanvre et projection.

Le programme complet des formations dispensées par le Cd2e est disponible dans la section nos services sur le site internet www.cd2e.com.

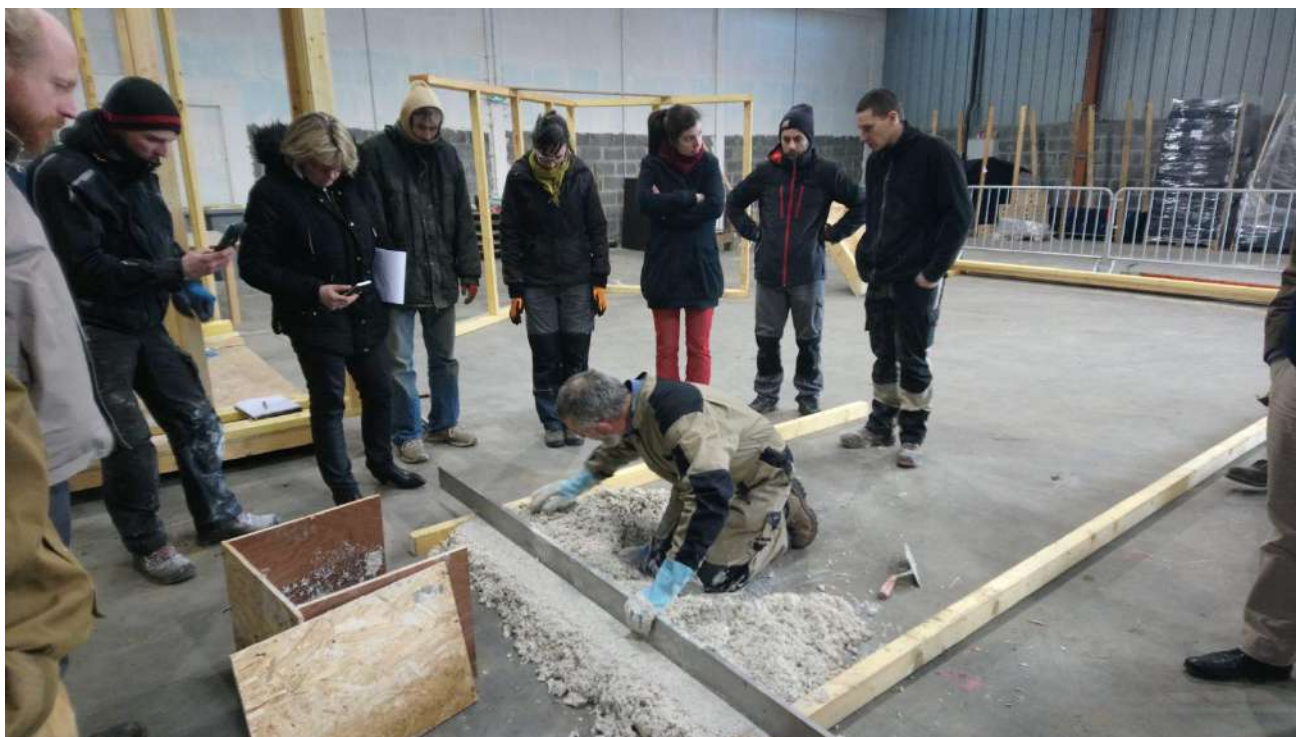


Centre de Développement des Eco-entreprises à Loos-en-Gohelle

Des formations dédiées aux métiers du bâtiment

Le Cd2e propose des formations aux acteurs de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, qu'ils soient salariés de PME et grands groupes, ou élus de collectivités.





La formation chanvre a connu un réel coup d'accélérateur depuis quelques mois.

Une des missions du Cd2e consiste à dispenser de la formation, à destination des acteurs des secteurs balayés par le centre de développement des éco-entreprises. Cette activité de formation a connu une réelle accélération en 2014. « *Nos formations s'adressent essentiellement aux professionnels, qui sont notre cœur de cible. Nous entendons par professionnels, toutes les entreprises petites, moyennes ou grandes, mais aussi les élus, les collectivités, les bailleurs sociaux* », résume Sylvie Daenens, responsable formation.

Le Cd2e intervient également auprès des acteurs engagés, tels que les espaces Information énergie, la DREAL et pour faire simple, tous les acteurs qui vont graviter autour de leurs thématiques. D'une manière générale, le Cd2e n'intervient pas auprès des particuliers, sauf dans des cas bien précis. « *Il nous arrive de former certains demandeurs d'emploi. On peut être un expert et se retrouver sans emploi, nous considérons dans ce cas qu'il s'agit de professionnels, ils peuvent donc avoir accès à nos formations* », précise-t-elle.

Le cas typique est par exemple, une entreprise du bâtiment qui souhaite se spécialiser, avoir une expertise dans un domaine ou encore faire monter en compétence ses salariés. « *Certaines de nos formations permettent d'obtenir des habilitations particulières et permettre aux entreprises de répondre à des marchés spécifiques* ». Le Cd2e est par exemple le relais régional de la RFCP (Réseau français de la construction paille).

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 2



Page 3/4

[Visualiser l'article](#)



Pendant trois jours, les stagiaires appréhendent le chanvre, ses propriétés physique et apprennent à le mettre en oeuvre.

Un programme complet

Organisme de formation agréé et référencé Datadock, le Cd2e propose différents parcours de formation en lien direct avec ses domaines d'expertise et bien évidemment lié à l'écotransition dans les Hauts-de-France. Rien que sur l'année 2019, le Cd2e a organisé 21 sessions de formation auprès de 151 professionnels. Le programme de l'année 2020 est encore en cours d'élaboration et s'écrit au fil de l'eau. Il est malgré tout d'ores et déjà assez complet et propose les formations les plus classiques que les professionnels attendent. Parmi ces formations, des sessions sur le Cycle de vie des matériaux, l'écoconstruction ou encore les énergies renouvelables.

« Notre volonté est de répondre aux demandes et aux attentes du marché pour proposer les formations les plus pertinentes possible. Nous sommes sur un secteur de niche et faisons de la formation innovante », résume la responsable formation du Cd2e. Soit la formation est nécessaire, mais n'existe pas en région,

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 2



Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

dans ce cas elle est amenée en région. Soit, elle est issue d'une demande en fonction d'un marché, d'une évolution réglementaire, de projets qui vont se faire en région .»

Nouveauté pour l'année 2020, une série de formations dédiées à l'achat public durable. « *Nous allons proposer quatre formations sur le sourcing achats, l'accès à la commande publique, le mémoire technique et la négociation. »*

Formation chanvre

Lorsque Maisons et cités, dans le cadre de l'ERBM, met un coup d'accélérateur à la rénovation des anciens logements miniers, le Cd2e apparaît comme un élément essentiel dans la formation des salariés des entreprises qui interviennent sur les logements. « *Nous proposons déjà depuis quelques années, la formation sur le béton de chanvre, à raison d'une session tous les ans ou tous les deux ans, en fonction de la demande. Le marché de l'ERBM et l'implication de Maisons et cités sur la thématique de l'isolation au béton de chanvre a augmenté l'appétence pour ces formations. Les artisans ont bien compris que s'ils ne se formaient pas, ils ne pourraient pas accéder à ces marchés »*, indique Sylvie Daenens.

Une première session de formation était programmée, elle avait lieu fin novembre sur Lillers. Une seconde vient d'être organisée fin janvier. « *Nous travaillons actuellement avec construire en chanvre, à la coécriture d'un module de formation pour les maîtres d'oeuvre »*, conclut la responsable formations. La formation se déroule sur deux ou trois jours consécutifs, les stagiaires apprennent d'abord les fondamentaux du chanvre, pour découvrir comment vit le matériau et ses caractéristiques. La troisième journée est dédiée à la mise en oeuvre d'enduit de béton de chanvre et projection.

Le programme complet des formations dispensées par le Cd2e est disponible dans la section nos services sur le site internet www.cd2e.com .

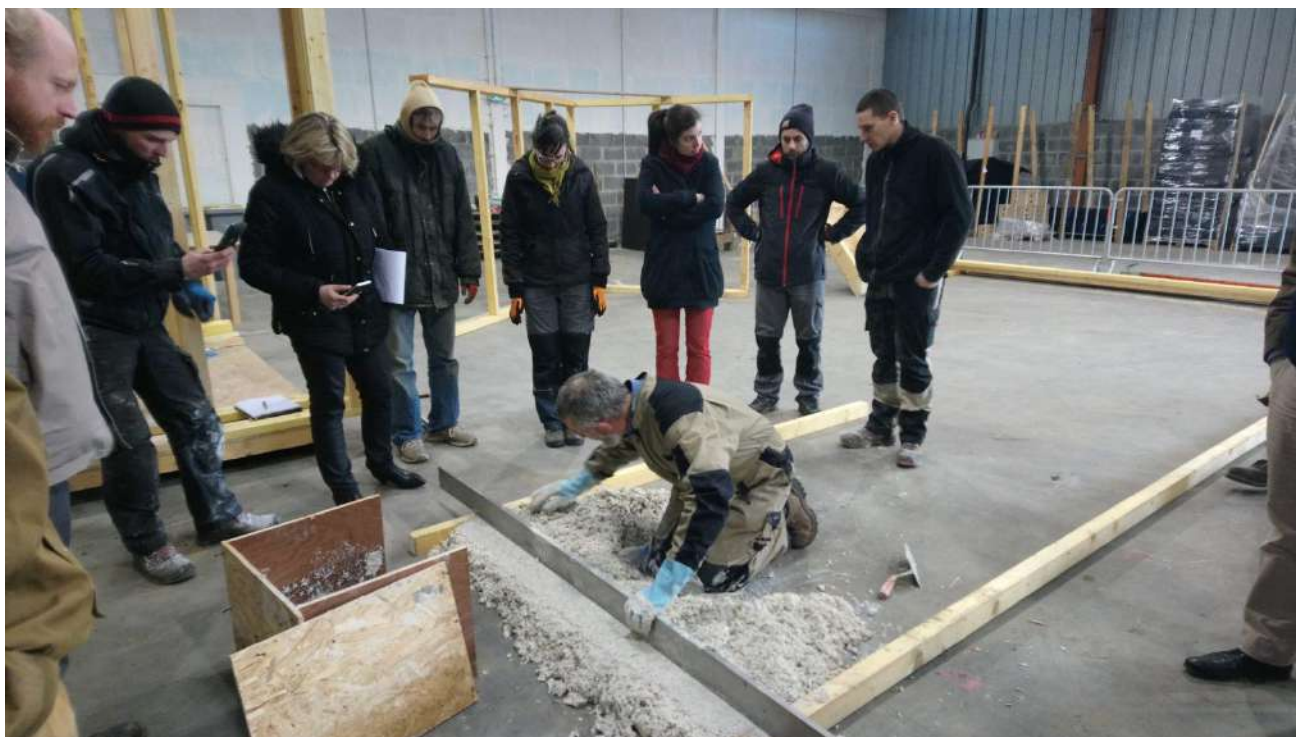


Centre de Développement des Eco-entreprises à Loos-en-Gohelle

Des formations dédiées aux métiers du bâtiment

Le Cd2e propose des formations aux acteurs de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, qu'ils soient salariés de PME et grands groupes, ou élus de collectivités.





La formation chanvre a connu un réel coup d'accélérateur depuis quelques mois.

Une des missions du Cd2e consiste à dispenser de la formation, à destination des acteurs des secteurs balayés par le centre de développement des éco-entreprises. Cette activité de formation a connu une réelle accélération en 2014. « *Nos formations s'adressent essentiellement aux professionnels, qui sont notre cœur de cible. Nous entendons par professionnels, toutes les entreprises petites, moyennes ou grandes, mais aussi les élus, les collectivités, les bailleurs sociaux* », résume Sylvie Daenens, responsable formation.

Le Cd2e intervient également auprès des acteurs engagés, tels que les espaces Information énergie, la DREAL et pour faire simple, tous les acteurs qui vont graviter autour de leurs thématiques. D'une manière générale, le Cd2e n'intervient pas auprès des particuliers, sauf dans des cas bien précis. « *Il nous arrive de former certains demandeurs d'emploi. On peut être un expert et se retrouver sans emploi, nous considérons dans ce cas qu'il s'agit de professionnels, ils peuvent donc avoir accès à nos formations* », précise-t-elle.

Le cas typique est par exemple, une entreprise du bâtiment qui souhaite se spécialiser, avoir une expertise dans un domaine ou encore faire monter en compétence ses salariés. « *Certaines de nos formations permettent d'obtenir des habilitations particulières et permettre aux entreprises de répondre à des marchés spécifiques* ». Le Cd2e est par exemple le relais régional de la RFCP (Réseau français de la construction paille).

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 2



Page 3/4

[Visualiser l'article](#)



Pendant trois jours, les stagiaires appréhendent le chanvre, ses propriétés physique et apprennent à le mettre en oeuvre.

Un programme complet

Organisme de formation agréé et référencé Datadock, le Cd2e propose différents parcours de formation en lien direct avec ses domaines d'expertise et bien évidemment lié à l'écotransition dans les Hauts-de-France. Rien que sur l'année 2019, le Cd2e a organisé 21 sessions de formation auprès de 151 professionnels. Le programme de l'année 2020 est encore en cours d'élaboration et s'écrit au fil de l'eau. Il est malgré tout d'ores et déjà assez complet et propose les formations les plus classiques que les professionnels attendent. Parmi ces formations, des sessions sur le Cycle de vie des matériaux, l'écoconstruction ou encore les énergies renouvelables.

« Notre volonté est de répondre aux demandes et aux attentes du marché pour proposer les formations les plus pertinentes possible. Nous sommes sur un secteur de niche et faisons de la formation innovante », résume la responsable formation du Cd2e. Soit la formation est nécessaire, mais n'existe pas en région,



[Visualiser l'article](#)

dans ce cas elle est amenée en région. Soit, elle est issue d'une demande en fonction d'un marché, d'une évolution réglementaire, de projets qui vont se faire en région .»

Nouveauté pour l'année 2020, une série de formations dédiées à l'achat public durable. « *Nous allons proposer quatre formations sur le sourcing achats, l'accès à la commande publique, le mémoire technique et la négociation. »*

Formation chanvre

Lorsque Maisons et cités, dans le cadre de l'ERBM, met un coup d'accélérateur à la rénovation des anciens logements miniers, le Cd2e apparaît comme un élément essentiel dans la formation des salariés des entreprises qui interviennent sur les logements. « *Nous proposons déjà depuis quelques années, la formation sur le béton de chanvre, à raison d'une session tous les ans ou tous les deux ans, en fonction de la demande. Le marché de l'ERBM et l'implication de Maisons et cités sur la thématique de l'isolation au béton de chanvre a augmenté l'appétence pour ces formations. Les artisans ont bien compris que s'ils ne se formaient pas, ils ne pourraient pas accéder à ces marchés »*, indique Sylvie Daenens.

Une première session de formation était programmée, elle avait lieu fin novembre sur Lillers. Une seconde vient d'être organisée fin janvier. « *Nous travaillons actuellement avec construire en chanvre, à la coécriture d'un module de formation pour les maîtres d'oeuvre »*, conclut la responsable formations. La formation se déroule sur deux ou trois jours consécutifs, les stagiaires apprennent d'abord les fondamentaux du chanvre, pour découvrir comment vit le matériau et ses caractéristiques. La troisième journée est dédiée à la mise en oeuvre d'enduit de béton de chanvre et projection.

Le programme complet des formations dispensées par le Cd2e est disponible dans la section nos services sur le site internet www.cd2e.com .



VIE DE LA FFB

Les derniers temps forts



Le bureau de la FFB Grand Lille lors de ses vœux, le 8 janvier dernier

Vœux FFB Grand Lille, le 8 janvier à Wambrechies

C'est au château de Robersart à Wambrechies que la FFB Grand Lille a choisi de présenter ses vœux à une centaine d'adhérents. "Les dignotants sont au vert, profitez en, fort de votre adhésion à la FFB, un syndicat professionnel, leader et représentatif. Nous sommes là pour vous épauler, a rappelé Régis Lamblin, président de la FFB Grand Lille dans ce lieu symbolique.

Le Château de Robersart s'est en effet vu remettre un Ruban



du patrimoine Nord (photo) pour l'ensemble de sa rénovation. Le concours des entreprises H. Chevalier Nord, Sodacen, Charpentier des Flandres, Beaudeau Toitures, Dujardin, SA Victoire, Metranor, Jean Vandendriessche, Miroux, Lesot et Thyssenkrupp Ascenseur a été nécessaire pour lui redonner sa splendeur. Pour mémoire, ce prix est le fruit d'un partenariat entre l'Association des maires de France, la FFB, la Fondation du patrimoine, la Fédération des Caisses d'Épargne et le Groupement des entreprises de restauration de Monuments Historiques.



Vœux FFB Côte d'Opale et signature d'un partenariat avec la gendarmerie, le 22 janvier à Bierne

A l'occasion de la cérémonie des vœux de la FFB Côte d'Opale, son président, Jean-Yves Masneuf a signé avec Franck Chacon, chef d'escadron de la gendarmerie de Dunkerque-Hoymille, le premier partenariat pour lutter contre les vols et les délits sur les chantiers, dans les entreprises et les véhicules professionnels sur le Dunkerquois. La FFB Côte d'Opale dupliquera prochainement ce partenariat dans le Pas-de-Calais.



Déjeuner annuel du groupe des femmes de la FFB Lens-Artois, le 10 décembre à Fampoux

Le groupe des femmes de la FFB Lens Artois s'est réuni avec Jessica Darque, leur chef de file, Laetitia Lebriez, chef de fille du groupe des femmes FFB 5662 et Olivier Danna, président de la FFB Lens Artois, autour d'un déjeuner de fin d'année au restaurant l'Hermitage à Fampoux.



Camp de l'innovation Bâtiment, le 23 janvier à Loos-en-Gohelle

La FFB 5962 a organisé avec Entreprendre pour Apprendre (EPA), un camp de l'innovation Bâtiment au Cd2e, sur le thème «Habitat de demain – Développement durable et Eco-conception». Après avoir découvert les règles essentielles du travail d'équipe, 50 élèves des collèges Sainte Ide et Jean Zay de Lens ont pu mener les premières réflexions d'un projet de création d'entreprise et les présenter à un jury de professionnels.



- **4 février** : Journée témoignage
"La reprise d'une ferme", PAIT
Hauts-de-France (Point Accueil
Installation Transmission).

- **5 - 6 février** : Salon professionnel
Tout faire matériaux, Lille Grand
Palais

- **7 février** : Salon Entreprises et
Territoires, Palais des Sports
Damrémont, Boulogne-sur-Mer

- **10 février** : Soirée métropolitaine
du Comité Grand Lille, Cité des
Echanges, Marcq-en-Barœul,
dès 18 h

- **11 février** : Formation CD2E
"Montez votre projet
photovoltaïque", maison de
l'ingénieur Réhafutur, Loos-en-
Gohelle, de 9h à 17h

- **5 - 8 mars** : Art Up!, Lille Grand
Palais

- **12 mars** : 24 heures pour l'emploi
et la formation, CCI Littoral,
Dunkerque

- **13 - 15 mars** : Salon
Immotissimo, Lille Grand Palais

- **17 - 20 mars** : Semaine de
l'innovation transport et logistique
(SITL), Parc des exposition, Paris
Nord Villepinte



L'ACCÉLÉRATEUR rev3 vient d'être lancé



Le programme d'accompagnement des entreprises en phase de développement, l'accélérateur rev3, de l'agglomération de Lens-Liévin a été lancé officiellement le 22 janvier dernier. Onze projets ont été sélectionnés parmi les dossiers retenus au niveau de l'étape de la présélection. Les porteurs de projet bénéficieront d'un accompagnement tout au long du programme d'aide, à travers des ateliers et formations. Les lauréats ont présenté leur projet en présence de Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle et vice-président «Innovation, nouvelles technologies, transition énergétique», Victor Ferreira directeur général du cd2e, Wafaa Madnous, directrice générale de Louvre-Lens Vallée,

Pierre-Yves Lempire, dirigeant de Bathydrone solutions et parrain de la promotion de Lens-Liévin, ainsi que des représentants des partenaires de rev3. Ce programme s'achèvera le 30 juin prochain. **M. H.**

L'agenda du solaire PV et/ou thermique

L'Echo du Solaire vous propose une sélection non exhaustive des **manifestations** se tenant en 2020.

Février 2020



4 février 2020 : **Le stockage dans le mix électrique** , 5e conférence nationale organisée par l'INES avec ses partenaires, Le Bourget-du-Lac (France). **Pour accompagner l'essor des énergies renouvelables** (solaire et éolien) dont la production est variable, non pilotable et décentralisée, **l'augmentation des capacités de stockage de l'électricité est une nécessité** . Mais il existe encore de nombreux obstacles techniques, réglementaires et économiques qui freinent le déploiement des nouvelles technologies de stockage. Des efforts importants de recherche sont engagés un peu partout dans le monde et également en France ...

4 février 2020 : **Pilotez votre projet d'autoconsommation collective** , formation **CD2e** , Villers-Bretonneux (France).

4 au 6 février 2020 : **Intersolar North America** , San Diego (États-Unis).

6 février 2020 : **21e Colloque annuel du Syndicat des énergies renouvelables** , sur le thème « **Energies renouvelables : tous concernés !** » , Paris (France). Les inscriptions sont ouvertes (tarifs préférentiels jusqu'au 20 décembre 2019) ...

6 février 2020 : **EnerJ-meeting 2020** , Journée de l'efficacité énergétique et environnementale pour les prescripteurs du bâtiment, Palais Brongniart, Paris (France).

7 février 2020 : **Accélérer le déploiement du photovoltaïque sur les territoires d'Île-de-France** , Paris (France). La Région Île-de-France ambitionne d'atteindre une puissance installée de 250 MW de solaire photovoltaïque fin 2021 sur le territoire francilien, soit plus du double du parc actuel à court terme. Cette

[Visualiser l'article](#)

conférence portera sur les enjeux et les perspectives de développement de la filière en Île-de-France, des retours d'expériences de projets photovoltaïques franciliens et les dispositifs de soutien de la Région Île-de-France à destination des collectivités.

7 février 2020 : **2e Forum des acteurs de l'énergie pour l'Afrique** , événement organisé avec la Région Hauts-de-France et le soutien de l'Ademe (initialement prévu le 17 décembre 2019), Lille (France).

11 février 2020 : **1er Salon Photovoltaïque du Grand Est** , organisé par le distributeur spécialisé Vitasolar à Wisches (67). Exposants : Fronius, SolarEdge, Heckert Solar, Talesun, Dualsun, Victron, Kostal, Eaton, APsystems, Pvcycle, IRFTS, Renusol, Staubli MC4, Siebert Solar...

11 février 2020 : **Montez votre projet photovoltaïque** , formation **CD2e** , Loos-en-Gohelle (France).

12 février 2010 : **Optimiser les consommations électriques industrielles : efficacité énergétique, autoconsommation, numérique** , un *side-event* **OFATE** à la manifestation **E-world energy & water** , Essen (Allemagne).

18 février 2020 : **emPOWER – the Energy Transition Summit** , événement organisé par Wind Power, SolarPower Europe, Renewables Grid Initiative et SmartEn, Bruxelles (Belgique).

25 au 27 février 2020 : **Solaire Expo Maroc** , Casablanca (Maroc).

Mars 2020

3 au 5 mars 2020 : **Solaire Thermique RGE Etudes** , formation **CD2e** dans le cadre de la mission annuelle **Ademe Région** avec le soutien de l' **Institut national de l'énergie solaire** (INES), Lille (France).

3 au 5 mars 2020 : **Intersolar Middle East** , Dubai (EAU).

10 et 11 mars 2020 : **PV CellTech** , Malaisie.

18 et 19 mars 2020 : **Rencontres Electronique Imprimée** , Afelim, Paris (France).

[SAVE THE DATE] 25 mars 2020 : **Transition énergétique en Europe: chaînes de valeur et politiques industrielles** , conférence **OFATE** , Paris (France).

25 mars 2020 : **SolarPower Summit : Solar Powering the European Green Deal** , Bruxelles (Belgique).

Avril 2020

29 et 30 avril 2020 : **Solar Summit 2020** , Phoenix/Arizona (États-Unis).

Mai 2020

5 et 6 mai 2020 : **Euroheat & Power Conference** , Bruxelles (Belgique).

13 et 14 mai 2020 : **12e édition de The Solar Future NL** , Solarplaza, Utrecht (Pays-Bas).

[Visualiser l'article](#)

[SAVE THE DATE] 14 mai 2020 : **Grandes centrales PV au sol: entre compétitivité et aménagement du territoire** , conférence **OFATE** , Berlin (Allemagne).

28 mai 2020 : **The Solar Future France** , Paris (France). *La deuxième conférence Solarplaza dédiée à l'énergie solaire en France.*

Juin 2020

16 au 19 juin 2020 : **Intersolar Europe** , Munich (Allemagne).

[SAVE THE DATE] 18 juin 2020 : **Centrales PV en fin de contrat d'achat : poursuite d'exploitation, démantèlement et recyclage** , conférence **OFATE** dans le cadre d' **Intersolar Europe** , Munich (Allemagne).

23 au 26 juin 2020 : **49th Annual National Solar Conference, ASES Solar 20/20 Renewable Energy Vision** , Washington D.C. (États-Unis). L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 14 janvier 2020.

Au-delà ...

26 au 28 août 2020 : **AgriVoltaics2020** , Palais des Rois de Majorque, Perpignan (France). Voir également **notre article**

7 au 11 septembre 2020 : **EU PVSEC 2020** , Lisbonne (Portugal). L'appel à présentations est ouvert, cliquer **ici**

[SAVE THE DATE] 3 décembre 2020 : **Le photovoltaïque au service du consommateur : nouvelles offres & nouveaux marchés** , conférence **OFATE** , Paris (France).

L'agenda du solaire PV et/ou thermique

L'Echo du Solaire vous propose une sélection non exhaustive des **manifestations** se tenant en 2020.

Février 2020



4 février 2020 : **Le stockage dans le mix électrique** , 5e conférence nationale organisée par l'INES avec ses partenaires, Le Bourget-du-Lac (France). **Pour accompagner l'essor des énergies renouvelables** (solaire et éolien) dont la production est variable, non pilotable et décentralisée, **l'augmentation des capacités de stockage de l'électricité est une nécessité** . Mais il existe encore de nombreux obstacles techniques, réglementaires et économiques qui freinent le déploiement des nouvelles technologies de stockage. Des efforts importants de recherche sont engagés un peu partout dans le monde et également en France ...

4 février 2020 : **Pilotez votre projet d'autoconsommation collective** , formation **CD2e** , Villers-Bretonneux (France).

4 au 6 février 2020 : **Intersolar North America** , San Diego (États-Unis).

6 février 2020 : **21e Colloque annuel du Syndicat des énergies renouvelables** , sur le thème « **Energies renouvelables : tous concernés !** » , Paris (France). Les inscriptions sont ouvertes (tarifs préférentiels jusqu'au 20 décembre 2019) ...

6 février 2020 : **EnerJ-meeting 2020** , Journée de l'efficacité énergétique et environnementale pour les prescripteurs du bâtiment, Palais Brongniart, Paris (France).

7 février 2020 : **Accélérer le déploiement du photovoltaïque sur les territoires d'Île-de-France** , Paris (France). La Région Île-de-France ambitionne d'atteindre une puissance installée de 250 MW de solaire photovoltaïque fin 2021 sur le territoire francilien, soit plus du double du parc actuel à court terme. Cette

[Visualiser l'article](#)

conférence portera sur les enjeux et les perspectives de développement de la filière en Île-de-France, des retours d'expériences de projets photovoltaïques franciliens et les dispositifs de soutien de la Région Île-de-France à destination des collectivités.

7 février 2020 : **2e Forum des acteurs de l'énergie pour l'Afrique** , événement organisé avec la Région Hauts-de-France et le soutien de l'Ademe (initialement prévu le 17 décembre 2019), Lille (France).

11 février 2020 : **1er Salon Photovoltaïque du Grand Est** , organisé par le distributeur spécialisé Vitasolar à Wisches (67). Exposants : Fronius, SolarEdge, Heckert Solar, Talesun, Dualsun, Victron, Kostal, Eaton, APsystems, Pvcycle, IRFTS, Renusol, Staubli MC4, Siebert Solar...

11 février 2020 : **Montez votre projet photovoltaïque** , formation **CD2e** , Loos-en-Gohelle (France).

12 février 2010 : **Optimiser les consommations électriques industrielles : efficacité énergétique, autoconsommation, numérique** , un *side-event* **OFATE** à la manifestation **E-world energy & water** , Essen (Allemagne).

18 février 2020 : **emPOWER – the Energy Transition Summit** , événement organisé par Wind Power, SolarPower Europe, Renewables Grid Initiative et SmartEn, Bruxelles (Belgique).

25 au 27 février 2020 : **Solaire Expo Maroc** , Casablanca (Maroc).

Mars 2020

3 au 5 mars 2020 : **Solaire Thermique RGE Etudes** , formation **CD2e** dans le cadre de la mission annuelle **Ademe Région** avec le soutien de l' **Institut national de l'énergie solaire** (INES), Lille (France).

3 au 5 mars 2020 : **Intersolar Middle East** , Dubai (EAU).

10 et 11 mars 2020 : **PV CellTech** , Malaisie.

18 et 19 mars 2020 : **Rencontres Electronique Imprimée** , Afelim, Paris (France).

[SAVE THE DATE] 25 mars 2020 : **Transition énergétique en Europe: chaînes de valeur et politiques industrielles** , conférence **OFATE** , Paris (France).

25 mars 2020 : **SolarPower Summit : Solar Powering the European Green Deal** , Bruxelles (Belgique).

Avril 2020

29 et 30 avril 2020 : **Solar Summit 2020** , Phoenix/Arizona (États-Unis).

Mai 2020

5 et 6 mai 2020 : **Euroheat & Power Conference** , Bruxelles (Belgique).

13 et 14 mai 2020 : **12e édition de The Solar Future NL** , Solarplaza, Utrecht (Pays-Bas).

[Visualiser l'article](#)

[SAVE THE DATE] 14 mai 2020 : **Grandes centrales PV au sol: entre compétitivité et aménagement du territoire** , conférence **OFATE** , Berlin (Allemagne).

28 mai 2020 : **The Solar Future France** , Paris (France). *La deuxième conférence Solarplaza dédiée à l'énergie solaire en France.*

Juin 2020

16 au 19 juin 2020 : **Intersolar Europe** , Munich (Allemagne).

[SAVE THE DATE] 18 juin 2020 : **Centrales PV en fin de contrat d'achat : poursuite d'exploitation, démantèlement et recyclage** , conférence **OFATE** dans le cadre d' **Intersolar Europe** , Munich (Allemagne).

23 au 26 juin 2020 : **49th Annual National Solar Conference, ASES Solar 20/20 Renewable Energy Vision** , Washington D.C. (États-Unis). L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 14 janvier 2020.

Au-delà ...

26 au 28 août 2020 : **AgriVoltaics2020** , Palais des Rois de Majorque, Perpignan (France). Voir également **notre article**

7 au 11 septembre 2020 : **EU PVSEC 2020** , Lisbonne (Portugal). L'appel à présentations est ouvert, cliquer **ici**

[SAVE THE DATE] 3 décembre 2020 : **Le photovoltaïque au service du consommateur : nouvelles offres & nouveaux marchés** , conférence **OFATE** , Paris (France).

CAHIER PARTENAIRE

LES HAUTS-DE-FRANCE : UNE REGION EN TRANSITION

Réduction et valorisation des déchets, biogaz, économie circulaire : chantre de la Troisième révolution industrielle (REV3), les Hauts-de-France ont entamé leur transition écologique. La preuve...

« Nous sommes là dans une écologie sou-riante, librement consentie et déci-dée (...) Ce qui est bon économiquement, bon socialement et bon écologiquement ». Ce n'est pas com-plètement un hasard si le premier mi-nistre Edouard Philippe a choisi la ville de Roubaix pour faire sa rentrée politique le 29 août dernier. L'ancienne capitale du textile est aujourd'hui pionnière en France en matière de réduction des déchets. La preuve qu'une ville particulièrement tou-chée par le chômage et la pauvreté peut se réinventer et faire émerger de nouveaux modèles de développement plus vertueux.

Les Hauts-de-France sont une des pre-mières régions françaises à avoir entamé leur transition écologique. Une véritable gageure pour ce territoire façonné par la Première révolution industrielle et qui a connu les affres de la Seconde. « Nous ne devons pas rater la Troisième » insiste Philippe Vasseur, président de la mission REV3 et père du World Forum¹. C'est lui qui, dès 2012, a l'intuition de faire venir le prospectiviste Jérémy Rifkin au forum mondial de l'économie responsable à Lille. Lui toujours qui, à la tête de la CCI Nord de France et en accord avec Daniel Percheron, président de région, demande à l'apôtre de la Troisième Révolution Industrielle d'écrire un master plan pour



© Antoine Repassé

« La transition continue et s'accélère. Nous sommes sur la bonne trajectoire » assure Philippe Vasseur, président de la mission Rev3 et initiateur de la Troisième révolution industrielle.



le Nord-Pas-de-Calais. Objectif : transformer le territoire pour en faire l'un des plus avancés en matière d'énergies renouvelables et de technologies numériques.

1000 PROJETS ACCOMPAGNÉS

Six ans plus tard, la transition est en marche. Malgré une alternance politique à la tête de la région et une fusion avec la Picardie, les Hauts-de-France gardent le cap. « *L'originalité de la démarche, c'est qu'elle est portée à la fois par le monde économique et politique – ce qui n'allait pas forcément de soi – et qu'elle est fédératrice* » se réjouit Philippe Vasseur. Et ça marche ! « *Nous avons l'ambition de devenir la première région d'Europe pour le biométhane injecté et travaillons sur le développement d'une bio-raffinerie* » poursuit le président de la mission Rev3. Plus de 1000 projets dans les domaines de l'économie circulaire, de la mobilité douce, du bâtiment positif ou encore de l'efficacité énergétique ont été accompagnés.

Ainsi en 2014, grâce à un prêt Rev3, Gérard Bellet a lancé Jean Bouteille, une solution de vente de liquides en vrac dans des bouteilles consignées. L'entreprise



Spécialiste de la vente de liquides en vrac, l'entreprise Jean Bouteille a équipé plus de 700 points de vente en France et à l'étranger

compte aujourd'hui 27 salariés, a équipé 700 points de vente et développé son offre. Outre l'huile, le vinaigre, le vin (et même la bière !) Jean Bouteille distribue désormais des gels douche, des shampoings, du savon, de la lessive et du liquide vaisselle en vrac. Une aubaine pour les fervents du zéro déchet qui sont nombreux à Roubaix ! La ville qui a rejoint en 2018 le réseau des territoires démons-

trateurs Rev3 s'est en effet engagée dans une démarche de réduction des déchets et d'économie circulaire. « *Depuis 2015, 500 familles ont participé au défi Zéro déchet*, rappelle Alexandre Garcin, adjoint au maire délégué au développement durable et au numérique. *Nous avons touché les early adopters. L'ambition à présent est d'atteindre 50 % de la population* ». Une dynamique qui s'est progressivement étendue aux commerçants, aux écoles et qui attire maintenant les entreprises



Depuis 2015, 500 familles ont participé au défi Zéro Déchet à Roubaix.



vertes comme Nijji (lunchbox durable et consignée), Dizi (mobiliier design, responsable et modulable), Etnisi (revalorisation de matières usagées) ou encore Fibr'&Co (confection de mobilier à partir de matériaux de récupération).

DES BUS QUI ROULENT AU BIOGAZ

La valorisation des déchets, la Métropole européenne de Lille en a fait sa spécialité. Aujourd'hui, les 428 bus Ilévia (groupe Keolis) roulent au bioGNV obtenu par la méthanisation des déchets verts et alimentaires des habitants. Bénéfices : des transports plus silencieux et surtout moins polluants. « *Pierre Mauroy voulait créer une boucle vertueuse* » se souvient Erwan Lemarchand, directeur Transitions énergie et climat à la Métropole européenne de Lille. En 2007, la MEL inaugure le Centre de Valorisation Organique de Sequedin (CVO). Un investissement de 55 millions d'euros qui permet de traiter entre 40 000 et 50 000 tonnes de déchets et de produire 600 000 Nm³ de biogaz par an. « *Ce biométhane est ensuite revendu à l'opérateur Engie et réinjecté dans le réseau* », confie le directeur Transitions énergie et climat. Toujours sur le sujet de la valorisation des déchets, la MEL planche actuellement sur un projet d'autoroute de la chaleur. « *L'idée est de récupérer l'énergie produite par le traitement des déchets au Centre de Valorisation*



Le projet d'autoroute de la chaleur portée par la MEL permettra de couvrir près de 65 % des besoins actuels en chauffage et en eau chaude sanitaire de 50 000 logements.

Energétique de Halluin, pour alimenter les réseaux de chaleur urbains de la métropole, explique Erwan Lemarchand. Sur le même principe, en été, nous pourrions utiliser cette chaleur pour produire du froid

LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT PASSENT AU VERT

Preuve en est : dans le cadre de son programme Live TREE, à l'automne 2019, l'Université catholique de Lille qui ambitionne de transformer son campus en un laboratoire vivant de la transition énergétique et sociétale a inauguré le Rizomm, un bâtiment « intelligent », producteur et auto-consommateur d'électricité. L'Université de Lille n'est pas en reste. En 2019, celle-ci a en effet accueilli pendant six mois un accélérateur pour accompagner le développement de sociétés à la fibre « Rev3 » et initié une chaire afin de mettre sa recherche au profit des entreprises. « *Je pense aux TPE et PME qui ont un projet en lien avec Rev3 et qui n'ont pas l'habitude de travailler avec des labos*, explique Séverine Casalis, vice-présidente valorisation et innovation. *L'objectif est de resserrer les liens entre le monde de l'université et celui de l'entreprise* ». Quant à l'EDHEC, elle a lancé en septembre 2019 le premier Master spécialisé MSc Global & Sustainable business et organisé un Hackathon intitulé « *EDHEC camp, 100 visions pour le futur* » au cours duquel les étudiants ont planché sur les problématiques éco-responsables des grandes entreprises et associations (SNCF, Suez, Caisse d'épargne, etc.).



Le Centre de valorisation énergétique (CVE) à Halluin.

et rafraîchir les bâtiments de 5 à 6°C ». Mise en service dans le courant de l'année 2020, cette « autoroute de la chaleur » d'une longueur de 20 kilomètres devrait permettre de couvrir près de 65 % des besoins actuels en chauffage et en eau chaude sanitaire de 50 000 logements et de réduire de 60 % les émissions de CO₂. Un gain indéniable pour la santé des habitants de la métropole...

CD2E : L'ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

Né en 2002 sous l'impulsion de Jean-François Caron, alors maire de Loos-en-Gohelle et vice-président chargé de l'environnement au conseil régional, le Centre de Développement des Eco-Entreprises (CD2E) a pour mission de faciliter et d'accélérer la transition écologique des Hauts-de-France. « *Notre expertise dans les domaines du bâtiment durable, de l'économie circulaire et des énergies renouvelables nous permet d'accompagner, de conseiller et de former les entreprises*, explique Victor Ferreira, directeur du CD2E. *Nous avons également une vision prospective. Cela fait partie de notre ADN* ». Ainsi, après avoir démontré qu'il était possible de mettre en œuvre des éco-matériaux sur une rénovation basse consommation de logements type du bassin minier (Projet Réhafutur 2), le CD2E accompagne aujourd'hui les bailleurs sociaux et les entreprises dans le cadre de l'Engagement du renouveau pour le bassin minier (ERBM). Un programme ambitieux qui vise à métamorphoser le territoire et à rénover près de 23 000 logements. Objectif : améliorer la performance énergétique de ces véritables « *passoires thermiques* » pour tendre vers la norme BBC...



PAYS DE BULLY

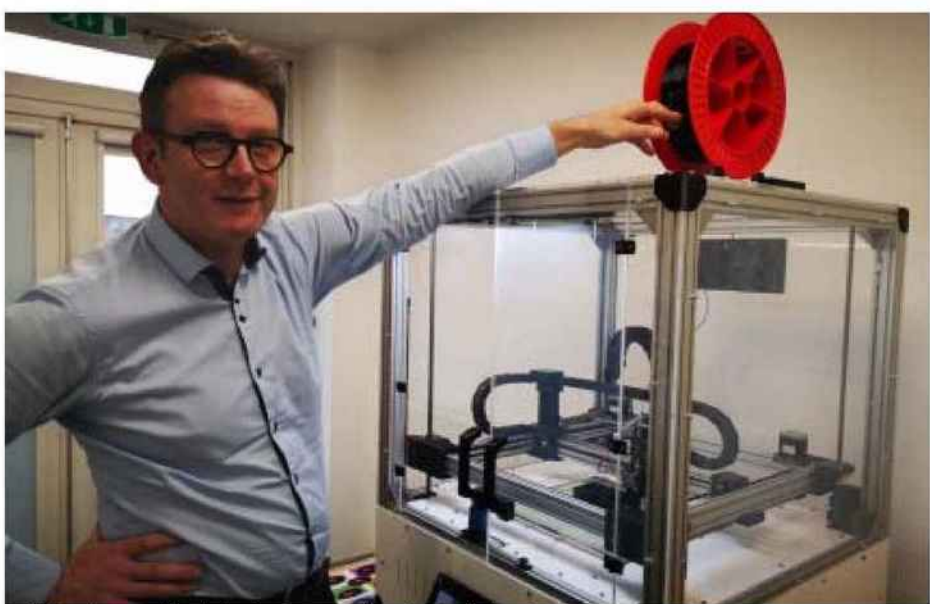
INNOVATION

Du mobilier urbain réalisé sans déchet

LOOS-EN-GOHELLE Patrick Gaspard crée à partir d'imprimante 3D des pièces automobiles en plastique recyclé. Son objectif : développer son idée de mobilier urbain et le proposer aux collectivités

Patrick Gaspard travaille à la base 11/19, dans la pépinière d'entreprises depuis avril 2019. Il y fabrique des objets pour automobile avec six imprimantes 3D. « J'ai confectionné un fil en plastique, ce qui permet de créer des objets sans déchet, sans surplus de plastique », précise Patrick Gaspard, 48 ans. Il a été sélectionné comme lauréat de l'accélérateur Rev3, un dispositif permettant de mettre en avant les idées novatrices d'entrepreneur. « J'ai connu ceci grâce au bouche-à-oreille, mais j'étais au courant déjà de la démarche de la Troisième révolution industrielle. C'est une reconnaissance pour ce que je fais et c'est aussi bien pour se faire connaître », sourit-il.

DU PLASTIQUE DE NOS POUBELLES
 Avec le CD2E, également présent à la base 11/19, et d'autres partenaires, Patrick Gaspard développe le plastique recyclé. « On prend le plastique de nos poubelles, on le mélange avec du sédiment – c'est comme du sable – et on en fait des petites billes de plastique bio-sourcé



Patrick Gaspard a pour ambition d'embaucher cinq personne d'ici trois ans et dix, dans cinq ans.



donc. » Pour l'instant, Patrick Gaspard gagne sa vie en travaillant avec des sites automobiles comme PSA (groupe de constructeur automobile mondial), et différents carrossiers. Il travaille aussi avec d'autres concepteurs. « J'ai aidé pour une base en béton pour les parkings, j'ai créé la petite pièce qui permet l'infiltration des eaux et ne pas gêner les personnes à mobilité réduite ». L'idée qu'il voudrait concrétiser, c'est le mobilier urbain en plastique recyclé. « Pour ça j'ai besoin d'imprimantes 3D de trois mètres sur trois, mais c'est très cher. Je recherche en ce moment les subventions et financement pour pouvoir démarrer le projet », explique Patrick Gaspard. « L'avantage c'est que l'on peut créer ce que l'on veut, avec les couleurs ou l'épaisseur que l'on veut, et surtout en circuit court ! », là est aussi l'importance du projet. Patrick Gaspard y croit dur comme fer, le projet devrait être lancé d'ici fin 2020, début 2021. Et il sera ainsi prêt à « imprimer votre ville », comme il le dit si bien. ■ LUCILE HARBART



La métropole lilloise veut dynamiser l'utilisation du BIM dans les marchés publics



Diffuser les usages, clarifier le cadre juridique, élaborer une charte commune ou bien encore multiplier les formations, autant d'idées qui ont émergé lors d'un atelier-débat organisé par le CD2E le 4 février à Lille.

Acheteurs locaux, AMO, architectes et entrepreneurs se sont réunis, le 4 février, dans les locaux de la métropole européenne de Lille pour parler BIM dans la commande publique. Avec un objectif clair : identifier les leviers à actionner pour encourager la pratique de cet outil.

Mettre en avant les usages

Dès le début des échanges, les premiers freins au développement du BIM dans les marchés publics sont identifiés. En premier lieu, le manque de connaissance. « **Il y a encore beaucoup d'imaginaire autour d'une telle démarche** », explique Pierric Jourdain, consultant bâtiment durable et numérique au centre de développement des éco-entreprises (CD2E), en charge de l'animation de la journée. « Parfois, cela vient de l'artisan qui s' imagine devoir faire de la maquette numérique alors que ce n'est pas ce qu'on lui demande, parfois c'est l'architecte qui a peur de perdre la propriété de son chef d'œuvre. »

www.lemoniteur.fr

Pays : France

Dynamisme : 28



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Autre obstacle jugé tout aussi important par les participants : le prisme par lequel est perçu le BIM. « Trop souvent, **les acteurs s'arrêtent à la maquette numérique en 3D en tant qu'outil, et ne perçoivent pas les usages qui peuvent en être faits** », a fortiori la valeur ajoutée de son utilisation telle que l'analyse en coût global », résume Anthony Delabroy, responsable achats publics durables au [CD2E](#), et co-animateur. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants ont noté la résistance naturelle aux changements comme source de blocage. « Sortir d'un processus classique, habituel, demande un accompagnement à la conduite du changement », commente Pierric Jourdain.

Élaboration d'une charte BIM commune

Les participants ont pu faire part de leurs souhaits. Certains ont insisté sur **l'importance d'élaborer d'une charte BIM** générale pour remédier à l'absence d'uniformisation et de standardisation des pratiques. Une clarification du cadre juridique est aussi vivement encouragée. L'idée serait de mettre à disposition des acheteurs publics des clauses types à insérer dans les marchés, permettant de définir les responsabilités de chacun. Enfin, **les entreprises aimeraient que les maîtres d'ouvrages mettent à leur disposition une maquette BIM.**

A noter qu'un groupe de travail a été constitué par le [CD2E](#) ayant pour objectif **la création d'un nouveau guide pratique sur le sujet** .



La métropole lilloise veut dynamiser l'utilisation du BIM dans les marchés publics



Diffuser les usages, clarifier le cadre juridique, élaborer une charte commune ou bien encore multiplier les formations, autant d'idées qui ont émergé lors d'un atelier-débat organisé par le CD2E le 4 février à Lille.

Acheteurs locaux, AMO, architectes et entrepreneurs se sont réunis, le 4 février, dans les locaux de la métropole européenne de Lille pour parler BIM dans la commande publique. Avec un objectif clair : identifier les leviers à actionner pour encourager la pratique de cet outil.

Mettre en avant les usages

Dès le début des échanges, les premiers freins au développement du BIM dans les marchés publics sont identifiés. En premier lieu, le manque de connaissance. « **Il y a encore beaucoup d'imaginaire autour d'une telle démarche** », explique Pierric Jourdain, consultant bâtiment durable et numérique au centre de développement des éco-entreprises (CD2E), en charge de l'animation de la journée. « Parfois, cela vient de l'artisan qui s' imagine devoir faire de la maquette numérique alors que ce n'est pas ce qu'on lui demande, parfois c'est l'architecte qui a peur de perdre la propriété de son chef d'œuvre. »

www.lemoniteur.fr

Pays : France

Dynamisme : 28



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Autre obstacle jugé tout aussi important par les participants : le prisme par lequel est perçu le BIM. « Trop souvent, **les acteurs s'arrêtent à la maquette numérique en 3D en tant qu'outil, et ne perçoivent pas les usages qui peuvent en être faits** », a fortiori la valeur ajoutée de son utilisation telle que l'analyse en coût global », résume Anthony Delabroy, responsable achats publics durables au CD2E, et co-animateur. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants ont noté la résistance naturelle aux changements comme source de blocage. « Sortir d'un processus classique, habituel, demande un accompagnement à la conduite du changement », commente Pierric Jourdain.

Élaboration d'une charte BIM commune

Les participants ont pu faire part de leurs souhaits. Certains ont insisté sur **l'importance d'élaborer d'une charte BIM** générale pour remédier à l'absence d'uniformisation et de standardisation des pratiques. Une clarification du cadre juridique est aussi vivement encouragée. L'idée serait de mettre à disposition des acheteurs publics des clauses types à insérer dans les marchés, permettant de définir les responsabilités de chacun. Enfin, **les entreprises aimeraient que les maîtres d'ouvrages mettent à leur disposition une maquette BIM.**

A noter qu'un groupe de travail a été constitué par le CD2E ayant pour objectif **la création d'un nouveau guide pratique sur le sujet** .



ACTUALITÉS

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCO-ENTREPRISES
À LOOS-EN-GOHELLE**

DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT

Le Cd2e propose des formations aux acteurs de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, qu'ils soient salariés de PME et grands groupes, ou élus de collectivités.

Guillaume CUGIER



© Florine WALLYN

des particuliers, sauf dans des cas bien précis. «Il nous arrive de former certains demandeurs d'emploi. On peut être un expert et se retrouver sans emploi, nous considérons dans ce cas qu'il s'agit de professionnels, ils peuvent donc avoir accès à nos formations», précise-t-elle. Le cas typique est par exemple, une entreprise du bâtiment qui souhaite se spécialiser, avoir une expertise dans un domaine ou encore faire monter en compétence ses salariés. «Certaines de nos formations permettent d'obtenir des habilitations particulières et permettre aux entreprises de répondre à des marchés spécifiques». Le Cd2e est par exemple le relais régional de la RFCP (Réseau français de la construction paille).

Pendant trois jours, les stagiaires appréhendent le chanvre, ses propriétés physiques et apprennent à le mettre en oeuvre.

Une des missions du Cd2e consiste à dispenser de la formation, à destination des acteurs des secteurs balayés par le centre de développement des éco-entreprises. Cette activité de formation a connu une réelle accélération en 2014. «Nos formations s'adressent essentiellement aux professionnels, qui sont notre cœur de cible. Nous entendons par professionnels, toutes les entreprises petites, moyennes ou grandes, mais aussi les élus, les collectivités, les bailleurs sociaux», résume Sylvie Daenens, responsable formation. Le Cd2e intervient également auprès des acteurs engagés, tels que les espaces Information énergie, la DREAL et pour faire simple, tous les acteurs qui vont graviter autour de leurs thématiques. D'une manière générale, le Cd2e n'intervient pas auprès

UN PROGRAMME COMPLET

Organisme de formation agréé et référencé Datadock, le Cd2e propose différents parcours de formation en lien direct avec ses domaines d'expertise et bien évidemment lié à l'écotransition dans les Hauts-de-France. Rien que sur l'année 2019, le Cd2e a organisé 21 sessions de formation auprès de 151 professionnels. Le programme de l'année 2020 est encore en cours d'élaboration et s'écrit au fil de l'eau. Il est malgré tout d'ores et déjà assez complet et propose les formations les plus classiques que les professionnels attendent. Parmi ces formations, des sessions sur le Cycle de vie des matériaux, l'écoconstruction ou encore les énergies renouvelables. «Notre volonté est de répondre



© Florine WALLYN

La formation chanvre a connu un réel coup d'accélérateur depuis quelques mois.

aux demandes et aux attentes du marché pour proposer les formations les plus pertinentes possible. Nous sommes sur un secteur de niche et faisons de la formation innovante, résume la responsable formation du Cd2e. Soit la formation est nécessaire, mais n'existe pas en région, dans ce cas elle est amenée en région. Soit, elle est issue d'une demande en fonction d'un marché, d'une évolution réglementaire, de projets qui vont se faire en région.» Nouveauté pour l'année 2020, une série de formations dédiées à l'achat public durable. «Nous allons proposer quatre formations sur le sourcing achats, l'accès à la commande publique, le mémoire technique et la négociation.»

FORMATION CHANVRE

Lorsque Maisons et cités, dans le cadre de l'ERBM, met un coup d'accélérateur à la rénovation des anciens logements miniers, le Cd2e apparaît comme un élément essentiel dans la formation des salariés des entreprises qui interviennent sur les logements. «Nous proposons déjà depuis quelques années, la formation sur le béton de chanvre, à raison

d'une session tous les ans ou tous les deux ans, en fonction de la demande. Le marché de l'ERBM et l'implication de Maisons et cités sur la thématique de l'isolation au béton de chanvre a augmenté l'appétence pour ces formations. Les artisans ont bien compris que s'ils ne se formaient pas, ils ne pourraient pas accéder à ces marchés», indique Sylvie Daenens.

Une première session de formation était programmée, elle avait lieu fin novembre sur Lillers. Une seconde vient d'être organisée fin janvier. «Nous travaillons actuellement avec construire en chanvre, à la coécriture d'un module de formation pour les maîtres d'oeuvre», conclut la responsable formations. La formation se déroule sur deux ou trois jours consécutifs, les stagiaires apprennent d'abord les fondamentaux du chanvre, pour découvrir comment vit le matériau et ses caractéristiques. La troisième journée est dédiée à la mise en oeuvre d'enduit de béton de chanvre et projection.

Le programme complet des formations dispensées par le Cd2e est disponible dans la section nos services sur le site internet www.cd2e.com.

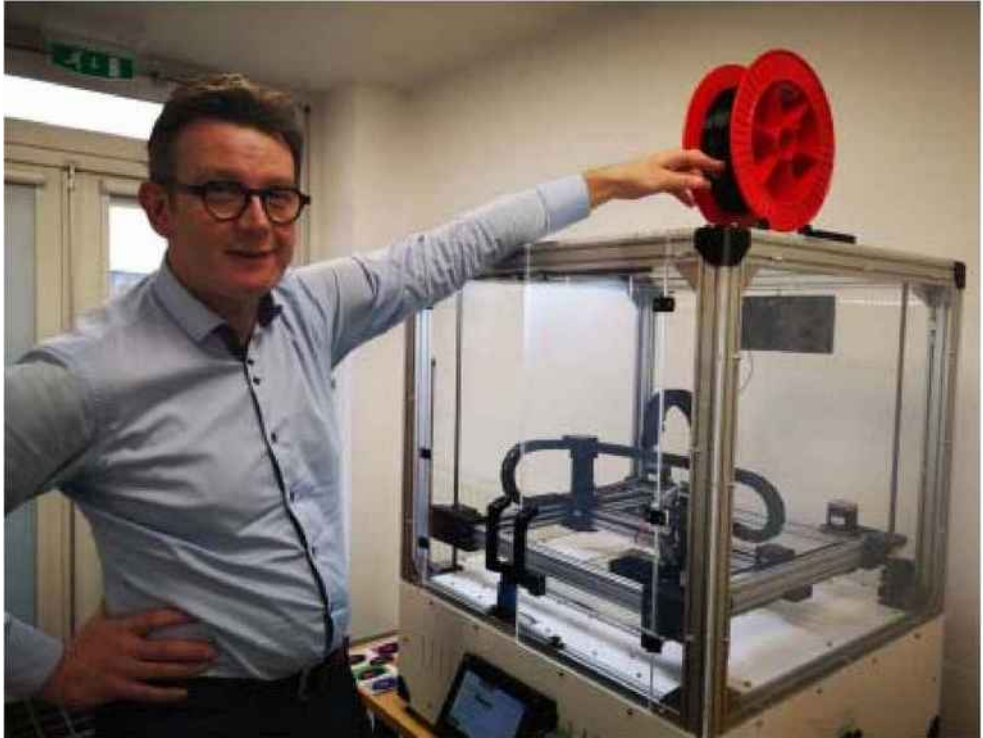


ARRAGEOIS

INNOVATION

Patrick Gaspard fait du mobilier urbain mais sans produire de déchets

FRESNOY-EN-GOHELLE Patrick Gaspard crée à partir d'imprimantes 3D des pièces automobiles en plastique recyclé. Son objectif : développer son idée de mobilier urbain



Patrick Gaspard a pour ambition d'embaucher cinq personnes d'ici trois ans et dix, dans cinq ans.



Patrick Gaspard travaille à la base 11/19, dans la pépinière d'entreprises, depuis avril 2019. Il y fabrique des objets pour automobile avec six imprimantes 3D. *« J'ai confectionné un fil en plastique, ce qui permet de créer des objets sans déchet, sans surplus de plastique »,* précise Patrick Gaspard, 48 ans.

Il a été sélectionné comme lauréat de l'accélérateur Rev3, un dispositif permettant de mettre en avant les idées novatrices d'entrepreneurs. *« J'ai connu ceci grâce au bouche-à-oreille, mais j'étais au courant déjà de la démarche de la Troisième révolution industrielle. C'est une reconnaissance pour ce que je fais et c'est aussi bien pour se faire connaître »,* sourit-il.

DU PLASTIQUE DE NOS POUBELLES

Avec le CD2E, également présent à la base 11/19, et d'autres partenaires, Patrick Gaspard développe le plastique recyclé. *« On prend le plastique de nos poubelles, on le mélange avec du sédiment – c'est comme du sable – et on en fait des petites billes de plastique, bio-sourcé donc. »*

Pour l'instant, Patrick Gaspard gagne sa vie en travaillant avec des sites automobiles comme PSA (groupe de constructeur automo-

bile mondial), et différents carrossiers.

« C'est une reconnaissance pour ce que je fais et c'est aussi bien pour se faire connaître. »

Il travaille aussi avec d'autres concepteurs. *« J'ai aidé pour une base en béton pour les parkings, j'ai créé la petite pièce qui permet l'infiltration des eaux et ne pas gêner les personnes à mobilité réduite ».*

L'idée qu'il voudrait concrétiser, c'est le mobilier urbain en plastique recyclé. *« Pour ça, j'ai besoin d'imprimantes 3D de trois mètres sur trois, mais c'est très cher. Je recherche en ce moment les subventions et financements pour pouvoir démarrer le projet »,* explique Patrick Gaspard. *« L'avantage, c'est que l'on peut créer ce que l'on veut, avec les couleurs ou l'épaisseur que l'on veut, et surtout en circuit court ! »,* là est aussi l'importance du projet. Patrick Gaspard y croit dur comme fer, le projet devrait être lancé d'ici fin 2020, début 2021. Et il sera ainsi prêt à *« imprimer votre ville »*, comme il le dit si bien. ■ LUCILE HARBART



Fourmies

25 OUVRIERS FORMÉS À L'ISOLATION Le chantier de l'école Aragon est exemplaire

TRAVAUX L'école Aragon est en cours d'agrandissement, avec un nouveau bâtiment hautement performant du point de vue de l'isolation et de la consommation énergétique. C'était une volonté de la Ville, les entreprises qui interviennent sur le chantier en profitent pour former leurs ouvriers aux nouvelles techniques d'isolation.



Formation

Ce mardi, le maire Mickaël Hiraux a effectué une visite des modules installés dans le but de former les ouvriers.





Quand le chantier de construction d'une école devient lui-même un chantier-école. C'est ainsi qu'on pourrait résumer les travaux en cours à Trieux, en vue du regroupement des écoles Aragon et Mendès-France. Pour rappel, les deux écoles resteront des entités séparées. Toutefois, en juin 2020, celles-ci devraient être regroupées sur le même site, à l'école Aragon, où une extension de 1 000 m² comptant quatre nouvelles salles de classe,

est en cours de construction. Le chantier se chiffre à près de 4 millions d'euros.

Fidèle à sa politique de Troisième révolution industrielle (TRI), la Ville a commandé un bâtiment à la pointe des performances énergétiques : triple vitrage, isolation des murs, panneaux solaires sur la toiture... L'occasion rêvée donc, pour former des ouvriers aux techniques innovantes d'isolation thermique.

De ce fait, quand la Ville a lancé son marché de maîtrise d'œuvre, elle y a inclus une

**Nicolas
Lebrun**

Chargé de
projet bâtiment
à Cambrésis

Emploi



L'intérêt, c'est de faire monter en compétences les entreprises et leurs ouvriers, qu'ils soient salariés, apprentis ou en insertion. On délivre une attestation d'assiduité qui peut être mise en avant sur un CV par exemple. La formation est délivrée clé en main.



clause de formation intégrée au travail (FIT). Ainsi, depuis lundi et jusqu'à la fin du mois de février, 25 ouvriers travaillant sur le chantier et appartenant à plusieurs corps de métiers (maçons, couvreurs, électriciens, charpentiers...) auront droit à une formation sur la thématique de l'étanchéité à l'air, délivrée par l'organisme CREFAB. Cette formation comporte des créneaux dédiés à la théorie d'une part et à la pratique d'autre part. Elle est entièrement effectuée sur place, dans des bâtiments modulaires

installés pour l'occasion. Elle ne perturbe donc pas la bonne marche du chantier et les ouvriers n'ont pas besoin de quitter leur lieu de travail pour y prendre part. Les participants ont été sélectionnés sur la base du volontariat par leurs entreprises. La formation est mise en œuvre grâce à un partenariat entre le GIP Réussir en Sambre-Avesnois, Cambrésis emploi, Constructys (financeur) et le CD2E (Centre de développement des éco-entreprises).

Antoine Pisano



INNOVATIONS & TERRITOIRES

Environnement

Un engagement fort pour la valorisation des sédiments

**Métropole européenne de Lille (Nord) 90 communes
1,14 million d'hab.**

Dans le cadre d'une démarche initiée par la région, la métropole a testé deux filières de traitement des déchets.

Compétente sur l'assainissement, le pluvial, les voies d'eau et la Gemapi (*), la métropole européenne de Lille (MEL) est chargée d'un gisement de sédiments conséquent. Classés majoritairement non inertes et non dangereux, ces déchets sont aujourd'hui évacués vers des installations dédiées. Mais la forte augmentation des coûts de stockage a incité l'interco à étudier de près leur valorisation. En tant qu'aménageur du territoire, elle pourrait disposer, par ce biais, de matériaux alternatifs aux ressources naturelles. «Entre la résorption des pollutions historiques des canaux et l'exercice de nos compétences, nous sommes clairement dans une logique d'opportunité», juge Sébastien Leprêtre, vice-président de la MEL, chargé de l'assainissement et de la Gemapi.

compactant intégrant jusqu'à 20 % de sédiments à la place des granulats a été élaboré et testé en juin 2019 à Bondues, sur un chantier de remblais d'assainissement. «L'utilisation d'un coulis en remblais permet de réduire la largeur des tranchées», souligne Nicolas Prud'Homme, responsable

«Comparés au ballast, classiquement utilisé pour remplir nos chaussées réservoirs, les hydrocyls recyclés retiennent deux fois plus d'eau et nécessitent moins de travaux de terrassement», expose l'ingénieur. La MEL, associée au fabricant régional Lib, a mené deux chantiers tests en 2019, l'un sous un parking à Tourcoing, l'autre sous une gare de bus et un parking à Leers. La performance de ces matériaux recyclés sera

Budget
2 M€ HT.

Contact

Nicolas Prud'Homme, responsable de la conduite d'opérations et de travaux neufs à la direction de l'eau et de l'assainissement, nprudhomme@lillemetrople.fr



«L'utilisation d'un coulis en remblais permet de réduire la largeur des tranchées.»

Nicolas Prud'Homme, responsable de la conduite d'opérations et de travaux neufs au sein de la direction de l'eau et de l'assainissement

de la conduite d'opérations et de travaux neufs au sein de la direction de l'eau et de l'assainissement de la MEL.

En parallèle, des hydrocyls ont été fabriqués dans une formulation qui remplace jusqu'à 15 % de sable par des sédiments. Ces modules creux en béton préfabriqué sont utilisés sous les voiries pour absorber la pluie et limiter les inondations.

suivie pendant un an dans le cadre du protocole fixé par Sédimatériaux.

INDUSTRIALISATION EN VUE

Mais l'initiative va plus loin. Elle s'insère dans la création d'une boucle locale d'économie circulaire. Voies navigables de France (VNF), dans le cadre de sa stratégie de valorisation des sédiments fluviaux Alluvio,

envisage de construire d'ici à 2021 une plateforme de transit ouverte à différents gisements sur le territoire de la MEL.

Les industriels de la valorisation pourront s'y approvisionner via un ticket de 10 à 15 euros la tonne versée par VNF. La MEL sera producteur et donneur d'ordre pour activer la commande publique sur la valorisation. «Le point essentiel pour le développement des filières était de réussir à obtenir des matériaux recyclés au même coût et de même norme. Ce sera le cas. Ensuite, ouvrir nos cahiers des charges aux recyclés est une formalité technique. Il faut surtout l'envie d'innover», juge Nicolas Prud'Homme. ●

Alexandra Delmolino

(*) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

Dès 2013, la métropole a donc rejoint les partenaires de la démarche régionale Sédimatériaux (lire ci-contre). Avec l'Institut Mines-Télécom de Lille Douai et le bureau d'étude Néo-Eco, elle a monté deux filières de valorisation en travaux publics (assainissement et voirie) au sein du projet «Sédimel». Un coulis auto-

Sédimatériaux vise la gestion durable à terre

La démarche Sédimatériaux a été lancée en 2009 par les Hauts-de-France avec le

ministère de la Transition écologique et solidaire, la préfecture de région, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) et l'Institut Mines-Télécom de Lille-Douai. Elle vise à développer les filières de valorisation des sédiments de dragage fluviaux et portuaires. Dix filières ont été lancées dans la région, onze chan-

tiers expérimentaux menés et huit sont en cours de montage. Elle implique la caractérisation des sédiments et des études de laboratoire et de terrain. «Avec l'interdiction du clapage en mer prévue en 2025, la bascule vers l'industrialisation des filières est proche», estime Victor Ferreira, directeur du CD2E. Reste à voir comment sera encadrée la sortie des sédiments du statut de déchet prévue par arrêté.



Un engagement fort pour la valorisation des sédiments



Dans le cadre d'une démarche initiée par la région, la métropole européenne de Lille a testé deux filières de traitement des déchets.

[Métropole européenne de Lille, Nord, 90 communes, 1,14 million d'hab.] Compétente sur l'assainissement, le pluvial, les voies d'eau et la Gemapi, la MEL est chargée d'un gisement de sédiments conséquent. Classés majoritairement non inertes et non dangereux, ces déchets sont aujourd'hui évacués vers des installations dédiées. Mais la forte augmentation des coûts de stockage a incité l'interco à étudier de près leur valorisation. En tant qu'aménageur du territoire, elle pourrait disposer, par ce biais, de matériaux alternatifs aux ressources naturelles. « Entre la résorption des pollutions historiques des canaux et l'exercice de nos compétences, nous sommes clairement dans une logique d'opportunité », juge Sébastien Leprêtre, vice-président de la MEL, chargé de l'assainissement et de la Gemapi.

Assainissement et voirie

Dès 2013, la métropole a donc rejoint les partenaires de la démarche régionale Sédimatériaux (lire ci-dessous). Avec l'Institut Mines-Télécom de Lille Douai et le bureau d'étude Néo-Eco, elle a monté deux filières de valorisation en travaux publics (assainissement et voirie) au sein du projet « Sédimel ». Un coulis autocompactant intégrant jusqu'à 20 % de sédiments à la place des granulats a été élaboré et testé en juin 2019 à Bondues, sur un chantier de remblais d'assainissement. « L'utilisation d'un coulis en remblais permet de réduire la largeur des tranchées », souligne Nicolas Prud'Homme, responsable de la conduite d'opérations et de travaux neufs au sein de la direction de l'eau et de l'assainissement de la MEL.

En parallèle, des hydrocyls ont été fabriqués dans une formulation qui remplace jusqu'à 15 % de sable par des sédiments. Ces modules creux en béton préfabriqué sont utilisés sous les voiries pour absorber la pluie et limiter les inondations. « Comparés au ballast, classiquement utilisé pour remplir nos chaussées réservoirs, les hydrocyls recyclés retiennent deux fois plus d'eau et nécessitent moins de travaux de terrassement », expose l'ingénieur. La MEL, associée au fabricant régional Lib, a mené deux chantiers tests en 2019, l'un sous



[Visualiser l'article](#)

un parking à Tourcoing, l'autre sous une gare de bus et un parking à Leers. La performance de ces matériaux recyclés sera suivie pendant un an dans le cadre du protocole fixé par Sédimatériaux.

Industrialisation en vue

Mais l'initiative va plus loin. Elle s'insère dans la création d'une boucle locale d'économie circulaire. Dans le cadre de sa stratégie de valorisation des sédiments fluviaux Alluvio, VNF envisage de construire, d'ici à 2021, une plateforme de transit ouverte à différents gisements sur le territoire de la MEL.

Les industriels de la valorisation pourront s'y approvisionner via un ticket de 10 à 15 euros la tonne versée par VNF. La MEL sera producteur et donneur d'ordre pour activer la commande publique sur la valorisation. « Le point essentiel pour le développement des filières était de réussir à obtenir des matériaux recyclés au même coût et de même norme. Ce sera le cas. Ensuite, ouvrir nos cahiers des charges aux recyclés est une formalité technique. Il faut surtout l'envie d'innover », juge Nicolas Prud'Homme.

Contact : Nicolas Prud'Homme, responsable de la conduite d'opérations et de travaux neufs à la direction de l'eau et de l'assainissement, nprudhomme@lillemetrople.fr

Focus

Sédimatériaux vise la gestion durable à terre

La démarche Sédimatériaux a été lancée en 2009 par les Hauts-de-France avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, la préfecture de région, le CD2E et l'Institut Mines-Télécom de Lille-Douai. Elle vise à développer les filières de valorisation des sédiments de dragage fluviaux et portuaires. Dix filières ont été lancées dans la région, onze chantiers expérimentaux menés et huit sont en cours de montage. Elle implique la caractérisation des sédiments et des études de laboratoire et de terrain. « Avec l'interdiction du clapage en mer prévue en 2025, la bascule vers l'industrialisation des filières est proche », estime Victor Ferreira, directeur du CD2E. Reste à voir comment sera encadrée la sortie des sédiments du statut de déchet prévue par arrêté.



Fourmies et autour

25 OUVRIERS FORMÉS À L'ISOLATION

Le chantier de l'école Aragon est exemplaire

FOURMIES L'école Aragon est en cours d'agrandissement, avec un nouveau bâtiment hautement performant du point de vue de l'isolation et de la consommation énergétique. C'était une volonté de la Ville, les entreprises qui interviennent sur le chantier en profitent pour former leurs ouvriers aux nouvelles techniques d'isolation.



Formation

Mardi 18 février, le maire Mickaël Hiraux a effectué une visite des modules installés dans le but de former les ouvriers.

Quand le chantier de construction d'une école devient lui-même un chantier-école. C'est ainsi qu'on pourrait résumer les travaux en cours à Trieux, en vue du regroupement des écoles Aragon et Mendès-France. Pour rappel, les deux écoles resteront des entités séparées. Toutefois, en juin 2020, celles-ci devraient être regroupées sur le même site, à l'école Aragon, où une extension de 1 000 m² comptant quatre nouvelles salles de classe, est en cours de construction. Le chantier se chiffre à près de 4 millions d'euros.

Fidèle à sa politique de Troisième révolution industrielle (TRI), la Ville a commandé un bâtiment à la pointe des performances énergétiques : triple vitrage, isolation des murs, panneaux solaires sur la toiture... L'occasion rêvée donc, pour former des ouvriers aux techniques innovantes d'isolation thermique. De ce fait, quand la Ville a lancé son marché de maîtrise d'œuvre, elle y a inclus une clause de formation intégrée au travail (FIT). Ainsi, depuis lundi et jusqu'à la fin du mois de fé-

Nicolas Lebrun
Chargé de
projet bâtiment
à Cambrésis
Emploi



L'intérêt, c'est de faire monter en compétences les entreprises et leurs ouvriers, qu'ils soient salariés, apprentis ou en insertion. On délivre une attestation d'assiduité qui peut être mise en avant sur un CV par exemple. La formation est délivrée clé en main.

vrier, 25 ouvriers travaillant sur le chantier et appartenant à plusieurs corps de métiers (maçons, couvreurs, électriciens, charpentiers...) auront droit à une formation sur la thématique de l'étanchéité à l'air, délivrée par l'organisme CREFAB. Cette formation comporte des créneaux dédiés à la théorie d'une part et à la pratique d'autre part. Elle est entièrement effectuée sur place, dans des bâtiments modulaires installés pour l'occasion. Elle ne perturbe donc pas la bonne marche du chantier et les

ouvriers n'ont pas besoin de quitter leur lieu de travail pour y prendre part. Les participants ont été sélectionnés sur la base du volontariat par leurs entreprises. La formation est mise en œuvre grâce à un partenariat entre le GIP Réussir en Sambre-Avesnois, Cambrésis emploi, Constructys (financier) et le CD2E (Centre de développement des éco-entreprises).

Antoine Pisano



L'agenda du solaire PV et/ou thermique

L'Echo du Solaire vous propose une sélection non exhaustive des **manifestations** se tenant en 2020. En raison du coronavirus, les manifestations peuvent toutefois être annulées ou reportées sans préavis. Ainsi, par exemple, **PV CellTech**, qui devait se tenir en Malaisie les 10 et 11 mars vient d'être reprogrammé les 28 et 29 avril. Prudence donc avec les dates affichées.

Mars 2020

3 au 5 mars 2020 : **Solaire Thermique RGE Etudes**, formation **CD2e** dans le cadre de la mission annuelle **Ademe Région** avec le soutien de l' **Institut national de l'énergie solaire** (INES), Lille (France).

3 au 5 mars 2020 : **Intersolar Middle East**, Dubai (EAU).

5 mars 2020 : "**Comment développer les communautés énergétiques en France ?**", petit-déjeuner Pro Hespul, Paris ou web-conférence (France).

10 mars 2020 : "**Comment accélérer la croissance du solaire en France**", Webinaire Finergreen (France).

24 mars 2020 : "**Le bouclage dans les installations de chaleur solaire collective**", webinaire SOCOL pour tout savoir sur la valorisation du solaire sur le bouclage ECS introduite dans le Fonds Chaleur 2020.

18 et 19 mars 2020 : **Rencontres Electronique Imprimée**, Afelim, Paris (France).

25 mars 2020 : **Transition énergétique en Europe: chaînes de valeur et politiques industrielles**, conférence **OFATE**, Paris (France).

25 mars 2020 : **SolarPower Summit : Solar Powering the European Green Deal**, Bruxelles (Belgique).

Avril 2020

28 et 29 avril 2020 : **PV CellTech**, Malaisie.

29 et 30 avril 2020 : **Solar Summit 2020**, Phoenix/Arizona (États-Unis).

Mai 2020

5 et 6 mai 2020 : **Euroheat & Power Conference**, Bruxelles (Belgique).

13 et 14 mai 2020 : **12e édition de The Solar Future NL**, Solarplaza, Utrecht (Pays-Bas).

14 mai 2020 : **Grandes centrales PV au sol: entre compétitivité et aménagement du territoire**, conférence **OFATE**, Berlin (Allemagne).

28 mai 2020 : **The Solar Future France**, Paris (France). *La deuxième conférence Solarplaza dédiée à l'énergie solaire en France.*

Juin 2020



17 au 19 juin 2020 : **Intersolar Europe** , Munich (Allemagne).

18 juin 2020 : **Centrales PV en fin de contrat d'achat : poursuite d'exploitation, démantèlement et recyclage** , conférence **OFATE** dans le cadre d' **Intersolar Europe** , Munich (Allemagne).

23 au 26 juin 2020 : **49th Annual National Solar Conference, ASES Solar 20/20 Renewable Energy Vision** , Washington D.C. (États-Unis). L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 14 janvier 2020.

Au-delà ...

26 au 28 août 2020 : **AgriVoltaics2020** , Palais des Rois de Majorque, Perpignan (France). Voir également **notre article**

7 au 11 septembre 2020 : **EU PVSEC 2020** , Lisbonne (Portugal). L'appel à présentations est ouvert, cliquer **ici**

[SAVE THE DATE] 3 décembre 2020 : **Le photovoltaïque au service du consommateur : nouvelles offres & nouveaux marchés** , conférence **OFATE** , Paris (France).

L'agenda du green business

En raison de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, de nombreux événements prévus dans les prochaines semaines sont annulés ou reportés. Les événements de mars et avril mentionnés ci-dessous sont toujours prévus à la date du 6 mars. Nous avons intégré le cas échéant les informations sur les reports ou les annulations communiquées par les organisateurs.

Événement partenaire



Mars

10

Webinaire : « Concilier préservation de l'environnement et usages de la mer dans les projets d'énergie marine renouvelable », RespectOcean

11

E5T Université d'Hiver 2ème édition : Ports & transport maritime : nouvelles routes-nouvelles énergies , E5T, Dunkerque (Nord)

12

Soirée des 10 ans Commission Climat , France Invest, Paris : présentation du bilan 2019 des levées de fonds dans les Cleantech et du bilan 2009-2019, avec les données de GreenUnivers
Forum industriel de la récupération d'énergie 2020 , CETIAT, Paris

Conférence sur le démantèlement et recyclage des éoliennes , OFATE, Berlin (Allemagne)

13

Conférence : Nouveautés réglementaires environnement de l'année 2019 , Alsape, Saint-Etienne (Loire)


[Visualiser l'article](#)

- 17 Conférence franco-allemande : Efficacité énergétique dans les bâtiments en France et en Allemagne , AHK, Paris
La semaine de l'innovation transport et logistique 2020 , Reed Expositions France, Paris **Nouvelles dates : 16 – 19 juin**
- 23 Hackathon RenovAction sur la rénovation énergétique , GreenTech Verte, Paris
11th Edition of International Conference on Biofuels and Bioenergy , Londres (Royaume-Uni)
- 24 Journées techniques nationales : Reconvertir les friches polluées , ADEME, Paris
Symposium : 200e anniversaire de la naissance d'Edmond Becquerel , Le comité du prix Becquerel, Paris **Reporté à une date ultérieure**
Conférence : JRI Biogaz méthanisation 2020 , ATEE, Toulouse
Webinaire : Présentation Concours d'innovation i-Nov , ADEME
Happy Blue , Pôle Mer Bretagne Atlantique, Brest (Finistère)
- 25 SolarPower Summit 2020 , Solar power Europe, Bruxelles (Belgique)
Conférence sur les chaînes de valeur de la transition énergétique , OFATE, Paris
- 26 Le monde nouveau 2020 , Perpignan (Pyrénées-Orientales)
Energy Class Factory : Répondre à vos besoins de performance énergétique , Paris **Nouvelle date : 9 juin**
- 27 Trail solidaire des EnR 2020 , Synergie solaire, Marseille
- 31 **3e Forum Européen Energy for Smart Mobility , Capenergies et GreenUnivers , Marseille Nouvelles dates : 13 – 14 octobre**
Pro&Mer 2020 , Bretagne Pôle Naval, Lorient (Morbihan)
BIM World Paris 2020 , BIM, Paris **Nouvelles dates : 26 – 27 mai**
- Avril**
2 Forum national des éco-entreprises , Pexé, Paris
Electric Road, le forum expert de la mutation des mobilités , Bordeaux
Conférence sur les bioénergies : les agriculteurs comme acteurs de la transition énergétique , OFATE, Paris


[Visualiser l'article](#)

- 7** Energy Class Factory : Répondre à vos besoins de performance énergétique , Lausanne (Suisse)
Nouvelle date : 24 novembre
Jour E : La TEE au cœur de votre business , Bpifrance, Paris
La technologie comme levier de lutte contre la précarité énergétique , Tenerrdis, Lyon
- 16** Wind Operations Dallas 2020 , Wind Energy Update, Dallas (Etats-Unis)
- 21** PASSI'BAT 2020 , Paris
- 22** Floating Offshore Wind Turbines – FOWT 2020 , Marseille
- 27** 28th European Biomass Conference & Exhibition , EUBCE, Marseille
Formation Solaire Thermique RGE Etudes , **CD2E**, Lille (Hauts-de-France)
- 2** Séminaire sur les procédures de planification et d'autorisation de l'éolien en mer , OFATE, Paris
- 9**
- Mai**
- 12** 6 ème Colloque national photovoltaïque , SER, Paris
- 26** BIM World Paris 2020 , BIM, Paris
- 2** Conférence sur les grandes centrales PV au sol : entre compétitivité et aménagement du territoire , OFATE, Paris
- 7**
- 2** World Impact Summit 2020 , Bordeaux
- 8** 15e édition EVER Monaco 2020
The solar futur France , Solar plaza, Paris
- Juin**
- 3** Le salon du gaz renouvelable , Expobiogaz 2020, Lille **4** 28e sommet Afrique-France, Ville durable , Bordeaux Métropole, Bordeaux
Changements des pratiques sociales et Transitions Energétique et Ecologique , Ademe, Paris **5** Journées Portes Ouvertes des énergies renouvelables , SER – FNCCR **9** Seanergy 2020 , Bluesign, Nantes
Energy Class Factory : Répondre à vos besoins de performance énergétique , Paris
Salon des solutions environnementales du Grand Ouest , ENVIROpro, Anger (Maine-et-Loire) **12** Rallye Glénans Avenir 2020 , Les Glénans, Concarneau (Finistère) **16** La semaine de l'innovation transport et logistique 2020 , Reed Expositions France, Paris
Energy Class Factory : Répondre à vos besoins de performance énergétique , Strasbourg (Bas-Rhin) **18** US Offshore Wind ConfEx , New Energy Update, Boston (Etats-Unis) **19** Positive Investors Forum , Novetic, Paris **2**
3 4 e Assises de l'économie circulaire , Ademe, Paris
2nd Annual Europe Solar + Energy Storage Congress Go Green, Go Digital , Paris
Salon des innovations pour la transition énergétique et environnementale , ISEFI2020, Montrouge (Hauts-de-Seine) **25** Energy Class Factory : Répondre à vos besoins de performance énergétique , Louvain-La-Neuve (Belgique)



L'AQC publie un protocole pour évaluer le confort des bâtiments performants



Couverture du nouveau protocole de l'AQC concernant le confort des bâtiments performants © AQC

AMBIANCE. Afin d'apporter des données quantifiables relatives à la qualité de vie à l'intérieur d'un bâtiment performant, l'Agence qualité construction (AQC) a conçu un Protocole d'appréciation du confort et des ambiances.

L'Agence qualité construction (AQC) se pose de nombreuses questions quant à la qualité de vie au sein d'un bâtiment performant : " *Comment définir les notions d'ambiance et de confort ? Qu'est-ce qu'un bon indicateur ? Comment choisir les critères pour sélectionner ses appareils de mesure ? Quelles sont les étapes d'un bon protocole de mesures ?* ". Pour répondre à ces problématiques, l'AQC a conçu le Protocole d'appréciation du confort et des ambiances. A destination des professionnels, cette nouvelle méthode permet



[Visualiser l'article](#)

d'évaluer les ressentis et les observations directement sur le terrain afin d'apporter des données quantifiables et des informations complémentaires aux audits.

Téléchargeable gratuitement sur le site de l'AQC , ce nouvel outil permet d'évaluer l'impact d'une rénovation avec sa mise en œuvre avant et après les travaux. Il est également utile pour établir des interventions prioritaires. Pour la bonne application de la méthode, l'AQC a ajouté des annexes. Elles sont constituées notamment de modes opératoires pour réaliser les mesures, d'exemples des questionnaires selon la destination du bâtiment et d'un guide de visite et de relevé. Construits par les enquêteurs du Dispositif REX Bâtiment, qui facilite la montée en compétences des acteurs du BTP, ce protocole est le résultat d'une collaboration entre l'AQC, le **Centre de développement des éco-entreprises (CD2E)**, Envirobat Occitanie, le réseau breton bâtiment durable et Ville et aménagement durable, soutenus financièrement par le programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (Pacte) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).



Villeneuve-Seclin et la métropole

Amaury Dufour place l'urbanisme et l'écologie au centre de son projet municipal

L'ancien conseiller délégué aux finances de 40 ans se présente contre le maire sortant pour « stopper la bétonisation rampante » et garder à Cysoing « son esprit village ». Sa liste apolitique compte cinq élus ou anciens élus municipaux.

PAR MARIE VANDEKERKHOVE
villeneuveascq@lavoixdunord.fr

CYSOING. Il a pris ses distances avec le maire sur la liste de qui il avait été élu en 2014. Selon lui, la collaboration n'a pas duré : « *Eric Moal qui était conseiller délégué au budget et moi nous sommes rendu compte après un ou deux ans que nous n'avions pas les mêmes valeurs que Benjamin Dumortier* ». Après avoir refusé de voter le dernier budget, les deux conseillers délégués ont quitté la majorité, en désaccord sur les finances, la gouvernance et l'urbanisme. Et établi une liste « *de renouveau et de rassemblement* », analyse Amaury Dufour qui compte trois anciens élus municipaux, Yves Molina, Bernadette Fontaine et Guy Quenet.

“ Beaucoup de crédits d'investissements ont été fléchés sur le château, peu sur la voirie.”

Avec « Pour Cysoing », ils entendent « stopper la bétonisation rampante » de la commune. Ils proposent d'annuler le projet de six lotissements envisagés par le Plan local d'urbanisme, voté en décembre. Et de privilégier les constructions aux normes exemplaires en matière énergétique et écologique. « *Le maire peut imposer ce type de matériaux* », plaide Amaury Dufour. Sur sa liste, il peut compter sur l'expertise de François-Xavier Callens, directeur adjoint du **CD2E** à Loos-en-Gohelle, spécialiste de l'éco-tran-



Autour d'Amaury Dufour, au centre, les sept premiers de la liste « Pour Cysoing » qui se présente face au maire sortant.

élections MUNICIPALES 2020

LISTE « POUR CYSOING »

Amaury Dufour, Clémence Peton, Éric Moal, Ève Doudelet, Valéry Lequien, Séverine Coquelet, François-Xavier Callens, Hélène Ysebaert, Paul de la Mensbruge, Céline Landler, Valérian Gueluy, Aurélie Gournay, Ludovic Lefebvre, Déborah Martin-Mahé, Dominique Janvier, Nadine Pala, Frank Suhit, Capucine Duthilleul, Bastien Casiez, Arlette Deregnacourt, Antoine Longuepée, Michelle Comes, Jean-Jacques Planchet, Bernadette Lefebvre (Fontaine), Guy Quenet, Émeline Hasser, Yves Molina.

sition. « Ce n'est pas un hasard si le logo de notre liste représente un arbre, forme de la carte de Cysoing », relève Amaury Dufour qui place l'écologie « en colonne vertébrale de notre projet ». Dans les préconisations : la réintroduction d'arbres dans la commune, l'achat de véhicules électriques, la valorisation de chemins de randonnée.

La voirie figure aussi au centre des préoccupations de « Pour Cysoing ». « Beaucoup de crédits d'investissements ont été fléchés sur le château, peu sur la voirie », estime l'ancien conseiller délégué aux finances. D'ailleurs, il entend bien annuler la « coûteuse extension du château ». Et la médiathèque alors ? Elle prendrait ses aises, se-

lon lui, au rez-de-chaussée de l'actuelle mairie. De quoi « garder un lieu de vie sur la place de la République ».

Plus loin, Amaury Dufour entend « remettre la culture à la place qu'elle doit tenir à Cysoing ». En créant notamment un comité des fêtes. Pas oubliés non plus, les sports. Le candidat envisage de solliciter

l'interco Pévèle-Carembault pour financer des équipements parce que selon lui, alors que les clubs attirent des pratiquants de tout le territoire, « ce sont exclusivement les Cysoniens qui en assument la charge ».

Amaury Dufour entend encore développer le conseil municipal des enfants, en ramenant le mandat à un an, « pour permettre à deux fois plus d'enfants d'y participer ». Enfin, il prévoit d'embaucher un deuxième policier municipal. S'il obtient la majorité, il veut lancer un audit financier et juridique de la commune et mettre en place « un comité d'éthique indépendant », saisi sur simple demande de deux membres du conseil municipal. ■



Lens-Liévin-Hénin

Futur hôpital : une enquête publique autour des questions environnementales



Une enquête publique relative au projet est ouverte jusqu'au 2 avril au titre de la loi sur l'eau et du code minier. PH. SÉVERINE COURBE

LENS. Après un premier arrêt signé en février 2018 par le préfet du Pas-de-Calais validant la déclaration d'utilité publique du futur hôpital, vient un nouveau temps administratif presque aussi important. Il concerne la gestion de l'eau et de la production d'énergie. L'eau, d'abord. La réglementation le dit : « Quand la surface du bassin-versant est supérieure à 20 ha, le projet de construction est soumis aux préconisations du code de l'environnement et de la loi sur l'eau », prévient Séverine Rousset, responsable des énergies pour le Groupement hospitalier de territoire de l'Artois. Et c'est bien sûr le cas. Deux forages de pompage vont être créés, ainsi que deux autres de réinjection. Sur site, un ancien forage appartenant à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, a été rétrocédé à l'hôpital. Et quoi de neuf, docteur ? « Dans l'hôpital actuel, les eaux de pluie et les eaux usées sont mélangées et vont vers le réseau ; demain on aura une gestion de



L'eau dite à la parcelle : les eaux de pluie vont être réinfiltrées sur site, grâce à un système de noues. »

MAÎTRISE DES DÉPENSES

Autre enjeu : la géothermie sera la pierre angulaire du réseau d'énergie de l'établissement. Cela représente un investissement conséquent – de plus d'1 M€ – mais « rentabilisé » à moyen terme et très intéressant, ne serait-ce qu'en raison « de l'enjeu crucial de la maîtrise des dépenses de fonctionnement des hôpitaux », avance Julien Depret, chef de projet du futur hôpital. Sur ce point, l'accompagnement du CD2E (pôle d'entreprises spécialisées dans l'éco-développement) de Loos-en-Gohelle a été capital, précise-t-il. L'ambition ? « Qu'environ 70 % de la production de chaleur (chauffage, eau...) se fasse avec les énergies renouvelables », insiste Séverine Rousset.

Le commissaire enquêteur, Pierre Couche, désigné par le tribunal admi-

nistratif, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations jusqu'au 2 avril (voir encadré ci-dessous). Il remettra ensuite ses conclusions, préalable à la décision préfectorale. Ce sera la deuxième et dernière enquête publique sur le nouvel hôpital. ■

HERVÉ NAUDOT

DONNER SON AVIS, POSER DES QUESTIONS ?

Deux options : soit se rendre en mairie de Lens et de Loos-en-Gohelle pour consigner vos observations et questions aux dates ci-dessous, soit *via* le site internet de la préfecture où un onglet est dédié.

- Jeudi 12 mars, de 9 heures à midi en mairie de Lens.
- Mercredi 18 mars, de 9 heures à midi en mairie de Loos-en-Gohelle.
- Jeudi 2 avril, de 14 h 30 à 17 h 30, en mairie de Loos-en-Gohelle.



Futur hôpital : une enquête publique autour des questions environnementales

Lens. Après un premier arrêt signé en février 2018 par le préfet du Pas-de-Calais validant la déclaration d'utilité publique du futur hôpital, vient un nouveau temps administratif presque aussi important. Il concerne la gestion de l'eau et de la production d'énergie. L'eau, d'abord. La réglementation le dit: «Quand la surface du bassin-versant est supérieure à 20 ha, le projet de construction est soumis aux préconisations du code de l'environnement et de la loi sur l'eau», prévient Séverine Rousset, responsable des énergies pour le Groupement hospitalier de territoire de l'Artois. Et c'est bien sûr le cas. Deux forages de pompage vont être créés, ainsi que deux autres de réinjection. Sur site, un ancien forage appartenant à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, a été rétrocédé à l'hôpital. Et quoi de neuf, docteur? «Dans l'hôpital actuel, les eaux de pluie et les eaux usées sont mélangées et vont vers le réseau; demain on aura une gestion de l'eau dite à la parcelle: les eaux de pluie vont être réinfiltrées sur site, grâce à un système de noues.»

Maîtrise des dépenses

Autre enjeu: la géothermie sera la pierre angulaire du réseau d'énergie

de l'établissement. Cela représente un investissement conséquent - de plus d'1M# - mais «rentabilisé» à moyen terme et très intéressant, ne serait-ce qu'en raison «de l'enjeu crucial de la maîtrise des dépenses de fonctionnement des hôpitaux», avance Julien Depret, chef de projet du futur hôpital. Sur ce point, l'accompagnement du CD2E (pôle d'entreprises spécialisées dans l'éco-développement) de Loos-en-Gohelle a été capital, précise-t-il. L'ambition? «Qu'environ 70% de la production de chaleur (chauffage, eau...) se fasse avec les énergies renouvelables», insiste Séverine Rousset. Le commissaire enquêteur, Pierre Couche, désigné par le tribunal administratif, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations jusqu'au 2 avril (voir encadré ci-dessous). Il remettra ensuite ses conclusions, préalable à la décision préfectorale. Ce sera la deuxième et dernière enquête publique sur le nouvel hôpital. Hervé Naudot

www.cahiers-techniques-batiment.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

L'AQC lance un protocole d'appréciation du confort et des ambiances



L'Agence qualité construction (AQC) a conçu un Protocole d'appréciation du confort et des ambiances dans les bâtiments performants, qu'elle met à la disposition des professionnels.

Directement utilisable sur le terrain, cet outil permet d'évaluer les ressentis et les observations relatives au confort et aux ambiances intérieures. Par la mesure de plusieurs indicateurs, il apporte des données quantifiables et des informations complémentaires aux audits réalisés in situ.

Ce protocole est téléchargeable sur le site Internet de l'AQC <https://qualiteconstruction.com>.

Comment définir les notions d'ambiance et de confort ? Qu'est-ce qu'un bon indicateur ? Comment choisir les critères pour sélectionner ses appareils de mesure ? Quelles sont les étapes d'un bon protocole de mesures ? C'est à toutes ces questions que répond le protocole et ses annexes. Construit par et pour les enquêteurs du Dispositif REX Bâtiments performants de l'AQC dans le cadre de leurs missions, il est désormais mis à

www.cahiers-techniques-batiment.fr

Pays : France

Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

la disposition des acteurs de la construction pour : estimer à réception, ou pendant le chantier, la qualité des ambiances et du confort ; évaluer l'impact d'une rénovation avec la mise en oeuvre du protocole avant puis après la rénovation ; étudier les paramètres d'ambiance et de confort dans un bâtiment à un instant donné pour contribuer à établir des interventions prioritaires, etc.

Les annexes sont des outils pratiques qui permettent la bonne application du protocole sur le terrain, utilisables telles quelles ou à adapter selon les besoins. Elles sont constituées : de modes opératoires pour réaliser les mesures (température, vitesse d'air, radon, humidité...) ; de modèles de questionnaires usagers en fonction de la destination du bâtiment (logement, tertiaire ou scolaire) ; d'un guide de visite et de relevé de mesures pour répertorier in situ les points de contrôles ou de mesures ; d'une liste de points de vérifications spécifiques à la thématique du renouvellement de l'air ; d'un rapport de visite pour faciliter le tri, l'interprétation des résultats et l'analyse des données.

Le protocole et ses annexes sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'Agence Qualité Construction <https://qualiteconstruction.com>. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre l'AQC, le CD2E, Envirobat Occitanie, le Réseau Breton Bâtiment Durable et Ville et Aménagement Durable. Il a été réalisé grâce au soutien financier du programme PACTE et de l'ADEME.



BTP - CHANTIERS > ACTEURS ET MÉTIERS

L'AQC publie un protocole pour évaluer le confort des bâtiments performants

R.D., le 06/03/2020 à 18:01



Couverture du nouveau protocole de l'AQC concernant le confort des bâtiments performants © AQC

AMBIANCE. Afin d'apporter des données quantifiables relatives à la qualité de vie à l'intérieur d'un bâtiment performant, l'Agence qualité construction (AQC) a conçu un Protocole d'appréciation du confort et des ambiances.

L'Agence qualité construction (AQC) se pose de nombreuses questions quant à la qualité de vie au sein d'un bâtiment performant : "Comment définir les notions d'ambiance et de confort ? Qu'est-ce qu'un bon indicateur ? Comment choisir les critères pour sélectionner ses appareils de mesure ? Quelles sont les étapes d'un bon protocole de mesures ?". Pour répondre à ces problématiques, l'AQC a conçu le Protocole d'appréciation du confort et des ambiances. A destination des professionnels, cette nouvelle méthode permet d'évaluer les ressentis et les observations directement sur le terrain afin d'apporter des données quantifiables et des informations complémentaires aux audits.

Téléchargeable gratuitement sur le site de l'AQC, ce nouvel outil permet d'évaluer l'impact d'une rénovation avec sa mise en œuvre avant et après les travaux. Il est également utile



pour établir des interventions prioritaires. Pour la bonne application de la méthode, l'AQC a ajouté des annexes. Elles sont constituées notamment de modes opératoires pour réaliser les mesures, d'exemples des questionnaires selon la destination du bâtiment et d'un guide de visite et de relevé. Construits par les enquêteurs du Dispositif REX Bâtiment, qui facilite la montée en compétences des acteurs du BTP, ce protocole est le résultat d'une collaboration entre l'AQC, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), Envirobat Occitanie, le réseau breton bâtiment durable et Ville et aménagement durable, soutenus financièrement par le programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (Pacte) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).



L'AQC propose un protocole pour calculer le confort d'un bâtiment performant

Vie des sociétés | 09.03.20



Comment évaluer le confort et l'ambiance d'un bâtiment performant ? Pour répondre à cette question, l'Agence Qualité Construction (AQC) a conçu, en collaboration avec le CD2E, Envirobat Occitanie, le Réseau breton Bâtiment Durable, et Ville & Aménagement durable, un protocole d'appréciation du confort et des ambiances dans les bâtiments performants, désormais à disposition de tous les professionnels. Détails.

Dans le cadre du dispositif REX Bâtiments performants, l'**AQC** et ses partenaires CD2E, Envirobat Occitanie, le Réseau breton Bâtiment Durable, et Ville & Aménagement durable, ont rédigé un protocole visant à estimer le confort d'un bâtiment performant grâce à des indicateurs précis. Ce protocole se focalise notamment sur le confort hygrothermique (température, humidité, vitesse d'air), acoustique, et visuel (luminosité), mais aussi sur la qualité de l'air intérieur (QAI) et le renouvellement de l'air.



Ce protocole, financé grâce au soutien du programme PACTE et de l'Ademe, est désormais à la disposition de tous les professionnels. Il sert notamment à estimer la qualité des ambiances et du confort pendant le chantier, ou à la réception d'un bâtiment, à évaluer l'impact d'une rénovation avec une étude avant et après les travaux, ou à analyser des paramètres pour établir des interventions prioritaires.

A la fin du protocole, les annexes détaillent les outils et bonnes pratiques. Elles comprennent :

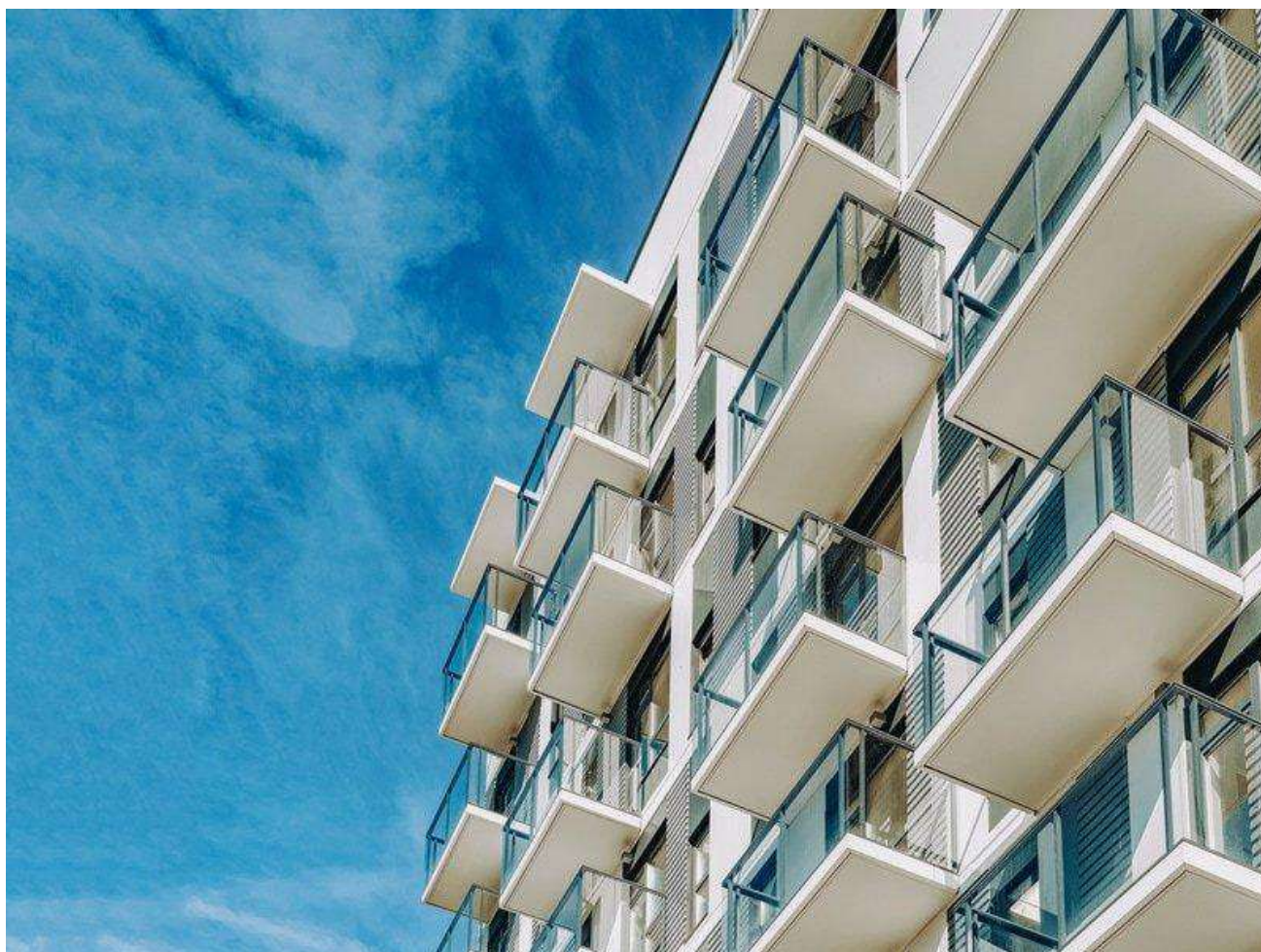
- Les modes opératoires pour réaliser des mesures (température, vitesse d'air, radon, humidité) ;
- Des modèles de questionnaires usagers en fonction du bâtiment (logement, tertiaire ou scolaire) ;
- Un relevé de mesures pour répertorier les points de contrôles ;
- Une liste de points de vérifications spécifiques au renouvellement de l'air intérieur ;
- Un rapport de visite pour faciliter le tri, l'interprétation des résultats et l'analyse des données.

Le protocole complet est à retrouver [ici](#).

C.L.

Photo de une : ©Adobe Stock

L'AQC propose un protocole pour calculer le confort d'un bâtiment performant



Comment évaluer le confort et l'ambiance d'un bâtiment performant ? Pour répondre à cette question, l'Agence Qualité Construction (AQC) a conçu, en collaboration avec le CD2E, Envirobat Occitanie, le Réseau breton Bâtiment Durable, et Ville & Aménagement durable, un protocole d'appréciation du confort et des ambiances dans les bâtiments performants, désormais à disposition de tous les professionnels. Détails.

Dans le cadre du dispositif REX Bâtiments performants, l'AQC et ses partenaires CD2E, Envirobat Occitanie, le Réseau breton Bâtiment Durable, et Ville & Aménagement durable, ont rédigé un protocole visant à estimer le confort d'un bâtiment performant grâce à des indicateurs précis. Ce protocole se focalise notamment sur le confort hygrothermique (température, humidité, vitesse d'air), acoustique, et visuel (luminosité), mais aussi sur la qualité de l'air intérieur (QAI) et le renouvellement de l'air.



Ce protocole, financé grâce au soutien du programme PACTE et de l'Ademe, est désormais à la disposition de tous les professionnels. Il sert notamment à estimer la qualité des ambiances et du confort pendant le chantier, ou à la réception d'un bâtiment, à évaluer l'impact d'une rénovation avec une étude avant et après les travaux, ou à analyser des paramètres pour établir des interventions prioritaires.

A la fin du protocole, les annexes détaillent les outils et bonnes pratiques. Elles comprennent :

- Les modes opératoires pour réaliser des mesures (température, vitesse d'air, radon, humidité) ;
- Des modèles de questionnaires usagers en fonction du bâtiment (logement, tertiaire ou scolaire) ;
- Un relevé de mesures pour répertorier les points de contrôles ;
- Une liste de points de vérifications spécifiques au renouvellement de l'air intérieur ;
- Un rapport de visite pour faciliter le tri, l'interprétation des résultats et l'analyse des données.

Le protocole complet est à retrouver [ici](#) .

Photo de une : ©Adobe Stock



Confort des bâtiments performants : l'Agence Qualité Construction publie un protocole de mesure



© Nikita Kuzmenkov

L'Agence Qualité Construction (AQC) vient de mettre en ligne un protocole permettant aux professionnels de préciser les ressentis et les observations relatives au confort et aux ambiances intérieures dans les bâtiments performants. L'AQC a conçu ce protocole en collaboration avec le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), Envirobat Occitanie, le Réseau breton bâtiment durable et Ville et aménagement durable. Par la mesure de plusieurs indicateurs, ce document « *apporte des données quantifiables et des informations complémentaires lors des audits in situ* » des bâtiments, explique l'AQC. Les indicateurs sont relatifs aux confort hygrothermique, acoustique et visuel, à la qualité de l'air intérieur et à l'eau chaude sanitaire. Pour chaque indicateur, le document précise le type de matériel de mesure.

Ce protocole a bénéficié du soutien financier du Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (Pacte) ainsi que de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

L'AQC dévoile une méthode pour évaluer le confort des bâtiments

L'Agence Qualité Construction (AQC) a conçu, avec ses partenaires, un Protocole d'appréciation du confort et des ambiances, qu'elle met à la disposition des professionnels. Directement utilisable sur le terrain, cette nouvelle méthode propose d'évaluer, notamment via la mesure de plusieurs indicateurs (température, vitesse d'air, humidité, etc.) et la réalisation de questionnaires auprès des usagers, les ressentis et les observations relatives à la qualité de vie à l'intérieur d'un bâtiment performant.

L'Agence Qualité Construction (AQC) a réalisé, en partenariat avec le Centre de développement des Eco-entreprises (**C2DE**), Envirobat Occitanie, le réseau breton Bâtiment Durable et Ville et Aménagement Durable, un Protocole d'appréciation du confort et des ambiances dans les bâtiments. Mis à disposition des acteurs de la construction, ce protocole constitue un nouvel outil pour évaluer la performance des bâtiments. Il a pour objectif de préciser les ressentis et observations relatives au confort et aux ambiances intérieures que ce soit pour estimer la qualité du confort lors de la réception du chantier, pour évaluer l'impact d'une rénovation ou pour aider en amont à établir les interventions prioritaires, etc.

Dans un premier temps, le document revient sur les notions d'ambiance et de confort, l'idée étant de mettre en corrélation des mesures avec des observations et ressentis des usagers. Il présente ensuite les indicateurs à mettre en place pour quantifier ces phénomènes et décrit les étapes à suivre pour réaliser un « bon protocole de mesures » (préparer la visite de site, recueillir les ressentis des usagers, définir les espaces, sélectionner les indicateurs, etc.).

Des annexes viennent compléter la description du protocole pour permettre sa bonne application sur le terrain. Elles se présentent sous la forme d'outils pratiques utilisables tels quels par les professionnels ou à adapter selon les besoins :

17 « fiches indicateurs » (température, humidité, polluants atmosphériques, éclairage, etc.) rappelant la réglementation, les conditions de mesures, les valeurs de référence, etc.
des modèles de questionnaires visant à recueillir les témoignages d'usagers sur les sujets de qualité d'ambiance et de confort en fonction de la destination du bâtiment (logement, tertiaire, etc.)
un « guide de visite et de relevé de mesures » pour relever sur site les points de contrôles et de mesures
des listes des points de vérifications relatifs au renouvellement de l'air selon le type de bâtiment (maison individuelle, logement collectif) et le modèle de ventilation mis en place
un modèle de rapport de visite constituant une aide à l'analyse et à l'interprétation des résultats permettant d'apprécier la qualité des ambiances et du confort



Pas-de-Calais Le théâtre de l'écoconstruction va déménager

Afin de mettre en avant les qualités des matériaux biosourcés (notamment dans la réhabilitation), former les professionnels et sensibiliser les maîtres d'ouvrage, le pôle d'excellence de l'écotransition CD2E dispose d'un showroom des matériaux existants à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Aujourd'hui hébergé sous tente, ce théâtre de l'écoconstruction va déménager, à la rentrée, à quelques mètres de là. L'ancienne salle des machines de la base 11/19, en cours de rénovation, l'accueillera sur 500 m² environ.

www.construction21.org

Pays : France

Dynamisme : 9



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

[Dossier Biosourcés #20] Les éco-matériaux dans le bâtiment au service de la performance thermique



Le CD2E met son expertise au profit du bâtiment durable depuis de nombreuses années, portant ainsi le projet Réhafutur au travers de hautes exigences. Expérimental et innovant, ce projet a permis la rénovation d'un logement minier dans les Hauts-de-France grâce à l'usage d'éco-matériaux répondant ainsi aux besoins énergétiques, environnementaux, économiques et sociaux.

Depuis 2002, le CD2E soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires en mettant à disposition son ingénierie technique et ses savoir-faire dans 3 domaines : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

L'engagement de résultat est l'un des changements de paradigmes majeurs dans le secteur de la construction : le logement doit être confortable, sain et frugal en énergie. Le CD2E travaille depuis 15 ans à l'émergence de dispositifs innovants. Face aux enjeux imposés par les réalités du dérèglement climatique le CD2E a choisi, de façon pragmatique, de traduire l'écotransition dans le bâtiment via deux démonstrateurs témoins de la mutation de nos pratiques : le **théâtre de l'écoconstruction**, véritable outil de sensibilisation et de formation aux éco-matériaux et **Réhafutur**, un site de démonstration et un laboratoire d'instrumentation qui témoigne d'une enveloppe de bâti performante. Grâce à ses 80 capteurs, ce lieu permet de développer

www.construction21.org
 Pays : France
 Dynamisme : 9



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

une connaissance technique avancée et est devenu le démonstrateur emblématique du bâtiment durable en région.

Déclinaison régionale du projet européen CAP'EM Réhafutur vise à promouvoir l'utilisation des écomatériaux autour d'une approche d'analyse en cycle de vie. Une maison d'habitation de 395m² datant de 1925, faisant partie des 109 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2012, a été rénovée et transformée en bâtiment de bureau.



Projet Rehafutur Avant/Après

La particularité du projet repose sur une initiative expérimentale et innovante qui vise à transformer le bâtiment en un site de démonstration européen des techniques de rénovations de l'habitat ancien. Le travail en conception réalisation et la formation sur le chantier des différentes entreprises intervenant en font également un chantier particulier.

Ce bâtiment a été rénové en 2015 avec des matériaux biosourcés ou issus du recyclage, un par façade, et une attention particulière est apportée à l'étanchéité à l'air. Le choix des matériaux par orientation a été motivé par leurs propriétés thermiques permettant ainsi d'améliorer soit le confort d'hiver (laine de mouton et laine de lin) pour les murs orientés nord-est et nord-ouest, soit le confort d'été (béton de chanvre et ouate de cellulose) pour les murs orientés sud-est et sud-ouest. Pour rendre le bâtiment quasi-passif, les épaisseurs d'isolants

[Visualiser l'article](#)

utilisés sont comprises entre 30 et 36 cm, des dimensions particulièrement importantes pour une rénovation et exceptionnelles. Le plancher bas est isolé à l'aide de Métisse, produit issu du recyclage de vêtement et de liège, seul matériau n'étant pas une ressource régionale. La toiture bénéficie d'une isolation en fibre de bois et en laine de bois.

L'instrumentation à l'aide de 80 capteurs permet à ce projet démonstrateur et difficilement applicable dans le cas d'une rénovation classique d'assurer un suivi en temps réel des performances thermiques des différents matériaux et du système de renouvellement d'air. Chaque paroi est instrumentée à l'aide de 3 capteurs de flux thermique, 4 capteurs de température (aux différentes interfaces entre les matériaux) et un capteur d'humidité entre la brique et l'isolant. 4 bureaux ont également été équipés de capteurs de température, d'humidité et de CO2 afin de suivre le confort intérieur des occupants. Le système de ventilation double flux est équipé de 4 capteurs de température, 4 capteurs d'humidité et 2 capteurs de vitesse d'air (air neuf et air repris) pour mesurer l'efficacité de l'équipement. Des relevés de consommation d'électricité par les différents postes (éclairage, prises, ventilation, etc) sont également effectués et un suivi de la consommation de gaz est assuré.



Pour aller plus loin : rejoignez la communauté Construction et matériaux biosourcés sur Construction21

Pour minimiser l'impact environnemental du chantier, un grand nombre de matériaux a été déposé puis réintégré pendant le chantier. Ainsi, 200 carreaux de plâtre constituant une partie de l'entrée ont été déposés, nettoyés et reposés, 3 cheminées en marbre ont été nettoyées et remises à leur place d'origine. 70m² de plancher centenaire en sapin rouge ont été réutilisés et 300m³ de gravats principalement constitués de brique rouge formant à l'origine un appentis, les voutains de la cave et un mur d'enceinte ont été concassés sur place et réutilisés pour en faire l'aménagement des espaces de parking.

Actuellement, la consommation d'énergie de chauffage du bâtiment est de l'ordre de 35kWh/m²/an, ce qui correspond aux études réalisées avant travaux. Le chauffage du bâtiment est fait par une chaudière gaz à condensation de 25kW (l'équivalent pour une maison de 150m²). Les résultats sont exceptionnels puisque la facture énergétique a été divisée par 20 pour une maison de 395m².

Le CD2E est allé plus loin avec Réhafutur 2, vitrine européenne de la réhabilitation performante sur des habitations individuelles. Ainsi, six maisons minières de 80 m2 environ ont été rénovées. Elles ont bénéficié d'un suivi de garantie de performance énergétique, elles sont habitées et voient désormais leur facture énergétique divisée par 4 !



AQC : une méthode pour évaluer le confort des bâtiments performants

L'Agence Qualité Construction (AQC) a conçu un *Protocole d'appréciation du confort et des ambiances* dans les bâtiments performants, qu'elle met à la disposition des professionnels.

Directement utilisable sur le terrain, cet outil permet d'évaluer les ressentis et les observations relatives au confort et aux ambiances intérieures. Par la mesure de plusieurs indicateurs, il apporte des données quantifiables et des informations complémentaires aux audits réalisés *in situ*. Ce protocole est téléchargeable sur le site Internet de l'AQC <https://qualiteconstruction.com>.

Construit par et pour les enquêteurs du dispositif REX Bâtiments performants de l'AQC dans le cadre de leurs missions, il est désormais mis à la disposition des acteurs de la construction pour :

estimer à réception, ou pendant le chantier, la qualité des ambiances et du confort ;
évaluer l'impact d'une rénovation avec la mise en œuvre du protocole avant puis après la rénovation ;
étudier les paramètres d'ambiance et de confort dans un bâtiment à un instant donné pour contribuer à établir des interventions prioritaires, etc.

Les annexes permettent la bonne application du protocole sur le terrain, utilisables telles quelles ou à adapter selon les besoins. Elles sont constituées :

de modes opératoires pour réaliser les mesures (température, vitesse d'air, radon, humidité...) ;
de modèles de questionnaires usagers en fonction de la destination du bâtiment (logement, tertiaire ou scolaire) ;
d'un guide de visite et de relevé de mesures pour répertorier *in situ* les points de contrôles ou de mesures ;
d'une liste de points de vérifications spécifiques à la thématique du renouvellement de l'air ;
d'un rapport de visite pour faciliter le tri, l'interprétation des résultats et l'analyse des données.

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre l'AQC, le [CD2E](#), Envirobat Occitanie, le Réseau breton Bâtiment durable et Ville et Aménagement durable. Il a été réalisé grâce au soutien financier du programme Pacte et de l'Ademe.

Journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E

Événement réservée aux professionnels - **29 juin 2020**

Loos-en-Gohelle (62) - France

Participer à la journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E, c'est vous donner les moyens d'atteindre vos objectifs par des rencontres, des échanges avec des experts, des entreprises et des décideurs publics de votre secteur d'activité.

Nous attendons près de 300 personnes de tous horizons.

Cette seconde édition de l'évènement est synonyme :

- D'ateliers, sur le bâtiment durable, les énergies renouvelables, les achats publics durables et l'économie circulaire (l'eau, les sédiments, la valorisation des déchets, l'éco-conception et l'ACV),
- De pitches et de stands, donnés et tenus par les membres 2020 du CD2E, l'occasion pour eux de vous faire découvrir leurs expertises, leurs savoir-faire, leurs expériences, leurs projets...
- De convivialité, après cette période particulière, retrouvons-nous pour partager un moment convivial tous ensemble !

Cette journée sera organisée selon les modalités de déconfinement et les consignes de sécurité définies par le gouvernement, et tout sera mis en œuvre afin de protéger efficacement chaque participant.

Renseignements

Jui

29

[Ajouter à votre agenda](#)

Lieu de l'évènement

Base 11/19 - Loos-en-Gohelle (62) - France

Contacts

- Sylvie Daenens
- Téléphone : 0608712136
- Obtenir plus d'infos et/ou s'inscrire



Se redresser, dans le sens du bien commun et de la durabilité



(Crédits : BENOIT TESSIER)

OPINION. Le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE) prône une nouvelle gouvernance économique qui privilégierait notamment les notions d'utilité et de territorialisation.

Nous, entrepreneurs de la nouvelle économie, travaillons au développement de nos activités et à leur rentabilité, comme tout entrepreneur. Comme acteurs de la nouvelle économie, la valeur ajoutée en terme social, environnemental et d'apport au bien commun est notre raison d'être.

La crise actuelle sonne comme un avertissement : bien plus qu'une crise sanitaire et économique, nous sommes face à une crise de civilisation inédite.

Le Covid-19 n'est pas arrivé par hasard, de nombreux virologues et infectiologues nous avaient avertis. Nous ne les avons pas écoutés, pas plus que ne le sont les climatologues, spécialistes de biodiversité et de l'environnement.

Depuis des années, les gouvernements nous ont expliqué qu'il n'y avait pas d'argent pour investir dans la transformation de l'éducation, l'hôpital, la prévention sanitaire, la réduction des inégalités, les programmes d'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, la préservation de la biodiversité, la réduction des pollutions. Mais on découvre aujourd'hui que nous sommes capables de mobiliser des centaines de milliards d'euros en quelques jours.

Il faut nous mobiliser, individuellement et collectivement, dans trois directions interdépendantes que sont l'utilité, la territorialisation et une nouvelle gouvernance économique. En priorité, pour nous redresser. Puis pour le faire dans le sens du bien commun et de la durabilité.

L'utilité est notre point fort. Les priorités ont été inversées et la financiarisation de l'économie est devenue la règle. Revenons à la primauté de l'économie réelle et aux priorités de la vie collective : la santé, l'environnement, le social, l'éducation, condition fondamentale du maintien de règles du jeu collectives et de la justice dans tous les sens du terme. Le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE) a fait des externalités un point central, notamment à propos de l'assurance et de l'investissement. La contribution au bien commun, en étant utile dans son activité et à la collectivité, est aussi essentielle que la rentabilité. Ceci impose une nouvelle forme de comptabilité intégrant l'ensemble des enjeux de société, sociaux et environnementaux, avec évidemment l'équilibre financier (« *integrated thinking* »).

La reterritorialisation des activités économiques s'impose à tous les niveaux. Notre dépendance extrême en ce qui concerne les matériels de soins, les principes actifs de nos médicaments, les médicaments, la fabrication des masques n'est pas la seule; nos importations chinoises dans les secteurs stratégiques comme l'automobile (+ 47%) ou l'aéronautique (+ 35%) n'ont cessé de croître (Source Novethic, 10 mars 2020). Nos secteurs traditionnels ont également souffert de l'excès de mondialisation, la filière bois en est une des nombreuses illustrations. En sens contraire, la redécouverte de nos savoir-faire et de nos filières comme celle de l'industrie textile qui s'est fortement mobilisée montre l'énergie positive remarquable de nos PME, ETI, et groupes pour soutenir leur pays. Par ailleurs, les circuits courts ont montré plus que jamais leur importance. La crise actuelle a encore davantage mis l'accent sur l'intérêt non seulement de la production alimentaire locale mais également des commerçants de proximité et plus largement de la production de proximité.

La relance de l'activité économique des territoires est une clé majeure de la réussite économique à venir, à laquelle l'économie circulaire territoriale peut profondément contribuer. La réindustrialisation apparaît désormais également comme une nécessité pour assurer une autonomie qui doit être énergétique, alimentaire, sanitaire, digitale. Ceci imposera aussi une mutation de notre État centralisateur, jacobin, vers une France des régions et des territoires, une France agile et adaptée aux spécificités locales. Une évolution d'autant plus importante qu'il va devenir essentiel de prendre en compte le tissu économique et industriel local constitué par des PME, PMI et ETI trop largement déficitaires en comparaison avec nos voisins européens (1).

La gouvernance dans nos entreprises (2) doit impérativement changer.

Un véritable essor de la notion de raison d'être des entreprises prévues par la loi PACTE est indispensable. La transformation de nos entreprises en entreprises à mission est un objectif en soi. Mais, au-delà l'effort que nous avons tous consenti pour mettre en place dans des temps très rapides une gestion de crise sociale, nous devons développer de nouveaux types de rapports de co-élaboration et de co-innovation. L'adaptation est devenue le maître mot de nos organisations managériales et elle ne se limite évidemment pas au Covid-19. Elle s'étend à tous les risques sociaux, environnementaux, de biodiversité et de santé environnementale.

Les rapports avec les clients et les consommateurs doivent aussi radicalement évoluer.

Ceux-ci font désormais de la santé et de la lutte contre le dérèglement climatique un impératif avant même la question du chômage ou du pouvoir d'achat. Nul ne peut douter que cette crise qui va perdurer va avoir un impact considérable sur le rythme et les choix de consommation, l'origine des produits, le comportement des entreprises, l'aspect sanitaire et environnemental des produits. Il revient à l'État de permettre notamment



[Visualiser l'article](#)

dans le domaine si essentiel de la rénovation énergétique que le soutien à la demande soit encore renforcé pour permettre un effort sans précédent gage d'une activité économique indéniable.

Nous tous, sommes prêts à agir dans cette direction et pensons que nombreuses sont les entreprises qui souhaitent le faire. Mais encore faut-il qu'il y ait une **traduction financière et assurancielle**. Cela signifie que les milliards d'euros qui viennent en aide à l'économie doivent être fléchés vers les entreprises investies dans la réponse aux défis écologiques et sociaux et pour celles qui ne le sont pas, leur permettre de le devenir. La conditionnalité des aides doit alors être un impératif, faute de quoi les fonds seront totalement inutiles et n'auront servi qu'à gagner quelques mois pour les bénéficiaires sans même assurer leur pérennité. Nous proposons aussi que les externalités (positives ou négatives) soient intégrées dans les systèmes de reconnaissance et de fiscalité. Les mécanismes comptables, comme les mécanismes fiscaux, doivent ainsi les prendre en compte. Idem pour les investisseurs et assureurs qui doivent adapter leur activité aux risques sanitaires, sociaux et environnementaux pris par leurs clients et les orientations stratégiques choisies pour y faire face. Nous faisons également notre la proposition de la fondation 2019, de rembourser les prêts, au moins en partie par un mécanisme d'intermédiation financière, gagée sur la réduction des externalités climat.

La crise du covid-19 pourrait être une opportunité exceptionnelle d'asseoir notre activité économique sur de nouvelles bases. Nous n'avons pas le droit de la manquer.

— Signataires :

ASCHER David (directeur des publications d'Actu Environnement, Cogiterra)
BAUZA Noël (président directeur général de Zei)
BAZIN Laurent (dirigeant de BIOMAttitude et Axis Experts Conseils)
CARMINE Stéphane (chef d'entreprise et président de l'association RQE)
COUASNET Sébastien (directeur général du Groupe Eléphant Vert)
CROISÉ Nathalie (journaliste spécialiste du développement durable)
DE LA MOUREYRE Hélène (fondatrice de Bilum)
DELANNOY Isabelle (autrice de *L'Economie Symbiotique*)
DE RONNE Pierrick (président de Biocoop)
FERRARI Romain (président de la Fondation 2019)
FERREIRA Victor (directeur général du CD2E, centre de développement des éco-entreprises)
GEFFRAY Céline (L'Orange Carré/Agence de communication éco-responsable)
GIROUX Jean-Marc (président de COSMED)
HUYBRECHTS Jacques (fondateur du Parlement d'Entrepreneurs d'Avenir)
JESSUA Hélène (expertise et conseil indépendant RSE et développement durable)
LABOUREAU Bertrand (dirigeant de Logomotion, Webagency durable)
LAMBERT François-Michel (député et président de l'Institut national de l'économie circulaire)
LEPAGE Corinne (ancienne ministre de l'Environnement et eurodéputée, avocate)
LIVIO Didier (associé responsable de Deloitte Développement Durable)
MAESTRONI Myriam (fondatrice et directrice générale d'Economie d'Energie, Fondation E5T)
MARTELLI Jonathan (directeur général d'EkWateur)
PASQUIER Jean-Michel (fondateur de KOEO et co-initiateur de #NoMoreBusinessAsUsual)
PERREOL Didier (vice-président de Léa-Biodiversité, groupe EKIBIO)
RAPENNE Jean (directeur général de LCEET)



RAVEL Claudie (fondatrice de Guayapi)
RIBAUT Romuald (Alliance Green IT - AGIT)
RUTH Romain (Directeur Général de Florame)
SNYERS BRESOLIN Catherine (directrice générale de Pi-carré Associés)

Pour mémoire, entre 2009 et 2015, avec 337 500 emplois créés, les ETI (catégorie créée en 2008) ont contribué à plus des $\frac{3}{4}$ de la croissance de l'emploi salarié dans le secteur marchand (dont une grande partie expliquée par le passage de PME en ETI). Néanmoins, la France manque de grandes PME (50 à 249 salariés) qui sont 2 à 3 fois moins nombreuses dans notre pays qu'en Allemagne ou qu'au Royaume-Uni et d'ETI (5 800 en France vs. 8 000 en Italie, 10 000 au Royaume-Uni et 12 500 en Allemagne).

A ce propos, 75% de l'emploi dans les ETI se trouvent hors IDF, alors qu'en IDF le nombre de salariés dans les ETI est inférieur d'environ 40% au nombre d'employés dans les grandes entreprises. Dans le Pays-de-Loire, Alsace, Champagne-Ardenne ou Picardie, les ETI emploient dans des proportions similaires aux grandes entreprises, soit environ 25% des salariés de la région.

(2)

Plusieurs motifs identifiés comme critiques pour la croissance et l'évolution des PME-PMI dans notre pays, parmi lesquels notamment : fiscalité du patrimoine des entreprises, fiscalité directe sur les entreprises, contexte de trop grande instabilité fiscales, complexité réglementaire, relations souvent difficiles avec les grandes entreprises françaises, difficultés de recrutement, délais de paiement, accès à la commande publique, contraintes et complexité de gestion croissante en fonction de la taille de rembourser les prêts, au moins en partie par un mécanisme d'intermédiation financière, gagée sur la réduction des externalités climat.



L'OPINION

SE REDRESSER, DANS LE SENS DU BIEN COMMUN ET DE LA DURABILITE

LE COLLECTIF MENE (*)



Le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE) prône une nouvelle gouvernance économique qui privilégierait notamment les notions d'utilité et de territorialisation.

Nous, entrepreneurs de la nouvelle économie, travaillons au développement de nos activités et à leur rentabilité, comme tout entrepreneur. Comme acteurs de la nouvelle économie, la valeur ajoutée en terme social, environnemental et d'apport au bien commun est notre raison d'être.

La crise actuelle sonne comme un avertissement : bien plus qu'une crise sanitaire et économique, nous sommes face à une crise de civilisation inédite.

Le Covid-19 n'est pas arrivé par hasard, de nombreux virologues et infectiologues nous avaient avertis. Nous ne les avons pas écoutés, pas plus que ne le sont les climatologues, spécialistes de biodiversité et de l'environnement.

Depuis des années, les gouvernements nous ont expliqué qu'il n'y avait pas d'argent pour investir dans la transformation de l'éducation, l'hôpital, la prévention sanitaire, la réduction des inégalités, les programmes d'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, la préservation de la biodiversité, la réduction des pollutions. Mais on découvre aujourd'hui que nous sommes capables de mobiliser des centaines de milliards d'euros en quelques jours.

Il faut nous mobiliser, individuellement et collectivement, dans trois directions interdépendantes que sont l'utilité, la territorialisation et une nouvelle gouvernance économique. En priorité, pour nous redresser. Puis pour le faire dans le sens du bien commun et de la durabilité.



L'utilité est notre point fort. Les priorités ont été inversées et la financiarisation de l'économie est devenue la règle. Revenons à la primauté de l'économie réelle et aux priorités de la vie collective : la santé, l'environnement, le social, l'éducation, condition fondamentale du maintien de règles du jeu collectives et de la justice dans tous les sens du terme. Le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE) a fait des externalités un point central, notamment à propos de l'assurance et de l'investissement. La contribution au bien commun, en étant utile dans son activité et à la collectivité, est aussi essentielle que la rentabilité. Ceci impose une nouvelle forme de comptabilité intégrant l'ensemble des enjeux de société, sociaux et environnementaux, avec évidemment l'équilibre financier (« *integrated thinking* »).

La reterritorialisation des activités économiques s'impose à tous les niveaux. Notre dépendance extrême en ce qui concerne les matériels de soins, les principes actifs de nos médicaments, les médicaments, la fabrication des masques n'est pas la seule; nos importations chinoises dans les secteurs stratégiques comme l'automobile (+ 47%) ou l'aéronautique (+ 35%) n'ont cessé de croître (Source Novethic, 10 mars 2020). Nos secteurs traditionnels ont également souffert de l'excès de mondialisation, la filière bois en est une des nombreuses illustrations. En sens contraire, la redécouverte de nos savoir-faire et de nos filières comme celle de l'industrie textile qui s'est fortement mobilisée montre l'énergie positive remarquable de nos PME, ETI, et groupes pour soutenir leur pays. Par ailleurs, les circuits courts ont montré plus que jamais leur importance. La crise actuelle a encore davantage mis l'accent sur l'intérêt non seulement de la production alimentaire locale mais également des commerçants de proximité et plus largement de la production de proximité.

La relance de l'activité économique des territoires est une clé majeure de la réussite économique à venir, à laquelle l'économie circulaire territoriale peut profondément contribuer. La réindustrialisation apparaît désormais également comme une nécessité pour assurer une autonomie qui doit être énergétique, alimentaire, sanitaire, digitale. Ceci imposera aussi une mutation de notre État centralisateur, jacobin, vers une France des régions et des territoires, une France agile et adaptée aux spécificités locales. Une évolution d'autant plus importante qu'il va devenir essentiel de prendre en compte le tissu économique et industriel local constitué par des PME, PMI et ETI trop largement déficitaires en comparaison avec nos voisins européens (1).

La gouvernance dans nos entreprises (2) doit impérativement changer.

Un véritable essor de la notion de raison d'être des entreprises prévues par la loi PACTE est indispensable. La transformation de nos entreprises en entreprises à mission est un objectif en soi. Mais, au-delà l'effort que nous avons tous consenti pour mettre en place dans des temps très rapides une gestion de crise sociale, nous devons développer de nouveaux types de rapports de co-élaboration et de co-innovation. L'adaptation est devenue le maître mot de nos organisations managériales et elle ne se limite évidemment pas au Covid-19. Elle s'étend à tous les risques sociaux, environnementaux, de biodiversité et de santé environnementale.

Les rapports avec les clients et les consommateurs doivent aussi radicalement évoluer.



Ceux-ci font désormais de la santé et de la lutte contre le dérèglement climatique un impératif avant même la question du chômage ou du pouvoir d'achat. Nul ne peut douter que cette crise qui va perdurer va avoir un impact considérable sur le rythme et les choix de consommation, l'origine des produits, le comportement des entreprises, l'aspect sanitaire et environnemental des produits. Il revient à l'État de permettre notamment dans le domaine si essentiel de la rénovation énergétique que le soutien à la demande soit encore renforcé pour permettre un effort sans précédent gage d'une activité économique indéniable.

Nous tous, sommes prêts à agir dans cette direction et pensons que nombreuses sont les entreprises qui souhaitent le faire. Mais encore faut-il qu'il y ait une **traduction financière et assurancielle**. Cela signifie que les milliards d'euros qui viennent en aide à l'économie doivent être fléchés vers les entreprises investies dans la réponse aux défis écologiques et sociaux et pour celles qui ne le sont pas, leur permettre de le devenir. La conditionnalité des aides doit alors être un impératif, faute de quoi les fonds seront totalement inutiles et n'auront servi qu'à gagner quelques mois pour les bénéficiaires sans même assurer leur pérennité. Nous proposons aussi que les externalités (positives ou négatives) soient intégrées dans les systèmes de reconnaissance et de fiscalité. Les mécanismes comptables, comme les mécanismes fiscaux, doivent ainsi les prendre en compte. Idem pour les investisseurs et assureurs qui doivent adapter leur activité aux risques sanitaires, sociaux et environnementaux pris par leurs clients et les orientations stratégiques choisies pour y faire face. Nous faisons également notre proposition de la fondation 2019, de rembourser les prêts, au moins en partie par un mécanisme d'intermédiation financière, gagée sur la réduction des externalités climat.

La crise du covid-19 pourrait être une opportunité exceptionnelle d'asseoir notre activité économique sur de nouvelles bases. Nous n'avons pas le droit de la manquer.

SIGNATAIRES :



ASCHER David (directeur des publications d'Actu Environnement, Cogiterra)
 BAUZA Noël (président directeur général de Zei)
 BAZIN Laurent (dirigeant de BIOMAttitude et Axis Experts Conseils)
 CARMINE Stéphane (chef d'entreprise et président de l'association RQE)
 COUASNET Sébastien (directeur général du Groupe Eléphant Vert)
 CROISÉ Nathalie (journaliste spécialiste du développement durable)
 DE LA MOUREYRE Hélène (fondatrice de Bilum)
 DELANNOY Isabelle (autrice de *L'Economie Symbiotique*)
 DE RONNE Pierrick (président de Biocoop)
 FERRARI Romain (président de la Fondation 2019)
 FERREIRA Victor (directeur général du CD2E, centre de développement des éco-entreprises)
 GEFFRAY Céline (L'Orange Carré/Agence de communication éco-responsable)
 GIROUX Jean-Marc (président de COSMED)
 HUYBRECHTS Jacques (fondateur du Parlement d'Entrepreneurs d'Avenir)
 JESSUA Hélène (expertise et conseil indépendant RSE et développement durable)
 LABOUREAU Bertrand (dirigeant de Logomotion, Webagency durable)
 LAMBERT François-Michel (député et président de l'Institut national de l'économie circulaire)
 LEPAGE Corinne (ancienne ministre de l'Environnement et eurodéputée, avocate)
 LIVIO Didier (associé responsable de Deloitte Développement Durable)
 MAESTRONI Myriam (fondatrice et directrice générale d'Economie d'Energie, Fondation E5T)
 MARTELLI Jonathan (directeur général d'EkWateur)
 PASQUIER Jean-Michel (fondateur de KOEO et co-initiateur de #NoMoreBusinessAsUsual)
 PERREOL Didier (vice-président de Léa-Biodiversité, groupe EKIBIO)
 RAPENNE Jean (directeur général de LCEET)
 RAVEL Claudie (fondatrice de Guayapi)
 RIBAUT Romuald (Alliance Green IT - AGIT)
 RUTH Romain (Directeur Général de Florame)
 SNYERS BRESOLIN Catherine (directrice générale de Pi-carré Associés)

Lire aussi : Les initiatives écologiques citoyennes pour préparer le monde d'après

(1)

Pour mémoire, entre 2009 et 2015, avec 337 500 emplois créés, les ETI (catégorie créée en 2008) ont contribué à plus des ¾ de la croissance de l'emploi salarié dans le secteur marchand (dont une grande partie expliquée par le passage de PME en ETI). Néanmoins, la France manque de grandes PME (50 à 249 salariés) qui sont 2 à 3 fois moins nombreuses dans notre pays qu'en Allemagne ou qu'au Royaume-Uni et d'ETI (5 800 en France vs. 8 000 en Italie, 10 000 au Royaume-Uni et 12 500 en Allemagne).

A ce propos, 75% de l'emploi dans les ETI se trouvent hors IDF, alors qu'en IDF le nombre de salariés dans les ETI est inférieur d'environ 40% au nombre d'employés dans les grandes entreprises. Dans le Pays-de-Lolre, Alsace, Champagne-Ardenne ou Picardie, les ETI emploient dans des proportions similaires aux grandes entreprises, soit environ 25% des salariés de la région.

(2)



Plusieurs motifs identifiés comme critiques pour la croissance et l'évolution des PME-PMI dans notre pays, parmi lesquels notamment : fiscalité du patrimoine des entreprises, fiscalité directe sur les entreprises, contexte de trop grande instabilité fiscales, complexité réglementaire, relations souvent difficiles avec les grandes entreprises françaises, difficultés de recrutement, délais de paiement, accès à la commande publique, contraintes et complexité de gestion croissante en fonction de la taille de rembourser les prêts, au moins en partie par un mécanisme d'intermédiation financière, gagée sur la réduction des externalités climat.

www.msn.com

Pays : France

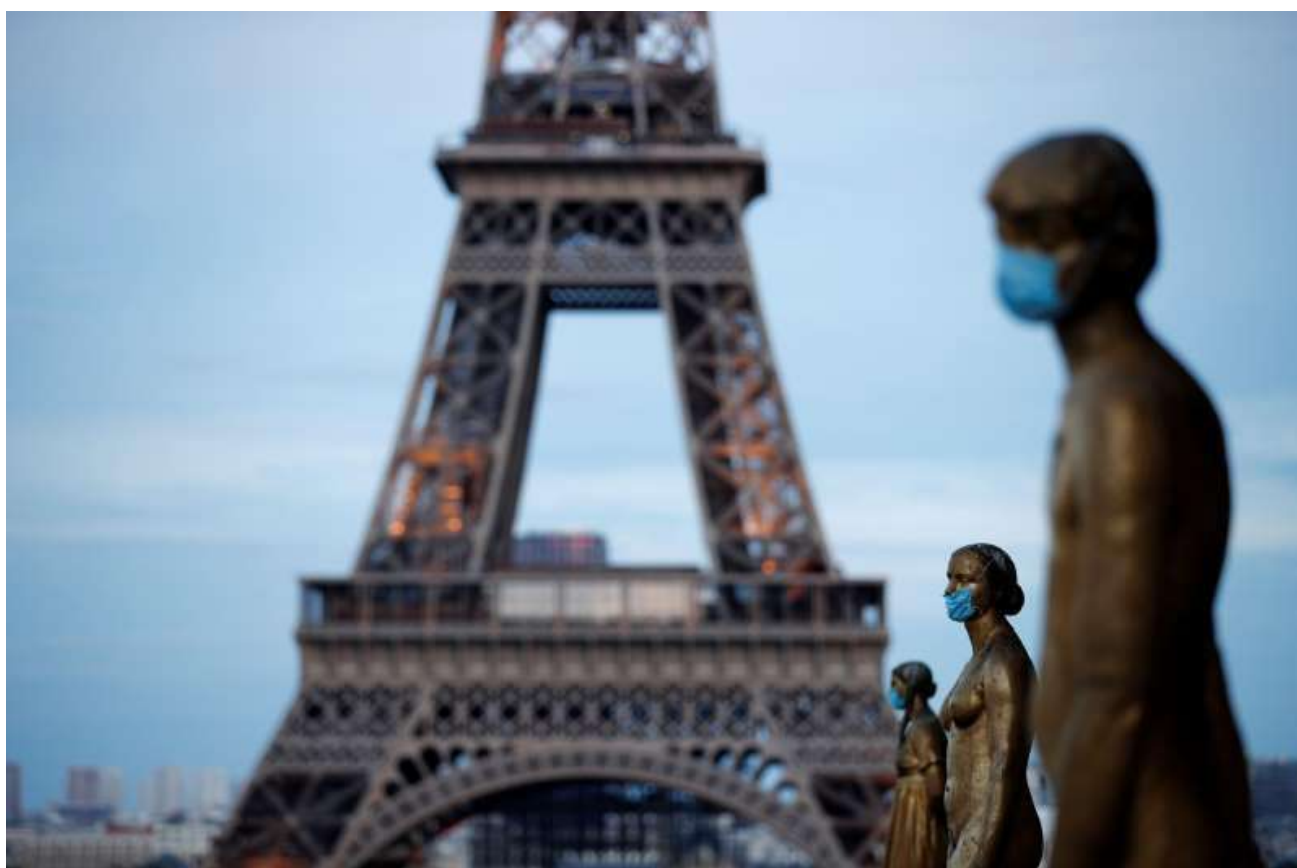
Dynamisme : 820



Page 1/4

[Visualiser l'article](#)

Se redresser, dans le sens du bien commun et de la durabilité



© Fournis par La Tribune

Nous, entrepreneurs de la nouvelle économie, travaillons au développement de nos activités et à leur rentabilité, comme tout entrepreneur. Comme acteurs de la nouvelle économie, la valeur ajoutée en terme social, environnemental et d'apport au bien commun est notre raison d'être.

La crise actuelle sonne comme un avertissement : bien plus qu'une crise sanitaire et économique, nous sommes face à une crise de civilisation inédite.

Le Covid-19 n'est pas arrivé par hasard, de nombreux virologues et infectiologues nous avaient avertis. Nous ne les avons pas écoutés, pas plus que ne le sont les climatologues, spécialistes de biodiversité et de l'environnement.

Depuis des années, les gouvernements nous ont expliqué qu'il n'y avait pas d'argent pour investir dans la transformation de l'éducation, l'hôpital, la prévention sanitaire, la réduction des inégalités, les programmes d'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, la préservation de la biodiversité, la réduction des pollutions. Mais on découvre aujourd'hui que nous sommes capables de mobiliser des centaines de milliards d'euros en quelques jours.



www.msn.com

Pays : France

Dynamisme : 820

[Visualiser l'article](#)

Il faut nous mobiliser, individuellement et collectivement, dans trois directions interdépendantes que sont l'utilité, la territorialisation et une nouvelle gouvernance économique. En priorité, pour nous redresser. Puis pour le faire dans le sens du bien commun et de la durabilité.

L'utilité est notre point fort. Les priorités ont été inversées et la financiarisation de l'économie est devenue la règle. Revenons à la primauté de l'économie réelle et aux priorités de la vie collective : la santé, l'environnement, le social, l'éducation, condition fondamentale du maintien de règles du jeu collectives et de la justice dans tous les sens du terme. Le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE) a fait des externalités un point central, notamment à propos de l'assurance et de l'investissement. La contribution au bien commun, en étant utile dans son activité et à la collectivité, est aussi essentielle que la rentabilité. Ceci impose une nouvelle forme de comptabilité intégrant l'ensemble des enjeux de société, sociaux et environnementaux, avec évidemment l'équilibre financier (« *integrated thinking* »).

La reterritorialisation des activités économiques s'impose à tous les niveaux. Notre dépendance extrême en ce qui concerne les matériels de soins, les principes actifs de nos médicaments, les médicaments, la fabrication des masques n'est pas la seule; nos importations chinoises dans les secteurs stratégiques comme l'automobile (+ 47%) ou l'aéronautique (+ 35%) n'ont cessé de croître (Source Novethic, 10 mars 2020). Nos secteurs traditionnels ont également souffert de l'excès de mondialisation, la filière bois en est une des nombreuses illustrations. En sens contraire, la redécouverte de nos savoir-faire et de nos filières comme celle de l'industrie textile qui s'est fortement mobilisée montre l'énergie positive remarquable de nos PME, ETI, et groupes pour soutenir leur pays. Par ailleurs, les circuits courts ont montré plus que jamais leur importance. La crise actuelle a encore davantage mis l'accent sur l'intérêt non seulement de la production alimentaire locale mais également des commerçants de proximité et plus largement de la production de proximité.

La relance de l'activité économique des territoires est une clé majeure de la réussite économique à venir, à laquelle l'économie circulaire territoriale peut profondément contribuer. La réindustrialisation apparaît désormais également comme une nécessité pour assurer une autonomie qui doit être énergétique, alimentaire, sanitaire, digitale. Ceci imposera aussi une mutation de notre État centralisateur, jacobin, vers une France des régions et des territoires, une France agile et adaptée aux spécificités locales. Une évolution d'autant plus importante qu'il va devenir essentiel de prendre en compte le tissu économique et industriel local constitué par des PME, PMI et ETI trop largement déficitaires en comparaison avec nos voisins européens (1).

La gouvernance dans nos entreprises (2) doit impérativement changer.

Un véritable essor de la notion de raison d'être des entreprises prévues par la loi PACTE est indispensable. La transformation de nos entreprises en entreprises à mission est un objectif en soi. Mais, au-delà l'effort que nous avons tous consenti pour mettre en place dans des temps très rapides une gestion de crise sociale, nous devons développer de nouveaux types de rapports de co-élaboration et de co-innovation. L'adaptation est devenue le maître mot de nos organisations managériales et elle ne se limite évidemment pas au Covid-19. Elle s'étend à tous les risques sociaux, environnementaux, de biodiversité et de santé environnementale.

Les rapports avec les clients et les consommateurs doivent aussi radicalement évoluer.

Ceux-ci font désormais de la santé et de la lutte contre le dérèglement climatique un impératif avant même la question du chômage ou du pouvoir d'achat. Nul ne peut douter que cette crise qui va perdurer va avoir un impact considérable sur le rythme et les choix de consommation, l'origine des produits, le comportement des entreprises, l'aspect sanitaire et environnemental des produits. Il revient à l'État de permettre notamment



www.msn.com

Pays : France

Dynamisme : 820



Page 3/4

[Visualiser l'article](#)

dans le domaine si essentiel de la rénovation énergétique que le soutien à la demande soit encore renforcé pour permettre un effort sans précédent gage d'une activité économique indéniable.

Nous tous, sommes prêts à agir dans cette direction et pensons que nombreuses sont les entreprises qui souhaitent le faire. Mais encore faut-il qu'il y ait une **traduction financière et assurancielle**. Cela signifie que les milliards d'euros qui viennent en aide à l'économie doivent être fléchés vers les entreprises investies dans la réponse aux défis écologiques et sociaux et pour celles qui ne le sont pas, leur permettre de le devenir. La conditionnalité des aides doit alors être un impératif, faute de quoi les fonds seront totalement inutiles et n'auront servi qu'à gagner quelques mois pour les bénéficiaires sans même assurer leur pérennité. Nous proposons aussi que les externalités (positives ou négatives) soient intégrées dans les systèmes de reconnaissance et de fiscalité. Les mécanismes comptables, comme les mécanismes fiscaux, doivent ainsi les prendre en compte. Idem pour les investisseurs et assureurs qui doivent adapter leur activité aux risques sanitaires, sociaux et environnementaux pris par leurs clients et les orientations stratégiques choisies pour y faire face. Nous faisons également notre la proposition de la fondation 2019, de rembourser les prêts, au moins en partie par un mécanisme d'intermédiation financière, gagée sur la réduction des externalités climat.

La crise du covid-19 pourrait être une opportunité exceptionnelle d'asseoir notre activité économique sur de nouvelles bases. Nous n'avons pas le droit de la manquer.

—
Signataires :

ASCHER David (directeur des publications d'Actu Environnement, Cogiterra) BAUZA Noël (président directeur général de Zei) BAZIN Laurent (dirigeant de BIOMAttitude et Axis Experts Conseils) CARMINE Stéphane (chef d'entreprise et président de l'association RQE) COUASNET Sébastien (directeur général du Groupe Eléphant Vert) CROISÉ Nathalie (journaliste spécialiste du développement durable) DE LA MOUREYRE Hélène (fondatrice de Bilum) DELANNOY Isabelle (autrice de *L'Economie Symbiotique*) DE RONNE Pierrick (président de Biocoop) FERRARI Romain (président de la Fondation 2019) FERREIRA Victor (directeur général du CD2E, centre de développement des éco-entreprises) GEFFRAY Céline (L'Orange Carré/Agence de communication éco-responsable) GIROUX Jean-Marc (président de COSMED) HUYBRECHTS Jacques (fondateur du Parlement d'Entrepreneurs d'Avenir) JESSUA Hélène (expertise et conseil indépendant RSE et développement durable) LABOUREAU Bertrand (dirigeant de Logomotion, Webagency durable) LAMBERT François-Michel (député et président de l'Institut national de l'économie circulaire) LEPAGE Corinne (ancienne ministre de l'Environnement et eurodéputée, avocate) LIVIO Didier (associé responsable de Deloitte Développement Durable) MAESTRONI Myriam (fondatrice et directrice générale d'Economie d'Energie, Fondation E5T) MARTELLI Jonathan (directeur général d'EkWateur) PASQUIER Jean-Michel (fondateur de KOEO et co-initiateur de #NoMoreBusinessAsUsual) PERREOL Didier (vice-président de Léa-Biodiversité, groupe EKIBIO) RAPENNE Jean (directeur général de LCEET) RAVEL Claudie (fondatrice de Guayapi) RIBAUT Romuald (Alliance Green IT - AGIT) RUTH Romain (Directeur Général de Florame) SNYERS BRESOLIN Catherine (directrice générale de Pi-carré Associés)

Lire aussi : Les initiatives écologiques citoyennes pour préparer le monde d'après

(1)

Pour mémoire, entre 2009 et 2015, avec 337 500 emplois créés, les ETI (catégorie créée en 2008) ont contribué à plus des ¾ de la croissance de l'emploi salarié dans le secteur marchand (dont une grande partie expliquée par le passage de PME en ETI). Néanmoins, la France manque de grandes PME (50 à 249 salariés)



www.msn.com

Pays : France

Dynamisme : 820

[Visualiser l'article](#)

qui sont 2 à 3 fois moins nombreuses dans notre pays qu'en Allemagne ou qu'au Royaume-Uni et d'ETI (5 800 en France vs. 8 000 en Italie, 10 000 au Royaume-Uni et 12 500 en Allemagne).

A ce propos, 75% de l'emploi dans les ETI se trouvent hors IDF, alors qu'en IDF le nombre de salariés dans les ETI est inférieur d'environ 40% au nombre d'employés dans les grandes entreprises. Dans le Pays-de-Loire, Alsace, Champagne-Ardenne ou Picardie, les ETI emploient dans des proportions similaires aux grandes entreprises, soit environ 25% des salariés de la région.

(2)

Plusieurs motifs identifiés comme critiques pour la croissance et l'évolution des PME-PMI dans notre pays, parmi lesquels notamment : fiscalité du patrimoine des entreprises, fiscalité directe sur les entreprises, contexte de trop grande instabilité fiscales, complexité réglementaire, relations souvent difficiles avec les grandes entreprises françaises, difficultés de recrutement, délais de paiement, accès à la commande publique, contraintes et complexité de gestion croissante en fonction de la taille de rembourser les prêts, au moins en partie par un mécanisme d'intermédiation financière, gagée sur la réduction des externalités climat.



Webinaire "Autoconsommation Collective - Les fondamentaux"

Avec la mise en place récente du cadre législatif français sur l'autoconsommation collective et la publication des directives européennes qui encouragent le développement des communautés énergétiques, les modèles de production d'énergie renouvelable sont en pleine évolution. RDV jeudi 14 mai de 12h à 12h45.

webinaire autoconsommation collective - ENR /CD2E Enogrid

Co-organisé avec notre partenaire Enogrid, ce webinaire de 45 minutes organisé le jeudi 14 mai vous propose de revenir plus précisément sur les bases opérationnelles pour porter un projet d'autoconsommation collective.

Au programme

1. Présentation et cadre réglementaire
2. Fonctionnement de l'autoconsommation collective
3. Les différents modèles d'opérations

>>> Inscription en ligne En savoir plus :

La formation complète dédiée à l'autoconsommation collective organisée en partenariat avec Enogrid

Les prochaines formations du CD2E à ne pas manquer

Isolation : les biosourcés gagnent du terrain



Champions de l'économie circulaire, les isolants biosourcés se développent rapidement. Les pros sont séduits par leur pertinence environnementale, leurs performances et garanties.

Systématiquement envisagés dans les opérations d'amélioration thermique et dans la construction neuve, les isolants biosourcés sont souvent retenus par des acteurs désormais plus avertis de leurs atouts, et mis en oeuvre sans appréhension par des entreprises mieux formées.

Eco-responsabilité, durée de vie des produits, santé des usagers, confort et sécurité de pose... De plus en plus sensibles à ces critères, les maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvres et entreprises de pose sont désormais nombreux à accorder leur confiance à ces produits, qui répondent à toutes les applications constructives thermiques ou acoustiques.



www.batirama.com

Pays : France

Dynamisme : 3



Les matières premières sont issues d'activités industrielles : déchets de bois (fibre et laine de bois), de journaux ou cartons recyclés (ouate de cellulose), et de chutes de tissus (laine de coton).

Ce sont aussi des co-produits de cultures (chanvre, paille de blé, lin, ...) et d'élevage (laine de mouton). Certains sont récemment apparus, comme les panneaux à base de balle de riz de Camargue, produits depuis le début de l'année dans l'Ain (FBT) ou les panneaux d'herbes des prairies, fabriqués depuis l'automne dernier (Gramitherm).

Des tests effectués avec le tournesol et le maïs

En isolation rapportée, par l'intérieur ou l'extérieur, sont mis en oeuvre des rouleaux et des panneaux plus ou moins rigides. Les produits en vrac sont soufflés, insufflés ou projetés par voie humide.

En isolation répartie, les monomurs se montent en bottes de paille, en blocs moulés ou en béton de chanvre ou bois, le plus souvent. Des ressources locales comme le colza, le tournesol ou le maïs sont par ailleurs testées.

Les solutions complètes biosourcées continuent à se développer en construction à ossature bois, en faisant appel à la préfabrication de systèmes intégrant l'ensemble des composants de la paroi. « Nous voyons aussi de plus en plus de solutions mixtes qui répondent soit à des contraintes techniques soit à des choix d'esthétiques propres au maître d'ouvrage. Notamment des solutions métal ou béton/matériaux biosourcés », souligne Olivier Joreau, président de l'AICB*.

Des produits fiables et certifiés

Pour la plupart fabriqués industriellement, dans un cadre strictement réglementé, les isolants biosourcés ont de quoi rassurer les prescripteurs.

Beaucoup bénéficient de certifications ([Acermi](#), Keymark, ...) attestant de leurs performances, et d'avis techniques garantissant la qualité de leur mise en oeuvre (des « sésames » qui permettent d'alléger la facture des travaux en donnant accès aux aides d'Etat).



www.batirama.com

Pays : France

Dynamisme : 3



[Visualiser l'article](#)

Transformés au plus près des sources de matières premières, vendus en direct ou distribués via un réseau efficace, les produits trouvent tout leur intérêt dans la mesure où ils sont mis en oeuvre, là encore, au plus près de leur lieu de production. Quasiment tous les négoces ont une offre en matériaux biosourcés, désormais stockés en plate-forme et dépôts pour un accès facilité des artisans.

* l'Association des industriels de la construction biosourcée fédère les principaux industriels. 200 000 t/an de fibres végétales ou issues du recyclage, transformées dans une dizaine d'usines en France (152 millions d'euros investis), soit environ 21 millions de m² posés en 2018.

Marché : Une montée en puissance sur tous les plans

Encore loin derrière les laines minérales et les isolants de synthèse, les produits issus de matières végétales ou animales ne sont plus pour autant un marché de niche. « Ils pèsent environ 8 % de l'isolation dans le bâtiment et leur progression moyenne, de près de +15 % par an, est supérieure à celle de ce marché », indique Olivier Joreau. Entre 2016 et 2018, les ventes ont augmenté de 44 %.

Tous les matériaux progressent : la fibre de bois et la ouate de cellulose continuent la course en tête, mais le chanvre et le coton recyclé prennent une part de plus en plus significative : 21 millions de m² d'isolants fibres ont été posés en 2018.

Le nombre des acteurs est stable après le regroupement des producteurs de ouate de cellulose, chanvre, lin et fibre de bois, ces dernières années. Le gros du marché est pris par la filière industrielle, dont les produits manufacturés atteignent de nombreux artisans.

Les volumes de marché sont plus modestes pour la construction en paille et en bétons biosourcés. L'approvisionnement s'est bien mis en place, quelles que soient les matières premières, et les capacités de production augmentent. Parallèlement, les filières non industrielles se développent. Celle de la paille, notamment, s'organise pour fournir des bottes aux caractéristiques adaptées aux besoins du bâtiment.

Des performances mieux reconnues

Les produits continuent à progresser : meilleure résistance thermique, traitements sans impact sur la santé, pose facilitée, ... sont aussi mises en avant les performances acoustiques et de déphasage, pour le confort d'été, la qualité de l'air intérieur renforcée.

L'hygrothermie est reconnue par les utilisateurs et des projets de R&D collective sont en cours pour démontrer cette performance supplémentaire apportée à l'enveloppe thermique du bâtiment.

Une réglementation favorable

Si les particuliers sont les prescripteurs historiques des biosourcés, en particulier pour rénover leur habitat, la commande publique progresse fortement ces derniers temps, avec des chantiers de référence qui stimulent de nouveaux programmes immobiliers.

Le surcoût à l'achat est de moins en moins un frein à leur utilisation. La RE 2020 applicable au second semestre 2021 devrait en toute logique bonifier les matériaux biosourcés, en prenant en compte le stockage du carbone et leur caractère renouvelable, de même que leurs caractéristiques techniques spécifiques. « Espérons que la RE 2020 consacrera réellement le « plus d'environnement et moins de carbone ». Les fibres végétales notamment, sont les seules à pouvoir capter du CO2 lors de la photosynthèse pour stocker le carbone biogénique » conclue Olivier Joreau.





www.batirama.com

Pays : France

Dynamisme : 3



[Visualiser l'article](#)

L'usine FBT transforme depuis début 2020 la paille de riz de Camargue en panneaux. Performants en thermique et acoustique, les isolants biosourcés sont aussi imbattables sur leur confort de pose et leur bilan environnemental. © FBT

Matériaux biosourcés : une offre de formation structurée

Les spécificités de mise en oeuvre de certains isolants biosourcés requièrent que les artisans se forment. La paille et le béton de chanvre sont soumis à des règles professionnelles qui imposent que leur mise en oeuvre soit réalisée par une personne formée.

En 2019, 8000 règles professionnelles de construction en paille ont été vendues et 1500 professionnels ont suivi la formation Pro-Paille. Tous les industriels forment à leurs produits (par exemple l'Ecole Nationale du Chanvre de BCB Tradical).

Des associations locales ou nationales de promotion des matériaux (comme Oïkos, CD2E), des pôles de compétitivité et certains négoce spécialisés (par exemple Eco Saint Habitat) proposent eux-aussi des formations plus ou moins ciblées.

Adressées à tous les acteurs de la construction, des sessions courtes, comme celle du CSTB sur une journée, offrent de balayer le contexte réglementaire et normatif et les spécificités des isolants biosourcés, pour une prescription adéquate.

Apprendre à distance

La formation en ligne se développe ; citons en exemple le Biomooc «découvrir le bâtiment biosourcé », est un cours en ligne gratuit et ouvert à tous développé par Karibati et Ville & Aménagement Durable. Ou le Mooc Construction Chanvre réalisé par Mooc Bâtiment Durable, qui permet de mieux appréhender l'utilisation du chanvre dans la construction et la rénovation. A noter : Le portail des matériaux biosourcés recense les formations dispensées par divers organismes (www.vegetal-e.com).



Le NF DTU 45-11 intègre la ouate de cellulose

Les procédés d'isolation thermique de plancher de combles perdus, par soufflage de laine minérale en vrac ou de ouate de cellulose en vrac à base de papiers de journaux broyés sont dorénavant assujettis à la norme NF DTU 45.11, publiée le 12 mars 2020. La ouate de cellulose devient un produit d'usage courant, éligible aux aides financières liées à la rénovation thermique des bâtiments.

En attendant la mise en application de ce DTU, le CSTB a mis en place une Appréciation Technique de Transition (ATT) qui permet aux acteurs de continuer à utiliser les procédés dans de bonnes conditions d'application.



*L'Ecima** publie « Dix bonnes raisons d'isoler sa maison avec de la ouate de cellulose », téléchargeable gratuitement sur ecima.net/livre-blanc © Isocell*

L'interview d'expert Jean-Pierre Buisson : « circuit court et origine France garanti »



Comment le marché des isolants biosourcés a-t-il évolué ces deux dernières années ?

La part des biosourcés dans l'isolation des bâtiments reste de l'ordre de 8 à 10 %, avec une progression des ventes qui est stable, et Isonat suit cette tendance. La fibre de bois, qui représente 80 à 85 % du marché, bénéficie largement des augmentations de volumes. L'ITI est majoritaire, mais la part de l'ITE augmente significativement, ce qui explique la bonne santé des produits en fibre de bois, qui traitent aussi bien les deux. De plus, parmi les biosourcés, seule la fibre de bois peut répondre à la demande de sarking, qui se développe en France.

Quelles sont les perspectives pour Isonat ?

Au sein de Saint-Gobain, nous avons les moyens d'anticiper les réglementations. Le groupe souhaite développer ses produits biosourcés pour aller dans le sens de la RE 2020. Même sans avoir encore d'éléments



www.batirama.com

Pays : France

Dynamisme : 3



[Visualiser l'article](#)

précis sur leur évaluation dans les calculs, les isolants biosourcés seront présents. Et nous sommes bien placés : 100 % d'origine française, nos fibres de bois sont issues d'un circuit court.

L'usine de Mably, qui a une ligne de production supplémentaire depuis peu, est approvisionnée dans un rayon de 50 km. Deux de nos gammes disposent d'un avis technique ; ce sont les seules du marché pour le moment. Cela leur confère une assurabilité nécessaire pour accéder aux marchés publics. En 2020, d'autres produits, probablement sous ATec, compléteront ces gammes.

Quels sont les axes d'amélioration que vous privilégiez ?

Ces derniers mois, notre produit phare, le Flex 55 Plus, a gagné le lambda le plus bas du marché, une coupe du produit facilitée, une plus grande maniabilité et un Atec. Nos produits d'ITE ont quant à eux une résistance mécanique accrue. Saint-Gobain Recherche travaille pour développer des produits très novateurs ces prochaines années.

Tout est plus facile avec une telle force de développement. Passer d'un mode empirique à une démarche scientifique est très confortable ! Conjugué à une logistique et à des forces commerciales performantes, cela offre des perspectives formidables à notre fibre de bois.

*fondateur et dirigeant d'Isonat, fabricant français de panneaux isolants en fibre de bois et de ouate de cellulose qui a rejoint Isover-Saint Gobain en 2016.

Source : batirama.com / Emmanuelle Jeanson



DOSSIERS
CONSTRUCTION BOIS

Isolation : les biosourcés gagnent du terrain



© GUTEX | MARTIN GRAMACHIER

Adaptés aux exigences des démarches HQE, E+C-, RE 2020 (Bepos), les isolants biosourcés seront de plus en plus présents dans le neuf. Et le parc existant offre des débouchés très importants.

Champions de l'économie circulaire, les isolants biosourcés s'installent dans le bâtiment. Les pros se laissent convaincre par leur pertinence environnementale et toujours plus de performances et de garanties.

Systématiquement envisagés dans les opérations d'amélioration thermique et dans la construction neuve, les isolants biosourcés sont souvent retenus par des acteurs désormais plus avertis de leurs atouts, et mis en œuvre sans appréhension par des entre-

prises mieux formées. Eco-responsabilité, durée de vie des produits, santé des usagers, confort et sécurité de pose... De plus en plus sensibles à ces critères, les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvres et entreprises de pose sont désormais nombreux à accorder leur confiance à ces produits, qui répondent à toutes les applications constructives thermiques ou acoustiques. Les matières premières sont issues d'activités industrielles : déchets de bois (fibre et laine de bois), de journaux ou cartons recyclés (ouate de cellulose), et de chutes de tissus (laine de coton). Ce sont aussi des co-produits de cultures (chanvre, paille de blé, lin, ...) et d'élevage (laine de

mouton). Certains sont récemment apparus, comme les panneaux à base de balle de riz de Camargue, produits depuis le début de l'année dans l'Ain (FBT) ou les panneaux d'herbes des prairies, fabriqués depuis l'automne dernier (Gramitherm).

Des tests effectués avec le tournesol et le maïs

En isolation rapportée, par l'intérieur ou l'extérieur, sont mis en œuvre des rouleaux et des panneaux plus ou moins rigides. Les produits en vrac sont soufflés, insufflés ou projetés par voie humide. En isolation répartie, les monomurs se montent en bottes de paille, en blocs moulés ou en



MARCHÉ : UNE MONTÉE EN PUISSANCE SUR TOUS LES PLANS

Encore loin derrière les laines minérales et les isolants de synthèse, les produits issus de matières végétales ou animales ne sont plus pour autant un marché de niche.

« Ils pèsent environ 8% de l'isolation dans le bâtiment et leur progression moyenne, de près de +15% par an, est supérieure à celle de ce marché », indique Olivier Joreau. Entre 2016 et 2018, les ventes ont augmenté de 44 %. Tous les matériaux progressent : la fibre de bois et la ouate de cellulose continuent la course en tête, mais le chanvre et le coton recyclé prennent une part de plus en plus significative : 21 millions de m² d'isolants fibres ont été posés en 2018. Le nombre des acteurs est stable après le regroupement des producteurs de ouate de cellulose, chanvre, lin et fibre de bois, ces dernières années. Le gros du marché est pris par la filière industrielle, dont les produits manufacturés atteignent de nombreux artisans. Les volumes de marché sont plus modestes pour la construction en paille et en bétons biosourcés. L'approvisionnement s'est bien mis en place, quelles que soient les matières premières, et les capacités de production augmentent. Parallèlement, les filières non industrielles se développent. Celle de la paille, notamment, s'organise pour fournir des bottes aux caractéristiques adaptées aux besoins du bâtiment.

Des performances mieux reconnues

Les produits continuent à progresser : meilleure résistance thermique, traitements sans impact sur la santé, pose facilitée, ... sont aussi mises en avant les performances acoustiques et de déphage,



L'usine FBT transforme depuis début 2020 la paille de riz de Camargue en panneaux. Performants en thermique et acoustique, les isolants biosourcés sont aussi imbattables sur leur confort de pose et leur bilan environnemental.

sage, pour le confort d'été, la qualité de l'air intérieur renforcée. L'hygrothermie est reconnue par les utilisateurs et des projets de R&D collective sont en cours pour démontrer cette performance supplémentaire apportée à l'enveloppe thermique du bâtiment.

Une réglementation favorable

Si les particuliers sont les prescripteurs historiques des biosourcés, en particulier pour rénover leur habitat, la commande publique progresse fortement ces derniers temps, avec des chantiers de référence qui stimulent de nouveaux

programmes immobiliers. Le surcoût à l'achat est de moins en moins un frein à leur utilisation. La RE 2020 applicable à l'été (2021), devrait en toute logique bonifier les matériaux biosourcés, en prenant en compte le stockage du carbone et leur caractère renouvelable, de même que leurs caractéristiques techniques spécifiques. « Espérons que la RE 2020 consacrera réellement le « plus d'environnement et moins de carbone ». Les fibres végétales notamment, sont les seules à pouvoir capter du CO₂ lors de la photosynthèse pour stocker le carbone biogénique » conclut Olivier Joreau.

béton de chanvre ou bois, le plus souvent. Des ressources locales comme le colza, le tournesol ou le maïs sont par ailleurs testées. Les solutions complètes biosourcées continuent à se développer en construction à ossature bois, en faisant appel à la préfabrication de systèmes intégrant l'ensemble des composants de la paroi. « Nous voyons aussi de plus en plus de solutions mixtes qui répondent soit à des contraintes techniques soit à des choix d'esthétiques propres au maître d'ouvrage. Notamment des solutions métal ou béton/matériaux biosourcés », souligne Olivier Joreau, président de l'AICB*.

Fiabiles et distribués efficacement

Pour la plupart fabriqués industriellement, dans un cadre strictement réglementé, les isolants biosourcés ont de quoi rassurer les prescripteurs. Beaucoup bénéficient de certifications (Acermi, Keymark, ...) attestant de leurs performances, et d'avis techniques garantissant la qualité de leur mise en œuvre (des « sésames » qui permettent d'alléger la facture des travaux en donnant accès aux aides d'Etat). Transformés au plus près des sources de matières premières, vendus en direct ou distribués via un réseau

efficace, les produits trouvent tout leur intérêt dans la mesure où ils sont mis en œuvre, là encore, au plus près de leur lieu de production. Quasiment tous les négociants ont une offre en matériaux biosourcés, désormais stockés en plate-forme et dépôts pour un accès facilité des artisans.

EMMANUELLE JEANSON

* l'Association des industriels de la construction biosourcée fédère les principaux industriels. 200 000 t/an de fibres végétales ou issues du recyclage, transformées dans une dizaine d'usines en France (152 millions d'euros investis), soit environ 21 millions de m² posés en 2018.



L'INTERVIEW D'EXPERT

Jean-Pierre Buisson : « circuit court et origine France garanti »

Comment le marché des isolants biosourcés a-t-il évolué ces deux dernières années ?

La part des biosourcés dans l'isolation des bâtiments reste de l'ordre de 8 à 10 %, avec une progression des ventes qui est stable, et Isonat suit cette tendance. La fibre de bois, qui représente 80 à 85 % du marché, bénéficie largement des augmentations de volumes. L'ITI est majoritaire, mais la part de l'ITE augmente significativement, ce qui explique la bonne santé des produits en fibre de bois, qui traitent aussi bien les deux. De plus, parmi les biosourcés, seule la fibre de bois peut répondre à la demande de sarking, qui se développe en France.

Quelles sont les perspectives pour Isonat ?

Au sein de Saint-Gobain, nous avons les moyens d'anticiper les réglementations. Le groupe souhaite développer ses produits biosourcés pour aller dans le sens de la RE 2020. Même sans avoir encore d'éléments précis sur leur évaluation dans les calculs, les isolants biosourcés seront présents. Et nous sommes bien placés : 100 % d'origine française, nos fibres de bois sont issues d'un circuit court. L'usine de Mably, qui a une ligne de production supplémentaire depuis peu, est approvisionnée dans un rayon de 50 km. Deux de nos gammes disposent d'un avis technique ; ce sont les seules du marché pour le moment. Cela leur confère une assurabilité nécessaire pour accéder aux marchés publics. En 2020, d'autres produits, probablement sous ATec, compléteront ces gammes.

Quels sont les axes d'amélioration que vous privilégiez ?

Ces derniers mois, notre produit phare, le Flex 55 Plus, a gagné le lambda le plus bas du marché, une coupe du produit facilitée, une plus grande maniabilité et un Atec. Nos produits d'ITE ont quant à eux une résistance mécanique accrue. Saint-Gobain Recherche travaille pour développer des produits très novateurs ces prochaines années. Tout est plus facile avec une telle force de développement. Passer d'un mode empirique à une démarche scien-



tifique est très confortable ! Conjugué à une logistique et à des forces commerciales performantes, cela offre des perspectives formidables à notre fibre de bois.

**fondateur et dirigeant d'Isonat, fabricant français de panneaux isolants en fibre de bois et de ouate de cellulose qui a rejoint Isover-Saint Gobain en 2016.*

UNE OFFRE DE FORMATION STRUCTURÉE

Les spécificités de mise en œuvre de certains isolants biosourcés requièrent que les artisans se forment. La paille et le béton de chanvre sont soumis à des règles professionnelles qui imposent que leur mise en œuvre soit réalisée par une personne formée. En 2019, 8000 règles professionnelles de construction en paille ont été vendues et 1 500 professionnels ont suivi la formation Pro-Paille. Tous les industriels forment à leurs produits (par exemple l'Ecole Nationale du Chanvre de BCB Tradical). Des associations locales ou nationales de promotion des matériaux (comme Oikos, CD2E), des pôles de compétitivité et certains négoce spécialisés (par exemple Eco Saint Habitat) proposent eux-aussi des formations plus ou moins ciblées. Adressées à tous les acteurs de la construction, des sessions courtes, comme

celle du CSTB sur une journée, offrent de balayer le contexte réglementaire et normatif et les spécificités des isolants biosourcés, pour une prescription adéquate.

Apprendre à distance

La formation en ligne se développe ; citons en exemple le BIO-MOOC «découvrir le bâtiment biosourcé», est un cours en ligne gratuit et ouvert à tous développé par Karibati et Ville & Aménagement Durable. Ou le MOOC Construction Chanvre réalisé par MOOC Bâtiment Durable, qui permet de mieux appréhender l'utilisation du chanvre dans la construction et la rénovation. Le portail des matériaux biosourcés recense les formations dispensées par divers organismes (www.vegetal-e.com).

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel
OJD : 9600



LA OUATE DE CELLULOSE DANS L'ACTU



© ISOCELL

L'Ecima publie « Dix bonnes raisons d'isoler sa maison avec de la ouate de cellulose », téléchargeable gratuitement sur ecima.net/livre-blanc.**

Les procédés d'isolation thermique de plancher de combles perdus, par soufflage de laine minérale en vrac ou de ouate de cellulose en vrac à base de papiers de journaux broyés sont dorénavant assujettis à la norme NF DTU 45.11, publiée le 12 mars 2020. La ouate de cellulose devient un produit d'usage courant, éligible aux aides financières liées à la rénovation thermique des bâtiments. En attendant la mise en application de ce DTU, le CSTB a mis en place une Appréciation Technique de Transition (ATT) qui permet aux

acteurs de continuer à utiliser les procédés dans de bonnes conditions d'application.

**L'Ecima, Association européenne des fabricants d'isolants en ouate de cellulose appartient au Collectif des filières biosourcées du bâtiment (CF2B), qui regroupe des structures collectives représentatives de filières de production et/ou de transformation de matières premières biosourcées. Parmi ses membres : le Réseau Français de la Construction Paille, Construire en Chanvre, Interchanvre, l'Association des Chanvriers en Circuits Courts, et l'association Bâtir en balles.



► Biofib'Trio par Cavac Biomatériaux

Chanvre, coton et lin

Adapté à tout type de montants, le dernier-né de la gamme Biofib mélange chanvre, coton et lin, des fibres saines et non irritantes. En panneaux semi-rigides (de 45 à 200 mm d'épaisseur) ou en rouleaux, cet isolant sous ATec est efficace été comme hiver et montre une très bonne tenue mécanique dans le temps. Nouveau λ de 0,038 W/(m.K). Labellisé Produit Biosourcé et Niveau gold de « Excell zone verte ».



► Isonat Flex 55 plus par Isonat-Isover

Isolant fibre de bois et voile

Panneau fibre de bois sous ATecDoté d'un λ de 0,036 W/(m.K), cet isolant en fibre de bois semi-rigide allie performance thermique et acoustique de qualité. Son voile de confort, sur une face, permet une pose aisée et agréable. Flex 55 plus H est désormais sous avis technique, certifiant son aptitude à l'emploi en isolation par l'intérieur des murs et combles. Existe en 580 et 600 mm de large, dans des épaisseurs variant de 40 à 200 mm. L'autre panneau de la gamme, Isonat Flex 40, a également obtenu un ATec.



► EFBT PR par FTB

Paille de riz de Camargue

Composé à 92 % de paille de riz pressée avec un liant thermofusible, ce tout nouveau panneau semi rigide de 1,2 x 0,6 m isole murs, toitures et planchers. Produit en Rhône-Alpes, il conjugue un très faible impact environnemental et beaucoup d'atouts : λ de 0,039 W/(m.K), bon absorbant phonique, sain, résistant aux insectes. Non irritant, il se découpe facilement, sans poussière. Epaisseurs de 45 à 200 mm. Densité : 50 kg/m³. Existe en version avec 2 films réflecteurs (PET métallisé et PE avec grille de renfort microperforée). Deux ATEx.



► Pavaflex-Confort 36 par Pavatex by Soprema

Fibre de bois semi-rigide

Posé en combles, aménagés ou non, entre chevrons, et/ou sous chevrons, avec un pare-vapeur, aussi bien que sur les parois verticales, ce panneau à bords droits, de 1 220 x 575 mm, affiche une conductivité thermique λ de 0,036 W/(m.K). Son déphasage performant assure le confort d'été en fortes épaisseurs (12 sont disponibles, de 50 à 240 mm). Flexible et dense (55 kg/m³), il se met en œuvre rapidement, sans jeu entre les structures. Certifié Keymark.



► Sup'Air Laine par Fibranatur (Sotextho)

100 % laine de mouton

Excellent isolant thermique, ce rouleau de laine affiche un λ de 0,035 W/(m.K). Sans aucun liant, il ne tient que par l'aiguilletage des fibres et est plutôt adapté aux combles et rampants. La laine présente l'avantage d'absorber les formaldéhydes et autres COV. Existe en plusieurs épaisseurs. Traitement anti-mites. Fabriqué dans le Tarn. Vendu en direct et négoces spécialisés. Montage du dossier de certification en cours.



► Thermoflex par Gutex

Panneau polyvalent thermique et acoustique

Produit phare d'une gamme étendue, ce panneau flexible en fibre de bois, de 1 350 x 575 mm, se pose entre chevrons sur des parois intérieures et extérieures, en plafond et cloison. Il est l'une des solutions les plus efficaces du marché, avec un λ de 0,036 W/(m.K). En 240 mm, le déphasage dépasse 9 h. Disponible en 14 épaisseurs, de 30 à 240 mm. Fabriqué à partir de résineux gérés durablement. Densité : 50 kg/m³. Certifié Acermi et Keymark. Fabricant allemand.





Hauts-de-France La garantie de performance énergétique renaît

En octobre 2019, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), pôle d'excellence régional de l'écotransition, s'était fixé une grande ambition : garantir aux particuliers d'importantes économies obtenues grâce aux travaux de rénovation énergétique menés dans leurs logements. Il visait alors 1900 chantiers réalisés ou lancés au bout de six ans. Le dispositif exige de pouvoir diviser au moins par trois les consommations. Il promet de rembourser dix fois la différence en cas d'écart avec les objectifs d'économies fixés par les travaux.

« **Prouver que le modèle fonctionne** ». Si les ambitions liées à la réduction des consommations sont restées identiques, le CD2E a dû revoir son modèle et le nombre d'opérations visées face à l'évanouissement du soutien financier européen escompté. Il va désormais s'appuyer sur le service public de l'efficacité énergétique (SPEE) des Hauts-de-France et sur les guichets de l'énergie mis en place au sein des territoires. « Il s'agit de développer aux côtés d'assureurs, d'entreprises et de banquiers une quarantaine d'opérations pilotes prouvant que le modèle fonctionne, explique Frédéric Laroche, responsable du pôle bâtiment durable du CD2E. Cela permettra de lever enfin les freins aux réhabilitations qui exigent un investissement important, avec un coût de travaux souvent situé entre 30 000 et 50 000 euros. » Selon lui, avec des économies garanties, les propriétaires bénéficieront de prêts plus longs et à taux réduit, avec des mensualités calquées sur les économies.

L'organisme, qui fédère les acteurs autour d'un plan bâtiment durable régional, espère que les plans de relance qui accompagneront la sortie de crise feront de la rénovation des logements privés son fer de lance. Dans la région, 800 000 passoires thermiques pourraient en profiter. ● E. L.

www.echosciences-hauts-de-france.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

La journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France - 2nde édition



Organisateur : **CD2E**

www.echosciences-hauts-de-france.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

f.maggiar@cd2e.com
<http://www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020>
Tarifs :

GRATUIT - INSCRIPTION

Public :

Professionnels des énergies solaires, Maîtres d'ouvrage privés ou publics, territoires, gestionnaires de patrimoine ...

Intéressé(e) par le développement des énergies solaires en Hauts-de-France ?

Le **CD2E** et le **CORESOL**, Collectif Régional des Énergies Solaires, vous invitent à la Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France.

Lors de cette journée, vous aurez l'opportunité de rencontrer tous les acteurs de la filière afin de déployer, ensemble, des leviers de développement en région.

- Bénéficiez d'ateliers techniques sur les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque, les enjeux du stockage, l'autoconsommation collective, la mise en service dynamique, les friches industrielles et le solaire photovoltaïque, l'intégration du solaire sur des bâtiments classés ...!
- Participez aux plénières autour de l'accélération du solaire en Hauts-de-France
- Échangez, développez votre réseau et votre business !

Nous vous donnons rendez-vous à Lille, au siège de Région le 9 septembre 2020. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes !

Pour plus d'infos sur l'événement : <http://www.cd2e.com/?q=journee...>

INSCRIPTION : <http://www.cd2e.com/?q=inscrip...>

Cet événement est gratuit mais l'inscription obligatoire.

Suivez le **@CD2E** sur LinkedIn pour plus d'informations toutes les semaines.

Votre contact à Florence Maggiar : f.maggiar@cd2e.com

www.echosciences-hauts-de-france.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E

Une occasion unique de développer votre réseau"

Participez à la journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E le 17 septembre , c'est vous donner les moyens d'atteindre vos objectifs par des rencontres, des échanges avec des experts, des entreprises et des décideurs publics de votre secteur d'activité.

Cette seconde édition de l'évènement est synonyme :

D'ateliers , sur le bâtiment durable, les énergies renouvelables, les achats publics durables et l'économie circulaire (l'eau, les sédiments, la valorisation des déchets, l'éco-conception et l'ACV)

De pitches et de stands , donnés et tenus par les membres 2020 du CD2E, l'occasion pour eux de vous faire découvrir leurs expertises, leurs savoir-faire, leurs expériences, leurs projets, ...

De convivialité , après cette période particulière, retrouvons-nous pour partager un moment convivial tous ensemble !

www.construction21.org

Pays : France

Dynamisme : 12



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Journée Portes Ouvertes du CD2E



CD2E, Loos-en-Gohelle 17/09 - 17/09/2020

"Une occasion unique de développer votre réseau"

Participez à la journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E le 17 septembre, c'est vous donner les moyens d'atteindre vos objectifs par des rencontres, des échanges avec des experts, des entreprises et des décideurs publics de votre secteur d'activité.

Cette seconde édition de l'évènement est synonyme :

D'ateliers, sur le bâtiment durable, les énergies renouvelables, les achats publics durables et l'économie circulaire (l'eau, les sédiments, la valorisation des déchets, l'éco-conception et l'ACV)

De pitches et de stands, donnés et tenus par les membres 2020 du **CD2E**, l'occasion pour eux de vous faire découvrir leurs expertises, leurs savoir-faire, leurs expériences, leurs projets, ...

De convivialité, après cette période particulière, retrouvons-nous pour partager un moment convivial tous ensemble !



Unéole veut coupler éolien urbain et photovoltaïque



@Unéole

Pour son premier vrai projet, Unéole vise Bercy, ni plus ni moins. Le ministère de l'Economie et des Finances pourrait en effet accueillir les éoliennes urbaines de cette start-up fondée en 2014 à Douai. Ce projet a pris du retard à cause de la crise du Covid-19, « mais je l'imagine démarrer au second semestre », confie Quentin Dubrulle, fondateur de l'entreprise et actionnaire majoritaire aux côtés de 18 *business angels*.

Un gisement 5 fois supérieur

Le métier d'Unéole est double. D'une part, la production et la vente d'éoliennes à installer sur les toits des bâtiments neufs ou faisant l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Son atelier de fabrication est situé à Arras. D'autre part, un bureau d'études à Lille spécialisé dans le potentiel éolien des villes. L'entreprise de 7 personnes a ainsi déjà réalisé l'an passé le cadastre éolien de la ville de Roubaix, et devrait bientôt en faire autant avec la métropole de Lille et la communauté urbaine d'Arras. « Nous travaillons aussi avec Rennes, Béthune, Boulogne... », cite Quentin Dubrulle.

Pour Unéole, ce travail d'analyse des vents réalisé par son bureau d'études est fondamental. Il lui permet de repérer les sites avec le plus de potentiel. « Dans une même ville, à certains endroits, il peut y avoir un gisement cinq à six fois supérieur qu'à d'autres », évalue le dirigeant. La commune de Douai par exemple, pourtant située dans la région plutôt venteuse des Hauts-de-France, « se trouve en fait dans une cuvette et représente un faible potentiel pour l'éolien urbain ». Au contraire d'autres villes de la région comme Dunkerque, Calais, Saint-Omer...

60 à 70% d'autoconsommation

Le travail de son bureau d'études permet ainsi à l'entreprise de prospecter pour vendre l'éolienne urbaine qu'elle a conçue. Cette machine de 3 mètres de haut pour 1,5 mètre de large, à axe vertical, est équipée d'une génératrice de 2 kW. Unéole en a déjà installée sept ici et là dans les Hauts-de-France, en guise de galops d'essais. Mais l'objectif de la start-up n'est pas de commercialiser ainsi séparément des éoliennes individuelles, plutôt de les cumuler sur un même toit sous la forme de « plateformes d'énergie mixte », c'est-



[Visualiser l'article](#)

à-dire en les couplant à des panneaux photovoltaïques. Ce qui présente notamment l'avantage de combiner des profils de production différents.

Le bâtiment-type recherché doit avoir un toit plat et une hauteur d'au moins deux étages. « Notre métier est ensuite d'optimiser la surface du toit en couplant le photovoltaïque à plusieurs de nos éoliennes dans une logique d'autoconsommation, au moins jusqu'à 60 à 70% de l'électricité produite », décrit Quentin Dubrulle. C'est ce type d'installation qui doit, en principe, être installé à Bercy (après de premiers essais au sol sur le site du centre de développement des éco-entreprises CD2E à Loos-en-Gohelle) . Sa première véritable référence.

Quelle rentabilité ?

Pour l'instant, Unéole compte vendre les équipements, en s'associant à des spécialistes pour la partie structure et pour le solaire. A terme, l'entreprise pourrait investir elle-même dans ces centrales mixtes, quand elle aura davantage de moyens financiers. Interrogé sur les difficultés rencontrées par la première vague de projets dans le petit éolien il y a une dizaine d'années , Unéole met en avant le savoir-faire de son bureau d'études dans la compréhension des gisements éoliens. Et la simplicité de sa technologie, donc son faible coût.

Cela dit, sur le plan économique, Quentin Dubrulle le reconnaît volontiers : c'est essentiellement la production photovoltaïque qui assurera pour l'instant la rentabilité des installations. En guise d'exemple, il cite le cas « d'une toiture de 500 à 600 mètres carrés, couvertes autant que possible de panneaux solaires, avec 19 de nos éoliennes en complément, où nous pouvons produire l'électricité à un prix de 0,13 €/kWh ».



Actualités de l'environnement **tsm**

DÉCHETS

Sédiments fluviaux : valorisations en circuit court

Pour améliorer la valorisation de leurs sédiments, plusieurs grands maîtres d'ouvrage du dragage fluvial ont multiplié les expérimentations, avec des industriels du BTP et des chambres d'agriculture. La sortie du statut de déchet lève une contrainte forte, mais elle ne règle pas tous les obstacles.



Opération de dragage pour VNF Nord-Pas-de-Calais

« Aujourd'hui, 60% de nos 120 000 m³ de sédiments dragués dans le Nord-Pas-de-Calais partent en Belgique ou aux Pays-Bas, notamment pour renforcer des digues. Nos projets de valorisation permettraient d'utiliser les sédiments plus localement. Ils répondent à la fois à un enjeu d'économie circulaire et de relocalisation industrielle », estime Marion Delplanque. Chargée de mission sédiments à Voies navigables de France (VNF), son objectif est d'industrialiser les pistes de valorisation les plus prometteuses. La problématique est massive, pas seulement dans le Nord : dans tout l'hexagone VNF drague chaque année 600 000 m³ (dont 33% non inertes) pour maintenir les voies navigables. EDF en drague de son côté 430 000 tonnes (90% inertes)

pour préserver l'activité de ses barrages hydroélectriques. En ajoutant les dragages de la Compagnie nationale du Rhône et ceux des intercommunalités gérant les fleuves et les rivières, le total des sédiments fluviaux avoisine les 1,3 million de tonnes annuelles. « Tous les sédiments ne peuvent pas être rejetés à l'eau dans une logique de continuité sédimentaire. Non pas parce qu'ils sont pollués, mais parce que le rejet à l'eau empêcherait la navigabilité sur beaucoup de fleuves ou de canaux ou augmenterait les risques d'inondation en période de crue », explique Cyril Scribot, chargé de mission au centre de ressources Sedilab, hébergé par le pôle Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) de Loos-en-Gohelle.

Sédiments non inertes de VNF

Sur le bassin de la Seine, la majorité des sédiments dragués par VNF, étant inertes et non dangereux, sont valorisés pour combler les carrières avoisinantes. Même chose pour la plupart des sédiments inertes dragués par EDF. Mais que faire des sédiments non inertes et non dangereux, qui sont la majorité des 120 000 m³ dragués pour VNF en Hauts-de-France ? « Le béton est la filière la plus avancée », signale Marion Delplanque. Depuis 2015, la démarche Alluvio de VNF a montré la faisabilité d'incorporer 20% de sédiments dans des bétons, pour des ouvrages liés aux canaux. Parallèlement, la démarche Sédimatériaux cofinancée par les Hauts-de-France sur des fonds européens de développement régional (Feder), lancée en 2009, a permis de tester avec succès d'autres valorisations, en génie civil et sur les routes. Plusieurs projets sont en cours, comme le projet « Sédiasphalte » qui peaufine la production de bétons bitumineux d'étanchéités (2018-2022, porté par Nord Asphalte) ou « Sédicim », piloté par le cimentier Eqiom. Ce projet vise à remplacer le « cru » issu des carrières par des fragments de sédiments, préalablement traités. Il est accompagné par la chaire



industrielle Ecosed (ECONomie circulaire des SEDiments) portée par l'École des mines de Douai. « On a tout intérêt à faire des valorisations multifilières. Le béton, la route, il y a plus de 16 applications identifiées », précise Marion Delplanque.

Sortie du statut de déchet

Aujourd'hui, l'heure est à l'industrialisation des filières de valorisation. Ce changement d'échelle passe par la sortie du statut de déchet pour les sédiments déposés à terre et, quand ils sont non inertes, par un traitement préalable. Le premier point sera levé en 2020, quand l'arrêté de sortie du statut de déchet sera publié pour des usages en génie civil et projet d'aménagement. Ce volet réglementaire devra toutefois être complété par des guides techniques encadrant les conditions de réemploi et fixant des teneurs limites en matières à risque. Ces guides sont en cours de rédaction sous la coordination du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cereema) et du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Quant au traitement préalable des

sédiments, il est au cœur des engagements de VNF. « La préparation des sédiments après séchage est une étape clé. Nous avons deux installations de transit en projet qui pourraient ouvrir en 2021 », indique Marion Delplanque. Ces installations sont prévues sur des anciennes plateformes de stockage de VNF. Encore faudra-t-il éviter l'opposition des riverains, qui s'est déjà manifestée sur un des deux projets. Faut-il plus de concertation ? Certainement. Autre étape à franchir : l'adaptation des normes techniques du béton.

EDF veut le retour à la terre

Sur les 460 000 tonnes de sédiments dragués par EDF, la majeure partie est relâchée dans l'eau en aval, conformément au principe de continuité sédimentaire. Mais une fraction, entre 1 à 15 % selon les années, doit être sortie des cours d'eau (leur relâche en aval perturberait les écosystèmes), prenant le statut de déchet de facto. « L'enjeu, ce sont les sédiments fins, puisque les gros sont facilement valorisés auprès des gestionnaires de carrières », explique Emmanuel Branche, Ingénieur référent environnement industriel à EDF. L'énergéticien voit beaucoup d'avenir aux valorisations agronomiques. « Nous avons effectué beaucoup de chantiers tests avec des chambres d'agriculture et plusieurs thèses Cifre. Il y a trois grandes voies de valorisation envisagées : supports de culture, amendements et restructuration des sols », ajoute Emmanuel Branche. Contrairement à VNF, un simple ressuyage des sédiments suffit avant leur valorisation agricole.



Expérimentation de restructuration de sol agricole (Charente-Maritime)

Ce type de valorisation agricole est particulièrement avancé en Charente-Maritime, où le département, gestionnaire du fleuve éponyme, prévoit de valoriser 600 000 m³ de sédiments, en partie vaseux, sur 200 hectares de parcelles, d'ici 6 à 8 ans. « Comme nous, ils jonglent avec la réglementation sur les déchets et la réglementation sur les sols, et le suivi est important sur la durée », remarque Emmanuel Branche. Comme pour les sédiments destinés au génie civil, les acteurs de la valorisation agronomique comptent sur la publication du futur guide technique pour faciliter ces pratiques. Une première réunion de travail a eu lieu en février 2020, avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le MTES. Date de publication possible : d'ici deux ans.

Chaque année en France, 18 % des sols sont victimes d'érosion et des millions de tonnes de sols agricoles partent dans les eaux. Une fois les guides techniques publiés, d'autres collectivités locales pourront, elles aussi, recharger les sols agricoles ou approvisionner des industriels du BTP en graviers ou sables sédimentaires.

Thibault Lescuyer

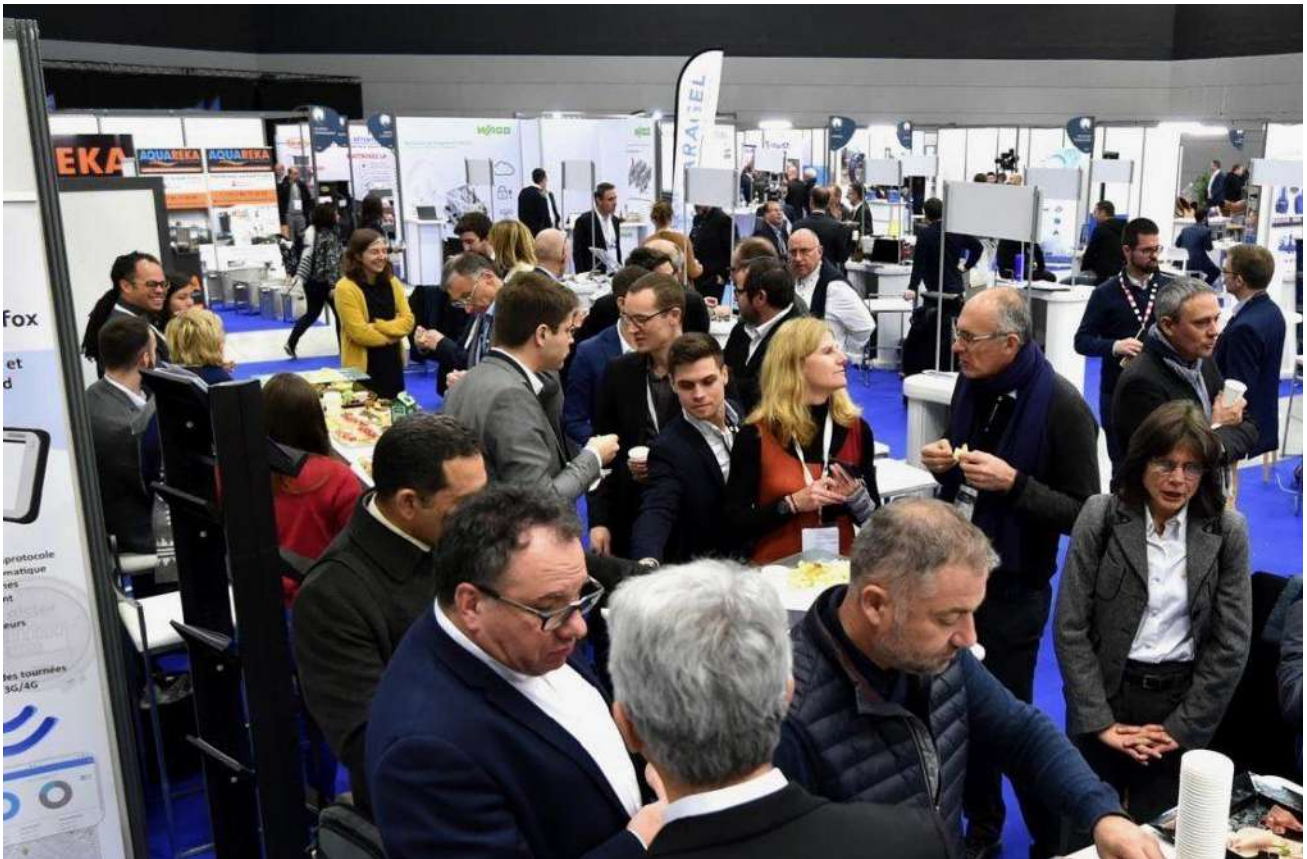


Matelas de gabions incorporant des sédiments



Rendez-vous à la rentrée pour la première édition de Cycl'eau Lille

C'est officiel, la première édition du salon dédié à l'eau « Cycl'eau Lille » se tiendra au parc des expositions Lille Grand Palais le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2020. Plus de 700 participants, issus des entreprises et des collectivités, y sont attendus. Objectif : nouer des partenariats et trouver des solutions innovantes pour une meilleure gestion de l'eau.



L'association Cycl'eau organise depuis 2017 des salons territoriaux à l'échelle des bassins hydrographiques.
©cycleau

Cycl'eau Lille aura lieu les 30 septembre et 1^{er} octobre 2020 à Lille Grand Palais. Une première dans les Hauts-de-France. Sur deux jours, ce salon dédié aux professionnels et décideurs de la filière « eau » doit permettre d'apporter des solutions innovantes et locales pour le bassin Artois-Picardie.

L'événement, qui n'est pas ouvert au grand public, pourra accueillir toute association, coopérative ou entreprise agricole. Il comporte deux aspects : la partie commerciale pour les échanges BtoB (interentreprises) et la partie retours d'expériences où les collectivités vont pouvoir témoigner des initiatives mises en place.

Améliorer l'irrigation des cultures



[Visualiser l'article](#)

Ce rendez-vous sera donc l'occasion de développer des partenariats stratégiques. Objectif : répondre aux problématiques d'irrigation, de gestion de l'eau et de baisse du niveau des nappes phréatiques. L'enjeu est de taille dans la métropole lilloise, après une année d'alerte sécheresse.

En juin 2020, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont d'ailleurs à nouveau passés en vigilance sécheresse. De quoi inquiéter le secteur agricole qui a bien besoin d'eau pour ses cultures.

Face à un « *déficit de systèmes d'irrigation adéquats* », les collectivités territoriales et les entreprises locales veulent améliorer la qualité de la ressource et sa gestion. Ceci « *en vue d'une consommation domestique et industrielle plus intelligente et responsable* », précise l'association Cycl'eau.

EXPOSITION

+ de 80 exposants
Industriels, TPE, collectivités, partenaires institutionnels, bureaux d'études...

CYCLE DE CONFERENCES

Stratégies régionales face aux tensions sur la ressource eau, réutilisation des eaux usées, gestion des eaux pluviales...

RDV B to B

Organisés en partenariat avec Entreprise Europe la CCI Internationale Hauts de France et la CCI France Belgique.

VILLAGE INNOVATION

Piloté par France Water Team, le village accueillera une vingtaine d'entreprises proposant des solutions innovantes

EXPOSITION

+ de 80 exposants
Industriels, TPE, collectivités, partenaires institutionnels, bureaux d'études...

CYCLE DE CONFERENCES

Stratégies régionales face aux tensions sur la ressource eau, réutilisation des eaux usées, gestion des eaux pluviales...

RDV B to B

Organisés en partenariat avec Entreprise Europe la CCI Internationale Hauts de France et la CCI France Belgique.

VILLAGE INNOVATION

Piloté par France Water Team, le village accueillera une vingtaine d'entreprises proposant des solutions innovantes

Cycl'eau Lille est organisé avec la Communauté urbaine de Dunkerque, le Syndicat des eaux dunkerquois ; ainsi que la Noréade, la MEL, l'Agence de l'eau, la CCI, Rev3 et [CD2E](#). ©cyclean

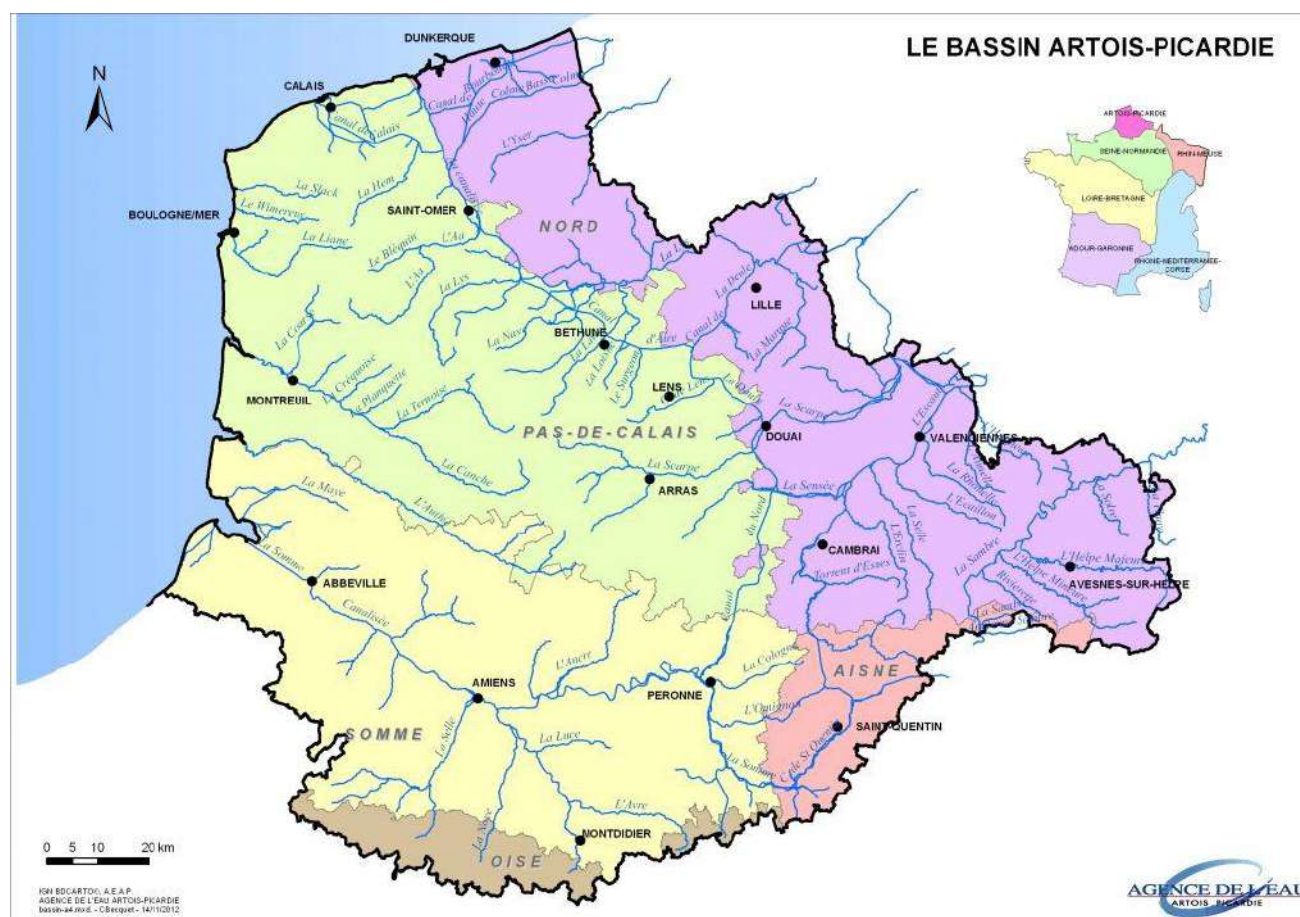
Artois-Picardie : un bassin atypique

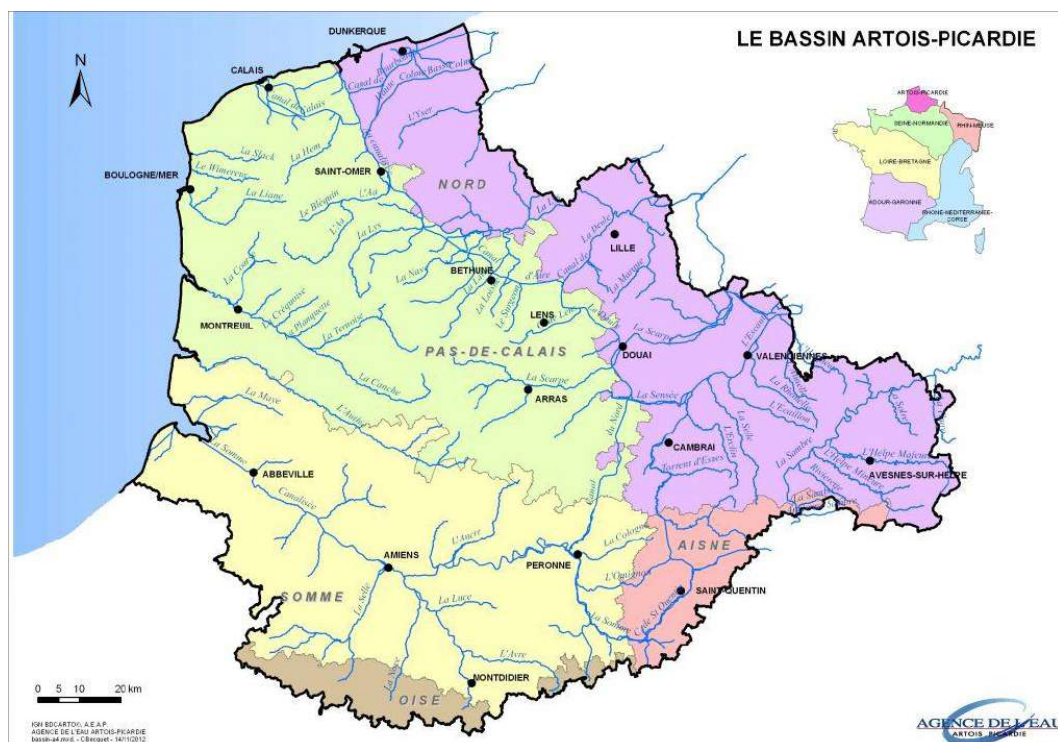


[Visualiser l'article](#)

À l'échelle nationale, il s'agit du neuvième rendez-vous Cycl'eau , créé en 2017 sous l'impulsion du Bordelais, Jean-Claude Lasserre, président de l'association Cycl'eau. Depuis trois ans, la tournée se poursuit et réunit les acteurs de la filière et les collectivités territoriales. Dans les Hauts-de-France, la première édition sera dédiée au bassin Artois-Picardie . Un bassin atypique, puisque le risque d'inondation est élevé pour un grand nombre de communes.

Par ailleurs, la ressource en eau est particulièrement fragile, selon l'association Cycl'eau. Pourtant, les eaux souterraines des Hauts-de-France « permettent de satisfaire près de 95 % des besoins en eau potable du territoire » . Mais les nappes phréatiques sont « surexploitées » , ce qui met en péril « la pérennité de l'alimentation en eau des populations et des industries installées dans certaines zones » , décrypte l'association.





Le bassin Artois-Picardie est l'un des six grands bassins hydrographiques de France. Au 1er janvier 2019, il comprend 2 466 communes réparties sur 5 départements. ©agencedeleau

Autre constat dans la région : les restrictions d'usage de l'eau qui se multiplient, à cause des périodes de sécheresse et du déficit pluviométrique des derniers hivers.

Les Hauts-de-France se caractérisent également par une qualité de l'eau « médiocre » d'après Cycl'eau. Ceci s'explique par différents facteurs selon l'association : historiques (séquelles de la guerre) ; agricoles (cultures intensives) ; et démographiques (risque de pollution face à la densité de population deux fois plus élevée que la moyenne nationale).

Gestion de l'eau : l'enjeu crucial de demain

« Notre enjeu pour les deux prochaines décennies est d'arriver à mieux utiliser et réutiliser la ressource en eau. Nous devons impérativement réemployer les eaux usées traitées, mais non potables, pour l'arrosage, l'irrigation agricole, le nettoyage des rues », explique Jean-Claude Lasserre, initiateur de Cycl'eau.

Et d'ajouter : « La question de l'utilisation des eaux pluviales dans les nouveaux projets immobiliers est aussi un sujet de taille. À défaut, nous risquons d'épuiser les nappes phréatiques qui ont de plus en plus de peine à se reconstituer ».

zepros.fr
Pays : France
Dynamisme : 13



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

#Agenda hebdomadaire #énergie & #environnement d'#ACOEnergie :



- Journée portes ouvertes du CD2E, Loos-en-Gohelle - France - Conférence "Le #nucléaire - Tour d'horizon des enjeux et risques en France et dans le monde", Paris - France - Webinaire H2020 #GreenDeal "Présentation des appels à projets par les Points de Contact Nationaux français" - Conférence mondiale sur le déploiement de l'#hydrogène - Conférence "Comment opérer une #villedurable et intelligente ?", Dunkerque - France - Atelier en ligne "Production d'hydrogène, utilisation et regroupement dans les industries chimique et du gaz industriel" - Symposium "#Économiecirculaire et #développementdurable", Alexandroupoli - Grèce - Visioconférence "Territoires d'événements responsables" - Journée Scientifique du GDR EMR : #EMR & POWER-TO-X-Enjeux & Perspectives, Nantes - France - Webinaire "#Climat et #biodiversité : deux stratégies à accorder"

www.aco-energie.com/fr/agenda/



ACTUALITÉS

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

UN PÔLE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ÉCOCONSTRUCTION

Le chantier d'extension et d'écornovation de la maison du Parc, située à Le Wast, est «un travail de patience», comme l'a fait remarquer l'équipe de l'agence d'architecture Arietur lors d'une visite officielle, le 16 juin dernier, en présence du conseiller régional délégué à la transition climatique, Guislain Cambier. Ce projet, lancé en juin 2017, entend devenir le pôle de référence en matière de développement rural durable.

Lucy DULUC



© Aletheia Press / LD

de chantier à faibles nuisances a été signée par l'ensemble des entreprises travaillant sur le chantier. Des matériaux biosourcés sont utilisés comme le bois d'essences régionales, la paille, le béton de chanvre, les anas de lin ou encore la terre crue. Par exemple, la base technique, un bâtiment neuf construit sur une prairie appartenant au Parc, ne fera aucun raccordement au réseau : il sera autonome en énergie grâce à des panneaux solaires et une petite éolienne.

COÛT DU CHANTIER

Le Parc naturel régional des caps et marais d'Opale fait partie des cinq parcs naturels régionaux (PNR) des Hauts-de-France.

Le parc naturel régional des caps et marais d'Opale est l'un des cinq parcs naturels régionaux (PNR) des Hauts-de-France. Situé entre les villes de Calais, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer et Etaples, il compte environ 200 000 habitants. La richesse d'un tel endroit réside dans sa capacité à intégrer les enjeux de biodiversité à des projets de territoire. C'est tout l'enjeu de ce chantier réalisé dans le but d'améliorer la qualité d'accueil de tous les publics et des agents du Parc. Le manoir du Huisbois, la maison Persyn, la brasserie et son extension, les écuries, tous ces bâtiments sont à ce jour des sujets d'expérimentation en termes d'écoconstruction. Accompagnées par les Bâtiments de France, l'Ademe ou encore le Cd2e, les équipes d'Arietur et de Solener parlent de performance technique. Le projet est conçu afin de réduire au maximum les démolitions qui doivent être, en fait, des déconstructions, favorisant ainsi la réutilisation des matériaux sur le site. Une charte

Le coût du chantier s'élève à 4 577 000 euros. Les fonds Feder abondent à hauteur de 1 700 000 euros, 1 000 000 euros pour la Région Hauts-de-France, 444 087 euros pour le conseil départemental du Pas-de-Calais, complétés par des fonds de l'Ademe et du Sénat. «Si la Région a investi autant dans ce projet qui sert à une collectivité, c'est dans le but d'initier, d'encourager et de faire émerger ces nouveaux défis», a déclaré Guislain Cambier avant de poursuivre : «Nous n'utilisons aujourd'hui que 2% de la biomasse en région : seulement 36 agriculteurs travaillent sur la biomasse. Nous voulons encourager ces démarches. Nous devons travailler avec la filière en amont comme en aval.» Dans le même temps, le Parc s'engage dans la démarche de commandes de matériaux biosourcés à destination du public. «Nous organisons ce dispositif d'abord ici, avant de l'étendre aux cinq autres parcs», conclut Guislain Cambier.

“Voyage au centre des transitions économiques” : la boîte à outils est en ligne !

Comment mettre en œuvre de nouveaux modèles économiques sur son territoire ? Sur quels outils, ressources, méthodes s'appuyer ? Découvrez www.transitions-economiques.org, la nouvelle boîte à outils numérique du Cerdd !



Le site «**Voyage au centre des transitions économiques**» est une boîte à outils au service des **agents territoriaux** et des **élu.es** des collectivités locales (EPCI, communes...) qui s'engagent vers l'**Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération** (EFC). L'ambition est clairement de **soutenir leur engagement** et leur endurance dans ces trajectoires nouvelles !

Vidéos, fiches pratiques, témoignages, **kits de gestion** de projet ou **d'animation** sont en accès libre (*creative commons*) et utilisables tels quels pour mener ses projets dans le temps. Tel un voyage initiatique, le site se déroule en fonction de votre progression et de vos besoins :

Comprendre l'EFC, l'ambition et la promesse (*supports pédagogiques sur les concepts...*)

Identifier les ingrédients indispensables à collecter pour se lancer dans une démarche (*formations, exemples concrets, compétences et savoir-faire à mobiliser...*)

Appuyer les chef.fes de projets et les élu.es dans le cheminement de leurs projets (*outils de gestion de projet, méthodes d'animation...*)

Zoom sur les **nouvelles productions**

En plus des **ressources déjà existantes**, sélectionnées pour leur pertinence et leurs complémentarité, le **site** contient une série de **contenus créés spécifiquement** par le Cerdd :

5 vidéos "repères" : l'EFC suppose de voir la création de valeur sous un angle nouveau et de renoncer aux réflexes habituels selon lesquels "plus est forcément mieux". Un.e intervenant.e clé de l'écosystème régional expose sa vision simple et concrète de ces grands piliers de l'EFC.

8 fiches pratiques : consolider vos argumentaires et connaissances, découvrir des témoignages, muscler vos méthodes d'animation... Nos fiches pratiques ont été créées pour vous appuyer tout au long de votre démarche.

2 kits outils innovants : ces kits d'animation et/ou de gestion de projet "clés en main" vous permettront d'animer des séances de travail collectives autour de l'approche systémique et la mise en récits.

Kit "VISÉE 360°" (Vision Systémique Et Externalités) : l'approche systémique propose de sortir des logiques sectorielles pour comprendre la diversité des enjeux et stimuler la coopération autour de votre projet... Outil de questionnement collectif, ce Kit "VISÉE 360°" vous permet de vérifier les impacts de votre projet, repérer ses externalités et identifier les acteurs concernés.

Kit "Mise en récits" : les projets de transitions ont du mal à s'imposer face à la puissance du modèle de développement dominant. Ils méritent donc d'être mieux outillés afin de révéler ces récits alternatifs porteurs de sens et de valeurs transformatrices. Grâce à ce kit d'animation, lancez votre démarche de mise en récits, autour d'un projet déjà engagé.



Un site **co-construit & vivant** !



[Visualiser l'article](#)

Animé par le Cerdd, ce site a été conçu en **partenariat étroit avec les acteurs** majeurs des Hauts-de-France, réunis autour du Club Noé, qui œuvrent à la mise en oeuvre de l'EFC et plus largement à l'**émergence de nouveaux modèles économiques**.

Ainsi, la création de cette "Boîte à Outils" est le fruit de la mobilisation d'un **groupe de travail** réunissant des experts du sujet, des collectivités locales et des institutions régionales lors de plusieurs sessions de design (accompagnée par le cabinet Auxilia et Eco&Co) entre 2019 et 2020 :

ADEME Hauts-de-France, APES, ATEMIS, CD2E, Communauté de Communes Pévèle Carembault, Communauté Urbaine de Dunkerque, Club Noé, CGDD, DREAL Hauts-de-France, Région Hauts-de-France, Réseau Alliances, rev3, Ville de Grande-Synthe, Ville de Loos-en Gohelle. Merci à eux !

Le site fonctionne bien entendu en **complémentarité** avec cette dynamique d'acteurs en région (et au delà), et renvoie le cas échéant vers d'**autres sites partenaires** pour enrichir le parcours. Par ailleurs, cet outillage se veut **évolutif** : les contenus du site seront enrichis dans le temps en fonction des besoins et des retours des usagers.



Un pôle de référence en matière d'écoconstruction

Le chantier d'extension et d'écornovation de la maison du Parc, située à Le Wast, est «un travail de patience», comme l'a fait remarquer l'équipe de l'agence d'architecture Arietur lors d'une visite officielle, le 16 juin dernier, en présence du conseiller régional délégué à la transition climatique, Guislain Cambier. Ce projet, lancé en juin 2017, entend devenir le pôle de référence en matière de développement rural durable.



"Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale constitue l'un des cinq parcs naturels régionaux (PNR) des Hauts de France." Crédit photo : Aletheia Press / LD

Le parc naturel régional des caps et marais d'Opale est l'un des cinq parcs naturels régionaux (PNR) des Hauts-de-France. Situé entre les villes de Calais, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer et Etaples, il compte environ 200 000 habitants. La richesse d'un tel endroit réside dans sa capacité à intégrer les enjeux de biodiversité à des projets de territoire. C'est tout l'enjeu de ce chantier réalisé dans le but d'améliorer la qualité d'accueil de tous les publics et des agents du Parc. Le manoir du Huisbois, la maison Persyn, la brasserie et son extension,



[Visualiser l'article](#)

les écuries, tous ces bâtiments sont à ce jour des sujets d'expérimentation en termes d'écoconstruction. Accompagnées par les Bâtiments de France, l'Ademe ou encore le Cd2e, les équipes d'Arietur et de Solener parlent de performance technique. Le projet est conçu afin de réduire au maximum les démolitions qui doivent être, en fait, des déconstructions, favorisant ainsi la réutilisation des matériaux sur le site. Une charte de chantier à faibles nuisances a été signée par l'ensemble des entreprises travaillant sur le chantier. Des matériaux biosourcés sont utilisés comme le bois d'essences régionales, la paille, le béton de chanvre, les anas de lin ou encore la terre crue. Par exemple, la base technique, un bâtiment neuf construit sur une prairie appartenant au Parc, ne fera aucun raccordement au réseau : il sera autonome en énergie grâce à des panneaux solaires et une petite éolienne.

Coût du chantier

Le coût du chantier s'élève à 4 577 000 euros. Les fonds Feder abondent à hauteur de 1 700 000 euros, 1 000 000 euros pour la Région Hauts-de-France, 444 087 euros pour le conseil départemental du Pas-de-Calais, complétés par des fonds de l'Ademe et du Sénat.

« Si la Région a investi autant dans ce projet qui sert à une collectivité, c'est dans le but d'initier, d'encourager et de faire émerger ces nouveaux défis », a déclaré Guislain Cambier avant de poursuivre : « Nous n'utilisons aujourd'hui que 2% de la biomasse en région : seulement 36 agriculteurs travaillent sur la biomasse. Nous voulons encourager ces démarches. Nous devons travailler avec la filière en amont comme en aval .» Dans le même temps, le Parc s'engage dans la démarche de commandes de matériaux biosourcés à destination du public. « Nous organisons ce dispositif d'abord ici, avant de l'étendre aux cinq autres parcs », conclut Guislain Cambier.



agen da

• 1er juillet : Webinaire

Euralimentaire et Clubster NSL

“Perspectives alimentaires
de demain”, de 17h à 18h30

• 3 juillet : Les Rencontres

Industrielles Régionales virtuelles,
de 9h30 à 16h30

• 7 juillet : 3BI Webinaire

“Consequences of the Covid-19
on the bioeconomy”, de 14h à 15h30.
Info sur le site Internet du pôle IAR

• 26 août : 3 jours pour

entreprendre spécial Agtech,
Deeptech, robotique et e-commerce,
à Euratechnologies, dès 9 heures

• 2 - 4 septembre : Salon du gaz

renouvelable “Expobiogaz”, Lille
Grand Palais

• 9 septembre : Journée de

l'énergie solaire en Hauts-de-France
du CD2E, au Conseil Régional,
de 9h à 17h

• 10 septembre : Salon 24h Emploi

Formation, Cité des congrès
à Valenciennes





- **1er juillet** : Webinaire

Euralimentaire et Clubster NSL

“Perspectives alimentaires de demain”, de 17h à 18h30

- **3 juillet** : Les Rencontres

Industrielles Régionales virtuelles,

de 9h30 à 16h30

- **7 juillet** : 3BI Webinaire

“Consequences of the Covid-19 on the bioeconomy”, de 14h à 15h30.

Info sur le site Internet du pôle IAR

- **26 août** : 3 jours pour

entreprendre spécial Agtech,

Deeptech, robotique et e-commerce,

à Euratechnologies, dès 9 heures

- **2 - 4 septembre** : Salon du gaz

renouvelable “Expobiogaz”, Lille

Grand Palais

- **9 septembre** : Journée de

l'énergie solaire en Hauts-de-France

du CD2E, au Conseil Régional,

de 9h à 17h

- **10 septembre** : Salon 24h Emploi

Formation, Cité des congrès

à Valenciennes



Découvrez une rénovation énergétique « exemplaire »

A l'heure où il est envisagé d'inscrire dans la loi l'obligation d'assurer une rénovation énergétique des logements anciens, la CUA organise vendredi la visite d'un chantier mené par un particulier, à Achicourt.

PAR LAURENT BOUCHER
arras@lavoixdunord.fr

ARRAGEOIS. C'est « un chantier exemplaire » sur le territoire de la communauté urbaine d'Arras : à Achicourt (route de Bucquoy), un propriétaire occupant s'est lancé dans la rénovation de sa maison, datant de l'année 1969. Afin d'améliorer la performance énergétique de la maison,

“ L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un poêle à bois et une ventilation double flux a été installée.

Le choix a été fait d'isoler la maison par l'extérieur, ainsi que les combles, avec l'utilisation de matériaux biosourcés, à savoir principalement de la ouate de cellulose et de la fibre de bois.



La CUA accueille les particuliers à la Maison de l'habitat durable et organise également des réunions d'information sur les aides à la rénovation énergétique.



L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un poêle à bois et une ventilation double flux a été installée. La CUA, qui informe les habitants sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre à la Maison de l'habitat durable, a accompagné techniquement et financièrement le propriétaire. Il a pu bénéficier de 2 650 € de primes sur l'isolation et d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au titre du contrat de transition écologique signé par la collectivité avec l'État.

VISITE SUR INSCRIPTION VENDREDI

Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), basé à Loos-en-Gohelle, suit ce projet. Des tests d'étanchéité ont été effectués avant les travaux, et le seront pendant et à l'issue des travaux, pour mesurer l'impact et garantir l'efficacité et la performance de cette rénovation. Pour mieux comprendre cette rénovation et en mesurer les bénéfices, trois visites sont program-

mées vendredi 3 juillet, à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30. Dix personnes maximum sont prévues par visite, avec port du masque obligatoire. Les visites se font sur inscription à l'adresse : habitat@cu-arras.org ; ou par téléphone au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit, de 9 h à 12 h 30). ■

LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE

Les bureaux se situent au siège de la communauté urbaine d'Arras, à la citadelle. Sur rendez-vous, un agent de la CUA vous apporte un conseil technique et financier de manière gratuite, neutre et indépendante pour engager des travaux de rénovation énergétique en toute sérénité.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit, de 9 h à 12 h 30).



Découvrez une rénovation énergétique « exemplaire »

par laurent boucher arras@lavoixdunord.fr arrageois. C'est «un chantier exemplaire» sur le territoire de la communauté urbaine d'Arras: à Achicourt (route de Bucquoy), un propriétaire occupant s'est lancé dans la rénovation de sa maison, datant de l'année 1969. Afin d'améliorer la performance énergétique de la maison, le choix a été fait d'isoler la maison par l'extérieur, ainsi que les combles, avec l'utilisation de matériaux biosourcés, à savoir principalement de la ouate de cellulose et de la fibre de bois. L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un poêle à bois et une ventilation double flux a été installée. La CUA, qui informe les habitants sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre à la Maison de l'habitat durable, a accompagné techniquement et financièrement le propriétaire. Il a pu bénéficier de 2650# de primes sur l'isolation et d'une subvention exceptionnelle de 5000# au titre du contrat de transition écologique signé par la collectivité avec l'État.

Visite sur inscription vendredi

Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), basé à Loos-en-Gohelle, suit ce projet. Des tests d'étanchéité ont été effectués avant les travaux, et le seront pendant et à l'issue des travaux, pour mesurer l'impact et garantir l'efficacité et la performance de cette rénovation. Pour mieux comprendre cette rénovation et en mesurer les bénéfices, trois visites sont programmées vendredi 3 juillet, à 14h30, 15h30 et 16h30. Dix personnes maximum sont prévues par visite, avec port du masque obligatoire. Les visites se font sur inscription à l'adresse: habitat@cu-arras.org; ou par téléphone au 0800626262 (numéro vert et gratuit, de 9h à 12h30).

www.lavoixdunord.fr

Pays : France

Dynamisme : 245



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Avec la communauté urbaine d'Arras, découvrez une rénovation énergétique « exemplaire »

À l'heure où il est envisagé d'inscrire dans la loi l'obligation d'assurer une rénovation énergétique des logements anciens, la CUA organise ce vendredi la visite d'un chantier mené par un particulier, à Achicourt.



La CUA accueille les particuliers à la Maison de l'habitat durable et organise également des réunions d'information sur les aides à la rénovation énergétique.

C'est « *un chantier exemplaire* » sur le territoire de la communauté urbaine d'Arras : à Achicourt (route de Bucquoy), un propriétaire occupant s'est lancé dans la rénovation de sa maison, datant de l'année 1969. Afin d'améliorer la performance énergétique de la maison, le choix a été fait d'isoler la maison par l'extérieur, ainsi que les combles, avec l'utilisation de matériaux biosourcés, à savoir principalement de la ouate de cellulose et de la fibre de bois.

L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un poêle à bois et une ventilation double flux a été installée. La CUA, qui informe les habitants sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre à la Maison de l'habitat durable, a accompagné techniquement et financièrement le propriétaire. Il a pu bénéficier de 2 650 € de primes sur l'isolation et d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au titre du contrat de transition écologique signé par la collectivité avec l'État.

Visite sur inscription ce vendredi

www.lavoixdunord.fr

Pays : France

Dynamisme : 245

[Visualiser l'article](#)

Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), basé à Loos-en-Gohelle, suit ce projet. Des tests d'étanchéité ont été effectués avant les travaux, et le seront pendant et à l'issue des travaux, pour mesurer l'impact et garantir l'efficacité et la performance de cette rénovation.

Pour mieux comprendre cette rénovation et en mesurer les bénéfices, trois visites sont programmées vendredi 3 juillet, à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30. Dix personnes maximum sont prévues par visite, avec port du masque obligatoire. Les visites se font sur inscription à l'adresse : habitat@cu-arras.org ; ou par téléphone au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit, de 9 h à 12 h 30).

La Maison de l'habitat durable

Les bureaux se situent au siège de la communauté urbaine d'Arras., à la citadelle. Sur rendez-vous, un agent de la CUA vous apporte un conseil technique et financier de manière gratuite, neutre et indépendante pour engager des travaux de rénovation énergétique en toute sérénité.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit, de 9 h à 12 h 30).



TRAVAUX

La rénovation énergétique en exemple



Trois visites de la maison en rénovation sont organisées le 3 juillet.

ACHICOURT Découvrez, avec la Communauté urbaine d'Arras, une rénovation énergétique exemplaire. C'est un chantier exemplaire sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras. Route de Bucquoy à Achicourt, un propriétaire occupant s'est lancé dans la rénovation de sa maison datant de l'année 1969. Afin d'améliorer la performance énergétique de la maison, le choix a été fait d'isoler la maison par l'extérieur et les combles avec l'utilisation de matériaux biosourcés, à savoir principalement la ouate de cellulose et de fibre de bois. L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un poêle à bois et une ventilation double-flux a été installée. La Communauté urbaine d'Arras a accompagné techniquement et financièrement le propriétaire à hauteur de 2 650 euros de primes sur l'isola-

tion et d'une subvention exceptionnelle de 5 000 euros au titre du Contrat de Transition Écologique. Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), basé à Loos-en-Gohelle, suit ce projet. Des tests d'étanchéité ont été effectués avant les travaux et le seront pendant et à l'issue des travaux réalisés pour mesurer l'impact et garantir l'efficacité et la performance de cette rénovation. Rappelons que la Communauté urbaine d'Arras a été le premier territoire à signer son Contrat de transition écologique. ■

Pour mieux comprendre cette rénovation et en mesurer les bénéfices, trois visites sont programmées le vendredi 3 juillet, à 14h30, 15h30 et 16h30. Dix personnes maximum avec port du masque obligatoire. Les visites se font sur inscription à l'adresse mail habitat@cu-arras.org ou par téléphone au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit - de 9h à 12h30).



Arrageois

Une rénovation énergétique exemplaire

ACHICOURT Afin d'améliorer la performance énergétique de sa maison, un propriétaire s'est lancé dans la rénovation de sa maison datant de l'année 1969. Il a été aidé par la CUA.

C'est un chantier exemplaire sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras. Route de Bucquoy à Achicourt, un propriétaire occupant s'est lancé dans la rénovation de sa maison datant de l'année 1969.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Afin d'améliorer la performance énergétique de la maison, le choix a été fait d'isoler la maison par l'extérieur et les combles avec l'utilisation de matériaux biosourcés, à savoir principalement la ouate de cellulose et de fibre de bois. L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un poêle à bois et une ventilation double-flux a été installée.

DES AIDES APPORTÉES AUX PARTICULIERS

La Communauté Urbaine d'Arras a accompagné techniquement et financièrement le propriétaire à hauteur de 2650 euros de primes sur l'isolation et d'une subvention

La Maison de l'habitat durable

Les bureaux se situent au siège de la Communauté urbaine d'Arras. Sur rendez-vous, un agent vous apporte un conseil technique et financier de manière gratuite, neutre et indépendante pour engager des travaux de rénovation énergétique en toute sérénité. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit - de 9h00 à 12h30).

exceptionnelle de 5000 euros au titre du Contrat de Transition Ecologique. Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), basé à Loosen-Gohelle, suit ce projet. Des tests d'étanchéité ont été effectués avant les travaux et le seront pendant et à l'issue des travaux réalisés pour mesurer l'impact et garantir l'efficacité et la performance de cette rénovation. Rappelons que la Communauté Urbaine d'Arras a été le premier territoire à signer son Contrat de transition écologique.

DES VISITES ORGANISÉES POUR DÉCOUVRIR LES AIDES

Pour mieux comprendre cette rénovation et en mesurer les bénéfices, trois visites sont programmées le vendredi 3 juillet, à 14h30, 15h30 et 16h30. Dix personnes maximum avec port du masque obligatoire. Les visites se font sur inscription à l'adresse mail habitat@cu-arras.org ou par téléphone au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit - de 9h00 à 12h30).



Le choix a été fait d'isoler la maison par l'extérieur et les combles avec l'utilisation de matériaux biosourcés.



À Achicourt, une « passoire énergétique » transformée en modèle de maison « passive »

La communauté urbaine d'Arras favorise la politique de transition énergétique en offrant aux particuliers des conseils et une coordination des aides financières pour l'amélioration de l'habitat. Visite d'un chantier « exemplaire » pour faire baisser sa facture de chauffage et moins polluer.

Visuel indisponible

L'isolation des murs par l'extérieur, élément clé d'un chantier de rénovation énergétique « exemplaire ». PHOTO MATTHIEU BOTTE - VDNPQR

C'est une vieille maison plain-pied avec un sous-sol, route de Bucquoy, dessinée et construite en 1969 par le père de Jean-Luc Lemaire. Chauffage au fuel, simple vitrage, ventilation VMC ancienne, isolation dégradée : l'exemple courant d'une « passoire énergétique », classée « E », au plus bas de l'échelle de la consommation d'énergie fossile.

Attaché à conserver la maison familiale et à s'y installer dans le confort, Jean-Luc Lemaire a imaginé une maison quasiment « passive », parfaitement isolée. Un vaste chantier en vue. « *Je tâtonnais. En contactant des entreprises, j'ai entendu parler du CD2E (Centre de développement des éco-entreprises), qui m'a mis en relation avec l'espace Info Énergie* », raconte-t-il

« Avec Maison de l'habitat durable, on peut se lancer dans un projet de rénovation en toute confiance. »

La communauté urbaine d'Arras (CUA), via la Maison de l'habitat durable, où se situe l'espace Info Énergie, apporte une aide aux particuliers voulant se lancer dans un projet de rénovation énergétique de leur logement. « *Avec eux, on peut se lancer dans un projet de rénovation en toute confiance* », assure l'Achicourien, qui a lancé le chantier de sa future maison en février.

Avec le confinement, deux mois d'interruption se sont malheureusement imposés. Il espère entrer dans ses nouveaux murs avant la fin de l'année.

L'investissement n'est pas commun : 191 000 €, pour une maison estimée à 160 000 €. Un « *projet exceptionnel* » mis en avant par la CUA lors de visites, vendredi, destinées à donner des idées vertueuses à des particuliers souhaitant engager un projet de rénovation.

Jean-Luc Lemaire a bénéficié de divers accompagnements financiers, pour un total d'environ 8 000 € : crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux zéro, plus une aide spécifique de la CUA au titre de l'isolation des murs par l'extérieur et des combles perdus et de l'installation d'une VMC.

« *Souvent, des travaux d'amélioration de l'habitat se font au coup par coup. Nous, on pousse à une rénovation plus globale* », explique Thomas Lachambre, animateur de la Maison de l'habitat durable. « *Les aides dépendent des conditions de ressources, et peuvent couvrir jusqu'à 90 % du financement* », complète Antoine



Decroix, conseiller thermicien. L'isolation d'une maison en fibre de bois, à Saint-Laurent-Blangy, a ainsi été financée aux deux tiers des 7 500 € de dépenses par des subventions et des aides.

La CUA abonde les aides de l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) et complète par une prime liée au contrat de transition écologique (CTE) signé avec l'État, et qui en fait « *un territoire exemplaire de la transition écologique* ».

Une isolation écologique

Pour ce chantier, la maison a été totalement vidée, la cuve de fuel de 3 000 l et la chaudière évacuées. L'isolation par l'extérieur est réalisée à partir d'une ossature de fibre de bois remplie d'ouate de cellulose, sur 22 cm d'épaisseur totale, recouverte d'enduit. « *Par l'intérieur, cela aurait réduit considérablement les volumes* », explique le propriétaire. En ayant recours aux matériaux biosourcés, la facture est plus élevée, mais il atteindra son objectif : « *Un confort de vie et des dépenses de chauffage très réduites.* »

La toiture est isolée à partir des combles perdus. Dans la maison, une membrane d'étanchéité a d'abord été déployée sous les planchers et sur les murs, avant la pose des fenêtres triple vitrage (52 mm d'épaisseur) et des matériaux de sol. La bonne coordination du chantier est essentielle, avec un test d'étanchéité à l'air validant la fin des travaux.



Un poêle à granulés « *tout petit* » répondra aux besoins de chauffage « *très faibles* », précise Antoine Decroix. La VMC assurera en effet « *un brassage complet de l'air dans la maison* », suffisant à la chauffer en hiver avec les apports solaires. « *Elle sera un peu comme une maison passive neuve, BBC* (bâtiment basse consommation). *Du classement E, la maison passera directement en B.* »

www.lavoixdunord.fr

Pays : France

Dynamisme : 258



[Visualiser l'article](#)

Pratique

Les habitants de la communauté urbaine d'Arras peuvent s'adresser à la Maison de l'habitat durable, au siège de la CUA, à la citadelle. Sur rendez-vous, un agent apporte un conseil technique et financier gratuit, neutre et indépendant. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30, tél. 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit).

En chiffres

En 2019, au total 412 dossiers ANAH ont été traités, pour 1,8 million d'euros attribués (aides gérées par délégation et aides directes de la CUA) et une trentaine de primes de la CUA sur l'isolation. Plus de 4 millions d'euros de travaux de rénovation de l'habitat ont ainsi été générés.



Une «passoire énergétique» rénovée en modèle de maison «passive»

Par Laurent Boucher arras@lavoixdunord.fr Achicourt. C'est une vieille maison plain-pied avec un sous-sol, route de Bucquoy, dessinée et construite en 1969 par le père de Jean-Luc Lemaire. Chauffage au fuel, simple vitrage, ventilation VMC ancienne, isolation dégradée: l'exemple courant d'une «passoire énergétique», classée «E», au plus bas de l'échelle de la consommation d'énergie fossile. Attaché à conserver la maison familiale et à s'y installer dans le confort, Jean-Luc Lemaire a imaginé une maison quasiment «passive», parfaitement isolée. Un vaste chantier en vue. «Je tâtonnais. En contactant des entreprises, j'ai entendu parler du CD2E (Centre de développement des éco-entreprises), qui m'a mis en relation avec l'espace Info Énergie», raconte-t-il. La communauté urbaine d'Arras (CUA), via la Maison de l'habitat durable, où se situe l'espace Info Énergie, apporte une aide aux particuliers voulant se lancer dans un projet de rénovation énergétique de leur logement. «Avec eux, on peut se lancer dans un projet de rénovation en toute confiance», assure l'Achicourien, qui a lancé le chantier de sa future maison en février. Avec le confinement, deux mois d'interruption se sont malheureusement imposés. Il espère entrer dans ses nouveaux murs avant la fin de l'année. L'investissement n'est pas commun: 191000#, pour une maison estimée à 160000#. Un «projet exceptionnel» mis en avant par la CUA lors de visites, vendredi, destinées à donner des idées vertueuses à des particuliers souhaitant

engager un projet de rénovation. Jean-Luc Lemaire a bénéficié de divers accompagnements financiers, pour un total d'environ 8000#: crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux zéro, plus une aide spécifique de la CUA au titre de l'isolation des murs par l'extérieur et des combles perdus et de l'installation d'une VMC. «Souvent, des travaux d'amélioration de l'habitat se font au coup par coup. Nous, on pousse à une rénovation plus globale», explique Thomas Lachambre, animateur de la Maison de l'habitat durable. «Les aides dépendent des conditions de ressources, et peuvent couvrir jusqu'à 90% du financement», complète Antoine Decroix, conseiller thermicien. L'isolation d'une maison en fibre de bois, à Saint-Laurent-Blangy, a ainsi été financée aux deux tiers des 7 500# de dépenses par des subventions et des aides. La CUA abonde les aides de l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) et complète par une prime liée au contrat de transition écologique (CTE) signé avec l'État, et qui en fait «un territoire exemplaire de la transition écologique».



Une «passoire énergétique» rénovée en modèle de maison «passive»

Par Laurent Boucher arras@lavoixdunord.fr Achicourt. C'est une vieille maison plain-pied avec un sous-sol, route de Bucquoy, dessinée et construite en 1969 par le père de Jean-Luc Lemaire. Chauffage au fuel, simple vitrage, ventilation VMC ancienne, isolation dégradée: l'exemple courant d'une «passoire énergétique», classée «E», au plus bas de l'échelle de la consommation d'énergie fossile. Attaché à conserver la maison familiale et à s'y installer dans le confort, Jean-Luc Lemaire a imaginé une maison quasiment «passive», parfaitement isolée. Un vaste chantier en vue. «Je tâtonnais. En contactant des entreprises, j'ai entendu parler du CD2E (Centre de développement des éco-entreprises), qui m'a mis en relation avec l'espace Info Énergie», raconte-t-il. La communauté urbaine d'Arras (CUA), via la Maison de l'habitat durable, où se situe l'espace Info Énergie, apporte une aide aux particuliers voulant se lancer dans un projet de rénovation énergétique de leur logement. «Avec eux, on peut se lancer dans un projet de rénovation en toute confiance», assure l'Achicourien, qui a lancé le chantier de sa future maison en février. Avec le confinement, deux mois d'interruption se sont malheureusement imposés. Il espère entrer dans ses nouveaux murs avant la fin de l'année. L'investissement n'est pas commun: 191000#, pour une maison estimée à 160000#. Un «projet exceptionnel» mis en avant par la CUA lors de visites, vendredi, destinées à donner des idées vertueuses à des particuliers souhaitant

engager un projet de rénovation. Jean-Luc Lemaire a bénéficié de divers accompagnements financiers, pour un total d'environ 8000#: crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux zéro, plus une aide spécifique de la CUA au titre de l'isolation des murs par l'extérieur et des combles perdus et de l'installation d'une VMC. «Souvent, des travaux d'amélioration de l'habitat se font au coup par coup. Nous, on pousse à une rénovation plus globale», explique Thomas Lachambre, animateur de la Maison de l'habitat durable. «Les aides dépendent des conditions de ressources, et peuvent couvrir jusqu'à 90% du financement», complète Antoine Decroix, conseiller thermicien. L'isolation d'une maison en fibre de bois, à Saint-Laurent-Blangy, a ainsi été financée aux deux tiers des 7 500# de dépenses par des subventions et des aides. La CUA abonde les aides de l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) et complète par une prime liée au contrat de transition écologique (CTE) signé avec l'État, et qui en fait «un territoire exemplaire de la transition écologique».



ARRAS ET SON PAYS

TRAVAUX

Rénovation extrême

ACHICOURT Jean-Luc rénove la maison familiale. Il a fait appel à la maison de l'habitat durable pour le conseiller

LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE

• **Les bureaux** se situent au siège de la Communauté urbaine d'Arras (CUA). Sur rendez-vous, un agent de l'Agglomération vous apporte un conseil technique et financier de manière gratuite, neutre et indépendante pour engager des travaux de rénovation énergétique en toute sérénité.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 0 800 62 62 62 (numéro vert et gratuit - de 9h à 12h30).

Route de Bucquoy à Achicourt, la maison des parents de Jean-Luc Lemaire ne ressemble plus à la maison de son enfance : elle a été totalement désossée, pour être rénovée entièrement.

« La maison a été dessinée par mon père, qui était dessinateur industriel. Elle date de 1969. J'y ai emménagé quand j'avais 5 ans », détaille Jean-Luc Lemaire. Si le chantier de sa maison attirait autant les regards

vendredi 1^{er} juillet, c'est qu'il s'agit d'une rénovation exemplaire sur le territoire de la Communauté urbaine d'Arras (CUA). Car dès qu'il a été question de rénover la bâtisse de 107 m², Jean-Luc Lemaire a voulu faire en sorte d'en améliorer les performances énergétiques. « Je n'y connaissais rien, un peu comme tout le monde. Alors je me suis renseigné, j'ai rencontré des artisans, pris des conseils. » Comme auprès de la maison de l'habitat durable de la CUA. « Antoine Decroix de la maison de l'habitat durable m'a aidé à prendre les bonnes orientations pour la rénovation. On m'a aussi mis en relation avec le CD2E, à Loos-en-Gohelle. J'ai pu recevoir des aides aussi pour l'isolation des combles, la VMC... »

Les travaux ont débuté avant le confinement, il aimerait les terminer d'ici le mois d'octobre. Le choix s'est porté sur une isolation par l'extérieure de 22 cm et des combles, avec des matériaux biosourcés, comme la ouate de cellulose et la fibre de bois. Un poêle à bois prendra place dans le salon, pour remplacer l'ancienne chaudière au fioul. De son côté, Jean-Luc Lemaire réalise lui-même cer-



Jean-Luc Lemaire, à droite de la photo, a accepté que la maison familiale soit visitée, vendredi 1^{er} juillet.

tains travaux, comme la pose du nouveau sol, les peintures, la tapisserie et a choisi des professionnels pour la cuisine ou les sanitaires. Avec l'aide de la maison de l'habitat de la CUA, le propriétaire a bé-

néficié également d'aides financières : elles se montent à 2 650 euros, pour l'isolation, et 5 000 euros au titre du contrat de transition écologique. Cette maison, qui accueillera la famille de

Jean-Luc Lemaire une fois le chantier achevé, est un exemple en matière de rénovation énergétique. Et aussi un exemple en matière de soutien et de conseils que la CUA peut apporter. ■ AU. D.



La ministre des terrils

L'éditorial

Frédéric Petronio

Après l'espionne qui venait du froid, voici la ministre des terrils. Quelle que soit sa sensibilité politique, on se doit d'éprouver au moins une once de fierté. Car en devenant ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili arrière-petite-fille et petite-fille de mineurs, porte haut, d'une certaine manière, les couleurs du Bassin minier en particulier et de l'Artois en général. Il faut se souvenir que son portefeuille concerne le deuxième ministère le plus important avec l'Intérieur, selon la volonté affichée d'Emmanuel Macron lors de son accession au pouvoir. Cette nomination est un nouvel exemple positif.

« Rénovation énergétique et solaire, des voies ouvertes depuis longtemps du côté de Loos-en-Gohelle. »

Il montre que notre territoire doit croire en lui. Les talents individuels existent. Ils servent le destin collectif. On peut même jouer les ravis de service. C'est une enfant du pays des terrils qui se retrouve à la tête d'un ministère certes très piégeux. Mais aujourd'hui si important... Or, belle ironie de l'histoire, deux de ses plus gros chantiers concernent la rénovation énergétique et les énergies renouvelables (éolien et solaire). Avec pour objectif la neutralité carbone de la France d'ici 2050. Mais, c'est là où le hasard, s'il existe est intéressant :

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (un peu en panne) porte bien l'ambition de la rénovation énergétique. Une voie largement ouverte depuis longtemps du côté de Loos-en-Gohelle et du CD2E. Idem pour le solaire. Alors : à bientôt chez nous Madame la Ministre ? ■

www.cahiers-techniques-batiment.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Pour un bâtiment durable !



Pour un « bâtiment durable » et un changement d'échelle en région... c'est ce que prône le Conseil d'orientation du Bâtiment durable des Hauts-de-France qui a remis le 9 juillet à Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, un rapport comportant neuf propositions structurantes. Lequel s'est engagé à y consacrer une partie du budget du plan de relance de la région.

Avec 68% des logements construits avant 1990, les Hauts-de-France détiennent le triste record national du nombre de passoires énergétiques. « La transformation en profondeur du secteur du bâtiment est inéluctable car l'exigence d'une qualité « bâtiment durable » va devenir progressivement la norme », précise le Conseil d'orientation du Bâtiment durable des Hauts-de-France dans un communiqué qui propose, en collaboration avec le CD2E, ainsi neuf mesures concrètes pour produire des effets de levier significatifs et changer d'échelle.

A savoir : instaurer une prime incitative « bâtiment durable », mobiliser les bailleurs et les collectivités, accompagner les petites collectivités, favoriser les rénovations basse consommation des logements particuliers, déployer les énergies renouvelables liées au bâti, prioriser les établissements accueillant les plus jeunes concernant la santé-qualité de l'air, renforcer l'offre de formation, faciliter les recrutements et déployer l'économie circulaire.

Selon le Conseil, 863 millions d'euros seront nécessaires pour mettre en œuvre ces mesures sur les sept prochaines années, dont 85 % dédiés à une prime incitative « bâtiment durable » afin de stimuler la demande auprès des particuliers et bailleurs. Le président de la Région Hauts-de-France a ainsi annoncé qu'une partie des 1,3 milliard d'euros du plan de relance de la région devrait y être consacrée (auxquels s'ajouteront des fonds européens, un soutien financier de l'Ademe et un nouveau fonds d'investissement REV3 (3e révolution industrielle)).



LAUNE

HAUTS-DE-FRANCE

PAILLE, CHANVRE, PIERRE PONCE

La région possède une forte proportion de maisons, héritages de son passé industriel, pour lesquelles de nombreux acteurs proposent des procédés d'isolation écologiques et durables.

DE NOS CORRESPONDANTES, NADIA DAKI ET KALTOUME DOUROUTI



6

MILLIONS D'HABITANTS
Métropole principale
Lille

800 000
APPARTEMENTS

2

MILLIONS DE MAISONS
SOURCE : INSEE 2016 ET 2017

Les Hauts-de-France abritent près de 800 000 habitations économes, héritages du passé industriel de la région. Que ce soient dans les corons, dans le bassin minier, ou les courées, à Lille et Roubaix (Nord), ces petites maisons en briques sont de véritables passoires. « Depuis quatre ans, les collectivités et les particuliers s'adressent davantage à nous », explique Frédéric Laroche, le responsable du pôle bâtiment durable du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), implanté à Loos-en-Gohelle (Nord). Des aides des collectivités et de l'État

encouragent la rénovation des maisons du Nord et leur préservation. Avec un mot d'ordre, réduire la fracture énergétique, et un objectif, réaliser rénover 23 000 logements d'ici à 2027.

Plusieurs acteurs locaux sont positionnés sur le marché des matériaux biosourcés, à l'instar de Cogebloc, installé depuis 2002 à Dunkerque (Nord), qui fabrique des isolants à base de pierre ponce. « Nous avons développé un processus spécifique », précise Éric Agostini, le dirigeant. À partir de pierre ponce extraite en Grèce et acheminée par voie maritime, nous fabriquons des blocs isolants, malaxés avec du ciment et de l'eau. Le tout est placé dans des moules, vibré puis pressé à froid avant d'être entreposé dans des racks de stockage. Nous consommons sept fois moins d'énergie que les industriels avec d'autres types d'isolants et nous utilisons 60 litres d'eau pour 1 mètre cube de pierre ponce. » Quelque 20 000 à 40 000 blocs sont produits par jour, soit 25 000 tonnes par an. Les propriétés de la pierre ponce confèrent à ces blocs épais de 20 à 45 centimètres une isolation durable.

Recherche pour ses propriétés isolantes, thermiques et phoniques, avec 836 000 tonnes mobilisables, la paille pourrait également se révéler un matériau biosourcé inté-



P. BONNIÈRE/PHOTOFEST VOIX DU NORD

MÉTISSE DU JEAN DANS LES MURS

Développé depuis 2012 par la société coopérative du Relais à partir de coton recyclé (essentiellement des jeans et des velours de seconde main), Métisse est un isolant thermique et acoustique. L'usine, à Billy-Berclau (Pas-de-Calais), se compose d'une ligne dédiée à la conception de laine d'isolation et équipée des dernières technologies (rayons X pour calibrer la densité de l'isolant lors du nappage, par exemple). Le processus de fabrication est très peu économe. Le Relais utilise un four à basse température pour fabriquer la nappe d'isolant. Solution de recyclage de textiles non réutilisables en l'état et voués à l'incinération, Métisse est disponible en panneaux, en rouleaux et en flocons. Il présente l'avantage de pouvoir être recyclé à nouveau. Devenue en quelques années le leader européen de l'isolation en coton recyclé, cette activité du Relais emploie une trentaine de personnes et produit environ 1 million de mètres carrés d'isolant par an.



G-LYTE | LA VIE EN COULEURS |

G-Lyte développe à Amiens (Somme) une nouvelle génération d'électrolytes ultra-stables à haut rendement. Fondés sur la technologie des cellules à colorant, ils permettent d'augmenter la durée de vie des modules photovoltaïques jusqu'à vingt ans (contre cinq à sept ans actuellement). Les principales applications se situent dans le bâtiment et visent en premier lieu le marché du photovoltaïque intégré aux façades ainsi que le mobilier urbain. Accueilli au sein du Hub de l'énergie, animé par le Laboratoire de réactivité et chimie des solides, à Amiens, G-Lyte bénéficie du savoir-faire et des équipements d'un pionnier européen en R & D dans le domaine de la production et du stockage de l'énergie. Avec cette technologie brevetée, l'entreprise prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros d'ici à 2021 et de créer dix emplois au cours des deux prochaines années. Lauréat du concours iLab 2019 organisé par Bpifrance, G-Lyte vient de réaliser un premier tour de financement d'un montant de 460 000 euros auprès de Finovam Gestion et CNRS Innovation.



La coopérative du Relais transforme des textiles usagés en isolant thermique et acoustique.

ressant pour le bâtiment. Son marché reste marginal, mais les expériences se multiplient. À Aulnoy-lez-Valenciennes (Nord), les bâtiments du complexe scolaire Jules-Ferry ont été réhabilités avec 11 500 ballots de paille, mais aussi avec du lin, du chanvre, du bois, de la terre crue et de l'argile. Le siège du CD2E, à Loos-en-Gohelle, est lui aussi brandi comme un exemple de réhabilitation réussie. Tous les ans, un millier de professionnels, de cadres d'entreprises et d'acteurs économiques et politiques, se déplace de toute la France pour apprécier les performances réalisées par Réhafutur, nom du bâtiment. La rénovation de ces 300 mètres carrés en a fait un bâtiment passif grâce à une isolation assurée par une quinzaine de matériaux différents (béton de chanvre, laine de lin, matériaux recyclés, comme du Métisse). Le sol est recouvert de liège et de ouate de cellulose et l'étanchéité à l'air est assurée par une membrane et la pose d'un enduit. Parmi ses performances affichées, une consommation d'énergie divisée par vingt.

Tous métiers confondus (fournisseurs de paille, bureaux d'études et architectes, entreprises de construction), les Hauts-de-France comptent une cinquantaine d'acteurs recensés en vue de la création d'une filière paille, dont une dizaine d'agriculteurs. Dans le cadre du Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle (Fratri), la Région soutient notamment des études visant à trouver les meilleures solutions techniques. Les presses actuelles produisent pour la plupart des balles de paille cylindriques, inutilisables en vue de la construction, ou parallélépipédiques, mais qui ne sont pas au bon format.

Le Codem, centre d'innovation en éco-matériaux

Pour expérimenter et tester différents formats et produits, le Centre de transfert de technologie spécialisé dans la construction durable et les éco-matériaux (Codem), situé à Amiens (Somme), met à disposition des promoteurs immobiliers, aménageurs, lotisseurs, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage et autres entreprises de construction un véritable laboratoire. Il dispose, dans sa halle de 1 600 mètres carrés, de deux lignes pilotes pour concevoir et fabriquer des matériaux innovants (bétons biosourcés ou recyclés, panneaux d'agencement à faible impact environnemental et sanitaire, mousse isolante biosourcée...). À l'instar de ce qui se fait avec du chanvre, le Codem aide les artisans et les PME du bâtiment à formuler leurs mélanges de bétons isolants, quelle que soit la nature des granulats biosourcés qu'ils souhaitent utiliser : lin, colza, sorgho, miscanthus, bois... « Nous développons des formulations spécifiques pour la fabrication de blocs ou d'éléments préfabriqués en bétons biosourcés ayant des caractéristiques intéressantes », explique Boubker Laidoudi, le responsable R & D du centre. Une fois les formulations mises au point, elles sont développées à l'échelle industrielle, ce qui permet de produire des premières séries de blocs et de les mettre en œuvre dans des chantiers pilotes.

Le développement d'une filière paille régionale laisse entrevoir des créations d'emplois et des montées en compétences, tant du côté du monde agricole que des entreprises de construction. En 2016, environ 720 millions d'euros de travaux ont été réalisés pour rénover environ 25 000 logements privés et 8 600 logements sociaux. L'ambition affichée porte dorénavant sur 63 000 logements par an réhabilités. Le nombre d'emplois dans le secteur de la rénovation est estimé à 16 000 et devrait atteindre 28 000 d'ici à 2050 dans les Hauts-de-France.

SOMMAIRE	
À LA UNE	03-05
ACTUALITÉS	06
ENTREPRISES	15-16



SOMMAIRE



07

À LA UNE

NOMINATION

L'Epinorpa désormais présidé
par Jean-Marie Alexandre

03-05

ACTUALITÉS

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

60M€ pour la sortie de la crise
sanitaire et la reprise

06



08

ACTUALITÉS

UN RAPORT DU CD2E SUR LE BÂTIMENT DURABLE

La Région veut changer d'échelle

10-11

ENTREPRISES

FORMATIONS EN ANGLAIS CERTIFIÉES À CALAIS

Close Up conseil, la formation sur mesure

15-16



UN RAPPORT DU CD2E SUR LE BÂTIMENT DURABLE

ACTUALITÉS

LA RÉGION VEUT CHANGER D'ÉCHELLE

La question de la rénovation devient une priorité absolue pour le territoire, qui souffre d'un parc de logements anciens et détérioré. Entre 2009 et 2017, le secteur du logement en région a réduit de 22% son impact en termes d'émissions de CO₂ – contrairement aux chiffres nationaux qui restent stables depuis 10 ans – : au-delà des chiffres, la Région enclenche la vitesse supérieure pour devenir leader.

Amandine **PINOT**

«La crise actuelle ne doit pas écraser la crise énergétique.» Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements à la Région, veut clairement passer un cap, sous l'impulsion de Xavier Bertrand. D'ici 2030, la Région se fixe comme objectif la rénovation de 70 à 80% des logements anciens, soit entre 940 000 et plus d'un million de logements. D'autant plus que le territoire coche plusieurs mauvais critères : une consommation énergétique plus importante qu'ailleurs (40% de passoires thermiques), une énergie importée à

72% (contre 45% pour la moyenne nationale), un taux de précarité élevé et un parc de logements vieillissant, avec des factures salées pour leurs habitants. Néanmoins, les Hauts-de-France peuvent se targuer d'être la première région de la transition énergétique, impulsée par la dynamique rev3. Avec 165 opérations – soit 16% des opérations françaises – la Région se veut exemplaire. Qu'il s'agisse des éco-matériaux, du bois d'œuvre ou encore de la construction paille pour laquelle nous sommes parmi les trois régions leaders en France, c'est toute une industrie qui se met en place, créatrice d'emplois et de valeurs. «Le bâtiment est en première ligne face aux crises et au cœur d'une transformation plus que nécessaire. Nous devons être prêts à répondre aux enjeux, à diminuer les impacts environnementaux et à monter les formations en compétence pour créer des emplois durables» détaille Benoît Loison, président de la FFB Nord-Pas-de-Calais et président du Conseil d'orientation Bâtiment durable. Priorité est donc donnée sur la rénovation de logements et l'engagement des entreprises dans des démarches de bâtiment durable avec une approche globale de qualité. Pour accélérer le mouvement, le Conseil d'orientation du bâtiment durable du cd2e vient de remettre à Xavier Bertrand un rapport sur le bâtiment durable, autour de neuf propositions. Sa mission est claire : partager des informations sur le secteur, développer une vision prospective et formuler des propositions concrètes, en lien avec les organisations professionnelles et les acteurs du territoire.



Benoît Loison, président de la FFB Nord-Pas-de-Calais et président du Conseil d'orientation Bâtiment durable et Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements à la Région.



LA PRIORITÉ ABSOLUE : LES LOGEMENTS

Avec un parc immobilier très ancien – 1,5 million de logements dont les dernières rénovations datent d'avant les années 1970 –, les Hauts-de-France ne font pas figure de bons élèves, d'autant plus qu'une bonne partie du parc immobilier est détenue par des propriétaires modestes ou très modestes, dont les conditions ne permettent pas de réaliser ces travaux. Et pourtant, une rénovation peut faire baisser la facture énergétique de l'ordre de 40 à 50%. «L'enjeu, c'est la massification avec une approche durable et globale. On ne travaille pas de façon 'hors sol' mais avec toutes les filières» ajoute Benoît Loison, s'appuyant sur le succès d'une première nationale, impulsée en Région depuis 2013 : le SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique), soutenu par la Banque Européenne d'Investissement et présenté comme un exemple en Eu-

La paille mobilisable en région permettrait d'isoler chaque année l'équivalent de 100 000 maisons individuelles ou de 10 000 établissements recevant du public.

rope. Initié en Picardie, ce SPEE permet un accompagnement des ménagers via la réalisation d'audits énergétiques, un suivi des travaux et le tiers financement du projet. En cinq ans, 1 643 logements privés ont ainsi été rénovés pour 40 M€ de travaux. Il se déploie depuis 2020 à l'ensemble des Hauts-de-France avec l'ambition de 10 000 logements privés rénovés en cinq ans.

«IL FAUT ALLER VITE»

Alors que la Région vient de voter un plan de relance d'1,3 milliard d'euros pour soutenir les entreprises dans la crise, Xavier Bertrand veut passer à la vitesse supérieure : «*Tout cela n'avance pas assez vite. Il ne faut pas que le reste à charge soit un problème : pour les petites collectivités, nous allons simplifier les procédures. Ce n'est plus qu'un objet de colloque, il faut aller vite car derrière, c'est de l'emploi. Nous sommes tous d'accord sur ces sujets mais nous avançons avec le frein à main.*» Le cd2e estime qu'en sept ans, 35 000 emplois peuvent être maintenus ou créés. Pour mettre en place ces propositions, 800 M€ seraient nécessaires. La Région compte mettre sur la table 100 M€ dans le nouveau fonds d'investissement rev3, doté à terme de 500 M€ – le reste sur fonds d'investissements privés – et qui pourra donc donner un coup de boost au développement massif du bâtiment durable et faire de la Région un leader dans cette transformation incontournable.

LES NEUF PROPOSITIONS

- Instaurer une prime incitative «Bâtiment durable»
- Mobiliser les bailleurs et les collectivités
- Accompagner les petites collectivités
- Favoriser les rénovations basse consommation des logements des particuliers
- Déployer les énergies renouvelables liées au bâti
- Santé-qualité de l'air : prioriser les établissements accueillants les plus jeunes
- Mieux prévoir le marché futur et renforcer l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins
- Faciliter les recrutements et améliorer l'attractivité des métiers du bâtiment durable et le recrutement
- Mobiliser les éco-systèmes de l'économie circulaire

www.echosciences-hauts-de-france.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Itinéraires de l'Ecologie industrielle et territoriale

*“Décideurs économiques, PME-PMI, représentants de collectivités locales et d'organisations techniques, acteurs associatifs, venez rencontrer des professionnels et découvrir **les opportunités amenées par l'écologie industrielle et territoriale pour développer vos futurs projets d' énergies renouvelables et de récupération** “.*

Au cœur de cette journée, des témoignages d'entreprises et de collectivités qui ont pu développer des projets ambitieux en misant sur la coopération inter-acteurs et la mutualisation de leurs besoins en énergies.

Format / matinée : tables rondes et témoignages - après-midi : visites de sites.

→ Je me pré-inscris

Programme complet disponible début septembre

--

Organisés par Pôle Synéo et Ecopal, avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Régional Hauts-de-France, dans le cadre de REV3 et avec la participation du CERDD, des CCI Hauts-de-France, de la CCI Oise, du Cd2e et de Pôlénergie.

--

L'écologie industrielle et territoriale est une démarche opérationnelle qui s'inspire des écosystèmes naturels pour tendre vers une gestion optimale des flux (matières et énergie) à l'échelle d'un territoire, et ainsi réduire son empreinte environnementale. Elle incite à la mise en place de nouveaux modes de coopération en favorisant la connaissance des flux, leur partage et/ou leur mutualisation ainsi que la création de nouvelles activités.

Les Itinéraires ont pour ambition de démontrer l'intérêt économique, environnemental et sociétal de la prise en compte de l'Ecologie Industrielle et Territoriale dans l'appréhension d'une problématique d'une entreprise, d'une collectivité ou d'un territoire.

www.echosciences-hauts-de-france.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)



Organisateur : **Pôle Synéo**
0327216415
contact@polesyneo.fr
<https://www.polesyneo.fr/>
Tarifs :

Libre accès

Public :

Décideurs économiques, PME-PMI, représentants de collectivités locales et d'organisations techniques, acteurs associatifs,



La Région veut changer d'échelle

Un rapport du cd2e sur le bâtiment durable

La question de la rénovation devient une priorité absolue pour le territoire, qui souffre d'un parc de logements anciens et détérioré. Entre 2009 et 2017, le secteur du logement en région a réduit de 22% son impact en termes d'émissions de CO2 – contrairement aux chiffres nationaux qui restent stables depuis 10 ans – : au-delà des chiffres, la Région enclenche la vitesse supérieure pour devenir leader.



Benoît Loison, président de la FFB Nord-Pas-de-Calais et président du Conseil d'orientation Bâtiment durable et Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements à la Région.

« La crise actuelle ne doit pas écraser la crise énergétique. » Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements à la Région, veut clairement passer



[Visualiser l'article](#)

un cap, sous l'impulsion de Xavier Bertrand. D'ici 2030, la Région se fixe comme objectif la rénovation de 70 à 80% des logements anciens, soit entre 940 000 et plus d'un million de logements. D'autant plus que le territoire coche plusieurs mauvais critères : une consommation énergétique plus importante qu'ailleurs (40% de passoires thermiques), une énergie importée à 72% (contre 45% pour la moyenne nationale), un taux de précarité élevé et un parc de logements vieillissant, avec des factures salées pour leurs habitants. Néanmoins, les Hauts-de-France peuvent se targuer d'être la première région de la transition énergétique, impulsée par la dynamique rev3. Avec 165 opérations – soit 16% des opérations françaises – la Région se veut exemplaire. Qu'il s'agisse des éco-matériaux, du bois d'œuvre ou encore de la construction paille pour laquelle nous sommes parmi les trois régions leaders en France, c'est toute une industrie qui se met en place, créatrice d'emplois et de valeurs. « Le bâtiment est en première ligne face aux crises et au cœur d'une transformation plus que nécessaire. Nous devons être prêts à répondre aux enjeux, à diminuer les impacts environnementaux et à monter les formations en compétence pour créer des emplois durables » détaille Benoît Loison, président de la FFB Nord-Pas-de-Calais et président du Conseil d'orientation Bâtiment durable. Priorité est donc donnée sur la rénovation de logements et l'engagement des entreprises dans des démarches de bâtiment durable avec une approche globale de qualité. Pour accélérer le mouvement, le Conseil d'orientation du bâtiment durable du cd2e vient de remettre à Xavier Bertrand un rapport sur le bâtiment durable, autour de neuf propositions. Sa mission est claire : partager des informations sur le secteur, développer une vision prospective et formuler des propositions concrètes, en lien avec les organisations professionnelles et les acteurs du territoire.

La priorité absolue : les logements

Avec un parc immobilier très ancien – 1,5 million de logements dont les dernières rénovations datent d'avant les années 1970 –, les Hauts-de-France ne font pas figure de bons élèves, d'autant plus qu'une bonne partie du parc immobilier est détenue par des propriétaires modestes ou très modestes, dont les conditions ne permettent pas de réaliser ces travaux. Et pourtant, une rénovation peut faire baisser la facture énergétique de l'ordre de 40 à 50%. « L'enjeu, c'est la massification avec une approche durable et globale. On ne travaille pas de façon 'hors sol' mais avec toutes les filières » ajoute Benoît Loison, s'appuyant sur le succès d'une première nationale, impulsée en Région depuis 2013 : le SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique), soutenu par la Banque Européenne d'Investissement et présenté comme un exemple en Europe. Initié en Picardie, ce SPEE permet un accompagnement des ménagers via la réalisation d'audits énergétiques, un suivi des travaux et le tiers financement du projet. En cinq ans, 1 643 logements privés ont ainsi été rénovés pour 40 M€ de travaux. Il se déploie depuis 2020 à l'ensemble des Hauts-de-France avec l'ambition de 10 000 logements privés rénovés en cinq ans.



La paille mobilisable en région permettrait d'isoler chaque année l'équivalent de 100 000 maisons individuelles ou de 10 000 établissements recevant du public.



« Il faut aller vite »

Alors que la Région vient de voter un plan de relance d'1,3 milliard d'euros pour soutenir les entreprises dans la crise, Xavier Bertrand veut passer à la vitesse supérieure : « Tout cela n'avance pas assez vite. Il ne faut pas que le reste à charge soit un problème : pour les petites collectivités, nous allons simplifier les procédures. Ce n'est plus qu'un objet de colloque, il faut aller vite car derrière, c'est de l'emploi. Nous sommes tous d'accord sur ces sujets mais nous avançons avec le frein à main. » Le cd2e estime qu'en sept ans, 35 000 emplois peuvent être maintenus ou créés. Pour mettre en place ces propositions, 800 M€ seraient nécessaires. La Région compte mettre sur la table 100 M€ dans le nouveau fonds d'investissement rev3, doté à terme de 500 M€ – le reste sur fonds d'investissements privés – et qui pourra donc donner un coup de boost au développement massif du bâtiment durable et faire de la Région un leader dans cette transformation incontournable.

Les neuf propositions

- Instaurer une prime incitative «Bâtiment durable»
- Mobiliser les bailleurs et les collectivités
- Accompagner les petites collectivités
- Favoriser les rénovations basse consommation des logements des particuliers
- Déployer les énergies renouvelables liées au bâti
- Santé-qualité de l'air : prioriser les établissements accueillants les plus jeunes
- Mieux prévoir le marché futur et renforcer l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins
- Faciliter les recrutements et améliorer l'attractivité des métiers du bâtiment durable et le recrutement
- Mobiliser les éco-systèmes de l'économie circulaire



ACTUALITÉS

UN RAPPORT DU CD2E SUR LE BÂTIMENT DURABLE

LA RÉGION VEUT CHANGER D'ÉCHELLE

La question de la rénovation devient une priorité absolue pour le territoire, qui souffre d'un parc de logements anciens et détérioré. Entre 2009 et 2017, le secteur du logement en région a réduit de 22% son impact en termes d'émissions de CO₂ – contrairement aux chiffres nationaux qui restent stables depuis 10 ans – : au-delà des chiffres, la Région enclenche la vitesse supérieure pour devenir leader.

Amandine PINOT

«La crise actuelle ne doit pas écraser la crise énergétique.» Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements à la Région, veut clairement passer un cap, sous l'impulsion de Xavier Bertrand. D'ici 2030, la Région se fixe comme objectif la rénovation de 70 à 80% des logements anciens, soit entre 940 000 et plus d'un million de logements. D'autant plus que le territoire coche plusieurs mauvais critères : une consommation énergétique plus importante qu'ailleurs (40% de passifs thermiques), une énergie importée à

72% (contre 45% pour la moyenne nationale), un taux de précarité élevé et un parc de logements vieillissant, avec des factures salées pour leurs habitants. Néanmoins, les Hauts-de-France peuvent se targuer d'être la première région de la transition énergétique, impulsée par la dynamique rev3. Avec 165 opérations – soit 16% des opérations françaises – la Région se veut exemplaire. Qu'il s'agisse des éco-matériaux, du bois d'œuvre ou encore de la construction paille pour laquelle nous sommes parmi les trois régions leaders en France, c'est toute une industrie qui se met en place, créatrice d'emplois et de valeurs. «Le bâtiment est en première ligne face aux crises et au cœur d'une transformation plus que nécessaire. Nous devons être prêts à répondre aux enjeux, à diminuer les impacts environnementaux et à monter les formations en compétence pour créer des emplois durables» détaille Benoît Loison, président de la FFB Nord-Pas-de-Calais et président du Conseil d'orientation Bâtiment durable. Priorité est donc donnée sur la rénovation de logements et l'engagement des entreprises dans des démarches de bâtiment durable avec une approche globale de qualité. Pour accélérer le mouvement, le Conseil d'orientation du bâtiment durable du cd2e vient de remettre à Xavier Bertrand un rapport sur le bâtiment durable, autour de neuf propositions. Sa mission est claire : partager des informations sur le secteur, développer une vision prospective et formuler des propositions concrètes, en lien avec les organisations professionnelles et les acteurs du territoire.



Benoît Loison, président de la FFB Nord-Pas-de-Calais et président du Conseil d'orientation Bâtiment durable et Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements à la Région.



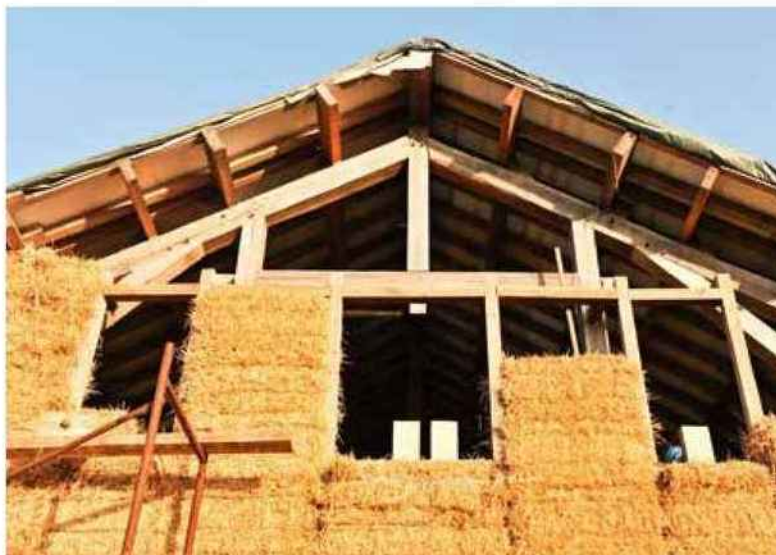
La paille mobilisable en région permettrait d'isoler chaque année l'équivalent de 100 000 maisons individuelles ou de 10 000 établissements recevant du public.

LA PRIORITÉ ABSOLUE : LES LOGEMENTS

Avec un parc immobilier très ancien – 1,5 million de logements dont les dernières rénovations datent d'avant les années 1970 –, les Hauts-de-France ne font pas figure de bons élèves, d'autant plus qu'une bonne partie du parc immobilier est détenue par des propriétaires modestes ou très modestes, dont les conditions ne permettent pas de réaliser ces travaux. Et pourtant, une rénovation peut faire baisser la facture énergétique de l'ordre de 40 à 50%. «L'enjeu, c'est la massification avec une approche durable et globale. On ne travaille pas de façon 'hors sol' mais avec toutes les filières» ajoute Benoît Loison, s'appuyant sur le succès d'une première nationale, impulsée en Région depuis 2013 : le SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique), soutenu par la Banque Européenne d'Investissement et présenté comme un exemple en Europe. Initié en Picardie, ce SPEE permet un accompagnement des ménagers via la réalisation d'audits énergétiques, un suivi des travaux et le tiers financement du projet. En cinq ans, 1 643 logements privés ont ainsi été rénovés pour 40 M€ de travaux. Il se déploie depuis 2020 à l'ensemble des Hauts-de-France avec l'ambition de 10 000 logements privés rénovés en cinq ans.

«IL FAUT ALLER VITE»

Alors que la Région vient de voter un plan de relance d'1,3 milliard d'euros pour soutenir



les entreprises dans la crise, Xavier Bertrand veut passer à la vitesse supérieure : «Tout cela n'avance pas assez vite. Il ne faut pas que le reste à charge soit un problème : pour les petites collectivités, nous allons simplifier les procédures. Ce n'est plus qu'un objet de colloque, il faut aller vite car derrière, c'est de l'emploi. Nous sommes tous d'accord sur ces sujets mais nous avançons avec le frein à main.»

Le cd2e estime qu'en sept ans, 35 000 emplois peuvent être maintenus ou créés. Pour mettre en place ces propositions, 800 M€ seraient nécessaires.

La Région compte mettre sur la table 100 M€ dans le nouveau fonds d'investissement rev3, doté à terme de 500 M€ – le reste sur fonds d'investissements privés – et qui pourra donc donner un coup de boost au développement massif du bâtiment durable et faire de la Région un leader dans cette transformation incontournable.

LES NEUF PROPOSITIONS

- Instaurer une prime incitative «Bâtiment durable»
- Mobiliser les bailleurs et les collectivités
- Accompagner les petites collectivités
- Favoriser les rénovations basse consommation des logements des particuliers
- Déployer les énergies renouvelables liées au bâti
- Santé-qualité de l'air : prioriser les établissements accueillants les plus jeunes
- Mieux prévoir le marché futur et renforcer l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins
- Faciliter les recrutements et améliorer l'attractivité des métiers du bâtiment durable et le recrutement
- Mobiliser les éco-systèmes de l'économie circulaire



Territoires Nord

Hauts-de-France La région lance son plan bâtiment durable

«**N**ous sommes dans une course contre le chômage. Nous avons 1,3 milliard au total pour la relance. Dites-moi où il faut mettre l'argent, mais vite. Primes, formations, communications... Je veux connaître avant septembre les leviers à actionner pour massifier la rénovation des bâtiments. Tout le monde est d'accord, maintenant il faut y aller », a insisté le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, le 9 juillet.

Pour une relance profitant à la fois à l'emploi local, aux citoyens et à l'environnement, la région présentait ce jour-là son plan bâtiment durable. Organisée autour de neuf propositions, cette feuille de route élaborée avec les acteurs de la filière mise sur l'instauration d'une prime qualité bâtiment durable absorbant 40 à 70 % des surcoûts liés à la basse consommation, afin de massifier les

bâtiments peu gourmands en énergie. « En Belgique, ce système a permis aux entreprises de monter en compétence progressivement, et au passif de devenir la norme », explique Victor Ferreira, directeur du Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires (CD2E).

863 M€ à engager. Selon le plan, il faudra consacrer au moins 643 M€ en sept ans à cette prime pour obtenir l'effet d'entraînement escompté. Les huit autres propositions, dont la mise en œuvre est évaluée à 220 M€, mettent l'accent sur la formation, l'accompagnement des petites collectivités, l'attractivité des métiers et le déploiement des énergies renouvelables liées au bâti.

Dans le cadre de ce plan, qui doit maintenir ou créer 35 000 emplois en sept ans, Xavier Bertrand promet aussi pêle-mêle une simplification des différents process administratifs de ses services, un bonus financier pour des travaux lancés rapidement par les collectivités, ou un conditionnement des aides de la région à un allotissement précis des projets de travaux. ● Emmanuel Lesquel



Hauts-de-France : la région lance son plan bâtiment durable

« Nous sommes dans une course contre le chômage. Nous avons 1,3 milliard au total pour la relance. Dites-moi où il faut mettre l'argent, mais vite. Primes, formations, communications... Je veux connaître avant septembre les leviers à actionner pour massifier la rénovation des bâtiments. Tout le monde est d'accord, maintenant il faut y aller », a insisté le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, le 9 juillet.

Pour une relance profitant à la fois à l'emploi local, aux citoyens et à l'environnement, la région présentait ce jour-là son plan bâtiment durable. Organisée autour de neuf propositions, cette feuille de route élaborée avec les acteurs de la filière mise sur l'instauration d'une prime qualité bâtiment durable absorbant 40 à 70 % des surcoûts liés à la basse consommation, afin de massifier les bâtiments peu gourmands en énergie. « En Belgique, ce système a permis aux entreprises de monter en compétence progressivement, et au passif de devenir la norme », explique Victor Ferreira, directeur du Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires (CD2E).

863 M€ à engager. Selon le plan, il faudra consacrer au moins 643 M€ en sept ans à cette prime pour obtenir l'effet d'entraînement escompté. Les huit autres propositions, dont la mise en œuvre est évaluée à 220 M€, mettent l'accent sur la formation, l'accompagnement des petites collectivités, l'attractivité des métiers et le déploiement des énergies renouvelables liées au bâti.

Dans le cadre de ce plan, qui doit maintenir ou créer 35 000 emplois en sept ans, Xavier Bertrand promet aussi pêle-mêle une simplification des différents process administratifs de ses services, un bonus financier pour des travaux lancés rapidement par les collectivités, ou un conditionnement des aides de la région à un allotissement précis des projets de travaux.



Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France – 2nde édition : vers une accélération du solaire en Hauts-de-France

La Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France accueillera le mercredi 9 septembre 2020 de 9h à 17h au siège de Région à Lille pour la 2ème édition consécutive près de 300 professionnels. Collectivités, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'étude... chacun participe au développement du solaire en région. Ce déploiement régional sera présenté au cours d'une grande plénière à laquelle prendra part le bureau d'études Tecsol, à travers la présentation de projets solaires ambitieux, signes concrets d'une accélération du solaire en Hauts-de-France :

- Pour lutter contre la précarité énergétique de ses locataires, Pas-de-Calais Habitat installera 7000 m² de toiture en autoconsommation collective, soit 2100 logements sociaux concernés,
- Partenord Habitat signera avec l'ADEME Hauts de France, un contrat d'objectif Patrimonial en Hauts de France, soit un potentiel de réalisation de 1 358 logements sur 22 bâtiments avec un passage aux énergies renouvelables possible (panneaux solaires thermiques)

À travers des ateliers techniques, cette journée sera aussi l'occasion de présenter les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque, les grandes puissances solaires thermiques, les enjeux du stockage, la mise en service dynamique, les friches industrielles et le solaire photovoltaïque, l'intégration du solaire sur des bâtiments classés, les projets d'autoconsommation collective...

Enjeux socio économiques de la filière solaire en Hauts-de-France

La production d'énergie solaire française (électricité et chaleur) reste très inférieure à celle de ses voisins européens. En France, les Hauts-de-France se situent en avant-dernière position. Pour autant, elle détient un potentiel de développement important dans le résidentiel et le tertiaire notamment et une vraie dynamique de croissance de cet usage depuis 2 ans.

La Région Hauts-de-France est engagée depuis plus de 5 ans dans une dynamique de transition intitulée Rev3 qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable, c'est-à-dire décarbonée, sobre en ressources et plus inclusive, en conjuguant les efforts d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables et favoriser les activités nouvelles et la création d'emplois. Parallèlement à cela, la Région Hauts-de-France avec la mise à jour de son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) a fixé dans son document des objectifs très ambitieux à horizon 2031.

La région leader des projets d'autoconsommation en 2020

Pour contribuer à cette grande ambition, le CORÉSOL, Collectif Régional des Énergies Solaires, animé par le CD2E et engagé en 2018 par les membres fondateurs (Région Hauts-de-France, ADEME, CCIR et CD2E), a pour objectif de dynamiser, en région, le secteur des énergies solaires thermique et photovoltaïque. Pour cela, il vise à massifier les installations en développant l'autoconsommation solaire, le stockage, les unités de centrales solaires, les bâtiments producteurs d'énergie, le solaire thermique collectif et l'autoconsommation collective en Hauts-de-France. La région est d'ailleurs en 2020 leader des projets d'autoconsommation collective, avec 9 projets

www.plein-soleil.info

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

opérationnels sur 30 projets finalisés en France grâce à l'engagement de la Région Hauts-de-France notamment.

Encadré

Potentiel du solaire en Hauts-de-France

4 000 Emplois non délocalisables en 2030 (Source : Enjeux énergétiques et emplois en Hauts-de-France » réalisée par l'ADEME Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, la Préfecture de région et la Mission TRI/Rev3 – 2018

23 Mds d'investissements cumulés entre 2015-2050 (Source : Conséquences sur l'emploi et approches métiers et filières des scénarios d'actualisation du master plan pour la TRI/REV3 en Hauts-de-France – 2018)

www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020



tecsol.blogs.com

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France – 2nde édition : vers une accélération du solaire en Hauts-de-France



La Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France accueillera le mercredi 9 septembre 2020 de 9h à 17h au siège de Région à Lille pour la 2^{ème} édition consécutive près de 300 professionnels. Collectivités, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'étude... chacun participe au développement du solaire en région. Ce déploiement régional sera présenté au cours d'une grande plénière à laquelle prendra part le bureau d'études Tecsol, à travers la présentation de projets solaires ambitieux, signes concrets d'une accélération du solaire en Hauts-de-France :

- Pour lutter contre la précarité énergétique de ses locataires, Pas-de-Calais Habitat installera 7000 m² de toiture en autoconsommation collective, soit 2100 logements sociaux concernés,
- Partenord Habitat signera avec l'ADEME Hauts de France, un contrat d'objectif Patrimonial en Hauts de France, soit un potentiel de réalisation de 1 358 logements sur 22 bâtiments avec un passage aux énergies renouvelables possible (panneaux solaires thermiques)

À travers des ateliers techniques, cette journée sera aussi l'occasion de présenter les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque, les grandes puissances solaires thermiques, les enjeux du stockage, la mise en service dynamique, les friches industrielles et le solaire photovoltaïque, l'intégration du solaire sur des bâtiments classés, les projets d'autoconsommation collective...

Enjeux socio économiques de la filière solaire en Hauts-de-France

La production d'énergie solaire française (électricité et chaleur) reste très inférieure à celle de ses voisins européens. En France, les Hauts-de-France se situent en avant-dernière position. Pour autant, elle détient un potentiel de développement important dans le résidentiel et le tertiaire notamment et une vraie dynamique de croissance de cet usage depuis 2 ans.



tecsol.blogs.com

Pays : France

Dynamisme : 4

[Visualiser l'article](#)

La Région Hauts-de-France est engagée depuis plus de 5 ans dans une dynamique de transition intitulée Rev3 qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable, c'est-à-dire décarbonée, sobre en ressources et plus inclusive, en conjuguant les efforts d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables et favoriser les activités nouvelles et la création d'emplois. Parallèlement à cela, la Région Hauts-de-France avec la mise à jour de son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) a fixé dans son document des objectifs très ambitieux à horizon 2031.

La région leader des projets d'autoconsommation en 2020

Pour contribuer à cette grande ambition, le CORÉSOL, Collectif Régional des Énergies Solaires, animé par le CD2E et engagé en 2018 par les membres fondateurs (Région Hauts-de-France, ADEME, CCIR et CD2E), a pour objectif de dynamiser, en région, le secteur des énergies solaires thermique et photovoltaïque. Pour cela, il vise à massifier les installations en développant l'autoconsommation solaire, le stockage, les unités de centrales solaires, les bâtiments producteurs d'énergie, le solaire thermique collectif et l'autoconsommation collective en Hauts-de-France. La région est d'ailleurs en 2020 leader des projets d'autoconsommation collective, avec 9 projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France grâce à l'engagement de la Région Hauts-de-France notamment.

Potentiel du solaire en Hauts-de-France

4 000 Emplois non délocalisables en 2030 (Source : Enjeux énergétiques et emplois en Hauts-de-France » réalisée par l'ADEME Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, la Préfecture de région et la Mission TRI/Rev3 – 2018)

23 Mds d'investissements cumulés entre 2015-2050 (Source : Conséquences sur l'emploi et approches métiers et filières des scénarios d'actualisation du master plan pour la TRI/REV3 en Hauts-de-France – 2018)



[Rénovation énergétique] Paille, chanvre, pierre ponce dans le Nord

Dossier La région des Hauts-de-France possède une forte proportion de maisons, héritages de son passé industriel, pour lesquelles de nombreux acteurs proposent des procédés d'isolation écologiques et durables.



La coopérative du Relais transforme des textile usagés en isolant thermique et acoustique. © P. Bonnière / PhotoPQr / Voix du Nord

Les Hauts-de-France abritent près de 800 000 habitations énergivores, héritages du passé industriel de la région. Que ce soient dans les corons, dans le bassin minier, ou les courées, à Lille et Roubaix (Nord), ces petites maisons en briques sont de véritables passoires.

" Depuis quatre ans, les collectivités et les particuliers s'adressent davantage à nous ", explique Frédéric Laroche, le responsable du pôle bâtiment durable du Centre de développement des éco-entreprises (**CD2E**), implanté à Loos-en-Gohelle (Nord). Des aides des collectivités et de l'État encouragent la rénovation des maisons du Nord et leur préservation. Avec un mot d'ordre, réduire la fracture énergétique, et un objectif, réaliser rénover 23 000 logements d'ici à 2027.



Plusieurs acteurs locaux sont positionnés sur le marché des matériaux biosourcés, à l'instar de Cogebloc, installé depuis 2002 à Dunkerque (Nord), qui fabrique des isolants à base de pierre ponce. " *Nous avons développé un process spécifique* ", précise Éric Agostini, le dirigeant. *À partir de pierre ponce extraite en Grèce et acheminée par voie maritime, nous fabriquons des blocs isolants, malaxés avec du ciment et de l'eau. Le tout est placé dans des moules, vibré puis pressé à froid avant d'être entreposé dans des racks de stockage. Nous consommons sept fois moins d'énergie que les industriels avec d'autres types d'isolants et nous utilisons 60 litres d'eau pour 1 mètre cube de pierre ponce* ." Quelque 20 000 à 40 000 blocs sont produits par jour, soit 25 000 tonnes par an. Les propriétés de la pierre ponce confèrent à ces blocs épais de 20 à 45 centimètres une isolation durable.

Recherchée pour ses propriétés isolantes, thermiques et phoniques, avec 836 000 tonnes mobilisables, la paille pourrait également se révéler un matériau biosourcé intéressant pour le bâtiment. Son marché reste marginal, mais les expériences se multiplient. À Aulnoy-lez-Valenciennes (Nord), les bâtiments du complexe scolaire Jules-Ferry ont été réhabilités avec 11 500 ballots de paille, mais aussi avec du lin, du chanvre, du bois, de la terre crue et de l'argile. Le siège du CD2E, à Loos-en-Gohelle, est lui aussi brandi comme un exemple de réhabilitation réussie. Tous les ans, un millier de professionnels, de cadres d'entreprises et d'acteurs économiques et politiques, se déplace de toute la France pour apprécier les performances réalisées par Réhafutur, nom du bâtiment. La rénovation de ces 300 mètres carrés en a fait un bâtiment passif grâce à une isolation assurée par une quinzaine de matériaux différents (béton de chanvre, laine de lin, matériaux recyclés, comme du Métisse). Le sol est recouvert de liège et de ouate de cellulose et l'étanchéité à l'air est assurée par une membrane et la pose d'un enduit. Parmi ses performances affichées, une consommation d'énergie divisée par vingt.

Tous métiers confondus (fournisseurs de paille, bureaux d'études et architectes, entreprises de construction), les Hauts-de-France comptent une cinquantaine d'acteurs recensés en vue de la création d'une filière paille, dont une dizaine d'agriculteurs. Dans le cadre du Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle (Fratri), la Région soutient notamment des études visant à trouver les meilleures solutions techniques. Les presses actuelles produisent pour la plupart des balles de paille cylindriques, inutilisables en vue de la construction, ou parallélépipédiques, mais qui ne sont pas au bon format.

Le Codem, centre d'innovation en éco-matériaux

Pour expérimenter et tester différents formats et produits, le Centre de transfert de technologie spécialisé dans la construction durable et les éco-matériaux (Codem), situé à Amiens (Somme), met à disposition des promoteurs immobiliers, aménageurs, lotisseurs, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage et autres entreprises de construction un véritable laboratoire. Il dispose, dans sa halle de 1 600 mètres carrés, de deux lignes pilotes pour concevoir et fabriquer des matériaux innovants (bétons biosourcés ou recyclés, panneaux d'agencement à faible impact environnemental et sanitaire, mousse isolante biosourcée...). À l'instar de ce qui se fait avec du chanvre, le Codem aide les artisans et les PME du bâtiment à formuler leurs mélanges de bétons isolants, quelle que soit la nature des granulats biosourcés qu'ils souhaitent utiliser : lin, colza, sorgho, miscanthus, bois... " *Nous développons des formulations spécifiques pour la fabrication de blocs ou d'éléments préfabriqués en bétons biosourcés ayant des caractéristiques intéressantes* ", explique Boubker Laidoudi, le responsable R & D du centre. Une fois les formulations mises au point, elles sont développées à l'échelle industrielle, ce qui permet de produire des premières séries de blocs et de les mettre en œuvre dans des chantiers pilotes.

[Visualiser l'article](#)

Le développement d'une filière paille régionale laisse entrevoir des créations d'emplois et des montées en compétences, tant du côté du monde agricole que des entreprises de construction. En 2016, environ 720 millions d'euros de travaux ont été réalisés pour rénover environ 25 000 logements privés et 8 600 logements sociaux. L'ambition affichée porte dorénavant sur 63 000 logements par an réhabilités. Le nombre d'emplois dans le secteur de la rénovation est estimé à 16 000 et devrait atteindre 28 000 d'ici à 2050 dans les Hauts-de-France.

Métisse - Du jean dans les murs

Développé depuis 2012 par la société coopérative du Relais à partir de coton recyclé (essentiellement des jeans et des velours de seconde main), Métisse est un isolant thermique et acoustique. L'usine, à Billy-Berclau (Pas-de-Calais), se compose d'une ligne dédiée à la conception de laine d'isolation et équipée des dernières technologies (rayons X pour calibrer la densité de l'isolant lors du nappage, par exemple). Le processus de fabrication est très peu énergivore. Le Relais utilise un four à basse température pour fabriquer la nappe d'isolant. Solution de recyclage de textiles non réutilisables en l'état et voués à l'incinération, Métisse est disponible en panneaux, en rouleaux et en flocons. Il présente l'avantage de pouvoir être recyclé à nouveau. Devenue en quelques années le leader européen de l'isolation en coton recyclé, cette activité du Relais emploie une trentaine de personnes et produit environ 1 million de mètres carrés d'isolant par an.

G-Lyte - La vie en couleurs

G-Lyte développe à Amiens (Somme) une nouvelle génération d'électrolytes ultra-stables à haut rendement. Fondés sur la technologie des cellules à colorant, ils permettent d'augmenter la durée de vie des modules photovoltaïques jusqu'à vingt ans (contre cinq à sept ans actuellement). Les principales applications se situent dans le bâtiment et visent en premier lieu le marché du photovoltaïque intégré aux façades ainsi que le mobilier urbain. Accueilli au sein du Hub de l'énergie, animé par le Laboratoire de réactivité et chimie des solides, à Amiens, G-Lyte bénéficie du savoir-faire et des équipements d'un pionnier européen en R & D dans le domaine de la production et du stockage de l'énergie. Avec cette technologie brevetée, l'entreprise prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros d'ici à 2021 et de créer dix emplois au cours des deux prochaines années. Lauréat du concours iLab 2019 organisé par Bpifrance, G-Lyte vient de réaliser un premier tour de financement d'un montant de 460 000 euros auprès de Finovam Gestion et CNRS Innovation



MATCH DOCUMENT

Comment sortir de la pauvreté quand on est né du charbon, que l'économie est sinistrée depuis la fermeture des mines ? Grâce à la volonté d'un maire écolo et de ses administrés, depuis vingt ans, Loos-en-Gohelle invente un nouveau vivre-ensemble, vertueux et efficace. Dans cette ville durable, avec ses entreprises innovantes et ses champs zéro phyto, passer du noir au vert ne s'est pas fait sans embûches. Histoire d'une aventure modèle.

*L'un des terrils, constitué de résidus miniers, et la ville en arrière-plan.
La photo a été prise depuis le plus haut d'Europe, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.*



Loos-en-Gohelle FERTILES TERRILS

Par **Jacques Duplessy**
Photos **Cyril Marcilhacy**



L'ancien site minier de la Base 11/19 a été réhabilité. Il accueille une pépinière d'entreprises tournées vers l'écologie, une scène nationale, Culture commune, ainsi que la jardinerie Les Jardins du Louvre-Lens. Au centre, Jean Chapron, son fondateur. En bas, atelier couture dans le bar associatif Ménadel et Saint Hubert, où des masques ont été fabriqués lors du confinement.



« Au nord, c'étaient les corons, la terre c'était le charbon, le ciel c'était l'horizon, les hommes, des mineurs de fond », chantait Pierre Bachelet. Loos-en-Gohelle, une commune de 6 800 habitants, jouxtant la ville de Lens, garde les traces de cette glorieuse période industrielle. Dès l'arrivée, impossible de rater les terrils les plus hauts d'Europe. Ces pyramides noires témoignent du passé minier de la cité. Le maire, Jean-François Caron, en a fait une fierté, prenant la tête du combat pour faire classer l'ancien bassin charbonnier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'Unesco. Désormais, 150 000 touristes viennent chaque année visiter ces vestiges. « La réappropriation culturelle de notre histoire est fondamentale, insiste l'édile. J'ai fait en sorte qu'on travaille notre mémoire collective et notre système de valeurs. On ne peut pas construire si on n'a pas d'estime de soi, si on se renie, si on ne sait plus où l'on habite. »

C'est dans les pas de son père, Marcel (PS), que Jean-François Caron a pris la mairie en mars 2001. Mais sous une étiquette verte, cette fois. Avec 20 % de la population au revenu inférieur au seuil de pauvreté et 15 % de chômeurs, l'élection à Loos d'un maire écologiste pouvait sembler improbable. « Les relations avec Caron, c'est un peu : je ne suis pas raciste, j'ai un ami écolo », rigole Dominique Hays, le responsable de l'association Les Angers jardins. Ses convictions chevillées au corps ont séduit. « Il faut reconstruire l'action collective et redonner du sens, alors que les politiques ont démontré leur impuissance depuis trente ans, explique le maire. On s'aperçoit qu'elles agissent à la marge. L'ordre du monde est gouverné par le capitalisme internationalisé. Et quand le politique n'a plus la main, on ne regarde que ses défauts. Il paraît pourri, impuissant, pas fiable. Les conflits d'intérêts, les mensonges en série instillent le doute dans la population. Aujourd'hui, on a un problème : on ne sait plus qui dit vrai ; on ne croit pas le politique, on ne croit pas le scientifique. »

Lucide et confiant, Jean-François Caron poursuit : « Notre ancien modèle de développement est mort. Il ressemble à la poule à qui on a coupé la tête. Elle s'agite frénétiquement, mais elle est morte. La plupart des gens en sont conscients, mais le nouveau modèle n'est pas encore apparu. Je pense que la reconstruction

passera par les territoires. Les réponses innovantes viendront du local, car le local permet des désobéissances. Une innovation, c'est une désobéissance qui a réussi. Il y a des réponses autoritaires comme avec le Rassemblement national, à Hénin-Beaumont ; et des réponses démocratiques, avec la recherche d'une transition apaisée et l'implication des habitants pour trouver des solutions. Les gens entrent comme habitants et en sortent citoyens. »

UN ENGAGEMENT PRIS AU SÉRIEUX

Mig, un dessinateur et auteur de BD, s'est installé à Loos-en-Gohelle pour travailler pour le Studio 56, lié aux éditions Albert René : il dessine les produits dérivés d'Astérix. Après des problèmes de santé, il a dû se remettre à la marche. « Je me suis aperçu qu'il y avait beaucoup de déchets dans les rues, les parcs. Alors j'ai commencé à en ramasser ; comme ça, je marchais utile. » Il découvre en 2018 l'existence du World Cleanup Day, une mobilisation citoyenne pour nettoyer sa ville. L'événement le plus proche de chez lui avait lieu à Lens. Il contacte la mairie, et c'est la douche froide. « La municipalité voulait que ça se passe dans un endroit plutôt propre pour en faire un événement de communication : "Voyez, notre ville est déjà très propre !" Donc j'ai claqué la porte. En désespoir de cause, j'ai contacté la mairie de Loos-en-Gohelle par courriel. Je pensais qu'on ne me répondrait jamais. Quelques heures plus tard, j'ai reçu une invitation à venir rencontrer Océane Ten, la chargée de mission citoyenneté. J'étais étonné qu'on me prenne au sérieux. » La mairie se mobilise en assurant la communication et un soutien des services techniques. « On était une bonne

« LES RÉPONSES INNOVANTES VIENDRONT DU LOCAL »

Le maire, Jean-François Caron



FIN DES PESTICIDES CHIMIQUES BIEN AVANT LA LOI

cinquantaîne, c'était convivial, la mairie a offert un petit déjeuner. Nous avons ramassé 10 m³ de déchets. Et quelques mois plus tard, j'ai participé à un Chti TedX, un mélange entre one-man-show et mini-conférence, pour expliquer cet engagement aux Loossois. » Après cette expérience, le maire le sollicite afin d'intégrer sa liste pour les municipales. « J'ai hésité, mon côté ours... Mais c'est bien d'apporter des idées, de participer. Je siège aujourd'hui dans les commissions cadre de vie et culture, citoyenneté et communication. »

A Loos-en-Gohelle, l'implication des habitants dans les projets de la commune est la règle d'or. Tout est en coconstruction : voirie, parcs, aménagements, projets culturels... « Les citoyens ont besoin d'être reconnus, pas d'être des spectateurs, explique Océane Ten. Et cela améliore les projets, car les bénéficiaires ont une expertise d'usage. L'idée est que la mairie et les bénéficiaires apportent chacun quelque chose. » Ce choix de la coopération a été une petite révolution dans la gestion des projets par les employés municipaux. Il a fallu beaucoup de formations à l'animation de réunion, au savoir-être, accepter, selon la formule du maire, qu'une pétition soit une opportunité, pas un problème. La mairie compte sept cadres de catégorie A, alors qu'une ville de taille similaire n'en a habituellement qu'un : le directeur général des services.

La concertation ne marche pas à tous les coups. Ainsi, le projet de skatepark, qui avait fait consensus chez les jeunes et les voisins, a connu des soubresauts. L'installation avait été décalée d'un an pour des raisons budgétaires. Les élus n'avaient pas pensé que certains riverains déménageraient, et les nouveaux venus ont râlé. Mais une charte d'utilisation de l'espace a eu raison des récalcitrants. Même la supérette Carrefour est entrée en dialogue avec les habitants pour choisir ensemble certains produits. Ici, les bonnes volontés sont bien accueillies. Sans dogmatisme.

Sur la place de la mairie, au cœur d'un centre-ville étonnamment vivant, le café associatif Ménadel et Saint Hubert est une plaque tournante de la vie locale. L'association Les Anges jardins, qui le gère, s'est inspirée des expériences de jardins communautaires de New York, aux États-Unis. Avec son Archipel fruitier, elle propose son aide pour retrouver le chemin de l'emploi. Mais le café sert

aussi de repaire à des couturières, pour des ateliers de cuisine ou des conférences. Une monnaie locale, la manne, a été créée. De nombreux commerçants l'acceptent, et elle sert aussi pour l'échange de services entre particuliers. Son utilisation a explosé avec le Covid-19, la mairie ayant récompensé en mannes les couturières bénévoles qui avaient fabriqué des masques pour les habitants.

CULTURES BIO ET TERRE D'ÉCHANGES

En vingt ans, la commune est devenue un modèle de transition écologique, au point que l'Ademe (agence gouvernementale dédiée) l'a identifiée comme étant un « démonstrateur de la conduite du changement vers une ville durable ». Le zéro phyto, pas de pesticides chimiques dans l'entretien de la commune, a été atteint bien avant que la loi ne l'impose. Le développement de l'agriculture biologique est encouragé. « La commune avait récupéré 7 hectares de terres agricoles, explique Pierre Damageux, ancien adjoint à l'urbanisme et à la ruralité et lui-même agriculteur. Nous avons proposé ces terres à des agriculteurs à condition qu'ils les cultivent en bio et convertissent aussi un équivalent de leurs propres terres en bio. Finalement, ce sont 18 hectares qui ont ainsi été cultivés. » « Au départ, j'avais dit non, raconte Thierry Baillet, et puis, deux ans plus tard, on s'est mis à quatre pour reprendre ces parcelles et on a créé Bioloos. Quand j'ai vu que techniquement j'arrivais à faire du bio et que c'était économiquement plus stable, j'ai décidé de convertir peu à peu mes terres, comme mes collègues. Notre objectif est d'atteindre ensemble 300 hectares cultivés en bio. Notre conversion complète aura pris dix-huit ans. »

L'aventure aura aussi conduit Thierry Baillet sur YouTube : sa chaîne Agriculteur d'aujourd'hui compte plus de 75 000 abonnés. En 2011, de cette dynamique est né le projet Vital (villes, transition et alimentation



Le maire, Jean François Caron, aux côtés de Nicolas Hulot qui s'était passionné pour l'expérience en 2011. Au centre, Thierry Baillet, agriculteur youtubeur, et son fils dans leurs champs bio. Le skatepark, conçu en impliquant les jeunes pratiquants.

locale). Il est désormais porté par l'agglomération lensoise. Les jardins partagés, successeurs des jardins ouvriers, ont été développés avec l'appui de cinq associations. Francis Kubala, responsable des Biaux Jardins, gère une vingtaine de parcelles, mais aussi des vergers et des ruches. « On s'inscrit dans la tradition de la Compagnie de Lens, qui avait pris exemple sur les mines anglaises avec les cités-jardins. On essaie aussi d'intégrer les habitants des petits HLM voisins. »



DES FACTURES D'ÉNERGIE DIVISÉES PAR 10

La manne, monnaie locale, sert à rétribuer des services puis à acheter des denrées alimentaires dans un circuit vertueux. Au centre, le travail de la terre permet un retour à l'emploi des précaires. En bas, Jean-Paul et Silvio, en contrat d'insertion, s'occupent des poules de races régionales, en voie d'extinction.



Les économies d'énergie et le développement des énergies vertes sont au cœur du projet. La municipalité veut faire de Loos-en-Gohelle la première ville de France à bilan énergétique positif en 2050. « Nous savons bien que cela sera difficile à atteindre, mais l'important, c'est la dynamique », explique Geoffrey Mathon, premier adjoint, qui devrait succéder au maire à mi-mandat. Des maisons de mine en brique rouge ont été rénovées selon les critères de haute qualité environnementale (HQE). Les factures d'électricité ont été divisées par dix !

Après l'église, c'est au tour des bâtiments communaux d'être équipés de panneaux photovoltaïques grâce à un plan solaire citoyen. La société par actions simplifiée Mine de soleil a été créée. Elle regroupe Sunelis, une entreprise spécialisée dans les panneaux photovoltaïques, le conseil régional, la ville et plus de 100 citoyens. Tous les enfants nés sur la commune depuis 2018 reçoivent symboliquement une action de la société. L'installation a été bouclée en quelques mois et le raccordement au réseau EDF doit intervenir dans les semaines qui viennent. « Attention, n'oubliez pas que nous sommes une commune de bobos, prévient le maire. Nous sommes une des villes où l'on paie le moins d'impôts locaux. L'argent, on va le chercher. Et il y a du budget pour l'innovation. Nous sommes très soutenus par l'Europe. »

Le rayonnement de la commune est surprenant, vu sa petite taille ; Loos-en-Gohelle est devenue une terre d'échanges. Chaque mois, elle reçoit des étudiants et des représentants de communes qui veulent se former à ces questions écologiques et de nouvelle gouvernance. Autre signe de cet esprit loossois : ce qui était le cœur minier est devenu la Base 11/19, un lieu où sont rassemblés différents acteurs culturels et économiques. Au pied des terrils : un chevalement métallique des

années 1920, une tour de concentration en béton datant de 1960 et d'immenses bâtiments en brique rouge. Le site réhabilité accueille une pépinière d'entreprises tournées vers l'écologie, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), un accélérateur pour faciliter la transition énergétique et écologique de l'économie des Hauts-de-France et au-delà, le Centre ressource du développement durable (CERDD), pour assurer la promotion d'un développement économique durable, et aussi une scène nationale, Culture commune. « Avec Team2, nous avons même ici un pôle de compétitivité national qui fédère 180 entreprises sur la métallurgie du futur, le recyclage des plastiques ou encore des déchets du BTP », s'enorgueillit son directeur général, Christian Traisnel. We Loop est une des start-up de la pépinière. « J'ai apprécié la dynamique régionale, c'est pourquoi je suis resté ici, raconte Naeem Adibi, un jeune ingénieur, fondateur de We Loop. On fait de la recherche et développement de produits pour promouvoir l'économie circulaire. On travaille notamment avec l'Union européenne sur un projet pour la récupération et la réutilisation des équipements informatiques. »

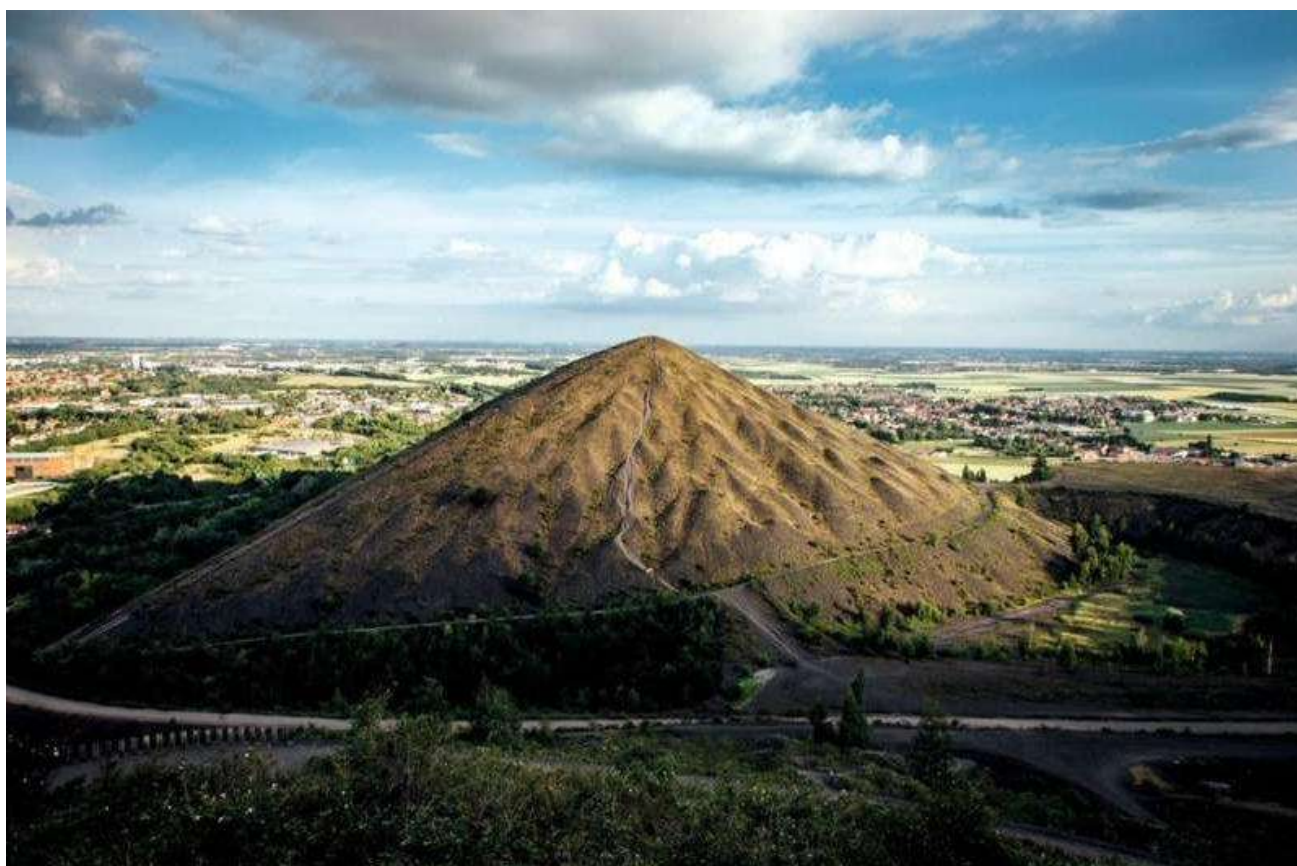
Et les Loossois semblent convaincus par ce dynamisme. Aux dernières élections, Jean-François Caron a été réélu avec 100 % des voix exprimées au premier tour ! Un score soviétique qui s'explique par le fait qu'il n'y avait personne contre lui. Le Rassemblement national a été à nouveau incapable de monter une liste. Signe de cet échec, aucun militant RN local n'a accepté de nous parler. « Les Loossois ont voté pour une personne, et c'est un maire proche de sa population », concède Ludovic Pajot, responsable du RN pour le Pas-de-Calais.

Une autre transition s'annonce : celle du maire d'ici trois ans environ. « Je voudrais m'attacher à généraliser ce qui a été entamé et essayer, explique Geoffrey Mathon. Cela fait vingt ans que je travaille aux côtés de Jean-François, il m'a transmis son expérience et je partage ses valeurs. Je voudrais apporter ma pierre à l'édifice à mon tour. Ça m'intéresse de "faire" avec les gens. » Avec humilité. L'ancien employé jeune, animateur de quartier à Loos-en-Gohelle, qui a gravi tous les échelons de la fonction publique territoriale, se souvient d'où il vient. ■

Jacques Duplessy

Loos-en-Gohelle, du charbon à l'écologie

Comment sortir de la pauvreté quand on est né du charbon, que l'économie est sinistrée depuis la fermeture des mines ? Grâce à la volonté d'un maire écolo et de ses administrés, depuis vingt ans, Loos-en-Gohelle invente un nouveau vivre-ensemble, vertueux et efficace. Dans cette ville durable, avec ses entreprises innovantes et ses champs zéro phyto, passer du noir au vert ne s'est pas fait sans embûches. Histoire d'une aventure modèle.



© Cyril Marcilhacy

« Au nord, c'étaient les corons, la terre c'était le charbon, le ciel c'était l'horizon, les hommes, des mineurs de fond », chantait Pierre Bachelet. Loos-en-Gohelle, une commune de 6 800 habitants, jouxtant la ville de Lens, garde les traces de cette glorieuse période industrielle. Dès l'arrivée, impossible de rater les terrils les plus hauts d'Europe. Ces pyramides noires témoignent du passé minier de la cité. Le maire, Jean-François Caron, en a fait une fierté, prenant la tête du combat pour faire classer l'ancien bassin charbonnier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'Unesco. Désormais, 150 000 touristes viennent chaque année visiter ces vestiges. « La réappropriation culturelle de notre histoire est fondamentale, insiste l'édile. J'ai fait en sorte qu'on travaille notre mémoire collective et notre système de valeurs. On ne peut pas construire si on n'a pas d'estime de soi, si on se renie, si on ne sait plus où l'on habite. »



C'est dans les pas de son père, Marcel (PS), que Jean-François Caron a pris la mairie en mars 2001. Mais sous une étiquette verte, cette fois. Avec 20 % de la population au revenu inférieur au seuil de pauvreté et 15 % de chômeurs, l'élection à Loos d'un maire écologiste pouvait sembler improbable. « Les relations avec Caron, c'est un peu : je ne suis pas raciste, j'ai un ami écolo », rigole Dominique Hays, le responsable de l'association Les Anges jardins. Ses convictions chevillées au corps ont séduit. « Il faut reconstruire l'action collective et redonner du sens, alors que les politiques ont démontré leur impuissance depuis trente ans, explique le maire. On s'aperçoit qu'elles agissent à la marge. L'ordre du monde est gouverné par le capitalisme internationalisé. Et quand le politique n'a plus la main, on ne regarde que ses défauts. Il paraît pourri, impuissant, pas fiable. Les conflits d'intérêts, les mensonges en série instillent le doute dans la population. Aujourd'hui, on a un problème : on ne sait plus qui dit vrai ; on ne croit pas le politique, on ne croit pas le scientifique. »

© Fournis par Paris Match L'ancien site minier de la Base 11/19 a été réhabilité. Il accueille une pépinière d'entreprises tournées vers l'écologie, une scène nationale, Culture commune, ainsi que la jardinerie Les Jardins du Louvre-Lens. © Cyril Marcilhacy / Paris Match

Lucide et confiant, Jean-François Caron poursuit : « Notre ancien modèle de développement est mort. Il ressemble à la poule à qui on a coupé la tête. Elle s'agite frénétiquement, mais elle est morte. La plupart des gens en sont conscients, mais le nouveau modèle n'est pas encore apparu. Je pense que la reconstruction passe par les territoires. Les réponses innovantes viendront du local, car le local permet des désobéissances. Une innovation, c'est une désobéissance qui a réussi. Il y a des réponses autoritaires comme avec le Rassemblement national, à Hénin-Beaumont ; et des réponses démocratiques, avec la recherche d'une transition apaisée et l'implication des habitants pour trouver des solutions. Les gens entrent comme habitants et en sortent citoyens. »

Un engagement pris au sérieux

Mig, un dessinateur et auteur de BD, s'est installé à Loos-en-Gohelle pour travailler pour le Studio 56, lié aux éditions Albert René : il dessine les produits dérivés d'Astérix. Après des problèmes de santé, il a dû se remettre à la marche. « Je me suis aperçu qu'il y avait beaucoup de déchets dans les rues, les parcs. Alors j'ai commencé à en ramasser ; comme ça, je marchais utile. » Il découvre en 2018 l'existence du World Cleanup Day, une mobilisation citoyenne pour nettoyer sa ville. L'événement le plus proche de chez lui avait lieu à Lens. Il contacte la mairie, et c'est la douche froide. « La municipalité voulait que ça se passe dans un endroit plutôt propre pour en faire un événement de communication : "Voyez, notre ville est déjà très propre !" Donc j'ai claqué la porte. En désespoir de cause, j'ai contacté la mairie de Loos-en-Gohelle par courriel. Je pensais qu'on ne me répondrait jamais. Quelques heures plus tard, j'ai reçu une invitation à venir rencontrer Océane Ten, la chargée de mission citoyenneté. J'étais étonné qu'on me prenne au sérieux. »

© Fournis par Paris Match Jean Chapron, le fondateur du centre de la Base 11/19 © Cyril Marcilhacy

La mairie se mobilise en assurant la communication et un soutien des services techniques. « On était une bonne cinquantaine, c'était convivial, la mairie a offert un petit déjeuner. Nous avons ramassé 10 m3 de déchets. Et quelques mois plus tard, j'ai participé à un Chti TedX, un mélange entre one-man-show et mini-conférence, pour expliquer cet engagement aux Loosois. » Après cette expérience, le maire le sollicite afin d'intégrer sa liste pour les municipales. « J'ai hésité, mon côté ours... Mais c'est bien d'apporter des idées, de participer. Je siège aujourd'hui dans les commissions cadre de vie et culture, citoyenneté et communication. »

A Loos-en-Gohelle, l'implication des habitants dans les projets de la commune est la règle d'or. Tout est en coconstruction : voirie, parcs, aménagements, projets culturels... « Les citoyens ont besoin d'être reconnus,


[Visualiser l'article](#)

pas d'être des spectateurs, explique Océane Ten. Et cela améliore les projets, car les bénéficiaires ont une expertise d'usage. L'idée est que la mairie et les bénéficiaires apportent chacun quelque chose. » Ce choix de la coopération a été une petite révolution dans la gestion des projets par les employés municipaux. Il a fallu beaucoup de formations à l'animation de réunion, au savoir-être, accepter, selon la formule du maire, qu'une pétition soit une opportunité, pas un problème. La mairie compte sept cadres de catégorie A, alors qu'une ville de taille similaire n'en a habituellement qu'un : le directeur général des services.

© Fournis par Paris Match Atelier couture dans le bar associatif Ménadel et Saint Hubert, où des masques ont été fabriqués lors du confinement. © Cyril Marcilhacy

La concertation ne marche pas à tous les coups. Ainsi, le projet de skatepark, qui avait fait consensus chez les jeunes et les voisins, a connu des soubresauts. L'installation avait été décalée d'un an pour des raisons budgétaires. Les élus n'avaient pas pensé que certains riverains déménageraient, et les nouveaux venus ont râlé. Mais une charte d'utilisation de l'espace a eu raison des récalcitrants. Même la supérette Carrefour est entrée en dialogue avec les habitants pour choisir ensemble certains produits. Ici, les bonnes volontés sont bien accueillies. Sans dogmatisme.

Sur la place de la mairie, au cœur d'un centre-ville étonnamment vivant, le café associatif Ménadel et Saint Hubert est une plaque tournante de la vie locale. L'association Les Anges jardins, qui le gère, s'est inspirée des expériences de jardins communautaires de New York, aux États-Unis. Avec son Archipel fruitier, elle propose son aide pour retrouver le chemin de l'emploi. Mais le café sert aussi de repaire à des couturières, pour des ateliers de cuisine ou des conférences. Une monnaie locale, la manne, a été créée. De nombreux commerçants l'acceptent, et elle sert aussi pour l'échange de services entre particuliers. Son utilisation a explosé avec le Covid-19, la mairie ayant récompensé en mannes les couturières bénévoles qui avaient fabriqué des masques pour les habitants.

Loos-en-Gohelle, du charbon à l'écologie

Comment sortir de la pauvreté quand on est né du charbon, que l'économie est sinistrée depuis la fermeture des mines ? Grâce à la volonté d'un maire écolo et de ses administrés, depuis vingt ans, Loos-en-Gohelle invente un nouveau vivre-ensemble, vertueux et efficace. Dans cette ville durable, avec ses entreprises innovantes et ses champs zéro phyto, passer du noir au vert ne s'est pas fait sans embûches. Histoire d'une aventure modèle.

Visuel indisponible

© Cyril Marcilhacy

« Au nord, c'étaient les corons, la terre c'était le charbon, le ciel c'était l'horizon, les hommes, des mineurs de fond », chantait Pierre Bachelet. Loos-en-Gohelle, une commune de 6 800 habitants, jouxtant la ville de Lens, garde les traces de cette glorieuse période industrielle. Dès l'arrivée, impossible de rater les terrils les plus hauts d'Europe. Ces pyramides noires témoignent du passé minier de la cité. Le maire, Jean-François Caron, en a fait une fierté, prenant la tête du combat pour faire classer l'ancien bassin charbonnier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'Unesco. Désormais, 150 000 touristes viennent chaque année visiter ces vestiges. « La réappropriation culturelle de notre histoire est fondamentale, insiste l'édile. J'ai fait en sorte qu'on travaille notre mémoire collective et notre système de valeurs. On ne peut pas construire si on n'a pas d'estime de soi, si on se renie, si on ne sait plus où l'on habite. »

C'est dans les pas de son père, Marcel (PS), que Jean-François Caron a pris la mairie en mars 2001. Mais sous une étiquette verte, cette fois. Avec 20 % de la population au revenu inférieur au seuil de pauvreté et 15 % de chômeurs, l'élection à Loos d'un maire écologiste pouvait sembler improbable. « Les relations avec Caron, c'est un peu : je ne suis pas raciste, j'ai un ami écolo », rigole Dominique Hays, le responsable de l'association Les Angés jardins. Ses convictions chevillées au corps ont séduit. « Il faut reconstruire l'action collective et redonner du sens, alors que les politiques ont démontré leur impuissance depuis trente ans, explique le maire. On s'aperçoit qu'elles agissent à la marge. L'ordre du monde est gouverné par le capitalisme internationalisé. Et quand le politique n'a plus la main, on ne regarde que ses défauts. Il paraît pourri, impuissant, pas fiable. Les conflits d'intérêts, les mensonges en série instillent le doute dans la population. Aujourd'hui, on a un problème : on ne sait plus qui dit vrai ; on ne croit pas le politique, on ne croit pas le scientifique. »

Visuel indisponible

© Fournis par Paris Match L'ancien site minier de la Base 11/19 a été réhabilité. Il accueille une pépinière d'entreprises tournées vers...

Lucide et confiant, Jean-François Caron poursuit : « Notre ancien modèle de développement est mort. Il ressemble à la poule à qui on a coupé la tête. Elle s'agite frénétiquement, mais elle est morte. La plupart des gens en sont conscients, mais le nouveau modèle n'est pas encore apparu. Je pense que la reconstruction passe par les territoires. Les réponses innovantes viendront du local, car le local permet des désobéissances. Une innovation, c'est une désobéissance qui a réussi. Il y a des réponses autoritaires comme avec le Rassemblement national, à Hénin-Beaumont ; et des réponses démocratiques, avec la recherche d'une



[Visualiser l'article](#)

transition apaisée et l'implication des habitants pour trouver des solutions. Les gens entrent comme habitants et en sortent citoyens. »

Un engagement pris au sérieux

Mig, un dessinateur et auteur de BD, s'est installé à Loos-en-Gohelle pour travailler pour le Studio 56, lié aux éditions Albert René : il dessine les produits dérivés d'Astérix. Après des problèmes de santé, il a dû se remettre à la marche. « Je me suis aperçu qu'il y avait beaucoup de déchets dans les rues, les parcs. Alors j'ai commencé à en ramasser ; comme ça, je marchais utile. » Il découvre en 2018 l'existence du World Cleanup Day, une mobilisation citoyenne pour nettoyer sa ville. L'événement le plus proche de chez lui avait lieu à Lens. Il contacte la mairie, et c'est la douche froide. « La municipalité voulait que ça se passe dans un endroit plutôt propre pour en faire un événement de communication : "Voyez, notre ville est déjà très propre !" Donc j'ai claqué la porte. En désespoir de cause, j'ai contacté la mairie de Loos-en-Gohelle par courriel. Je pensais qu'on ne me répondrait jamais. Quelques heures plus tard, j'ai reçu une invitation à venir rencontrer Océane Ten, la chargée de mission citoyenneté. J'étais étonné qu'on me prenne au sérieux. »

© Fournis par Paris Match Jean Chapron, le fondateur du centre de la Base 11/19 © Cyril Marcilhacy

La mairie se mobilise en assurant la communication et un soutien des services techniques. « On était une bonne cinquantaine, c'était convivial, la mairie a offert un petit déjeuner. Nous avons ramassé 10 m3 de déchets. Et quelques mois plus tard, j'ai participé à un Chti TedX, un mélange entre one-man-show et mini-conférence, pour expliquer cet engagement aux Loossois. » Après cette expérience, le maire le sollicite afin d'intégrer sa liste pour les municipales. « J'ai hésité, mon côté ours... Mais c'est bien d'apporter des idées, de participer. Je siège aujourd'hui dans les commissions cadre de vie et culture, citoyenneté et communication. »

A Loos-en-Gohelle, l'implication des habitants dans les projets de la commune est la règle d'or. Tout est en coconstruction : voirie, parcs, aménagements, projets culturels... « Les citoyens ont besoin d'être reconnus, pas d'être des spectateurs, explique Océane Ten. Et cela améliore les projets, car les bénéficiaires ont une expertise d'usage. L'idée est que la mairie et les bénéficiaires apportent chacun quelque chose. » Ce choix de la coopération a été une petite révolution dans la gestion des projets par les employés municipaux. Il a fallu beaucoup de formations à l'animation de réunion, au savoir-être, accepter, selon la formule du maire, qu'une pétition soit une opportunité, pas un problème. La mairie compte sept cadres de catégorie A, alors qu'une ville de taille similaire n'en a habituellement qu'un : le directeur général des services.

© Fournis par Paris Match Atelier couture dans le bar associatif Ménadel et Saint Hubert, où des masques ont été fabriqués lors du...

La concertation ne marche pas à tous les coups. Ainsi, le projet de skatepark, qui avait fait consensus chez les jeunes et les voisins, a connu des soubresauts. L'installation avait été décalée d'un an pour des raisons budgétaires. Les élus n'avaient pas pensé que certains riverains déménageraient, et les nouveaux venus ont râlé. Mais une charte d'utilisation de l'espace a eu raison des récalcitrants. Même la supérette Carrefour est entrée en dialogue avec les habitants pour choisir ensemble certains produits. Ici, les bonnes volontés sont bien accueillies. Sans dogmatisme.

Sur la place de la mairie, au cœur d'un centre-ville étonnamment vivant, le café associatif Ménadel et Saint Hubert est une plaque tournante de la vie locale. L'association Les Anges jardins, qui le gère, s'est inspirée des expériences de jardins communautaires de New York, aux Etats-Unis. Avec son Archipel fruitier, elle



[Visualiser l'article](#)

propose son aide pour retrouver le chemin de l'emploi. Mais le café sert aussi de repaire à des couturières, pour des ateliers de cuisine ou des conférences. Une monnaie locale, la manne, a été créée. De nombreux commerçants l'acceptent, et elle sert aussi pour l'échange de services entre particuliers. Son utilisation a explosé avec le Covid-19, la mairie ayant récompensé en mannes les couturières bénévoles qui avaient fabriqué des masques pour les habitants.

Cultures bio et terre d'échanges

En vingt ans, la commune est devenue un modèle de transition écologique, au point que l'Ademe (agence gouvernementale dédiée) l'a identifiée comme étant un « démonstrateur de la conduite du changement vers une ville durable ». Le zéro phyto, pas de pesticides chimiques dans l'entretien de la commune, a été atteint bien avant que la loi ne l'impose. Le développement de l'agriculture biologique est encouragé. « La commune avait récupéré 7 hectares de terres agricoles, explique Pierre Damageux, ancien adjoint à l'urbanisme et à la ruralité et lui-même agriculteur. Nous avons proposé ces terres à des agriculteurs à condition qu'ils les cultivent en bio et convertissent aussi un équivalent de leurs propres terres en bio. Finalement, ce sont 18 hectares qui ont ainsi été cultivés. » « Au départ, j'avais dit non, raconte Thierry Baillet, et puis, deux ans plus tard, on s'est mis à quatre pour reprendre ces parcelles et on a créé Bioloos. Quand j'ai vu que techniquement j'arrivais à faire du bio et que c'était économiquement plus stable, j'ai décidé de convertir peu à peu mes terres, comme mes collègues. Notre objectif est d'atteindre ensemble 300 hectares cultivés en bio. Notre conversion complète aura pris dix-huit ans. »

© Fournis par Paris Match Le maire, Jean François Caron, aux côtés de Nicolas Hulot qui s'était passionné pour l'expérience en 2011. ©...

L'aventure aura aussi conduit Thierry Baillet sur YouTube : sa chaîne Agriculteur d'aujourd'hui compte plus de 75 000 abonnés. En 2011, de cette dynamique est né le projet Vital (villes, transition et alimentation locale). Il est désormais porté par l'agglomération lensoise. Les jardins partagés, successeurs des jardins ouvriers, ont été développés avec l'appui de cinq associations. Francis Kubala, responsable des Biaux Gardins, gère une vingtaine de parcelles, mais aussi des vergers et des ruches. « On s'inscrit dans la tradition de la Compagnie de Lens, qui avait pris exemple sur les mines anglaises avec les cités-jardins. On essaie aussi d'intégrer les habitants des petits HLM voisins. »

Les économies d'énergie et le développement des énergies vertes sont au cœur du projet. La municipalité veut faire de Loos-en-Gohelle la première ville de France à bilan énergétique positif en 2050. « Nous savons bien que cela sera difficile à atteindre, mais l'important, c'est la dynamique », explique Geoffrey Mathon, premier adjoint, qui devrait succéder au maire à mi-mandat. Des maisons de mine en brique rouge ont été rénovées selon les critères de haute qualité environnementale (HQE). Les factures d'électricité ont été divisées par dix !

© Fournis par Paris Match Thierry Baillet, agriculteur youtubeur, et son fils dans leurs champs bio. © Cyril Marcihacy

Après l'église, c'est au tour des bâtiments communaux d'être équipés de panneaux photovoltaïques grâce à un plan solaire citoyen. La société par actions simplifiée Mine de soleil a été créée. Elle regroupe Sunelis, une entreprise spécialisée dans les panneaux photovoltaïques, le conseil régional, la ville et plus de 100 citoyens. Tous les enfants nés sur la commune depuis 2018 reçoivent symboliquement une action de la société. L'installation a été bouclée en quelques mois et le raccordement au réseau EDF doit intervenir dans les semaines qui viennent. « Attention, n'oubliez pas que nous sommes une commune de bobos, prévient le maire. Nous sommes une des villes où l'on paie le moins d'impôts locaux. L'argent, on va le chercher. Et il y a du budget pour l'innovation. Nous sommes très soutenus par l'Europe. »



© Fournis par Paris Match Le skatepark, conçu en impliquant les jeunes pratiquants © Cyril Marcilhacy

Le rayonnement de la commune est surprenant, vu sa petite taille ; Loos-en-Gohelle est devenue une terre d'échanges. Chaque mois, elle reçoit des étudiants et des représentants de communes qui veulent se former à ces questions écologiques et de nouvelle gouvernance. Autre signe de cet esprit loossois : ce qui était le cœur minier est devenu la Base 11/19, un lieu où sont rassemblés différents acteurs culturels et économiques. Au pied des terrils : un chevalement métallique des années 1920, une tour de concentration en béton datant de 1960 et d'immenses bâtiments en brique rouge. Le site réhabilité accueille une pépinière d'entreprises tournées vers l'écologie, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), un accélérateur pour faciliter la transition énergétique et écologique de l'économie des Hauts-de-France et au-delà, le Centre ressource du développement durable (CERDD), pour assurer la promotion d'un développement économique durable, et aussi une scène nationale, Culture commune.

© Fournis par Paris Match La manne, monnaie locale, sert à rétribuer des services puis à acheter des denrées alimentaires dans un circuit...

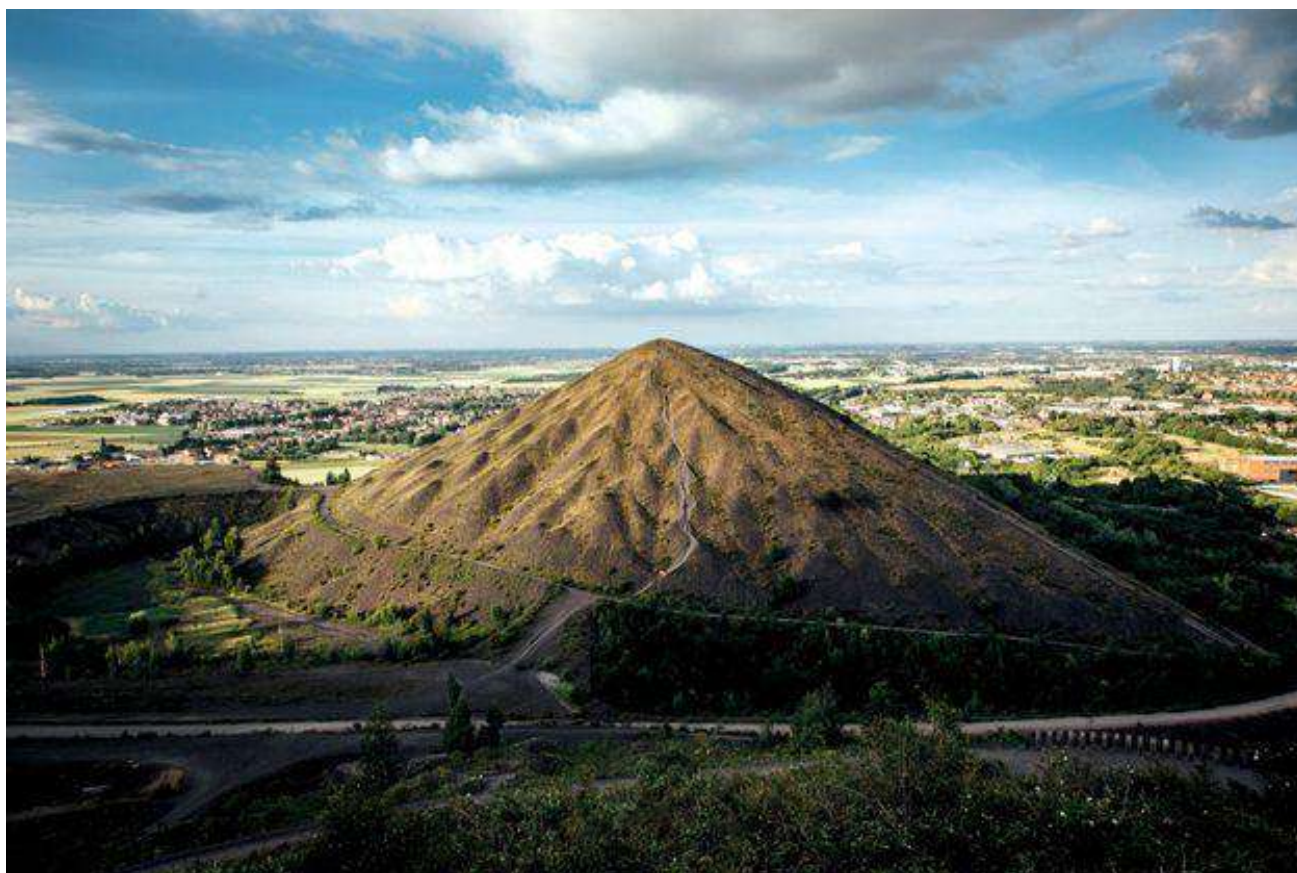
« Avec Team2, nous avons même ici un pôle de compétitivité national qui fédère 180 entreprises sur la métallurgie du futur, le recyclage des plastiques ou encore des déchets du BTP », s'enorgueillit son directeur général, Christian Traisnel. We Loop est une des start-up de la pépinière. « J'ai apprécié la dynamique régionale, c'est pourquoi je suis resté ici, raconte Naeem Adibi, un jeune ingénieur, fondateur de We Loop. On fait de la recherche et développement de produits pour promouvoir l'économie circulaire. On travaille notamment avec l'Union européenne sur un projet pour la récupération et la réutilisation des équipements informatiques. »

© Fournis par Paris Match Le travail de la terre permet un retour à l'emploi des précaires. Jean-Paul et Silvio, en contrat d'insertion...

Et les Loossois semblent convaincus par ce dynamisme. Aux dernières élections, Jean-François Caron a été réélu avec 100 % des voix exprimées au premier tour ! Un score soviétique qui s'explique par le fait qu'il n'y avait personne contre lui. Le Rassemblement national a été à nouveau incapable de monter une liste. Signe de cet échec, aucun militant RN local n'a accepté de nous parler. « Les Loossois ont voté pour une personne, et c'est un maire proche de sa population », concède Ludovic Pajot, responsable du RN pour le Pas-de-Calais.

Une autre transition s'annonce : celle du maire d'ici trois ans environ. « Je voudrais m'attacher à généraliser ce qui a été entamé et essaimer, explique Geoffrey Mathon. Cela fait vingt ans que je travaille aux côtés de Jean-François, il m'a transmis son expérience et je partage ses valeurs. Je voudrais apporter ma pierre à l'édifice à mon tour. Ça m'intéresse de "faire" avec les gens. » Avec humilité. L'ancien employé jeune, animateur de quartier à Loos-en-Gohelle, qui a gravi tous les échelons de la fonction publique territoriale, se souvient d'où il vient.

Loos-en-Gohelle, du charbon à l'écologie



L'un des terrils, constitué de résidus miniers, et la ville en arrière-plan. La photo a été prise depuis le plus haut d'Europe, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Cyril Marcilhacy

Comment sortir de la pauvreté quand on est né du charbon, que l'économie est sinistrée depuis la fermeture des mines ? Grâce à la volonté d'un maire écolo et de ses administrés, depuis vingt ans, Loos-en-Gohelle invente un nouveau vivre-ensemble, vertueux et efficace. Dans cette ville durable, avec ses entreprises innovantes et ses champs zéro phyto, passer du noir au vert ne s'est pas fait sans embûches. Histoire d'une aventure modèle.

[Visualiser l'article](#)

« Au nord, c'étaient les corons, la terre c'était le charbon, le ciel c'était l'horizon, les hommes, des mineurs de fond », chantait Pierre Bachelet. Loos-en-Gohelle, une commune de 6 800 habitants, jouxtant la ville de Lens, garde les traces de cette glorieuse période industrielle. Dès l'arrivée, impossible de rater les terrils les plus hauts d'Europe. Ces pyramides noires témoignent du passé minier de la cité. Le maire, Jean-François Caron, en a fait une fierté, prenant la tête du combat pour faire classer l'ancien bassin charbonnier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'Unesco. Désormais, 150 000 touristes viennent chaque année visiter ces vestiges. « La réappropriation culturelle de notre histoire est fondamentale, insiste l'édile. J'ai fait en sorte qu'on travaille notre mémoire collective et notre système de valeurs. On ne peut pas construire si on n'a pas d'estime de soi, si on se renie, si on ne sait plus où l'on habite. »

C'est dans les pas de son père, Marcel (PS), que Jean-François Caron a pris la mairie en mars 2001. Mais sous une étiquette verte, cette fois. Avec 20 % de la population au revenu inférieur au seuil de pauvreté et 15 % de chômeurs, l'élection à Loos d'un maire écologiste pouvait sembler improbable. « Les relations avec Caron, c'est un peu : je ne suis pas raciste, j'ai un ami écolo », rigole Dominique Hays, le responsable de l'association Les Anges jardins. Ses convictions chevillées au corps ont séduit. « Il faut reconstruire l'action collective et redonner du sens, alors que les politiques ont démontré leur impuissance depuis trente ans, explique le maire. On s'aperçoit qu'elles agissent à la marge. L'ordre du monde est gouverné par le capitalisme internationalisé. Et quand le politique n'a plus la main, on ne regarde que ses défauts. Il paraît pourri, impuissant, pas fiable. Les conflits d'intérêts, les mensonges en série instillent le doute dans la population. Aujourd'hui, on a un problème : on ne sait plus qui dit vrai ; on ne croit pas le politique, on ne croit pas le scientifique. »



L'ancien site minier de la Base 11/19 a été réhabilité. Il accueille une pépinière d'entreprises tournées vers l'écologie, une scène nationale, Culture commune, ainsi que la jardinerie Les Jardins du Louvre-Lens. © Cyril Marcilhacy / Paris Match

Lucide et confiant, Jean-François Caron poursuit : « Notre ancien modèle de développement est mort. Il ressemble à la poule à qui on a coupé la tête. Elle s'agite frénétiquement, mais elle est morte. La plupart des gens en sont conscients, mais le nouveau modèle n'est pas encore apparu. Je pense que la reconstruction passe par les territoires. Les réponses innovantes viendront du local, car le local permet des désobéissances. Une innovation, c'est une désobéissance qui a réussi. Il y a des réponses autoritaires comme avec le Rassemblement national, à Hénin-Beaumont ; et des réponses démocratiques, avec la recherche d'une transition apaisée et l'implication des habitants pour trouver des solutions. Les gens entrent comme habitants et en sortent citoyens. »

Un engagement pris au sérieux

Mig, un dessinateur et auteur de BD, s'est installé à Loos-en-Gohelle pour travailler pour le Studio 56, lié aux éditions Albert René : il dessine les produits dérivés d'Astérix. Après des problèmes de santé, il a dû se remettre à la marche. « Je me suis aperçu qu'il y avait beaucoup de déchets dans les rues, les parcs. Alors j'ai commencé à en ramasser ; comme ça, je marchais utile. » Il découvre en 2018 l'existence du World Cleanup

Day, une mobilisation citoyenne pour nettoyer sa ville. L'événement le plus proche de chez lui avait lieu à Lens. Il contacte la mairie, et c'est la douche froide. « La municipalité voulait que ça se passe dans un endroit plutôt propre pour en faire un événement de communication : "Voyez, notre ville est déjà très propre !" Donc j'ai claqué la porte. En désespoir de cause, j'ai contacté la mairie de Loos-en-Gohelle par courriel. Je pensais qu'on ne me répondrait jamais. Quelques heures plus tard, j'ai reçu une invitation à venir rencontrer Océane Ten, la chargée de mission citoyenneté. J'étais étonné qu'on me prenne au sérieux. »



Jean Chapron, le fondateur du centre de la Base 11/19 © Cyril Marcihacy

La mairie se mobilise en assurant la communication et un soutien des services techniques. « On était une bonne cinquantaine, c'était convivial, la mairie a offert un petit déjeuner. Nous avons ramassé 10 m3 de déchets. Et quelques mois plus tard, j'ai participé à un Chti TedX, un mélange entre one-man-show et mini-conférence, pour expliquer cet engagement aux Loossois. » Après cette expérience, le maire le sollicite afin d'intégrer sa liste pour les municipales. « J'ai hésité, mon côté ours... Mais c'est bien d'apporter des idées, de participer. Je siège aujourd'hui dans les commissions cadre de vie et culture, citoyenneté et communication. »

Lire aussi: Transition écologique : un village a réussi sa mue verte

A Loos-en-Gohelle, l'implication des habitants dans les projets de la commune est la règle d'or. Tout est en coconstruction : voirie, parcs, aménagements, projets culturels... « Les citoyens ont besoin d'être reconnus, pas d'être des spectateurs, explique Océane Ten. Et cela améliore les projets, car les bénéficiaires ont une expertise d'usage. L'idée est que la mairie et les bénéficiaires apportent chacun quelque chose. » Ce choix de la coopération a été une petite révolution dans la gestion des projets par les employés municipaux. Il a fallu beaucoup de formations à l'animation de réunion, au savoir-être, accepter, selon la formule du maire, qu'une pétition soit une opportunité, pas un problème. La mairie compte sept cadres de catégorie A, alors qu'une ville de taille similaire n'en a habituellement qu'un : le directeur général des services.



Atelier couture dans le bar associatif Ménadel et Saint Hubert, où des masques ont été fabriqués lors du confinement. © Cyril Marcilhacy

La concertation ne marche pas à tous les coups. Ainsi, le projet de skatepark, qui avait fait consensus chez les jeunes et les voisins, a connu des soubresauts. L'installation avait été décalée d'un an pour des raisons budgétaires. Les élus n'avaient pas pensé que certains riverains déménageraient, et les nouveaux venus ont



râlé. Mais une charte d'utilisation de l'espace a eu raison des récalcitrants. Même la supérette Carrefour est entrée en dialogue avec les habitants pour choisir ensemble certains produits. Ici, les bonnes volontés sont bien accueillies. Sans dogmatisme.

Sur la place de la mairie, au cœur d'un centre-ville étonnamment vivant, le café associatif Ménadel et Saint Hubert est une plaque tournante de la vie locale. L'association Les Anges jardins, qui le gère, s'est inspirée des expériences de jardins communautaires de New York, aux Etats-Unis. Avec son Archipel fruitier, elle propose son aide pour retrouver le chemin de l'emploi. Mais le café sert aussi de repaire à des couturières, pour des ateliers de cuisine ou des conférences. Une monnaie locale, la manne, a été créée. De nombreux commerçants l'acceptent, et elle sert aussi pour l'échange de services entre particuliers. Son utilisation a explosé avec le Covid-19, la mairie ayant récompensé en mannes les couturières bénévoles qui avaient fabriqué des masques pour les habitants.

Cultures bio et terre d'échanges

En vingt ans, la commune est devenue un modèle de transition écologique, au point que l'Ademe (agence gouvernementale dédiée) l'a identifiée comme étant un « démonstrateur de la conduite du changement vers une ville durable ». Le zéro phyto, pas de pesticides chimiques dans l'entretien de la commune, a été atteint bien avant que la loi ne l'impose. Le développement de l'agriculture biologique est encouragé. « La commune avait récupéré 7 hectares de terres agricoles, explique Pierre Damageux, ancien adjoint à l'urbanisme et à la ruralité et lui-même agriculteur. Nous avons proposé ces terres à des agriculteurs à condition qu'ils les cultivent en bio et convertissent aussi un équivalent de leurs propres terres en bio. Finalement, ce sont 18 hectares qui ont ainsi été cultivés. » « Au départ, j'avais dit non, raconte Thierry Baillet, et puis, deux ans plus tard, on s'est mis à quatre pour reprendre ces parcelles et on a créé Bioloos. Quand j'ai vu que techniquement j'arrivais à faire du bio et que c'était économiquement plus stable, j'ai décidé de convertir peu à peu mes terres, comme mes collègues. Notre objectif est d'atteindre ensemble 300 hectares cultivés en bio. Notre conversion complète aura pris dix-huit ans. »



Le maire, Jean François Caron, aux côtés de Nicolas Hulot qui s'était passionné pour l'expérience en 2011.
© BAZIZ CHIBANE/SIPA

L'aventure aura aussi conduit Thierry Baillet sur YouTube : sa chaîne Agriculteur d'aujourd'hui compte plus de 75 000 abonnés. En 2011, de cette dynamique est né le projet Vital (villes, transition et alimentation locale). Il est désormais porté par l'agglomération lensoise. Les jardins partagés, successeurs des jardins ouvriers, ont été développés avec l'appui de cinq associations. Francis Kubala, responsable des Biaux Gardins, gère une vingtaine de parcelles, mais aussi des vergers et des ruches. « On s'inscrit dans la tradition de la Compagnie de Lens, qui avait pris exemple sur les mines anglaises avec les cités-jardins. On essaie aussi d'intégrer les habitants des petits HLM voisins. »

Les économies d'énergie et le développement des énergies vertes sont au cœur du projet. La municipalité veut faire de Loos-en-Gohelle la première ville de France à bilan énergétique positif en 2050. « Nous savons bien que cela sera difficile à atteindre, mais l'important, c'est la dynamique », explique Geoffrey Mathon, premier adjoint, qui devrait succéder au maire à mi-mandat. Des maisons de mine en brique rouge ont été rénovées selon les critères de haute qualité environnementale (HQE). Les factures d'électricité ont été divisées par dix !



Thierry Baillet, agriculteur youtubeur, et son fils dans leurs champs bio. © Cyril Marcilhacy

Après l'église, c'est au tour des bâtiments communaux d'être équipés de panneaux photovoltaïques grâce à un plan solaire citoyen. La société par actions simplifiée Mine de soleil a été créée. Elle regroupe Sunelis, une entreprise spécialisée dans les panneaux photovoltaïques, le conseil régional, la ville et plus de 100 citoyens. Tous les enfants nés sur la commune depuis 2018 reçoivent symboliquement une action de la société. L'installation a été bouclée en quelques mois et le raccordement au réseau EDF doit intervenir dans les semaines qui viennent. « Attention, n' imaginez pas que nous sommes une commune de bobos, prévient le maire. Nous sommes une des villes où l'on paie le moins d'impôts locaux. L'argent, on va le chercher. Et il y a du budget pour l'innovation. Nous sommes très soutenus par l'Europe. »



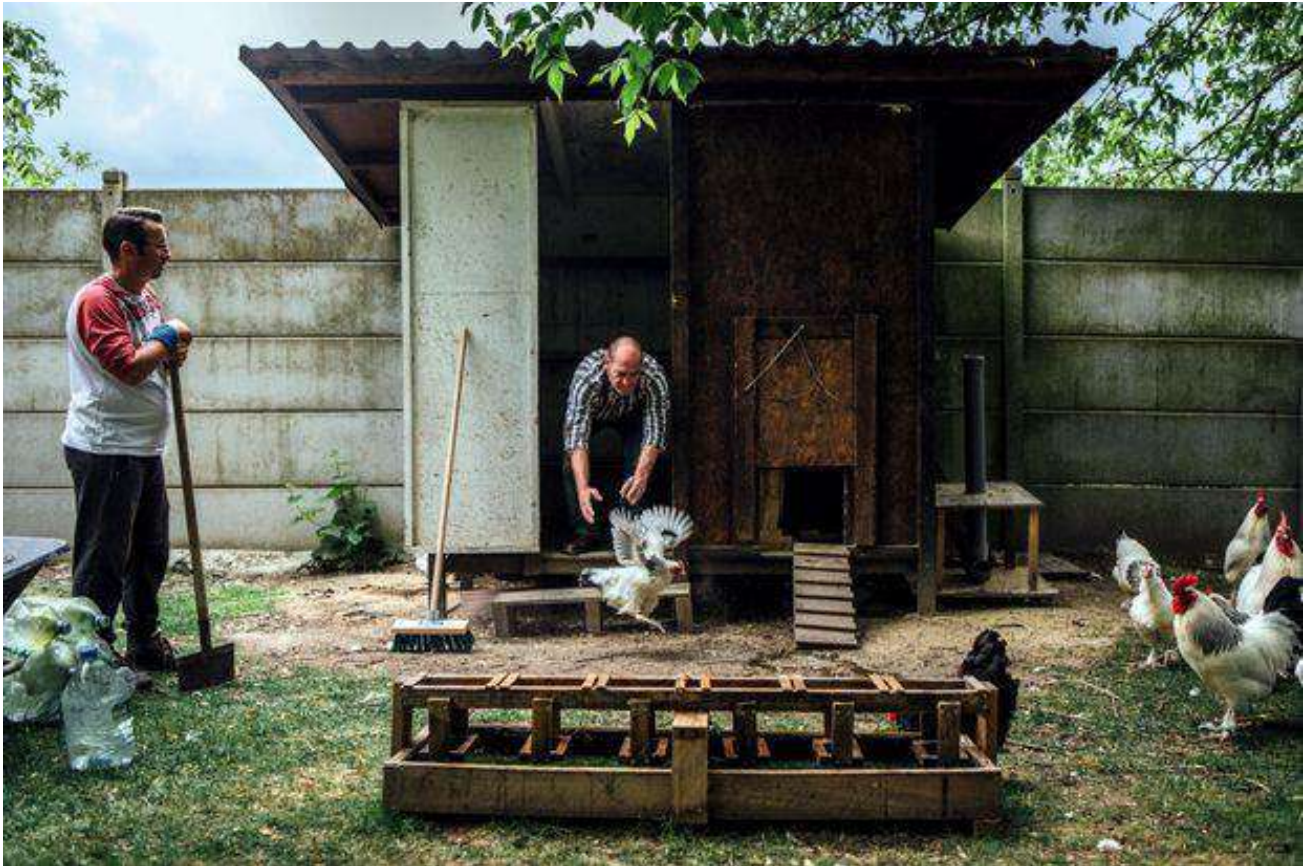
Le skatepark, conçu en impliquant les jeunes pratiquants © Cyril Marilhacy

Le rayonnement de la commune est surprenant, vu sa petite taille ; Loos-en-Gohelle est devenue une terre d'échanges. Chaque mois, elle reçoit des étudiants et des représentants de communes qui veulent se former à ces questions écologiques et de nouvelle gouvernance. Autre signe de cet esprit loossois : ce qui était le cœur minier est devenu la Base 11/19, un lieu où sont rassemblés différents acteurs culturels et économiques. Au pied des terrils : un chevalement métallique des années 1920, une tour de concentration en béton datant de 1960 et d'immenses bâtiments en brique rouge. Le site réhabilité accueille une pépinière d'entreprises tournées vers l'écologie, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), un accélérateur pour faciliter la transition énergétique et écologique de l'économie des Hauts-de-France et au-delà, le Centre ressource du développement durable (CERDD), pour assurer la promotion d'un développement économique durable, et aussi une scène nationale, Culture commune.



La manne, monnaie locale, sert à rétribuer des services puis à acheter des denrées alimentaires dans un circuit vertueux. © Cyril Marcilhacy

« Avec Team2, nous avons même ici un pôle de compétitivité national qui fédère 180 entreprises sur la métallurgie du futur, le recyclage des plastiques ou encore des déchets du BTP », s'enorgueillit son directeur général, Christian Traisnel. We Loop est une des start-up de la pépinière. « J'ai apprécié la dynamique régionale, c'est pourquoi je suis resté ici, raconte Naeem Adibi, un jeune ingénieur, fondateur de We Loop. On fait de la recherche et développement de produits pour promouvoir l'économie circulaire. On travaille notamment avec l'Union européenne sur un projet pour la récupération et la réutilisation des équipements informatiques. »



Le travail de la terre permet un retour à l'emploi des précaires. Jean-Paul et Silvio, en contrat d'insertion, s'occupent des poules de races régionales, en voie d'extinction. © Cyril Marcihacy

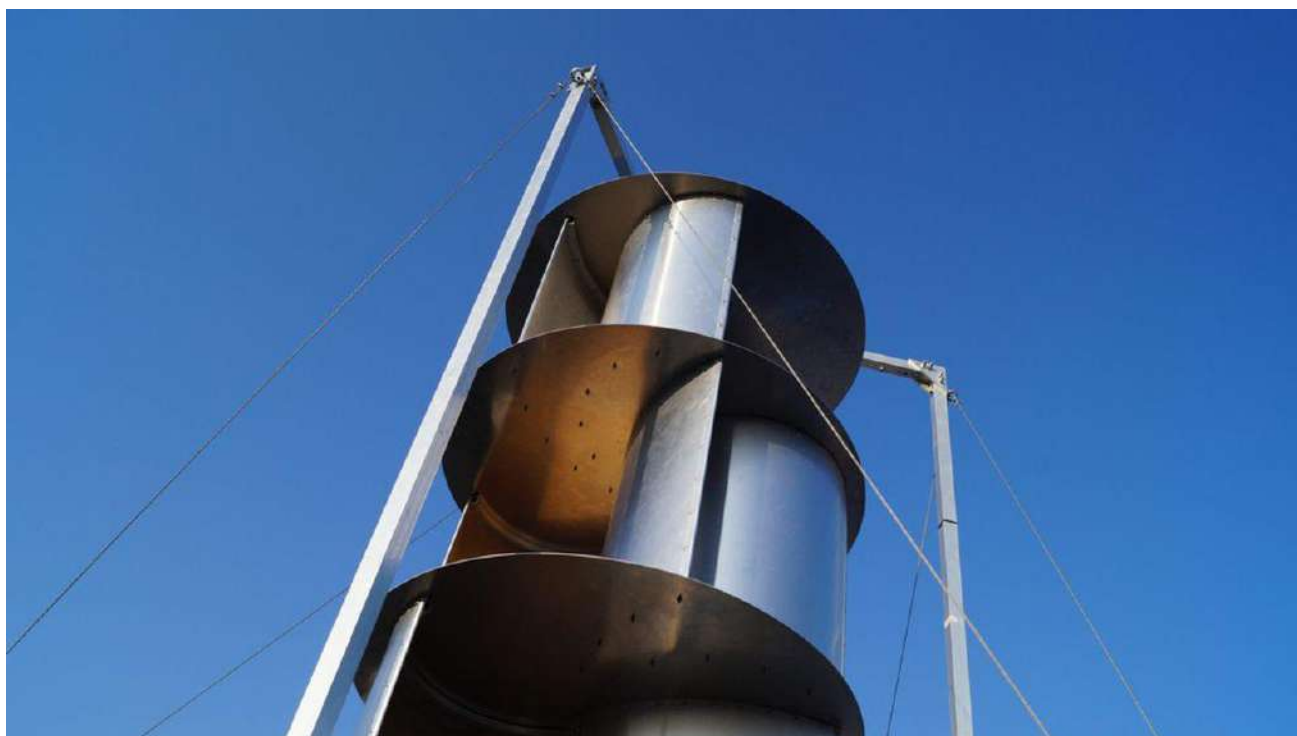
Et les Loossois semblent convaincus par ce dynamisme. Aux dernières élections, Jean-François Caron a été réélu avec 100 % des voix exprimées au premier tour ! Un score soviétique qui s'explique par le fait qu'il n'y avait personne contre lui. Le Rassemblement national a été à nouveau incapable de monter une liste. Signe de cet échec, aucun militant RN local n'a accepté de nous parler. « Les Loossois ont voté pour une personne, et c'est un maire proche de sa population », concède Ludovic Pajot, responsable du RN pour le Pas-de-Calais.

Une autre transition s'annonce : celle du maire d'ici trois ans environ. « Je voudrais m'attacher à généraliser ce qui a été entamé et essaimer, explique Geoffrey Mathon. Cela fait vingt ans que je travaille aux côtés de Jean-François, il m'a transmis son expérience et je partage ses valeurs. Je voudrais apporter ma pierre à l'édifice à mon tour. Ça m'intéresse de "faire" avec les gens. » Avec humilité. L'ancien emploi jeune, animateur de quartier à Loos-en-Gohelle, qui a gravi tous les échelons de la fonction publique territoriale, se souvient d'où il vient.

Toute reproduction interdite



Ces éoliennes low-tech lilloises ont le vent en poupe



Après un an d'incubation, l'entreprise Unéole est créée en 2014 et le premier prototype de son éolienne low-tech urbaine, l'année suivante. (Uneole)

Si la force du vent est une source d'énergie inépuisable et écologique, la technologie derrière la production d'énergie éolienne présente encore des inconvénients majeurs pour son développement à grande échelle. Souvent décriée par les écologistes (extraction néfaste des métaux rares), elle impose par exemple des nuisances sonores et visuelles grande nature, ainsi qu'un danger pour la faune et la flore locale. Autre point souvent critiqué : l'extraction de matières premières nécessaires à sa fabrication, à la fois énergivore et polluante. C'est précisément sur cet élément que se penche la jeune pousse lilloise Unéole, qui produit et installe depuis 2015 des mini-éoliennes silencieuses et éco-conçues sur les toits des bâtiments urbains. Cette éolienne low-tech, haute de 3,85 mètres et large de 1,96 mètre, est fabriquée à partir de matériaux recyclés - et recyclables - tels que l'aluminium et l'inox, sourcés principalement de manière locale, dans le nord de la France.

De quoi transformer même les anti-éoliennes en adeptes du système. « *Elles ne font pas de bruit et, en plus, ne perturbent pas la nature car elles sont posées sur les toits des bâtiments en béton* », se félicite Quentin Dubrulle, à l'origine du concept et fondateur d'Unéole. L'aventure de ce diplômé en marketing passionné de technique a débuté en 2006, en Polynésie française, lorsqu'il travaillait pour une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables. « *On installait beaucoup d'éoliennes dans des villas de riches propriétaires qui souhaitaient avoir une autonomie énergétique* », se souvient-il. Une fois rentré en métropole, il constate que l'engouement croissant des particuliers pour les panneaux solaires n'a pas d'équivalent pour les éoliennes.



[Visualiser l'article](#)

Après un an d'incubation, il crée son entreprise en 2014 et le premier prototype (la V1) de son éolienne low-tech urbaine, l'année suivante.

Compter 5.000 euros pour une éolienne

Cette première version, développée en collaboration avec une dizaine d'enseignants-chercheurs et une cinquantaine d'étudiants ingénieurs de l'Université Catholique de Lille et de l'Ecole nationale supérieure des Mines-Télécom de Lille-Douai, était élaborée à partir d'un composite de fibre de lin, plus écologique que la fibre carbonée utilisée pour la plupart des éoliennes, et biosourcée localement dans la région des Hauts-de-France. Posée pour la première fois en octobre 2015 sur le parking du groupe Eiffage, premier client d'Unéole, cette V1 permet à l'entreprise de décoller mais rencontre quelques limitations pour augmenter d'échelle : un coût par unité très élevé, pouvant monter jusqu'à 10.000 euros, et une faible stabilité en raison de la nature du matériau principal, la fibre de lin. C'est alors, en 2017, que la V2 voit le jour, cette fois élaborée à partir d'aluminium et d'inox recyclés, sourcés auprès de recycleries à Dunkerque. « *Encore plus écologique que la V1 puisque l'empreinte carbone des matériaux recyclés est moindre que celle de la fibre de lin* », souligne Quentin Dubrulle. Moins chère, aussi.

Si la technologie ne pourra jamais être zéro carbone, concède le fondateur d'Unéole, l'entreprise compense ses émissions de CO2 afin d'atteindre la neutralité. Avec huit unités déjà installées, principalement dans les Hauts-de-France, et une vingtaine de projets en cours, l'entrepreneur mise désormais sur Paris, Rennes, Marseille ou encore la Chine pour développer son offre qui, pour l'instant, demeure principalement destinée aux constructeurs, aux promoteurs immobiliers et aux bailleurs sociaux. Car si le prix de la V2 d'Unéole est plus accessible que celui de sa V1, il reste élevé : il faut compter environ 5.000 euros pour une éolienne.

Dans la pratique, n'importe quel particulier pourrait suivre la notice de montage et installer sa propre mini-éolienne. « *C'est comme un gros Lego* », plaisante Quentin Dubrulle. A terme, l'entreprise compte proposer un kit DIY pour les particuliers sur son site web afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent monter eux-mêmes leur éolienne urbaine. Toutefois, excepté pour les grandes maisons de campagne qui disposent de champs en hauteur (pour que le vent s'engouffre), Quentin Dubrulle prévient : les machines, encore trop volumineuses, pourraient nuire à l'esthétique d'une maison traditionnelle.

Installée sur une copropriété dans une zone bien exposée, celle-ci pourrait produire quelque 1.000 kWh par an - ce qui reste insuffisant pour rendre complètement autonome un immeuble de quatre étages, qui aurait besoin d'une dizaine d'éoliennes pour couvrir ses besoins énergétiques, pourvu qu'il soit déjà un bâtiment basse consommation.

Produire de l'énergie de jour comme de nuit

C'est précisément pour pallier ces aléas énergétiques que l'entreprise travaille désormais sur une autre innovation made in France, cette fois unique au monde : la première plateforme de production d'énergie mixte urbaine, mêlant éolien et solaire. Construite sur bâtiment à toit plat, celle-ci inclut des éoliennes Unéole qui sont surplombées par un toit couvert de panneaux photovoltaïques, s'intégrant à l'architecture du bâtiment comme un nouvel étage, ce qui permet de profiter de la totalité de la surface sans l'encombrement des équipements déjà présents sur le toit.



Unéole

En amont de la pose, l'entreprise effectue une étude des vents et des besoins énergétiques du bâtiment afin d'évaluer le nombre d'éoliennes nécessaires pour rendre l'immeuble énergétiquement performant, voire autonome. Ce système combiné est, de plus, capable de générer de l'énergie autant de jour que de nuit. Un progrès considérable en matière d'efficacité et de stockage, ce qui réduit également la facture d'électricité, avec un coût de production de moins de 12 centimes le KWh en centre-ville, selon l'entreprise, contre XX en moyenne en France.

La première de ces plateformes au mix énergétique sera posée cette année dans le site du Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) à Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais. L'entreprise mise néanmoins déjà sur des projets pour des clients potentiels de taille, tels que le ministère de l'Economie et des Finances pour une installation à Bercy, ou encore l'Agence de l'Urbanisme chinoise pour une plateforme mixte éolienne-solaire dans le nord de Pékin. Un vent qui souffle décidément dans la bonne direction autant pour les énergies renouvelables que pour les low-techs.

Sparknews fait émerger en France et dans le monde des innovations sociales et positives qui accélèrent la transition écologique. L'entreprise crée aussi des programmes de sensibilisation sur ces thématiques, notamment auprès des médias.

Carolina Rosendorn, de Sparknews



FORUM
9 SEPTEMBRE

SOLAIRE
Intéressé(e) par le développement des énergies solaires en Hauts-de-France ? Le CD2E et le Coresol, Collectif régional des énergies solaires, vous invitent à la journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France au siège de Région.
Inscription en ligne gratuite mais obligatoire : www.cd2e.com. Repas offert.
17 SEPTEMBRE
TERR'EAU BIO

Organisée annuellement par Bio en Hauts-de-France, groupement régional d'agriculture biologique, la journée technique Terr'Eau Bio entend poursuivre sa lancée et prend une nouvelle appellation cette année : le forum Terr'Eau Bio. Professionnels, agriculteurs, porteurs de projet, agents territoriaux, étudiants... sont attendus à Brunémont (59) à la ferme des Blancs Moutons, chez Michel et Jean-Paul Delille. Pour cette 4^e édition, l'agriculture biologique de conservation (ABC) est mise à l'honneur.



Agenda du solaire : tous virtuels ... ou presque

En raison de la situation sanitaire due au Covid-19, de nombreux événements ont été transformés en manifestations virtuelles en ligne. C'est le cas notamment ce mois-ci d'EU PVSEC 2020 ou en encore de la 3e Université de l'autoconsommation photovoltaïque et de la 7e édition des États Généraux de la Chaleur Solaire. De son côté, Fronius lance pour la première fois son propre salon solaire virtuel. D'autres manifestations, à l'instar d'AgriVoltaics2020 à Perpignan maintiennent une présence physique. L'occasion de faire le point (provisoire ?) sur l'agenda des prochains mois.

Septembre 2020

7 au 11 septembre 2020 : EU PVSEC 2020 , Online.

9 e et 10 septembre 2020 : Rencontres Electronique Imprimée , Afelim, Paris (France).

Du 9 septembre au 14 octobre 2020 : Webinaires : journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France , **CD2E** et le CORESOL, Collectif Régional des Énergies Solaires.

10 et 11 septembre 2020 : 3e Université de l'autoconsommation photovoltaïque , Enerplan, 100% numérique, 100% gratuite.

16 septembre 2020 : Fronius lance pour la première fois son propre salon solaire virtuel.

17 septembre 2020 : journée Portes Ouvertes 2020 du CD2E , Loos-en-Gohelle (62)

23 et 24 septembre 2020 : 12e édition de The Solar Future NL , Solarplaza, Utrecht (Pays-Bas).

29 septembre 2020 : 7 e édition des États Généraux de la Chaleur Solaire , Enerplan, 100% en ligne, 100% gratuit.

28 septembre – 2 octobre 2020 : SolarPower Summit , Online.

Octobre 2020

5 au 8 octobre : IRENA Innovation Week – International Renewable Energy Agency (IRENA), Online

5 au 9 octobre 2020. Lieu : formation « L'électrification solaire photovoltaïque », association Solaire Sans Frontières , Centre d'accueil de Valpré à Lyon-Ecully.

6 octobre 2020 : The Solar Future France , Paris (France). La deuxième conférence Solarplaza dédiée à l'énergie solaire en France.

14 au 16 octobre : AgriVoltaics2020 , première conférence internationale sur les systèmes agrophotovoltaïques , Perpignan (France).

26 au 29 octobre 2020 : Solar Summit 2020 , Online.

27 au 29 octobre 2020 : PV CellTech , Online.

Novembre 2020

10 novembre 2020 : 6 e Colloque national Photovoltaïque , SER, Paris.

Décembre 2020

3 décembre 2020 : Le photovoltaïque au service du consommateur en France et en Allemagne : nouvelles offres et nouveaux marchés, OFATE, Paris.

www.lechodusolaire.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)





MORCEAUX CHOISIS

« Il est évident que Camaïeu va se positionner très clairement sur le made in France »

L'engagement du nouveau patron de l'enseigne
Wilhelm Hubner,
dans une interview à la Voix du Nord
le 26 août

« Il faut que dans cette nouvelle dynamique, on soit capable de toucher tout le monde. Le risque est de rater ceux qui sont éloignés de nos structures »



Emmanuel Cohardy,
président de la CPME Hauts-de-France lors
de la présentation du plan de relance du
conseil régional en juillet.

“Rien ne sera réglé pour la souveraineté en matière de santé si on ne modifie pas les règles du jeu en matière d'achats publics, orientées uniquement sur le moins disant”

Etienne Vervaecke,



directeur général d'Eurasanté, à propos de la relocalisation d'appareils de production de santé en France, suite à la crise sanitaire.



« Il y a urgence à ce que le bâtiment prenne sa place dans la troisième révolution industrielle »

Bernard Loison,
Président de la fédération régionale
du Bâtiment à l'occasion de la présentation
du rapport du conseil d'orientation du
bâtiment durable du **CD2E** à la Région.

“Nous vivons actuellement à crédit. Et ce qui a été perdu ne sera pas rattrapé”

Jean-Christophe Fanouillet,

directeur de l'INSEE Hauts-de-France, au
sujet de l'activité économique régionale,
dans La Voix du Nord du 20 juillet.

Sur
LinkedIn

“Et si l'Orchestre National de Lille
était l'orchestre de l'année 2020 ?”

Via l'Agence d'Attractivité de Lille,
sur LinkedIn. Les votes seront clos le 7 septembre.

L'orchestre de l'année 2020 est une initiative conduite par
Gramophone Classic Music Awards.



Le photovoltaïque en France

PAR CLÉMENT DELAROCHELAMBERT, DE CD2E, À LOOS-EN-GOHELLE (PAS-DE-CALAIS)

L'effervescence autour des technologies nouvelles rend les choix malaisés à qui veut s'affranchir des énergies carbonées. À Loos-en-Gohelle, on ne se contente pas de parier sur les énergies renouvelables : on les expérimente concrètement, pour conseiller les habitants sur leurs usages.

La France s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique, notamment dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) adopté en avril 2020. Les objectifs de développement sont ambitieux pour chacune des filières, pour augmenter la part du renouvelable dans le mix énergétique français. Selon une étude de l'ADEME, 94 % de la population française est favorable au développement des énergies renouvelables, et les énergies solaires sont perçues comme recensant le plus de qualités.

IDÉES REÇUES

La technologie du photovoltaïque, qui transforme l'énergie reçue du soleil, souffre pourtant encore de nombreuses idées reçues.

- Sur l'aspect environnemental, le photovoltaïque est encore perçu comme polluant car non recyclable. Selon PVcycle, organisme qui a pour mission de gérer le recyclage des modules photovoltaïques en Europe, un panneau en silicium cristallin se recycle à hauteur de 94,7 %. À ce jour, une seule usine traite les modules en fin de vie, car les volumes ne sont pas encore assez importants. En 2021, de nouvelles usines de traitement devraient être en projet.

- La durée de vie des modules préoccupe aussi beaucoup les différents fabricants de modules photovoltaïques. Elle dépend de la technologie utilisée. Certains fabricants garantissent aujourd'hui leurs modules jusqu'à 30 ans, laissant entrevoir une durée de vie encore plus longue. Un module perd en efficacité au fur et à mesure des années. On trouve aujourd'hui des garanties de production de 80 % de la puissance initiale au bout de 20 ans.

- Sur le plan social, le solaire photovoltaïque est l'énergie permettant le plus de créations d'emplois. Selon Solar Power Europe, sur le continent, en 2019, un TWh (un térawatt-heure, soit un milliard de KW-heure) produit par de l'énergie photovoltaïque représente l'équivalent de 1100 emplois. Parmi ceux-ci, 75 % représentent des emplois locaux de



Panneaux solaires devant les corons.

développeurs, installateurs, bureaux d'étude... Mais la fabrication des modules est aujourd'hui principalement basée en Asie. Selon Global Data, parmi les 10 fabricants produisant le plus de modules en 2019, sept sont Chinois, un Canadien, un Américain et un Coréen. Pour autant, il existe des fabricants de modules français, qui coûtent généralement plus cher à l'investissement. Si le prix influence le choix, il peut être intéressant de prendre aussi en compte l'impact social d'une production locale de module, et la réduction de l'impact environnemental.

PROFESSIONNELS REQUIS

Si vous êtes intéressé pour installer du photovoltaïque sur votre toit, il est important de bien choisir les professionnels qui réaliseront l'installation. Le marché du photovoltaïque peut laisser la place à quelques opérateurs peu scrupuleux opérant souvent par démarchage téléphonique, pouvant vous vendre à un prix exorbitant une installation qui ne fonctionne pas. La qualification QualiPV labellise

TOP 10 MONDIAL DES FABRICANTS DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES EN 2019

- 1 • Jinko Solar Holding Co. Ltd.
- 2 • JA Solar Holdings Co. Ltd.
- 3 • Trina Solar Limited
- 4 • LONGi Solar Technology Co. Ltd.
- 5 • Canadian Solar Inc.
- 6 • Hanwha Q CELLS Co. Ltd.
- 7 • Risen Energy Co. Ltd.
- 8 • First Solar Inc.
- 9 • GCL System Integration Technology Co. Ltd.
- 10 • Shunfeng Photovoltaic International Limited

Sources : GlobalData, Power Intelligence Center



UN MODULE PHOTOVOLTAÏQUE EST-IL PERTINENT D'UN POINT DE VUE ÉNERGÉTIQUE ?

En France, il faut entre 1 et 3 ans pour qu'un module produise l'énergie qui aura été nécessaire pour le fabriquer.



© Lumi watt

les artisans ayant suivi une formation et réduit ainsi le risque lié à l'éco-délinquance, sans pour autant le supprimer. Il est important de se renseigner auprès d'acteurs régionaux connaissant le tissu d'artisans locaux compétents. Pour les particuliers, le réseau national FAIRE donne des conseils en rénovation d'habitat et production d'énergie renouvelable.

CALCULS DE COÛT

Le coût d'un module photovoltaïque diminue d'année en année (-96 % entre 2000 et 2019). Et la tendance continue, même si les prix diminuent plus faiblement ces dernières années. Pourtant, produire son électricité via le photovoltaïque a un coût non négligeable : l'investissement est

généralement rentabilisé sur une quinzaine d'années sans subventions (selon la taille du projet et son environnement). Pour un particulier, une installation de 3kWc* représente en moyenne 7 000 € d'investissement. Et pour optimiser son installation, il est important d'acquiescer un outil de monitoring, pour voir comment se comporte l'installation et prévenir rapidement d'éventuelles dégradations. Ne pas savoir que son installation ne fonctionne pas en plein mois d'été peut représenter un manque à gagner. Une installation photovoltaïque nécessite un nettoyage tous les 1 à 3 ans, une maintenance électrique et un changement de l'onduleur au bout de la douzième année, soit un coût d'une trentaine d'euros par an pour les petites installations.



CD2E : POUR LE BÂTIMENT DURABLE

Le CD2E est un pôle régional ayant pour objectif de massifier l'éco-transition en Hauts-de-France. Il est missionné par la Région et l'ADEME** pour développer sur le territoire les secteurs économiques liés au bâtiment durable, aux énergies renouvelables, à l'économie circulaire et à la gestion de l'eau. Il est spécialisé dans les énergies renouvelables solaires décentralisées, dont il doit améliorer l'offre régionale, en formant les professionnels et les maîtres d'ouvrage, en les informant des nouveautés et en réalisant une veille, en les mettant en relation avec les porteurs de projets.

Le CD2E est également l'animateur du CORÉSOL, le collectif régional de l'énergie solaire, qui regroupe les professionnels du solaire des Hauts-de-France et travaille à lever collectivement les freins à son développement.



AUTOCONSOMMATION ENFIN FACILITÉE

Mais comment rentabilise-t-on son installation photovoltaïque ? Initialement, la totalité de la production était entièrement revendue à EDF, selon un contrat garantissant un prix imposé par l'État pour une vingtaine d'années. Ces prix sont révisés tous les 3 mois. Les communes, EPCI et régions peuvent proposer une aide à l'investissement de l'installation, permettant d'alléger la facture et de réduire le temps de retour actualisé. Plus récemment, le modèle de l'autoconsommation individuelle a été autorisé et devient un modèle prisé. Il permet d'utiliser tout ou partie de la production d'énergie et de réinjecter le surplus,



s'il y a, sur le réseau. Ici, l'État propose à ce jour une aide à l'investissement, ainsi que la garantie d'un tarif de rachat de l'électricité en surplus par un fournisseur d'électricité. L'autoconsommation est une façon d'améliorer son autonomie vis-à-vis d'un fournisseur d'énergie, mais ne permet pas de s'en affranchir. En revanche, afin d'optimiser son investissement, ce modèle économique pousse le producteur à ajuster ses consommations en fonction de sa production, car l'électricité qu'il produit sera plus rentable que l'électricité achetée sur le réseau, au coût croissant.

Vous l'aurez compris, l'autoconsommation sera d'autant plus intéressante pour des bâtiments dont la consommation est diurne, au plus proche de la production. Pour pallier l'intermittence de la technologie, on peut utiliser des batteries, même si ce n'est pas intéressant en France aujourd'hui aux plans économique et environnemental. Certains acteurs essaient également de réaliser un mix de production d'énergie électrique renouvelable, en associant le petit éolien et le photovoltaïque. Les retours d'expérience sont encore trop peu nombreux pour pouvoir en tirer des enseignements.

**« Citoyens, communes
et entreprises peuvent
se regrouper autour
d'un même projet
et le développer »**

En revanche, d'autres modèles économiques existent, comme l'autoconsommation collective, qui reprend les principes de l'autoconsommation individuelle et les applique à plusieurs bâtiments. Les projets d'énergie citoyenne sont également un bon moyen de participer à la transition énergétique. Citoyens, communes et entreprises peuvent se regrouper autour d'un même projet et le développer, favorisant ainsi l'économie locale. Il existe de nombreuses manières de participer à la transition énergétique, et les projets photovoltaïques en font partie. Afin de réaliser un projet pertinent sur le plan social, environnemental et économique, n'hésitez pas à vous rapprocher d'une structure régionale qui vous accompagnera dans votre projet, tel que le CD2E en région Hauts-de-France. ♦

* Kilowatt-crête (ou kWc): unité de mesure utilisée pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal.

** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



QUEL ISOLANT POUR L'ITE CONTRE LA CHALEUR ?

Pour qu'un isolant thermique par l'extérieur soit efficace contre le froid en hiver et contre l'apport de chaleur en été, il faut tenir compte de son déphasage.

Le déphasage thermique, donnée déterminante pour le confort d'été, est la durée au bout de laquelle, à partir de la température extérieure de pointe atteinte dans la journée, la face interne d'un

isolant thermique parvient à sa température maximale. Plus le déphasage est important, plus l'effet sur le confort d'été est sensible dans le logement. Un déphasage de l'ITE élevé, joint à une inertie thermique importante des parois maçonnées, contribue fortement au confort d'été. Plus la densité d'un isolant thermique est élevée, plus le déphasage est important. Pour

maximiser le confort d'été, un déphasage de 10 heures au moins est considéré comme nécessaire.

L'association CD2e, un accélérateur de transition énergétique installé dans les Hauts-de-France à Loos-en-Gohelle, Lille et Amiens, a mis en ligne un outil de calcul de résistance et de déphasage thermiques (1). L'outil de calcul fournit les valeurs suivantes :

MATÉRIAU ISOLANT	MASSE VOLUMIQUE (KG/M ³)	CONDUCTIVITÉ THERMIQUE (W/M.K)	CHALEUR SPÉCIFIQUE (J/Kg.K)	DURÉE DE DÉPHASAGE POUR UNE ÉPAISSEUR DE 20 CM (HEURE)	DURÉE DE DÉPHASAGE POUR UNE ÉPAISSEUR DE 30 CM (HEURE)
Laine de verre	30	0,032	950	4,342	6,513
Bottes de paille sur chant	83	0,052	1 332	6,714	10,071
Panneaux de laine de bois 50 kg/m ³	50	0,038	2 100	7,655	11,482
Panneaux de laine de bois > 200 kg/m ³	275	0,1	1 700	9,946	14,92
Polystyrène expansé	18	0,039	1 450	3,763	5,644
Polystyrène extrudé	34	0,035	1 450	5,455	8,182
Verre Cellulaire <i>Foamglas F</i>	165	0,05	1 000	8,36	12,54

Pour le confort d'été, la paille en bottes, la laine de bois en panneaux et le *Foamglas* s'en sortent beaucoup mieux que les isolants plus classiques (le béton cellulaire atteint également une bonne performance, mais comme cet article porte sur les bâtiments existants, nous ne l'avons pas retenu). Pour parvenir à des valeurs de déphasage de l'ordre de 10 à 12 heures, il faut toutefois mettre en œuvre des épaisseurs d'isolant de 20 à 30 cm, bien supérieures aux habitudes des maîtres d'ouvrage. En effet, de telles épaisseurs peuvent poser des difficultés réglementaires de mise en œuvre sur des façades donnant sur la voie publique, ou même sur un jardin ou une cour mitoyens associés à un autre bâtiment.

(1) www.cd2e.com/?q=eco_materiaux/outil_dephasage

Solaire et éolien urbains, le nouveau mix énergétique d'Unéole

Entamée en 2014, l'aventure d'Unéole pourrait connaître une évolution importante dès cette année. Après avoir installé 22 modèles de ses éoliennes urbaines sur huit sites, la société lilloise développe un nouveau projet de plateforme d'énergie mixte qui associe solaire et éolien pour maximiser la production d'énergie renouvelable des bâtiments.

À l'origine, Unéole est un spécialiste de l'éolien en milieu urbain qui adapte le vieux concept du rotor « Savonius » aux toits des villes. Articulée autour d'une conception bas carbone en circuit court (tous les matériaux et les prestataires sont issus des Hauts-de-France), l'éolienne Unéole s'est ainsi implantée sur plusieurs sites du nord de la France, le dernier en date étant la médiathèque de Roubaix, fin 2019.

La même année, la société travaille sur une implantation en toiture au niveau du CD2E de Loos-en-Gohelle. « Lors d'une réunion, nous cherchions un compromis avec des acteurs du photovoltaïque et les équipes techniques. Chacun essayait de ramener un peu la couverture à lui, jusqu'au moment où l'on s'est rendu compte qu'avec un peu d'intelligence collective, nous pouvions créer une solution bénéfique pour tous », raconte Quentin Dubrulle, fondateur d'Unéole.

Une charpente pour placer les panneaux solaires au-dessus du toit, des éoliennes placées aux endroits stratégiques juste au-dessous : ils viennent de dessiner la première plateforme d'énergie « mixte ».

Augmenter de 40% la production d'EnR

Une telle installation profite à tous les acteurs. « Dans cette position surélevée, sans obstacles, les panneaux solaires offrent une performance optimale, mais ils protègent aussi les installations techniques dont la maintenance se trouve réduite et facilitée. Pour les éoliennes, le gain est important dans la mesure où on peut, par des dispositifs techniques, ramener les vents vers elles », explique Quentin Dubrulle. Autre bénéfice : les failles connues du photovoltaïque (absence de production la nuit et baisse en période hivernale), sont en grande partie compensées par la production éolienne.

Cette plateforme peut augmenter de 40% la production énergétique placée en toiture. Un atout considérable dans le cadre du développement des bâtiments à énergie positive : « Aujourd'hui, on ne se pose pas de question : s'il y a un toit plat, on tapisse de photovoltaïque sans s'interroger sur la pertinence de cette décision. Or, nous avons désormais des outils qui permettent de faire les bons choix », poursuit Quentin Dubrulle. Unéole a en effet développé des algorithmes qui dénichent les meilleurs « hot spot » éoliens d'un territoire. Ce cadastre éolien, déjà mis en œuvre avec la ville de Roubaix, est le socle du projet, celui qui permet de choisir la meilleure solution entre éolien, solaire ou un mix des deux.

Une première installation d'ici 2022 ?

Le prototype devrait apparaître sur le toit du CD2E d'ici la fin de l'année 2020. Mais la grande première pourrait bien intervenir d'ici 2022. Le ministère des Finances, Orange ou le port de Lille sont d'ores et déjà intéressés pour accueillir la première plateforme officielle sur un de leurs bâtiments. Reste à savoir si l'ADN « bas carbone » de la société pourra s'accommoder de cette association entre solaire et éolien. « La raison d'être d'Unéole tient dans cet engagement écologique, dans cette logique de réduction de l'empreinte environnementale de chaque installation. Pour le solaire, nous travaillerons donc, à chaque fois, avec des acteurs locaux reconnus.

www.smartlink.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

Il y a aussi des solutions pour concevoir la structure de la plateforme en bois plutôt qu'en métal », précise Quentin Dubrulle.

À charge, pour le client, de choisir entre le coût économique et le coût écologique. Unéole continue en tout cas sa progression vers un avenir plus durable et devrait entamer, d'ici la fin d'année, une levée de fonds pour accentuer ses efforts.



ACTUALITÉS

Hauts-de-France

Neuf propositions pour un bâtiment régional durable

Les acteurs régionaux de la construction ont présenté mi-juillet au siège de Région leur rapport Bâtiment durable. Au programme, 9 propositions structurantes pour un changement d'échelle.

Par Julie Dumez



Benoît Loison, président de la FFB5962 et du conseil d'orientation du cd2e a remis mi-juillet à Frédéric Nihous, conseiller régional, le rapport Bâtiment durable.

« Il faut aller vite, vite et vite ». C'est le message passé par Xavier Bertrand au terme de la présentation par Benoît Loison. Le président de la FFB5962 et du conseil d'orientation du Cd2e, a dévoilé 9 axes, fruits d'une année de travail. «Le bâtiment est en première ligne et prêt à monter au front pour aller vers un Bâtiment plus durable. Il doit aussi prendre toute sa place», a rappelé Benoît Loison.

Ce rapport d'une centaine de page "n'a pas vocation à caler les armoires", prévient Frédéric Nihous. Le délégué régional à la transition et à la rénovation énergétique des logements vise plutôt «une mise en oeuvre rapide». Avec

«un enjeu principal : la massification». Car pour mémoire, un ménage sur 5 se trouve en situation de précarité énergétique tandis que 40% des logements sont des passoires thermiques, contre 20,5% en France. Cela se traduit donc du côté de la facture énergétique : dans le secteur résidentiel, elle est supérieure de 11% par rapport à la moyenne nationale. Le constat n'est pas mieux dans le tertiaire puisque les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 25% entre 90 et 2017.

QUATRE ENJEUX FORTS

Lors des échanges, quatre enjeux ont



particulièrement émergé : développer l'emploi, supprimer les passoires thermiques et améliorer la santé, la qualité de vie et le pouvoir d'achat des habitants. Enfin, il y a la nécessité de diviser par deux les émissions de CO2 de la filière.

BOOSTER LES RÉNOVATIONS

Il faudra d'abord améliorer quantitativement et qualitativement la rénovation des logements. Pour y parvenir, les spécialistes préconisent de développer la demande. Pourquoi pas à l'aide de primes incitatives pour favoriser des approches globales des travaux. Reste néanmoins à travailler sur les coûts.

100 MILLIONS POUR LA RELANCE

Alors que la Région a voté un plan de relance d'1,3 milliard d'euros, Xavier Bertrand a d'ores et déjà annoncé une enveloppe de 100 millions d'euros consacrée au bâtiment. Cela passera par la création d'un fond qui devrait être abondé et regroupera le FRATRI

et CAP-TRI, les outils de financement portés dans le cadre de REV3.

FAVORISER LES ENTREPRISES LOCALES

Bonne nouvelle, la dynamique régionale existe. Sur la construction passive par exemple. On compte pas moins de 165 opérations sur notre territoire, soit 16% de la production nationale. Cocorico, cela représente 93% de personnes formées en plus par rapport à la moyenne nationale. Des outils existent aussi déjà : l'Aide à la rénovation énergétique des logements privés (AREL), le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) ou encore l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) sont autant de dispositifs qu'il faut encore promouvoir et développer. Tout en faisant la part belle aux entreprises du tissu local. Xavier Bertrand ne l'entend pas autrement : «Sur l'allotissement, la Région y va. Et il faudra que ce soit le cas pour ceux qui bénéficient de l'argent régional, sinon, il n'y en aura pas!» Toujours plus fidèle à son obsession de l'emploi, exacerbée avec la crise économique, le président des Hauts-de-France attend désormais des mesures encore plus concrètes. «On est tous d'accord mais on avance avec le frein à main. Il faut aller plus vite, dites moi où flécher les fonds, a-t-il demandé, tout en «balayant devant sa porte. De notre côté, nous allons alléger nos process» assure-t-il. De nouvelles rencontres avec les partenaires sont déjà programmées en cette rentrée pour passer à la phase de concrétisation.

Les 9 propositions du rapport Bâtiment durable :

- Instaurer une prime incitative «Bâtiment durable»
- Mobiliser les bailleurs et les collectivités
- Accompagner les petites collectivités
- Favoriser les rénovations BBC chez les particuliers
- Déployer les énergies renouvelables au bâti
- Santé-qualité de l'air : prioriser les établissements accueillants les plus jeunes
- Mieux prévoir le marché futur et renforcer l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins
- Faciliter les recrutements et améliorer l'attractivité des métiers du bâtiment durable et le recrutement
- Structurer les filières de l'économie circulaire



AGENDA

9 septembre
Journée de l'énergie solaire
Le CD2E et le CORESOL, Collectif Régional des Énergies Solaires, organisent la seconde édition de la Journée de l'énergie solaire, au Conseil régional, à Lille de 9h à 17h. Au programme : ateliers techniques et plénières.

17-18 septembre
Rencontre des métiers du gros oeuvre
Au programme de cet événement tenu à Lille Grand Palais et uniquement réservé aux adhérents: Réunions statutaires des unions et syndicats du Pôle gros oeuvre, tables rondes et soirée cabaret des partenaires.

19-20 septembre
Journées du patrimoine
Le week-end dédié aux journées européennes du patrimoine se tiendra les samedi 19 et dimanche 20 septembre sur le thème de l'éducation dans la transmission patrimoniale.

25 -27 septembre
Immotissimo
La 25^{ème} édition du salon Immotissimo se tiendra à Lille Grand Palais pendant trois jours. L'occasion de rencontrer l'ensemble des professionnels du secteur, de la banque au notaire, en passant par l'architecte, l'agent immobilier et le promoteur.

13-15 octobre
Nordbat
Reporté pour cause d'épidémie de Covid-19, le premier salon du bâtiment au Nord de Paris aura finalement lieu à Lille Grand Palais en octobre.



VOIX DE LA FFB

CHAQUE MOIS, LA CHRONIQUE DONNE LA PAROLE À UN MEMBRE DE FFB 59/62

« Faire des Hauts -de-France une région leader, exemplaire, aux avant-postes, du bâtiment durable »

Un an de travail concerté avec l'ensemble des acteurs et une remise officielle, par le CD2E d'un plan bâtiment durable à Xavier Bertrand - Président de la Région Hauts-de-France, Frédéric Nihous Conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique, des logements en présence de Philippe Vasseur Président de la Mission Rev 3. L'ambition est forte : il faut un changement d'échelle. Avec des enjeux de rénovation performante des logements, des ENR intégrées au bâti, la généralisation de qualité passive pour la construction, le déploiement de l'économie circulaire dans le bâtiment, la montée en qualité et en puissance des compétences et du recrutement.

«C'est réaliste, c'est possible, des propositions concrètes viennent donner corps à ces enjeux (voir encadré), témoigne le président de la FFB 59/62. Soyons clairs la crise sanitaire que nous venons de vivre donne à craindre une crise économique, sociale, environnementale. Le Bâtiment est en première ligne face à ces crises qui s'annoncent. En première ligne et donc prêt à monter au front. Le Bâtiment est au cœur de la transition, de la transformation nécessaire».



Benoît Loison
Président de la FFB 59/62

En première ligne, ce rapport Bâtiment Durable vise donc à améliorer la performance énergétique, le confort, la santé, la qualité de vie ; diminuer les impacts environnementaux, accroître les formations et créer des emplois durables. Concrètement, les objectifs sont clairs : une priorité absolue doit être donnée à la performance dans la rénovation des logements (et pas

uniquement à la quantité).

Le développement de la demande est la condition sine qua non pour que les entreprises s'engagent sur le moyen terme dans des démarches de bâtiment durable.

Vient ensuite l'approche qualité. Elle doit être globale pour répondre à la fois aux enjeux de performance énergétique, mais également environnementaux et de santé.

Enfin, Le quatrième sujet est probablement le plus crucial : il s'agit de la question du coût de cette accélération. L'investissement financier est certes important mais il est voué à être rentabilisé rapidement grâce aux nombreux impacts positifs générés par ce changement de modèle.

«Il y a urgence à construire une région durable sur le plan environnemental, économique et en termes d'emploi. Résilience, rebond, relance, transition, transformation : peu importe le nom pourvu qu'on ait les résultats afin de développer l'emploi, améliorer la qualité de vie, la santé le pouvoir d'achat et diviser par deux les émissions de CO2. Et puisque quand le bâtiment va, tout va : si le bâtiment va durable, tout ira durablement » conclut Benoît Loison, président de la FFB 59/62. ■

LES PROPOSITIONS STRUCTURANTES POUR UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

- La rénovation au niveau « basse consommation » doit devenir un standard absolu car elle est la seule qui permette à la fois de répondre aux besoins des habitants et aux enjeux environnementaux (émissions de CO2).
- La priorité est de soutenir la demande par l'offre seule est inefficace.
- L'approche « qualité globale du bâtiment » doit s'imposer. L'efficacité énergétique n'est plus le seul paramètre à prendre en compte : la santé et l'impact environnemental priment.
- Le financement constitue le quatrième changement de paradigme majeur. Une politique de massification de la rénovation de qualité coûte cher aux finances publiques. Mais elle peut facilement être rentabilisée par ses impacts positifs : développement économique et créations d'emplois, indépendance énergétique, qualité de vie, santé...
- La mise en oeuvre de cette stratégie nécessite l'implication des différentes institutions : Région, Etat, Europe...

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

« Faire des Hauts -de-France une région leader, exemplaire, aux avant-postes, du bâtiment durable »

Un an de travail concerté avec l'ensemble des acteurs et une remise officielle, par le CD2E d'un plan bâtiment durable à Xavier Bertrand - Président de la Région Hauts-de-France, Frédéric Nihous Conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique, des log ...

Article avec accès abonnés: <https://www.lachroniquebtp.com/actualites/faire-des-hauts-de-france-une-region-leader-exemplaire-aux-avant-postes-du-batiment-durable>



La journée de l'énergie solaire des Hauts de France se transforme en cycle de webinaires

En raison de la situation sanitaire, la Journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France du mercredi 09 septembre se transforme en un cycle de webinaires. Ce cycle est porté par le CORESOL, collectif des acteurs du solaire qui compte plus de 60 membres actifs, coordonné par le **CD2E**, accélérateur de l'éco-transition dans les Hauts de France. Grâce à ce nouveau format, les 250 personnes inscrites (représentants des collectivités, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, ...) peuvent participer à distance et gratuitement aux 10 ateliers techniques prévus initialement en présentiel. Ces ateliers sont au programme pour faire le tour de ce sujet : Nouveaux modèles économiques du photovoltaïque / Friches et photovoltaïque, autoconsommation collective / Les grandes surfaces solaires thermiques / le cadastre solaire, seul outil d'accélération ? / L'intermittence de l'électricité solaire électrique... pour n'en citer que quelques-uns. Ils sont planifiés entre le 09 septembre et le 14 octobre via la plateforme Livestorm et seront ensuite disponibles en replay.

3 ateliers-webinaires se sont déjà tenus le 09 septembre sur cette plateforme :

10h00 – 11h15 : “Les nouveaux modèles économiques du photovoltaïque”

14h00 – 15h00 : “Friches et photovoltaïque, axe essentiel de développement de la production solaire”

16h00 – 17h15 : “Autoconsommation collective, un pas vers la communauté d'énergie renouvelable”

Programme des Webinaires à venir

Mercredi 23 septembre 2020

10h00 - 11h00 : Atelier webinaire n°4

Les grandes surfaces solaires thermiques

Il existe différentes spécificités relatives aux grandes installations solaires thermiques dans l'industrie et les réseaux de chaleur. L'INES (Institut national de l'Energie Solaire) présentera lors de cet atelier un logiciel dont le but est de faciliter l'intégration du solaire sur les réseaux de chaleur. Ensuite, les sociétés New Heat, Sunoptimo et TVP Solar présenteront chacune un cas concret d'un montage de projet innovant, le premier sur le montage particulier pour un réseau de chaleur français, le second pour un industriel de la région, le troisième sur un réseau de chaleur « haute » température.

Lundi 28 septembre 2020

16h00 - 17h00 : Atelier webinaire n°5

Le cadastre solaire, seul outil d'accélération ?

Les collectivités sont aujourd'hui au centre de la transition énergétique. Mais elles ne sont généralement pas au courant de l'ensemble des outils à leur disposition afin de participer à la massification des EnR sur le



[Visualiser l'article](#)

territoire. De nos jours, le cadastre solaire est l'outil le plus répandu, mais il en existe d'autres. Les différents intervenants présenteront leur façon de dynamiser le solaire sur leur territoire.

Mercredi 30 septembre 2020

16h00 - 17h00 : Atelier webinaire n°6

L'intermittence de l'électricité solaire électrique – le stockage au centre des enjeux

L'évolution des modes et des conditions d'usage des énergies renouvelables sont par essence intermittentes. Pour leur permettre de répondre à tout moment aux besoins des usagers, eux-mêmes fluctuants, il faut viser l'intégration dans les réseaux énergétiques d'unités de stockage. Ainsi, l'essor des systèmes de stockage associés à l'énergie solaire est un des éléments essentiels de la Transition Énergétique. Il permet une plus grande flexibilité des réseaux par une utilisation plus raisonnée et optimisée de l'énergie produite. Cet atelier propose d'écouter d'une part, deux acteurs qui s'engagent à concrétiser le déploiement de projets de stockage et, d'autre part, un acteur qui détermine le stockage comme moyen de flexibilité au réseau.

Vendredi 2 octobre 2020

10h00 - 11h00 : Atelier webinaire n°7

Comment garantir la fiabilité des installations solaires thermiques collectives ?

La filière des professionnels du solaire a mis en place différents outils et modèles pour garantir la fiabilité des installations et rassurer les maîtres d'ouvrage. Le bureau d'étude TECSOL présentera lors de cet atelier le dispositif de soutien à la réhabilitation proposé par l'ADEME. Puis l'INES interviendra sur le processus de Mise en Service dynamique. Enfin Eklor-Invest nous parlera de son modèle de location-vente avec garantie de performance sur des projets de moyennes et petites tailles.

Mercredi 7 octobre 2020

16h00 - 17h00 : Atelier webinaire n°8

Convergence entre mobilité électrique et photovoltaïque ?

De nos jours, l'énergie solaire peut être utilisée comme source d'énergie pour les mobilités électriques à différentes échelles ainsi que ses variantes d'utilisation et les challenges de réseaux et de monitoring. A travers plusieurs démonstrateurs et cas d'usages sur le territoire des Hauts-de-France, la Pôle MEDEE animera une table ronde pour illustrer les problématiques, les objectifs et nouveaux usages qu'implique l'intégration de l'énergie solaire sur le réseau. Cette dynamique s'insère dans l'animation du Comité Régional des Réseaux Énergétiques Intelligents dont le Pôle MEDEE est animateur.

Lundi 12 octobre 2020

10h00 - 11h00 : Atelier webinaire n°9

www.plein-soleil.info

Pays : France

Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

L'intégration du solaire dans les documents d'urbanisme et périmètre de classement

Animé par Guillaume Perrin de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), cet atelier aura pour objectif de « désacraliser » le solaire sur un bâtiment classé. Des cas concrets seront présentés par un fabricant (produit innovant, difficultés rencontrées...) puis un dialogue sera établi entre architectes et professionnels de filière.

Vendredi 16 octobre 2020 (date à confirmer)

16h00 - 16h45 : Atelier webinaire n°10

Emploi et formation – enjeu de développement économique pour la région

Le développement du photovoltaïque en région implique un développement de l'emploi et de la formation sur ce territoire. Une offre locale et de qualité est nécessaire au bon développement d'un secteur économique. Quelles sont les acteurs présents dans la région ? Comment se former de manière professionnel et efficace ? Cet atelier fera un focus sur ces aspects en région.

www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020



Vers une accélération du solaire dans le logement social en Hauts-de-France

Deux projets ambitieux et inédits sont le signe concret du déploiement du solaire dans la région Hauts-de-France. Pour lutter contre la précarité énergétique de ses locataires, Pas-de-Calais Habitat, bailleur social du Pas-de-Calais, installera 7000 m² de panneaux solaires photovoltaïque en toiture, sur le modèle d'autoconsommation collective. 2100 logements sociaux seront concernés par cet investissement et bénéficieront des économies d'énergie. Partenord Habitat, bailleur social du Nord, est sur le point de s'engager avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France dans un Contrat de développement ENR patrimonial. Ces contrats visent à accompagner la réalisation de groupes de projets d'énergies renouvelables issues d'une ou plusieurs filières (ici solaire thermique et photovoltaïque). Partenord Habitat s'engage à investir dans les énergies renouvelables pour six bâtiments, soit plus de 560 logements.

La Région Hauts-de-France est engagée depuis plus de 5 ans dans une dynamique de transition intitulée Rev3 qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable, c'est-à-dire décarbonée, sobre en ressources et plus inclusive. Il s'agit de conjuguer efforts d'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables tout en favorisant les activités nouvelles et la création d'emplois. Parallèlement à cela, la Région Hauts-de-France, avec la mise à jour de son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), a fixé des objectifs à horizon 2031.

Une région leader des projets d'autoconsommation collective en 2020

Pour y contribuer, le CORÉSOL, Collectif Régional de l'Énergie Solaire, animé par le [CD2E](#) et engagé en 2018 par les membres fondateurs (Région Hauts-de-France, ADEME, CCIR et [CD2E](#)), a pour objectif de dynamiser, en région, le secteur des énergies solaires thermique et photovoltaïque. Pour cela, il vise à massifier les installations en développant l'autoconsommation solaire, le stockage, les unités de centrales solaires, les bâtiments producteurs d'énergie, le solaire thermique collectif et l'autoconsommation collective en Hauts-de-France. La région est d'ailleurs en 2020 leader des projets d'autoconsommation collective, avec 9 projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France.

Potentiel du solaire en Hauts-de-France

En termes de répercussions sur l'emploi, il a été dénombré 4 000 emplois non délocalisables en 2030. (Source : "Enjeux énergétiques et emplois en Hauts-de-France", étude réalisée par l'ADEME Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, la Préfecture de région et la Mission TRI/Rev3 – 2018). La Région atteindrait la somme de 23 Mds d'euros d'investissements cumulés entre 2015-2050 (Source : "Conséquences sur l'emploi et approches métiers et filières des scénarios d'actualisation du master plan pour la TRI/REV3 en Hauts-de-France" – 2018). Le Nord, terre de solaire...



La région Hauts-de-France accélère sur le solaire

Dans le cadre d'un cycle de webinaires consacrés au solaire, dont le premier a eu lieu ce mercredi 9, la région Hauts-de-France a marqué sa volonté d'accélérer dans le déploiement du solaire. Elle annonce notamment un appel à projet en faveur de l'autoconsommation et a lancé un appel à Initiative privée pour des toitures de lycées.



CD2E
CD2E

Le cycle de webinaires, qui se poursuivra jusqu'au 16 octobre est porté par le CD2E, le pôle d'excellence régional sur les éco-activités, à rayonnement international et par Corésol, Collectif régional de l'énergie solaire, animé par le CD2E et engagé en 2018 par les membres fondateurs (Région Hauts-de-France, ADEME, CCIR et CD2E), avec pour objectif de dynamiser, en région, le secteur des énergies solaires thermique et photovoltaïque.

Dans un dossier de presse remis aux participants, ces derniers rappellent que les Hauts-de-France se situent en avant dernière position parmi les régions françaises en termes d'implantation du solaire.

www.pv-magazine.fr
Pays : France
Dynamisme : 1[Visualiser l'article](#)

Cependant, « ce bilan est moins négatif si l'on regarde le nombre relativement élevé d'installations : 23 176 (contre 63 530 en Nouvelle Aquitaine qui est la région la mieux dotée). Elles sont, pour 90% d'entre elles, de petite taille, inférieures à 250 kWc et concernent principalement le résidentiel et le tertiaire (en toiture ou ombrière) », signale le document. En Hauts-de-France, neuf projets en autoconsommation collective ont été lancés sur le territoire sur 30 finalisés en France.

La région Hauts-de-France est engagée depuis plus de cinq ans dans une dynamique de transition intitulée Rev3 qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable, c'est-à-dire décarbonée, sobre en ressources et plus inclusive. Il s'agit de conjuguer efforts d'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables tout en favorisant les activités nouvelles et la création d'emplois, explique la région.

A travers le fonds « Fratri » (Fonds Régional d'Amplification de la troisième Révolution Industrielle), cofinancé par l'Ademe, la région accompagne depuis 2016 les maîtres d'ouvrage dans leurs projets photovoltaïques en autoconsommation individuelle et collective. Cette aide finance aussi bien les études de faisabilité que les investissements. Elle concerne les projets de 10 à 250 kWc et fixe un minimum de 80% d'autoconsommation depuis 2020.

Dans ce cadre, la Région Hauts-de-France lance en 2020 un appel à projet visant à soutenir les études et investissements d'installations photovoltaïques en autoconsommation pour des centrales de 250 à 500 kWc. Les secteurs industriels et tertiaires ayant de fortes et régulières consommations diurnes sont concernés. L'échéance pour cette année est fixée au 9 novembre 2020.

La Région Hauts de France a également lancé cet été un Appel à Initiative Privée sur les toitures de ses lycées : plus de 300 000 m² pour cette première phase, à disposition de développeurs privés pour mettre en oeuvre des projets photovoltaïque cette fois-ci en injection. Échéance de cette première phase pour les candidatures fixée au 30 octobre 2020.

Parallèlement à cela, la Région avec la mise à jour de son Sraddet (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) a fixé dans son document des objectifs très ambitieux à horizon 2031. En effet, le Sraddet prévoit une croissance moyenne de la production photovoltaïque d'environ 15% chaque année.

rev3.fr

Pays : France

Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

L'énergie solaire version webinaires



La 2ème édition de la journée de l'énergie solaire des Hauts-de-France organisée par le Corésol et le CD2E est passée en mode webinaires. Débutée ce 9 septembre, elle se poursuivra jusqu'au 16 octobre 2020.

Retrouvez en direct ou en replay (sur inscription) la dizaine d'ateliers programmés sur : www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020 Pour en savoir plus sur la programmation, les partenaires engagés mais aussi sur les projets et le potentiel du solaire en Hauts-de-France, estimé à 4 000 emplois en 2030 et à 23 Mds d'euros d'investissements cumulés entre 2015-2050, téléchargez le [Dossier de Presse de lancement](#) et la [Plaquette du Coresol](#)



La région Hauts-de-France veut rattraper son retard sur le solaire

La région Hauts-de-France présente un certain retard dans le domaine de l'énergie solaire, mais aussi un potentiel important. Si elle ne bénéficie pas d'un ensoleillement aussi important que celui d'autres régions, elle affiche en revanche une importante surface foncière disponible, sur les toits des bâtiments publics ou sur les friches industrielles. La filière présente un potentiel de 4 000 emplois non délocalisables en 2030 (selon une étude de l'Ademe Hauts-de-France), et de 23 milliards d'euros d'investissements cumulés entre 2015 et 2050 (selon le master plan établi pour la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France). Le collectif Corésol, lancé en 2018 et animé par le **CD2e** (centre de développement des éco-entreprises), est chargé de dynamiser cette filière dans la région. Dans cette perspective, il organise un cycle de webinaires depuis le 9 septembre et jusqu'au 16 octobre. Selon Corésol, la région est leader en 2020 des projets d'autoconsommation collective, avec 9 projets opérationnels sur 30 finalisés en France.



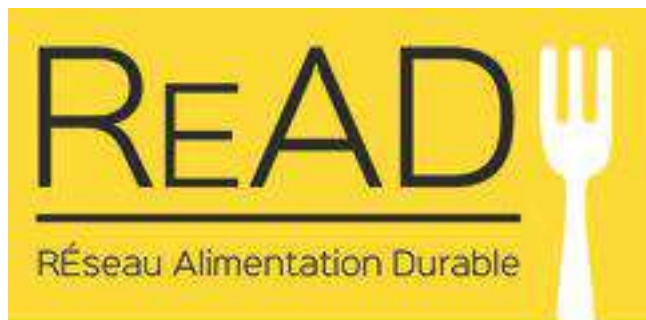
HAUTS-DE-FRANCE

La région Hauts-de-France veut rattraper son retard sur le solaire

La région Hauts-de-France présente un certain retard dans le domaine de l'énergie solaire, mais aussi un beau potentiel. Si elle ne bénéficie pas d'un ensoleillement aussi important que celui d'autres régions, elle affiche en revanche une grande surface

foncière disponible, sur les toits des bâtiments publics ou sur les friches industrielles. La filière présente un potentiel de 4 000 emplois non délocalisables en 2030 (selon une étude de l'Ademe Hauts-de-France), et de 23 milliards d'euros d'investissements cumulés entre 2015 et 2050 (selon le master plan établi pour la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France). Le collectif Corésol, lancé en 2018 et animé par le CD2e (centre de développement des éco-entreprises), est chargé de dynamiser cette filière dans la région. Dans cette perspective, il organise un cycle de webinaires depuis le 9 septembre et jusqu'au 16 octobre. Selon Corésol, la région est leader en 2020 des projets d'autoconsommation collective, avec 9 projets opérationnels sur 30 finalisés en France.

Animation de réseaux



Le réseau **ReADy (Réseau Alimentation Durable)** est un écosystème d'intervenants de l'alimentation, composé d'une **50taine de structures** représentant la diversité des compétences et métiers (entreprises, associations, institutions, territoires, chercheurs...) à l'échelle Hauts-de-France. Son objectif est de créer les **conditions du changement** pour converger collectivement vers une **alimentation durable**.

Les événements du réseau sont de véritables **zone de rencontre inter-professionnelle inédite** dans le domaine plutôt cloisonné de l'alimentation. Les points forts, révélés par ses membres, sont les **apports de ressources** et de méthodes, les **espaces d'échange** et sa capacité à créer de l'**inter-connaissance** entre domaines d'activité qui se côtoient peu.

>>> En savoir plus



Le Collectif « **Entreprises et Développement Durable** » est un espace de coordination entre **acteurs relais et de l'accompagnement des entreprises** animé par le CERDD. En plus de rendez-vous réguliers, le collectif anime un agenda partagé des temps fort du réseau.

À ce jour les membres sont : AFNOR (Association Française de Normalisation), AFQP (Association France Qualité Performance), APES (Acteur Pour une Économie Solidaire), ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), le réseau des CCI Région Hauts-de-France, CD2E, Cerdd (Centre Ressource du Développement Durable), CJD (Centre des Jeunes Dirigeants), Club Noé, Conseil régional Hauts-de-France, CRESS (Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), Réseau Alliances.

Groupe de travail HDF sur l'**adaptation au changement climatique**

Depuis avril 2015, le Pôle Climat du Cerdd anime un **groupe de travail dédié à l'adaptation au changement climatique** en région Hauts-de-France. Devenu un véritable réseau, ce groupe compte plus de 30 structures et 160 personnes issues de différentes structures, institutions, structures techniques, territoires, associations...

Son objectif : Favoriser la prise en compte des enjeux de l'adaptation par les acteurs de la région afin d'accroître la **résilience de nos territoires** face aux risques climatiques. Doté d'une feuille de route commune, les membres de ce réseau y partagent des actualités régulières et des ressources sur l'adaptation, des retours d'expériences et bonnes pratiques et surtout des réflexions sur la manière d'agir.



Recyclage textile: c'est possible!

L'industrie textile sera partie prenante du Pacte vert européen. L'objectif de ce Pacte vert est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et de faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici à 2050. Le nouveau cadre posé par ce «Green Deal pour le textile» met l'accent sur l'écoconception afin de s'assurer que les produits textiles sont aptes pour une seconde vie, en excluant par exemple les substances chimiques problématiques. Il s'agit également d'inciter les professionnels comme les consommateurs à choisir des textiles durables. Le but est aussi d'atteindre un niveau élevé de collecte séparée pour le textile et de mettre en place une filière de recyclage textile afin que les déchets deviennent des ressources. Une étude à grande échelle Intégrer l'économie circulaire dans le textile, c'est justement l'objectif du projet Retex. «L'objectif du projet Retex est d'intégrer l'économie circulaire dans la filière textile avec une approche transfrontalière Hauts-de-France / Belgique. Il s'agit d'identifier des solutions viables pour recycler le coton et le polyester», explique Jeanne Meillier, chef de projet EuraMaterials, et chef de file de Retex, lors d'une conférence présentée à la convention d'affaires Citext. Programmé sur la période 2016-2020, le projet Retex a nécessité un budget de 1,6M€ dont la moitié financée par des fonds européens Feder dans le cadre du programme transfrontalier Interreg France Wallonie Flandres avec pour partenaires opérateurs EuraMaterials, Centexbel, CD2E, Fedustria. Une étude à grande échelle menée auprès de 250 entreprises de cette euronrégion a permis de cibler les gisements et les

besoins, en identifiant notamment les 60 000 tonnes de flux d'achats de matières premières textiles et en traçant près de 6700 tonnes de chutes de production. Les partenaires du projet Retex ont ensuite mené des essais pour évaluer la faisabilité et la pertinence économique des différentes approches de valorisation. Au final, trois chaînes de valeurs ont pu ainsi être passées au crible à la fois sur le plan technique, environnemental et économique: des vêtements hospitaliers recyclés en boucle fermée, des chutes de coton utilisées dans le tricotage, et des chutes de polyester textile recyclées vers la voie plasturgie. Des vieux vêtements recyclés en uniformes d'infirmières Utextbel s'est ainsi employé à recycler des vêtements en fin de vie, réussissant à produire des uniformes professionnels pour infirmières à partir de vêtements provenant d'hôpitaux des Pays-Bas. Une fois les parties colorées et usagées enlevées, un processus de mélange de fibres a permis de créer de nouveaux produits textiles. Ce programme fait désormais l'objet d'un pilote préindustriel. Deux autres chaînes de valeur ont été identifiées à partir de textiles en coton et en polyester recyclés pour les retransformer, notamment en fils réutilisables. Pour le polyester, l'hétérogénéité des gisements rendant impossible un recyclage mécanique, la voie thermofusible a été explorée à destination du secteur de la plasturgie. L'expérimentation a montré la faisabilité technique qui consiste à transformer les textiles en granulés extrudés ensuite sous forme de filaments ou moulés par injection.



SALON CYCL'EAU – LILLE



9ème édition en France et 1ère édition dans les Hauts-de-France, le salon professionnel accueillera plus de 90 exposants

C'est le rendez-vous des acteurs publics et privés de la gestion de l'eau du bassin Artois-Picardie pour initier des échanges et créer de nouveaux partenariats.

Ce salon est développé avec la CCI Hauts-de-France et l'Agence de l'eau Artois-Picardie, Lille Métropole, la Communauté urbaine de Dunkerque, NOREADE, ADOPTA, **CD2E**, le Pôle de compétitivité HYDREOS ainsi que la FNCCR.

VOUS AUSSI, EXPOSEZ

VOTRE ESPACE POUR ÉCHANGER

des surfaces d'exposition allant de 9m2 à 36m2
une visibilité dédiée sur le site, l'appli et les réseaux CYCL'EAU
votre communication sur les réseaux CYCL'EAU

UN CYCLE DE CONFÉRENCES

changement climatique, REUSE, eaux pluviales
sobriété en eau
gestion de crises

LES RENCONTRES D'AFFAIRES

des rendez-vous de 20 min planifiés et qualifiés
une visibilité optimale en amont du salon
des opportunités nationales et internationales

hautsdefrance.cci.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



[Visualiser l'article](#)

LE VILLAGE INNOVATION

170m2 pour découvrir les solutions de demain

plus de 20 entreprises exposantes

adhérentes des pôles de compétitivité HYDRÉOS, DREAM & AQUAVALLEY



VOS RÉGIONS



HAUTS-DE-FRANCE

Vers une accélération du solaire

Éculés les clichés sur le Nord où le soleil ne brille jamais ! Le solaire a le vent en poupe dans la région des Hauts-de-France même si, pour le moment, elle tient l'avant-dernière place en production (juste devant l'Île-de-France) : la marge de progression est donc énorme et comme le souligne Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique, « *chassons les idées reçues, en Hauts-de-France, le solaire, on y croit* ». Pour preuve, la région compte 23 176 installations, dont une grande majorité (90 %) concerne le résidentiel et le tertiaire. Et le potentiel est énorme : une étude menée en 2018 par le SCoT Grand Douai a montré que la production photovoltaïque en toiture pourrait produire 60 % des besoins ! Mais certains freins persistent : la complexité et la lourdeur administrative aux-



La plateforme Lumiwatt permet de procéder à des essais sur différentes technologies de panneaux.

quelles sont confrontés les porteurs de projets et la rentabilité perçue comme insuffi-

sante par les investisseurs. Ce qui n'empêche pas certains de montrer l'exemple. Lors de la

journée de l'énergie solaire organisée par le collectif régional de l'énergie solaire (Coresol) et le CD2E, accélérateur de l'éco-transition, les intervenants sont revenus sur les deux projets majeurs en la matière dans la région : d'une part Pas-de-Calais Habitat, bailleur social, va déployer 7 000 m² de panneaux photovoltaïques sur le



modèle d'autoconsommation collective sur un total de 2 100 logements ; de l'autre, Partenord habitat, autre bailleur social va s'engager avec l'Ademe et la région dans un Contrat de développement EnR patrimonial pour accompagner la réalisation de groupes de projets d'EnR et investir dans plus de 560 logements. Par ailleurs, la région a lancé un appel à initiative privée pour équiper les toitures des lycées (plus de 300 000 m² au total).

Des projets qui sont en adéquation avec ceux de la région qui cible une dynamique de transition baptisée Rev3 et qui vise, à l'horizon 2050, une économie durable décarbonée. Les Hauts-de-France sont d'ailleurs leader en 2020 sur les projets d'autoconsommation collective, selon le Coresol (Collectif régional des énergies solaires), avec 9 projets opérationnels sur les 30 que compte le pays. Sans compter sur la plateforme d'excellence Lumiwatt de Loos-en-Gohelle, véritable démonstrateur du solaire dans la région. À l'horizon 2030, le gisement d'emplois correspondant au solaire pourrait atteindre le chiffre de 4 000. ●



GRAND ANGLE

SÉCHERESSE, RARETÉ DE LA RESSOURCE, RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX ...

**IL VA FALLOIR PAYER !**> *Enquête*Par *Olivier Ducuing*



> Enquête

Malgré une légère baisse de consommation en région, nos nappes phréatiques ne se rechargent plus assez. Les réseaux ne sont pas renouvelés à un rythme suffisant. La course à la ressource est engagée pour éviter les ruptures. Le modèle économique de l'or bleu est à ses limites. La hausse des investissements et donc *in fine* des prix apparaît inéluctable. Enquête entre deux eaux.

Bienvenue chez les Ch'tis ! Dans une scène mémorable, arrivant devant le panneau Nord-Pas-de-Calais, Kad Merad se retrouve sous une drache monumentale. Le cliché est toujours bien ancré : dans le Nord, il pleut toujours ! Sauf que c'est faux. Dunkerque et Bordeaux ont la même pluviométrie. Et depuis quatre ans, la région affronte même une sécheresse récurrente et tenace. Qui nous rappelle que l'eau est un bien rare et précieux. En juillet, la région accusait encore une pluviométrie en recul de 55% sur la normale. L'alerte sécheresse a du reste été prolongée par le préfet jusqu'au 31 octobre dans le Nord. Les nappes sont à un niveau très faible malgré une recharge correcte l'hiver dernier. Mais le précédent avait été très sec et la situation reste donc fragile. A l'été 2019, la région a même connu des ruptures d'alimentation dans quelques zones et des niveaux très bas dans beaucoup d'autres. « On est un peu mieux à cette période qu'en 2019, mais pas beaucoup », estime Emilie Blain-Lefevre, hydrogéologue chez Veolia. « Les simulations avec le changement climatique prévoient un affaiblissement de la recharge de 30% à l'horizon 2030-2050. Il faut travailler en intégrant ces baisses à venir », relève Dominique Wanègue, vice-président du SIDEN-SIAN, plus connu sous le nom de sa régie Noréade.

Pressions concentrées

« Les enjeux de l'eau sont une des deux priorités de l'environnement jusqu'au moins 2050. Et en France, on a le potentiel pour être dans les trois premières puissances mondiales de l'eau », estime Jean-Claude Lasserre, directeur des salons thématiques Cycl'eau, dont le dernier se tenait à Lille Grand Palais ces derniers jours. Le combat de géants entre Veolia et Suez souligne l'importance du sujet, qui quitte peu à peu les débats d'initiés pour le grand public. On sent clairement la priorité remonter, tout particulièrement dans notre région, dont le rapport à l'eau est très contraint. « C'est un petit territoire mais aussi l'un de ceux où il y

**Une autoroute de l'eau pour sécuriser la ressource**

Noréade a pressenti de très longue date la pression sur la ressource en eau. La régie du syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement du Nord, créé en 1950, assure la distribution de l'eau dans le département du Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et un peu de la Somme, à côté des autres acteurs de l'eau. Soit 340 000 abonnés (environ un million d'habitants) desservis, en zone majoritairement rurale, même si on y trouve aussi Saint-Amand-les-Eaux ou Denain, par exemple. Son périmètre très étendu couvre 15 champs captants majeurs. Dès les années 80, l'idée naît de relier ces champs pour sécuriser l'approvisionnement. Un chantier énorme qui n'a pris fin qu'en 2019. Les premières connexions ont été réalisées entre la Flandre métropolitaine et la Flandre intérieure, puis vers la Sensée, avant, bien plus tard, de raccorder Harleux avec la forêt de Mormal (photo). Au total, pas moins de 200 kms de tuyaux d'une section de 500 à 700 mm ont été déployés, pour un investissement de 200 M€ (appuyé par l'Agence de l'Eau), permettant un transfert quotidien jusqu'à 30 000 m³. 500 communes sont désormais reliées. « Cela a permis de secourir l'Amandinois en 2019. Aujourd'hui 85% de notre territoire est sécurisé », se félicite Dominique Wanègue, vice-président du SIDEN-SIAN. Autre vertu de ce réseau, il facilite les ventes d'eau entre opérateurs, une pratique très courante. Si la colonne vertébrale est réalisée, le syndicat y raccorde désormais de plus en plus de productions « perpendiculaires » pour poursuivre le maillage. A ce jour, l'infrastructure est unique en France.

a le plus de pressions concentrées, avec près de 5 millions d'habitants dont les trois quarts habitent en zone urbaine », explicite Thierry Vatin, directeur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (qui couvre l'essentiel des Hauts-de-France). Sur ce périmètre, où 93% de l'eau provient du sous-sol, sa qualité reste médiocre. Le fruit d'une histoire in-



Avec **85 paramètres de contrôle**, l'eau est le bien alimentaire le plus contrôlé en France

- Consommation moyenne : **150 litres/jour** dont 1% en boisson
- La consommation moyenne d'un foyer correspond à **1 euro par jour** (source Veolia)

>> industrielle, minière, de grandes cultures avec de gros volumes d'engrais et de produits phytosanitaires, d'une forte densité de population. Avec seulement 22% des « masses d'eau » régionales jugées en bon état, la performance n'est pas brillante : la moyenne française est à 44%, la Corse à 89% ! Encore faut-il noter qu'on revient de loin, grâce à l'accompagnement de l'Agence de l'eau (en général à 50%) des projets d'investissements des différents acteurs. Avec des enjeux parfois énormes, comme la station d'épuration de Marquette, qui avait mobilisé 185 M€. Tous les six ans, les acteurs de l'eau lancent un nouveau cycle à travers un Schéma Directeur

d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). La concertation démarre en octobre pour le programme 2022-2027. Objectif affiché : passer à 50% de masses d'eau en bon état. Le défi est de taille. D'autant que selon les projections, le changement climatique pourrait générer un recul de pluviométrie de 5 à 10%, une chute des débits des rivières de 25 à 45%, et un affaiblissement du rechargement des nappes de 6 à 46% selon les scénarii. Dans ce contexte, la protection de la ressource devient encore plus centrale au risque parfois d'entraver tel ou tel projet. Le président de la CCI Hauts-de-France, Philippe Hourdain, qui porte un projet de parc tertiaire de haut niveau, le Lil'Aéroport, au sud de Lille, en sait quelque chose. Si le projet de 35 ha cohabitait toutes les cases de la troisième révolution industrielle, il s'est heurté l'an dernier au plan de protection des champs captants métropolitains. « Le dossier va être représenté prochainement avec un nouveau dimensionnement revu quelque peu à la baisse et des engagements très forts et très ambitieux sur le respect, bien légitime, de la ressource en eau », annonce David Brus-

Après le méthane et le solaire, un collectif de l'eau

Vous connaissiez déjà Coresol pour l'eau et Methania pour la biométhanisation. La région s'est dotée cet été d'un nouveau collectif Eau pour les Hauts-de-France. Réunissant les forces du pôle de l'eau du Grand Est, Hydreos (également membre fondateur du seul pôle de compétitivité national de la filière de l'eau), et l'accélérateur de l'éco-transition le **CD2E**, ce réseau d'acteurs vise à « conforter l'écosystème (...) et promouvoir la filière de l'eau afin de répondre aux enjeux liés à la ressource du territoire ».

Au-delà de la musique des mots, ce regroupement ambitieux de générer des synergies entre les acteurs de la recherche, collectivités, entreprises et organismes publics dans une logique transverse, pluridisciplinaire et décloisonnée.

Le collectif annonce qu'il mettra en place tout au long de l'année des ateliers, des formations et journées techniques ainsi que des accompagnements au montage de projets. Parmi la quinzaine d'acteurs de ce réseau encore balbutiant figurent les majors de l'eau, la CCI de région, l'IMT Lille Douai, et plusieurs sociétés telles que Techsub (lire par ailleurs) ou Amodiag Environnement, ainsi que la Région, la MEL mais aussi l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

selle, directeur général de la CCI, évoquant « une adéquation encore plus forte entre développement économique et respect de l'environnement ». Il reste que les tensions sur la ressource s'accroissent. Comment y faire face ?

Réduire les fuites

« La meilleure eau, c'est celle qu'on n'a pas à produire. Il faut réduire les usages », répond d'abord Dominique Wanégue, chez Noreade. La sobriété, les incitations, les équipements moins « aquavores » permettent d'économiser de gros volumes. Il faut aussi investir, lourdement. Pour remonter les rendements de réseaux gigantesques. Chez Veolia Eau, le taux de fuite en région est de 19 %, il monte à 24% chez Noreade, sur un réseau rural plus difficile à maîtriser. Le syndicat intercommunal investit déjà 35 à 40 M€ par an pour garder ses 10 000 km de tuyaux à niveau. Il espère monter son rendement à 80%. Le taux de renouvellement des canalisations en France est de 0,7% alors qu'il faudrait 1% pour un renouvellement en 100 ans. Certaines collectivités laissent ce taux à 0,2 ou 0,3%. « Leur rendement va se casser la figure », prévient Didier Bénard, patron de Veolia Eau en région.

Derrière les investissements -environ 200 € le mètre linéaire- se cache la



“C'EST UN PETIT TERRITOIRE
OÙ IL Y A LE PLUS
DE PRESSIONS CONCENTRÉES”

THIERRY VATIN, AGENCE DE L'EAU



“ON ARRIVE PEUT-ÊTRE À LA FIN D'UN MODÈLE”

DIDIER BÉNARD, DIRECTEUR RÉGIONAL DE VEOLIA EAU

question politiquement très sensible du prix de l'eau. « En France, l'eau a un budget annexe dans les collectivités : c'est l'eau qui paie l'eau. On arrive peut-être à la fin d'un modèle », analyse Didier Bénard pour qui le financement du service par rapport aux volumes d'eau mériterait une part fixe. Car la consommation moyenne recule chez nous de 0,2% l'an en moyenne. L'équation devient très complexe. Ce qui est bon pour la planète l'est moins pour les équilibres économiques. « Si on doit réduire la consommation et faire davantage d'investissements, le prix au mètre cube va forcément monter », confirme

Dominique Wanègue.

« Eaux non conventionnelles »

La région teste aussi d'autres voies « non conventionnelles » pour renforcer sa ressource. Il s'agit d'aller chercher des volumes importants issus de l'extraction minière, ou des carrières, entre autres. En bon français, des eaux de « Re-use ». L'agence de l'eau a lancé un appel à projets en région. Veolia y a répondu avec le bureau d'études Ecofilae à travers un dossier « Cir'CALL » pour imaginer des utilisations pour des eaux de pluies, des eaux de station d'épuration et des eaux de carrière et minières. Une

LES PARTS DE MARCHÉ DE L'EAU DANS LA RÉGION (SOURCE VEOLIA)

Eau : 45% Veolia,
20% Suez,
Autres privés : 10%,
régies : 35%
Assainissement : 25%
Veolia, 20% Suez, 10%
autres privés, 45% régies.

forme d'économie circulaire de l'eau. Une évaluation approfondie du potentiel de réutilisation sera ainsi menée sur 5 sites, mixant les différentes typologies d'eaux (industrielle, eau usée domestique et eaux d'exhaures) et les usages.

Chez Noreade, on travaille sur le gisement des eaux de carrières du côté d'Avesnes-sur-Helpe. La direction générale de la santé a donné son feu vert, sous l'expertise de l'ARS. Les volumes sont significatifs, soit 37 000 m³ par jour. « Ce serait une première nationale », se réjouit d'avance Dominique Wanègue. Outre sa fonction fluviale première, le canal Seine Nord est aussi présenté comme un moyen de sécuriser d'énormes volumes d'eau, notamment pour la métropole lilloise (lire par ailleurs).

Poussée par ces enjeux, l'eau se mue peu à peu en une vraie filière régionale, derrière les deux majors (Veolia Eau, 1400 salariés, Suez, 1000 salariés en région), (encadré parts de marché), les régies, mais aussi une kyrielle de petites entreprises, de start up, et de ressources académiques. Autant de matière grise et de technologie qui viennent alimenter l'innovation, qu'il s'agisse d'objets connectés, de big data, de systèmes sobres en eau. L'eau 4.0, en quelque sorte ■

Le Hub, le saint des saints de l'eau régionale de Veolia

Depuis Arras, le centre de contrôle de Veolia supervise ses 19 000 km de réseaux en région, toujours plus bardés de capteurs. Ici on contrôle l'eau, on récolte des milliards de données et on simule des scénarii.

La salle ne paie pas de mine. Au premier étage du siège régional de Véolia, se situe pourtant une pièce stratégique. Hyperconnecté, sous la houlette du directeur des opérations Hauts-de-France Michel Chaumontet, le hub pilote toute la politique de numérisation et de digitalisation des

activités d'eau et d'assainissement en région. « Le premier outil, c'est ça ! », sourit le directeur, en montrant son smartphone. Les



1000 agents de l'opérateur sur le terrain sont reliés, et reçoivent tous les matins une feuille de route établie pour optimiser les circuits. Le système permet d'enregistrer chaque opération et de reporter aux collectivités. En parallèle, le hub centralise un nombre de données exponentiel chaque année avec le déploiement massif de capteurs

sur l'ensemble du réseau.

Tel ce « prélocalisateur » de fuites, un petit bijou technologique à 1000 euros l'unité ou encore cette tête émettrice de télérelevés. Veolia implante aussi des objets connectés beaucoup plus simples, tel ce clou connecté (photo), permettant de localiser les réseaux lors des interventions. L'outil permettant non seulement les alertes mais aussi le suivi en continu, et la maintenance prédictive, et la relation avec l'utilisateur. Des algorithmes exploitent les données des compteurs dotés de télérelevés (225 000 sur un million), permettant d'envoyer une alerte en cas de surconsommation suspecte.

Toute une équipe travaille en réseau dont des experts hydrogéologues, des spécialistes de la donnée. Pour d'abord mieux connaître la ressource, un milieu dynamique en fonction de la recharge et des prélèvements.

Un site pilote à l'échelon national est d'ailleurs en cours de développement dans le Boulonnais, sur le forage de Wirwignes, en lien avec le BRGM, capable de comparer en temps réel la situation avec les minima et maxima, mais aussi de simuler l'avenir selon les modèles de recharge et de prélèvement.

-0,2%
LA BAISSE DE
LA CONSOMMATION
ANNUELLE EN RÉGION



ISOLATION ET RÉNOVATION

Les biosourcés à l'épreuve Rehafutur1





D'un côté, un bailleur social propriétaire d'une maison de maître à Loos-en-Gohelle, classée au patrimoine mondial de l'Unesco et condamnée par le temps et l'abandon. De l'autre, un cluster dynamique, le CD2E, des partenaires chercheurs, institutionnels et des entreprises motivées. Agitez le tout et vous obtiendrez un démonstrateur étonnant, bardé de capteurs, offrant des espaces de bureaux confortables et performants, ainsi qu'une mine d'informations sur le comportement des isolants in situ : à l'épreuve de la réalité.

Texte : Gwenola Doaré - Photo : CD2E

Ci-contre, la maison avant travaux, en très mauvais état, mais dans son jus : les conditions idéales pour mener une rénovation globale de qualité. A gauche : le résultat.



Le pari est un peu fou. Initié par le CD2E en lien avec les partenaires du projet européen CAP'EM sur les éco-matériaux et avec le bailleur social Maisons et Cités, le projet Réhafutur associe également les membres fondateurs du cluster Ekvation (la FFB Nord-Pas de Calais, la fédération Nord des SCOP du BTP et la ville de Loos-en-Gohelle). Il comprend 2 phases : Réhafutur1, lancé en 2013, qui concerne la rénovation très basse consommation d'une maison d'ingénieur des Mines et Réhafutur2, lancé en 2015, qui concerne la rénovation de 6 maisons individuelles typiques du bassin minier (Basse consommation, utilisation d'éco-matériaux, groupements d'entreprises pour 3 lots de 2 maisons).

En filigrane, l'étude du comportement de différents isolants biosourcés associés à de la brique et leur performance réelle pour le 1^{er} projet, et l'étude du comportement du béton de chanvre (en bloc et en projeté) et ses performances réelles pour le 2^{ème} projet.

CONSTAT DE DÉPART ET OBJECTIFS

Un premier diagnostic est réalisé en 2012 par le bureau d'étude Impact-QE. En 2013, le bureau d'études Solener et le maître d'œuvre Arietur s'emparent du sujet et étudient les solutions techniques permettant la rénovation complète et performante de l'ouvrage : le bâtiment de 395 m² qui date de 1920-1930 et abandonné de longue date, a beaucoup souffert mais mérite une réhabilitation lourde et globale car il présente un bon potentiel pour devenir un espace tertiaire confortable, ouvert au public et donc accessible. A condition toutefois de mener une opération exemplaire.

Géographiquement, le bâtiment est situé dans un ancien bassin minier et est entouré de logements.

LE PROJET RÉHAFUTUR1 EN BREF

Réhabilitation d'une maison d'ingénieur des mines en ERP

Date : 2013- 2015

Projet CAP'EM mené par le CD2E

Maître d'ouvrage : Maisons et Cités

Maître d'ouvrage délégué : Cluster Ekvation

Maître d'œuvre : GIE Arietur

BET : Solener

Surface : 317,50 m² (après rénovation)

Système constructif : brique + ITI biosourcée

Besoin de chauffage : 39 kWh/m².an

n50 : 1,02 vol/h

Chauffage : gaz condensation 24 kW

Ventilation : double flux Gold de Swegon

Coûts : 1,2 million d'€ - instrumentation et suivi inclus

Viser la performance du passif – ou du moins celle du label EnerPHit – sans toucher aux façades d'un bâtiment (et donc sans recourir à l'isolation par l'extérieur ou modifier les ouvertures extérieures) est hardi, voire impossible. C'est donc un objectif légèrement en deçà qui va être fixé avec un besoin de chauffage à 30 kWh/m².an (et non 25), un besoin en énergie primaire inférieur à 122 kWh/m².an (au lieu de 120 dans le label), une surchauffe (>25°C) inférieure à 8 % du temps et une étanchéité à l'air n50 < 1 vol/h. Le groupement de 12 entreprises qui remporte le concours a été choisi sur ses compétences en la matière et son expérience d'équipe habituée à fonctionner ensemble, condition sine qua non d'un chantier de qualité. Du reste, le chantier sera l'occasion de faire progresser encore les savoir-faire des 35 compagnons grâce à de la formation. Le projet est doté d'un budget travaux de 802 000 €, le chantier va durer 13 mois.

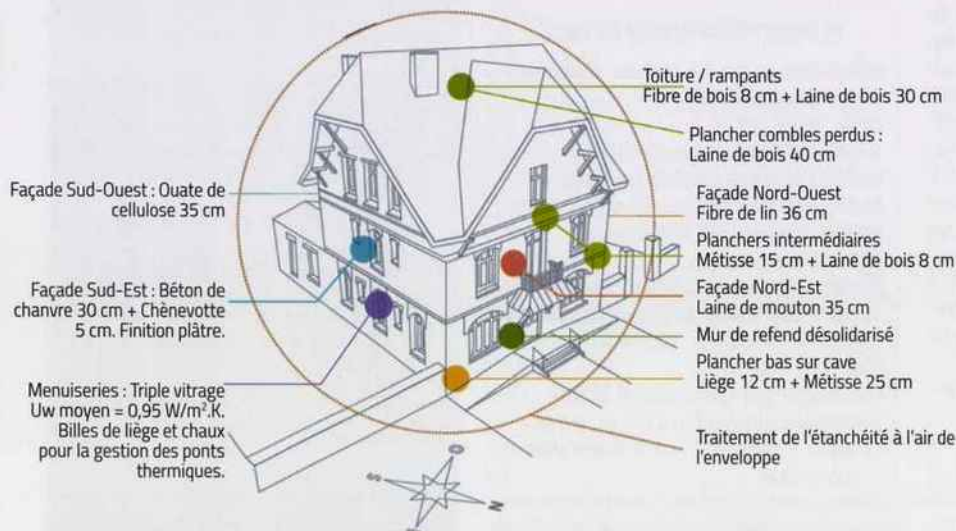


Une grande partie des carreaux de ciment caractéristiques du faste des demeures bourgeoises de l'époque a pu être rénovée et reposée. Les cheminées monumentales ont également été conservées en décoration. Le parquet en sapin rouge, les tuiles, les menuiseries intérieures, les balustres de l'escalier... ont été récupérés.



Plusieurs murs porteurs ont été déconstruits au rez-de-chaussée (pour accueillir les espaces ouverts au public et la salle de réunion), la réalisation d'une poutre par l'entreprise NOVEBAT est en cours de réalisation pour reprendre tous les efforts des étages. Cette façade est désolidarisée de l'ensemble du bâtiment pour couper tous les ponts thermiques avec des isolants.

Les murs de refend ont tous été désolidarisés des murs extérieurs pour permettre une continuité de l'isolation.



ENVELOPPE

Pour réaliser une enveloppe performante, la maîtrise d'œuvre (GIE Arietur) ne va pas se contenter d'isoler par 30 à 40 cm. Elle va anticiper tous les points singuliers pour l'étanchéité à l'air et va soigneusement rédiger des carnets de détails pour gérer les ponts thermiques. Ceux-ci sont légion dans une construction brique de cette époque et pour les supprimer, pas le choix : les refends et les planchers intermédiaires vont être désolidarisés des murs porteurs pour y glisser de l'isolation, un travail de titans, qui va permettre de diminuer les déperditions de 10 %. Les ouvertures vont également être ébrasées pour permettre l'ajout d'un isolant continu entre la nouvelle menuiserie (triple vitrage) et le mur. Enfin, un élévateur de personne remplacera avantageusement un ascenseur pour les questions d'étanchéité à l'air.

4 ISOLANTS POUR 4 FAÇADES

« Afin d'observer le comportement des isolants in situ, des isolants à faible densité sont choisis pour la façade nord : laine de lin et laine de mouton, explique Elorn Biteau, étudiant doctorant au CD2E. Au sud, ouate de cellulose et béton de chanvre, plus denses, seront choisis pour privilégier le confort d'été. Les cloisons intérieures sont isolées en Métisse (coton recyclé) pour ses qualités acoustiques. Le liège, matériau incompressible, isole sous chape le plancher bas de la cave, enfin, une partie de l'extension du bâtiment isolée en verre cellulaire porte une toiture végétalisée ».



Béton de chanvre, ouate de cellulose, laine de mouton, laine de lin... 4 isolants biosourcés à l'étude.





On voit ici le doublage du mur en béton de chanvre. L'espace entre le mur porteur et l'ensemble maçonné est comblé par de la chènevotte en vrac pour couper les ponts thermiques.



Grâce à la membrane hygrovariable de pro clima, le bâtiment dispose d'un potentiel de séchage permettant à la teneur en eau de la paroi de s'équilibrer sur l'année (été - hiver), afin d'éviter qu'elle ne se charge en humidité sans pouvoir sécher, et ce, afin de prévenir tout risque de moisissures et de dégradation du bâti.

ÉQUIPEMENTS

Pour apporter les 30 kWh nécessaires, une chaudière gaz de 24 kW (dimensionnement courant pour une maison individuelle de 110 à 150 m² !) est placée à la cave ainsi que des ballons d'ECS électriques et la VMC double flux Gold de Swegon, certifiée PHI. La chaudière est largement surdimensionnée car la puissance de chauffage nécessaire pour chauffer le bâtiment après réhabilitation n'est que de 10 kW... Toutes les traversées de l'enveloppe sont concentrées entre la cave (température constante de 15°C) et le rez-de-chaussée pour limiter les fuites.

RÉEMPLOI

Le parquet de sapin rouge, et une grande partie des carreaux de ciment caractéristiques de l'époque ont pu être rénovés et reposés. Les cheminées monumentales ont également été conservées en décoration, les conduits bien entendu condamnés, enfin la démolition d'un petit abri en brique et certains gravats ont été utilisés en fond de forme pour les parkings, évitant ainsi le transport de 17 camions.

BILAN ET ÉTUDES

Le niveau de satisfaction des occupants est total : pas de parois froides, pas de courants d'air, pas de réglages des radiateurs, un air parfaitement sain qui cantonne le mérle trouvé au début du projet, à la cave dans la lame d'air qui sépare les deux rangées de briques de ce mur, à un simple souvenir (il a fait l'objet d'un traitement poussé). L'étude PHPP prenait en compte un taux d'occupation supérieur à celui qui existe : actuellement le CD2E compte une quinzaine de personnes sur ce site au rez-de-chaussée et 1^{er} étage, et la FFB locale, 1 permanent, situé au 2^{ème} étage. Bien que des réunions et des visites aient lieu régulièrement, les occupants ne procurent pas les apports internes prévus, du moins à ce jour. C'est sans doute ce qui explique que la consommation réelle de chauffage s'élève finalement à 39 kWh/m².an (30 escomptés). « En termes de consommations, notre facture de gaz s'élève à 800 €/an pour 317,5 m², dont environ 250 € pour l'abonnement, explique Elorn Biteau. Autant dire pas grand-chose. Si on calcule ce que coûtait le bâtiment en fioul avant rénovation, on atteint le facteur 10 ! Le budget total

Plusieurs tests intermédiaires avec recherches de fuites ont permis d'améliorer l'étanchéité à l'air jusqu'à 1,02 vol/h en n50.





Les menuiseries en mélèze certifié PEFC lamellé-collé en 4 plis portent du triple vitrage.



Isolation acoustique en Métisse entre les bureaux.



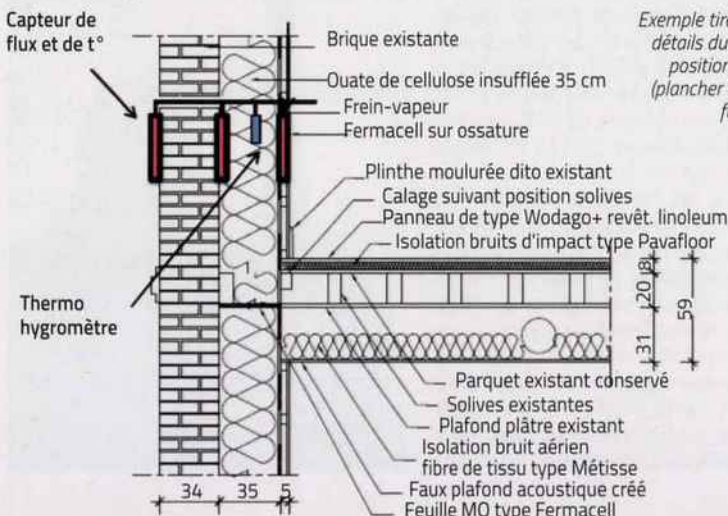
La double-flux installée dans la cave devenue local technique. Les échangeurs thermiques sont rotatifs.



Ebrasement des ouvertures pour une isolation et une étanchéité à l'air continues.



80 capteurs observent en permanence le comportement des parois et des isolants biosourcés.



s'élève à 1,2 million d'€, mais il inclut les 80 capteurs mis en place et le suivi et l'étude des données pendant 3 ans d'un Laboratoire de Génie Civil de l'Université d'Artois (LGCgE). Du reste, le projet ne cherchait pas un retour sur investissement, mais bien un démonstrateur à étudier. »

8 115 000 DONNÉES SCRUTÉES

Le but est donc d'étudier le comportement des isolants en fonction des variations de températures et d'hygrométrie. Des capteurs ont été placés dans chaque isolant mais également à leur interface avec la brique et, pour le béton de chanvre, à différents niveaux dans le bloc. D'autres capteurs ont été placés en extérieur et à la cave où la VMC a été scrutée en matière de consommation électrique, de rendement, de CO_2 dans l'air ambiant et de vitesse de l'air. Le tout a été relié à une centrale d'acquisition et un écran permettant de visualiser les informations en temps réel. L'ensemble des données a été injecté dans un fichier Excel de 77 colonnes par... 105 000 lignes, soigneusement épluchées et synthétisées par Elorn Bibeau et ses collègues. Les premières constatations ont prouvé l'efficacité et le rendement réels de la VMC, identique au rendement annoncé (85 %) et conformes aux prévisions en termes de consommations.

Les résultats sur les isolants sont plus mitigés. « Le but n'était pas de comparer les isolants entre eux (leur exposition n'est pas la même), mais d'observer leur comportement et de le rapprocher des valeurs obtenues en laboratoire (hygrométrie, capacité à sécher, conductivité thermique et capacité thermique). On savait que l'humidité influençait la performance, mais l'expérience permet de chiffrer ces variations en corrélant humidité et flux thermiques** ». Cette expérimentation est d'ailleurs intégrée dans sa thèse de doctorat qui vise à trouver une méthode simple, rapide, bon marché et non destructive pour évaluer la qualité d'un matériau existant avant d'entreprendre un chantier en rénovation.

De fait, c'est en hiver, là où l'on a besoin de l'isolant, que le λ est le plus dégradé, à cause de l'humidité. « Il faut dire qu'en laboratoire, les isolants sont caractérisés par une conductivité thermique calculée à 50 % d'humidité, avec un delta de $10^\circ C$ entre les 2 faces du matériau, un taux plutôt rare dans la réalité, surtout associé à la brique, matériaux poreux qui relargue son humidité dans l'isolant. » Le logiciel Wufi, utilisé ici en phase études, a montré son efficacité car, jamais l'humidité n'a été relevée à 100 % (point de rosée). « Une fois, la laine de lin a frisé avec les 90 %. C'est l'isolant qui a eu le plus de mal à sécher, oscillant entre 70 et 85 % d'humidité sur l'année. Le béton de chanvre s'assèche plus rapidement avec des valeurs oscillant entre 55 et 65 % d'humidité. Notons quand même qu'il est posé en façade sud-est ».



Les briques ont été gommées puis rejointoyées à la chaux afin de neutraliser la laitance. Elle sont ensuite rincées. L'opération est répétée 4 fois sur l'ensemble des façades afin d'obtenir une bonne soudure et un fond de joint sain. 500 briques ont été remplacées. A droite : Le nouveau hall d'accueil avec les carreaux anciens mis en valeur au sol. Le monte-charge a permis de rendre les étages accessibles à tout public.

CONCLUSION

Qu'en déduire ? Tout chantier qui commence par un mauvais stockage de l'isolant quel qu'il soit, posé dans une atmosphère humide (séchage des dalles pas terminé) ou mauvaise mise en œuvre (ponts thermiques), aboutiront à une isolation aux performances dégradées et ce, même si le bâtiment revient à la normale. C'est le moment critique, car si le mur est bien conçu, l'humidité du bâtiment durant sa phase normale d'exploitation sera coupée ou répartie uniformément par le pare-vapeur selon sa valeur S_d^{***} . « Pour le projet Rehafutur2, le bailleur Maisons et Cité a choisi principalement le béton de chanvre à la suite des premiers retours de l'expérience pour rénover 2 des 6 maisons individuelles du projet, typiques du bassin minier. Le projet est toujours en cours, mais nous avons déjà pu établir grâce à un témoin identique isolé en laine de verre, à la même orientation que celle-ci se dégrade bien plus vite (et dès le début) que le béton de chanvre utilisé dans les autres maisons ». Maisons & Cités va également lancer en septembre 2020 un chantier de rénovation de 50 logements avec ce matériau et d'autres devraient suivre dès 2021. Une réelle perspective de développement pour la filière éco-construction dans la région. Maisons & Cités comptant 65 000 maisons minières dont 20 000 vont être rénovées dans les 10 ans qui viennent dans le cadre du programme ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier).

*Conductivité thermique λ : aptitude à conduire plus ou moins les flux de chaleur. Plus le λ est faible, plus le matériau est isolant. Il permet d'obtenir la résistance thermique d'une paroi d'épaisseur e : $R=e/\lambda$.

**Flux thermique = $\lambda/e \times (T^\circ \text{ int.} - T^\circ \text{ ext.})$

*** S_d : capacité d'un matériau à laisser passer la vapeur d'eau.

Un patrimoine embelli et mis en valeur pour de nombreuses années, qui ouvre la voie à d'autres rénovations dans la région.



Comparatif des résultats obtenus suite à la collecte des données : tout isolant exposé à de l'humidité voit sa conductivité thermique dégradée. Certains comme le béton de chanvre s'assèchent rapidement.

Isolant	Conductivité promise	Conductivité effective (W/m.K)
Fibre de bois	0,042	[0,054 - 0,07]
Fibre de lin	0,04	[0,07 - 0,09]
Béton de chanvre	0,07	[0,1 - 0,14]
Ouate de cellulose	0,04	[0,05 - 0,09]
Laine de mouton	0,037	[0,051 - 0,063]
Laine de verre	0,032	0,061





Carnet d'adresses

p. 16 - Extension vitrée : une belle endormie

Maud Caubet : maudcaubet.com/fr - 2 avenue Parmentier
75011 Paris - Tél. : 01 88 32 33 00 ou rue de l'Abbayes, Ixelles
1050 Bruxelles
SAPA : www.sapa-france.fr
SV Miroiterie : www.sv-miroiterie.fr
Charpentier : **Arty Bois Concept** - 06 73 42 01 28 -
contact38185.wixsite.com/monsie

p. 22 - Nouveautés menuiseries

SAPA : www.sapa-france.fr
Minco : www.minco.fr
VELUX : www.velux.fr

p. 24 - Pierre naturelle : un retour en grâce

Rocamat : www.rocamat.fr
Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de
Construction : **SNROC** : www.snroc.fr
Odeys : www.odeys.fr

p. 28 - ITE : Gain de place en rénovation

Ai(R)e Architecture : www.aire-architecture.fr
Écoikos : <https://ecoikos-sarl.business.site>
Portier JN & M : www.portierrenovation.com
Aquatiris : www.aquatiris.fr
Art et chauffage : www.artetchauffage.com
Steico : www.steico.fr
Pro clima : www.proclima.info
VELUX : www.velux.fr
K-line : www.k-line.fr
Envirobat Centre : www.envirobatcentre.com

p. 38 - ITE : Performance en montagne

Alpes Eco Bois (Gap) : 06 41 85 10 72 - alpesecoboils.twiza.org
Gutex : www.gutex.fr
Samse : www.samse.fr

p. 42 - ITI : Les biosourcés à l'épreuve

Rehafutur : www.rehafutur.fr
CD2E : www.cd2e.com
Maisons et cites : www.maisonsetcites.fr
GIE Arietur : www.arietur.com
BET Solener : www.solener.fr
Gros Œuvre Couverture : **Cathelain/Novebat** : novebat.org
Façade : **C.D.B** : www.cdbperneslesboullogne.com
Charpente Isolation : **SME** : www.menuiserie-samerienne.com
Menuiseries extérieures : **COIN FRERES** : coinfreres.free.fr
Peinture sols souples : **Desaintghislain** : desaintghislain.fr
Électricité : **ECI Électricité** : Tél. : 03 21 15 38 16
Plomberie ventilation chauffage : **Synerbat** 03 20 73 81 88
Ascenseur : **Ermhes** : ermhes.fr
Amenagements ext. : **Bonnet** : bonnet-charpente-menuiserie.fr

p. 55 - Nouveautés produits

DMO : www.dmo.fr
TenCate Geosynthetics : www.tencategeo.eu/fr
Brink : www.brinkcs.fr
Exhale : www.exhale-fans.com
Sto : www.sto.fr
LMT : lmtandco.com
Unikalo : unikalo.com
Zehnder : www.zehnder.fr
Schüco : www.schuco.fr
Lignotrend : www.lignotrend.fr
Groupe Séguin : www.cheminees-seguin.com

p. 59 - Dossier : chauffage au bois

Jotul : www.jotul.fr

p. 60 - Comparatif : 53 poêles < 6 kW

Cashin : cashin-france.com
Charnwood : www.charnwood.com/fr
Contura : www.contura.eu
De Dietrich : www.dedietrich-thermique.fr
Deville : www.deville.fr
Dik Geurts : www.drufire.com
Esse : cashin-france.com
Finoptim : finoptim.eu
Fonte Flamme : www.fonte-flamme.com
Leda : www.fonte-flamme.com
Hase : www.hase.fr
Hwam : www.cheminees-seguin.com
Invicta : www.invicta.fr
La Nordica : www.lanordica-extraflame.com/fr
Morvan : www.chaudieres-morvan.com
Nordpeis : nordpeis.fr
Sergio Leoni : www.sergioleoni.com
Palazzetti : palazzetti.fr
Rika : www.rika.fr
Wiking : www.cheminees-seguin.com
Edilkamin : www.edilkamin.com/fr
Extraflame : www.lanordica-extraflame.com/fr
Hoben : poeles-hoben.fr
Jotul : www.jotul.fr
MCZ : www.mcz.it/fr

p. 72 - 3 chaudières bois à la loupe

Ökofen : www.okofen.fr - **Concep't Etik SARL** - 60810 Rully -
Tél. : 06 45 94 17 40 - www.concept-etik.fr
Hargassner : www.hargassner.fr - **Cihigoyenette Patxi** 64220
Donazarre / St Jean le Vieux - Tél. : 06 78 53 06 37
Morvan : www.chaudieres-morvan.com - **Mauprivez** 02290
Ambleny - www.mauprivez.fr

p. 78 - Etudiants forestiers, éleveurs de bois

Lycée environnemental et forestier des Barres :
<https://lesbarres.fr/les-formations-les-barres>
page facebook : LEGTA Les Barres Officiel



DOSSIER



BTP : CAP SUR



L'arbre ne cacherait-il pas la forêt ... La cascade d'annonces en septembre dernier, entre le plan France Relance et le plan régional de Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France pourrait faire croire à une véritable aubaine financière pour le secteur du BTP. C'est en parti vrai mais pas pour tous. La construction neuve s'est sentie mise de côté. Sans parler des problèmes structurels - manque de logements, inertie dans la délivrance des permis de construire, retard des chantiers - qui semblent avoir été sous-estimés. Mais les professionnels du secteur sont prêts à croire à l'effet de levier de ces nouvelles mesures si certaines conditions sont réunies pour redonner confiance. En première ligne, les entreprises de bâtiment sont en tout cas prêtes.

Par Anne Henry-Castelbou



Que retenir du Plan France Relance ?

Plan France Relance présenté par le Gouvernement le 3 septembre 2020

Bâtiments de l'état et des collectivités locales hors hôpitaux et EHPAD inclus dans le Ségur	• 4 Md€
Logements privés	• 2 Md€
Rénovation lourde du parc HLM	• 500 M€
Fonds mairies bâtisseurs pour densifier via la production de 50 000 logements	• 350 M€
Fonds Réhabilitation de friches	• 300 M€
Parc tertiaire des PME	• 200 M€
Personnes en grande précarité.	• 100 M€
	7,5 Md€

100 Md€ investis en 2 ans soit 35 Md€ Compétitivité, 35Md€ Cohésion des territoires et 30 Md€ Ecologie dont 7,5 Md€ vers la rénovation énergétique

Une des priorités du Plan France Relance est bien la rénovation thermique des bâtiments. 25% du volet Ecologie y est consacré. L'objectif est de stimuler les donneurs d'ordres en matière de rénovation de logements, bâtiments publics et d'entreprises, pour à nouveau remplir les carnets de commandes des acteurs du BTP. Malheureusement, l'argent n'arrivera pas tout de suite. La plupart des mesures financées par l'Etat et l'Europe sont soumises aux votes des parlements. L'impact financier ne se fera sentir qu'à partir de 2021. Pour Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement, en déplacement dans le Nord, tout comme Bruno Le Maire ministre de l'économie, « ce plan se veut

structurant pour les acteurs et transformant pour la France ». Mais pour l'heure, suite aux effets d'annonces, les acteurs économiques attendent de la visibilité quant aux procédures concrètes.

Où trouver l'argent ?

L'exécution de ce plan passera par des comités de suivi régionaux qui veilleront à l'avancement des projets. Sur le terrain, deux filiales de la Caisse des Dépôts - la Banque des Territoires et BPI France - sont en charge (via leur Plan Climat) de flécher 20Md€ de France Relance vers la transition des entreprises et des territoires. «Concernant le logement so-

cial, la Banque des territoires va notamment augmenter dès ce dernier trimestre 2020 l'émission de titres participatifs pour renforcer les fonds propres des bailleurs sociaux à hauteur de 700 M€ dont 100 M€ dans la région ou proposer des Ecoprêts à taux zéro à destination des bailleurs pour tout projet de rénovation énergétique», annonce Olivier Camau, directeur la Banque des Territoires Hauts-de-France. Du côté des entreprises, l'aide de BPI France se fera essentiellement sous forme de prêts sans garantie, pour rénover leurs bâtiments, mais aussi investir dans des flottes de véhicules propres et verdier leurs process industriels. Une plateforme téléphonique sera mise à leur disposition.

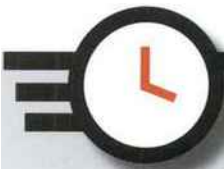
Le soutien de la région

A cela s'ajoute les 1,3 Md€ du plan de relance régional présenté par le Président de région durant tout l'été sur le territoire : 470 M€ seront consacrés à l'investissement public, 340 M€ dédiés aux infrastructures de transport et à la rénovation du patrimoine régional, des lycées, ports, etc., et 100 M€ pour les projets REV3 de la Troisième révolution industrielle (dont les rénovations thermiques et énergétiques)...

Enfin, la région pourrait soutenir le Plan Bâtiment Durable proposé par le Conseil d'orientation « Bâtiment Durable » du Cd2e, présidé par Benoît Loison, par ailleurs président de la Fédération française du bâtiment FFB Nord-Pas-de-Calais, et regroupant l'ensemble des acteurs clefs de la filière en Hauts-de-France. Il propose 9 mesures concrètes, pour un coût de 863 M€ afin de développer la filière.



DOSSIER



Les acteurs régionaux veulent aller encore plus vite

Dès le lendemain de l'annonce du Plan France Relance, les acteurs du secteur réagissaient, pour souligner les oublis et la nécessité d'aller vite pour redonner un élan en cette fin d'année. Les signes encourageants de reprise - grâce notamment aux dernières prévisions du logement social et de la commande publique - devraient d'ailleurs y aider.

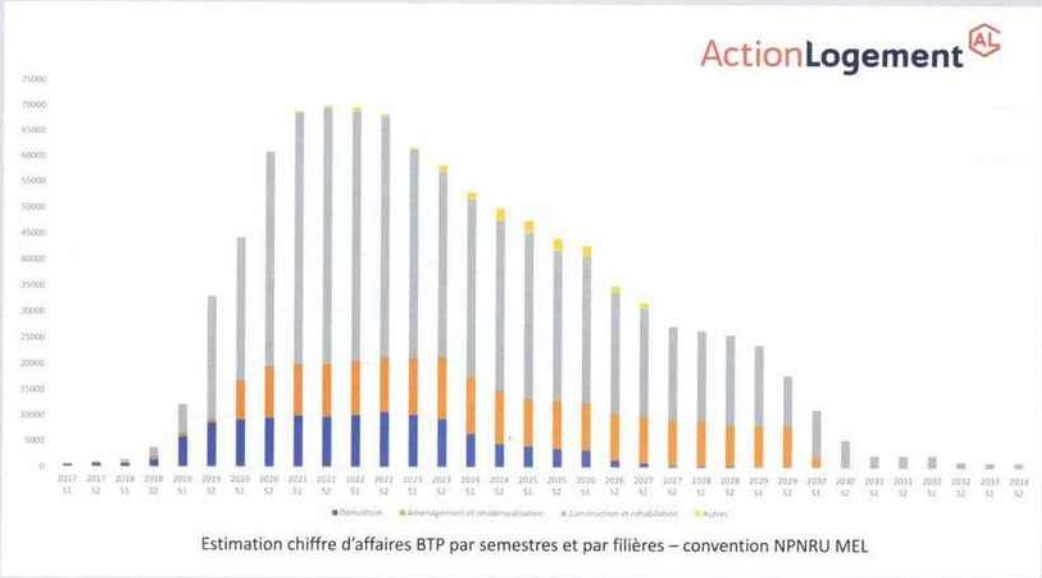
Double peine pour le neuf

Pour Philippe Depasse, Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) Hauts-de-France, le grand oublié de ce plan est sans nul doute la construction neuve. « Certes, la profession pourra s'appuyer sur le fonds mairies bâtisseurs et le fonds friche. Mais ce ne sera pas suffisant. La profession pâtit déjà d'une chute de marché : 2500 logements neufs prévus à fin 2020 sur le Scot (Schéma de cohérence territoriale) de la MEL contre 4000 en 2019, soit 3000 emplois directs et indirects en moins. Sans parler du PLU2 (Plan local d'urbanisme) de la MEL qui réduit nos capacités d'intervention. Les opérateurs du neuf, dont peu font de la rénovation énergé-

tique - 1 sur les 35 que compte la Fédération - vont trinquer. » Et ce d'autant plus que les besoins sont là. Rien que pour le logement social, l'Union régionale de l'habitat Hauts-de-France (URH) comptait en 2019, 181 500 demandes HLM (dont 42% déjà locataires HLM) pour 8 200 logements neufs.

Accélérer les mises en chantier

Pour Jean-Louis Cottigny, président de l'URH HdF, ce plan manque d'outils pour rendre la profession agile: « Certes, sont prévus 500 M€ pour la rénovation des logements sociaux. Mais les moyens annoncés ne sont pas à la





«Il faut accélérer la mise en chantier des projets», Jean-Louis Cottigny, président de l'URH Hauts-de-France



hauteur des enjeux. Et c'est une enveloppe de moyen terme alors qu'il faut au contraire accélérer la mise en chantier des projets ». Sinon, il craint de nouvelles faillites. Parmi les moyens demandés par l'URH et la FPI dans la future loi de finance 2021 : une généralisation du taux de TVA réduit à 5,5%, une pérennisation du PTZ Prêt à taux zéro, une prolongation et un verdissement du Pinel au-delà de 2021. Autre point sensible pour relancer le marché : accélérer et digitaliser l'instruction des permis de construire, « un enjeu majeur du secteur. L'inertie administrative liée aux contraintes administratives dans les services d'urbanisme pour instruire les demandes de permis de construire et le traitement des appels d'offres n'est pas compatible avec l'urgence de la programmation », souligne Frédéric Roussel, président du comité régional Action Logement Hauts-de-France.

Les conditions de réussite

Le Nord-Pas de Calais a déjà bénéficié de milliards d'euros depuis dix ans pour réduire le nombre de passoires thermiques, « mais sans grand succès. La consommation énergétique des bâtiments n'a pas diminué. Plusieurs raisons : des rénovations par petits bouts et non globales, beaucoup de freins politiques et pas de contrôle performant des rénovations », souligne Victor Ferreira,

directeur du CD2E, spécialisé dans la transition écologique basée à Loos-en-Gohelle. Mais depuis deux ans, les choses changent. Selon le Haut Conseil pour le Climat, les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment baissent, grâce à une prise de conscience de la filière. Le plan France Relance pourrait conforter cette tendance mais à certaines conditions selon les acteurs du secteur : des rénovations énergétiques de qualité et globale, un accompagnement des collectivités en matière d'ingénierie, un meilleur contrôle et une anticipation de la formation et du recrutement pour répondre à la demande. Enfin, la restauration de la confiance, via la visibilité des marchés et une stabilité des aides à terme comme en appelle Frédéric Roussel. « Il faut donner à voir des grues dans les quartiers, que les ménages en attente de logement constatent le démarrage des chantiers, pour leur redonner espoir.

Des signes de reprise

Le marché du BTP donne d'ailleurs des signes de reprise : démarrage des chantiers du Nouveau Programme National

de Renouvellement Urbain (NPNRU)*, confirmation du calendrier de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), soutien de l'Établissement public foncier dans la réhabilitation de friches, élargissement du dispositif MaPrimeRénov ouvert à tous dès 2021 et l'accélération du déblocage d'aides financières comme chez Action Logement : « nos engagements financiers sont en hausse, avec des délais d'octroi des aides plus rapides auprès des bailleurs en moins de 5 semaines. Sur 9 mois, à septembre 2020, c'est déjà 39,6 M€ vers l'Action Cœur de Ville contre 21 M€ en 2019 », précise Joël Le Ny, directeur Hauts-de-France Action Logement. Même constat à la Banque des Territoires. « En tant que principal financeur des bailleurs sociaux, nous ne constatons aucun trou d'air et un maintien de l'activité dans le traitement des prêts », détaille Olivier Camau. Enfin, pour Claire Delpach du Baromètre de la Commande Publique ADCF - Banque des Territoires, « malgré la chute du mois d'août, récurrente tous les ans, les bons chiffres de reprise de la commande publique sur mai, juin et juillet dans les Hauts-de-France sont encourageants pour ce dernier trimestre ».

Un appel entendu

Une semaine après l'annonce du Plan France Relance, le ministère en charge du logement faisait de nouvelles annonces à la suite des réactions du secteur. Le dispositif d'investissement Pinel et le PTZ devraient être prolongés au-delà de 2021 et « verdit ». Et la MEL a lancé une aide à l'accession à la propriété sous forme de prêt à taux 0% pour encourager le marché du neuf.



TERRITOIRE

Hauts-de-France

Les acteurs du solaire veulent accélérer en région

Avec un potentiel de 4 000 emplois d'ici à 2030, le solaire régional doit encore changer de braquet. Dans les Hauts-de-France, c'est la mission que s'est fixée le Coresol, le collectif régional de l'énergie solaire. Bonne nouvelle, notre territoire a tous les atouts pour réussir.

Par Julie DUMEZ



A Loos-en-Gohelle, LumiWatt est une plateforme technique dédiée aux technologies photovoltaïques adaptées aux régions à ensoleillement modéré. Avec ses 22 installations et ses technologies innovantes, LumiWatt ambitionne de développer la connaissance, d'acculturer les professionnels et les collectivités aux énergies renouvelables.

Trop peu d'ensoleillement, trop cher, trop compliqué à raccorder, trop lourd à porter... Les idées reçues sur l'énergie solaire dans les Hauts-de-France ont la vie belle. Et en font une bonne avant-dernière en la matière à l'échelle française. Les choses ont pourtant largement évolué cette dernière décennie. C'est ce que souhaitent aujourd'hui démontrer les têtes de pont du Coresol. La dynamique animée depuis 2018 par le Cd2e compte également la Région, l'Ademe, la mission REV3 et la CCI. A l'occasion de la Journée de l'énergie solaire en Hauts-de-France – transformée Covid oblige, en webinars* - tous ont rappelé l'enjeu de la massification. Objectif : structurer une filière solaire régionale, de la production des matériaux à la maintenance.

D'après l'Ademe, ce secteur pourrait représenter 4 000 emplois non délocalisables d'ici à 2030. Soit une multiplication par 4 de l'effectif actuel. La politique régionale porte aussi de belles ambitions en la matière. Le schéma d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) prévoit une croissance moyenne de la production photovoltaïque d'environ 15% chaque année.

DES FREINS...

Mais pour y parvenir, il faut d'abord « casser les idées reçues » insiste Frédéric Nihous, conseiller régional à la transition énergétique et « davantage promouvoir » le solaire renchérit Hervé Pignon, directeur régional de l'Ademe. Il est vrai que les



HAUTS-DE-FRANCE

AGENDA

Les sessions de formation dédiées au solaire en octobre :*7 octobre 2020**
16h-17h

Convergence entre mobilité électrique et photovoltaïque ?

12 octobre 2020
10h-11h

L'intégration du solaire dans les documents d'urbanisme et périmètre de classement.

16 octobre 2020
16h-17h30

Emploi et formation - enjeu de développement économique pour la région

Inscriptions :<http://www.cd2e.com/?q=journee-energie-solaire-hauts-de-france-cd2e-coresol-sept2020>

évolutions successives de la réglementation n'ont pas aidé tout comme une certaine lourdeur administrative. Enfin, des temps de retour sur investissement estimés parfois trop longs ont pu modérer les ardeurs. Un argument que balaie aujourd'hui Matthias Povse, vice-président du cd2e et délégué régional d'EDF : « Le retour sur investissement a évolué ces trois dernières années. On peut désormais l'atteindre en 10 ans. En tout cas, nous pouvons accompagner sur des modèles ». Sans compter la baisse continue des prix du solaire et l'augmentation des prix de l'électricité qui tendent à alléger la facture.

... À LEVER GRÂCE À DES ATOUTS

C'est que les Hauts-de-France disposent d'atouts indéniables selon ses promoteurs. Comme ses 1000 heures d'ensoleillement par an, soit seulement « 20% de moins par rapport au sud ». Ou encore des projets invitant à la massification. La Région a en effet lancé deux appels à projet. Le premier, à destination

Les objectifs régionaux

1,778 gigawatt de production d'ici 2031 contre **à peine 160 Mégawatts** actuellement

Soit **4 000 emplois** espérés d'ici 2030

du privé, vise à installer des centrales solaires sur les toits des lycées. Soit une ressource de 4,2 millions de m² à exploiter, une première en France. Les initiatives publiques et privées sont par ailleurs soutenues pour favoriser le déploiement de l'autoconsommation solaire de bâtiments professionnels, de collectivités, d'industriels et tertiaires. Les porteurs ont jusqu'à décembre pour présenter leurs projets de 250 à 500 kWc pour bénéficier d'une aide régionale. 80 installations de 10 à 250 kWc ont par le passé profité du dispositif pour une enveloppe d'1,8 million d'euros. Au total, cela représente une puissance totale installée de 5200 kWc. C'est même sur notre territoire que 9 projets en autoconsommation collective ont été lancés sur les 30 finalisés en France ! L'autoconsommation collective, c'est sans doute par ce biais que nous tirerons notre épingle du jeu. A l'image de Pas-de-Calais Habitat qui prévoit le déploiement de 7000 m² de panneaux photovoltaïques sur toit (soit 1 MWc) pour 2100 logements sociaux. ■

« On sent une dynamique régionale intéressante »

Lancement en 2018 du Coresol. Le collectif régional dédié au solaire compte soixante membres dont le GMPV-FFB.

Jérôme Borne co-gère Sunelis à Fretin. Celui qui est aussi représentant régional du Groupement des Métiers du photovoltaïque au sein de la FFB, regrette toutefois que le potentiel local ne soit pas suffisamment exploité. « La Belgique et les Pays-Bas ont énormément développé le photovoltaïque. Et nous avons par exemple eu en mai de meilleurs taux d'ensoleillement et de production dans la région que dans le sud-est ! », défend-t-il. Mais il est indéniable qu'il existe une dynamique intéressante dans les Hauts-de-France, notamment dans les villes de Lille, de Fourmies, d'Arras, de La Madeleine... Sans compter que la Région a mis en place des appels à projets en auto-consommation avec le fonds régional d'amplification de la Troisième Révolution Industrielle

(FRATRI). Cela pousse vraiment les maîtres d'ouvrage à se tourner vers le solaire ».

Le chef d'entreprise déplore cependant « une absence de communication claire sur le détail des dispositifs vers les entreprises ». Et des idées reçues difficiles à déjouer comme sur le recyclage et l'empreinte carbone. « Les panneaux ont une durée de vie de 35-40 ans, avec de très bons retours carbone et un taux de recyclage de 95% en fin de vie ». Idem côté retour sur investissement mais les choses changent : « de plus en plus d'acteurs ont conscience que nous sommes sur un investissement durable et qu'il n'est pas anormal de le penser sur 10-15 ans ».



INNOVATION

Hauts-de-France

EnergieSprong lance son club d'entreprises régional

Fédérer, former, échanger, pour doper la démarche EnergieSprong, tels sont les objectifs de ce nouveau rassemblement lancé mi-septembre en Hauts-de-France.
Par Julie Dumez



La 1^{ère} façade de type EnergieSprong a été posée en février 2018 dans le cadre d'une opération de Vilogia à Hem.

EnergieSprong vous connaissez ? Nous vous en parlions en février 2018 lors de la réalisation du premier prototype régional piloté par Vilogia à Hem. Il s'agissait alors de réhabiliter 10 logements. La promesse de ce procédé tout droit venu des Pays-Bas ? D'abord, garantir sur 30 ans une performance énergétique égale à zéro (E=0) puisque le logement produit autant d'énergie qu'il n'en consomme. Ensuite, une rapidité d'exécution de la rénovation en site occupé grâce à la production d'éléments hors-site. Enfin, le tout repose sur un équilibre économique lié à l'industrialisation des procédés et aux économies d'énergie.

Deux ans plus tard, les chantiers se poursuivent, bénéficiant des premiers retours d'expériences. A Longueau, ICF Habitat a bouclé en 2018 une opération sur 12 pavillons et Notre Logis débutera bientôt un programme à Halluin. Vilogia passe de son côté la vitesse supérieure cette année. Le bailleur vient tout juste de démarrer un chantier de rénovation de 160 logements individuels à Wattrelos (Cf encadré). Et attend d'ici la fin du mois, des postulants pour un premier marché de 32 logements collectifs à Roubaix. Une première pour cette typologie d'habitat.



UN CLUB POUR MASSIFIER GRÂCE AUX ENTREPRISES LOCALES

« Dans le parc social, nous avons identifié 100 000 logements disponibles où la démarche serait efficace, performante et rentable », détaille Franck Sprecher. D'après le directeur EnergieSprong Hauts-de-France - issu de l'entreprise Greenflex -, on compterait même pas moins de 253 000 habitations compatibles dans le parc résidentiel. C'est dire les marchés qui pourraient bientôt tomber en la matière. Surtout depuis que la rénovation énergétique a été élevée au rang de priorité nationale dans le cadre du plan de relance post-Covid 19.

Mais pour y parvenir, il convient de fédérer et former autour de la dynamique. C'est en tout cas le but de ce club d'entreprises lancé officiellement mi-septembre. Avec le soutien de la Région Hauts-de-France et de la mission REV3, il est porté par plusieurs acteurs. Autour de la table, on retrouve le Pôlénergie, le [CD2E](#), le pôle Medee, Fibois et le cluster de l'autonomie énergétique Energéia. « Nous visons une cinquantaine d'entreprise auxquelles nous proposerons tous les mois environ des ateliers techniques comme juridiques », prévoit Franck Sprecher. Aide au groupement, fonctionnement de la garantie de performance sur 30 ans, lean

Vilogia réhabilite 160 logements EnergieSprong à Wattrelos



Deuxième étage de la fusée EnergieSprong by Vilogia, le chantier de Wattrelos. Après les 10 maisons de Hem, le bailleur a lancé début septembre les travaux de réhabilitation de 160 maisons (photo ci-contre) suite à un concours de type CREM. Et le vainqueur n'est autre que le groupement qui avait œuvré précédemment à Hem avec Rabot-Dutilleul, Redcat Architecture, le BE Symoë et Pouchain pour la maintenance. Une première expérience sur laquelle les acteurs ont évidemment pu capitaliser pour ce projet. « Si la performance reste garantie, les seules diffé-

rences résident dans le fait que nous sommes à l'échelle d'un quartier. Il faut donc trouver un circuit d'approvisionnement capable de répondre rapidement et adopter une gestion de masse », raconte par ailleurs Fabien Lasserre, responsable pôle ingénierie et R&D chez Vilogia. Un challenge en plusieurs tranches qui doit s'achever d'ici fin 2021.

management, décryptages de pièges et retours d'expériences auront vocation à aider les entreprises à se positionner sur ces marchés. Il défend même un « EnergieSprong made in Région ». « Nous souhaitons mobiliser les entreprises pour fabriquer les façades localement car nous sommes convaincus que cette démarche peut être génératrice d'emplois pour notre territoire ». De la grande entreprise à la TPE-PME en passant par les architectes, bureaux d'études, industriels,

industriels, installateurs, exploitants-mainteneurs, assistance à maîtrise d'usage, tous sont invités à se joindre au mouvement. Et éviter que nos voisins Belges et Hollandais n'inondent le terrain de jeu régional alors que bon nombre de questions restent encore en suspens. Comme la formation des compagnons sur une approche transversale et collaborative, des coûts à encore réduire et l'évolution des techniques... ■



Webinaire vendredi 2 octobre 2020 à 10h00 : “Comment garantir la fiabilité des installations solaires thermiques collectives ?” | Plein Soleil

Le CORÉSOL, Collectif Régional de l'Énergie solaire, organise vendredi 2 octobre à 10h00 un webinaire consacré à la fiabilité des installations solaires thermiques. Cet atelier est animé par le [CD2E](#) et coorganisée avec le Conseil Régional, l'ADEME et la CCIR en partenariat avec EDF et ENEDIS. Ce webinaire sera l'occasion de découvrir les différents outils et modèles mis en place par la filière des professionnels du solaire thermique afin de garantir la fiabilité des installations et rassurer les maîtres d'ouvrage.

Lors de ce webinaire, Edwige Porcheyre (ENERPLAN) présentera les outils SOCOL pour fiabiliser toutes les étapes d'un projet solaire thermique, puis Pierre Gerrier (INES) enchainera avec le processus de Mise en Service Dynamique et insistera sur les outils de suivi des installations. Guillaume Pradere (EKLOR INVEST) proposera un modèle de location-vente de chaleur solaire sur les installations de tailles moyennes. Enfin, Daniel Mugnier (TECSOL) conclura cet atelier avec un focus sur la réhabilitation des installations solaire thermique. Le Webinaire du CORÉSOL, Collectif Régional de l'Énergie solaire, animé par le [CD2E](#) et coorganisée avec le Conseil Régional, l'ADEME et la CCIR. Partenaires : EDF et ENEDIS.

app.livestorm.co/cd2e/atelier-comment-garantir-la-fiabilite-des-installations-solaire-thermique-collectives?utm_source=UA-25745718-1&utm_medium=email&utm_campaign=INSCRIPTIONS%20-%20La%20Journ%C3%A9e%20de%20l'E2%80%99%C3%A9nergie%20solaire%20se%20transforme%20en%20WEBINAIRES



Nord

Hauts-de-France La région veut se faire une place au soleil

Dans le Nord, on a peut-être moins de soleil mais on veut en profiter, et de façon collective. La mobilisation des acteurs du photovoltaïque, organisée depuis 2018 via le collectif régional de l'énergie solaire (Corésol) et animée par le pôle d'excellence régional de l'écotransition (CD2E), commence déjà à porter ses fruits. Les Hauts-de-France sont ainsi les leaders de l'autoconsommation collective de solaire, avec neuf projets opérationnels sur les 30 finalisés en France.

Très motivée sur le sujet - la filière solaire pourrait en effet représenter 23 milliards d'euros d'investissements sur la période 2015-2050 -, la région a lancé deux appels à projets. L'un consiste à aider à l'installation de panneaux destinés à

l'autoconsommation, l'autre à mettre à disposition les toits de ses 262 lycées pour produire de l'électricité.

Utiliser les friches. « L'ensoleillement est inférieur de 20 % à ce qu'il est dans le Sud, mais la région à l'avantage d'avoir de la place sur ses toitures et au sol sur les friches industrielles », résumait Mathias Povse, vice-président du CD2E et délégué régional d'EDF, à l'occasion de la conférence de presse organisée le 9 septembre pour le lancement de la deuxième édition de la Journée de l'énergie solaire en Hauts-de-France.

« Le fonds chaleur a été reconduit pour dix ans sur le thermique, et 22 projets collectifs ont déjà été identifiés en région », s'est félicité le délégué régional de l'Ademe, Hervé Pignon. Le bailleur Partenord Habitat va ainsi s'engager avec l'Ademe et la région dans un contrat l'accompagnant dans le développement du thermique et du photovoltaïque sur six de ses bâtiments (560 logements). ● E. L.

Webinaire aujourd'hui 2 octobre à 10h00 : « Comment garantir la fiabilité des installations solaires thermiques collectives ? »



Le **CORÉSOL**, Collectif Régional de l'Énergie solaire, organise vendredi 2 octobre à 10h00 un webinaire consacré à la fiabilité des installations solaires thermiques. Cet atelier est animé par le **CD2E** et coorganisé avec le Conseil Régional, l'ADEME et la CCIR en partenariat avec EDF et ENEDIS. Ce webinaire sera l'occasion de découvrir les différents outils et modèles mis en place par la filière des professionnels du solaire thermique afin de garantir la fiabilité des installations et rassurer les maîtres d'ouvrage.

Lors de ce webinaire, **Edwige Porcheyre (ENERPLAN)** présentera les outils SOCOL pour fiabiliser toutes les étapes d'un projet solaire thermique, puis **Pierre Gerrr (INES)** enchainera avec le processus de Mise en Service Dynamique et insistera sur les outils de suivi des installations. **Guillaume Pradere (EKLOR INVEST)** proposera un modèle de location-vente de chaleur solaire sur les installations de tailles moyennes. Enfin, **Daniel Mugnier (TECSOL)** conclura cet atelier avec un focus sur la réhabilitation des installations solaire thermique.

Le Webinaire du CORÉSOL, Collectif Régional de l'Énergie solaire, animé par le **CD2E** et coorganisée avec le **Conseil Régional, l'ADEME et la CCIR**. Partenaires: EDF et ENEDIS.

Inscrivez-vous...



Hauts-de-France : la région veut se faire une place au soleil

Dans le Nord, on a peut-être moins de soleil mais on veut en profiter, et de façon collective. La mobilisation des acteurs du photovoltaïque, organisée depuis 2018 via le collectif régional de l'énergie solaire (Corésol) et animée par le pôle d'excellence régional de l'écotransition (**CD2E**), commence déjà à porter ses fruits. Les Hauts-de-France sont ainsi les leaders de l'autoconsommation collective de solaire, avec neuf projets opérationnels sur les 30 finalisés en France.

Très motivée sur le sujet - la filière solaire pourrait en effet représenter 23 milliards d'euros d'investissements sur la période 2015-2050 -, la région a lancé deux appels à projets. L'un consiste à aider à l'installation de panneaux destinés à l'autoconsommation, l'autre à mettre à disposition les toits de ses 262 lycées pour produire de l'électricité.

Utiliser les friches. « L'ensoleillement est inférieur de 20 % à ce qu'il est dans le Sud, mais la région à l'avantage d'avoir de la place sur ses toitures et au sol sur les friches industrielles », résumait Mathias Povse, vice-président du **CD2E** et délégué régional d'EDF, à l'occasion de la conférence de presse organisée le 9 septembre pour le lancement de la deuxième édition de la Journée de l'énergie solaire en Hauts-de-France.

« Le fonds chaleur a été reconduit pour dix ans sur le thermique, et 22 projets collectifs ont déjà été identifiés en région », s'est félicité le délégué régional de l'Ademe, Hervé Pignon. Le bailleur Partenord Habitat va ainsi s'engager avec l'Ademe et la région dans un contrat l'accompagnant dans le développement du thermique et du photovoltaïque sur six de ses bâtiments (560 logements).



L'énergie solaire : un potentiel à fructifier

L'intérêt de la Région pour la troisième révolution industrielle n'est plus à prouver. Pourtant, le territoire pêche encore lorsqu'il s'agit de produire de l'énergie solaire. Depuis 2018, le Collectif régional de l'énergie solaire (CORESOL) œuvre à accélérer cette transition. Début septembre, une journée dédiée à la filière a été organisée sous la forme d'un webinaire.



Deux enjeux perturbent incontestablement nos vies ces dernières années : le réchauffement climatique et le besoin de création d'emplois. Depuis cinq ans, la Région Hauts-de-France cherche des solutions pour répondre à ces deux préoccupations à travers la dynamique rev3, qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable, décarbonée et inclusive. Nombre d'événements thématiques ont régulièrement lieu pour réfléchir aux prochains objectifs à fixer.

Début septembre, le CORESOL (Collectif régional de l'énergie solaire) et le **CD2E**, accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France, ont organisé une journée de l'énergie solaire sous forme d'un webinaire, pour ne pas mettre leurs ambitions sur pause malgré la seconde vague de Covid-19 qui se profile.

Jusqu'à 4 000 emplois en jeu

Car le constat est indubitable et n'attend pas : le soleil est une ressource inépuisable et l'emploi qui découle de son exploitation sera non délocalisable. Or, la production d'énergie solaire française reste très inférieure à celle de nos voisins européens. Les Hauts-de-France se situent même en avant-dernière position des régions qui y ont le plus recours. En effet, le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région. En comparaison, 25% de ce parc est occupé par l'éolien.

www.gazettenpdc.fr

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

La faute est peut-être imputable aux idées reçues : « *Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle, comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement mais qui, pourtant, nous devancent en termes d'installations* », argumente Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements. Les Hauts-de-France observent 1 000 heures d'ensoleillement, contre 1 400 heures dans le Sud. Un écart existe donc. Mais notre territoire détient un potentiel de développement important en termes de surfaces à aménager, notamment sur des bâtiments résidentiels et tertiaires, mais aussi sur des friches inexploitées qui pourraient devenir des fermes au sol.

Actuellement, la filière énergie solaire ne concerne que 1 000 emplois. Mais si tous les projets évoqué en région venaient à être réalisés (soit 23 Mds d'euros d'investissements cumulés entre 2015 et 2050), ce chiffre pourrait quadrupler d'ici 2030. Le CORESOL souligne en effet un besoin de main-d'œuvre pour le montage des panneaux solaires, leur maintenance, l'exploitation des parcs photovoltaïques, sans compter la perspective de formations à adapter pour ces nouveaux métiers.





Le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région.

L'autoconsommation, solution pour les plus précaires

Cette écotransition aurait pour avantage de créer de l'emploi, mais aussi de générer des économies chez les particuliers convertis à l'autoconsommation.

La région est d'ailleurs leader des projets d'autoconsommation collective en 2020, avec 9 projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France.

S'y ajoutent deux projets ayant vocation à lutter contre la précarité énergétique. L'un, porté par le bailleur social Pas-de-Calais Habitat, verra l'installation de 7 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de plusieurs bâtiments ; 2 100 logements seront concernés. Le bailleur Partenord Habitat, quant à lui, est sur le point de s'engager avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France dans un contrat de développement ENR patrimonial dans la filière solaire thermique et photovoltaïque. Seront concernés 560 logements sur la métropole lilloise, le Dunkerquois ou encore le Douaisis, « *avec la volonté de traiter les logements étiquetés D, E et F en priorité* », précise Christian Mouchard, directeur du patrimoine de Partenord Habitat. Les résultats ne seront pas négligeables : l'autoconsommation peut prendre en charge jusqu'à 40% de la facture énergétique d'un locataire.

Exergue : «Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle, comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement»



Le plan de relance du gouvernement manque la transformation du bâti



Pour les collectivités comme pour les entreprises du bâtiment, le soutien à la rénovation énergétique inscrit dans le plan de relance est plus que bienvenu. A court terme, il redynamisera les chantiers. Sans pour autant engager la mutation du parc vers la basse consommation en 2050, que visent la loi sur la transition énergétique de 2015 et la récente Stratégie nationale bas carbone.

Nul ne reproche au gouvernement de lésiner sur les moyens : le plan de relance allouera 4 milliards d'euros d'ici à fin 2022 à la rénovation énergétique des bâtiments publics, la priorité revenant au parc scolaire. En 2021, les dotations à l'investissement réservées au bloc communal et aux Départements y consacreront un milliard. Entre 2021 et 2022, 300 millions d'euros reviendront aux Régions. « Il s'agit de budgets additionnels – sans recyclage de crédits antérieurs –, assure-t-on au ministère de l'Education nationale. Pour le bâti scolaire, c'est un effort inédit depuis la décentralisation. »

Les subventions sont à mobiliser sous deux ans, dans l'idée de stimuler prestement l'activité du bâtiment. Une logique économique qui ne cadre pas forcément avec le rythme de gestation des projets. « France Relance » sera certes une aubaine pour ceux quasi-bouclés. « Le délai imparti est tenable si on lance dès maintenant les études, pas si l'on part de zéro, alerte Guillaume Perrin, au département énergie de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Selon l'ampleur de la première vague de projets, un prolongement du plan serait à envisager. »

40 milliards à investir dans le bâti scolaire d'ici 2030

Les 63 000 écoles, collèges et lycées publics – soit 150 millions de mètres carrés – occupent plus de la moitié du parc immobilier des collectivités. En métropole, 82 % des consommations énergétiques des communes est le fait des bâtiments et un tiers des seules écoles (Ademe, données 2017). Selon le décret Tertiaire du



[Visualiser l'article](#)

23 juillet 2019, la consommation d'énergie finale doit fléchir de 40 % d'ici à 2030, par rapport à 2010, de 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

En milieu scolaire, l'objectif 2030 requerra 40 milliards d'euros d'investissements sur la décennie, évalue le ministère de l'Education nationale (1). Soit 4 milliards par an ou la moitié des 8 milliards qu'affectent les collectivités aux bâtiments, l'énergie n'en captant jusqu'alors qu'une modeste part. Ce montant couvre l'ensemble du parc, non les seuls bâtiments de plus de 1 000 mètres carrés (2) soumis au décret. « Il y a consensus au sein des collectivités » pour appliquer le texte en tout site, affirme Sidi Soilmi, responsable de la cellule « bâti scolaire » du ministère. Nicolas Garnier, délégué général de l'association Amorce, mise sur un « abaissement du seuil réglementaire avant 2030 ».

45 % du parc traité en 2022

D'ici là, il s'agit d'« aller chercher des kilowattheures sur tout le parc, pose Sidi Soilmi, en systématisant les mesures à faible coût et rentabilité rapide : suivi des consommations, régulation du chauffage selon l'occupation des locaux, déploiement de l'éclairage à leds. On économise ainsi entre 20 et 30 %, et 10 % de plus en incitant les usagers à la sobriété », assure l'ancien directeur du patrimoine de la Région Ile-de-France. L'expert en maîtrise de l'énergie Olivier Sidler est partagé sur l'utilisation tous azimuts de ces aides. « Appuyer les économies d'électricité est sensé car le potentiel est immense et la dépense vite amortie. Le reste l'est beaucoup moins : changer une chaudière relève de la maintenance, réguler la température de la routine et suivre les consommations du b-a ba. » Que ne pratique toutefois qu'une commune sur cinq (Ademe, données 2019).

Le deuxième niveau d'intervention sera de la rénovation pure, avec traitement de l'enveloppe (isolation) et des process (chauffage, ventilation, éclairage), en vue d'une économie d'au moins 40 %, indique le ministère. Victor Ferreira, directeur du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), défend des objectifs différenciés selon la qualité du bâti : « Gagner 40 % sur une passoire thermique est aisé, aller à 75 % n'entraînerait pas de gros surcoût. Sur un bâtiment récent, économiser 30 % suffirait à atteindre la basse consommation. » Dans le bâti scolaire, cette performance ne sera visée que pour les sites nécessitant une rénovation lourde.

Le ministère table sur la rénovation d'une petite moitié du parc scolaire (45 %), fin 2022 : aux 15 % dont la performance énergétique a été améliorée – à des degrés divers – sur la décennie écoulée s'ajouteront 30 % impulsés par les aides de l'Etat et leur effet-levier sur les autres financements.

La cible de 2050 inaccessible

Les collectivités s'attellent à la promotion de leurs projets auprès des préfets, qui gèrent les crédits du plan de relance. « Faire remonter les initiatives en cours fera gagner du temps », note Olivier Sidler. Mais la méthode pêche par l'absence d'exigence d'un niveau élevé de performance. Même si l'objectif à 2050 du décret Tertiaire est atteint – ce qui ne sera pas une mince affaire –, on sera en deçà du droit européen. « La directive de 2018 sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB, 3) vise la transformation du parc existant en bâtiments à consommation « quasi-nulle » d'ici au milieu du siècle. « La stratégie à 2050 dans le tertiaire doit aller vers l'équivalent du bâtiment basse consommation dans le logement, soit moins de 50 kWh/an/m² pour le chauffage après rénovation, poursuit le porte-parole de l'association Negawatt. Quitte à ne traiter qu'une partie du parc, mais efficacement et durablement. »

Pour Victor Ferreira, « la France a tout faux : l'aide n'est pas calée sur la qualité de la rénovation, l'impact des travaux n'est pas mesuré et on les fait partiellement, pour un coût non optimal. Or, une rénovation incomplète grève les budgets ultérieurs, c'est ainsi qu'on tue le gisement. » Le CD2E plaide pour une prime « bâtiment durable » incitant à la basse consommation, l'emploi d'écomatériaux et l'intégration d'énergie renouvelable au bâti (4). Un euro de soutien en générerait onze de travaux.

1. *Rapport sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, février 2020.*

2. *59 % des écoles primaires occupent moins de 1 000 m² (73 % dans les communes de moins de 10 000 hab.), rapport précité.*

www.environnement-magazine.fr

Pays : France

Dynamisme : 3



[Visualiser l'article](#)

3. *Si la France n'a pas encore transcrit la DPEB, sa Stratégie nationale bas carbone (avril 2020) vise la baisse de 95 % des émissions carbonées du bâtiment en 2050 (comparé à 1990), soit un parc 100 % BBC en moyenne.*

4. « *Bâtiment durable, vers un changement d'échelle en région Hauts-de-France* », *CD2E*, juillet 2020

Crédit : Pauline Vachon.



Les acteurs du solaire veulent accélérer en région

Avec un potentiel de 4 000 emplois d'ici à 2030, le solaire régional doit encore changer de braquet. Dans les Hauts-de-France, c'est la mission que s'est fixée le Coresol, le collectif régional de l'énergie solaire. Bonne nouvelle, notre territoire a tous les atouts pour réussir.

Trop peu d'ensoleillement, trop cher, trop compliqué à raccorder, trop lourd à porter... Les idées reçues sur l'énergie solaire dans les Hauts-de-France ont la vie belle. Et en font une bonne avant-dernière en la matière à l'échelle française. Les choses ont pourtant largement évolué cette dernière décennie.

C'est ce que souhaitent aujourd'hui démontrer les têtes de pont du Coresol. La dynamique animée depuis 2018 par le Cd2e compte également la Région, l'Ademe, la mission REV3 et la CCI. A l'occasion de la Journée de l'énergie solaire en Hauts-de-France – transformée Covid oblige, en webinars* - tous ont rappelé l'enjeu de la massification.

Objectif : structurer une filière solaire régionale, de la production des matériaux à la maintenance.

D'après l'Ademe, ce secteur pourrait représenter 4 000 emplois non délocalisables d'ici à 2030. Soit une multiplication par 4 de l'effectif actuel. La politique régionale porte aussi de belles ambitions en la matière. Le schéma d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) prévoit une croissance moyenne de la production photovoltaïque d'environ 15% chaque année.

Les objectifs régionaux 1,778 gigawatt de production d'ici 2031 contre à peine 160 Mégawatts actuellement. Soit 4 000 emplois espérés d'ici 2030.

www.picardiegazette.fr

Pays : France

Dynamisme : 3



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

L'énergie solaire : un potentiel à fructifier

L'intérêt de la Région pour la troisième révolution industrielle (Rev3) n'est plus à prouver. Pourtant, le territoire pêche encore lorsqu'il s'agit de produire de l'énergie solaire. Depuis 2018, le Collectif régional de l'énergie solaire (Coresol) œuvre à accélérer cette transition. Début septembre, une journée dédiée à la filière a été organisée sous la forme d'un webinaire.



Le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région.



Notre territoire détient un potentiel de développement important en termes de surfaces à aménager.

Deux enjeux perturbent incontestablement nos vies ces dernières années : le réchauffement climatique et le besoin de création d'emplois. Depuis cinq ans, la Région Hauts-de-France cherche des solutions pour répondre à ces deux préoccupations à travers la dynamique Rev3, qui vise à construire, d'ici 2050, une économie durable, décarbonée et inclusive. Nombre d'événements thématiques ont régulièrement lieu pour réfléchir aux prochains objectifs à fixer pour aller dans cette direction.

Début septembre, le Collectif régional de l'énergie solaire (Coresol) et le CD2E, accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France, ont organisé une journée de l'énergie solaire sous forme d'un webinar, pour ne pas mettre leurs ambitions sur pause malgré la seconde vague de la Covid-19 qui se profile.

« Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle »

Jusqu'à 4 000 emplois en jeu

Car le constat est indubitable et n'attend pas : le soleil est une ressource inépuisable et l'emploi qui découle de son exploitation sera non délocalisable. Or, la production d'énergie solaire française reste très inférieure à celle de nos voisins européens. Les Hauts-de-France se situent même en avant-dernière position des régions qui y



[Visualiser l'article](#)

ont le plus recours. En effet, le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région. En comparaison, 25% de ce parc est occupé par l'éolien.

La faute est peut-être imputable aux idées reçues : « *Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle, comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement mais qui, pourtant, nous devancent en termes d'installations* » , argumente Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements. Les Hauts-de-France observent 1 000 heures d'ensoleillement, contre 1 400 heures dans le Sud. Un écart existe donc. Mais notre territoire détient un potentiel de développement important en termes de surfaces à aménager, notamment sur des bâtiments résidentiels et tertiaires, mais aussi sur des friches inexploitées qui pourraient devenir des fermes au sol.

Actuellement, la filière énergie solaire ne concerne que 1 000 emplois. Mais si tous les projets évoqués en région venaient à être réalisés (soit 23 milliards d'euros d'investissements cumulés entre 2015 et 2050), ce chiffre pourrait quadrupler d'ici 2030. Le Coresol souligne en effet un besoin de main-d'œuvre pour le montage des panneaux solaires, leur maintenance, l'exploitation des parcs photovoltaïques, sans compter la perspective de formations à adapter pour ces nouveaux métiers.

L'autoconsommation, solution pour les plus précaires

Cette écotransition aurait pour avantage de créer de l'emploi, mais aussi de générer des économies chez les particuliers convertis à l'autoconsommation. La région est d'ailleurs leader des projets d'autoconsommation collective en 2020, avec neuf projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France.

S'y ajoutent deux projets ayant vocation à lutter contre la précarité énergétique. L'un, porté par le bailleur social Pas-de-Calais Habitat, verra l'installation de 7 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de plusieurs bâtiments, 2 100 logements seront concernés. Le bailleur Partenord Habitat, quant à lui, est sur le point de s'engager avec l'Ademe et la Région Hauts-de-France dans un contrat de développement ENR patrimonial dans la filière solaire thermique et photovoltaïque. Seront concernés 560 logements sur la métropole lilloise, le Dunkerquois ou encore le Douaisis, « *avec la volonté de traiter les logements étiquetés D, E et F en priorité* » , précise Christian Mouchard, directeur du patrimoine de Partenord Habitat. Les résultats ne seront pas négligeables : l'autoconsommation peut prendre en charge jusqu'à 40% de la facture énergétique d'un locataire.



À LA UNE

REV3 ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

L'ÉNERGIE SOLAIRE : UN POTENTIEL À FRUCTIFIER

L'intérêt de la Région pour la troisième révolution industrielle n'est plus à prouver. Pourtant, le territoire pêche encore lorsqu'il s'agit de produire de l'énergie solaire. Depuis 2018, le Collectif régional de l'énergie solaire (CORESOL) œuvre à accélérer cette transition. Début septembre, une journée dédiée à la filière a été organisée sous la forme d'un webinaire.

Camille **MICHALSKI**



| Notre territoire détient un potentiel de développement important en termes de surfaces à aménager.

Deux enjeux perturbent incontestablement nos vies ces dernières années : le réchauffement climatique et le besoin de création d'emplois. Depuis cinq ans, la Région Hauts-de-France cherche des solutions pour répondre à ces deux préoccupations à travers la dynamique rev3, qui vise à construire d'ici 2050 une économie durable, décarbonée et inclusive. Nombre d'événements thématiques ont régulièrement lieu pour réfléchir aux prochains objectifs à fixer.

Début septembre, le CORESOL (Collectif régional de l'énergie solaire) et le CD2E, accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France, ont organisé une journée de l'énergie solaire sous forme d'un webinaire,

pour ne pas mettre leurs ambitions sur pause malgré la seconde vague de Covid-19 qui se profile.

JUSQU'À 4 000 EMPLOIS EN JEU

Car le constat est indubitable et n'attend pas : le soleil est une ressource inépuisable et l'emploi qui découle de son exploitation sera non délocalisable. Or, la production d'énergie solaire française reste très inférieure à celle de nos voisins européens. Les Hauts-de-France se situent même en avant-dernière position des régions qui y ont le plus recours. En effet, le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouve-



REV3 ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

À LA UNE

Le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région.

lables en région. En comparaison, 25% de ce parc est occupé par l'éolien.

La faute est peut-être imputable aux idées reçues : «Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle, comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement mais qui, pourtant, nous devancent en termes d'installations», argumente Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements. Les Hauts-de-France observent 1 000 heures d'ensoleillement, contre 1 400 heures dans le Sud. Un écart existe donc. Mais notre territoire détient un potentiel de développement important en termes de surfaces à aménager, notamment sur des bâtiments résidentiels et tertiaires, mais aussi sur des friches inexploitées qui pourraient devenir des fermes au sol.

Actuellement, la filière énergie solaire ne concerne que 1 000 emplois. Mais si tous les projets évoqué en région venaient à être réalisés (soit 23 Mds d'euros d'investissements cumulés entre 2015 et 2050), ce chiffre pourrait quadrupler d'ici 2030. Le CORESOL souligne en effet un besoin de main-d'œuvre pour le montage des panneaux solaires, leur maintenance, l'exploitation des parcs photovoltaïques, sans compter la perspective



de formations à adapter pour ces nouveaux métiers.

L'AUTOCONSOMMATION, SOLUTION POUR LES PLUS PRÉCAIRES

Cette écotransition aurait pour avantage de créer de l'emploi, mais aussi de générer des économies chez les particuliers convertis à l'autoconsommation.

La région est d'ailleurs leader des projets d'autoconsommation collective en 2020, avec 9 projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France.

S'y ajoutent deux projets ayant vocation à lutter contre la précarité énergétique. L'un, porté par le bailleur social Pas-de-Calais Habitat, verra l'installation de 7 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de plusieurs bâtiments ; 2 100 logements seront concernés. Le bailleur Partenord Habitat, quant à lui, est sur le point de s'engager avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France dans un contrat de développement ENR patrimonial dans la filière solaire thermique et photovoltaïque. Seront concernés 560 logements sur la métropole lilloise, le Dunkerquois ou encore le Douaisis, «avec la volonté de traiter les logements étiquetés D, E et F en priorité», précise Christian Mouchard, directeur du patrimoine de Partenord Habitat. Les résultats ne seront pas négligeables : l'autoconsommation peut prendre en charge jusqu'à 40% de la facture énergétique d'un locataire.

Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle, comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement



ACTUALITÉS

REV3

L'ÉNERGIE SOLAIRE : UN POTENTIEL À FRUCTIFIER

L'intérêt de la Région pour la **troisième révolution industrielle** (Rev3) n'est plus à prouver. Pourtant, le territoire pêche encore lorsqu'il s'agit de produire de **l'énergie solaire**. Depuis 2018, le **Collectif régional de l'énergie solaire** (Coresol) œuvre à accélérer cette **transition**. Début septembre, une journée dédiée à la filière a été organisée sous la forme d'un webinaire.

Camille MICHALSKI



Notre territoire détient un potentiel de développement important en termes de surfaces à aménager.

l'énergie solaire (Coresol) et le **CD2E**, accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France, ont organisé une journée de l'énergie solaire sous forme d'un webinaire, pour ne pas mettre leurs ambitions sur pause malgré la seconde vague de la Covid-19 qui se profile.

JUSQU'À 4 000 EMPLOIS EN JEU

Car le constat est indubitable et n'attend pas : le soleil est une ressource inépuisable et l'emploi qui découle de son exploitation sera non délocalisable. Or, la production d'énergie solaire française reste très

Deux enjeux perturbent incontestablement nos vies ces dernières années : le réchauffement climatique et le besoin de création d'emplois. Depuis cinq ans, la Région Hauts-de-France cherche des solutions pour répondre à ces deux préoccupations à travers la dynamique Rev3, qui vise à construire, d'ici 2050, une économie durable, décarbonée et inclusive. Nombre d'événements thématiques ont régulièrement lieu pour réfléchir aux prochains objectifs à fixer pour aller dans cette direction.

Début septembre, le Collectif régional de

inférieure à celle de nos voisins européens. Les Hauts-de-France se situent même en avant-dernière position des régions qui y ont le plus recours. En effet, le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région. En comparaison, 25% de ce parc est occupé par l'éolien. La faute est peut-être imputable aux idées reçues : « Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle, comme le montrent de nombreux pays à moindre ensoleillement mais qui, pourtant, nous devançant en termes d'installations »,



Le solaire ne représente que 5% du parc de production d'énergies renouvelables en région.



argumente Frédéric Ni-hous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements. Les Hauts-de-France observent 1 000 heures d'ensoleillement, contre 1 400 heures dans le Sud. Un écart existe donc. Mais notre territoire détient un potentiel de développement important

en termes de surfaces à aménager, notamment sur des bâtiments résidentiels et tertiaires, mais aussi sur des friches inexploitées qui pourraient devenir des fermes au sol.

Actuellement, la filière énergie solaire ne concerne que 1 000 emplois. Mais si tous les projets évoqués en région venaient à être réalisés (soit 23 milliards d'euros d'investissements cumulés entre 2015 et 2050), ce chiffre pourrait quadrupler d'ici 2030. Le Coresol souligne en effet un besoin de main-d'œuvre pour le montage des panneaux solaires, leur maintenance, l'exploitation des parcs photovoltaïques, sans compter la perspective de formations à adapter pour ces nouveaux métiers.

L'AUTOCONSOMMATION, SOLUTION POUR LES PLUS PRÉCAIRES

Cette écotransition aurait pour avantage de créer de l'emploi, mais aussi de générer des économies chez les particuliers convertis à l'autoconsommation. La région est d'ailleurs leader des projets d'autoconsommation collective en 2020, avec neuf projets opérationnels sur 30 projets finalisés en France.

S'y ajoutent deux projets ayant vocation à

lutter contre la précarité énergétique. L'un, porté par le bailleur social Pas-de-Calais Habitat, verra l'installation de 7 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de plusieurs bâtiments, 2 100 logements seront concernés.

Le bailleur Partenord Habitat, quant à lui, est sur le point de s'engager avec l'Ademe et la Région Hauts-de-France dans un contrat de développement ENR patrimonial dans la filière solaire thermique et photovoltaïque. Seront concernés 560 logements sur la métropole lilloise, le Dunkerquois ou encore le Douaisis, « avec la volonté de traiter les logements étiquetés D, E et F en priorité », précise Christian Mouchard, directeur du patrimoine de Partenord Habitat. Les résultats ne seront pas négligeables : l'autoconsommation peut prendre en charge jusqu'à 40% de la facture énergétique d'un locataire.

Le taux d'ensoleillement des Hauts-de-France n'est certainement pas un obstacle



[Club d'Entreprises AMELIO pro] Les groupements d'entreprises pour une rénovation énergétique globale

Événement MEL

Conférence - Rencontre

Le **14 octobre prochain**, AMELIO pro organise son second Club d'Entreprises sur "**Les groupements d'entreprises pour une rénovation énergétique globale**".

Inscription via ce formulaire

Au menu :

- Présentation du dispositif AMELIO Pro
- Un contexte favorable aux groupements
- Différents types et retours d'expériences de groupements
- Une formation et un accompagnement pour aller vers un groupement

Un temps de rencontre et d'échanges proposé par :
Métropole Européenne de Lille (MEL), URBANIS, CD2E

Avec l'intervention et les témoignages de :
la FFACB (Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment), la Cooperative Schema, Toerana-habitat et DOREMI



Le numérique s'invite dans le bâtiment durable - Les rencontres du BIM et du SmartBuilding

Bâtiment intelligent et BIM (Building Information Modeling) : les deux sujets mobilisent depuis plusieurs années une partie de l'activité du pôle Bâtiment Durable du CD2E qui accompagne les acteurs régionaux dans leur montée en compétences et le développement de leur expertise. L'enjeu est primordial car le développement de la numérisation dans le bâtiment constitue un bouleversement des pratiques professionnelles.

La Métropole Européenne de Lille s'est largement saisie de ces questions à travers VERTUOZE, programme qu'elle a impulsé et dont elle confie l'animation au CD2E. L'objectif est de promouvoir l'usage du BIM (Building Information Modeling) dans les programmes immobiliers, ainsi que le développement des programmes de bâtiments intelligents (SmartBuilding) dans une logique de territoire intelligent engagée par la MEL (SmartCity).

VERTUOZE est donc un programme, c'est aussi un club et un congrès qui se tient le 27 octobre prochain pour la deuxième édition consécutive.

L'événement réunit les acteurs de la chaîne de valeur BIM et du SmartBuilding autour d'une série de huit conférences et d'une session de pitches tout au long de la journée. Les participants, entreprises, collectivités, bureaux d'études, pourront ainsi faire le point sur les dernières avancées en matière de BIM et de SmartBuilding et découvrir des retours d'expériences sur des projets régionaux et nationaux.

Lors de cette deuxième édition du congrès, une convention de partenariat sera signée entre l'association nationale des acteurs du BIM, BuildingSmart France et le CD2E devenant ainsi officiellement le relai régional de BuildingSmart France, elle-même relai français de BuildingSmart International !

Renseignements

Oct

27

[Ajouter à votre agenda](#)

Lieu de l'événement

Polytech Lille - Cité scientifique - Villeneuve d'Ascq (59) - France

Contacts

- <http://www.cd2e.com/?q=inscription-congres-vertuoze-bim-smartbuilding-hdf-2020>
- Téléphone : 33 (0)3 21 13 06 80
- Obtenir plus d'infos et/ou s'inscrire

www.construction21.org
Pays : France
Dynamisme : 7



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Congres Vertuoze : Les rencontres du BIM et du SmartBuilding

27 10 2020



Polytech Villeneuve d'Ascq ou en ligne 27/10 - 27/10/2020

VERTUOZE est un programme de développement et d'animation de la filière BIM & SMARTBUILDING à destination des professionnels de la métropole lilloise et des Hauts-de-France.

Date, heure et lieu :

LE 27 OCTOBRE 2020 DE 8H30 À 17H30

POLYTECH LILLE / CITÉ SCIENTIFIQUE / VILLENEUVE D'ASCQ **OU EN DISTANCIEL**

CONTEXTE

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a développé un partenariat avec le CD2E dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle, renouvelable depuis 2012. Au départ axé sur le développement et l'animation de la filière éco-construction éco-rénovation et performance énergétique sur le territoire lillois, ce programme est aujourd'hui consacré à la promotion et au développement du BIM et du SMARTBUILDING dans une logique de territoire SMART engagé par la MEL.

Un évènement ouvert aux professionnels

Participation gratuite mais inscription obligatoire pour la bonne organisation de cette journée.

2 possibilités sont proposées : Inscription en présentiel ou inscription en distanciel

Le 27 octobre 2020 de 8h30 à 18h - Lieu : Polytech Lille

Toutes les infos sur www.cd2e.com



Bientôt des clauses vertes mises gratuitement à disposition des acheteurs publics

A propos de l'auteur

M. Mathieu Laugier

[Voir les articles de cet auteur](#)

Des centaines de clauses de développement durable, à insérer dans les marchés publics, accessibles sur une plateforme numérique gratuite : voici la promesse du C2DE. Le projet de cette association des Hauts-de-France, tournée vers l'éco-transition, devrait voir le jour prochainement.

Le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E), va mettre à disposition des pouvoirs adjudicateurs des clauses de développement durable qui pourront être intégrées dans les marchés publics. Pour l'heure, une soixante-dizaine de dispositions aurait été recensées. Elles seront insérées sur une plateforme numérique accessible gratuitement sur internet, annonce Anthony Delabroy, consultant achat public durable au sein de cette association des Hauts-de-France. Laquelle prévoit de l'inaugurer au cours du mois de novembre 2020.



Une plateforme construite en partenariat

L'originalité de ce projet, intitulé "la clause verte", est de recenser des mesures de l'achat durable qui couvrent divers secteurs. Elles seront présentées par typologie d'achat : travaux neufs ; travaux de réhabilitation ; fournitures ; services et voirie. Elles-mêmes seront divisées en segments : bois ; alimentaire ; chanvre ; gestion des déchets ; énergies nouvelles et renouvelables, et BIM, explique Anthony Delabroy.

Un champ d'application assez large, voire inédit. Une spécificité sur laquelle insiste Pauline Thiberge, en charge de projets et programmes circulaires au sein de l'Institut national de l'économie circulaire (INEC), en partenariat avec le CD2E sur cette opération. Elle rappelle qu'il existe des organismes qui proposent des clauses vertes, mais dont leur portée est tournée vers un domaine d'activité précis et qui concerne souvent le milieu de la construction. Là, « on est en présence d'un clausier assez généraliste ». Selon Luc Berthossi, directeur général d'Hydreos, une association du Grand Est dans la filière de l'eau associée à cette démarche, l'outil serait un atout dans le déploiement d'objectif vert dans cette sphère.

Une plateforme participative

La future plateforme intégrera essentiellement des clauses d'exécution type, et des critères d'attribution de développement durable. Il peut aussi y avoir accessoirement des stipulations tournées vers des objectifs plus larges tels que l'économie solidaire, symbolisée par la clause de réciprocité économique, que préparerait Hydreos. Pour alimenter cette base de données, le CD2E coopère avec plusieurs entités. Le but est de réunir des structures spécialisées dans une branche professionnelle, sensibilisées sur l'éco-transition, qui serait prêtes à partager leurs expertises. Et soumettre des dispositions qui auraient produits des résultats positifs, avance Anthony Delabroy.

L'outil sera également en "open source". Le consultant invite les collectivités publiques, une fois le site lancé, à collaborer, en faisant part de leurs expériences en la matière, et en suggérant eux-aussi des dispositifs qui auraient fait leurs preuves. Néanmoins, toute disposition nouvelle, avant d'être publiée, sera vérifiée par le CD2E, avertit Anthony Delabroy. « Il faut s'assurer d'une part de la légalité et, d'autre part, de la qualité de celle-ci. Nous avons déjà reçu des propositions qui s'avèreraient illégales, que nous avons dû écarter », dit-il. L'idée est d'impliquer l'ensemble des acteurs en vue de faire progresser l'achat public durable. Au départ, le projet a été conçu à destination des pouvoirs adjudicateurs des Hauts-de-France. Mais la plateforme étant sur le web, elle a *de facto* une ampleur nationale (et internationale).

La future plateforme intégrera essentiellement des clauses d'exécution type, et des critères d'attribution de développement durable

Une plateforme pédagogique

Selon Pauline Thiberge, un des freins à l'avancement de l'économie circulaire au sein de la commande publique résulte du manque d'outillage à disposition des agents ; sans compter l'absence de formation de ces derniers. Les grandes collectivités publiques qui disposent de services dédiés à ces problématiques, sont quant à elle, plutôt précurseur, reconnaît-elle.

La plateforme ne se résume pas seulement à de la simple fourniture de clauses pré-rédigées. Elle se veut aussi pédagogique. « L'insertion en soi est insuffisante. Encore faut-il que le pouvoir adjudicateur puisse appliquer et suivre la clause au cours de l'exécution. Pour y parvenir, il est nécessaire qu'il puisse comprendre le mécanisme », souligne Anthony Delabroy.

Le CD2E explique ainsi les enjeux que recouvre chaque disposition ; attire l'attention des acheteurs sur les

Un des freins à l'avancement de l'économie circulaire au sein de la commande publique résulte du manque d'outillage à disposition des agents

points de vigilances à avoir, tant sur le contenu que sur l'articulation avec les autres stipulations du marché ; enfin, elle informe sur les établissements ayant déjà déployé le dispositif.



Où en est-on de l'affichage environnemental dans la mode?

A l'image du nutriscore dans l'alimentaire, l'affichage environnemental dans le secteur textile doit permettre de comparer deux vêtements équivalents en visualisant en coup d'œil lequel est le moins néfaste pour la planète. En février 2020, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire lançait une expérimentation à grande échelle en vue de le généraliser, via un système de notation s'échelonnant de A à E. Une initiative s'inscrivant dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), qui inclut également l'interdiction de détruire les invendus. Ce 22 octobre, une table ronde virtuelle du forum Fashion Green Days a proposé un point d'étape sur ces tests d'étiquetage environnemental, qui nécessitent un examen à la loupe à tous les niveaux de l'entreprise, de la matière première au transport des marchandises.



Le groupe IDKids expérimente l'affichage environnemental pour une partie de ses produits. - IDKids
Ce principe d'affichage simple, par une lettre, cache en fait un référentiel assez complexe, baptisé ACV (analyse du cycle de vie). A l'heure actuelle, "200 acteurs sont entrés dans une phase d'expérimentation qui doit se poursuivre jusqu'en août 2021", introduit Thomas Ebélé, le fondateur de Sloweare (label de mode écoresponsable).

Outre l'information du client, ce dispositif doit surtout "inciter les fabricants et distributeurs à améliorer leur production", appuie Erwan Autret, coordinateur du pôle Service Produits et Efficacité Matière à l'Ademe (Agence de la transition écologique).

Les produits avec les meilleures notes mis en avant en boutique



[Visualiser l'article](#)

"Ce processus nécessite de collecter de nombreuses informations, notamment auprès des fournisseurs, pour calculer les notes", poursuit Erwan Autret, ajoutant que les marques déjà engagées dans le mouvement peuvent partager leur expérience, comme Decathlon qui a développé un outil de calcul en interne.

Il existe aussi des entreprises qui proposent ce type d'évaluation, comme les logiciels d'analyse Spin It de Cycleco, ou EIME de Bureau Veritas. Les notes de A à E font ensuite l'objet d'une vérification par l'Ademe et ses délégués, à savoir l'Afnor et CD2E.

Cela fait déjà quatre ans et demi que le groupe ÎDKids (Okaïdi, Jacadi, Oxybul...) a débuté le projet d'étiquetage. Aujourd'hui, 500 de ses produits l'affichent, et le but est de couvrir à terme 100% des collections. Pour la directrice RSE de la société, Séverine Mareels, ce projet résonne comme "la preuve d'engagement d'une entreprise, permettant de mobiliser les équipes produit vers une démarche d'écoconception. C'est un travail continu: il y a encore des choses à améliorer, on se rend par exemple compte que certains choix de conception – pourtant plus durables - ne sont pas visibles dans la note". Son but est d'impliquer les salariés jusqu'aux équipes en magasins, qui vont être formées pour être en mesure d'expliquer au client pourquoi un produit affiche un A tandis que son voisin est affublé d'un E.

"L'objectif est que cette démarche infuse toute la culture d'entreprise, renchérit Raffaele Duby, en charge du développement durable pour l'offre et la conception chez Decathlon. Cela va nous permettre à terme d'éviter de mettre sur le marché de mauvaises propositions." 3.600 produits de l'enseigne de sport possèdent un étiquetage environnemental (visible en magasin et sur le web), dont 90% du textile, le segment chaussure restant encore à couvrir.

L'étiquetage aiguille par ailleurs la manière d'achalander les magasins. "Chez Decathlon, les différents pays choisissent leur assortiment de produits et certains décident de laisser plus de place aux articles écoconçus. Les produits A et B connaissent ainsi une belle augmentation de chiffre d'affaires dans certains marchés!"

Un produit plus durable n'est pas nécessairement plus onéreux

Pour Séverine Mareels, la crise sanitaire et la période de confinement ont accéléré la prise de conscience des consommateurs, qui ont fait du tri, et tendent vers le "moins mais mieux". Elle note elle aussi "une augmentation des ventes concernant les produits écoresponsables, mais ce n'est pas toujours le cas selon les modèles. Certains freins esthétiques demeurent: un coton recyclé n'a pas la même finition qu'un coton conventionnel ou bio. Il faut encore travailler sur l'apparence de l'article."

Raffaele Duby ajoute qu'il est parfois "plus difficile d'obtenir certaines couleurs avec certains produits écoconçus, mais les équipes de création parviennent à transformer des contraintes en atouts en trouvant de nouvelles solutions, parfois plus intéressantes".

Sur la question du prix, tous deux sont d'accord pour affirmer qu'un produit plus durable n'est pas forcément plus cher. "Nous avons absorbé tous les surcoûts de l'écoresponsabilité, les produits écoconçus sont même en moyenne 2% moins cher que la gamme classique", certifie le responsable développement durable de l'offre Decathlon.

Pour la chaîne, le prochain défi est d'amener le client vers la réparation et la seconde main. La capacité de réparer le produit va en effet prochainement s'ajouter à l'affichage environnemental.

fr.fashionnetwork.com
Pays : France
Dynamisme : 16



Page 3/4

[Visualiser l'article](#)

FORCLAZ

DOUDOUNE DUVET DE TREK EN MONTAGNE - TREK 100 MARINE FEMME

50€

★★★★☆ 4.45 Lire les 359 avis

Cette doudoune en duvet certifiés RDS* vous maintient au chaud lors de vos trek par temps frais! (jusque -5° en activité)

La plus compressible de nos doudounes vous permet de gagner de la place dans votre sac à dos et de trekker léger. Son pouvoir gonflant de 800 Cuin vous garanti un très bon rapport chaleur légèreté!

[Questions & réponses](#)

COULEUR : Bleu Noir

TAILLE [GUIDE DES TAILLES](#)

Taille

TAILLE COMME CONVENU (77%)

ACHAT EN LIGNE **STOCK EN MAGASIN**

AJOUTER AU PANIER

Fiche produit d'une doudoune Decathlon, la note est affichée en bas à gauche. - DR

Le graal - utopique? - du secteur serait donc à terme de ne proposer que des produits estampillés d'un A.

Hélas, pour Séverine Mareels, à la différence du nutriscore dans l'alimentaire où l'affichage a un enjeu direct sur le bien-être et la santé du client, l'affichage dans l'habillement analyse "seulement" l'impact environnemental: "Nous aurons plus de mal à changer le comportement des clients. L'affichage doit surtout aider les entreprises à changer, sans culpabiliser le consommateur. C'est à nous de tous tendre vers le A pour que le marché se transforme réellement."

Une étiquette obligatoire dans le futur?

A son terme l'an prochain, la phase d'expérimentation en cours fera l'objet d'un bilan transmis au Parlement. Ensuite, un décret définissant la méthodologie et les modalités d'affichage sera publié.

fr.fashionnetwork.com
Pays : France
Dynamisme : 16

[Visualiser l'article](#)

Pour Erwan Autret, "l'objectif est encore loin d'être atteint. Le challenge est de mobiliser les entreprises à grande échelle: j'appelle les marques de toutes tailles à rejoindre l'expérimentation en cours. Pour que ce dispositif ne soit pas juste une usine à gaz. L'enjeu final, c'est tout de même de faire baisser l'impact environnemental de la filière textile."

A l'heure actuelle, il s'agit d'un affichage uniquement utilisé sur la base du volontariat, mais qui pourrait devenir réglementaire dans cinq ou dix ans sur le plan européen. Un travail similaire est en effet en cours à l'échelle du continent, dans le cadre de projet PEF Appareil (*product environmental footprint*) mené par la Commission européenne.

L'Ademe, qui organise des groupes de travail sur le sujet, est en mesure de subventionner les entreprises qui portent un projet d'écoconception et d'utilisation de l'affichage environnemental, conclut Erwan Autret, incitant les entreprises à se saisir aussi des aides à l'écoconception annoncées par le gouvernement dans son plan de relance en réponse à la crise sanitaire .



Où en est-on de l'affichage environnemental dans la mode?

A l'image du nutriscore dans l'alimentaire, l'affichage environnemental dans le secteur textile doit permettre de comparer deux vêtements équivalents en visualisant en coup d'œil lequel est le moins néfaste pour la planète. En février 2020, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire lançait une expérimentation à grande échelle en vue de le généraliser, via un système de notation s'échelonnant de A à E. Une initiative s'inscrivant dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), qui inclut également l'interdiction de détruire les invendus. Ce 22 octobre, une table ronde virtuelle du forum Fashion Green Days a proposé un point d'étape sur ces tests d'étiquetage environnemental, qui nécessitent un examen à la loupe à tous les niveaux de l'entreprise, de la matière première au transport des marchandises.



Le groupe IDKids expérimente l'affichage environnemental pour une partie de ses produits. - IDKids
Ce principe d'affichage simple, par une lettre, cache en fait un référentiel assez complexe, baptisé ACV (analyse du cycle de vie). A l'heure actuelle, "200 acteurs sont entrés dans une phase d'expérimentation qui doit se poursuivre jusqu'en août 2021", introduit Thomas Ebélé, le fondateur de Sloweare (label de mode écoresponsable).

Outre l'information du client, ce dispositif doit surtout "inciter les fabricants et distributeurs à améliorer leur production", appuie Erwan Autret, coordinateur du pôle Service Produits et Efficacité Matière à l'Ademe (Agence de la transition écologique).

Les produits avec les meilleures notes mis en avant en boutique



[Visualiser l'article](#)

"Ce processus nécessite de collecter de nombreuses informations, notamment auprès des fournisseurs, pour calculer les notes", poursuit Erwan Autret, ajoutant que les marques déjà engagées dans le mouvement peuvent partager leur expérience, comme Decathlon qui a développé un outil de calcul en interne.

Il existe aussi des entreprises qui proposent ce type d'évaluation, comme les logiciels d'analyse Spin It de Cycleco, ou EIME de Bureau Veritas. Les notes de A à E font ensuite l'objet d'une vérification par l'Ademe et ses délégués, à savoir l'Afnor et CD2E.

Cela fait déjà quatre ans et demi que le groupe ĪDKids (Okaïdi, Jacadi, Oxybul...) a débuté le projet d'étiquetage. Aujourd'hui, 500 de ses produits l'affichent, et le but est de couvrir à terme 100% des collections. Pour la directrice RSE de la société, Séverine Mareels, ce projet résonne comme "la preuve d'engagement d'une entreprise, permettant de mobiliser les équipes produit vers une démarche d'écoconception. C'est un travail continu: il y a encore des choses à améliorer, on se rend par exemple compte que certains choix de conception – pourtant plus durables - ne sont pas visibles dans la note". Son but est d'impliquer les salariés jusqu'aux équipes en magasins, qui vont être formées pour être en mesure d'expliquer au client pourquoi un produit affiche un A tandis que son voisin est affublé d'un E.

"L'objectif est que cette démarche infuse toute la culture d'entreprise, renchérit Raffaele Duby, en charge du développement durable pour l'offre et la conception chez Decathlon. Cela va nous permettre à terme d'éviter de mettre sur le marché de mauvaises propositions." 3.600 produits de l'enseigne de sport possèdent un étiquetage environnemental (visible en magasin et sur le web), dont 90% du textile, le segment chaussure restant encore à couvrir.

L'étiquetage aiguille par ailleurs la manière d'achalander les magasins. "Chez Decathlon, les différents pays choisissent leur assortiment de produits et certains décident de laisser plus de place aux articles écoconçus. Les produits A et B connaissent ainsi une belle augmentation de chiffre d'affaires dans certains marchés!"

Un produit plus durable n'est pas nécessairement plus onéreux

Pour Séverine Mareels, la crise sanitaire et la période de confinement ont accéléré la prise de conscience des consommateurs, qui ont fait du tri, et tendent vers le "moins mais mieux". Elle note elle aussi "une augmentation des ventes concernant les produits écoresponsables, mais ce n'est pas toujours le cas selon les modèles. Certains freins esthétiques demeurent: un coton recyclé n'a pas la même finition qu'un coton conventionnel ou bio. Il faut encore travailler sur l'apparence de l'article."

Raffaele Duby ajoute qu'il est parfois "plus difficile d'obtenir certaines couleurs avec certains produits écoconçus, mais les équipes de création parviennent à transformer des contraintes en atouts en trouvant de nouvelles solutions, parfois plus intéressantes".

Sur la question du prix, tous deux sont d'accord pour affirmer qu'un produit plus durable n'est pas forcément plus cher. "Nous avons absorbé tous les surcoûts de l'écoresponsabilité, les produits écoconçus sont même en moyenne 2% moins cher que la gamme classique", certifie le responsable développement durable de l'offre Decathlon.

Pour la chaîne, le prochain défi est d'amener le client vers la réparation et la seconde main. La capacité de réparer le produit va en effet prochainement s'ajouter à l'affichage environnemental.

be.fashionnetwork.com
Pays : Belgique
Dynamisme : 11



Page 3/4

[Visualiser l'article](#)

FORCLAZ

DOUDOUNE DUVET DE TREK EN MONTAGNE - TREK 100 MARINE FEMME

50€

★★★★★ 4.45 Lire les 359 avis

Cette doudoune en duvet certifiés RDS* vous maintient au chaud lors de vos trek par temps frais! (jusque -5° en activité)

La plus compressible de nos doudounes vous permet de gagner de la place dans votre sac à dos et de trekker léger. Son pouvoir gonflant de 800 Cuin vous garanti un très bon rapport chaleur légèreté!

[Questions & réponses](#)

COULEUR : Bleu Noir

TAILLE [GUIDE DES TAILLES](#)

Taille

TAILLE COMME CONVENU (77%)

ACHAT EN LIGNE **STOCK EN MAGASIN**

AJOUTER AU PANIER

Fiche produit d'une doudoune Decathlon, la note est affichée en bas à gauche. - DR

Le graal - utopique? - du secteur serait donc à terme de ne proposer que des produits estampillés d'un A. Hélas, pour Séverine Mareels, à la différence du nutriscore dans l'alimentaire où l'affichage a un enjeu direct sur le bien-être et la santé du client, l'affichage dans l'habillement analyse "seulement" l'impact environnemental: "Nous aurons plus de mal à changer le comportement des clients. L'affichage doit surtout aider les entreprises à changer, sans culpabiliser le consommateur. C'est à nous de tous tendre vers le A pour que le marché se transforme réellement."

Une étiquette obligatoire dans le futur?

A son terme l'an prochain, la phase d'expérimentation en cours fera l'objet d'un bilan transmis au Parlement. Ensuite, un décret définissant la méthodologie et les modalités d'affichage sera publié.

Pour Erwan Autret, "l'objectif est encore loin d'être atteint. Le challenge est de mobiliser les entreprises à grande échelle: j'appelle les marques de toutes tailles à rejoindre l'expérimentation en cours. Pour que ce dispositif ne soit pas juste une usine à gaz. L'enjeu final, c'est tout de même de faire baisser l'impact environnemental de la filière textile."

A l'heure actuelle, il s'agit d'un affichage uniquement utilisé sur la base du volontariat, mais qui pourrait devenir réglementaire dans cinq ou dix ans sur le plan européen. Un travail similaire est en effet en cours à l'échelle du continent, dans le cadre de projet PEF Appareil (*product environmental footprint*) mené par la Commission européenne.

L'Ademe, qui organise des groupes de travail sur le sujet, est en mesure de subventionner les entreprises qui portent un projet d'écoconception et d'utilisation de l'affichage environnemental, conclut Erwan Autret, incitant

be.fashionnetwork.com
Pays : Belgique
Dynamisme : 11



Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

les entreprises à se saisir aussi des aides à l'écoconception annoncées par le gouvernement dans son plan de relance en réponse à la crise sanitaire .

Tous droits de reproduction et de représentation réservés.
© 2020 FashionNetwork.com



Où en est-on de l'affichage environnemental dans la mode?

Auteur :

Marion Deslandes



Publié le

today 27 oct. 2020

Temps de lecture

access_time 5 minutes

Télécharger



Imprimer



Taille du texte

aA+ aA-

A l'image du nutriscore dans l'alimentaire, l'affichage environnemental dans le secteur textile doit permettre de comparer deux vêtements équivalents en visualisant en coup d'œil lequel est le moins néfaste pour la planète. En février 2020, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire lançait une expérimentation à grande échelle en vue de le généraliser, via un système de notation s'échelonnant de A à E. Une initiative s'inscrivant dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), qui inclut également l'interdiction de détruire les invendus. Ce 22 octobre, une table



ronde virtuelle du forum Fashion Green Days a proposé un point d'étape sur ces tests d'étiquetage environnemental, qui nécessitent un examen à la loupe à tous les niveaux de l'entreprise, de la matière première au transport des marchandises.



Le groupe IDKids expérimente l'affichage environnemental pour une partie de ses produits. -
IDKids

Ce principe d'affichage simple, par une lettre, cache en fait un référentiel assez complexe, baptisé ACV (analyse du cycle de vie). A l'heure actuelle, "200 acteurs sont entrés dans une phase d'expérimentation qui doit se poursuivre jusqu'en août 2021", introduit Thomas Ebélé, le fondateur de Sloweare (label de mode écoresponsable).

Outre l'information du client, ce dispositif doit surtout "inciter les fabricants et distributeurs à améliorer leur production", appuie Erwan Autret, coordinateur du pôle Service Produits et Efficacité Matière à l'Ademe (Agence de la transition écologique).

Les produits avec les meilleures notes mis en avant en boutique

"Ce processus nécessite de collecter de nombreuses informations, notamment auprès des fournisseurs, pour calculer les notes", poursuit Erwan Autret, ajoutant que les marques déjà engagées dans le mouvement peuvent partager leur expérience, comme Decathlon



qui a développé un outil de calcul en interne.

Il existe aussi des entreprises qui proposent ce type d'évaluation, comme les logiciels d'analyse Spin It de Cycleco, ou EIME de Bureau Veritas. Les notes de A à E font ensuite l'objet d'une vérification par l'Ademe et ses délégataires, à savoir l'Afnor et CD2E.

Cela fait déjà quatre ans et demi que le groupe İDKids (Okaïdi, Jacadi, Oxybul...) a débuté le projet d'étiquetage. Aujourd'hui, 500 de ses produits l'affichent, et le but est de couvrir à terme 100% des collections.

Pour la directrice RSE de la société, Séverine Mareels, ce projet résonne comme "la preuve d'engagement d'une entreprise, permettant de mobiliser les équipes produit vers une démarche d'écoconception. C'est un travail continu: il y a encore des choses à améliorer, on se rend par exemple compte que certains choix de conception – pourtant plus durables - ne sont pas visibles dans la note". Son but est d'impliquer les salariés jusqu'aux équipes en magasins, qui vont être formées pour être en mesure d'expliquer au client pourquoi un produit affiche un A tandis que son voisin est affublé d'un E.

"L'objectif est que cette démarche infuse toute la culture d'entreprise, renchérit Raffaele Duby, en charge du développement durable pour l'offre et la conception chez Decathlon. Cela va nous permettre à terme d'éviter de mettre sur le marché de mauvaises propositions." 3.600 produits de l'enseigne de sport possèdent un étiquetage environnemental (visible en magasin et sur le web), dont 90% du textile, le segment chaussure restant encore à couvrir.

L'étiquetage aiguille par ailleurs la manière d'achalander les magasins. "Chez Decathlon, les différents pays choisissent leur assortiment de produits et certains décident de laisser plus de place aux articles écoconçus. Les produits A et B connaissent ainsi une belle augmentation de chiffre d'affaires dans certains marchés!"

Un produit plus durable n'est pas nécessairement plus onéreux

Pour Séverine Mareels, la crise sanitaire et la période de confinement ont accéléré la prise de conscience des consommateurs, qui ont fait du tri, et tendent vers le "moins mais mieux". Elle note elle aussi "une augmentation des ventes concernant les produits écoresponsables, mais ce n'est pas toujours le cas selon les modèles. Certains freins esthétiques demeurent: un coton recyclé n'a pas la même finition qu'un coton conventionnel ou bio. Il faut encore travailler sur l'apparence de l'article."

Raffaele Duby ajoute qu'il est parfois "plus difficile d'obtenir certaines couleurs avec certains produits écoconçus, mais les équipes de création parviennent à transformer des contraintes en atouts en trouvant de nouvelles solutions, parfois plus intéressantes".

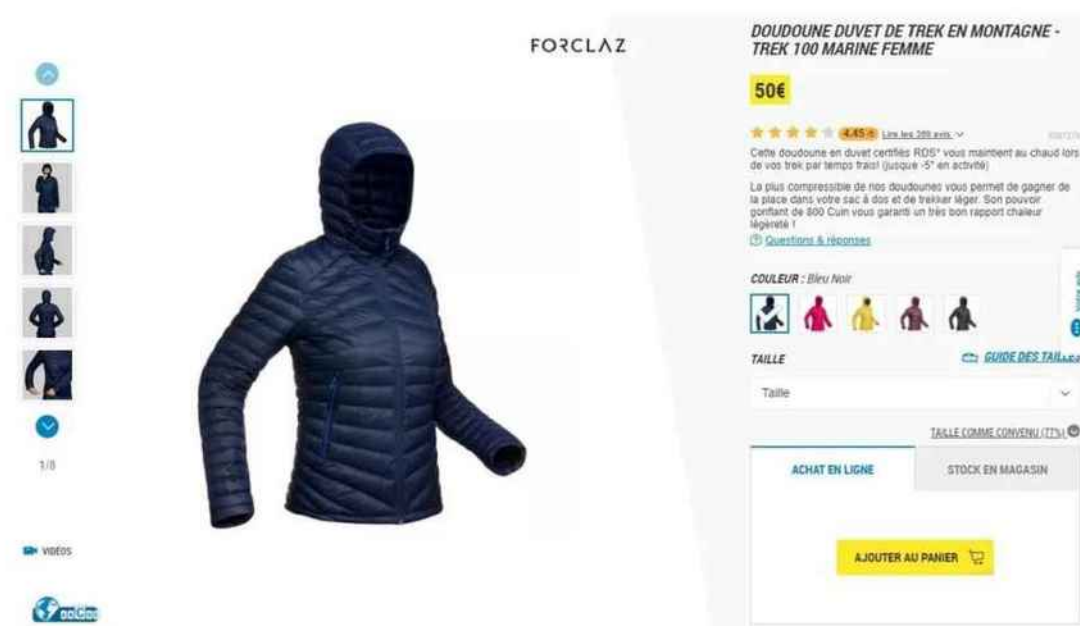
Pays : FR
Périodicité : Quotidien



Page 4/4

Sur la question du prix, tous deux sont d'accord pour affirmer qu'un produit plus durable n'est pas forcément plus cher. "Nous avons absorbé tous les surcoûts de l'écoresponsabilité, les produits écoconçus sont même en moyenne 2% moins cher que la gamme classique", certifie le responsable développement durable de l'offre Decathlon.

Pour la chaîne, le prochain défi est d'amener le client vers la réparation et la seconde main. La capacité de réparer le produit va en effet prochainement s'ajouter à l'affichage environnemental.



Fiche produit d'une doudoune Decathlon, la note est affichée en bas à gauche. - DR

Le graal - utopique? - du secteur serait donc à terme de ne proposer que des produits estampillés d'un A.

Hélas, pour Séverine Mareels, à la différence du nutriscore dans l'alimentaire où l'affichage a un enjeu direct sur le bien-être et la santé du client, l'affichage dans l'habillement analyse "seulement" l'impact environnemental: "Nous aurons plus de mal à changer le comportement des clients. L'affichage doit surtout aider les entreprises à changer, sans culpabiliser le consommateur. C'est à nous de tous tendre vers le A pour que le marché se transforme réellement."

Une étiquette obligatoire dans le futur?



L'EDITO : ENJEUX D'UN NOUVEAU MONDE

• SORTIR DU COVID « QUOI QU'IL EN COÛTE » ?

ENTRETIEN

4 ERIC FELDMANN

Président du Tribunal de Commerce Lille Métropole

« Dirigeants, anticipez avant qu'il ne soit trop tard ! »

TERRITOIRES

8 BÂTIMENT DURABLE : LE PLAN AMBITIEUX POUR UNE RELANCE RÉGIONALE

Pendant un an, les acteurs régionaux du bâtiment, coordonnés par le CD2E, ont mis sur pied une vaste stratégie de développement du bâtiment durable. Laquelle s'annonce très pertinente et cruciale dans la relance économique. Le Conseil Régional devrait très prochainement s'en emparer.

LA RÉGION

7 INTERCOMMUNALITÉS, DÉPARTEMENTS ET RÉGION, QUELLES SYNERGIES ?

Au printemps 2021, toutes les collectivités territoriales et intercommunalités devraient avoir au moins cinq ans devant elles. N'est-ce pas une opportunité unique pour développer des politiques cohérentes pour le devenir des territoires des Hauts-de-France et de leurs habitants ? Un report des élections ne réduit en rien cet enjeu.

ÉCONOMIE

10 LA CCI RÉACTIVE SA TASK FORCE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le réseau consulaire régional a annoncé que ses dispositifs de soutien aux entreprises (numéro d'appel et équipes dédiées) étaient relancés dans la perspective d'une nouvelle période de confinement... qu'il souhaite « écoresponsable ».

11 LE CRÉDIT AGRICOLE Pousse LES ENTREPRISES À INVESTIR DANS LA CRISE

INNOVATION

12 ARTFX POSE LES PREMIÈRES BRIQUES DE SON CAMPUS CINÉMA À L'UNION

L'école montpelliéraine d'effets visuels vient d'ouvrir son nouveau campus sur la Plaine Images à Tourcoing. Une première étape avant l'ouverture d'une formation en cinéma, inédite pour le groupe, dès l'an prochain... qui devrait mener à un pôle formation inédit sur le territoire de la MEL.

13 ADVITAM VEUT DONNER UN NOUVEL ÉLAN À LA VENTE DIRECTE

TRANSMANCHE

2 AU SEIN D'UN ROYAUME DÉSUNI, L'ANGLETERRE SE DIVISE !

SOCIÉTÉ

6 PAPY, MAMIE NE LES INFANTILISONS PAS !

14 AIDONS ENSEIGNANTS COMME DRH POUR CETTE « OFFENSIVE RÉPUBLICAINE »

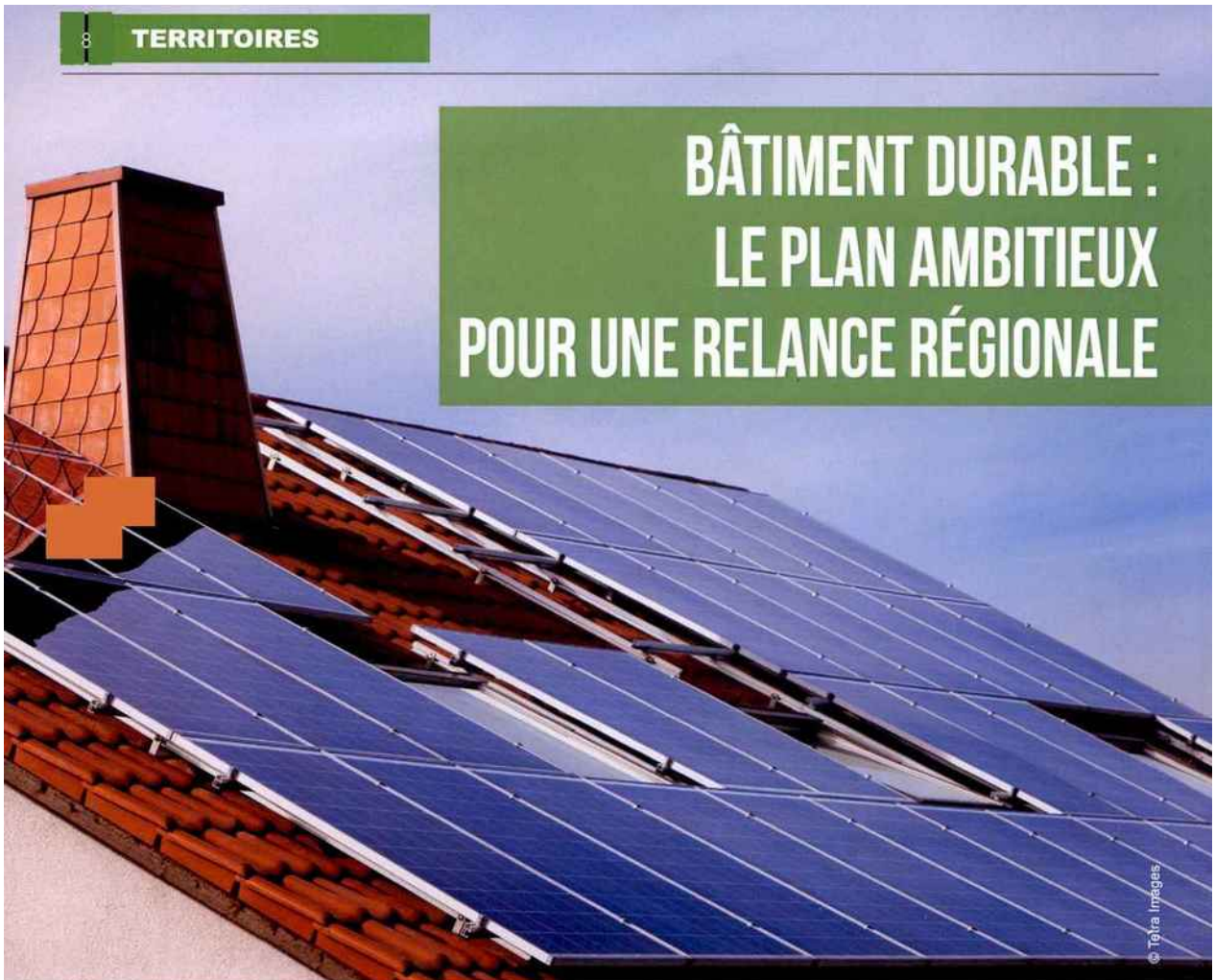
14 QUELLES IDÉES FACE À LA PANDÉMIE GÉNÉRALE ?



8

TERRITOIRES

BÂTIMENT DURABLE : LE PLAN AMBITIEUX POUR UNE RELANCE RÉGIONALE



Pendant un an, les acteurs régionaux du bâtiment, coordonnés par le CD2E, ont mis sur pied une vaste stratégie de développement du bâtiment durable. Laquelle s'annonce très pertinente et cruciale dans la relance économique. Le Conseil Régional devrait très prochainement s'en emparer.

« Ce sujet, ces prochains mois, sera déterminant. Notre travail, ce n'est pas une série de mesures, mais vraiment une question stratégique de transition » commente **Victor Ferreira**, directeur du CD2E, le centre de développement des éco-entreprises de Loos-en-Gohelle. Un CD2E qui s'est taillé, au fil des années, une solide expertise dans l'économie durable. Fin 2019, il a pris les rênes d'un groupe de travail axé sur le bâtiment durable, actif dans le cadre d'un conseil d'orientation, formé, entre autres, de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et l'URH (Union Régionale pour l'Habitat). Objectif : faire basculer les Hauts-de-France dans le bâtiment durable, mais pas à coup de démonstrateurs. De l'avis de ses promoteurs, l'action doit être conséquente pour que la bascule le soit tout autant.

RELANCER, ENFIN, LA RÉNOVATION

« Le vrai sujet, aujourd'hui, est de trouver la recette pour que le bâtiment durable devienne, demain, la norme du bâtiment » poursuit V. Ferreira. « Le problème n'est pas seulement régional mais français. Nous devons faire des rénovations de qualité mais nous ne les avons pas faites. Les rénovations performantes ne représentent que 3 à 5% des rénovations de bâtiments selon l'ADEME. Nous avons, en même temps, un objectif national de réduction de la consommation énergétique des bâtiments qui n'est pas atteint. La loi Grenelle I, votée à l'été 2009, fixait un objectif de réduction de la consommation des bâtiments de -38% en 2020. Finalement, nous ne sommes pas descendus... et c'est notamment vrai sur le plan local ». Or, la question de la réduction énergétique se fait à travers la rénovation des logements, quand le bâtiment représente 46% de la consommation énergétique nationale. D'autres enjeux sont éminemment stratégiques au-delà des répercussions

environnementales évidentes. Ils sont économiques : le secteur regroupe pas loin de 100 000 salariés en Hauts-de-France, et davantage dans cette perspective, « des dizaines de milliers » selon le CD2E. « Si les entreprises sont conscientes que ces marchés vont se développer, elles s'engageront »... mais les répercussions sont avant tout sociétales, pour mieux répondre au défi de la précarité énergétique. Le service des données et études statistiques du ministère de la Transition Écologique révélait, début septembre, que près de 17% du parc de logements hexagonal était très énergivore (étiquettes F et G du DPE)... Et les plus petits logements sont les plus concernés. « C'est un fait, un nombre de personnes significatives vivent dans des passoires thermiques. La question qui prime est, d'abord, une question de santé, rejointe par l'économie. Certains vivent dans des passoires thermiques et sont dans l'incapacité de se chauffer à 19°. Les Hauts de France sont l'une des régions où cette situation est la plus présente, à la fois pour le nombre de passoires thermiques et celui de personnes



en difficultés sociales concernées » pointe V. Ferreira. Voilà pourquoi le bâtiment est un secteur privilégié des plans de relance nationaux (pour honorer les engagements de l'accord de Paris) et régionaux.

4660 EMPLOIS POUR RÉNOVER 5000 LOGEMENTS

Fin juin dernier, **Xavier Bertrand**, président de Région, présentait son plan pour soutenir l'économie régionale. Soit 1,3Mds€ fortement orientés vers la troisième révolution industrielle. Le centre d'expertise de Loos-en-Gohelle et ses partenaires ont fait leurs calculs pour mesurer l'étendue d'un vrai grand chantier en faveur du bâtiment durable. Soutenir la réalisation de 5000 logements rénovés basse consommation permettrait, par exemple, la création ou le maintien de 4660 emplois. Sur sept ans, soutenir la rénovation de 119 000 logements BBC ouvrirait la voie au maintien ou au développement de 35 000 emplois. Mais, problème : sur cette même période, la mise en œuvre de cette stratégie nécessiterait des dépenses qui se chiffrent à... 863 millions d'euros, précisément, selon les premières projections du CD2E. « Notre projet est trop ambitieux pour la région » reconnaît V. Ferreira. Titanesque, même. « Si nous voulons que tous les logements anciens soient au niveau BBC dans vingt ans, il faudrait réaliser 90 000 rénovations tous les ans dès maintenant. Pour l'instant, nous sommes à 6000 » estime-t-il. « Nous savons très bien qu'il faudra des années pour y parvenir. Et ce ne serait pas réaliste de démarrer tout de suite avec de tels objectifs ». La stratégie du CD2E sera donc de s'en rapprocher au maximum. D'où l'espoir de se servir des plans de relance et du New Green Deal pour créer un effet levier et développer ces propositions. Pour parvenir à ses fins, le conseil d'orientation du CD2E est catégorique : il doit embarquer toute une région dans la démarche, sans suivre le train de ce qui se fait, ou de ce qui ne se fait pas au plan national, puisque les chantiers promis

n'ont pas été réalisés. « Il y a un enjeu à être exigeant sur la qualité. Il faut trouver un système régional qui tienne compte du contexte national et puisse être réalisé en Hauts-de-France » estime-t-il, prenant l'exemple de la région de Bruxelles. « Elle a pris l'initiative de mettre en place une réglementation passive, en développant des mesures incitatives pour financer les maîtres d'ouvrages qui souhaitent faire du passif. Petit à petit, grâce à cette prime, le niveau de compétence est monté au sein des professionnels du secteur. Au bout de huit ans, tout le monde faisait de la maison passive, et la bascule vers la nouvelle réglementation s'est faite naturellement ». Le CD2E qui rêve de la mise en place d'une démarche ad hoc a donc fait le travail pour repérer les leviers et les freins d'une telle démarche. Neuf propositions en ont découlé, propres à engendrer ce changement de paradigme.

LS BONS EXEMPLES BELGES ET ALLEMANDS

La première d'entre-elle s'inspire beaucoup de l'initiative belge décrite plus haut. Elle est même la proposition phare du rapport, en concentrant 80% des coûts de la démarche stratégique pensée par le Conseil d'orientation du CD2E. Il s'agirait donc, là aussi, de mettre en place des primes à la qualité pour la rénovation. Le choix du standard BBC (Bâtiment Basse-Consommation) permettrait également de s'aligner sur les objectifs du SRADDET, le Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. A cela, le centre voudrait ajouter un contrôle des démarches, en suivant, cette fois, un modèle allemand. « Cela permettrait de faire avancer l'ensemble des métiers du bâtiment, de rendre attractif la filière en ayant recours à des compétences techniques de plus en plus fines et tirer tout le monde vers le haut » s'enthousiasme le patron du centre d'expertise. Le reste des propositions va dans le même sens, pour donner à l'ensemble une cohérence globale. Il s'agit notamment de doter les bailleurs

sociaux des moyens pour atteindre ces objectifs qualitatifs. Le rapport partant du principe que la priorité, pour un bailleur, est d'être en capacité d'assurer la massification des rénovations. « Ils sont confrontés au fait qu'ils ne bénéficient pas des gains économiques sur les factures énergétiques ». Même chose pour les collectivités. « Avec le plan de relance, beaucoup d'argent va être mis sur la table pour les bâtiments publics. Nous sommes au cœur du sujet, il y a des spécificités, des dynamiques particulières à mettre en place. Le CDE2 accompagne déjà beaucoup de collectivités, mais la question n'est plus, maintenant, de faire du coup par coup. Il faut industrialiser la démarche ». Des propositions spécifiques pour développer les énergies renouvelables émaillent également le rapport, comme en témoigne un chapitre sur la qualité de l'air, avec des mesures à mettre en place dans les lieux accueillant les plus jeunes.

LE SOUTIEN DU CONSEIL RÉGIONAL

Mi juillet, le CD2E était appelé dans l'hémicycle du Conseil Régional pour présenter ses travaux. Xavier Bertrand a signifié son intérêt pour la démarche et remis les différents partenaires au travail pour affiner le volet financier et imaginer un pilotage de la démarche pour rendre opérationnelles lesdites propositions. Afin d'intégrer le plan de relance régional et de bénéficier d'une partie de la somme mise sur la table par l'exécutif ? En attendant, « ce travail a permis une appropriation de ces sujets et la création d'un consensus entre les différents acteurs impliqués qui n'étaient pas forcément du même bord », juge le centre de développement des éco-entreprises. Un premier pas vers une démarche commune, préalable indispensable avant de voir plus grand. Les instigateurs de la Troisième Révolution Industrielle en savent quelque chose.

Jonathan Blanchet



Green | Dossier filière éolienne

ÉOLIEN URBAIN : LA SOLUTION *LOW TECH*

Après la terre, la mer, l'*offshore* flottant ou le volant, voici les éoliennes urbaines. Celles-ci ont le mérite de produire de l'énergie directement là où elle est utilisée. Elles sont petites, silencieuses et spécialement conçues pour les toits des immeubles.



Le vent est une source inépuisable d'énergie. Il est en outre écologique. En revanche, certains composants des éoliennes présentent des inconvénients (extraction de métaux rares). D'autre part, de nombreux projets sont retardés par des associations qui pointent du doigt les nuisances visuelles et sonores pour les habitants, mais aussi écologiques pour la faune et la flore.

Depuis quelques années, plusieurs start-up ont décidé de prendre le contre-pied et de développer des mini-éoliennes silencieuses conçues pour être installées sur les toits des bâtiments urbains. Ce type d'éolienne est avant *low tech* (basse technologie) par opposition au *high tech* dont les

composants ne sont pas locaux, ont un impact environnemental et social et sont programmés pour devenir obsolètes assez rapidement. La start-up Unéole, par exemple, a développé une éolienne urbaine de 3,85 m de haut et de 1,96 m de large. Celle-ci est fabriquée à partir de matériaux recyclés tels que l'aluminium et l'inox. Quentin Dubrulle, fondateur d'Unéole, explique : « Elles ne font pas de bruit et, en plus, ne perturbent pas la nature, car elles sont posées sur les toits des bâtiments en béton. »

Cette éolienne utilise le vent qui, contournant les obstacles, évite les bâtiments en créant une « bulle » en leur sommet, dans laquelle se forment des turbulences. L'éolienne doit être ancrée suffisamment haut pour éviter ces turbulences. Après avoir conçu un premier modèle, la V1, fabriquée en fibre de lin, Unéole a lancé la V2, constituée d'aluminium et d'inox recyclés récupérés à Dunkerque. La start-up a ainsi déjà installé huit unités dans les Hauts-de-France, mais cherche à étendre son marché à Paris, Marseille, mais aussi en Chine.

Facile à installer, la V2 est également facile à construire. D'ailleurs, la start-up va bientôt proposer un kit de montage pour les particuliers. Pour l'heure, l'éolienne urbaine ne peut produire que 1 MW par an. Une dizaine d'éoliennes seraient alors nécessaires pour qu'un bâtiment soit totalement autonome.





Unéole a donc décidé de se lancer dans un autre projet innovant : une plateforme de production d'énergie urbaine mixte, avec de l'éolien et du solaire. Ce système, installé sur des bâtiments à toits plats, prévoit des éoliennes urbaines surmontées d'un toit recouvert de panneaux solaires photovoltaïques. L'ensemble formera une sorte d'étage supplémentaire et s'intégrera parfaitement à l'architecture du bâtiment. Ce système mixte permettra de produire de l'électricité de jour comme de nuit avec un coût de production de moins de 0,12 €/KWh. La première plateforme éolien-solaire devrait être installée prochainement sur le site du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) à Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais. Unéole souhaite à terme équiper le ministère de l'Économie et des Finances à Bercy ou l'Agence de l'urbanisme chinois, à Pékin.

Unéole n'est pas la seule à se lancer dans l'éolien du futur. Bertrand Piccard, fondateur de Solar Impulse, a lancé un programme de solutions pour la protection de l'environnement, reconnu d'ailleurs par l'ONU. Wind my Roof a proposé une solution qui a été labellisée par Solar Impulse. L'éolienne Wind my Roof produit la même énergie que dix mètres carrés de panneaux solaires. Installée en bordure d'un toit, elle mesure 2 m de large, 1,20 m de haut et 1,50 m de long. Bertrand Piccard explique : « Ce n'est pas du

tout une immense hélice qui tourne au-dessus des toits des maisons. C'est quelque chose qui passe inaperçu. On récupère suffisamment d'énergie pour que, sur un supermarché, cela puisse assurer 20 % de la consommation d'électricité. Sur un entrepôt, pour lequel la seule consommation est l'éclairage, cela peut monter à 100 % de l'énergie nécessaire. »

Formes optimales et installations stratégiques

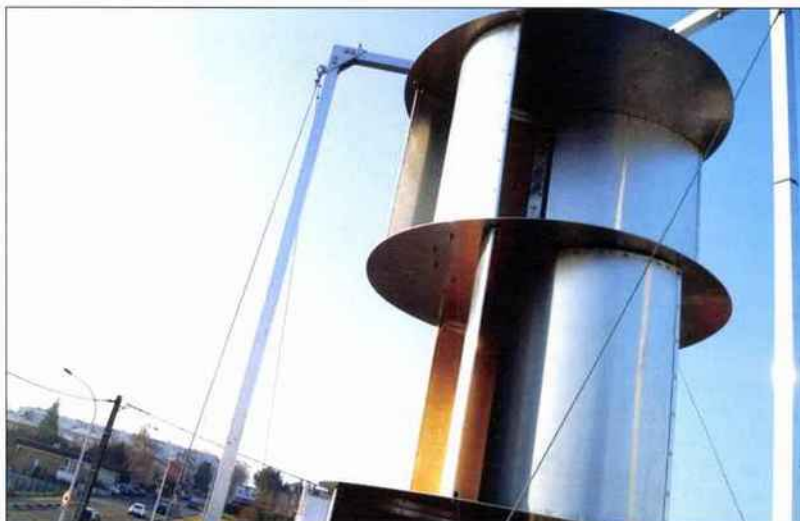
De l'autre côté de l'océan, au Canada, les éoliennes urbaines intéressent aussi les chercheurs et les universitaires. À Montréal, dans la province du Québec, Ted Stathopoulos, professeur au département de génie du bâtiment, civil et environnemental de

l'université Concordia, travaille sur ce type d'éolienne depuis longtemps. Pour lui, « l'intérêt d'installer des éoliennes dans les villes, c'est que cela nous permet de produire l'énergie directement là où elle est utilisée. Le vent est généralement notre ennemi, mais lorsque l'on parle de la dispersion des polluants ou encore de l'énergie éolienne, le vent devient notre ami. Il nous aide à assainir l'air et à produire de l'énergie ».

Néanmoins, la force du vent en milieu urbain n'a rien de comparable avec celle en milieu rural ou maritime. Ted Stathopoulos a ainsi travaillé sur la forme des éoliennes en imaginant un design optimal, mais aussi en cherchant les meilleurs endroits pour leur installation sur les toits.

La soufflerie à couche limite, au sein du laboratoire d'aérodynamique de l'université Concordia, produit du vent soufflé sur des maquettes d'édifices sur lesquelles sont placées des éoliennes de différentes formes. Cela permet aux chercheurs de déterminer les meilleurs types d'éoliennes urbaines et les meilleurs endroits pour leur ancrage. Un modèle expérimental devrait être installé prochainement sur le toit d'un pavillon de l'université Concordia. Cela permettra d'étudier les performances des éoliennes sur le terrain. Après Paris, Londres ou Dubaï, Montréal se lance donc aussi dans l'aventure des éoliennes urbaines.

B. L.





WE DEMAIN

N° 32

« Avec nous, tout ne va pas s'effondrer »

Les écolos, « Khmers verts » ? La riposte du maire vert de Grenoble, Éric Piolle

Huawei infiltre la France

Enquête sur les méthodes du géant chinois de la tech

L'humain est bon, c'est scientifique !

Une relecture optimiste de l'histoire avec Rutger Bregman

WE DEMAIN

une revue pour changer d'époque

25
nouveaux
métiers

Filière par filière :
énergies,
bâtiment,
mobilités...

Votre
prochain job
est peut-être
dans ce numéro !

1 MILLION D'EMPLOIS VERTS

12 € TTC France - trimestriel - novembre 2020

L 13124 - 32 - F: 12,00 € - RD



Belgique, Luxembourg, DOM : 12,00 € - Suisse : 19,20 CHF



5 JOBS À SAISIR

Chef-fe de projet éolien

BAC +5

— Diplômé et porté sur le travail d'équipe, son rôle est de piloter les projets de construction de parcs éoliens, de leur étude de faisabilité à la livraison finale, en jonglant entre impacts environnementaux et contraintes réglementaires.

Formation : master ou école d'ingénieur.

Salaire : entre 2 000 et 4 000 euros brut selon l'expérience et la taille du projet.

Économe de flux

BAC +2 À +5

— Pro des économies d'énergie, sa mission est de gérer, régler et faire évoluer les équipements d'une entreprise ou d'une collectivité locale pour faire baisser la facture, écologique comme financière.

Formation : BTS fluides, énergies, domotique; DUT génie thermique et énergie; ou encore master en économie de l'environnement et de l'énergie.

Salaire : 1 700 euros brut en début de carrière.

Ingénieur-e spécialisé-e en hydrogène

CAP OU BTS

— Le gouvernement a annoncé une enveloppe de 7 milliards d'euros d'ici à 2030 pour l'hydrogène « vert »

en France. 50 à 100 000 emplois seraient à la clé. Ingénieurs, techniciens et ouvriers spécialisés, il y en aura pour tous les profils !

Formation : INSA Lyon et Strasbourg, ENSIEG ou École des Mines pour les ingénieurs; CAP et BTS pour les techniciens (chaudronniers, automaticiens, tuyauteurs).

Salaire : de 2 500 à 3 500 euros brut.

Technicien-ne de maintenance biogaz

BAC +2

— La filière biogaz devrait créer 10 000 emplois ces cinq prochaines années en France. Les entreprises vont donc se disputer une main-d'œuvre aujourd'hui rare.

Formation : BTS en électromécanique, en maintenance industrielle ou en électrotechnique, par exemple à l'Institut des ressources industrielles de Lyon.

Salaire : environ 1 600 euros brut.

Ingénieur-e « smart grids »

BAC +5

— Il ou elle développe des algorithmes de gestion d'énergie pour mieux intégrer les énergies renouvelables dans les réseaux électriques, dans l'habitat ou les transports.

Formation : masters et écoles d'ingénieurs.

Salaire : à partir de 3 300 euros brut.

REPORTAGE

BENJAMIN LECLERCQ

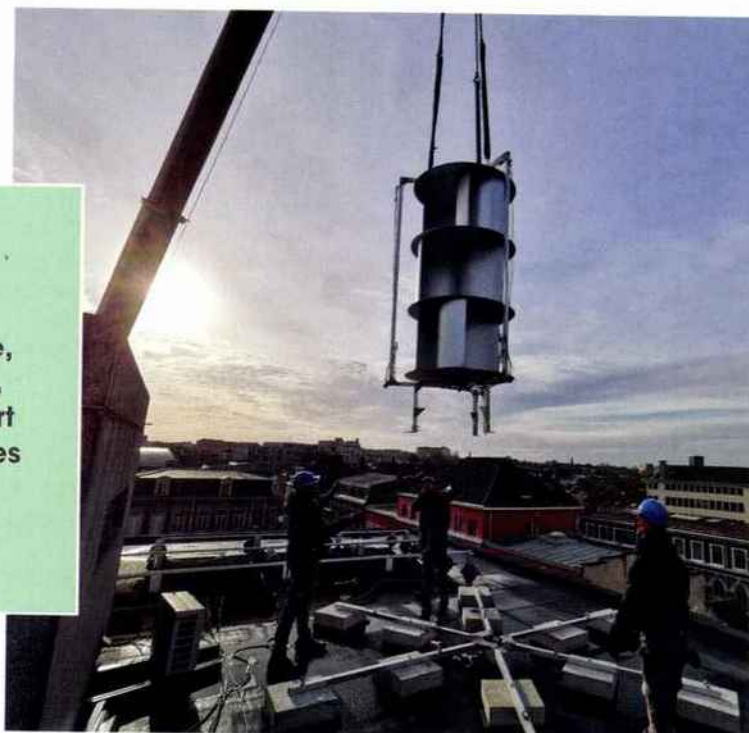
L'ÉOLIENNE ARRIVE EN VILLE

ÉNERGIES RENOUVELABLES





Les Hauts-de-France, leaders de l'éolien, concentrent un quart des 8 500 éoliennes françaises.



Installation d'une éolienne sur un toit de Roubaix, en décembre 2019.

L'idée lui est venue au bout du monde. Nous sommes en 2005 et le Lillois Quentin Dubrulle est en goguette en Polynésie française. Il y croise le chemin d'un spécialiste de l'autonomie énergétique, qui marie le solaire et l'éolien pour assurer l'autosuffisance électrique de résidences isolées en plein Pacifique. Pour notre nordiste, c'est un coup de cœur. « Je suis tombé amoureux des énergies renouvelables », raconte-t-il aujourd'hui.

Un amour qui ne sera pas sans lendemains. De retour en métropole, il se met au travail. Son constat ? En France, où l'éolien représente 6,3 % du mix électrique (chiffres 2019), il y a comme un trou dans la raquette : « On multiplie les grandes éoliennes dans les champs ou en pleine mer, mais rien dans l'espace urbain, au plus proche de la consommation d'énergie. » Le vent ne souffle pas qu'à la campagne ou sur les flots. Il est temps d'inviter l'éolien en ville.

UNE INSTALLATION HYBRIDE

Son business plan finalisé en 2012, direction l'incubateur APUI de l'institut Mines-Télécom Lille Douai. Le projet y murit, jusqu'à 2014 et la fondation d'Unéole, la start-up « des éoliennes

connectées, zéro carbone et adaptées aux zones urbaines ». Unéole propose donc d'associer au soleil le vent.

« Les bâtiments qui se veulent autonomes misent souvent tout sur le photovoltaïque, rappelle Quentin Dubrulle. Or celui-ci a ses limites : il fonctionne surtout le jour et l'été. À l'inverse du vent, qui ne s'arrête pas la nuit et souffle surtout l'hiver. »

Le résultat de ces fiançailles est une installation hybride, capable d'augmenter de 40 % la production d'énergie en toiture. Aux traditionnels panneaux solaires vient prêter main-forte une éolienne de 4 mètres de haut, dotée d'une turbine à axe vertical et de pâles sur trois étages. À elle seule, l'éolienne produirait près de 1 000 kWh par an, soit la consommation moyenne d'électricité pour l'éclairage et l'électroménager d'une personne.

Si des obstacles techniques restent à surmonter, comme l'installation en hauteur (pour bien capter le vent, une éolienne domestique doit être installée à une quinzaine de mètres au-dessus du sommet de l'immeuble), Unéole s'est déjà fait remarquer. La jeune entreprise pourrait ainsi équiper 1 000 m² des toits du bâtiment Colbert du ministère de l'Économie et des finances, à Paris, mais aussi ceux des magasins Lidl ou encore

du siège d'Orange à Lille. Cet automne, une première plateforme opérationnelle de 30 m² est sortie du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), l'accélérateur de l'éco-transition basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

NOMBREUX CORPS DE MÉTIERS

Ses ambitions illustrent bien les vents vertueux que propage la filière en France. « L'éolien est le premier employeur dans les énergies renouvelables, rappelle la fédération France énergie éolienne. En 2019, il représentait 20 200 emplois répartis dans 900 sociétés. » Les Hauts-de-France, leaders, concentrent un quart des 8 500 éoliennes françaises.

« L'éolien engage de nombreux corps de métiers (ingénieurs, électriciens, installateurs, ouvriers industriels), des postes le plus souvent non-délocalisables », souligne Quentin Dubrulle. Son éolienne le prouve : les pâles sont faites d'un aluminium recyclé et recyclable fabriqué à Dunkerque, découpé à La Madeleine (métropole lilloise) et assemblé à Arras. Selon ses petits calculs, Unéole, qui occupe aujourd'hui six personnes, pourrait à terme employer trente collaborateurs en interne et près de cinquante en externe. ♦



En perspective DÉCRYPTAGE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le plan de relance manque la transformation du bâti

Pour les collectivités comme pour les entreprises du bâtiment, le soutien à la rénovation énergétique inscrit dans le plan de relance est plus que bienvenu. À court terme, il redynamisera les chantiers. Sans pour autant engager la mutation du parc vers la basse consommation en 2050, que visent la loi sur la transition énergétique de 2015 et la récente Stratégie nationale bas carbone.



© Pauline Vachon

Nul ne reproche au gouvernement de lésiner sur les moyens : le plan de relance allouera 4 milliards d'euros d'ici à fin 2022 à la rénovation énergétique des bâtiments publics, la priorité revenant au parc scolaire. En 2021, les dotations à l'investissement réservées au bloc communal et aux Départements y consacreront un milliard. Entre 2021 et 2022, 300 millions d'euros reviendront aux Régions. « Il s'agit de budgets additionnels - sans recyclage de crédits antérieurs, assure-t-on au ministère de l'Éducation nationale. Pour le

bâti scolaire, c'est un effort inédit depuis la décentralisation. » Les subventions sont à mobiliser sous deux ans, dans l'idée de stimuler prestement l'activité du bâtiment. Une logique économique qui ne cadre pas forcément avec le rythme de gestation des projets. Certes « France Relance » sera une aubaine pour ceux quasi bouclés. « Le délai imparti est tenable si on lance dès maintenant les études, pas si on part de zéro, alerte Guillaume Perrin, au département énergie de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

Réduire de 40 % d'ici à 2030 la consommation d'énergie en milieu scolaire requerra 40 milliards d'investissements.

(FNCCR). Selon l'ampleur de la première vague de projets, un prolongement du plan serait à envisager. »

Les 63 000 écoles, collèges et lycées publics - soit 150 millions de mètres carrés - occupent plus de la moitié du parc immobilier des collectivités. En métropole, 82 % des consommations énergétiques des communes sont le fait des bâtiments et un tiers des seules écoles (Ademe, données 2017). Selon le décret Tertiaire du 23 juillet 2019, la consommation d'énergie finale doit fléchir de 40 % d'ici à 2030, par rapport à 2010, de 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

En milieu scolaire, l'objectif 2030 requerra 40 milliards d'euros d'investissements sur la décennie, évalue le ministère de l'Éducation nationale¹. Soit 4 milliards par an ou la moitié des 8 milliards qu'affectent les collectivités aux bâtiments, l'énergie n'en captant jusqu'alors qu'une modeste part. Ce montant couvre l'ensemble du parc, non les seuls bâtiments de plus de 1 000 mètres carrés² soumis au décret. « Il y a consensus au sein des collectivités » pour appliquer le texte en tout site,



La basse consommation ne sera visée dans le bâti scolaire que pour les sites nécessitant une rénovation lourde.

la méthode pêche par l'absence d'exigence d'un niveau élevé de performance. Même si l'objectif à 2050 du décret Tertiaire est atteint - ce qui ne sera pas une mince affaire -, on sera en deçà du droit européen. »

affirme Sidi Soilmi, responsable de la cellule « bâti scolaire » du ministère. Nicolas Garnier, délégué général de l'association Amorce, mise sur un « abaissement du seuil réglementaire avant 2030 ».

D'ici là, il s'agit d'« aller chercher des kilowattheures sur tout le parc, pose Sidi Soilmi, en systématisant les mesures à faible coût et rentabilité rapide : suivi des consommations, régulation du chauffage selon l'occupation des locaux, déploiement de l'éclairage à leds. On économise ainsi entre 20 et 30 %, et 10 % de plus en incitant les usagers à la sobriété », assure l'ancien directeur du patrimoine de la Région Île-de-France. L'expert en maîtrise de l'énergie Olivier Sidler est partagé sur l'utilisation tous azimuts de ces aides. « Appuyer les économies d'électricité est sensé car le potentiel est immense et la dépense vite amortie. Le reste l'est beaucoup moins : changer une chaudière relève de la maintenance, réguler la température de la routine et suivre les consommations du b.a.-ba » Que ne pratique toutefois qu'une commune sur cinq (Ademe, données 2019).

Le deuxième niveau d'interven-

tion sera de la rénovation pure, avec traitement de l'enveloppe (isolation) et des process (chauffage, ventilation, éclairage), en vue d'une économie d'au moins 40 %, indique le ministère. Victor Ferreira, directeur du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), défend des objectifs différenciés selon la qualité du bâti : « Gagner 40 % sur une passoire thermique est aisé, aller à 75 % n'entraînerait pas de gros surcoûts. Sur un bâtiment récent, économiser 30 % suffirait à atteindre la basse consommation. » Dans le bâti scolaire, cette performance ne sera visée que pour les sites nécessitant une rénovation lourde.

Le ministère table sur la rénovation d'une petite moitié du parc scolaire (45 %), fin 2022 : aux 15 % dont la performance énergétique a été améliorée - à des degrés divers - sur la décennie écoulée s'ajouteront 30 % impulsés par les aides de l'État et leur effet levier sur les autres financements. Les collectivités s'attellent à la promotion de leurs projets auprès des préfets, qui gèrent les crédits du plan de relance. « Faire remonter les initiatives fera gagner du temps, note Olivier Sidler. Mais

La directive de 2018 sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB³) vise la transformation du parc existant en bâtiments à consommation « quasi nulle » d'ici au milieu du siècle. « La stratégie à 2050 dans le tertiaire doit aller vers l'équivalent du bâtiment basse consommation dans le logement, soit moins de 50 kWh/an/m² pour le chauffage après rénovation, poursuit le porte-parole de l'association Negawatt. Quitte à ne traiter qu'une partie du parc, mais efficacement et durablement. » Pour Victor Ferreira, « la France a tout faux : l'aide n'est pas calée sur la qualité de la rénovation, l'impact des travaux n'est pas mesuré et on les fait partiellement, pour un coût non optimal. Or, une rénovation incomplète grève les budgets ultérieurs, c'est ainsi qu'on tue le gisement. » Le CD2E plaide pour une prime « bâtiment durable » incitant à la basse consommation, l'emploi d'écomatériaux et l'intégration d'énergie renouvelable au bâti⁴. Un euro de soutien en générerait onze de travaux.

Laurence Madoui

1. Rapport sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, février 2020.
2. 59 % des écoles primaires occupent moins de 1 000 m² (73 % dans les communes de moins de 10 000 hab.), rapport précité.
3. Si la France n'a pas encore transcrit la DPEB, sa Stratégie nationale bas carbone (avril 2020) vise la baisse de 95 % des émissions carbonées du bâtiment en 2050 (comparé à 1990), soit un parc 100 % BBC en moyenne.
4. « Bâtiment durable, vers un changement d'échelle en région Hauts-de-France », CD2E, juillet 2020.



AGENDA

5 novembre

Reprendre confiance

La Banque de France, la CCI HdF, la Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers et de l'artisanat organisent les « Rencontres régionales de l'économie », spécial « Quels défis pour retrouver la confiance »? A 18 h à la CCI HDF à Lille. En présentiel ou distanciel. Inscriptions au : 03 20 63 79 79

5 novembre

EnergieSprong

Le club EnergieSprong entreprises Hauts-de-France lance un 1^{er} atelier : Quelles sont les étapes d'une rénovation EnergieSprong et quelles sont les opportunités pour les entreprises ? De 9h à 12h, au siège de Région. Inscription auprès du Pôlenergie : 03 28 61 57 15

3 décembre

Les TP de demain

Venez découvrir à quoi ressembleront les travaux publics à travers des exemples concrets présentés par des entreprises et des projets de laboratoires de recherche. De 14h à 17h, en présentiel à La Fabrique à Béthune ou en visio. <https://rencontres-innovation.hautsdefrance.fr/>

15 décembre

Construire en paille

Le Cd2e organise sa journée «Rencontre régionale de la paille». Infos : www.cd2e.com



Rencontres Régionales des Energies Renouvelables Citoyennes

Visuel indisponible

Les associations EnergETHIC, Solis et Energie Partagée, en partenariat avec la Région Hauts-de-France, organisent les 1ères rencontres régionales des énergies renouvelables citoyennes. Un événement organisé en visioconférence sur 3 jours : les 13, 16 et 18 novembre 2020

Sur sollicitation des organisateurs (Solis, EnergETHIC, Energie Partagée), un comité de pilotage a été constitué en septembre 2019 pour penser et organiser de façon collective cet événement. De nombreux partenaires de la région Hauts-de-France ont été associés :

- **Des partenaires institutionnels** : la Région Hauts-de-France, la mission Rev3, l'ADEME Hauts-de-France
- **Des partenaires techniques** : l'ALEC Sud-Aisne (Agende Locale de l'Energie et du Climat), le CERDD (Centre de ressources du développement durable), le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises), Enercoop Hauts-de-France, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, la SEM Energies Hauts-de-France, la SCIC Energie Citoyenne (société coopérative d'intérêt collectif)

La plénière d'ouverture se déroulera dans les locaux du siège de la Région Hauts-de-France à Lille, dans l'hémicycle, sans public. Cette formule en présentiel sous la forme d'un « plateau TV » en direct a été décidée par l'ensemble des partenaires du comité de pilotage pour donner une tonalité plus dynamique et originale par rapport à une visioconférence classique.

Les ateliers se dérouleront sous la forme de visioconférence classique.

Informations et inscriptions sur : <https://energethic-asso.fr/rrec/>

Découvrez le programme et plus d'infos ici



La construction paille monte en puissance dans les collectivités et les entreprises

Dans les Hauts-de-France, les projets intégrant la paille comme isolant se développent à grande vitesse. Au-delà des particuliers convaincus, le matériau séduit collectivités et industriels.



L'école de Cambronne-lès-Clermont est réalisée en ossature bois et isolation paille. (DR)

Il n'y a que dans les contes que les maisons en paille s'effondrent au premier souffle venu. Dans les Hauts-de-France, sous l'impulsion du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), c'est le nombre de constructions qui s'envole et plus seulement chez les militants écologistes convaincus.

Les collectivités s'emparent de ce mode d'isolation 100 % écolo et local. A Cambronne-lès-Clermont (Oise), par exemple, on vient ainsi de terminer la réalisation d'une nouvelle école, réalisée en ossature bois et isolation paille. Plus de 3.000 ballots issus des champs voisins, ont été compressés pour fournir une isolation thermique extrêmement performante. Idem à Saint-Quentin, dans l'Aisne, où les travaux du futur pôle sportif de 4.500 m², intégrant deux salles d'entraînement ainsi que 500 places de gradin, vont être lancés prochainement. La construction, présentée comme « exemplaire *sur le plan environnemental* », vise une performance thermique supérieure à la réglementation actuelle. Autre exemple : la communauté de Pévèle Carembault, au sud de Lille, a également retenu ce matériau pour sa future maison des entreprises, baptisée « La Passerelle ».

www.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 108



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

L'Oréal

Plus original encore, les industriels s'y mettent. L'usine Sicos de Caudry (Nord), propriété du groupe L'Oréal et spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques, aménage également un bâtiment de stockage de 3.000 m² isolé ainsi. « *C'est bien la preuve que le matériau, typique de la troisième révolution industrielle, s'impose dans le paysage. Ce type d'isolation permet de créer des bâtiments très performants, où les dépenses de chauffage n'excèdent par 1 à 2 euros/m²/an* », se félicite Vincent Thellier, chargé de mission filières biosourcées au CD2E. Soucieux de voir les initiatives se multiplier sur le territoire, le conseil régional veille en effet au grain. Non seulement les projets sont accompagnés financièrement pour amortir les surcoûts de construction (entre 5 et 10 % en moyenne), mais les artisans sont aussi encouragés à s'y mettre. Déjà une centaine de professionnels de la construction, architectes compris, ont suivi les formations ad hoc.



PMIE®IONS

La construction paille séduit les collectivités et les entreprises

Dans les Hauts-de-France, les projets intégrant la paille comme isolant se développent à grande vitesse. Au-delà des particuliers convaincus, le matériau séduit collectivités et industriels.

Guillaume Roussange
— Correspondant à Amiens

Il n'y a que dans les contes que les maisons en paille s'effondrent au premier souffle venu. Dans les Hauts-de-France, sous l'impulsion du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), c'est le nombre de constructions qui s'envole et plus seulement chez les militants écologistes convaincus.

Les collectivités s'emparent de ce mode d'isolation 100 % écolo et local. A Cambronne-lès-Clermont (Oise), par exemple, on vient ainsi de terminer la réalisation d'une nouvelle école, réalisée en ossature bois et isolation paille. Plus de 3.000 ballots issus des champs voisins, ont été compressés pour fournir une isolation thermique extrêmement performante. Idem à Saint-Quentin, dans l'Aisne, où les travaux du futur pôle sportif de 4.500 m², intégrant deux salles d'entraînement ainsi que 500 places de gradin, vont être lancés prochainement. La construction, présentée comme « *exemplaire sur le plan environnemental* », vise une performance thermique supérieure à la réglementation

actuelle. Autre exemple : la communauté de Pévèle Carembault, au sud de Lille, a également retenu ce matériau pour sa future maison des entreprises, baptisée « La Passerelle ».

L'Oréal

Plus original encore, les industriels s'y mettent. L'usine Sicos de Caudry (Nord), propriété du groupe L'Oréal et spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques, aménage également un bâtiment de stockage de 3.000 m² isolé ainsi. « *C'est bien la preuve que le matériau, typique de la troisième révolution industrielle, s'impose dans le paysage. Ce type d'isolation permet de créer des bâtiments très performants, où les dépenses de chauffage n'excèdent par 1 à 2 euros/m²/an* », se félicite Vincent Thellier, chargé de mission filières biosourcées au CD2E. Soucieux de voir les initiatives se multiplier sur le territoire, le conseil régional veille en effet au grain. Non seule-

ment les projets sont accompagnés financièrement pour amortir les surcoûts de construction (entre 5 et 10 % en moyenne), mais les artisans sont aussi encouragés à s'y mettre. Déjà une centaine de professionnels de la construction, architectes compris, ont suivi les formations ad hoc. ■

Une centaine de professionnels de la construction ont suivi des formations dans le domaine.

www.construction21.org

Pays : France

Dynamisme : 7



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

[Webinar] Intégration des matériaux bio-sourcés dans la commande publique -Webinaire Bâti C²



Gratuit - Inscription en ligne

CD2E

Webinaire

Comment clausurer ses marchés publics pour construire avec des matériaux biosourcés – Décryptage...

Participez au webinaire organisé par le CD2E le 24 novembre 2020 de 9h30 à 11h30 dans la cadre du projet européen Bâti C² !

La « commande publique » peut avoir un effet de levier considérable en faveur de l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction (tels que la paille avec une ossature bois dans les constructions neuves ou le mélange chaux-chanvre pour la rénovation du bâti ancien, pour citer deux techniques courantes régies par des Règles Professionnelles de Construction), **mais encore faut-il savoir comment inclure ces matériaux dans les marchés publics...**

Programme

Avec le soutien financier de / Met de financiële steun van:



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE



Wallonie



Région
Hauts-de-France



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling



En partenariat avec :





Spécial collectivités locales A suivre

Investissement

Les villes écolos misent sur les marchés publics

Les élus verts bordelais suivent l'exemple de leurs homologues grenoblois, qui ont ouvert la voie lors de leur première mandature, en 2014.

Il y a des signes qui ne trompent pas. Fraîchement nommé deuxième adjoint au maire de Bordeaux, chargé de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire et des formes économiques innovantes, Stéphane Pfeiffer s'est aussi vu confier la commande publique parmi ses attributions, preuve s'il en est de l'importance de ce levier pour la nouvelle majorité écologiste.

La capitale girondine, dirigée depuis juillet dernier par Pierre Hurmic (*lire l'entretien p. 22*), ne manque pas d'ambition sur ce volet, mais la Ville ne brûle pas pour autant les étapes. « Nous avons demandé aux services de travailler sur des propositions ambitieuses, telles que la prise en compte du bilan carbone dans les marchés publics. C'est une mesure écologique, qui permet en outre de soutenir les entreprises locales », commente l'adjoint au maire. Mais pour l'instant, cette volonté ne s'est pas encore transformée en actes. « Il faut du temps. La première chose à laquelle nous allons nous attaquer, c'est au changement de culture et de pratique dans les directions, car certaines sont plus avancées que d'autres », ajoute-t-il.

Indicateurs mesurables. Pour parvenir à ses fins, Bordeaux pourra s'inspirer de l'expérience de Grenoble, dirigée par l'équipe d'Eric Piolle, en place depuis 2014, qui a souhaité rendre les marchés publics plus durables et solidaires. « Engagée par l'élu chargé de la commande publique, cette démarche a abouti à la présentation devant le conseil municipal, en février 2016, d'une délibération qui s'apparente à un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables [Spaser] », détaille Jean-Christophe Buillon, directeur des af-

« La commande publique est aussi un outil de transformation écologique des entreprises. »

Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire de Bordeaux.

aires juridiques et de la commande publique à la Ville. Parmi les objectifs fixés se trouve ainsi la protection de l'environnement et de la santé. Bordeaux s'engage dans la même voie. « Nous disposons d'un Spaser, même si juridiquement nous n'y sommes pas tenus [NDLR : la ville réalise moins de 100 M€ d'achats par an]. Il arrive à échéance en

décembre 2020 et nous travaillons sur le prochain, qui sera plus ambitieux. Nous souhaitons y intégrer des indicateurs mesurables afin de vérifier que nos objectifs sont atteints », indique Stéphane Pfeiffer.

Coût du cycle de vie. Néanmoins, l'ambition est parfois rattrapée par un principe de réalité. Ainsi, la Ville de Grenoble s'est engagée à utiliser des clauses et des critères environnementaux, dès la définition du besoin comme l'exige le Code de la commande publique, et avec de fortes pondérations dès que possible. « Mais l'un des obstacles auxquels on peut se heurter, c'est notre propre capacité à mener les analyses nécessaires », explique Jean-Christophe Buillon. C'est le cas pour le sourçage des matériaux ou pour la prise en compte du coût de cycle de vie. « Ces dispositifs innovants, lourds à mettre en place, demandent des compétences dont nous ne disposons pas forcément en interne », analyse le directeur de la commande publique. Jusqu'à présent, la collectivité ne s'est donc pas aventurée dans le coût de cycle de vie, mais c'est un des objectifs du nouveau mandat.

C'est également la volonté des élus bordelais. « Tout le monde est un peu frileux sur le sujet, estime Stéphane Pfeiffer. Nous avons demandé à la direction de la commande publique d'oser et de trouver des marchés publics pour lesquels nous pourrions expérimenter la prise en compte de ce critère. Si, par la suite, ils font l'objet de recours, alors nous assumerons. »

Les deux collectivités sont aussi attentives à l'accompagnement du tissu économique. « Nous pensons que la commande publique est aussi un outil de transformation écologique des entreprises », soutient Stéphane Pfeiffer. A Bordeaux, dans un premier temps, les critères environnementaux ne seront donc pas systématiquement imposés dans les marchés. L'idée est d'y tendre d'ici à la fin du mandat. ● Romain Cayrey



« Des clauses opérationnelles prêtes à l'emploi »

« Aujourd'hui, quand un acheteur veut clausurer un marché public en matière environnementale, ce n'est pas toujours évident. L'information n'est pas simple à trouver, d'autant plus que l'agent travaille souvent dans l'urgence. En partant

de ce constat, nous avons eu l'idée de "La Clause verte", un site internet qui sera lancé le 17 novembre. Gratuit et en libre accès, il proposera des clauses opérationnelles prêtes à l'emploi, classées par segment d'achats (énergies renouvelables, matériaux biosourcés, déchets du bâtiment...) mais également par typologie (travaux neufs, de réhabilitation, de voirie...). Elles seront commentées : nous y expliquons quel est le gain apporté par telle clause dans l'achat, les points qui méritent une vigilance particulière et l'articulation nécessaire avec les autres clauses. Pour l'heure, près d'une centaine d'entre elles se trouvent sur l'outil, mais l'ambition est qu'il grandisse au gré des retours d'expériences. »

Anthony Delabroy, consultant achat public durable au Centre de développement des éco-entreprises (CD2E).



Les villes écolos misent sur les marchés publics



Anthony Delabroy, consultant achat public durable au Centre de développement des éco-entreprises (CD2E).
- © CD2E

Les élus verts bordelais suivent l'exemple de leurs homologues grenoblois, qui ont ouvert la voie lors de leur première mandature, en 2014.

Il y a des signes qui ne trompent pas. Fraîchement nommé deuxième adjoint au maire de Bordeaux, chargé de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire et des formes économiques innovantes, Stéphane Pfeiffer s'est aussi vu confier la commande publique parmi ses attributions, preuve s'il en est de l'importance de ce levier pour la nouvelle majorité écologiste.

La capitale girondine, dirigée depuis juillet dernier par Pierre Hurmic (*lire l'entretien p. 22*), ne manque pas d'ambition sur ce volet, mais la Ville ne brûle pas pour autant les étapes. « Nous avons demandé aux services de travailler sur des propositions ambitieuses, telles que la prise en compte du bilan carbone dans les marchés publics. C'est une mesure écologique, qui permet en outre de soutenir les entreprises locales », commente l'adjoint au maire. Mais pour l'instant, cette volonté ne s'est pas encore transformée en actes. « Il faut du temps. La première chose à laquelle nous allons nous attaquer, c'est au changement de culture et de pratique dans les directions, car certaines sont plus avancées que d'autres », ajoute-t-il.

Indicateurs mesurables. Pour parvenir à ses fins, Bordeaux pourra s'inspirer de l'expérience de Grenoble, dirigée par l'équipe d'Eric Piolle, en place depuis 2014, qui a souhaité rendre les marchés publics plus durables et solidaires. « Engagée par l'élu chargé de la commande publique, cette démarche a abouti à la présentation devant le conseil municipal, en février 2016, d'une délibération qui s'apparente à un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables [Spaser] », détaille Jean-Christophe Buaillon,

[Visualiser l'article](#)

directeur des affaires juridiques et de la commande publique à la Ville. Parmi les objectifs fixés se trouve ainsi la protection de l'environnement et de la santé. Bordeaux s'engage dans la même voie. « Nous disposons d'un Spaser, même si juridiquement nous n'y sommes pas tenus [NDLR : la ville réalise moins de 100 M€ d'achats par an]. Il arrive à échéance en décembre 2020 et nous travaillons sur le prochain, qui sera plus ambitieux. Nous souhaitons y intégrer des indicateurs mesurables afin de vérifier que nos objectifs sont atteints », indique Stéphane Pfeiffer.

« La commande publique est aussi un outil de transformation écologique des entreprises. » Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire de Bordeaux

Coût du cycle de vie. Néanmoins, l'ambition est parfois rattrapée par un principe de réalité. Ainsi, la Ville de Grenoble s'est engagée à utiliser des clauses et des critères environnementaux, dès la définition du besoin comme l'exige le Code de la commande publique, et avec de fortes pondérations dès que possible. « Mais l'un des obstacles auxquels on peut se heurter, c'est notre propre capacité à mener les analyses nécessaires », explique Jean-Christophe Buaillon. C'est le cas pour le sourcing des matériaux ou pour la prise en compte du coût de cycle de vie. « Ces dispositifs innovants, lourds à mettre en place, demandent des compétences dont nous ne disposons pas forcément en interne », analyse le directeur de la commande publique. Jusqu'à présent, la collectivité ne s'est donc pas aventurée dans le coût de cycle de vie, mais c'est un des objectifs du nouveau mandat.

C'est également la volonté des élus bordelais. « Tout le monde est un peu frileux sur le sujet, estime Stéphane Pfeiffer. Nous avons demandé à la direction de la commande publique d'oser et de trouver des marchés publics pour lesquels nous pourrions expérimenter la prise en compte de ce critère. Si, par la suite, ils font l'objet de recours, alors nous assumerons. » Les deux collectivités sont aussi attentives à l'accompagnement du tissu économique. « Nous pensons que la commande publique est aussi un outil de transformation écologique des entreprises », soutient Stéphane Pfeiffer. A Bordeaux, dans un premier temps, les critères environnementaux ne seront donc pas systématiquement imposés dans les marchés. L'idée est d'y tendre d'ici à la fin du mandat.

« Des clauses opérationnelles prêtes à l'emploi »

« Aujourd'hui, quand un acheteur veut clausurer un marché public en matière environnementale, ce n'est pas toujours évident. L'information n'est pas simple à trouver, d'autant plus que l'agent travaille souvent dans l'urgence. En partant de ce constat, nous avons eu l'idée de "La Clause verte", un site internet qui sera lancé le 17 novembre. Gratuit et en libre accès, il proposera des clauses opérationnelles prêtes à l'emploi, classées par segment d'achats (énergies renouvelables, matériaux biosourcés, déchets du bâtiment...) mais également par typologie (travaux neufs, de réhabilitation, de voirie...). Elles seront commentées : nous y expliquons quel est le gain apporté par telle clause dans l'achat, les points qui méritent une vigilance particulière et l'articulation nécessaire avec les autres clauses. Pour l'heure, près d'une centaine d'entre elles se trouvent sur l'outil, mais l'ambition est qu'il grandisse au gré des retours d'expériences. »

Anthony Delabroy, consultant achat public durable au Centre de développement des éco-entreprises (CD2E).

www.environnement-magazine.fr
Pays : France
Dynamisme : 2



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Le CD2E lance une « clause verte » pour les acheteurs publics



Pour aider les acheteurs publics à inclure des paramètres environnementaux dans leurs appels d'offres, l'association CD2E a créé un outil numérique proposant des clauses « clé en main ».

Le CD2E lance aujourd'hui la « La Clause verte », sorte d'agrégateur de clauses environnementales à intégrer dans les appels d'offres. L'objectif est de répondre à un manque : le plan national d'action pour des achats publics durables (PNAAPD) fixe à 30 % le nombre de marchés publics devant avoir une disposition environnementale, mais la commande publique ne compte que 18,6 % de clauses vertes en 2018 selon l'Observatoire de la commande publique. L'enjeu est de taille puisque la commande publique représente 10 % du PIB français (soit 200 milliards d'euros).

« Beaucoup de collectivités sont en avance sur les enjeux du développement durable. Mais il y a encore du chemin à faire entre le possible et le réel », déclare Victor Ferreira, directeur général du CD2E. Pour Pauline Thiberge, chargée de mission affaires juridiques et européennes à l'Institut national de l'économie circulaire et partenaire du projet, « la problématique majeure qu'on a identifiée est le manque d'outils pour accompagner ce passage à l'échelle. C'est en pratique quelque chose qui va empêcher les acheteurs d'introduire des clauses. » L'outil, gratuit et sans inscription, est « à destination des acheteurs, pour faciliter la mise en œuvre des décisions politiques en matière de développement durable », décrit Victor Ferreira. Environ 80 clauses sont déjà disponibles, rédigées avec l'aide d'experts. Si le CD2E est basé dans les Hauts-de-France, sa clause verte « s'adresse à tous les acheteurs sur le plan national. »

Un moteur de recherche

www.environnement-magazine.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Sur le site de « la Clause verte », les clauses sont classées dans un moteur de recherche « *par type d'achat (énergies renouvelables, écoconception, matériaux biosourcés, déchets) et par type de marché (travaux neufs, réhabilitation, voirie, fourniture et services)* », décrit Anthony Delabroy, consultant achat public durable au CD2E. Les acheteurs auront aussi la possibilité de partager leurs retours d'expérience. Il insiste sur la vocation participative de « la Clause verte » et invite les experts et acheteurs à « *améliorer l'existant et abonder en permanence l'outil.* »

Pour Xavier Peyrot, acheteur pour la commune de Oignies (Pas-de-Calais), cette clause verte « *permet de gagner beaucoup de temps. Cela évite la lecture de guides volumineux* » tout en soulageant les acheteurs des petites communes « *pas forcément spécialisés en achat public durable* ». Sa commune, de 10.000 habitants, fait partie des premiers testeurs de l'outil, avec la communauté urbaine de Dunkerque et la métropole de Lille.

Capture d'écran / CD2E



Le CD2e facilite l'intégration de clauses vertes dans les appels d'offres publics

Le CD2e, pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, lance le logiciel La Clause Verte.

Entièrement gratuit et accessible sans inscription, ce logiciel est destiné à l'ensemble des acheteurs publics en France. L'objectif est de faciliter l'intégration de clauses vertes dans les appels d'offres publics. "Il y a une vraie volonté des élus de mettre en œuvre l'éco transition, mais également des points de blocage. Les acheteurs publics ne savent pas comment rédiger ces clauses dans les appels d'offres et ils n'ont pas le temps de lire des guides de 150 pages pour se lancer", explique Anthony Delabroy, consultant achats publics durables du CD2E. Ce logiciel met donc à leur disposition des clauses toutes faites, importables en PDF, et rédigées dans le respect de la législation. Disponible depuis le 17 novembre, ce logiciel est participatif: il pourra être enrichi de manière libre, par les expériences de chacun, avec un filtrage opéré par le CD2e.

0cUjrxtdNRGgUSHQbbCx5sBk_hfydXcsITBU27PkqCC6A1KP0Fay7m5Tt39bybPox3jw7m-cfvFFj14xZixdzTWQOWQ3



La clause verte ou le marché public écolo en un clic

Déchets

Le 18 novembre 2020 par Stéphanie Senet

80 clauses prêtes à l'emploi pour les acheteurs publics

Le pôle d'excellence **CD2E** a lancé, le 17 novembre, un site internet gratuit recensant 80 clauses écologiques clé en main à destination des acheteurs publics. Une première en France.



Le pôle d'excellence situé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) mise sur la commande publique pour accélérer la transition écologique des acteurs publics, en particulier les collectivités locales. *«Beaucoup d'acheteurs se disent prêts à se mobiliser en faveur de l'environnement et du climat mais on constate que ce mouvement est bloqué par la complexité de la rédaction des appels d'offre»*, affirme Victor Ferreira, directeur général du CD2E.

18% de clauses vertes en 2018

Alors que les commandes publiques tricolores représentent 200 milliards d'euros par an (10% du PIB), seulement 18% des clauses affichent des objectifs environnementaux[1], selon l'Institut de l'économie circulaire. Encore loin de l'objectif fixé par le dernier plan national d'action pour les achats publics durables, qui visait 30% dès 2020.

Tous marchés confondus

Intitulé *La clause verte*, ce nouveau site internet devrait faciliter la tâche des acheteurs publics désireux de verdir leurs marchés. Il propose 80 clauses prêtes à l'emploi, classées par typologie de marché (travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fourniture, services) et par type d'achat, pour favoriser le recours aux énergies renouvelables, à l'éco-conception, aux matériaux biosourcés, à la réduction des déchets, aux produits durables et locaux...

Des produits alimentaires durables dans les cantines



Ce clausier permet par exemple de répondre à l'objectif de la loi Egalim d'atteindre 50% de produits alimentaires durables de qualité dont 20% de bio dans les cantines publiques en 2022. Les clauses de référence ont été rédigées avec le réseau des acteurs bio des Hauts-de-France (A Pro Bio).

Le point sur les labels

L'outil du CD2E permet aussi de limiter l'impact carbone d'un produit de construction ou d'un équipement en se basant sur son analyse de cycle de vie (FDES), d'appliquer le label bâtiment bas carbone (BBCA) ou le label Passivhaus à son appel d'offre... Et finalement de faire le tri dans tous les labels, puisque ceux-ci sont explicités et mis en relation.

[1] En 2018

Dominique LAPIERRE



HAUTS-DE-FRANCE

Le CD2e facilite l'intégration de clauses vertes dans les appels d'offres publics

Le CD2e, pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, lance le logiciel La Clause Verte. Entièrement gratuit et accessible sans inscription, ce logiciel est destiné à l'ensemble des acheteurs publics en France. L'objectif est de faciliter l'intégration de clauses vertes dans les appels d'offres publics. "Il y a une vraie volonté des élus de mettre en œuvre l'éco-transition, mais également des points de blocage. Les acheteurs publics ne savent pas comment rédiger ces clauses dans les appels d'offres et ils n'ont pas le temps de lire des guides de 150 pages pour se lancer", explique Anthony Delabroy, consultant achats publics durables du CD2E. Ce logiciel met donc à leur disposition des clauses toutes faites, importables en PDF, et rédigées dans le respect de la législation. Disponible depuis le 17 novembre, ce logiciel est participatif : il pourra être enrichi de manière libre, par les expériences de chacun, avec un filtrage opéré par le CD2e.

Marchés publics : les clauses vertes ont enfin leur classeur

Dispersées et parfois complexes à manier, les clauses environnementales progressent dans les contrats publics, notamment grâce à l'implication des collectivités territoriales en la matière. En Hauts-de-France, l'accélérateur de projets d'éco-transition CD2E (Centre de développement des éco-entreprises) a dévoilé ce 17 novembre le premier clausier destiné à faciliter la tâche des acheteurs publics.



CD2E

Les travaux du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), une structure fondée à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), dépassent une nouvelle fois la sphère régionale. Réputé pour son expertise sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire, il s'est fraîchement saisi d'un sujet plus transversal, l'achat public durable, avec en tête de fournir aux acheteurs des outils opérationnels pour intégrer dans leurs marchés "des clauses et critères spécifiques et applicables tout en garantissant la sécurité juridique contractuelle". Leur emploi a certes connu une belle progression, mais la multitude de types de clauses implique des difficultés voire une certaine inefficacité. Le résultat est à la hauteur des attentes : un "clausier vert" prêt à l'emploi dans lequel les acheteurs publics piochent librement ou trouvent l'inspiration pour nourrir leur consultation.

Un outil gratuit, évolutif...

A ces qualités s'en ajoutent d'autres : "Nous avons travaillé son ergonomie, il est voué à s'enrichir en continu et conçu pour être pratique. Les acheteurs publics exercent dans l'urgence, sans avoir du temps pour consulter des guides complets, donc on les outille pour les aider à rechercher des clauses adaptées à leur territoire et à leur marché", a expliqué lors de sa présentation ce 17 novembre Anthony Delabroy, consultant achat public durable au CD2E.

Le site se feuillette comme un catalogue, avec des entrées par types de marché (travaux neufs, réhabilitation, voirie, fourniture, services) et d'achat (bois, énergie, éco-conception, eau, alimentaire). En rayon, pas moins

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 5



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

de 80 clauses légales. "Nous restons en veille car demain elles ne le seront peut-être plus, cet outil de massification d'une stratégie achat durable prend bien en considération le risque juridique ou l'infructuosité, le respect des délais et la qualité technique des solutions", rassure Anthony Delabroy. Chaque clause décrite est assortie d'explications, d'éclairages sur des points de vigilance, sur la nécessaire articulation avec d'autres clauses, sur le bon timing pour l'insérer dans le marché de travaux (cahier des clauses techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, règlement de la consultation).

... et pratique pour respecter de nouvelles obligations

Autre atout, souligné par Xavier Peyrot, un acheteur pour la commune de Oignies (Pas-de-Calais, 10.000 habitants), "ce clausier est participatif, on s'y sent guidé, on peut entrer en lien avec d'autres, connaître les retours d'expériences sur des clauses pratiquées pour éviter les mauvaises entreprises, c'est bon pour la logique de mutualisation entre des acheteurs qui se parlent parfois trop peu".

Pour Pauline Thiberge, chargée de mission à l'Institut national de l'économie circulaire (Inec), il arrive à un moment opportun au vu des nouvelles obligations qui se profilent. Et de citer, par exemple, la mise en œuvre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Agec) qui contraindra dès l'an prochain les acheteurs publics à recourir dans leurs marchés de travaux à des matériaux de réemploi.

Clauses autour de l'alimentaire (loi Egalim), déchets du bâtiment, matériaux bio-sourcés, performance énergétique du bâtiment, d'autres clauses se développent. Elles feront d'ailleurs partie des discussions qui s'engagent, au niveau national, pour préparer le 3e plan d'actions pour l'achat public durable (PNAAPD). Une tâche à laquelle s'attelle un groupe de travail piloté par la direction des affaires juridiques (DAJ) de Bercy et l'Observatoire économique de la commande publique (OECF), avec une prochaine réunion prévue le 11 décembre prochain.



La clause verte ou le marché public écolo en un clic



80 clauses prêtes à l'emploi pour les acheteurs publics

Le pôle d'excellence CD2E a lancé, le 17 novembre, un site internet gratuit recensant 80 clauses écologiques clé en main à destination des acheteurs publics. Une première en France.

Le pôle d'excellence situé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) mise sur la commande publique pour accélérer la transition écologique des acteurs publics, en particulier les collectivités locales. *«Beaucoup d'acheteurs se disent prêts à se mobiliser en faveur de l'environnement et du climat mais on constate que ce mouvement est bloqué par la complexité de la rédaction des appels d'offre»*, affirme Victor Ferreira, directeur général du CD2E.

18% de clauses vertes en 2018

Alors que les commandes publiques tricolores représentent 200 milliards d'euros par an (10% du PIB), seulement 18% des clauses affichent des objectifs environnementaux [1], selon l'Institut de l'économie circulaire. Encore loin de l'objectif fixé par le dernier plan national d'action pour les achats publics durables, qui visait 30% dès 2020.

Tous marchés confondus

Intitulé *La clause verte*, ce nouveau site internet devrait faciliter la tâche des acheteurs publics désireux de verdir leurs marchés. Il propose 80 clauses prêtes à l'emploi, classées par typologie de marché (travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fourniture, services) et par type d'achat, pour favoriser le recours aux énergies renouvelables, à l'éco-conception, aux matériaux biosourcés, à la réduction des déchets, aux produits durables et locaux...

Des produits alimentaires durables dans les cantines

Ce clausier permet par exemple de répondre à l'objectif de la loi Egalim d'atteindre 50% de produits alimentaires durables de qualité dont 20% de bio dans les cantines publiques en 2022. Les clauses de référence ont été rédigées avec le réseau des acteurs bio des Hauts-de-France (A Pro Bio).

Le point sur les labels

www.journaldelenvironnement.net

Pays : France

Dynamisme : 4



[Visualiser l'article](#)

L'outil du CD2E permet aussi de limiter l'impact carbone d'un produit de construction ou d'un équipement en se basant sur son analyse de cycle de vie (FDES), d'appliquer le label bâtiment bas carbone (BBCA) ou le label Passivhaus à son appel d'offre... Et finalement de faire le tri dans tous les labels, puisque ceux-ci sont explicités et mis en relation.



La clause verte s'invite dans la commande publique régionale

Construire une nouvelle salle des fêtes, oui mais avec des écomatériaux et des énergies renouvelables. Les acheteurs publics peuvent désormais utiliser laclauseverte.fr pour y trouver de quoi passer facilement commande au profit de la transition écologique.



Inauguration de l'installation solaire de l'école Ovide Leroy à Loos-en-Gohelle. Avec des achats publics durables. PHOTO MATTHIEU BOTTE - VDNPQR

C'est un nouvel outil et une première en France, qui doit faire date pour enfin simplifier la vie des acheteurs de biens et de services durables en région. Le Cd2e, pôle de développement des écoentreprises, ouvre depuis Loos-en-Gohelle son site laclauseverte.fr, entièrement gratuit, sans inscription, didactique et collaboratif pour espérer devenir rapidement **la référence nationale de l'inclusion de clauses environnementales dans les appels d'offres de marchés publics.**

Achats enfin durables

Il y a de l'idée pour accélérer la lutte contre le changement climatique. « On sait depuis longtemps que les acheteurs sont perdus dans les procédures trop longues, compliquées. Ils ont des guides à disposition mais n'ont souvent pas le temps de les consulter », explique Anthony Delabroy, référent au Cd2e, lui-même ancien acheteur public. Le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout types de fournitures. Mais **ces clauses peuvent être mal rédigées,**

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 236

[Visualiser l'article](#)

incomplètes ou insuffisantes. Les cahiers des charges peuvent être mal rédigés, autant de freins à l'achat durable. La clause verte propose de régler les problèmes en quelques clics via **cinq entrées : les travaux neufs, la réhabilitation, la voirie, les fournitures et les services.** Des listes de clauses rédigées sont disponibles, comme les exemples et les conseils pour **pousser les acheteurs publics vers la mise en œuvre.**

Les vingt milliards

La commande publique pèse environ 20 milliards d'euros chaque année dans les Hauts-de-France, c'est près de 10 % de toute la richesse produite (PIB). Que cette montagne d'argent public puisse davantage bénéficier aux écoentreprises préservant les ressources et l'environnement n'est plus un simple vœu pieu. C'est désormais une nécessité morale croissante, en toute responsabilité.



Changement climatique: la clause verte s'invite dans la commande publique des Hauts-de-France

Construire une nouvelle salle des fêtes, oui mais avec des écomatériaux et des énergies renouvelables. Les acheteurs publics peuvent désormais utiliser laclauseverte.fr pour y trouver de quoi passer facilement commande au profit de la transition écologique.

C'est un nouvel outil et une première en France, qui doit faire date pour enfin simplifier la vie des acheteurs de biens et de services durables en région. Le [Cd2e](#), pôle de développement des écoentreprises, ouvre depuis Loos-en-Gohelle son site laclauseverte.fr, entièrement gratuit, sans inscription, didactique et collaboratif pour espérer devenir rapidement la référence nationale de l'inclusion de clauses environnementales dans les appels d'offres de marchés publics.

Achats enfin durables

Il y a de l'idée pour accélérer la lutte contre le changement climatique. « On sait depuis longtemps que les acheteurs sont perdus dans les procédures trop longues, compliquées. Ils ont des guides à disposition mais n'ont souvent pas le temps de les consulter », explique Anthony Delabroy, référent au [Cd2e](#), lui-même ancien acheteur public.

Le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout types de fournitures. Mais ces clauses peuvent être mal rédigées, incomplètes ou insuffisantes. Les cahiers des charges peuvent être mal rédigés, autant de freins à l'achat durable.

La clause verte propose de régler les problèmes en quelques clics via cinq entrées : les travaux neufs, la réhabilitation, la voirie, les fournitures et les services. Des listes de clauses rédigées sont disponibles, comme les exemples et les conseils pour pousser les acheteurs publics vers la mise en œuvre.

Vingt milliards

La commande publique pèse environ 20 milliards d'euros chaque année dans les Hauts-de-France, c'est près de 10% de toute la richesse produite (PIB). Que cette montagne d'argent public puisse davantage bénéficier aux écoentreprises préservant les ressources et l'environnement n'est plus un simple vœu pieu. C'est désormais une nécessité morale croissante, en toute responsabilité.

www.nordeclair.fr

Pays : France

Dynamisme : 80



[Visualiser l'article](#)



Inauguration de l'installation solaire de l'école Ovide Leroy à Loos-en-Gohelle. Avec des achats publics durables. PHOTO MATTHIEU BOTTE - VDNPQR.

0c00oqtWsl0f9Qvhi6JMCD-3a2hB4jzKZKxx0lp_rY0tGxcvzabbnjTjxnI8Df59ZPux0cVduMT3K6gODcw



[ACCUEIL](#) > [DROIT DES COLLECTIVITÉS](#) > [ACTU JURIDIQUE](#) > Marchés publics : la Clause verte, des clauses environnementales prêtes à l'emploi

ACHAT DURABLE

Marchés publics : la Clause verte, des clauses environnementales prêtes à l'emploi

Publié le 18/11/2020 • Par [Géraldine Langlois](#) • dans : [Actu juridique](#), [France](#)



Fotolia tuk69tuk

Le tout premier répertoire de clauses environnementales « clés en main » est disponible en ligne depuis le 17 novembre. Libre d'accès, gratuit, cet outil conçu par le pôle d'excellence pour l'écotransition du Pas-de-Calais, le CD2E, offre des dizaines de clauses pour faciliter la tâche des acheteurs dans la rédaction des marchés publics et contribuer à la multiplication de ces clauses.



MA GAZETTE



Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

Commande publique

Marché de services

Marchés publics

Tous les thèmes



accéder très facilement à plus de 50 clauses environnementales. Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), pôle d'excellence dédié à l'écotransition basé à Loos-en Gohelle, dans le Pas-de-Calais, a présenté mardi ce clausier d'un genre nouveau.

En ligne sur www.laclauseverte.fr, « il est gratuit et ne nécessite aucune inscription », a précisé Anthony Delabroy, consultant Achats publics durables du CD2E. Les clauses sont accessibles « en vrac », en un clic mais un moteur de recherche permet de trouver rapidement celles qui correspondent à un besoin via une recherche par mots-clés, par typologie de marché (travaux neufs, réhabilitation, voirie, fournitures et services) et/ou par type d'achat, c'est-à-dire par domaine à enjeu environnemental, comme le bois, l'éco-conception, la gestion des déchets, la qualité de l'air, etc.

Ergonomie

La page de résultats présente les clauses correspondant à la recherche de manière synthétique, avec des vignettes indiquant à quel type de marché (neuf, réhabilitation, etc.) et dans quelles temporalités de marché elles peuvent s'appliquer (CCTP, AMO, maîtrise d'œuvre, règlement de consultation, etc.). Lorsqu'il clique sur la clause, l'utilisateur accède à la version intégrale de la clause, exportable en pdf. Un onglet « pourquoi la clause » en explique l'intérêt. Un autre signale les points de vigilance relatifs à cette clause, et un troisième porte sur ses possibles articulations avec d'autres clauses. Le partenaire (Ademe, Aprobio, Voies navigables de France, CD2E, etc.) qui a fourni la clause est également indiqué et les utilisateurs ont accès un peu plus bas à des ressources complémentaires sur le sujet de la clause (textes réglementaires, actualités, dossiers d'information sur le sujet...).

Enfin, la Clause verte propose une dimension participative, a précisé Anthony Delabroy. Sous chaque clause, les utilisateurs peuvent « partager leur retour d'expérience et les clauses environnementales qu'ils ont déjà utilisées et sont efficaces » mais aussi proposer des compléments d'information ou des modifications à la clause proposée afin de l'améliorer.

Dimension participative



...a apprécié l'outil. Il l'a trouvé « plongé dans l'opérationnel », utile dans les échanges entre acheteurs et ergonomique. « Il permet aux acheteurs de trouver de l'inspiration et de gagner du temps, a-t-il précisé. Nous travaillons souvent dans l'urgence et n'avons pas toujours la possibilité de faire un sourcing très poussé ». C'est particulièrement vrai pour les acheteurs de petites communes, pour ceux qui ne sont pas forcément au fait de la démarche environnementale et pour tous les acheteurs spécifiquement en fin d'année, lors du renouvellement en urgence de certains marchés. Les clauses sont en effet « prêtes à l'emploi », même s'il est nécessaire de les adapter au volume d'achat ou aux spécificités des territoires, indique Anthony Delabroy. La Clause verte « n'enlève rien à la réflexion, poursuit-il. La clause doit être accompagnée par une politique et un management internes de la collectivité en faveur de l'écotransition. Mais cela donne des clés d'entrée » dans l'ajout de clauses environnementales dans les marchés.

Un enjeu important. Malgré l'évolution de la réglementation, « on estime que 18% des marchés publics contiennent des clauses environnementales alors que l'objectif national a été fixé à 30% », a en effet souligné Pauline Tiberghie, chargée de mission Affaires juridiques et européennes à l'Institut national de l'économie circulaire (INEC). Le CD2E espère que la Clause verte donnera un coup d'accélérateur dans cette direction.

DOMAINES JURIDIQUES

[Commande publique](#)[Economie](#)[RÉAGIR À CET ARTICLE](#)



NOS SERVICES

  Ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile – avril 2021 Catégorie , Préparer ce concours >	  24 NOV  PARIS 21èmes Prix territoriaux Information & inscription >	  11 JAN RGPD : protection des données (1 jours) Information & inscription >
Agent de sécurité logistique – janvier 2021 Catégorie , Préparer ce concours >	01 DÉC  CLASSE VIRTUELLE 5èmes Trophées de la participation et de la concertation Information & inscription >	21 JAN Comment réussir son pacte de gouvernance (1 jours) Information & inscription >
Conseiller technique de service social – janvier 2021 Catégorie , Préparer ce concours >	03 DÉC  LIVE ET REPLAY CLUB FINANCES Information & inscription >	25 JAN Maîtriser les outils de la gouvernance intercommunale (1 jours) Information & inscription >

Suivez la Gazette



[Tout savoir sur la Gazette](#)

[Contacts](#)

[Mentions légales](#)

[RGPD](#)

[Paramétrage Cookie](#)

[Licence numérique multi-utilisateurs](#)



Lancement de la « Clause verte », un outil opérationnel pour développer l'achat public durable



Le CD2E, pôle d'excellence de l'éco-transition basé dans les Hauts-de-France, a ouvert le 17 novembre la « Clause verte », un site Internet à destination des acheteurs publics afin de les aider à identifier et insérer des clauses de développement durable dans leurs marchés publics.

Selon les derniers chiffres publiés par l'Observatoire économique de la commande publique, la part des marchés contenant des clauses environnementales est encore inférieure à 20 %. Preuve que le sujet reste difficile à appréhender et maîtriser dans les achats publics.

« Nous avons remarqué que beaucoup de maîtres d'ouvrage sont prêts à se mobiliser pour faire de l'achat durable, mais qu'une fois la décision politique prise, la mise en œuvre peut s'avérer compliquée », explique Victor Ferreira, directeur général du centre de développement des éco-entreprises (CD2E). « Les acheteurs publics travaillent en effet souvent dans l'urgence, ils n'ont pas nécessairement le temps de lire les guides pratiques à leur disposition et donc de trouver les clauses appropriées à leurs besoins » complète Anthony Delabroy, consultant achats publics du CD2E.



Un outil innovant

Fort de ce constat, le CD2E s'est donc lancé dans la production de la « Clause verte », **un clausier opérationnel, gratuit et sans inscription au sein duquel les acheteurs publics peuvent trouver l'inspiration et intégrer des clauses innovantes dans leurs marchés publics.**

Le site, dont le lancement officiel a été donné le 17 novembre, **contient environ 80 clauses rédigées prêtes à l'emploi**. « Mais notre ambition est qu'il soit utilisé par un large public, et progressivement enrichi, non seulement sur les sujets portés par le CD2E (bâtiment durable, énergies renouvelables et économie circulaire), mais aussi sur tous les sujets de la transition écologique », explique Victor Ferreira. Les collectivités sont donc invitées à partager leurs retours d'expériences en matière d'achats durables et à proposer des dispositifs qui font leurs preuves et qui pourront être publiés, après vérification par le CD2E de leur légalité et de leur qualité.

Opérationnel et gratuit

La « Clause verte » a été pensée afin d'être utilisée simplement par tous les acheteurs publics (par exemple, toutes les clauses sont téléchargeables au format PDF). **Elles sont ainsi classées, d'une part, par segment d'achats** (énergies renouvelables, matériaux biosourcés, déchets du bâtiment...) **mais aussi par typologie** (travaux neufs, de réhabilitation, de voirie ...). **Elles sont par ailleurs commentées** : « Nous expliquons quel est le gain apporté par telle clause dans l'achat, les points qui méritent une vigilance particulière et l'articulation nécessaire avec les autres clauses », détaille Anthony Delabroy.

Les premiers utilisateurs de l'outil semblent déjà conquis : « J'ai tout de suite apprécié l'ergonomie du site et le fait que l'on soit directement plongé dans l'opérationnel. J'ai pu déjà insérer une clause de traitement des déchets dans un marché de démolition et je vais m'inspirer pour un prochain marché d'une clause que j'ai repérée sur les COV (composés organiques volatils, NDLR) », s'est félicité Xavier Peyrot, acheteur à la commune de Oignies (Pas-de-Calais 10 000 hab), une des collectivités qui a testé l'outil en amont.



Commande publique : 61 clauses environnementales prêtes à l'emploi développées par l'association CD2E



La Clause verte - © [CD2E](#)

Développer un outil numérique pour aider les acheteurs publics à identifier et insérer des clauses développement durable dans leurs marchés publics, telle est l'ambition de l'association [CD2E](#) (réseau des éco-entreprises dans les Hauts-de-France), qui lance [laclauseverte.fr](#), un site web gratuit et accessible qui répertorie une série de 61 clauses environnementales « prêtes à l'emploi » à intégrer dans les procédures d'achats publics, le 17/11/2020. L'outil a été développé en collaboration avec plusieurs partenaires, dont l'Ademe Ademe Hauts-de-France, l'Institut national de l'économie circulaire et la Métropole européenne de Lille Métropole européenne de Lille .

Objectif : répondre à l'objectif du plan national d'action pour des achats publics durables (Pnaapd PNAAPD Plan national d'actions pour l'achat public durable) pour la période 2015-2020 selon lequel, en 2020, 30 % des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une disposition environnementale. La commande publique représente un volume d'achat de 200 Md€ en France chaque année (10 % du PIB).

Les clauses sont classées par segments d'achats (EnR EnR Énergies renouvelables , matériaux biosourcés, éco-conception) et par typologies d'achat (travaux neuf, travaux de réhabilitation, voirie, fournitures et services). Le site propose par exemple une clause environnementale pour exiger un taux de valorisation (avec 3 niveaux d'exigence), une autre pour s'assurer que l'approvisionnement en bois lors d'une construction prend en considération l'exploitation durable, ou une autre afin d'engager des pénalités en cas de non-respect des objectifs de performances énergétiques fixés.

L'outil en ligne invite également les acheteurs publics à partager leurs retours d'expériences et à proposer des clauses environnementales déjà utilisées et efficaces. « Ces contributions doivent d'enrichir le site web et de le faire évoluer afin de répondre aux besoins de tous les acteurs de la commande publique », indique Victor Ferreira, directeur général [CD2E](#).



La Clause verte - © CD2E

Une « véritable prise de conscience de la part des donneurs d'ordres publics »

« Signes manifestes d'une véritable prise de conscience de la part des donneurs d'ordres publics : le critère environnemental tient une place de plus en plus importante dans leurs choix ; le cadre réglementaire et législatif évolue dans le même sens. Cependant, les acheteurs publics manquent de temps, de connaissances juridiques et d'outils : la mise en œuvre des "achats verts" reste complexe », déclare **Victor Ferreira** .

Si des collectivités s'imposent d'elles-mêmes l'intégration systématique de clauses environnementales dans leurs marchés, c'est aussi l' **une des propositions de la Convention citoyenne pour le climat** Convention citoyenne pour le climat : rendre la clause environnementale obligatoire et l'étendre à tous les marchés publics.

Un amendement au projet de loi de finances pour 2021 adopté le 30/10/2020 à l'Assemblée nationale Assemblée nationale vise également à travailler sur ce sujet au niveau national : il impose au Gouvernement de remettre au Parlement un **rapport évaluant l'opportunité de la mise en place d'une gouvernance dédiée à la politique de responsabilité sociale et environnementale de l'État en matière d'achats publics durables, avant le 01/06/2021** . « La gouvernance des administrations pourrait être revue avec notamment la création d'un poste de directeur RSE RSE Responsabilité sociétale des entreprises de l'État en charge de la commande publique », indique l'amendement.

CD2E



Association locale dédiée aux éco-activités, qui accompagne les entreprises, acteurs de l'environnement et les filières économiques de la Région Hauts-de-France vers l'éco-transition.

- **Création** : 2002
- **Mission** : soutenir, conseiller et former les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire
- **Activités** : accompagnement sur mesure, ateliers et formations, structuration de filière, rencontres annuelles de référence...
- **Implantations** : Loos-en-Gohelle (62), Lille (59) et Amiens (80)

cities.newstank.fr

Pays : France

Dynamisme : 8



[Visualiser l'article](#)

• **Tel.** : 03 21 13 06 80

Contact

CD2E

Rue de Bourgogne - Base du 11/19

62750 Loos-en-Gohelle - FRANCE VCARD

Consulter la fiche dans l'annuaire

Liens web

laclauseverte.fr

À lire également

Essentiel

PLF 2021 (2 e part.) : 13 mesures visant l'énergie et l'environnement en séance publique à l'Assemblée

Publié le 17/11/2020

Commande publique : 51,2 Md€ au 3 e trimestre 2020, -14,6 Md€ (-22 %) par rapport à 2019 (AdCF)

Publié le 13/11/2020

Loi ASAP : les 35 principales mesures visant les villes, texte adopté les 27 et 28/10/2020

Publié le 27/10/2020

Mobilité, logement, énergie, urbanisme : 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat

Publié le 29/06/2020

News

Grand Paris : les enjeux de la commande publique et des achats circulaires, le 08/10/2020 à Paris

Publié le 23/07/2020

Commande publique : « reprise nette » en juin 2020, plan de relance national en septembre 2020

Publié le 10/07/2020

Rubriquage

Type : Actualité

Domaine(s) : EET

Rubrique(s) : Collectivités territoriales Gouvernance et politiques publiques Marchés & tarifications



© CD2E



«laclauseverte.fr», un outil inédit pour les acheteurs

Gratuit et collaboratif, ce tout nouveau site propulsé par le CD2E des Hauts-de-France propose une liste de 80 clauses durables « prêtes à l'emploi », dans divers types de marchés (travaux neufs, réhabilitation, de voirie, fournitures et services).

Besoin de construire un bâtiment communal propre en énergie ? De se fournir en produits alimentaires issus de circuits courts ? De construire de la voirie avec le plus faible impact possible sur la biodiversité ? Le CD2E, le « pôle d'excellence de l'écotransition » dans les Hauts-de-France, créé voici presque 20 ans, a mis en ligne mardi 17 novembre un site web « inédit », [laclauseverte.fr](#), à destination des acheteurs publics – ils sont 130 000 en France – « afin de les aider à identifier et insérer des clauses développement durable dans leurs marchés publics ». Jusqu'alors, rien n'avait jamais été dédié à la mise en œuvre de clauses environnementales dans la commande publique, selon l'association de conseil et de formation des entreprises et collectivités dans le développement durable.

Gratuit et voulu collaboratif

L'outil est revendiqué « simple et ergonomique », gratuit et sans inscription. Le CD2E table sur de futurs enrichissements par les acheteurs eux-mêmes. Trois moteurs de recherche (par mot-clef, type de marché et type d'achat) proposent, pour l'instant, 80 clauses « prêtes à l'emploi ». Le site apporte également des informations connexes sur des « points de vigilance », les labels existants ou encore des avis sur les clauses complémentaires.

« Le critère environnemental tient une place plus importante dans les choix de décideurs », affirme le CD2E. Et « beaucoup d'acheteurs sont prêts à se mobiliser sur le développement durable », complète Anthony Delabroye, consultant en achats publics. Seulement « nombre de projets bloquent une fois arrivés à la rédaction des appels d'offres ». Faute de temps : « Les acheteurs travaillent souvent dans l'urgence et sont tentés de republier des marchés à renouveler sans les modifier ». Faute aussi de connaissances, dans un cadre réglementaire mouvant : imposer des clauses trop restrictives et c'est tout un marché qui risque d'être caduc.

La commande publique représente 10 % du PIB de la France

« Dans les petites communes surtout, on n'a pas toujours la possibilité de faire un sourcing très poussé. Cet outil peut faire gagner du temps, ne nous évitant de lire des guides volumineux d'ailleurs pas toujours très opérationnels », confirme Xavier Peyrot, acheteur pour la commune d'Oignies, dans le Pas-de-Calais (10 000 habitants), après avoir testé le site web, à l'instar d'une poignée d'autres communes du versant nord de la région.

L'enjeu est colossal, en tout cas. Malgré un contexte dégradé – la pandémie du Covid-19 aurait engendré la perte de 22 points pour le PIB français – la commande publique représente 10 % du PIB. Soit 200 milliards d'euros par an. « C'est la clef de voûte de la relance économie verte menée par le gouvernement », rappelle le CD2E, certaine que des marges de progression existent. Si la part de critère environnemental dans les marchés publics est passée de 3 % en 2009 à 19 % en 2019, on reste encore en dessous de l'objectif des 30 % que l'État visait pour 2020.

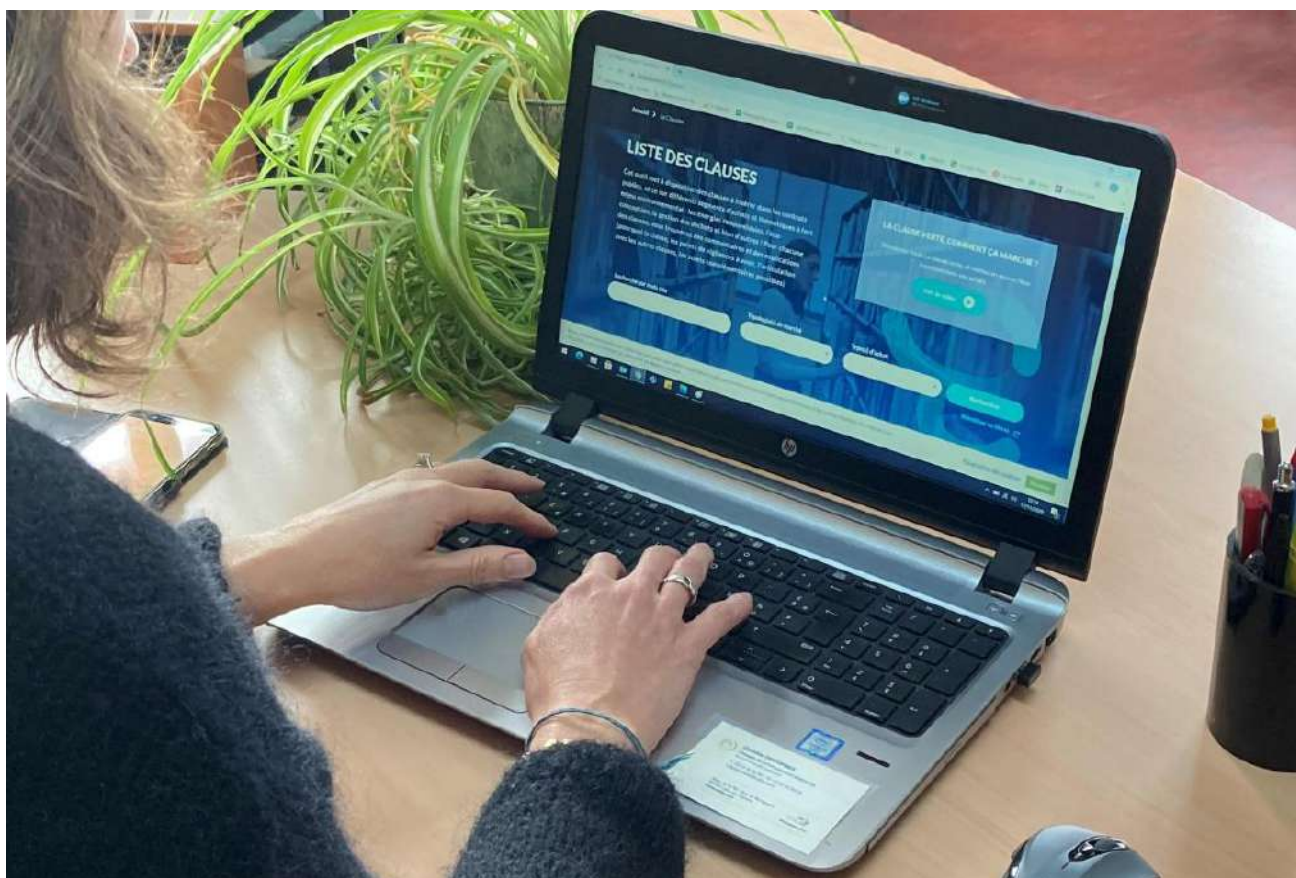
0BzdK6Az_x2Oq_mUvLm-RrthkWXyrJythSP6LUFx-aSpZ6veG9i4ltqEbWMMQXIYmxKhMCRG-WrmwquGQ6KXHX8JLAYzly



[Visualiser l'article](#)

D'après une étude menée début juillet par la CCI Hauts-de-France sur la situation économique des entreprises (auprès de 2 000 dirigeants) après la première vague épidémique de coronavirus, 47 % des entreprises constataient un surcoût financier des marchés publics, lié à deux facteurs principaux : la mise en place de mesures sanitaires complémentaires telle que le nettoyage et les équipements de protection individuelle (EPI), mais aussi par la perte de productivité/rendement des entreprises.

Selon l'enquête, 79% des dirigeants indiquaient avoir pris en charge ce surcoût. Et 54% envisageaient d'augmenter leurs prix entre 1% et 10% sur les futurs projets. Autre enseignement de l'étude: 62% d'entre eux déploraient un manque de visibilité sur les projets décalés, et 66% un réel recul des publications des marchés. Mais 59% considéraient toujours que la commande publique constituait un levier important dans le rebond de leur activité. Ils étaient d'ailleurs quasiment autant (61 %) à envisager de répondre de manière plus systématique à des appels d'offres. Pour peu toutefois que les acheteurs publics améliorent plusieurs points, prioritairement sur la simplification des dossiers, les délais de paiement et la visibilité sur les programmations de marché.



L'outil est revendiqué «simple et ergonomique». Trois moteurs de recherche (par mot-clef, type de marché et type d'achat) proposent, pour l'instant, de 80 clauses «prêtes à l'emploi»..

0BzdK6Az_x2Oq_mUvLm-RthkWXyrJyHSP6LUFx-aSpZ6veG9i4ItqEbWMMQXIYmxKtMCRG-WmwquGQ6KXHX8JLJAYzly



Intégrer davantage de clauses vertes dans les appels d'offres publics grâce au CD2e

La clause verte

Votre solution achats durables

Le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises) continue de faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale sur le territoire avec le lancement d'un nouveau logiciel baptisé La Clause Verte . Gratuit, accessible sans inscription et réservé aux acheteurs publics, il a pour objectif de faciliter l'intégration de davantage de clauses environnementales dans les appels d'offres publics. Un outil « clef en main » simple et ergonomique, regroupant des clauses « prêtes à l'emploi » classées par segments et typologies d'achats, invitant également les acheteurs à partager leurs retours d'expériences afin de faire évoluer le site web dédié et de répondre aux besoins évolutifs des acteurs de la commande publique.



Intégrer davantage de clauses vertes dans les appels d'offres publics grâce au CD2e

La clause verte

Votre solution achats durables

Le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises) continue de faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale sur le territoire avec le lancement d'un nouveau logiciel baptisé La Clause Verte . Gratuit, accessible sans inscription et réservé aux acheteurs publics, il a pour objectif de faciliter l'intégration de davantage de clauses environnementales dans les appels d'offres publics. Un outil « clef en main » simple et ergonomique, regroupant des clauses « prêtes à l'emploi » classées par segments et typologies d'achats, invitant également les acheteurs à partager leurs retours d'expériences afin de faire évoluer le site web dédié et de répondre aux besoins évolutifs des acteurs de la commande publique.

Clauses vertes : faites votre marché !

le 23/11/2020 |  Commenter |  Ajouter aux favoris



A propos de l'auteur

M. Mathieu Laugier

 Voir les articles de cet auteur

La clause verte du CD2E voit le jour ! Cette association des Hauts-de-France vient de mettre en ligne gratuitement des clauses de développement durable, à destination des collectivités publiques, afin qu'elles puissent les insérer dans leurs marchés publics. On vous explique le concept...

Le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) lance son site internet : la clause verte. Achatpublic.info vous informait, dès la fin du mois d'octobre, de ce projet innovant de cette association des Hauts-de-France. Elle met à disposition gratuitement des clauses de développement durable, depuis le mardi 17 novembre. Un webinaire de présentation a été organisé pour l'occasion. « *Il n'y a pas de transition écologique si les acteurs économiques ne se mobilisent pas. Et les acteurs économiques ne sont pas essentiellement les entreprises, ce sont aussi les acheteurs [...]* », déclare Victor Ferreira, le directeur général du CD2E, dans son allocution d'ouverture.



La
clause
verte
Votre solution achats durables

Des travaux à la restauration : un périmètre assez large

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent dorénavant puiser dans ce vivier des dispositions écoresponsables à insérer dans leurs marchés, adaptées selon l'objet du contrat. Quatre-vingt clauses pour l'heure sont recensées, précise Victor Ferreira. Elles sont classées par typologie d'achat.

“ Pour l'heure, quatre-vingt clauses sont recensées. Elles sont classées par typologie d'achat ”

Les actions de l'association tourment essentiellement autour du bâtiment durable, de l'économie circulaire et des énergies renouvelables, explique Anthony Delabroy, consultant achat public durable du CD2E. Il n'est donc pas surprenant que parmi les « *clauses vertes* » mentionnées, certaines portent sur les panneaux solaires photovoltaïques, l'écoconstruction, les matériaux biosourcés, la performance énergétique du bâtiment, la qualité de l'air intérieur, les déchets du bâtiment, le BIM, l'eau, les sédiments...

Mais le périmètre abordé est assez large. Il ne se limite pas seulement aux opérations de travaux neufs, de réhabilitation, ou de voirie. La plateforme se veut généraliste. Il existe également des dispositions dans le domaine de la fourniture et du service. On peut citer, à titre d'illustration, la clause concernant la restauration collective : « *La formation du personnel de cuisine du titulaire aux enjeux du développement durable sera valorisée. Des actions d'information, sensibilisation ou de formation dédiées aux personnels du restaurant collectif de la commune seront également appréciées...* ».

Des clauses aussi bien sur l'exécution que l'attribution

Les stipulations contractuelles peuvent prévoir une injonction à l'encontre du prestataire, comme celle sur les éco-matériaux : « *Afin d'assurer la qualité des travaux et des matériaux, le prestataire devra élaborer des fiches d'auto-contrôles suivant les procédures décrites dans le RPCP2012* » ; ou encore celle sur la valorisation des déchets de chantier par exemple : « *À*

“ Chaque clause a été validée par un groupe d'experts en interne et est accompagnée d'explication et de "points de vigilance" ”

partir du diagnostic déchets l'Entreprise de travaux validera ou à défaut identifiera pour chaque type de déchet les différentes possibilités de traitement... ». Le CD2E recense également, mais de façon marginale, des critères d'attribution.

Anthony Delabroy souligne que chaque clause présentée a été validée par un groupe d'experts en interne. Ce projet résulte d'un travail collaboratif entre le CD2E et différents organismes dont des pouvoirs adjudicateurs, précise-t-il. L'un des atouts du site, c'est d'expliquer, en dessous de chaque clause, la portée de celle-ci, les points de vigilance, et l'articulation avec les pièces du marché.

Un outil collaboratif

Le site n'est qu'à ses balbutiements, mais l'objectif annoncé par le CD2E est d'en faire une plateforme collaborative. Pour cela, il est nécessaire qu'elle soit alimentée. D'une part, pour être à jour de la réglementation. D'autre part, dans l'optique d'approfondir ou de couvrir de nouveaux secteurs. Les membres de l'association invitent les pouvoirs adjudicateurs et les acteurs de l'éco-transition à les contacter en vue de partager leurs expériences, et/ou de proposer de nouvelles clauses vertes.

“ L'objectif de CD2E, c'est de faire de Clause verte une plateforme collaborative ”

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire que la collectivité publique qui souhaite intégrer une de ces dispositions, l'adapte à son besoin, à ses spécificités, et à celles du secteur économique de son territoire sur lequel elle est implantée, insiste Anthony Delabroy. Elle ne peut se priver d'une telle réflexion. Ce sont des clauses qui sont standardisées.

[Accéder au site : La clause verte](#)



Région

Un site web pour la « clause verte » qui s'invite dans la commande publique

Construire une nouvelle salle des fêtes, oui mais avec des écomatériaux et des énergies renouvelables. Les acheteurs publics peuvent désormais utiliser laclauseverte.fr pour y trouver de quoi passer facilement commande au profit de la transition écologique.

PAR YANNICK BOUCHER
yboucher@lavoixdunord.fr

HAUTS-DE-FRANCE. C'est un nouvel outil et une première en France, qui doit faire date pour enfin simplifier la vie des acheteurs de biens et de services durables en région. Le Cd2e, pôle de développement des écoentreprises, ouvre depuis Loos-en-Gohelle son site laclauseverte.fr, entièrement gratuit, sans inscription, didactique et collaboratif pour espérer devenir rapidement la référence nationale de l'inclusion de clauses environnementales dans les appels d'offres de marchés publics.

**“ Les travaux neufs,
la réhabilitation,
la voirie, les fournitures
et les services...
En quelques clics
le problème est réglé.**

Il y a de l'idée pour accélérer la lutte contre le changement climatique. « On sait depuis longtemps que les acheteurs sont perdus dans les procédures trop longues, compliquées. Ils ont des guides à disposition mais n'ont souvent pas le temps de les consulter », explique Anthony



Un futur EHPAD en bois, à Cysoing ; un bâtiment municipal à Lys-lez-Lannoy ; des panneaux solaires sur la médiathèque de Faches-Thumesnil ou une école de Loos-en-Gohelle : tous concernés par la clause verte. PHOTOS PIB, F. FLOURENS, M. BOTTE, S. JARRY

Delabroy, référent au Cd2e, lui-même ancien acheteur public.

Le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout type de fournitures. Mais ces clauses peuvent être mal rédigées, incomplètes ou insuffisantes. Les cahiers des charges peuvent être mal formulés, autant de freins à l'achat durable.

Le site laclauseverte.fr propose de régler les problèmes en quelques clics via cinq entrées : les travaux neufs, la réhabilitation, la voirie, les fournitures et les services. Des listes de clauses rédigées sont disponibles, comme les exemples et les conseils pour pousser les acheteurs publics vers la mise en œuvre.

VINGT MILLIARDS

La commande publique pèse environ 20 milliards d'euros chaque année dans les Hauts-de-France, c'est près de 10 % de toute la richesse produite (PIB).

Que cette montagne d'argent public puisse davantage bénéficier aux écoentreprises préservant les ressources et l'environnement n'est plus un simple vœu pieu. C'est désormais une nécessité morale croissante, en toute responsabilité. ■



Un site web pour la « clause verte » qui s'invite dans la commande publique

Construire une nouvelle salle des fêtes, oui mais avec des écomatériaux et des énergies renouvelables. Les acheteurs publics peuvent désormais utiliser laclauseverte.fr pour y trouver de quoi passer facilement commande au profit de la transition écologique.

PAR YANNICK BOUCHER
yboucher@lavoixdunord.fr

HAUTS-DE-FRANCE. C'est un nouvel outil et une première en France, qui doit faire date pour enfin simplifier la vie des acheteurs de biens et de services durables en région. Le Cd2e, pôle de développement des écoentreprises, ouvre depuis Loos-en-Gohelle son site laclauseverte.fr, entièrement gratuit, sans inscription, didactique et collaboratif pour espérer devenir rapidement la référence nationale de l'inclusion de clauses environnementales dans les appels d'offres de marchés publics.

“ Les travaux neufs, la réhabilitation, la voirie, les fournitures et les services... En quelques clics le problème est réglé.

Il y a de l'idée pour accélérer la lutte contre le changement climatique. « On sait depuis longtemps que les acheteurs sont perdus dans les procédures trop longues, compliquées. Ils ont des guides à disposition mais n'ont souvent pas le temps de les consulter », explique Anthony



Un futur EHPAD en bois, à Cysoing ; un bâtiment municipal à Lys-lez-Lannoy ; des panneaux solaires sur la médiathèque de Faches-Thumesnil ou une école de Loos-en-Gohelle : tous concernés par la clause verte. PHOTOS PIB, F. FLOURENS, M. BOTTE, S. JARRY



Delabroy, référent au Cd2e, lui-même ancien acheteur public.

Le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout type de fournitures. Mais ces clauses peuvent être mal rédigées, incomplètes ou insuffisantes. Les cahiers des charges peuvent être mal formulés, autant de freins à l'achat durable.

Le site laclauseverte.fr propose de régler les problèmes en quelques clics *via* cinq entrées : les travaux neufs, la réhabilitation, la voirie, les fournitures et les services. Des listes de clauses rédigées sont disponibles, comme les exemples et les conseils pour pousser les acheteurs publics vers la mise en œuvre.

VINGT MILLIARDS

La commande publique pèse environ 20 milliards d'euros chaque année dans les Hauts-de-France, c'est près de 10 % de toute la richesse produite (PIB).

Que cette montagne d'argent public puisse davantage bénéficier aux écoentreprises préservant les ressources et l'environnement n'est plus un simple vœu pieu. C'est désormais une nécessité morale croissante, en toute responsabilité. ■

Des clausiers circulaires pour la commande publique

Le Cd2e crée La Clause Verte



La commande publique représente chaque année un volume d'achat de 200 milliards d'euros en France, soit 10 % du PIB. Si les collectivités se disent prêtes à innover sur le plan environnemental, la décision politique empêche souvent les achats responsables de voir le jour. Pour faciliter le passage à l'acte, l'État et les régions s'organisent. Des clausiers numériques proposent des informations utiles à la rédaction des cahiers des charges, et cherchent à rendre l'offre circulaire plus visible. Dernier exemple en date, la Clause Verte lancée par le Cd2e, dans les Hauts-de-France.

Il existe actuellement 130 000 acheteurs publics en France. « Mais souvent les acheteurs publics travaillent dans l'urgence et n'ont pas le temps de se pencher sur des guides, par ailleurs très bien faits, mais pas toujours accessibles et non réactualisés, alors que les marchés sont renouvelés régulièrement. Résultat, on va à la facilité en reproduisant le même cahier des charges, d'une année sur l'autre » explique Anthony Delabroy, consultant Achats publics durables du Cd2e (centre de déploiement de l'éco-transition . . .

Ce contenu est réservé aux abonnés du site L'écho circulaire, si notre contenu vous intéresse, allez voir nos offres d'abonnements .

Quatre-vingt modèles de clauses pour intégrer le critère environnemental dans ses marchés publics



Le centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E) lance « La clause verte », un outil numérique à destination des acheteurs publics afin de les aider à identifier et insérer des clauses développement durable dans leurs marchés publics.

L'outil met à disposition des clauses à insérer dans les contrats publics, et ce sur différents segments d'achats et thématiques à fort enjeu environnemental, en particulier les énergies renouvelables, l'éco-conception, la voirie ou la gestion des déchets. Pour chacune des clauses, l'acheteur trouve des commentaires et des explications sur l'intérêt de la clause, les points de vigilances à avoir, et l'articulation avec les autres clauses.

Un levier d'actions en faveur du développement durable

Le CD2E présente son outil comme une plateforme partenariale, participative et pédagogique. Le périmètre potentiellement concerné par la clause verte est large et a un impact sur divers secteurs. Elles se classent ainsi par typologies de marchés (tels que travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fournitures et services), elles-mêmes découpées en types d'achats tels que énergies renouvelables, éco-conception, eau, déchets BTP, qualité de l'air, sédiments, BIM, paille, chanvre, bois, gestion des déchets, alimentation.

L'outil étant évolutif, la liste des segments est amenée à s'enrichir au fur et à mesure. L'outil est le fruit d'une démarche partenariale et collaborative. Le CD2E s'appuie sur des contributeurs pour nourrir ce clausier. Parmi eux, se trouvent A PRO BIO (association interprofessionnelle de la filière biologique des Hauts-de-France) sur le segment de l'alimentaire, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Voies Navigables de France sur le segment des sédiments, Fibois (association interprofessionnelle de la filière forêt-bois des Hauts-de-France) pour les biosourcés, Hydreos (Pôle de la filière de l'eau du Grand-Est) pour l'eau, INEC (Institut national de



l'économie circulaire) sur les clauses liées à l'économie circulaire , l'Ademe Hauts-de-France sur les déchets du bâtiment.

Tout comme la liste des contributeurs, la clause verte est une plateforme ouverte et participative. Sa base de données sera enrichie grâce à la participation d'acheteurs exemplaires. En effet, les collectivités sont invitées à y partager leurs retours d'expériences en matière d'achats durables , à suggérer elles-mêmes des dispositifs qui font leurs preuves et qui pourront être publiés, après vérification par le CD2E de leur légalité et de leur qualité.

Un outil au service du développement durable

La réforme du droit de la commande publique d'avril 2016 a accéléré l'instauration par les acheteurs publics de critères ou de clauses sociales et environnementales dans leurs marchés . Le pourcentage de critère environnemental dans les marchés publics a ainsi évolué (de 3 % en 2009 à 19 % en 2019). Cependant, les trois premiers critères de sélection restent les mêmes : le critère technique, le prix des prestations et le critère qualité de l'offre. La marge de progression reste donc importante. Le CD2E se positionne sur cet enjeu majeur depuis plusieurs années considérant les achats publics comme un levier essentiel d'accélération de l'éco-transition. A ainsi été créé en 2019 un service dédié aux achats publics durables afin d'accélérer la prise en compte du développement durable dans les marchés publics. Sa mission consiste à massifier la transition écologique sur les territoires par la mise en œuvre de bonnes pratiques.

À l'échelle régionale, le pôle Achats publics durables organise et anime des ateliers, des conférences, des formations à destination des acheteurs publics et offre un accompagnement personnalisé aux collectivités souhaitant transformer leurs achats. À l'échelle nationale, un partenariat avec l'Institut national de l'économie circulaire (INEC) a été engagé pour faire avancer les réflexions autour de l'achat.



Le CD2E crée un outil pour générer des appels d'offres plus verts

idèle à sa mission d'accélérateur de l'écotransition dans la région, le CD2E se rapproche des acheteurs publics. Le 17 novembre dernier, l'association a lancé laclauseverte.fr, outil numérique gratuit qui met à disposition des clauses préconçues sur la thématique de la transition écologique.



Anthony Delabroy, consultant achats publics verts au Cd2e.

« Beaucoup de communes voudraient s'engager pour l'écologie, mais ça ne se concrétise pas parce que les acheteurs n'arrivent pas à sécuriser les appels d'offres. » Tel est le constat d'Anthony Delabroy, consultant achats publics durables au CD2E, l'accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France.

« Depuis 20 ans, nous accompagnons les éco-entreprises, principalement sur trois axes : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Et, petit à petit, nous commençons à faire de la structuration de filières, en accompagnant des acheteurs dans leurs commandes publiques pour générer des appels d'offres plus verts », présente Victor Ferrera, directeur général du CD2E.

L'association estime que la transition écologique ne peut opérer sans la mobilisation des acteurs économiques. La commande publique représente à elle seule 200 milliards d'euros par an, soit 10% du PIB Français. Or, en 2018, seules 18% des clauses utilisées par les acheteurs étaient des clauses vertes alors que l'Etat visait les 30% atteints entre 2015 et 2020.



[Visualiser l'article](#)

« Dans les petites communes, les acheteurs ont souvent des doubles casquettes. Ils ne sont pas experts juridiques, et encore moins sur la thématique de la transition écologique. On se perd facilement dans la lecture de clausiers volumineux alors que nous devons travailler dans l'urgence », justifie Xavier Peyrot, acheteur à la commune de Oignies.

Un clausier gratuit et collaboratif

Afin d'y remédier, le CD2E a décidé de lancer le site internet laclauseverte.fr : un clausier inédit, gratuit et sans inscription. Conçu dans la région, il s'adresse cependant à tous les acheteurs publics sur le territoire national. La plateforme fonctionne comme un moteur de recherche à plusieurs entrées (selon le type d'achat, la thématique, la typologie de marché ou encore par mot clé) et permet de trouver des clauses clés en main. « Elles sont prévalidées et standardisées. L'acheteur est ensuite libre de les adapter au cas de sa commune. C'est une base qui facilite grandement la rédaction d'appels d'offres opérationnels », explique Anthony Delabroy.

L'outil a aussi un aspect pédagogique, puisque l'intérêt de chaque clause et les points de vigilance à observer sont indiqués.

Déjà 80 clauses sont intégrées à la plateforme. Ce, grâce à la participation de professionnels tels que l'association A prio bio, la Métropole européenne de Lille, Voies navigables de France, Fibois, le pôle Hydreos, l'Institut national de l'économie circulaire et l'ADEME Hauts-de-France.

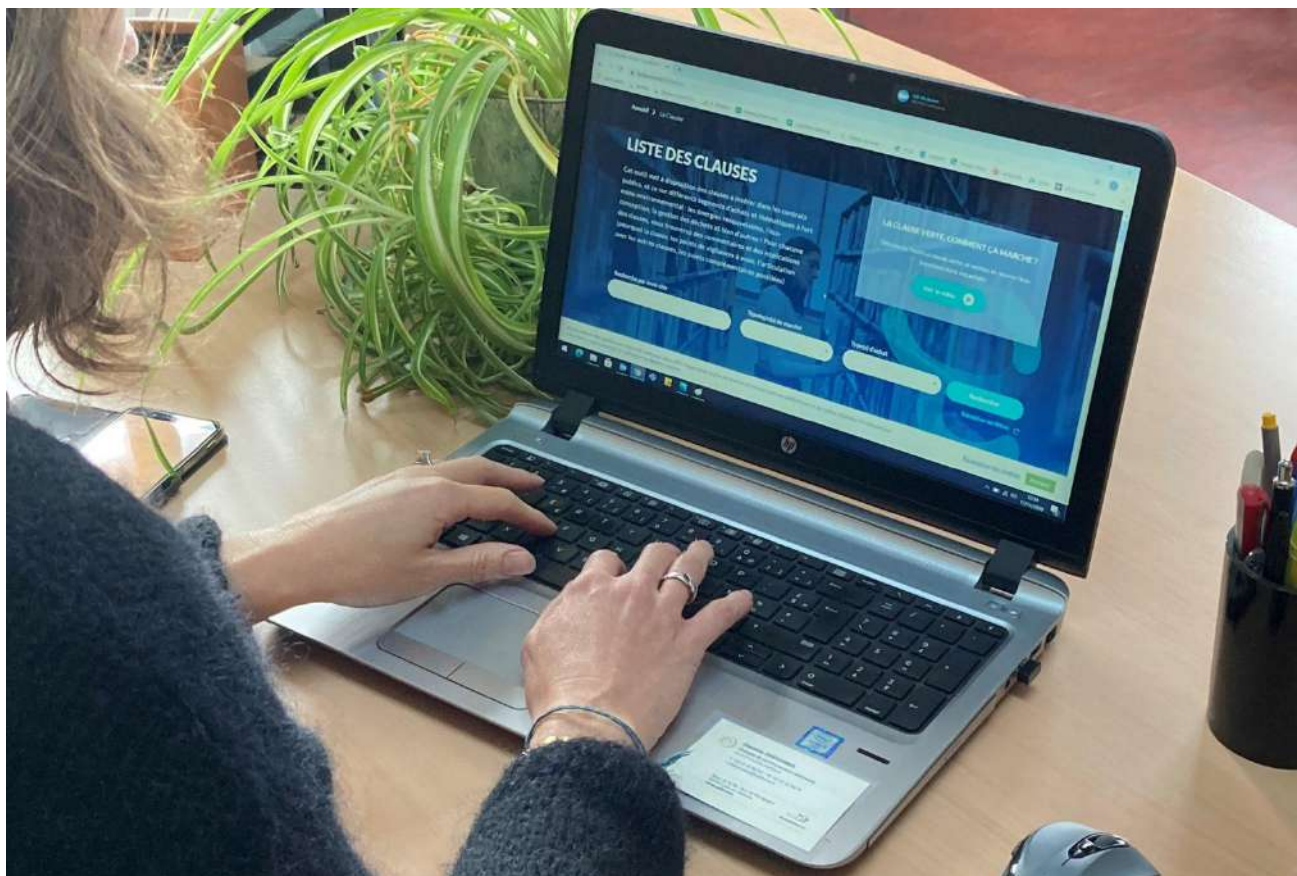
Mais le CD2E ambitionne d'enrichir son catalogue sur tous les sujets possibles concernant la transition. « Nous invitons les utilisateurs à y inscrire les clauses qu'ils ont déjà rédigées et qui s'avèrent efficaces. Les retours d'expériences sont aussi les bienvenus », précise Anthony Delabroy. Une possibilité très appréciée des quelques collectivités qui ont testé l'outil en avant-première (dont la MEL, Dunkerque ou encore Oignies) : « C'est important d'avoir un regard extérieur sur ce que l'on fait et de pouvoir échanger entre acheteurs. Nous sommes habituellement assez isolés », regrette Xavier Peyrot.

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 4



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)



Le site internet est accessible depuis le 17 novembre dernier.



SOMMAIRE



8

À LA UNE

04-07

FONDS DE MODERNISATION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

La filière automobile innove en attendant
la reprise

ACTUALITÉS

10

LILLE PLACE FINANCIÈRE

Financer des projets locaux pour faire repartir
l'économie

17



ACTUALITÉS

12-13

LANCEMENT DU SITE LACLauseVERTE.FR

La CD2E crée un outil pour générer des appels
d'offres plus verts

ACTUALITÉS

20-21

CRISE SANITAIRE ET DIGITALISATION

L'Uracen s'adapte et continue d'accompagner
ses adhérents



ACTUALITÉ

LANCEMENT DU SITE LACLAUSEVERTE.FR

LE CD2E CRÉE UN OUTIL POUR GÉNÉRER DES APPELS D'OFFRES PLUS VERTS

Fidèle à sa mission d'accélérateur de l'écotransition dans la région, le CD2E se rapproche des acheteurs publics. Le 17 novembre dernier, l'association a lancé laclauseverte.fr, outil numérique gratuit qui met à disposition des clauses préconçues sur la thématique de la transition écologique.

Camille MICHALSKI



Le site internet est accessible depuis le 17 novembre dernier.

«Beaucoup de communes voudraient s'engager pour l'écologie, mais ça ne se concrétise pas parce que les acheteurs n'arrivent pas à sécuriser les appels d'offres.» Tel est le constat d'Anthony Delabroy, consultant achats publics durables au CD2E, l'accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France.

«Depuis 20 ans, nous accompagnons les éco-entreprises, principalement sur trois axes : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Et, petit à petit, nous commençons à faire de la structuration de filières, en accompagnant des acheteurs dans leurs commandes publiques pour générer des appels d'offres plus verts», présente Victor Ferrera, directeur général du CD2E.

L'association estime que la transition écologique ne peut opérer sans la mobilisation des acteurs économiques. La commande publique représente à elle seule 200 milliards d'euros par an, soit 10% du PIB français. Or, en 2018, seules 18% des clauses utilisées par les acheteurs étaient des clauses vertes alors que l'Etat visait les 30% atteints entre 2015 et 2020.

«Dans les petites communes, les acheteurs ont souvent des doubles casquettes. Ils ne sont pas experts juridiques, et encore moins sur la thématique de la transition écologique. On se perd facilement dans la lecture de clausiers volumineux alors que nous devons travailler dans l'urgence», justifie Xavier Peyrot, acheteur à la commune de Oignies.

UN CLAUSIER GRATUIT ET COLLABORATIF

Afin d'y remédier, le CD2E a décidé de lancer le site internet laclauseverte.fr : un clausier inédit, gratuit et sans inscription. Conçu dans la région, il s'adresse cependant à tous les acheteurs publics sur le territoire national. La plateforme fonctionne comme un moteur de recherche à plusieurs entrées (selon le type d'achat, la thématique, la typologie de marché ou encore par mot clé) et permet de trouver des clauses clés en main. «Elles sont prévalidées et standardisées. L'acheteur est ensuite libre de les adapter au cas de sa commune. C'est une base qui facilite



Anthony Delabroy, consultant achats publics durables au CD2E.

grandement la rédaction d'appels d'offres opérationnels», explique Anthony Delabroy. L'outil a aussi un aspect pédagogique, puisque l'intérêt de chaque clause et les points de vigilance à observer sont indiqués. Déjà 80 clauses sont intégrées à la plateforme. Ce, grâce à la participation de professionnels tels que l'association A prio bio, la Métropole européenne de Lille, Voies navigables de France, Fibois, le pôle Hydreos, l'Institut national de l'économie circulaire et l'ADEME Hauts-de-France.

Mais le CD2E ambitionne d'enrichir son catalogue sur tous les sujets possibles concernant la transition. «Nous invitons les utilisateurs à y inscrire les clauses qu'ils ont déjà rédigées et qui s'avèrent efficaces. Les retours d'expériences sont aussi les bienvenus», précise Anthony Delabroy. Une possibilité très appréciée des quelques collectivités qui ont testé l'outil en avant-première (dont la MEL, Dunkerque ou encore Oignies) : «C'est important d'avoir un regard extérieur sur ce que l'on fait et de pouvoir échanger entre acheteurs. Nous sommes habituellement assez isolés», regrette Xavier Peyrot.



LE PORTAIL DU REBOND REM- PORTE LE GRAND PRIX européen de la promotion de l'esprit d'entreprise

Le Portail du rebond des entrepreneurs, groupement de six associations nationales dont l'objectif commun est l'accompagnement des entrepreneurs connaissant ou ayant connu des difficultés (SOS entrepreneur, Re-crée, Second souffle, 60 000 Rebonds, L'observatoire AMAROK et APESA France), a reçu le Grand Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise. Créé en 2005 par la Commission européenne, ce prix récompense chaque année les meilleures politiques et pratiques dans le domaine de l'entrepreneuriat et du soutien aux entreprises. Le Portail du rebond travaille en effet à mener des actions, notamment dans les Hauts-de-France, afin de promouvoir le droit à l'échec et les mesures favorisant le rebond, tout en se préoccupant de la santé mentale et physique des entrepreneurs.



Pecquenchanvre, un projet biosourcé du bassin minier nominé

Pecquenchanvre doit permettre l'isolation de 50 logements avec du béton de chanvre. Vous pouvez voter pour ce projet, nominé aux trophées Filex France 2020. Vous avez jusqu'au 2 décembre !

Visuel indisponible

Pecquenchanvre doit permettre l'isolation de 50 logements avec du béton de chanvre. © DR

Le pôle d'excellence de l'éco-transition CD2E , basé à Loos-en-Gohelle (62), et Maisons & Cités sont nominés aux trophées Filex France 2020. Ils le sont dans la catégorie « bas carbone » pour leur projet Pecquenchanvre .

« 8 ans, c'est le temps qu'il a fallu à Maisons & Cités et au CD2E pour aboutir à la réalisation d'un programme de cette ampleur, expliquent les deux acteurs dans un communiqué. »

La conduite du changement prend du temps et c'est bien là l'objectif du programme Pecquenchanvre, montrer qu'il est nécessaire de travailler différemment pour répondre aux enjeux économiques, sociétaux et techniques que nous impose le dérèglement climatique. «

Mutation profonde

« Au-delà du projet, poursuivent CD2E et Maisons & Cités, l'objectif pour le bailleur est d'effectuer une mutation profonde dans sa manière de rénover ce bâti typique de la région Hauts-de-France . C'est héritage d'une industrie minière qui a fait les beaux jours de la région pendant plus d'un siècle. Les 50 logements du projet seront isolés avec du béton de chanvre, un matériau biosourcé, qui réunit de nombreux avantages. »

Vous pouvez voter jusqu'au 2 décembre 2020 pour ce projet [ici](#) .

Lettre d'actualité du 27 novembre 2020

Chaque vendredi, l'essentiel de l'actualité documentaire en matière économique et financière.



© Epictura

Les nouveautés de la semaine



Achats sur internet : les droits des consommateurs

Commande, livraison, délais de rétractation, litige... Cette fiche détaille vos droits et voies de recours lors de vos commandes en ligne. En actualité, les conseils de la douane pour éviter les surprises et une présentation du retrait en magasin, drive et click & collect.



Le dispositif Pinel prolongé jusqu'au 31 décembre 2024

Un amendement adopté le 13 novembre dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2021 prolonge le dispositif Pinel jusqu'au 31 décembre 2024. Les modalités du dispositif resteront inchangées en 2021 et 2022 mais les avantages fiscaux connaîtront des modifications à partir de 2023. Notre fiche .



MaPrimeRénov' : les nouveaux critères techniques des travaux de rénovation énergétique

Un arrêté du 17/11/2020 précise les critères techniques des travaux de rénovation énergétique qui seront éligibles aux demandes de MaPrimeRénov' déposées à compter du 1er janvier 2021. Consulter notre fiche sur ce dispositif : bénéficiaires, travaux éligibles, demande et montant de la prime...



Clic-connect : l'assistance numérique aux petites structures économiques

La Banque des Territoires propose une plateforme d'assistance téléphonique "Clic&Connect" aux TPE, artisans, commerçants, indépendants, agriculteurs... Le site internet "clic-connect.fr" qui vient d'ouvrir leur présentera aussi prochainement des aides en ligne.



Plateformes responsables : donner du sens à sa consommation

Le portail economie.gouv.fr présente une liste de plateformes responsables locales ou nationales qui mettent en lien avec l'économie sociale et solidaire les consommateurs souhaitant donner du sens à leur consommation. Cette liste sera régulièrement mise à jour.



Achat durable dans les marchés publics : la clause verte

Le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) propose un outil gratuit en ligne, la Clause verte, permettant d'accéder facilement à plus de 80 clauses environnementales. Le site regroupe des clauses "prêtes à l'emploi". Les acheteurs peuvent ainsi les intégrer directement dans leurs marchés publics.

Les dernières publications

Administration | Consommation | Économie | Entreprise
Finances publiques | Fiscalité | Industrie-Services

Rapport d'activité 2019-2020 du secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance (pdf - 3,55 Mo)

Secrétariat général, 41 p., octobre 2020.

Ce rapport revient sur l'activité du secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance pendant l'année 2019. Il présente également toutes les actions mises en oeuvre pour gérer la crise sanitaire, notamment équiper et protéger les agents, assurer la continuité des missions ressources humaines et préparer la reprise de l'activité.

Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne : 3ème trimestre 2020 (pdf - 3,92 Mo)

Autorité nationale des jeux (ANJ), 34 p., novembre 2020.

Après un deuxième trimestre 2020 de perte d'activité en raison de l'arrêt des compétitions sportives, le marché des jeux en ligne a enregistré un redressement spectaculaire au troisième trimestre marqué par une croissance du chiffre d'affaires de +25% par rapport au deuxième trimestre 2020. Le marché s'est même rétabli à un niveau supérieur à celui qui était le sien avant la crise sanitaire. Au total, sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires global du marché des jeux en ligne a atteint 1,2 milliard d'euros, soit une progression de plus de 11% par rapport à 2019.

La mortalité stagne à l'âge adulte pour les générations nées entre 1941 et 1955

Insee, Nathalie Blanpain, Documents de travail n° F2020-04, 71 p., 24 novembre 2020.

Depuis la fin du XIXe siècle, la mortalité a tendance à baisser de génération en génération, mais pour celles nées entre 1941 et 1955, elle stagne à l'âge adulte. Cela s'explique principalement par les accidents de la route, les suicides et les décès liés au sida au début de leur vie adulte, puis au long de leur vie adulte par les tumeurs, maladies cardiovasculaires et conséquences de la consommation d'alcool ou de tabac, y compris pour les femmes de ces générations.

Les banques de 2008 à 2019 : un résultat net influencé par une baisse des marges d'intermédiation mais de moindres provisions

Insee, Thibaud Cruzet, Guillaume Horny, Audrey Lattaud, Yann Wicky, Insee Analyses n°61, 9 p., novembre 2020.



[Visualiser l'article](#)

L'entrée de la zone euro en régime de taux d'intérêt durablement bas au cours de la décennie 2008-2019 a affecté les comptes des intermédiaires financiers. L'augmentation du volume des crédits et la baisse des taux d'intérêt ont conduit à une compression des marges. L'intermédiation bancaire est ainsi devenue moins rémunératrice. Mais le tassement des marges d'intermédiation ne s'est pas reflété dans le résultat net comptable du secteur bancaire, stable sur la période 2015-2019, en raison notamment des effets de la baisse des provisions et de la revalorisation des actifs à laquelle a contribué la politique monétaire très accommodante.

Défaillances d'entreprises et destructions d'emplois : une estimation de la relation sur données macro-sectorielles (pdf - 734 ko)

OFCE, Eric Heyer, Revue de l'OFCE n°168 (2020/4), 16 p., octobre 2020.

Cet article propose une évaluation des destructions d'emplois liées aux défaillances d'entreprises à la suite de la crise de la Covid-19. Pour ce faire, l'auteur reprend les résultats sectoriels sur données françaises du surcroît de faillites d'entreprises consécutives à la crise sanitaire proposés par Guérini et al. et par Sampognaro. D'après ses estimations, les destructions d'emplois salariés à la suite de défaillances d'entreprises liées à la crise de la Covid-19 s'élèveraient à environ 175 000 en 2021 dont près de 40 % pour le seul secteur des Services aux entreprises.

Les femmes les plus modestes et les plus aisées ont le plus d'enfants

Insee, Didier Reynaud, Insee Première n°1826, 4 p., 25 novembre 2020.

Pour les années 2012 à 2017, en France, la fécondité est la plus élevée, d'une part, pour les femmes les plus modestes et, d'autre part, pour les plus aisées. Ces dernières ont par ailleurs leurs enfants plus tardivement. Les femmes nées à l'étranger ont une fécondité plus élevée et sont surreprésentées parmi les plus modestes. Le niveau de diplôme influe diversement sur la fécondité. Pour les femmes les plus aisées, les plus diplômées ont plus d'enfants. C'est l'inverse pour les plus modestes.

Aires d'attraction des villes : plus de 15-29 ans et de cadres dans les pôles et dans les grandes aires

Insee, David Audenaert, Marie-Pierre de Bellefon, Olivier Pégaz-Blanc, Insee Première n°1827, 4 p., 26 novembre 2020.

Cet article étudie la répartition de la population en fonction des aires d'attraction des villes. On constate que les étudiants et les jeunes actifs sont très présents près des centres universitaires et économiques, les couples avec enfants étant plus rares dans les communes-centres. Les couples sans enfant, sont plus nombreux parmi les habitants des couronnes et des communes hors attraction des villes. Plus une aire est grande, plus la proportion de personnes aisées augmente.

Nouvelle relation économique avec le Royaume-Uni : quels enjeux pour les entreprises françaises ? (pdf - 1,85 Mo)

Chambre de commerce et d'industrie Auvergne-Rhône-Alpes, 44 p., octobre 2020.

Le Brexit est effectif depuis le 31 janvier 2020 sur la base d'un accord de retrait et d'une déclaration politique sur la relation future intervenus en octobre 2019. La période de transition va s'achever le 31 décembre 2020. Après avoir rappelé l'importance des liens économiques entre la France et le Royaume-Uni, ce rapport aborde les enjeux pour les entreprises françaises que sont l'évolution du débouché britannique en fonction des conditions de commercialisation sur ce marché et les nouvelles conditions de concurrence avec les entreprises britanniques, sur les marchés européens et dans le monde.

Rapport 2020 sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées

AMF, Rapport annuel, 97 p., 24 novembre 2020.



[Visualiser l'article](#)

La première partie de ce rapport est consacrée à l'actualité et aux évolutions récentes en matière de gouvernance des sociétés cotées. Cette année, en raison de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19, le principal sujet d'actualité est celui du fonctionnement des assemblées générales tenues à huis clos. La deuxième partie traite des informations fournies par les sociétés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise avec comme chaque année une étude sur l'information fournie sur la rémunération des dirigeants. Pour la première fois cette année, le régulateur consacre des développements aux conseillers en vote.

Vade-mecum des aides d'État - Édition 2020

Ministère de l'économie, des finances et de la relance, 337 p., septembre 2020.

Le droit des aides d'État, l'un des piliers du droit européen de la concurrence, est au cœur des politiques de soutien public aux entreprises. Conçu comme un manuel pratique et opérationnel, ce vade-mecum est destiné principalement aux décideurs publics et aux acteurs économiques. Une nouvelle fiche 14bis est consacrée aux différents cadres juridiques mobilisables par les États dans le contexte inédit de pandémie de Covid-19 qui a fortement dégradé la situation financière des entreprises.

La création d'entreprise en France : éléments clés du 3^e trimestre 2020 (pdf - 617 ko)

Bpifrance Création, Observatoire de la création d'entreprise, Note d'analyse, 11 p., novembre 2020.

Cette note d'analyse relève que 229 000 entreprises ont été créées en France au troisième trimestre 2020 (+ 22 % par rapport au T3 2019), soit près de 600 000 sur les neuf premiers mois de l'année, quasiment au même niveau qu'en 2019 malgré le recul important de mars et avril. La dynamique entrepreneuriale semble avoir repris sa tendance de forte croissance des trois dernières années. Au T3 2020, la création d'entreprise progresse dans tous les secteurs et toutes les régions.

Numérisation des entreprises françaises

Direction générale du Trésor, Romain Faquet, Vincent Malardé, Trésor-éco n° 271, 8 p., novembre 2020.

Les entreprises françaises se situent dans la moyenne européenne en termes d'équipements numériques et robotiques. Mais en France comme dans le reste de l'Europe, les PME et a fortiori les TPE accusent un retard dans l'adoption de technologies numériques par rapport aux grandes entreprises. La crise de 2020 a révélé de nouveaux bénéfices de la numérisation, qui appelle un accompagnement ciblé. C'est pourquoi la numérisation de l'économie constitue un axe important des mesures prioritaires du plan de relance.

Avis relatif à l'amendement des projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour l'année 2021

Haut conseil des finances publiques (HCFP), 6 p., 23 novembre 2020.

Le 17 novembre 2020, le Gouvernement a saisi le HCFP d'une demande d'avis sur une nouvelle prévision de croissance du PIB pour 2021. Le Haut Conseil constate que cette saisine n'est pas accompagnée d'un scénario macroéconomique complet et regrette ce choix. Il note cependant que, compte tenu des dernières informations disponibles, la prévision d'un recul de 11 % du PIB en 2020 apparaît désormais prudente. Il estime que celle d'un rebond limité à + 6 % en 2021 est cohérente avec une levée très graduelle des restrictions sanitaires, entraînant un retour à la normale de l'activité très progressif et encore partiel au second semestre 2021.

En 30 ans, les disparités de revenu fiscal diminuent entre l'Île-de-France et la province, mais augmentent entre les départements d'Île-de-France

Insee, Robert Reynard, Insee Première n° 1825, 4 p., novembre 2020.

En 2018, en France métropolitaine, le revenu fiscal par habitant est supérieur à la moyenne nationale dans la plupart des départements d'Île-de-France, dans cinq départements comprenant une grande agglomération et dans les départements proches de la Suisse. Entre 1984 et 2018, l'écart entre l'Île-de-France et la



[Visualiser l'article](#)

province se réduit, mais les disparités entre les départements d'Île-de-France se creusent nettement. Entre départements de province, les disparités sont globalement stables, bien que le revenu fiscal moyen progresse significativement dans les départements proches de la Suisse, avec l'essor du travail frontalier.

Les politiques industrielles en France : évolutions et comparaisons internationales - Synthèse

France Stratégie, Rapport, 32 p., 19 novembre 2020.

La crise sanitaire met en lumière les difficultés d'approvisionnement de la France. Dans ce rapport, France Stratégie présente un diagnostic approfondi de la désindustrialisation en France. Il pointe notamment l'impact des prélèvements obligatoires pénalisants, les efforts faits depuis une dizaine d'années pour y remédier et améliorer l'environnement des entreprises industrielles, avec des focus sur sept secteurs où l'État joue un rôle majeur, et une approche comparative permettant de situer la France par rapport à ses voisins européens.

La finance peut-elle être (enfin) plus sociale ?

Terra nova, Forum pour l'investissement responsable (FIR), Alexis Masse, Note, 19 p., 25 novembre 2020.

La finance s'oriente désormais de façon évidente vers l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance et la fabrication de produits visant un impact positif. Le social demeure pourtant le parent pauvre de la finance responsable. Le but de cette note n'est pas de mettre en scène une concurrence entre finances sociale et environnementale mais de s'assurer que les deux dimensions progressent pour faire de la responsabilité de la finance une promesse tenue.



TROPHEE. Un projet biosourcé du bassin minier nominé. Le pôle d'excellence de l'éco-

transition CD2E, basé à Loos-en-Gohelle, et Maisons & Cites sont nominés aux trophées Filex France 2020, dans la catégorie « bas carbone » pour le projet Pecquenchanvre qui a permis l'isolation de 50 maisons avec du béton de chanvre, un matériau biosourcé. Vous pouvez voter jusqu'au 2 décembre pour ce projet sur www.filex-france.com/fr/filex-france-2020/Trophees.

www.banquedesterritoires.fr

Pays : France

Dynamisme : 12



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

Sylvain Robert : "Nous avons décidé de miser sur certaines niches, comme le sport et la culture"

Visuel indisponible

Emilie Zapalski pour Localtis dans Organisation territoriale, élus et institutions Développement économique

Réélu pour un deuxième mandat à la mairie de Lens et président de l'agglomération Lens-Liévin, Sylvain Robert mise sur la spécialisation de son territoire dans le domaine du sport, avec notamment l'installation de clusters dédiés, et de la culture pour attirer de nouveaux publics. Après l'installation du Louvre-Lens il y a huit ans, des réserves du Louvre il y a trois ans, le territoire est ainsi candidat à l'appel à manifestation d'intérêt de la Bibliothèque nationale de France pour la création d'un pôle regroupant le centre national de la presse et ses collections. À travers l'accueil de sites d'expérimentation dans le solaire notamment, de pôles d'éco-activités et la rénovation qualitative et énergétique des logements, le territoire compte devenir exemplaire en matière de transition écologique.

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 12



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)



@sylvainrobertlens / Sylvain Robert

Localtis - Ancienne cité minière déjà durement frappée par la crise de 2008, Lens connaît une décline progressive du chômage depuis le pic de 2013. Quelles sont vos recettes ? Est-ce que la culture est un moyen de changer d'image ?

Sylvain Robert - Nous avons deux communes de taille identique, Lens et Liévin (1) et une agglomération assez importante mais nous n'avons pas vraiment de centralité. Nous faisons en effet partie du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Et les cités se sont amoncelées là où il y avait des mines. Par ailleurs, nous avons 67% de logements sociaux. Nous avons besoin de créer de la mixité, en attirant d'autres publics. Pour cela, nous avons fait le point sur les atouts que nous pouvions mettre en avant et nous avons décidé de miser sur certaines niches, comme le sport et la culture. Le positionnement sur certains clusters relatifs au sport et à la santé en découle, avec un travail en collaboration avec l'agence de développement économique de la filière Santé Nutrition des Hauts-de-France Eurasanté notamment. Nous nous spécialisons aussi dans le domaine culturel, avec le musée Louvre-Lens, "deuxième Louvre", situé à Lens sur un ancien carreau de mine. Il a maintenant huit ans. Le centre de réserves du Louvre a quant à lui été inauguré il y a trois ans. Nous sommes classés troisième musée de province le plus fréquenté en France, derrière Lyon et Marseille, des villes qui sont bien plus importantes que nous ! Cela nous aide à atteindre l'ambition que nous nous sommes donnée. Et nous souhaitons maintenant accélérer les projets qui ont été portés lors du premier mandat. Dans le domaine culturel, nous essayons de porter notre candidature pour être capitale européenne de la culture en

www.banquedesterritoires.fr

Pays : France

Dynamisme : 12



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

2028 et capitale française de la culture. L'agglomération se positionne aussi pour l'accueil de la Bibliothèque nationale de France dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt que la BNF a lancé pour la création d'un pôle regroupant le centre national de la presse et ses collections (2).

Vous avez aussi une forte ambition en matière de transition écologique ?

Oui, nous mixons ces effets de niches avec la transition écologique. Il s'agit notamment de rénover les logements du territoire, dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) (3). Nos cités sont classées dans le patrimoine mondial de l'Unesco et nous devons en assurer la rénovation qualitative. Mais nous avons décidé d'aller plus loin et de ramener la consommation énergétique de ces bâtiments à un indice C (4) alors qu'ils sont actuellement classés en F ou G. Certaines maisons sont encore chauffées au charbon ! Nous pouvons ainsi offrir un peu de pouvoir d'achat aux habitants et devenir un territoire exemplaire en matière de maîtrise de l'énergie.

Vous êtes aussi très investi dans Rev3, la troisième révolution industrielle lancée par la région Hauts-de-France ?

Nous sommes partie prenante de Rev3. Nous en sommes presque à l'origine ! Quand Jeremy Rifkin a lancé le programme, il était sur un territoire d'expérimentation situé chez nous. Nous accueillons les sièges du centre de développement des éco-entreprises (CD2E), pôle des éco-activités qui intervient dans les domaines du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, et de Team2, une plateforme d'innovation collaborative pour accompagner les entreprises dans l'économie circulaire. Nous avons aussi un centre d'expérimentation de photovoltaïques, le projet LumiWatt créé en 2011 pour favoriser le développement du photovoltaïque dans les zones les moins ensoleillées. Et nous avons mis en place un cadastre solaire pour estimer en quelques clics le potentiel de production d'électricité (solaire photovoltaïque) ou de chaleur (solaire thermique) d'une toiture à l'échelle du pôle métropolitain qui regroupe les communautés d'agglomération d'Hénin-Carvin, Lens-Liévin et Béthune-Bruay-Artois Lys Romane.

(1) Les deux villes ont autour de 30.000 habitants, elles sont éloignées de quelques kilomètres seulement.

(2) La BNF donnera suite à l'appel à manifestation d'intérêt en janvier 2021, pour une mise en exploitation des lieux en 2026.

(3) Le contrat ERBM rassemble État, région, départements du Nord et du Pas-de-Calais, intercommunalités, Caisse des Dépôts. Il s'agit d'un des plus vastes chantiers de rénovation de l'habitat, de transformation urbaine, de redynamisation économique et de revitalisation sociale que la France ait pu imaginer depuis plus de quarante ans (200 millions d'euros d'investissement, 1.800 logements en cours de rénovation sur la période 2018-2020).

(4) Avec un indice C, le logement a une bonne performance énergétique et consomme entre 91 et 150 kWh/m²/an.



VOS RÉGIONS



62 | LOOS-EN-GOHELLE

Lancement de la Clause verte, outil numérique inédit de l'éco-transition

Un nouvel outil numérique dédié aux acheteurs publics pour faciliter une économie des marchés publics plus verte a été lancé mi-novembre. À l'initiative du CD2E, acteur de l'éco-transition en région, cet outil baptisé la "Clause verte" met à disposition des acheteurs publics en quelques clics des clauses prêtes à l'emploi pour les contrats qui exigent de plus en plus de critères environnementaux drastiques. Rappelons que les clauses de marchés publics sont obligatoires et permettent d'assurer le respect d'exigences internes et externes pour un achat donné. Elles rendent néanmoins

les modalités d'exécution complexes, ce qui, faute de temps ou de connaissances juridiques et réglementaires, peut rendre la tâche ardue. Certes, des formations ou des plateformes web guident déjà les utilisateurs, mais le CD2E estime qu'aucun de ces outils n'était spécifiquement axé sur la mise en œuvre de clauses environnementales dans la commande publique : un manque qu'il a souhaité combler en proposant la Clause verte. Pour la première fois, un outil simple, ergonomique, entièrement gratuit et sans inscription est mis à disposition de l'acheteur pour l'aider à introduire

les bonnes clauses et mettre facilement en œuvre l'éco-transition. Travaux de réhabilitation, chantiers neufs, voirie, fournitures, services sont autant d'items déclinés pour différents types d'achat : énergies renouvelables, éco-conception, eau, déchets, qualité de l'air, sédiments, BIM, ou encore chanvre, bois et paille. Plus de 80 clauses y figurent déjà dans un outil qui sera amené à s'enrichir avec les utilisateurs et les contributeurs, aussi variés que A Pro Bio, Fibois, Hydroeos, l'Aderne ou l'Inec (économie circulaire). Pour l'utiliser, une seule adresse : www.laclauseverte.fr ●





SOMMAIRE



IMMANQUABLES

- 5** La Région Hauts-de-France ratifie le Pacte de relance de la FFB
- 6** Nouveau siège pour Maisons&Cités
- 7** Prop3rty, le nouvel incubateur dédié à la Proptech

ACTUALITÉS

- 8** Confinement saison 2 : témoignages
- 11** Clauses vertes du CD2E

DOSSIER

- 12** La Construction Lean accessible à tous



TERRITOIRES

- 18** Avec Ramery Contractant, le groupe familial veut conquérir de nouveaux marchés
- 20** Procivis Nord s'adjudge Nacarat et devient Groupe Tisserin
- 22** Aventim, promoteur à réaction
- 24** Detam-Havet, un mariage sous enveloppe
- 26** Chevalier Nord, le site où la taille de pierre rencontre le numérique



- 29** Le Campus des métiers et Junia innovent
- 30** Architecture : la base nautique de Saint-Laurent-Blangy
- 32** Concours Innovation Nordbat : qui sont les lauréats ?
- 34** Les temps forts de la FFB
- 35** La tribune juridique de la FFB
- 36** Les derniers indices BTP
- 38** Arrêt sur image : la péniche numérique de Décima



ACTUALITÉS

HAUTS-DE-FRANC

Transition écologique

Avec laclauseverte.fr, le CD2E verdit la commande publique

Sécuriser l'usage de clauses environnementales, pas toujours simple. Avec le clausier mis en ligne par le CD2E, les acheteurs publics ont désormais un outil pour passer de l'intention à la pratique. En un clic.

Par Julie Dumez

Si une majorité de personne est globalement d'accord pour accélérer la transition écologique, sa mise en œuvre reste plus complexe. Pour y parvenir, la commande publique joue un rôle indéniable. Mais lorsqu'il faut rédiger les marchés, les acheteurs publics se trouvent bien démunis face à des procédures nouvelles. C'est pour remédier à ce problème que le CD2E, (Centre de Développement des Eco-entreprises) basé à Loos-en-Gohelle, vient de lancer laclauseverte.fr. « Cet outil vise à faciliter la mise en œuvre opérationnelle de clauses environnementales », explique Anthony Delabroy, consultant achat public durable au CD2E. Pour, en un mot, changer d'échelle en la matière. « Désormais, les acheteurs publics disposent de près de 80 clauses « clés en main » à intégrer directement dans les marchés. Que l'on cherche à en intégrer dans des marchés pour des travaux



neufs, de réhabilitation, de voiries, ou encore de fournitures, le panel est large. Pour ceux à court d'idées, le site offre trois possibilités de recherche : par typologie d'achat, typologie de marché ou par mots clés, tel un moteur de recherche classique.

SITE PARTICIPATIF

On connaît le caractère mouvant de certaines dispositions. C'est pour cela que le site se positionne comme participatif. « Les utilisateurs ne doivent pas hésiter à nous faire remonter leurs remarques pour une mise à jour régulière des clauses », commente Anthony Delabroy. Le CD2E prévoit aussi de s'appuyer sur ses partenaires. Comme Fibois, qui a participé à l'écriture de clauses, qui pourra être force de proposition pour les faire évoluer. Le service simple, ergonomique,

gratuit et sans inscription, a bien entendu été testé chez les acheteurs avant d'être propulsé en ligne. A l'image de Xavier Peyrot, acheteur à la ville de Oignies (10 000 habitants) : « le site, vraie source d'inspiration avec une sécurité juridique, permet un gain de temps. C'est aussi un point d'entrée peu coûteux, avec notamment, des clauses d'incitation. Enfin, l'aspect mise en réseau et retour d'expériences des autres acheteurs est intéressant ». Né dans la région, le site a vocation à nourrir l'ensemble de la communauté des acheteurs publics français pour passer véritablement un changement d'échelle vers la transition énergétique. Ce peut être, aussi, une source d'inspiration pour les entreprises qui voudraient être plus vertueuses dans leurs propositions ! ■



Pour l'ESN Norsys, à Ennevelin (Nord), la RSE permet d'attirer des talents. Ici, des salariés participent à un ramassage de déchets.

HAUTS-DE-FRANCE
**LA RSE EST-ELLE
VRAIMENT UN FACTEUR
DE PERFORMANCE ?**



L'ENQUÊTE



LA RSE EST-ELLE VRAIMENT UN FACTEUR DE PERFORMANCE ?

➤ La démarche RSE qui se retrouve sous le feu des projecteurs : c'est l'une des conséquences inattendues de cette crise sanitaire. Alors que ce type de démarche est plus facile à conduire quand tout va bien, les dirigeants des Hauts-de-France semblent vouloir se lancer, accélérer ou même aller plus loin, avec la certification B-Corp ou le statut d'entreprise à mission. Souvent intégrée dans les plans de relance publics comme privés, la RSE est-elle réellement un facteur de performance pour les entreprises ?



Pour l'ESN Norsys, la démarche RSE est attractive auprès des talents et permet de les fidéliser dans un secteur en tension. Ici, des salariés participent à un ramassage de déchets.

Démarche encore marginale il y a dix ans, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est désormais sur toutes les lèvres. La crise sanitaire du Covid-19 semble avoir éveillé les consciences, en particulier dans le monde économique. « On aurait pu penser que la crise allait mettre la RSE au bas de la pile des dossiers à traiter mais non, elle est restée tout en haut », constate Jean-Pierre Letartre, président du réseau régional Alliances, qui fédère les entrepreneurs pour améliorer leur impact social et environnemental.

Marc Burden, directeur du Réseau Entreprendre Nord (REN), confirme cet engouement. Ce réseau d'accompagnement à la création, reprise et au développement des entreprises, a publié récemment une étude portant sur la perception et les attentes de ses adhérents vis-à-vis de la RSE. « 48 % des répondants indiquent que la crise du coronavirus va provoquer une accélération de la démarche RSE. 19 % l'ont déjà mise en place et 75 % souhaitent en savoir plus sur le sujet », précise-t-il.

BÉNÉFICIER D'AGILITÉ ET DE RÉSILIENCE

Placée sur le devant de la scène depuis le printemps 2020, la RSE est pourtant une démarche qui demande du temps et des investissements. « Il est plus facile pour une entreprise de démarrer directement son activité avec une démarche RSE, que de la mettre en place par la suite », reconnaît Jean-Pierre Letartre. Un fait exacerbé en cette période de crise, qui incite plutôt les dirigeants à se concentrer sur des problématiques immédiates, comme celle de la trésorerie. « Cette démarche peut également avoir des conséquences à court terme sur le prix du produit, générant un surcoût susceptible de s'amenuiser dans la durée », ajoute Jean-Pierre Letartre (lire par ailleurs). Autant d'obstacles qui poussent à s'interroger sur les motivations des entreprises vis-à-vis de la RSE. Concrètement, qu'ont-elles à y gagner ?

Force est de constater que la RSE, aujourd'hui, n'est plus uniquement une question de sensibilité du dirigeant ou des actionnaires aux préoccupations sociales et environnementales. C'est désormais la survie de l'entreprise à long terme qui est en jeu. « Une entreprise qui ne s'inscrit pas dès à présent dans une



© NORISYS

démarche de RSE prend des risques quant à sa pérennité », assure Jean-Pierre Letartre (Réseau Alliances). Une position partagée par Marc Burden (REN) : « Il ressort de notre étude que tous les dirigeants dont l'entreprise a une démarche RSE, avancée ou non, résistent mieux ou s'adaptent mieux. Par ailleurs, je me rappelle avoir parcouru une autre étude, portant cette fois sur la crise de 2008. Elle mettait en avant que, aux États-Unis, les entreprises qui ont le moins souffert de la crise des subprimes sont celles qui avaient une démarche RSE active. » Ces deux acteurs économiques s'accordent sur ce point : les entreprises engagées dans la RSE seraient davantage connectées à leur écosystème, ce qui leur permettrait de faire preuve de plus d'agilité et de résilience. « Être engagé dans la RSE, c'est aussi anticiper les choses avant qu'elles nous tombent dessus et le télétravail en est un bon exemple », renchérit Sylvain Breuzard, dirigeant de l'ESN Norsys (CA 2019 : 45 M€), société de services en ingénierie informatique, basée à Ennevelin (Nord).

GARANTIR L'ATTRACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Mais la RSE, c'est également une question d'attractivité de l'entreprise, vis-à-vis des talents, des financeurs et des clients. Sylvain Breuzard est engagé de

Parmi les initiatives portées par les salariés de l'ESN Norsys : un potager collaboratif, en permaculture, a vu le jour à l'agence de Lille, début 2019.



Geoffrey Thiriez, dirigeant du fabricant de matelas Thiriez Literie, a vu un appel d'offres lui échapper de peu, faute d'avoir structuré sa démarche RSE.

© JEANNE MAGNIEN, JDE

longue date dans la RSE et Norsys vient d'ailleurs d'obtenir le statut d'entreprise à mission. Le dirigeant est fermement convaincu de l'attractivité qu'exerce ce type de démarche sur les talents : « C'est l'impact numéro un de la RSE, ce qui est intéressant car le coût d'un recrutement est réel. Cela permet aussi de fidéliser les salariés, dans un métier en pénurie de compétences comme le nôtre. » La RSE devient par ailleurs un des critères observés par les financeurs. « La finance privée oriente de plus en plus ses investissements vers les entreprises responsables. Les plans de relance français ou européen ont également placé la RSE dans les critères d'attribution des financements destinés à la sortie de crise », observe Jean-Pierre Letartre.

Enfin, ce sont les clients des entreprises qui se montrent également exigeants. Le grand public, bien sûr, mais pas uniquement. Les collectivités portent aussi une attention particulière à la RSE. « La percée des Verts lors des dernières élections municipales a

provoqué une prise de conscience chez les élus. Chacun souhaite désormais faire de son territoire un exemple. Les acheteurs publics veulent donc intégrer cet aspect dans leurs cahiers des charges », explique Anthony Delabroy, consultant responsable de l'achat public durable au sein du CD2E, le pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France. L'organisme vient d'ailleurs de lancer un logiciel gratuit, La Clause Verte, qui facilite l'intégration de ces clauses nouvelles dans les cahiers des charges, dans le respect de la législation. D'après le CD2E, ces achats publics représentent en France 10 % du PIB, soit 200 milliards d'euros par an. L'enjeu de la RSE est donc de taille pour les entreprises concernées par ces marchés.

Perdre un appel d'offres public à cause de la RSE, c'est d'ailleurs un des déboires récents de l'industriel Thiriez Literie (CA 2019 : 21 M€), un fabricant de matelas installé à Wattrelos (Nord). Ce n'était pourtant pas faute d'être engagé, notamment sur le volet social. « Mais notre démarche n'était pas structurée, reconnaît le dirigeant, Geoffrey Thiriez. Cela nous a fait perdre de peu cet appel d'offres... Nous avons pourtant passé beaucoup de temps à expliquer nos engagements et à apporter des preuves. Notre concurrent, lui, a juste indiqué sa certification et cela a suffi. » Une mésaventure qui a poussé l'entreprise à structurer sa démarche, en vue d'obtenir les labels Iso 9001 et Iso 14001, dans un premier temps. « Nous viserons ensuite des labels plus spécifiques à la RSE », indique le dirigeant.

QUID DE LA RENTABILITÉ ?

Mais le nerf de la guerre, pour les entreprises, reste avant tout la rentabilité. Peut-on mesurer les effets de la RSE dans ce domaine ? Marc Burden (REN) indique s'être penché sur la question : « J'ai réalisé des recherches, mais je n'ai pas trouvé le chiffre révélateur. Ce qui est sûr, c'est que la RSE ne nuit pas à la rentabi-

Jean-Pierre Letartre, président du Réseau Alliances.



© ENTREPRISES & CITÉS



lité: soit elle n'a pas d'impact, soit elle l'améliore. Un de nos anciens lauréats, Martin Breuvart, co-dirigeant de la société Lemahieu, pensait que les décisions structurantes qu'il avait prises, comme l'intégration d'un chef de projet RSE, allaient grever sa rentabilité. Or, elle s'est améliorée.»

L'intéressé confirme. Martin Breuvart a repris il y a deux ans l'entreprise lilloise Lemahieu, qui fabrique des vêtements et des sous-vêtements en marques de distributeurs et marques propres. « Nous avons mis en place beaucoup de choses en matière de RSE depuis deux ans, comme une prime mobilité douce pour les salariés, une autre sur la réduction des dépenses énergétiques... Cette année, nous allons arrêter le coton conventionnel pour passer en tout bio. Nous menons aussi des actions au service du territoire: lors du premier confinement, nous avons été les premiers à faire des masques en tissu évalués par le CHU de Lille, à prix coûtant, grâce à un réseau de bénévoles », détaille le dirigeant. Malgré ces actions, appelées à se renforcer puisque la certification B-Corp est à présent en ligne de mire, « l'entreprise est rentable et la trésorerie s'améliore », note-t-il. Lemahieu a par ailleurs recruté une quarantaine de salariés depuis la reprise et a clôturé son exercice, au 30 juin 2020, avec un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros, contre 5,8 millions d'euros en 2019. Et l'action autour des masques a par ailleurs mis un formidable coup de projecteur sur l'entreprise:

« Norsys vient d'obtenir le statut d'entreprise à mission. »

Sylvain Breuzard, dirigeant de l'ESN Norsys,



© NORSYS

UN IMPACT SUR LE PRIX À COURT TERME

© ANAIK



Frédéric Delloye, dirigeant de la société Anaik.

Frédéric Delloye dirige la société lilloise Anaik (CA: 52 M€) qui a transformé ses statuts en juillet dernier, pour devenir une entreprise à mission. Ce dirigeant est fermement convaincu de la mission sociétale des entreprises: « Cette crise met en évidence des dysfonctionnements dans le monde. Les ONG ne peuvent pas tout résoudre et les États vont crouler sous les dettes... L'entreprise doit prendre sa part de responsabilités. » Anaik fabrique des objets promotionnels, pour des grandes marques comme L'Oréal, LVMH Beauty, Pierre Fabre, Chronodrive, etc. En plus des actions déjà en place, Frédéric Delloye veut lancer, d'ici Noël, une filière de production de sacs promotionnels, éco-conçus et en coton bio, dans les Hauts-de-

France, en lien avec un confectionneur et un tisseur de la région. La production serait réalisée dans un atelier d'insertion de 120 personnes, sur la Côte d'Opale. Il reconnaît que le projet « n'est pas facile, car les Chinois sont très forts et pas que sur les prix ». L'objectif est que ce sac made in Hauts-de-France coûte moins de 2,50 euros, ce qui resterait 30 à 40% plus cher que les sacs produits en Chine. « Le prix dépend des volumes, si j'obtiens des commandes récurrentes, il pourra baisser. Nous avons déjà l'intérêt de clients régionaux et d'un distributeur national. » Malgré tout, le dirigeant reconnaît qu'« au final, beaucoup de clients regardent encore le prix du produit. J'espère qu'un jour, en France, on obligera les entreprises à avoir une comptabilité verte. »

« Nous avons été sollicités par davantage de clients et les ventes sur notre site Internet ont augmenté de 226 % en un an, mais nous partions de très bas. »

Si la RSE ne vient ni accroître la rentabilité des entreprises de manière exponentielle, ni la réduire à peu de chagrin, son impact sur l'attractivité ou l'agilité est bel et bien palpable. Ce qui justifie sans doute que les entreprises prennent le train en marche ou accélèrent, avant qu'il ne soit trop tard. « Dans les années quatre-vingt-dix, il y avait des directions de la qualité dans les entreprises. Cela n'existe plus, car la qualité est désormais intégrée au quotidien dans les différents services. Pour la RSE, le cheminement sera le même. Nous avons connu il y a quelques années des services RSE dépendants de la direction de la communication: aujourd'hui ce sont des directions à part entière et demain, la RSE sera elle aussi intégrée au quotidien dans le management des différentes directions », analyse Jean-Pierre Letartre.

Elodie Soury-Lavergne



Coup de chapeau

Emmanuelle Lesquel,  @Elesquel, journaliste

Pour la bonne clause



HOUSSEIN/LE MONITEUR

Petit mais costaud. Destiné à épauler les acheteurs publics dans la course d'obstacles du verdissement des marchés, le site Internet participatif « La Clause verte » sera-t-il l'outil qui fera enfin passer des discours aux actes ?

Car pour faire moins polluant, moins émetteur de carbone, bref plus vert, le levier de la commande publique - qui pèse quelque

200 milliards d'euros annuels en France - est un incontournable. Experts et élus le martèlent depuis des années, mais concrètement, moins de 20 % des marchés publics intègrent des clauses environnementales selon le dernier rapport de l'Observatoire économique de la commande publique ! Celles-ci pourraient pourtant rendre les opérations plus vertueuses, et pas forcément plus coûteuses.

Le site web pragmatique et gratuit créé par le CD2E, pôle d'excellence de l'écotransition des Hauts-de-France, contient déjà 80 clauses à insérer dans les domaines du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire. Pour les marchés de voirie, il propose aussi un écomparateur capable de fournir un classement du mieux-disant environnemental des offres.

En prenant racine, cette belle initiative pourrait peut-être stopper le recours au granit chinois pour paver les rues bretonnes... Le 16 novembre, la veille du lancement de « La Clause verte », le Syndicat national des industries de roches ornementales et de construction alertait justement sur la disparition, en moins de dix ans, de près de 20 % des entreprises de la filière, durement touchée par la concurrence croissante des pierres étrangères.

Garant de la légalité des clauses proposées, le CD2E espère que les acheteurs publics de (Hauts-de-) France et de Navarre s'emparent rapidement de ce clausier et l'enrichiront de leurs bonnes pratiques pour accélérer la transition écologique. Alors, prêts à défendre une bonne clause ? ●



Hauts-de-France La clause verte aide les acheteurs à agir durable

Un clausier opérationnel, gratuit et sans inscription au sein duquel les acheteurs publics peuvent trouver l'inspiration pour intégrer des clauses innovantes favorisant la transition écologique dans leurs marchés vient d'être mis en ligne. Baptisé la « clause verte », le site Internet (1) développé par le CD2E, pôle d'excellence de l'écotransition dans les Hauts-de-France, contient déjà environ 80 clauses prêtes à l'emploi sur les thèmes du bâtiment durable, des énergies renouvelables ou de l'économie circulaire. Les collectivités de toute la France sont désormais invitées à utiliser le clausier et à l'enrichir de leurs retours d'expériences en matière d'achats durables.

● Romain Cayrey et Emmanuelle Lesquel



VOS RÉGIONS



62 | LOOS-EN-GOHELLE

Lancement de la Clause verte, outil inédit de l'éco-transition

Un nouvel outil numérique dédié aux acheteurs publics pour faciliter une économie des marchés publics plus verte a été lancé mi-novembre. À l'initiative du CD2E, acteur de l'éco-transition en région, cet outil baptisé la "Clause verte" met à disposition des acheteurs publics en quelques clics des clauses prêtes à l'emploi pour les contrats qui exigent de plus en plus de critères environnementaux drastiques. Rappelons que les clauses de marchés publics sont obligatoires et permettent d'assurer le respect d'exigences internes et externes pour un achat donné : elles rendent néanmoins les modalités d'exécution complexes, ce qui, faute de temps ou de connaissances juridiques et réglementaires, rend la tâche encore plus ardue. Certes, des formations ou des plateformes web guident déjà les utilisateurs, mais le CD2E estime qu'aucun de ces outils n'était spécifiquement axé sur la mise en œuvre de clauses environnementales dans



La Clause verte est un outil numérique facilement accessible doté d'un moteur de recherche pour les acheteurs publics.

la commande publique : un manque qu'il a souhaité combler en proposant la Clause verte. Pour la première fois, un outil simple, ergonomique, entièrement gratuit et sans inscription est mis à disposition de l'acheteur pour l'aider à introduire les bonnes clauses et mettre facilement en œuvre l'éco-transition. Travaux de réhabilitation, chantiers neufs, voirie, fournitures, services sont autant d'items dé-

clinés pour différents types d'achat : énergies renouvelables, écoconception, eau, déchets, qualité de l'air, sédiments, BIM, ou encore chanvre, bois et paille. Plus de 80 clauses y figurent déjà dans un outil qui sera amené à s'enrichir avec les utilisateurs et les contributeurs, aussi variés que A Pro Bio, Fibois, Hydreos, l'Ademe ou l'Inec (économie circulaire). Pour l'utiliser, une seule adresse : www.laclauseverte.fr ●



Sommaire du n° 65 du 03 décembre 2020

Recyclage des plastiques ménagers : Valorplast sur plusieurs fronts

Le second confinement s'assouplit de plus en plus ; l'économie française rattache les wagons, soutenue par un plan de relance et de réindustrialisation. Certaines activités essentielles ont connu une forte pression. Dans la gestion des déchets, la filière des plastiques ménagers revient de loin. Aujourd'hui, les difficultés de stockage et de débouchés semblent surmontées. Aux commandes, la société Valorplast se concentre à fond sur ses projets de recyclage et la mise en œuvre de la loi AGECE. Avec un seul objectif : recycler plus de flux et créer de nouveaux débouchés. En savoir plus

Recyclage des métaux : un enjeu majeur outre-Rhin

L'édition 2020 du rapport sur l'économie circulaire outre-Rhin vient de sortir. Avec l'aide de plusieurs fédérations professionnelles du recyclage et de la transformation des matières, il passe en revue le fonctionnement et la gestion des déchets en se penchant sur les différents modes de traitement disponibles. Sans oublier l'apport des futures technologies et innovations pour préserver les ressources naturelles. Dans ce paysage complexe, le recyclage des métaux constitue un enjeu capital en Allemagne, favorisé par une industrie sidérurgique et métallurgique en bonne santé. En savoir plus

Des clausiers circulaires pour la commande publique

La commande publique représente chaque année un volume d'achat de 200 milliards d'euros en France, soit 10 % du PIB. Si les collectivités se disent prêtes à innover sur le plan environnemental, la décision politique empêche souvent les achats responsables de voir le jour. Pour faciliter le passage à l'acte, l'État et les régions s'organisent. Des clausiers numériques proposent des informations utiles à la rédaction des cahiers des charges, et cherchent à rendre l'offre circulaire plus visible. Dernier exemple en date, la Clause Verte lancée par le Cd2e, dans les Hauts-de-France. En savoir plus

TVA circulaire : la France n'en veut toujours pas

Discutée lors de l'examen de la loi anti-gaspillage et économie circulaire, et au final refusée, elle aurait dû alors intégrer le projet de loi de finances 2021. En vain. La TVA circulaire appliquée aux produits recyclés, issus de la réparation ou du réemploi ne fera pas son entrée en France cette fois-ci. Les arguments et les amendements des députés et des sénateurs n'ont pas convaincu le gouvernement en place. Pour ses partisans, aucune raison valable n'a été apportée pour justifier son rejet. Pendant ce temps, plusieurs pays européens ont choisi de l'essayer. En savoir plus

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 253



Page 1/5

[Visualiser l'article](#)

L'association du château d'Esquelbecq veut rendre son miroir d'eau à la bâtisse

L'association s'apprête à démarrer l'un de ses plus gros chantiers dans la restauration du domaine. Encombrées d'environ 10 000 m³ de boues, les douves de la bâtisse et la serpentine ont besoin d'un curage. Prévus sur deux ans, les travaux seront réalisés en deux tranches. L'association est à la recherche de fonds pour financer la deuxième.



Outre l'esthétique, les douves font partie de l'architecture de la bâtisse d'un point de vue structurel.

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 253



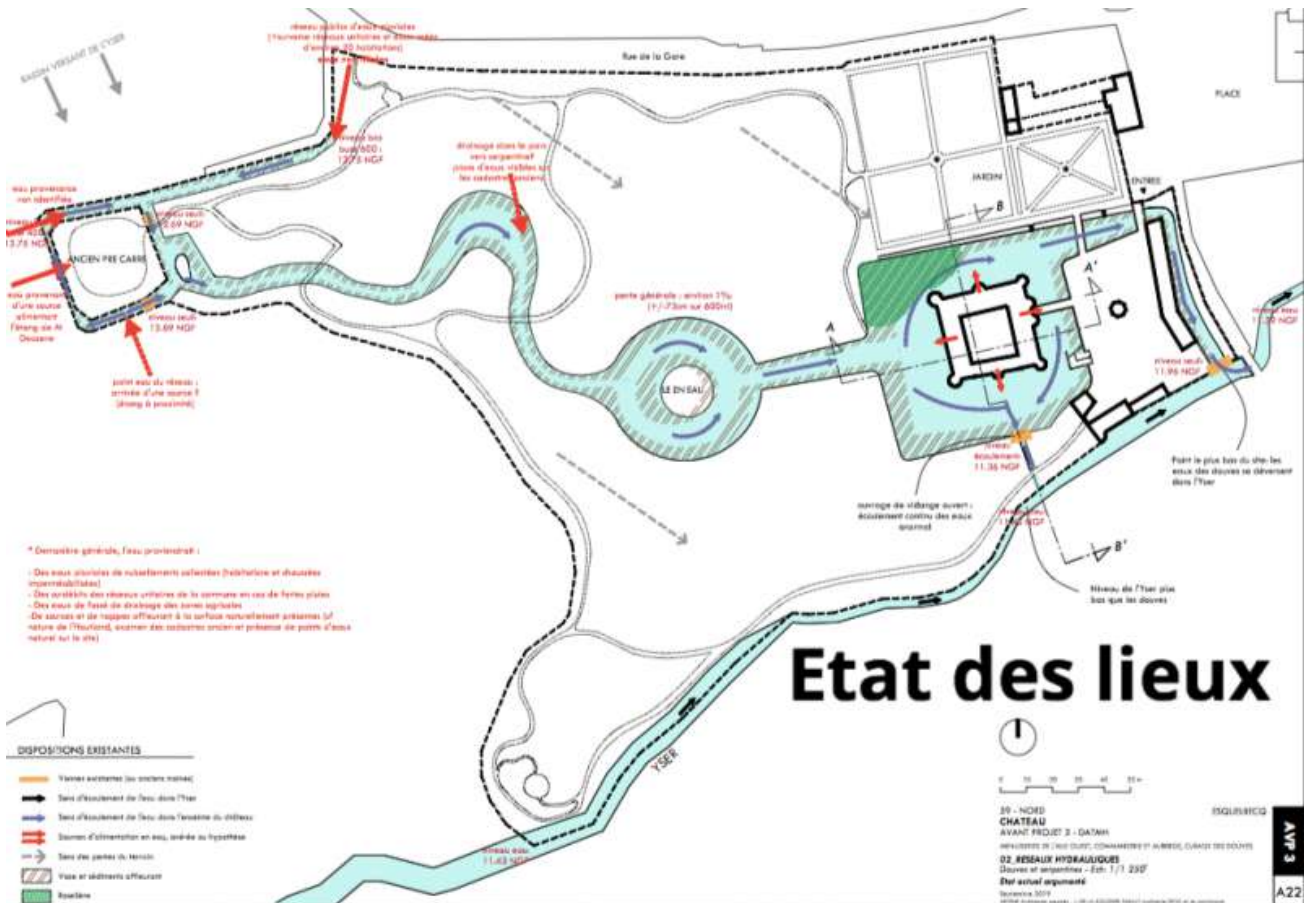
Page 2/5

[Visualiser l'article](#)



L'association est à la recherche de fonds pour financer le curage des douves et retrouver le flux de l'eau.

C'est un projet qui anime le chantier de restauration du domaine d'Esquelbecq depuis trois ans : clarifier l'eau qui entoure le château pour lui rendre sa superbe. « *On aimerait retrouver les quinze centimètres d'eau qui manquent* », annonce Johan Tamer-Morael, le propriétaire. *Les douves font partie de l'architecture, par l'aspect esthétique mais aussi structurel. Pour l'instant, elles servent de bassin de décantation pour la commune. Cela évite d'envoyer les eaux à Wormhout, dans les centrales de traitement qui sont devenues trop petites.* » Une situation qui dure depuis plusieurs années. Trop pour le circuit hydraulique du domaine (qui se déverse dans l'Yser), aujourd'hui **chargé d'environ 10 000 m3 de boues**.



Pour comprendre l'origine de cet envasement, il faut remonter le réseau sillonnant le parc jusqu'à une arrivée d'eau, où se déverse un mélange d'eaux usées et de pluie (les eaux vannes) provenant de la partie ouest du village. *« C'est un débat qui dure depuis quarante ans », retrace le propriétaire. Ce tuyau a été installé dans les années 1970 mais nous n'avons pas de trace écrite. Avant, il y avait un bassin intermédiaire qui faisait tampon, rue de la Gare. Mais comme ça sentait mauvais, il a été enlevé. »* Sans filtre, le réseau du château s'est transformé en fossé. Dans les années 2000, l'installation de réseaux séparatifs par Noréade a permis d'améliorer la situation. *« Sauf que 40 % des maisons ne sont pas raccordées. Il y a toujours un préjudice et une pollution pour l'eau du château ».*

Préserver l'eau

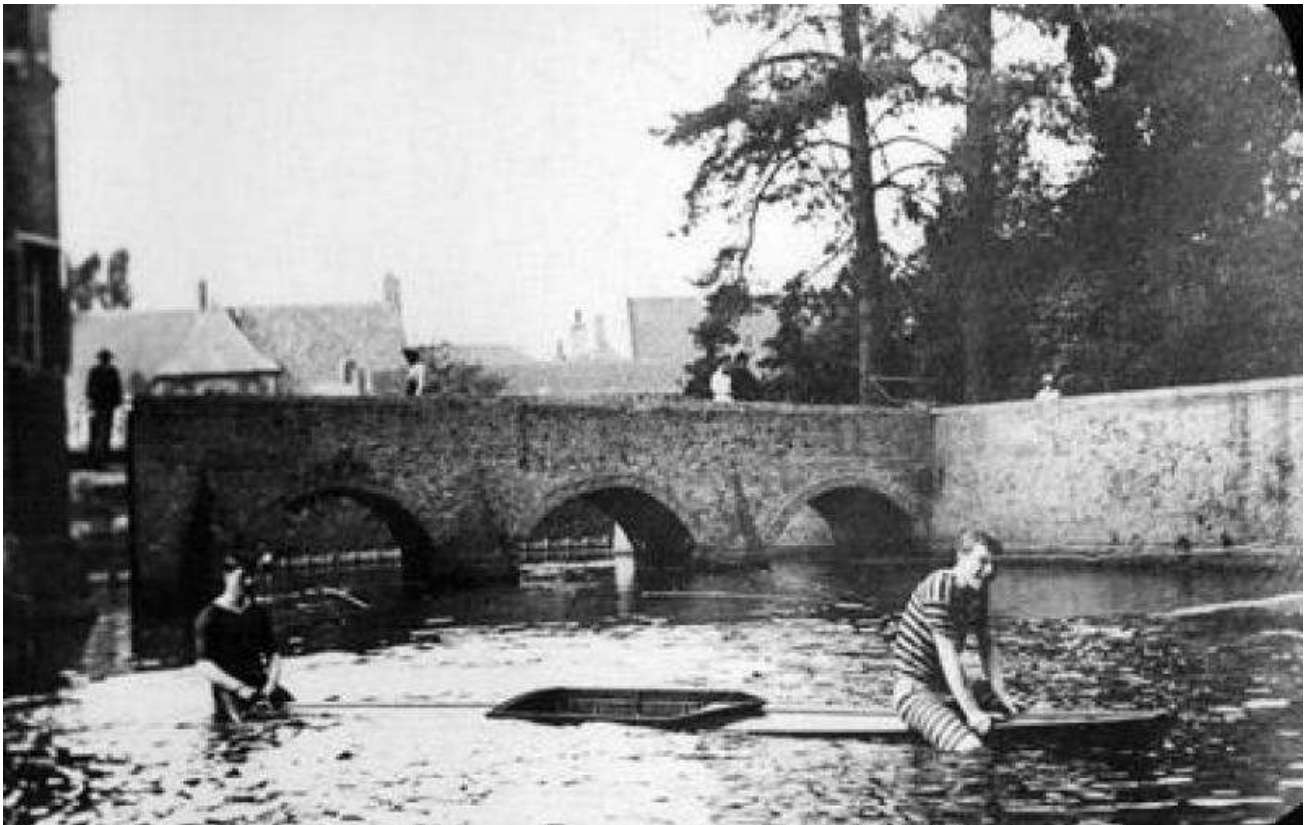
L'association a alors lancé une **campagne de sensibilisation à la ressource en eau** . « *Pour nous, il est important de résoudre ce problème, mais on ne le fera pas seuls* », avance Johan Tamer-Moraël. *Il faut que chacun prenne ses responsabilités. On essaye d'engager les gens à ne pas jeter leur eau.* » Les bénévoles espèrent aussi une action technique, comme la pose d'un filtre ou une petite centrale à l'arrivée d'eau. En attendant, les recherches sur le réseau par des hydrauliciens, paysagiste, géologue et historien bénévoles, se poursuivent. Un partenariat est ouvert avec l'école de paysage de Versailles, pour réaliser une étude sur le bois et l'eau de la propriété.

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 253



Page 4/5

[Visualiser l'article](#)



L'association est à la recherche de fonds pour financer le curage des douves et retrouver le flux de l'eau.

Deux ans de travaux

Ce chantier exceptionnel devrait débuter sous peu. Une entreprise sera choisie avant la fin de l'année et un calendrier sera établi sur deux ans. Car la manœuvre nécessite de l'espace. « *Il faut laisser décanter les vases pendant six mois et les faire sécher avant de les enlever* », explique Johan Tamer-Moraël. *On va créer des zones de stockage dans le parc. Les boues seront évacuées mécaniquement à la pelle ou avec une drague.* »

D'une profondeur de deux mètres, **les douves bénéficient actuellement de dix centimètres d'eau**. Leur curage et celui de la serpentine, la petite rivière qui sillonne le parc, permettront d'amener plus de flux et d'oxygène au réseau, pour espérer de nouvelles promenades sur l'eau.

Valorisation

Autre avantage : la quantité de boues est suffisante pour réaliser de la valorisation de sédiments. Mélangées à d'autres substances, elles pourraient servir à d'autres chantiers. L'association CD2E (centre de développement des éco-entreprises), basée à Loos-en-Gohelle, Lille et Amiens, est partie prenante dans le

www.lavoixdunord.fr

Pays : France

Dynamisme : 253

[Visualiser l'article](#)

projet. Cet « *accélérateur de l'éco-transition* *facilite les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale des Hauts-de-France et au-delà* ».

Participer au financement

Suivie par Daudry, Vaesken et Thiriez, l'association mène une campagne de mécénat auprès des entreprises et des particuliers. « *Il manque 60 % du montant* », calcule le propriétaire du château. Le coût total du chantier s'élevant à environ 267 000 €, les fonds pour mener le projet jusqu'au bout ne sont pas encore trouvés. « *On va faire en sorte que la première tranche puisse être faite. Il faut encore trouver 100 000 € en mécénat.* »

La Drac (direction régionale des affaires culturelles) a donné son accord, elle devrait abonder du montant de l'apport.

Pour faire un don : www.chateau-esquelbecq.com/mecenat-chateau/



Deux ans de travaux

Ce chantier exceptionnel devrait débuter sous peu. Une entreprise sera choisie avant la fin de l'année et un calendrier sera établi sur deux ans. Car la manœuvre nécessite de l'espace. *« Il faut laisser décanter les vases pendant six mois et les faire sécher avant de les enlever, explique Johan Tamer-Moraël. On va créer des zones de stockage dans le parc. Les boues seront évacuées mécaniquement à la pelle ou avec une drague. »*

D'une profondeur de deux mètres, les douves bénéficient actuellement de dix centimètres d'eau. Leur curage et celui de la serpen-

tine, la petite rivière qui sillonne le parc, permettront d'amener plus de flux et d'oxygène au réseau, pour espérer des promenades sur l'eau. Autre avantage : la quantité de boues est suffisante pour réaliser de la valorisation de sédiments. Mélangées à d'autres substances, elles pourraient servir à d'autres chantiers. L'association **CD2E** (centre de développement des éco-entreprises), basée à Loos-en-Gohelle, Lille et Amiens, est partie prenante et veut « *faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale des Hauts-de-France et au-delà* ». ■



L'association espère retrouver le flux de l'eau, comme autrefois, et évacuer la pollution.



ACTUALITÉS

NUMÉRIQUE

LE CD2E CRÉE UN OUTIL POUR GÉNÉRER DES APPELS D'OFFRES PLUS VERTS

Fidèle à sa mission d'accélérateur de l'**écotransition** dans la région, le **CD2E** se rapproche des **acheteurs publics**. Le 17 novembre dernier, l'association a lancé **laclauseverte.fr**, outil numérique gratuit qui met à disposition des clauses préconçues sur la thématique de la **transition écologique**.

Camille MICHALSKI



Anthony Delabroy, consultant achats publics verts au CD2E.

« Beaucoup de communes voudraient s'engager pour l'écologie, mais ça ne se concrétise pas parce que les acheteurs n'arrivent pas à sécuriser les appels d'offres. » Tel est le constat d'Anthony Delabroy, consultant achats publics durables au CD2E, l'accélérateur de l'écotransition dans les Hauts-de-France.

« Depuis 20 ans, nous ac-

compagnons les éco-entreprises, principalement sur trois axes : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Et, petit à petit, nous commençons à faire de la structuration de filières, en accompagnant des acheteurs dans leurs commandes publiques pour générer des appels d'offres plus verts », présente Victor Ferrera, Directeur général du CD2E. L'association estime que la transition écologique ne peut opérer sans la mobilisation des acteurs économiques. La commande publique représente à elle seule 200 milliards d'euros par an, soit 10% du PIB Français. Or, en 2018, seules 18% des clauses utilisées par les acheteurs étaient des clauses vertes alors que l'État visait les 30% atteints entre 2015 et 2020. « Dans les petites communes, les acheteurs ont souvent des doubles casquettes. Ils ne sont pas experts juridiques, et encore moins sur la thématique de la transition écologique. On se perd facilement dans la lecture de clausiers volumineux alors que nous devons travailler dans l'urgence », justifie Xavier Peyrot, acheteur à la commune de Oignies.

Afin d'y remédier, le CD2E a décidé de lancer le site Internet **laclauseverte.fr** : un clausier inédit, gratuit et sans inscription. Conçu dans la région, il s'adresse cependant à tous les acheteurs publics sur le territoire national. La plate-forme fonctionne comme un moteur de recherche à plusieurs entrées (selon le type d'achat, la thématique, la typologie de marché ou encore par mot clé) et permet de trouver des clauses clés en main. « Elles sont prévalidées et standardisées. L'acheteur est ensuite libre de les adapter au cas de sa commune. C'est une base qui facilite grandement la rédaction d'appels d'offres opérationnels », explique Anthony Delabroy.

L'outil a aussi un aspect pédagogique, puisque l'intérêt de chaque clause et les points de vigilance à observer sont indiqués. Déjà 80 clauses sont intégrées à la plate-forme. Ce, grâce à la participation de professionnels tels que l'association A prio bio, la Métropole européenne de Lille, Voies navigables de France, Fibois, le pôle Hydreos, l'Institut national de l'économie circulaire et l'Ademe Hauts-de-France. Mais le CD2E ambitionne d'enrichir son catalogue sur tous les sujets possibles concernant la transition. « Nous invitons les utilisateurs à y inscrire les clauses qu'ils ont déjà rédigées et qui s'avèrent efficaces. Les retours d'expériences sont aussi les bienvenus », précise Anthony Delabroy. Une possibilité très appréciée des quelques collectivités qui ont testé l'outil en avant-première (dont la MEL, Dunkerque ou encore Oignies) : « C'est important d'avoir un regard extérieur sur ce que l'on fait et de pouvoir échanger entre acheteurs. Nous sommes habituellement assez isolés », regrette Xavier Peyrot.



ENVIRONNEMENT

Un outil pour intégrer des clauses écologiques dans les consultations

Travaux, chantiers de réhabilitation, interventions de voirie, recherche de fournitures ou de services, autant de prestations techniques pour lesquelles il existe des solutions respectueuses de l'environnement. Comment une collectivité peut-elle y avoir accès tout en respectant les règles de la commande publique ? Le centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E) apporte une réponse avec une plateforme, « La clause verte » (<https://laclause-verte.fr>), qui met à disposition des acheteurs publics 80 clauses types, sécurisées juridiquement, adaptées aux différents segments d'achats. Outre sa gratuité, les collectivités apprécieront sa facilité d'utilisation : des recherches sont possibles par types de marchés, d'achats ou tout simplement par mots clés en texte libre. Ainsi, une recherche sur les déchets de chantier renvoie à une demi-douzaine de résultats (réduction de leur nocivité, stockage, réemploi, valorisation...). Pour chacun d'eux, le site précise les modalités d'insertion dans la procédure de la commande publique. Ainsi, pour du stockage de déchets de chantier, les clauses s'intégreront dans un marché de travaux et de maîtrise d'œuvre et devront figurer dans le CCTP. En outre, le site explique ce qu'est la clause écologique, comment elle s'articule avec d'autres clauses (dans cet exemple : le transport, le diagnostic des déchets, leur tri sur le chantier, leur réemploi, les pénalités...). Par ailleurs, le CD2E rappelle aux acheteurs des points de vigilance. En l'occurrence, dans le cas d'un marché de stockage de déchets de chantiers, il convient de prévoir des aires de stockage temporaires, des contenants appropriés pour éviter les mélanges, et de tenir compte des contraintes logistiques si les travaux ont lieu en milieu urbain, où le déploiement du nombre de bennes nécessaires sera limité.



Un outil pour intégrer des clauses écologiques dans les consultations

Lettre n° 1160 du 10 décembre 2020

Travaux, chantiers de réhabilitation, interventions de voirie, recherche de fournitures ou de services, autant de prestations techniques pour lesquelles il existe des solutions respectueuses de l'environnement. Comment une collectivité peut-elle y avoir accès tout en respectant les règles de la commande publique ? Le centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires ([CD2E](#)) apporte une réponse avec une plateforme, « La clause verte » (<https://laclauseverte.fr>), qui met à disposition des acheteurs publics 80 clauses types, sécurisées juridiquement, adaptées aux différents segments d'achats. Outre sa gratuité, les collectivités apprécieront sa facilité d'utilisation : des recherches sont possibles par types de marchés, d'achats ou tout simplement par mots clés en texte...

L'accès au contenu intégral de cet article est réservé aux abonnés.

Jean-Philippe ARROUET le 10 décembre 2020 - n°1160 de Techniques Aménagement Développement Durable

Le CD2E lance la « clause verte » pour développer l'achat public durable

La clause verte, un outil de mise en œuvre de l'achat durable.

Le CD2E a ouvert le 17 novembre la « Clause verte », un site Internet à destination des acheteurs pour les aider à identifier et insérer des clauses de développement durable dans leurs marchés publics.

Selon les derniers chiffres publiés par l'Observatoire économique de la commande publique, la part des marchés contenant des clauses environnementales est encore inférieure à 20 %.

Fort de ce constat, **le CD2E a lancé la « Clause verte », un site Internet opérationnel**, gratuit et sans inscription au sein duquel les acheteurs publics peuvent trouver l'inspiration et intégrer des clauses innovantes dans leurs marchés publics. Ce clausier en ligne contient environ 80 clauses rédigées prêtes à l'emploi.

Les collectivités sont invitées à partager leurs retours d'expériences en matière d'achats durables et à proposer des dispositifs qui font leurs preuves et qui pourront être publiés, après vérification par le CD2E de leur légalité et de leur qualité.

Plus d'infos : [ici](#)



L'EDITO : ENJEUX D'UN NOUVEAU MONDE

• L'ABÉCÉDAIRE DE NOS ENJEUX 2021

ENTRETIEN

4 BERTRAND FONTAINE

Directeur Régional de BPIFrance

« Il y aura des réponses pour les entreprises qui ont des projets »

TRANSMANCHE

6 BREXIT ! PRENONS LES CHOSES EN MAIN !

Pour les riverains du détroit, le Brexit est une véritable calamité. Cela ne nous apporte aucun bénéfice et génère, à contrario, de l'incertitude au niveau économique des deux côtés de la Manche. Les villes de Boulogne, Calais, Ashford et Douvres sont prises au piège d'un jeu qui les dépasse.

SOCIÉTÉ

7 LA SÉCURITÉ PAR LA CONFIANCE

Des violences lors d'interventions policières ou de manifestations viennent se percuter avec les débats législatifs actuels ou à venir. La confiance à (re)construire n'est-elle pas le socle de la sécurité recherchée ?

TERRITOIRES

8 LE CESER PROPOSE UN PLAN POUR SORTIR DE LA CRISE : POUR QUELLES SUITES ?

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional vient de rendre public son rapport post Covid-19 où sont proposées des lignes directrices pour que la région soit plus résiliente que jamais dans la crise et prépare mieux le terrain pour l'avenir. Mais comment faire pour que les travaux du CESER ne « soient pas qu'un rapport de plus » ?

ÉCONOMIE

10 BOMBARDIER INVESTIT 25M€ À CRESPIN, UN ESPOIR EN RÉGION

En déplacement sur le site de Crespin, Laurent Bouyer, président de Bombardier Transport, y a annoncé un investissement de 25M€ et le recrutement de 400 salariés en CDI. Une opportunité pour l'emploi local regardée attentivement par la Région.

11 LA CUD LANCE SON PROGRAMME « ÉCO-GAGNANT »

INNOVATION

12 LE CD2E INTÈGRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Le centre en éco-transition de Loos-en-Gohelle vient d'inaugurer un outil gratuit pour permettre aux acheteurs publics d'intégrer des clauses innovantes dans leurs marchés. Le CD2E incite toutes les collectivités de France à s'en emparer.

13 LE SIILAB ACCÉLÈRE L'INNOVATION DANS LE SECTEUR PUBLIC

CHRONIQUES

14 LES ENFANTS ONT DES DROITS, INTERPELLE LE CESER

14 CRISE SANITAIRE, CRISE DE DÉMOCRATIE

16 UN GRAND EUROPEEN S'EN EST ALLÉ...



ÉCONOMIE

LA CUD AFFIRME SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS UN PROGRAMME « ÉCO-GAGNANT »

Dans le sillage de son expérimentation sur le bus gratuit, la Communauté Urbaine de Dunkerque travaille au lancement d'un programme mêlant économie et écologie qui touche à la rénovation urbaine, au tri des déchets ou à la gestion de l'eau. Il prévoit notamment de rénover 250 logements par an dès 2021.



Le siège de la CUD, à Dunkerque © DR

Emmanuel Druon, le très médiatique fondateur de Pocheco, avait inventé le concept d'« écolonomie ». La Communauté Urbaine de Dunkerque le reprend à sa façon, en lançant le dispositif « Eco-gagnant », pensé comme un prolongement naturel de sa démarche en faveur du bus gratuit, pour laquelle l'intérêt ne faiblit pas. Depuis la mise en place du dispositif, en septembre 2018, la fréquentation du réseau de bus a bondi de 85,5% et a même enregistré une hausse de 8,6%, post premier confinement, du 1er septembre au 18 octobre dernier. Le satisfecit est grand pour **Patrice Vergriete**, président de la CUD, qui a souhaité aller plus loin dans une démarche mariant économie et écologie. Il a donc fait appel à l'artisan de cette réussite, pour imaginer ce dispositif intégré et complémentaire. **Xavier Dairaine**, directeur de l'Ingénierie à la CUD, en première ligne lors des premières expérimentations du bus gratuit, a ainsi conçu « l'Eco-Gagnant », que la CUD définit comme « un prolongement d'une méthode, nécessaire, fondée sur la gratification des services publics ». Le dispositif se décline dans les domaines de la mobilité, de l'eau et de la gestion des déchets. Mais c'est dans le domaine de l'habitat qu'il s'annonce comme le plus ambitieux.

250 LOGEMENTS RÉNOVÉS PAR AN

Concrètement, « Eco Gagnant » prévoit, en effet, de poursuivre un dispositif d'accompagnement des habitants de l'agglomération « pour une rénovation énergétique efficace et de qualité de leur logement », selon le verbatim de la CUD. Par ce dispositif, l'agglomération annonce vouloir mettre en

place un programme de rénovation de 250 logements par an sur le territoire dès la rentrée 2021. « Il s'agit bien d'un processus intégré qui va du diagnostic à la réalisation des travaux, en comprenant le suivi de ceux-ci » détaille **Jean-François Montagne**, vice-président de la CUD en charge de la Transition écologique et de la résilience. Le tout pour faire baisser la facture énergétique des particuliers. « L'objectif est de réduire cette facture de 35% » précise X. Dairaine. Co-construit avec le Conseil Régional (qui a récemment pris connaissance des travaux du CD2E et sa vision sur une stratégie régionale du bâtiment durable), le dispositif sera présenté le 21 décembre en Conseil Communautaire. Le Service Public d'Efficacité Énergétique de la Région aura vraisemblablement un rôle de maître d'ouvrage dans le déroulement des travaux. Ceux-ci devraient être menés par des entreprises et des artisans locaux qui contractualiseront avec la CUD selon un cahier des charges aux objectifs précis. Une thermographie par hélicoptère sera réalisée sur le territoire, courant février, pour mener un diagnostic préalable à ces réalisations. L'intercommunalité devrait participer aux travaux de rénovation à hauteur de 1,25M€ par an (soit 5000€ par habitation rénovée)... si son objectif est atteint.

UN PLAN DÉCHETS, VÉLO ET GESTION DE L'EAU À SUIVRE

Mais le programme ne s'arrête pas là. À la rénovation de l'habitat, s'ajoute également un axe « réduction des déchets » qui prévoit de faciliter les dépôts des déchets, qui combine un tri sélectif par couleur de sac, une seule collecte et une nouvelle méthode de tri, une fois les sacs arrivés à des-

tination. La CUD adopte, pour toutes ces mesures en cours et en devenir, la même méthode que pour le bus gratuit : expérimenter sur des zones test, avant de développer à plus grande échelle. La collectivité a déjà commencé à œuvrer en ce sens sur cette gestion des déchets. La démarche est testée depuis mi-juin à Rosendaël et sur la commune de Cappelle-la-Grande. Une dimension mobilité prévoit, également, de moderniser le système de transport à la demande mis en place avec le bus gratuit, à travers toute une politique en faveur du vélo contenue dans le projet. Un groupe de travail planche sur la question à la CUD et remettra, avant la fin du premier semestre 2021, ses propositions au Conseil Communautaire qui donnera le feu vert à un véritable plan vélo. Enfin, « Eco Gagnant » entend également se consacrer à la gestion de l'eau. Une conférence de presse sera organisée dans les prochains mois avec **Bertrand Ringot**, vice-président en charge de la politique de l'Eau, de l'Assainissement et de la Prévention des inondations à la CUD, afin de présenter les mesures envisagées, indique la Collectivité. L'investissement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du programme est, pour l'instant, laissé à la discrétion de la CUD, qui évoque « un budget propre à chaque axe », sans plus de précisions. Pour s'assurer de sa réussite, la Communauté Urbaine compte mobiliser le plus de monde possible autour du projet. Elle proposera donc prochainement la constitution d'un « parlement citoyen », formé d'habitants et d'associations environnementales, de consommateurs et de professionnels, pour le faire avancer dans le bon sens.

J. Blanchet



LE CD2E INTÈGRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Le centre en éco-transition de Loos-en-Gohelle vient d'inaugurer un outil gratuit pour permettre aux acheteurs publics d'intégrer des clauses innovantes dans leurs marchés. Le CD2E incite toutes les collectivités de France à s'en emparer.

« Massifier le développement durable passe par la commande publique » pour le CD2E. Le centre de développement des éco-entreprises vient de lancer un outil, « La Clause Verte »*, pour permettre aux acheteurs publics de mieux intégrer des clauses de développement durable dans leurs marchés publics. « Notre mission, c'est l'accélération de l'éco-transition. Les acteurs économiques sont aussi les acheteurs et la commande publique c'est 10% du PIB français, soit 200M€ d'achats quand 130 000 acheteurs publics se trouvent sur le territoire des Hauts-de-France. C'est un apport non négligeable » traduit **Victor Ferreira**, directeur général du CD2E, qui estime que si « beaucoup de collectivités sont en avance sur ces sujets, il y a encore du chemin à faire sur le possible et le réel ».

QUATRE-VINGTS CLAUSES À ENRICHIR

Domaine innovant oblige, beaucoup de projets se heurteraient à une certaine inertie administrative, alors même que de nombreux acteurs publics se montrent prêts à se mobiliser sur ces sujets, qu'ils soient issus des collectivités, du monde hospitalier ou d'une Société d'Économie Mixte. Outil proposé gratuitement, avec des clauses clés en main, « La Clause Verte » entend y remédier et « faciliter la mise en œuvre opérationnelle des décisions politiques en matière de développement durable » résume **Anthony Delabroy**, consultant achat public durable au CD2E. Quatre-vingts clauses-types ont, pour le moment, été rédigées et sont proposées, à ce jour, sur la plateforme. A l'acheteur ensuite de les adapter à ses particularités ou à son volume d'achat. « Les acheteurs publics travaillent dans l'urgence, avec des marchés qui sont renouvelés très régulièrement. La plateforme est là pour leur donner des clés d'entrées » reprend le CD2E qui s'appuie sur des contributeurs pour nourrir ce classier. Parmi eux, on retrouve déjà la Métropole Européenne de Lille (MEL), Voies Navigables de France, l'INEC (Institut National de l'Économie Circulaire) sur les clauses liées à l'économie circulaire, ou l'ADEME Hauts-de-France sur les déchets du bâtiment. Et toute autre contribution est appréciée. Car, si l'outil est proposé sans frais, il s'agit bien d'un outil collaboratif conçu « pour améliorer l'existant et l'abonder en permanence ». « C'est également aux acheteurs qui utilisent cet outil de nous fournir du contenu » poursuit A. Delabroy. En cela, le dispositif a vocation à être le plus complet possible... et à dépasser largement les frontières des Hauts-de-France. V. Ferreira : « Notre ambition, c'est que cet outil soit utilisé par un large public et enrichi sur tous les sujets liés à la transition ».

J. Blanchet

* La plateforme est disponible sur le site www.laclauseverte.fr



Le CD2E lance laclauseverte.fr

Sécuriser l'usage de clauses environnementales, pas toujours simple. Avec le clausier mis en ligne par le CD2E, les acheteurs publics ont désormais un outil pour passer de l'intention à la pratique. En un clic.

Par Julie Dumez

Si une majorité de personnes est globalement d'accord pour accélérer la transition écologique, sa mise en œuvre reste plus complexe. Pour y parvenir, la commande publique joue un rôle indéniable. Mais lorsqu'il faut rédiger les marchés, les acheteurs publics se trouvent bien démunis face à des procédures nouvelles. C'est pour remédier à ce problème que le CD2E, (Centre de Développement des Eco-entreprises) basé à Loos-en-Gohelle, vient de lancer laclauseverte.fr. « Cet outil vise à faciliter la mise en œuvre opérationnelle de clauses environnementales », explique Anthony Delabroy, consultant achat public durable au CD2E. Pour, en un mot, changer d'échelle en la matière. « Désormais, les acheteurs publics disposent de près de 80 clauses « clés en main » à intégrer directement dans les marchés. Que l'on cherche à en intégrer dans des marchés pour des travaux neufs, de réhabilitation, de voiries, ou encore de fournitures, le panel est large. Pour ceux à court d'idées, le site offre trois possibilités de recherche : par typologie d'achat, typologie de marché ou par mots clés, tel un moteur de recherche classique.

Site participatif

On connaît le caractère mouvant de certaines dispositions. C'est pour cela que le site se positionne comme participatif. « Les utilisateurs ne doivent pas hésiter à nous faire remonter leurs remarques pour une mise à jour régulière des clauses », commente Anthony Delabroy. Le CD2E prévoit aussi de s'appuyer sur ses partenaires. Comme Fibois, qui a participé à l'écriture de clauses, qui pourra être force de proposition pour les faire évoluer.

Le service simple, ergonomique, gratuit et sans inscription, a bien entendu été testé chez les acheteurs avant d'être propulsé en ligne.

A l'image de Xavier Peyrot, acheteur à la ville de Oignies (10 000 habitants) : « le site, vraie source d'inspiration avec une sécurité juridique, permet un gain de temps. C'est aussi un point d'entrée peu coûteux, avec notamment, des clauses d'incitation. Enfin, l'aspect mise en réseau et retour d'expériences des autres acheteurs est intéressant ».

Né dans la région, le site a vocation à nourrir l'ensemble de la communauté des acheteurs publics français pour passer véritablement un changement d'échelle vers la transition énergétique. Ce peut être, aussi, une source d'inspiration pour les entreprises qui voudraient être plus vertueuses dans leurs propositions !

Lens, Douai : les incubateurs et incubateurs pour se lancer



Louvre Lens Vallée

accueille les porteurs de projets et entreprises innovantes de moins de 3 ans souhaitant s'installer dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. - Louvre Lens Vallée Situées à moins de 40 kilomètres de Lille, les villes de Lens et de Douai ne sont pas en reste en termes de structures d'accompagnement à la création d'entreprise. Une grande partie d'entre elles sont tournées vers la transition écologique.

L'incubateur Apui

Pépinière d'entreprises lors de sa création en 1984, la structure d'accompagnement de l'IMT Lille Douai s'est transformée en incubateur généraliste en 1995 avant de se spécialiser dans les domaines de l'énergie et de l'environnement en 2003.

APUI s'adresse aux étudiants de l'école d'ingénieurs et du groupe auquel elle appartient, l'Institut Mines-Télécom mais aussi à tout porteur de projet extérieur. La start-up doit cependant avoir un lien avec une des thématiques de l'établissement d'enseignement supérieur : le numérique, l'énergie et l'environnement ou les matériaux et procédés.

Chaque année, 10 porteurs de projets ou équipes maximum sont sélectionnés après un examen du dossier et un passage devant un comité. Ce dernier évalue la qualité du projet, notamment le volet technico-économique, les compétences techniques et managériales ou encore la valeur ajoutée que peuvent apporter les différents laboratoires de l'école.

En entrant dans l'incubateur, les startupper sont aidés par les enseignants-chercheurs et les laboratoires de l'IMT Lille Douai, ont accès à des espaces de travail au FabLab pour réaliser des prototypes ou encore assistent à des ateliers thématiques. L'incubation **dure un an** mais peut être renouvelé dans la limite de 23 mois.

business.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 6



Page 2/6

[Visualiser l'article](#)

Coût : l'incubation est elle-même gratuite. Cependant, les entreprises qui souhaiteraient être hébergées au sein d'APUI doivent s'acquitter d'un loyer dépendant de la surface de travail occupée.

Startups passées par la structure : **Unéole** , Unaide , **Les companions** ou encore Cozie sont passées par l'incubateur APUI.

Adresse : IMT Lille Douai Campus de Douai, 764 Boulevard Lahure, 59508 Douai.

Site : imt-lille-douai.fr

L'association CD2E

Créée en 2002 avec la volonté d'amorcer une transition écologique au sein des entreprises et d'accompagner de fait leur transformation économique, l'association CD2E intervient auprès des jeunes pousses, mais surtout désormais auprès des entreprises plus installées, sur trois axes : l'éco-construction et les bâtiments durables, les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

En plus d'être un centre de ressources produisant des données et diffusant la recherche-développement dans son domaine d'expertise, l'association procède à un **suivi individuel** pour tout entrepreneur ou chef d'entreprise qui le souhaite et lui permet d'assister à des **ateliers d'experts ou des mini-formations** . Le CD2E n'offre pas les services habituellement proposés par les incubateurs et accélérateurs tels que la construction du business plan ou les premiers tests de commercialisation mais une expertise plus technique. Cependant, il peut guider les entreprises sur le marché en les aidant par exemple à comprendre et à répondre à la commande publique.

Coût : varie en fonction des formations suivies.

Entreprises passées par la structure : **Unéole** , start-up qui propose une éolienne urbaine, ou encore **Solutions Humidité** , société produisant des appareils permettant de déshumidifier les murs, sont passées par le CD2E.

Adresse : Rue de Bourgogne, 62750 Loos-en-Gohelle.

Site : cd2e.com

L'association CD2E intervient auprès des entreprises sur l'éco-construction et les bâtiments durables, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. - Cd2e

Incubateur Evident

En 2018, InitiativesETcité, groupement de 17 entreprises dédiées au développement local durable et désormais pôle territorial de coopération économique, a créé l'incubateur Evident. Installé à Lille, la structure a une ambition régionale et a présenté en février sa première promotion sur le territoire d'Artois, dans les locaux de l'incubateur de Louvre Lens Vallée.



[Visualiser l'article](#)

Destiné aux **porteurs de projets à impact social et environnement** souhaitant s'implanter dans la région, l'incubateur sélectionne chaque année entre 12 et 15 entrepreneurs. La structure se concentre sur deux grands axes : la transition écologique (économie circulaire, efficacité énergétique ou encore circuits courts) et l'économie du care (aide aux publics fragiles, handicap, inclusion, solidarité).

Pendant 9 mois minimum, les porteurs de projets sont accompagnés par des intervenants issus des entreprises d'InitiativesETCité telles que le cabinet d'expertise comptable Humafin, l'agence de gamification, de prototypage et de test EcoGameLa ou encore le cabinet d'études spécialisé en développement durable et en ESS Extracité. Au programme : un accompagnement individuel sur-mesure et 21 sessions collectives pendant lesquelles sont abordées des thématiques telles que la communication et les relations presse, la stratégie des réseaux et des partenariats, la construction de son prévisionnel ou encore la mesure de son impact social. Il faudra attendre cependant avant d'intégrer l'incubateur : le prochain appel à projets n'aura pas lieu avant **septembre 2021**.

Coût : le porteur de projets ne doit supporter aucun coût, l'accompagnement étant financé par les partenaires de l'incubateur constitués d'entreprises (Veolia, Malakoff Médéric Humanis) et d'institutionnels (Métropole de Lille, communauté d'agglomération de Valenciennes, Région Hauts-de-France).

Start-ups passées par la structure : **Biodemain, Happy Drêche, Sloli, Comptoir de l'hirondelle, Handiplanner** ou encore **la Petite boucle**.

Adresse : 75 Rue Léon Gambetta, 59800 Lille.

Site : initiativesetcite.com

HubHouse

Structure d'accompagnement de l'Université d'Artois déployée par la Région Île-de-France depuis 2011, le HubHouse accueille tout étudiant de bac+1 à bac+8 et tout diplômé jusqu'à deux ans après la sortie de l'établissement ayant un projet de création d'entreprise, d'association ou ayant envie d'entreprendre sans pour autant avoir d'idée précise. **Pré-incubateur**, il propose un suivi individuel à la carte ponctué par plusieurs rendez-vous tout au long de l'année et ce, pendant trois ans maximum. Une cinquantaine de projets sont accompagnés chaque année.

Le HubHouse cherche en parallèle à sensibiliser les étudiants et les responsables pédagogiques de l'établissement à l'entrepreneuriat en proposant des conférences sur des thématiques diverses telles que « être femme et cheffe d'entreprise », « présentation de l'écosystème entrepreneurial en région », ou encore « démystification du métier d'entrepreneur ». Des journées type Hackathon ou des challenges vidéo demandant aux élèves de présenter en deux minutes une idée de création d'entreprise virtuelle ou fictive sont régulièrement organisés par le HubHouse de l'université.

Coût : aucun pour les étudiants.

Startups passées par la structure : **La Fractale**, société de production audiovisuelle et **Accords et en Corps**, cabinet spécialisé en accompagnement dans le bien-être et l'accomplissement de soi ont fait leurs débuts dans le HubHouse.

Adresse : 9 Rue du Temple, 62000 Arras.

business.lesechos.fr

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 4/6

[Visualiser l'article](#)

Site : hubhouseartois.fr

financé par la Communauté d'agglomération Lens-Liévin, le programme d'accompagnement Louvre Lens Vallée est gratuit pour les porteurs de projets. - Louvre Lens Valley

Louvre Lens Vallée

En 2013, dans le sillage de l'implantation du « deuxième Louvre » à Lens, la Région Hauts-de-France et la Communauté d'agglomération Lens-Liévin ont ouvert l'incubateur Louvre Lens Vallée .

La structure est généraliste et accueille tout porteur de projets ou toute entreprise innovante de **moins de trois ans** qui souhaiterait s'installer dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. En plus de pouvoir utiliser le Musée Louvre-Lens comme un terrain d'expérimentation, les startupper bénéficient d'un accompagnement spécifique s'appuyant justement sur le monde de la culture : la posture entrepreneuriale est travaillée avec une troupe de théâtre d'improvisation , le pitch avec un conteur et les porteurs de projet sont initiés au design fiction.

Les entrepreneurs profitent de tous les dispositifs et outils disponibles dans un incubateur classique : séminaire d'intégration, 190 heures d'ateliers collectifs, 60 heures de suivi individuel, afterworks avec l'écosystème, accès à des espaces de coworking et à des fablabs... Chaque année Louvre Lens Vallée organise deux sessions pendant lesquelles dix start-ups (soit 20 projets dans l'année) sont sélectionnées et accompagnées sur six mois.

Coût : le programme étant financé par la Communauté d'agglomération Lens-Liévin, l'accompagnement est **gratuit** pour les porteurs de projets.

Start-ups passées par la structure : Redison , concepteur d'objets connectés dans le sport , la santé et la musique, **Yunow** , plateforme de création d'application ou encore MuseoPic , application reconnaissant des oeuvres d'art via la caméra du smartphone et délivrant des informations sur celles-ci, ont été incubées à Louvre Lens Vallée.

Adresse : 84, Rue Paul Bert, 62 300 Lens.

Site : louvrelensvallee.com

L'accélérateur Rev3

Sur un territoire connu et historiquement réputé pour ses mines de charbon, la Communauté d'agglomération de Lens Liévin a souhaité s'engager dans une « Troisième révolution industrielle », avec, en ligne de mire, la transition écologique. Avec la CCI de la région, l'agglomération de Lens Liévin a alors mis en place début 2020 un programme d'accélération d'entreprise **Rev3** pour encourager des initiatives entrepreneuriales allant dans ce sens. Energies renouvelables distribuées, mobilité des personnes et des biens, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie... Tout startupper ayant une idée novatrice incluant une ou plusieurs de ces dimensions a la possibilité d'intégrer la structure.



Pour les porteurs de projet et les entreprises de moins de 18 mois, le **programme « Jeunes pousses »** aide à construire un business plan et un prévisionnel financier, à apprendre à pitcher, à tester son produit ou son service avant sa mise sur le marché ou encore à bénéficier d'une expertise sectorielle. Prévoir 6 mois intensifs mixant temps collectif en ateliers et suivi individuel.

L'accélérateur est aussi déployé dans plusieurs autres villes des Hauts-de-France, comme à Arras, à Dunkerque, à Lille ou encore à Douai, au sein de l'incubateur de l'IMT. Il peut être proposé une deuxième formule, « **Croissance** », qui comme son nom l'indique est destinée aux entreprises en plein développement, de moins de 5 ans. Les entrepreneurs apprennent alors à consolider leur offre, à rechercher des financements et à clarifier leur positionnement sur le marché.

Coût : compter 200 euros pour le parcours.

Start-up passées par la structure : **Les trois tricoteurs, Maison Noé, Plume, Ramène ta bouteille, le Bon'home**.

Adresse : 21 Rue Marcel Sembat, 62300 Lens.

Site : rev3.fr

Le cluster Vivalley accueille des startups évoluant autour dans l'économie du sport. - Vivalley

Vivalley

Football, marathon, trail... Le territoire de Lens-Liévin accueille de grands événements sportifs. Une particularité qu'a souhaité exploiter la communauté d'agglomération Lens-Liévin en lançant en 2016 le cluster Vivalley, spécialisé dans l'économie du sport. La structure accueille des startups évoluant autour de plusieurs axes : l'activité physique et sportive au service de la santé et du bien-être, la mesure et l'analyse des performances sportives, l'e-santé, l'organisation et la gestion d'événements ou encore les infrastructures de demain et l'évolution des pratiques.

Travaillant en partenariat avec des pôles universitaires et de recherche, Vivalley disposera en mai 2022 d'un espace de 400 m² qui réunira un incubateur, une pépinière et un espace Liv Lab Sport pour développer des startups dans les domaines des textiles connectés, des trackers d'activité, du coaching « qualité de vie au travail » ou encore des applications e-sport.

Trois parcours sont proposés en fonction du stade de développement de l'entreprise. « L'échauffement » ou la pré-incubation de 4 à 6 mois permet de définir son projet et de structurer son modèle économique. L'incubation, aussi appelée « le renforcement », d'une durée de 12 mois sert à concrétiser son projet, à valider son business model et à acquérir ses premiers clients. Enfin, l'accélération sur 4 mois est destinée à se développer commercialement et financièrement. Au programme ? Hébergement, assistance à la gestion de projets, modules de formation, test des solutions, etc.

business.lesechos.fr

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 6/6

[Visualiser l'article](#)

Les sélections à Vivalley se font périodiquement par réponse à un appel à projets, tous les deux ans, ou, par candidature spontanée, par un comité de sélection. Il faudra attendre décembre 2021 pour le prochain comité de sélection et janvier 2022 pour le prochain appel à candidatures et faire partie de la trentaine de projets sélectionnés chaque année.

Coût : le programme d'accompagnement est **gratuit** .

Startups passées par la structure : **Synevia** , **Be Human Performance** , **GoMyPartne r**, **Shareathlon** , **Trailfit** , **Be-Lab** .

Adresse : Chemin des Manufactures, 62800 Liévin.

Site : vivalley.fr

Les pépinières d'entreprises dans la région de Lens Douai

- **La Base 11/19** à Loos-en-Gohelle composée de quinze bureaux est dédiée aux éco-activités. Elle héberge principalement des créateurs d'entreprises de la filière de l'éco-construction, de la protection de l'environnement ou encore de la mesure de la performance thermique.

- Le **Centre d'affaires de la Porte des Flandres** à Auchy-les-Mines (entre Lille, Lens et Béthune) comprend onze bureaux, huit ateliers et une salle de réunion. En plus de l'hébergement, les entrepreneurs peuvent être accompagnés individuellement par l'équipe en place.

- A Vendin-lez-Béthune, le **Centre Césame** dispose de 10 bureaux et, en plus des services habituellement offerts en pépinière -accueil téléphonique personnalisé, réception des clients, fournisseurs et livraisons, distribution et envoi du courrier- aide elle-aussi à la création.

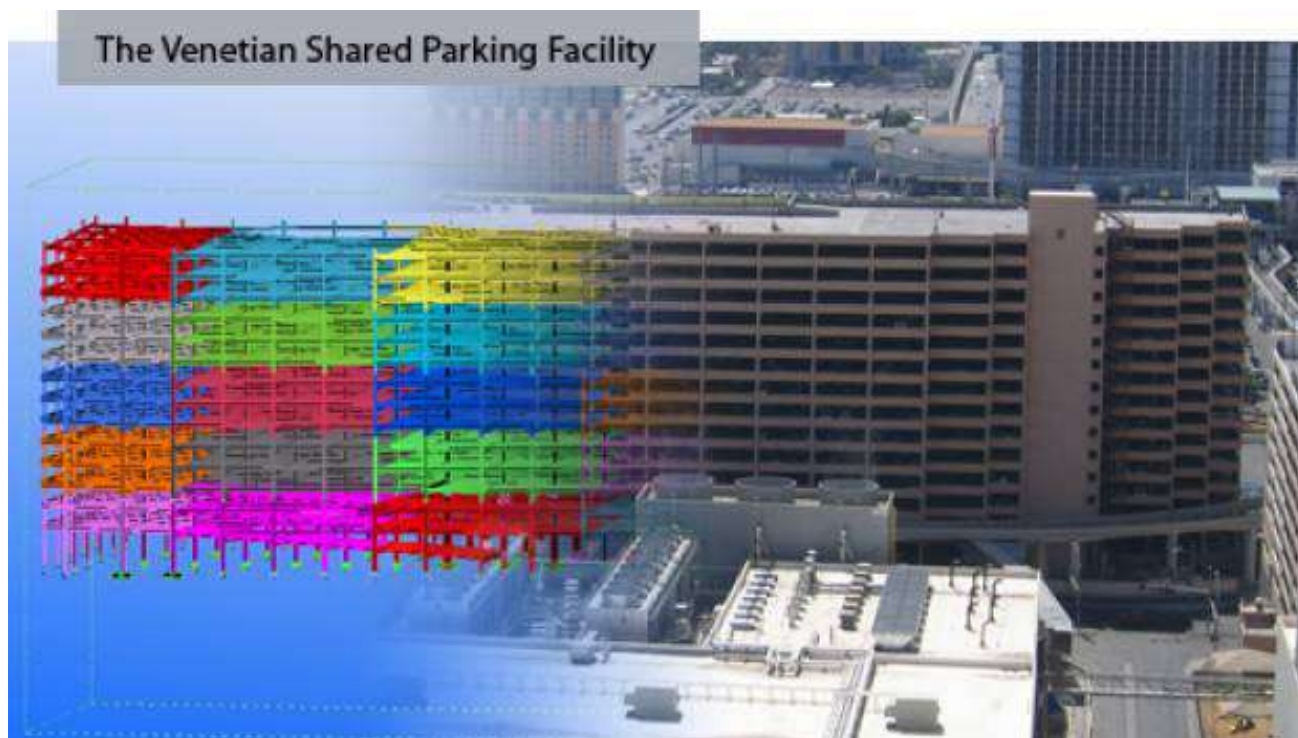
- A Béthune même, le **Centre Fleming** peut accueillir une douzaine d'entreprises chaque année tout comme le Centre Initia à Bruay-la-Buissière.

- Le **village d'entreprises de Ruitz** ne propose que 7 bureaux mais offre l'opportunité de profiter d'une grande salle de conférence ou d'exposition de 700 m².

23 OCT Toulouse : les incubateurs et accélérateurs de la région

13 SEP Strasbourg : les incubateurs et accélérateurs pour entrepreneurs

Le BIM en 2020 : bilan !



Crédit photo : OMAR SELIM

Avec la crise de la Covid, la digitalisation galope dans la construction, donnant encore davantage de légitimité aux actions de buildingSMART France autour du BIM pour Tous et de l'openBIM en France comme à l'international. Bilan et perspectives.

Les actions menées à bien en 2020 ont permis la publication de 3 guides "Modèles d'objets numériques", "Géoréférencer un projet BIM", "Implémenter un système de classification", téléchargés 3 150 fois.

Un directeur technique a été intégré : Frédéric Grand, expert ISO 23386 et bSDD, membre du steering committee Product Room internationale, fellow bSI, impliqué dans l'association depuis plus de 15 ans.

Et la concrétisation de 3 projets "Compétences" : label formation openBIM et 10 formations déjà labellisées, 4 avenir BIM décernés et la mise en place d'un groupe de travail pour établir le module nationale d'une certification individuelle internationale.



www.constructioncayola.com

Pays : France

Dynamisme : 12



[Visualiser l'article](#)

En parallèle, des actions se poursuivent en matière de communication avec l'organisation d'un congrès international technique dédié à l'openBIM dans le secteur des Infrastructures (InfraBIM Open Lyon 30-31/08-1/09/2021).

Des conventions ont par ailleurs été signées avec le Campus des métiers Toulouse, le Hub Ten et CD2E afin d'accélérer la régionalisation.



Le bâtiment Wave de Vinci labellisé Ready to Services 3 étoiles



Initié par la Smart Building Alliance (SBA), le label « Ready to Services » favorise une évolution des pratiques pour faire du SmartBuilding une plateforme de services apportant confort, performance énergétique et sécurité des données. Le bâtiment Wave de Vinci Energies à Euratechnologies, vient d'être labellisé R2S (Ready to Services) 3 étoiles, niveau le plus élevé de la certification délivré par Certivea. C'est le premier en France à atteindre ce niveau de certification. Le CD2E, accélérateur de l'éco transition basé à Loos-en-Gohelle, a accompagné, en partenariat avec AMEXIA cabinet conseil du groupe Projex en matière de développement durable, de SmartBuilding et de BIM, VINCI Energies pour préparer l'audit de labellisation. Le Cluster a pu, grâce à ses outils, simuler les performances du bâtiment en lien avec le référentiel et challenger VINCI Energies pour viser les 3 étoiles. Ce bâtiment était en exploitation, il a donc parfois fallu demander des principes d'équivalence et attirer l'attention de Vinci Energies sur les spécificités du label et de leur bâtiment. Grâce aux échanges réguliers et à l'accompagnement du CD2E, les outils nécessaires à l'obtention des 3 étoiles ont pu être mis en place. L'ensemble des entreprises locales de VINCI Energies mobilisées sur le projet (Delporte, Santerne Fluides, C2C, NAE, Lesot, Axians et Smart Building Energies) ont permis au bâtiment WAVE de bénéficier d'une connectivité performante avec une architecture réseau informatique intégrée au bâtiment, d'équipements techniques et d'interfaces favorisant l'interopérabilité, tout en garantissant la sécurité des systèmes. Le suivi des consommations énergétiques et l'optimisation des services sont pilotés via une plateforme Web, spécialement développée par les équipes de VINCI Energies. Facilement duplicable,

www.planete-batiment.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

cette plateforme est déjà déployée dans d'autres bâtiments tertiaires. Vainqueur du Grand Prix SIMI 2019 Immeubles de bureaux neufs de moins de 5 000 m2, WAVE accueille 100 collaborateurs depuis fin 2019 autour des promesses du SmartBuilding : évolutivité des espaces, confort des occupants, connectivité et performance énergétique.

Le bâtiment Wave de Vinci labellisé Ready to Services 3 étoiles



Initié par la Smart Building Alliance (SBA), le label « Ready to Services » favorise une évolution des pratiques pour faire du SmartBuilding une plateforme de services apportant confort, performance énergétique et sécurité des données. Le bâtiment Wave de Vinci Energies à Euratechnologies, vient d'être labellisé R2S (Ready to Services) 3 étoiles, niveau le plus élevé de la certification délivré par Certivea. C'est le premier en France à atteindre ce niveau de certification. Le CD2E, accélérateur de l'éco transition basé à Loos-en-Gohelle, a accompagné, en partenariat avec AMEXIA cabinet conseil du groupe Projex en matière de développement durable, de SmartBuilding et de BIM, VINCI Energies pour préparer l'audit de labellisation. Le Cluster a pu, grâce à ses outils, simuler les performances du bâtiment en lien avec le référentiel et challenger VINCI Energies pour viser les 3 étoiles. Ce bâtiment était en exploitation, il a donc parfois fallu demander des principes d'équivalence et attirer l'attention de Vinci Energies sur les spécificités du label et de leur bâtiment. Grâce aux échanges réguliers et à l'accompagnement du CD2E, les outils nécessaires à l'obtention des 3 étoiles ont pu être mis en place. L'ensemble des entreprises locales de VINCI Energies mobilisées sur le projet (Delporte, Santerne Fluides, C2C, NAE, Lesot, Axians et Smart Building Energies) ont permis au bâtiment WAVE de bénéficier d'une connectivité performante avec une architecture réseau informatique intégrée au bâtiment, d'équipements techniques et d'interfaces favorisant l'interopérabilité, tout en garantissant la sécurité des systèmes. Le suivi des consommations énergétiques et l'optimisation des services sont pilotés via une plateforme Web, spécialement développée par les équipes de VINCI Energies. Facilement duplicable, cette plateforme est déjà déployée dans d'autres bâtiments tertiaires. Vainqueur du Grand Prix SIMI 2019 Immeubles de bureaux neufs de moins de 5 000 m², WAVE accueille 100 collaborateurs depuis fin 2019 autour des promesses du SmartBuilding : évolutivité des espaces, confort des occupants, connectivité et performance énergétique.

Hauts-de-France : 650 millions d'euros pour l'économie décarbonée



(Crédits : Rev3)

Le mouvement Rev3, accélérateur de la troisième révolution industrielle dans les Hauts-de-France, met le turbo pour accélérer sa transition vers l'économie décarbonée. Le nouveau dispositif Rev3 Financement va mobiliser la coquette somme de 650 millions d'euros.

« *Rev3 a besoin de changer de dimension et d'ambition* », lance Philippe Vasseur, à l'initiative de ce projet de troisième révolution industrielle en Hauts-de-France. Cet homme de tous les réseaux, notamment ancien commissaire spécial à la ré-industrialisation des Hauts-de-France d'un certain Emmanuel Macron alors ministre de l'Economie, et par ailleurs organisateur du World Forum, rendez-vous international des acteurs de la responsabilité sociétale depuis 2007, avait réussi un coup phénoménal en 2012 : convaincre l'ancien président socialiste du conseil régional, Daniel Percheron, de faire du Nord-Pas-de-Calais le premier territoire régional d'expérimentation au monde de la troisième révolution industrielle.

Huit ans déjà que Jeremy Rifkin, prospectiviste américain, avait lancé une « roadmap » de la transition énergétique à un parterre d'acteurs institutionnels et économiques régionaux... plutôt dubitatifs. « *C'est aujourd'hui, le meilleur projet en Europe* », confirme l'intéressé par vidéo dans l'un des webinaires de Rev3. S'il n'a pas délivré plus d'éléments de comparaison, Jeremy Rifkin ne manque jamais de parler de cette région du Nord de la France dans toutes ses conférences à travers le monde.

Une région désormais légitime

« *Les autres présidents de CCI en France sont presque jaloux de notre démarche* », confirme Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France. *Si, au départ, beaucoup de chefs d'entreprises étaient sceptiques, ils s'emparent du dossier. Le monde d'après ne se fera pas sans transition écologique et numérique* ».

Xavier Bertrand, à la tête de la nouvelle majorité du conseil régional, n'a pas effacé les travaux de son prédécesseur en la matière, bien au contraire. « *Quand l'Europe lance un green new deal, nous ne sommes pas candidats, nous sommes légitimes* », lance-t-il. « *Tout le monde connaît ma position pour l'éolien terrestre (NDLR : en guerre contre leur développement anarchique) mais je crois foncièrement au photovoltaïque, pas seulement pour les fermes solaires mais pour les bâtiments tertiaires (...). Par exemple, la Région ne finançait pas les bâtiments péri-scolaires mais elle va le faire pendant la période du plan de relance car cela va donner du travail* », explique-t-il.

La "fin" justifie les moyens

Aujourd'hui, Rev3 veut « *au moins doubler* » le nombre de projets dans les cinq ans, sachant que 12.000 opérations ont déjà été accompagnées depuis huit ans. « *Nous sommes restés en tête du peloton mais nous devons accélérer* », affirme Philippe Vasseur, ex-président du Comité Grand Lille et ex-président de la CCI Nord de France, ex-président du Crédit Mutuel Nord Europe mais également ancien ministre de l'Agriculture de Jacques Chirac. Pour transformer le mouvement, il a annoncé, d'un côté, la refonte des dispositifs de financement Rev3 et, de l'autre, une nouvelle gouvernance. La « fin » justifiant les moyens.

Le financement se divise toujours en trois piliers, mais avec des montants bien plus conséquents dans la nouvelle version : 250 millions en investissements, 150 en prêts et 250 en subventions. « *L'enjeu est d'amplifier, de renforcer et d'accélérer le financement des projets, couvrant tous les besoins de financements de tous les porteurs de projets, quelle que soit la taille de l'entreprise* », résume David Brusselle, directeur général de la CCI Hauts-de-France.

Cap 3RI pour l'equity

Du côté de l'investissement « equity », le navire amiral a toujours été Cap 3RI, co-piloté par le conseil régional et la CCI, intervenant plutôt en haut de bilan. Aujourd'hui, c'est une enveloppe de 37 millions d'euros... qui vont passer à 250 millions d'euros, avec l'idée de servir une cible plus large, en simplifiant au maximum les premières démarches.

Financé par la Région, le Crédit Agricole Nord de France, Groupama et la BPI, « *ce fonds veut contribuer à une économie bas carbone, circulaire, créatrice d'emploi : c'est unique en Europe* », résume Christophe Deldycke, président de Nord Capital Partners, premier investisseur professionnel en Hauts-de-France. « *Depuis quatre ans, 11 entreprises ont été accompagnées. Plus de 20 millions d'euros ont déjà été investis dans des projets de territoires pour 2.500 emplois et un million de tonnes de CO2 économisés par an, comme Gazonor, qui récupère le gaz de mine à Avion ou encore Wizpaper, qui a réinvesti l'ancien site abandonné d'Arjowiggins qui fabrique du carton plat ondulé* », détaille-t-il. La nouvelle mouture de Cap3RI devrait faire entrer de nouveaux investisseurs, « *parfois même d'envergure internationale même si on n'interviendra que dans les Hauts-de-France* », souligne Philippe Vasseur.

Livret Rev3

Du côté des prêts, le Crédit coopératif propose déjà plusieurs dispositifs, dont notamment le livret Rev3 a rassemblé 42 millions pour accompagner les porteurs de projet du territoire. « *La région est en train de discuter avec la Banque publique d'investissement (BPI) pour déployer de nouveaux sujets, le conseil régional prenant également des risques. La Région propose déjà des prêts en direct, et va désormais plus les orienter*



[Visualiser l'article](#)

sur des projets écologiques ». Il s'agit aujourd'hui d'atteindre une enveloppe de 150 millions d'euros pour les entreprises vertueuses.

Enfin, du côté des subventions, le Fonds régional d'amplification de la révolution industrielle (FRATRI), géré avec l'ADEME accompagne déjà près de 200 nouveaux projets par an, comme des travaux, des programmes d'activités, des événements, des prototypes d'innovation, pour environ 25 millions par an. « *Pour les projets plus importants, nous sollicitons les fonds européens via le FEDER : nous avons fait un point sur la période 2014-2021, nous avons programmé 127 millions d'euros* », souligne la directrice générale de la mission Rev3.

Subventions européennes

Mieux, dans le cadre du plan de relance européen, REACT EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe) va permettre de programmer 300 millions d'euros sur la région d'ici 2023. « *Le prochain FEDER apportera des fonds équivalents à ce que nous avons aujourd'hui. L'Etat a également désigné un fonds de transition juste, d'environ 300 millions d'euros pour le Nord et le Pas-de-Calais, afin de financer toutes les opérations de décarbonation de l'économie* », poursuit Virginie Renault.

« *Le plan de relance voté par le conseil régional le 30 juin dernier a d'ailleurs été très axé sur Rev3, avec près de 100 millions d'euros, contre 45 aujourd'hui* », commente Philippe Vasseur à l'initiative du projet, qui ambitionne déjà que la totalité des subventions puisse atteindre 250 millions d'euros.

Nouvelle gouvernance

Au-delà de l'argent, l'autre grande annonce a concerné la gouvernance. « *Nous allons mettre en place un comité opérationnel, véritable organe de liaison de coordination, qui restera en lien avec tous les partenaires* », dévoile Philippe Vasseur. « *Et au-dessus de ce comité, sera créé un conseil stratégique qui se réunira deux à trois fois par an à la manière d'un directoire et un conseil de surveillance* », précise-t-il.

Y siégeront le conseil régional avec Xavier Bertrand, la CCI Hauts-de-France, la Chambre d'agriculture et les autres acteurs institutionnels puisque nous avons toujours eu l'habitude de travailler de façon collégiale mais également des personnalités extérieures, comme par exemple le PDG de l'ADEME, Didier Leroy vice-président Toyota ainsi qu'une dizaine d'autres personnalités du monde économique.

« *Nous avons la chance de pouvoir travailler tous ensemble comme la CCI, la Chambre d'agriculture, le monde universitaire et des partenaires très impliqués comme l'ADEME. Nous avons une équipe et une méthode pour développer de grands projets* », résume Philippe Vasseur. Aujourd'hui, 48 personnes travaillent autour de l'innovation dans les économies renouvelées et partagées, de l'économie circulaire, la transition citoyenne et le rayonnement international.

Biométhane et économie circulaire

« *Des collectifs travaillent autour de thématiques bien précises comme par exemple le biométhane : nous souhaitons être la première région du biométhane injecté. Nous avons comme objectif, il y a quatre ans, d'avoir 40 unités en fonctionnement à fin 2020 : nous en sommes à 39,5 puisque la dernière est en construction* », poursuit Didier Copin, directeur Rev3 et développement durable, côté CCI.

D'autres collectifs travaillent sur des thématiques de premier plan : le solaire thermique et photovoltaïque, porté par le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises) ; la logistique du futur, avec la Cité internationale de la logistique porté par le pôle d'excellence Euralogistic ; la décarbonation avec quatre grandes entreprises et le territoire de Dunkerque pour capter le CO2 et le valoriser à travers une nouvelle



[Visualiser l'article](#)

filière carbone. Il y a aussi, bien évidemment, une kyrielle de thèmes abordés comme l'hydrogène, le réseau intelligent, le numérique, l'intelligence artificielle, la bioéconomie, le bâtiment intelligent...

Une des autres priorités de Rev3, c'est l'économie circulaire. Et justement l'ADEME Hauts-de-France a lancé une nouvelle étude dans le champ de l'économie circulaire aux horizons 2030 et 2050, explorant quatre domaines stratégiques : la rénovation énergétique du logement, les plastiques, la filière textile et l'alimentation.

A quelles conditions ?

D'après les projections, à l'horizon 2030 (et par rapport à 2015), 30.000 emplois supplémentaires pourraient être créés principalement par la collecte et le tri des plastiques pour le recyclage et les circuits courts alimentaires en vente directe.

Et François De Jouvenelle, délégué général de Futuribles, centre de réflexion, de formation, de conseil et d'études prospectives, de conclure : " Avec Rev3, vous avez un coup d'avance, vous avez des éléments de vision, donc vous êtes déjà préparés aux changements qui interviennent ." Mais avec quelques questions en suspens : quelle définition d'une région neutre en carbone d'ici 2050 ? Quelles nouvelles coalitions d'acteurs seront en capacité d'inventer les créations de valeur ? Quels moyens humains et techniques ? Quelles dynamiques collectives et citoyennes rendront ce changement désirable ? C'est justement tout l'enjeu du changement de dimension... et d'ambition de Rev3.



ÉCONOMIE

La laine de roche a des alternatives

SOISSONNAIS Une filière de matériaux plus écologiques pour l'isolation se développe.

L'ESSENTIEL

- **Le groupe industriel Rockwool**, fabricant de laine de roche pour l'isolation, veut créer une usine près de Soissons (130 emplois). L'enquête publique vient de se terminer, et de nombreux contributeurs font valoir qu'il existe des matériaux plus écologiques.
- **Il est même proposé** à Rockwool de s'installer à Soissons sans faire de laine de roche.
- **Le potentiel** de développement des matériaux alternatifs est fort, mais les volumes produits actuellement sont faibles par rapport aux besoins.

L'urgence de développer des matériaux alternatifs à la laine de roche apparaît dans de nombreuses contributions à l'enquête publique sur la création d'une usine Rockwool. Celle-ci s'est terminée fin novembre, le rapport est en cours. Le potentiel de développement de matériaux bio-sourcés pour l'isolation est fort. Mais il est encore très loin des volumes produits par Rockwool. Reste que la laine de roche présente plusieurs inconvénients. Tout d'abord, un mauvais bilan carbone : sa fabrication nécessite beaucoup d'énergie et produit beaucoup de gaz à effet de serre, comme le montre le tableau ci-contre fait à partir de données de la Direction départementale des territoires. De même que pour la laine de verre, elle est aussi critiquée pour son efficacité. « Elles sont perméables à la vapeur d'eau contenue dans l'air du logement, explique l'association Globe 21, réseau d'entreprises d'écoconstruction dans sa contribution à l'enquête publique. Absorbant l'humidité, leur pouvoir isolant diminue. S'ils ont été trempés jusqu'au cœur, ils ne peuvent pas sécher contrairement aux matériaux bio-sourcés qui peuvent laisser migrer la vapeur d'eau vers l'extérieur par capillarité. »

Peu chers, ces matériaux conven-

tionnels dominent encore largement le marché. Pourtant, l'avenir est du côté des matériaux dits bio-sourcés, plus écologiques, c'est-à-dire venant de ressources végétales, animales ou de textile recyclé. C'est le ministère de la Transition écologique qui le dit dans un rapport d'avril 2020, en citant leur « valeur ajoutée forte dans de nombreuses thématiques : le confort et la performance, l'environnement et le climat, les générations futures et les territoires ». L'État veut accroître leur production et le recours à ces matériaux dans la commande publique.

"L'ARRIVÉE DE ROCKWOOL EST UNE AUBAINE POUR DÉVELOPPER CES MATÉRIAUX"

Dans l'Aisne, la préfecture a créé il y a trois ans un « cluster » (regroupement) d'acteurs économiques et institutionnels pour développer la filière de l'éco-construction notamment à partir de paille de blé, de colza et du bois. « On y participe activement, il faut absolument accélérer dans les matériaux bio-sourcés, explique Thierry Coulvier, directeur de la Fédération du bâtiment (FFB) Aisne. On va bientôt avoir la réglementation énergétique 2020 avec de nouvelles exigences thermiques et en bilan carbone (le bâtiment devra produire plus d'énergie qu'il n'en consomme, NDLR). Il y a aussi un gros enjeu dans l'amélioration de la performance thermique des bâtiments. Dans le département, on a tout ce qu'il faut pour avancer sur cette filière. » Le blé et le colza sont déjà cultivés dans l'Aisne, 186 000 tonnes pour notre département, c'est le potentiel de paille de blé mobilisable pour le bâtiment selon le Centre de développement des éco-entreprises, 500 bâtiments utilisant de la paille de blé sont construits chaque année en France. Pour le colza, tout reste à faire. La paille de colza est très peu valorisée dans le secteur du bâtiment alors qu'elle a peu d'intérêt agricole », ajoute Thierry Coulvier. Alors, faut-il mettre Rockwool sur le banc de touche ? Le député LREM Marc Delatte leur a proposé de tro-



"Il faut absolument accélérer dans les matériaux bio-sourcés. Dans l'Aisne on a tout ce qu'il faut pour avancer sur cette filière"

Thierry Coulvier, directeur de la FFB Aisne

quer la roche pour le chanvre. Le président de la communauté d'agglomération Alain Crémont avait répondu que c'était un « non-sens ». La filière du chanvre existe déjà quoique naissante. Des agriculteurs axonais s'intéressent à cette culture, c'est le cas de Georges Muzart, exploitant à Vierzzy. « Je n'ai pas encore entrepris de démarches, la transformation se trouve trop loin pour collecter aujourd'hui », témoigne-t-il.

« Ce n'est pas idiot, une entreprise peut se transformer », nous avait dit le président de la Chambre de commerce et d'industrie sur le sujet. La FFB prône une autre voie, qu'elle a décrite dans l'enquête publique, voulant s'affranchir d'opinions qu'elle juge trop idéologiques. « Très favorable à l'implantation de Rockwool à Soissons », elle y voit « une véritable aubaine pour développer les matériaux bio-sourcés ». Car pour la FFB, « il y a toute une chaîne à mettre en place », pour que les matériaux bio-sourcés soient « standardisés, qu'ils aient un circuit de distribution et soient suffisamment compétitifs. Sans un industriel, je ne vois pas comment ça peut fonctionner ». D'où la carte à jouer pour Rockwool. « Ces matériaux ne sont pas en mesure de couvrir la disparition de la laine de roche, développe Thierry Coulvier, directeur de la FFB Aisne. Si les anti Rockwool ont gain de cause, le groupe ira s'installer en Belgique. Il faut que les gens aient conscience des volumes utilisés par notre secteur ! Sur le long terme ? Il y aura de plus en plus une distinction

entre la réhabilitation et la construction neuve, plus simple à appréhender pour les nouveaux matériaux. Je pense que la laine de roche sera encore sur le marché. »

ROCKWOOL S'EXPRIMERA APRÈS DIFFUSION DU RAPPORT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Des ressources locales, il y en a aussi dans les entreprises. Le Relais fabrique un isolant issu du textile recyclé, le « Métisse ». Mais pas encore sur son usine de la zone du Plateau. L'entreprise s'interroge donc sur l'implantation du groupe danois, dans l'enquête publique : « En cette période de relance économique et de transition écologique, nous aimerions que l'Agglo de Soissons soutienne également les structures en place [...] L'isolant Métisse concurrent des produits Rockwool qui s'inscrit beaucoup plus dans cette transition écologique. Nous n'avons reçu aucun soutien de l'Agglomération pour développer ce produit sur le territoire. »

L'Agglo affirme au contraire son soutien au Relais : « Tout en respectant les règles de la commande publique, la



collectivité s'attache autant que possible à permettre aux entreprises locales de répondre aux marchés publics, souligne Alain Crémont. Lors des appels d'offres pour la construction des Bains du lac, le cahier des charges faisait référence spécifiquement à ce pro-

duit développé par le Relais. C'est pourquoi GrandSoyssons facilite aussi le développement du Relais sur le territoire depuis de très nombreuses années et dernièrement avec l'aval des élus pour la vente de foncier en vue d'une extension du site existant. »



La filière chanvre dans l'isolation existe, mais elle est naissante et encore fragile. Ici un ouvrier utilise du béton de chanvre pour isoler un bâtiment. Archives L'Ardennais





POUR L'AGGLO, "CRÉER UNE FILIÈRE EX NIHILO N'EST PAS RÉALISTE"

Le président de la communauté d'agglomération Alain Crémont répond aux questions posées dans notre dossier : « GrandSoyssons est associée dans la réflexion départementale pour la création d'une filière d'éco-rénovation et d'éco-construction. Loin de vouloir opposer des modèles, des produits ou de changer radicalement les modes de production, le projet est d'ouvrir un champ des possibles complémentaires. Créer une filière ex-nihilo n'est pas réaliste. Il est indispensable de pouvoir industrialiser le process et d'assurer la distribution des produits.

Il semble plus évident de s'appuyer sur un acteur industriel du secteur, structuré, pour travailler avec lui à un complément de gamme et espérer que sa masse globale permettra d'absorber des coûts d'investissements inhérents à tous nouveaux développements. L'exemple du développement d'une filière chanvre dans le sud de la région parisienne montre que sans un acteur majeur dans le tour de table, les

modèles économiques peuvent parfois être très fragiles. C'est pourquoi GrandSoyssons a toujours jugé que l'implantation d'un acteur majeur, tel que Rockwool, est une opportunité de développement. D'ailleurs, dans son optique d'agrandissement potentiel sur le site du Plateau, le groupe danois a toujours souhaité se laisser la possibilité de développements complémentaires. La réflexion menée par GrandSoyssons, et partagée par la FFB notamment, est de pouvoir l'associer à l'étude de création de cette filière d'éco-construction et de l'inviter aux réunions du Cluster départemental. Il s'agit là que l'entreprise puisse partager son expérience et non changer son modèle économique. Il s'agit de réfléchir avec l'implantation d'un acteur majeur du marché des isolants et de s'en servir comme levier en matière de recherche et développement, de production et de distribution. Il appartiendra cependant au final aux entreprises de définir leurs stratégies et leurs orientations en matière de production. »



Hauts-de-France Des maisons en paille aux produits de biocontrôle

La Région se mobilise pour mieux exploiter la biomasse agricole, avec l'aide des organismes de recherche et des chambres d'agriculture.

« Depuis plusieurs années, l'Aisne s'est investi dans l'éco-construction en paille de blé car le gisement est important, explique Coralie Di Bartolomeo, chargé d'études à la chambre d'agriculture de ce département. Déjà une quarantaine de constructions ont vu le jour. Pour l'essentiel, en ossature bois, avec isolation en petits ballots carrés de paille glissés entre deux parois. »

Parmi les acteurs impliqués, citons Aisne Avenir, qui réunit les trois chambres consulaires (agriculture, métiers et commerce) et la structure régionale CD2E (Centre de développement des éco-entreprises), qui met en liaison les fournisseurs de paille, les architectes, les constructeurs et les clients. « Trente-cinq agriculteurs sont déjà concernés par la vente de paille de blé, indique Coralie Di Bartolomeo. Les caractéristiques de la paille répondent à des normes professionnelles précises, ce qui permet de garantir la qualité de la construction et de l'assurer. » Le prix de celle-ci est négocié au cas par cas, de façon à créer de la valeur ajoutée pour le producteur tout en restant compétitif sur le marché du bâtiment.

PLUSIEURS AXES DE DÉVELOPPEMENT

« Nous avons l'ambition que la région devienne un leader européen en production de protéines végétales et issues d'insectes et de microalgues, mais aussi de développer le biogaz et les matériaux biosourcés à base de bois, lin ou paille, ou encore des ingrédients santé », souligne Agathe Oliviera, directrice du projet Troisième Révolution industrielle de la région Hauts-de-France.

Le Groupe bioéconomie et biomasse Hauts-de-France, qui réunit Agro-transfert, La Coopération agricole, les chambres d'agriculture, le pôle IAR et l'école d'ingénieurs UniLasalle, s'est aussi emparé du dossier. Avec la Région, ils appuient des projets très variés comme la création de micro-chaufferies collectives au bois avec Michauco, la transformation des féveroles par Graine de choc ou encore la mise au point de produits de biocontrôle à partir de pelures de tomates chez SDP. **BLANDINE CAILLIEZ**



Dans l'Aisne, une quarantaine de constructions en paille, comme celle de la salle des fêtes de Noyant-et-Aconin, ont déjà vu le jour.



LE DECRYPTAGE

HAUTS-DE-FRANCE : 650 MILLIONS D'EUROS POUR L'ECONOMIE DECARBONEE

GAETANE DELJURIE, A LILLE



Le mouvement Rev3, accélérateur de la troisième révolution industrielle dans les Hauts-de-France, met le turbo pour accélérer sa transition vers l'économie décarbonée. Le nouveau dispositif Rev3 Financement va mobiliser la coquette somme de 650 millions d'euros.

« Rev3 a besoin de changer de dimension et d'ambition », lance Philippe Vasseur, à l'initiative de ce projet de troisième révolution industrielle en Hauts-de-France. Cet homme de tous les réseaux, notamment ancien commissaire spécial à la ré-industrialisation des Hauts-de-France d'un certain Emmanuel Macron alors ministre de l'Economie, et par ailleurs organisateur du World Forum, rendez-vous international des acteurs de la responsabilité sociétale depuis 2007, avait réussi un coup phénoménal en 2012 : convaincre l'ancien président socialiste du conseil régional, Daniel Percheron, de faire du Nord-Pas-de-Calais le premier territoire régional d'expérimentation au monde de la troisième révolution industrielle.

Huit ans déjà que Jeremy Rifkin, prospectiviste américain, avait lancé une « roadmap » de la transition énergétique à un parterre d'acteurs institutionnels et économiques régionaux... plutôt dubitatifs. « C'est aujourd'hui, le meilleur projet en Europe », confirme l'intéressé par vidéo dans l'un des webinaires de Rev3. S'il n'a pas délivré plus d'éléments de comparaison, Jeremy Rifkin ne manque jamais de parler de cette région du Nord de la France dans toutes ses conférences à travers le monde.

UNE RÉGION DÉSORMAIS LÉGITIME



« Les autres présidents de CCI en France sont presque jaloux de notre démarche, confirme Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France. Si, au départ, beaucoup de chefs d'entreprises étaient sceptiques, ils s'emparent du dossier. Le monde d'après ne se fera pas sans transition écologique et numérique ».

Xavier Bertrand, à la tête de la nouvelle majorité du conseil régional, n'a pas effacé les travaux de son prédécesseur en la matière, bien au contraire. « Quand l'Europe lance un green new deal, nous ne sommes pas candidats, nous sommes légitimes », lance-t-il. « Tout le monde connaît ma position pour l'éolien terrestre (NDLR : en guerre contre leur développement anarchique) mais je crois foncièrement au photovoltaïque, pas seulement pour les fermes solaires mais pour les bâtiments tertiaires (...). Par exemple, la Région ne finançait pas les bâtiments péri-scolaires mais elle va le faire pendant la période du plan de relance car cela va donner du travail », explique-t-il.

LA "FIN" JUSTIFIE LES MOYENS

Aujourd'hui, Rev3 veut « au moins doubler » le nombre de projets dans les cinq ans, sachant que 12.000 opérations ont déjà été accompagnées depuis huit ans. « Nous sommes restés en tête du peloton mais nous devons accélérer », affirme Philippe Vasseur, ex-président du Comité Grand Lille et ex-président de la CCI Nord de France, ex-président du Crédit Mutuel Nord Europe mais également ancien ministre de l'Agriculture de Jacques Chirac. Pour transformer le mouvement, il a annoncé, d'un côté, la refonte des dispositifs de financement Rev3 et, de l'autre, une nouvelle gouvernance. La « fin » justifiant les moyens.

Le financement se divise toujours en trois piliers, mais avec des montants bien plus conséquents dans la nouvelle version : 250 millions en investissements, 150 en prêts et 250 en subventions. « L'enjeu est d'amplifier, de renforcer et d'accélérer le financement des projets, couvrant tous les besoins de financements de tous les porteurs de projets, quelle que soit la taille de l'entreprise », résume David Brusselle, directeur général de la CCI Hauts-de-France.

CAP 3RI POUR L'EQUITY

Du côté de l'investissement « equity », le navire amiral a toujours été Cap 3RI, co-piloté par le conseil régional et la CCI, intervenant plutôt en haut de bilan. Aujourd'hui, c'est une enveloppe de 37 millions d'euros... qui vont passer à 250 millions d'euros, avec l'idée de servir une cible plus large, en simplifiant au maximum les premières démarches.

Financé par la Région, le Crédit Agricole Nord de France, Groupama et la BPI, « ce fonds veut contribuer à une économie bas carbone, circulaire, créatrice d'emploi : c'est unique en Europe », résume Christophe Deldycke, président de Nord Capital Partners, premier investisseur professionnel en Hauts-de-France. « Depuis quatre ans, 11 entreprises ont été accompagnées. Plus de 20 millions d'euros ont déjà été investis dans des projets de territoires pour 2.500 emplois et un million de tonnes de CO2 économisés par an, comme Gazonor, qui récupère le gaz de mine à Avion ou encore Wizpaper, qui a réinvesti l'ancien site abandonné d'Arjowiggins qui fabrique du carton plat ondulé », détaille-t-il. La nouvelle mouture de Cap3RI devrait faire entrer de nouveaux investisseurs, « parfois même d'envergure internationale même si on n'interviendra que dans les Hauts-de-France », souligne Philippe Vasseur.



LIVRET REV3

Du côté des prêts, le Crédit coopératif propose déjà plusieurs dispositifs, dont notamment le livret Rev3 a rassemblé 42 millions pour accompagner les porteurs de projet du territoire. *« La région est en train de discuter avec la Banque publique d'investissement (BPI) pour déployer de nouveaux sujets, le conseil régional prenant également des risques. La Région propose déjà des prêts en direct, et va désormais plus les orienter sur des projets écologiques »*. Il s'agit aujourd'hui d'atteindre une enveloppe de 150 millions d'euros pour les entreprises vertueuses.

Enfin, du côté des subventions, le Fonds régional d'amplification de la révolution industrielle (FRATRI), géré avec l'ADEME accompagne déjà près de 200 nouveaux projets par an, comme des travaux, des programmes d'activités, des événements, des prototypes d'innovation, pour environ 25 millions par an. *« Pour les projets plus importants, nous sollicitons les fonds européens via le FEDER : nous avons fait un point sur la période 2014-2021, nous avons programmé 127 millions d'euros »*, souligne la directrice générale de la mission Rev3.

SUBVENTIONS EUROPÉENNES

Mieux, dans le cadre du plan de relance européen, REACT EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe) va permettre de programmer 300 millions d'euros sur la région d'ici 2023. *« Le prochain FEDER apportera des fonds équivalents à ce que nous avons aujourd'hui. L'Etat a également désigné un fonds de transition juste, d'environ 300 millions d'euros pour le Nord et le Pas-de-Calais, afin de financer toutes les opérations de décarbonation de l'économie »*, poursuit Virginie Renault.

« Le plan de relance voté par le conseil régional le 30 juin dernier a d'ailleurs été très axé sur Rev3, avec près de 100 millions d'euros, contre 45 aujourd'hui », commente Philippe Vasseur à l'initiative du projet, qui ambitionne déjà que la totalité des subventions puisse atteindre 250 millions d'euros.

NOUVELLE GOUVERNANCE

Au-delà de l'argent, l'autre grande annonce a concerné la gouvernance. *« Nous allons mettre en place un comité opérationnel, véritable organe de liaison de coordination, qui restera en lien avec tous les partenaires »*, dévoile Philippe Vasseur. *« Et au-dessus de ce comité, sera créé un conseil stratégique qui se réunira deux à trois fois par an à la manière d'un directoire et un conseil de surveillance »*, précise-t-il.

Y siégeront le conseil régional avec Xavier Bertrand, la CCI Hauts-de-France, la Chambre d'agriculture et les autres acteurs institutionnels puisque nous avons toujours eu l'habitude de travailler de façon collégiale mais également des personnalités extérieures, comme par exemple le PDG de l'ADEME, Didier Leroy vice-président Toyota ainsi qu'une dizaine d'autres personnalités du monde économique.



« Nous avons la chance de pouvoir travailler tous ensemble comme la CCI, la Chambre d'agriculture, le monde universitaire et des partenaires très impliqués comme l'ADEME. Nous avons une équipe et une méthode pour développer de grands projets », résume Philippe Vasseur. Aujourd'hui, 48 personnes travaillent autour de l'innovation dans les économies renouvelées et partagées, de l'économie circulaire, la transition citoyenne et le rayonnement international.

BIOMÉTHANE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« Des collectifs travaillent autour de thématiques bien précises comme par exemple le biométhane : nous souhaitons être la première région du biométhane injecté. Nous avons comme objectif, il y a quatre ans, d'avoir 40 unités en fonctionnement à fin 2020 : nous en sommes à 39,5 puisque la dernière est en construction », poursuit Didier Copin, directeur Rev3 et développement durable, côté CCI.

D'autres collectifs travaillent sur des thématiques de premier plan : le solaire thermique et photovoltaïque, porté par le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises) ; la logistique du futur, avec la Cité internationale de la logistique portée par le pôle d'excellence Euralogistic ; la décarbonation avec quatre grandes entreprises et le territoire de Dunkerque pour capter le CO2 et le valoriser à travers une nouvelle filière carbone. Il y a aussi, bien évidemment, une kyrielle de thèmes abordés comme l'hydrogène, le réseau intelligent, le numérique, l'intelligence artificielle, la bioéconomie, le bâtiment intelligent...

Une des autres priorités de Rev3, c'est l'économie circulaire. Et justement l'ADEME Hauts-de-France a lancé une nouvelle étude dans le champ de l'économie circulaire aux horizons 2030 et 2050, explorant quatre domaines stratégiques : la re?novation e?nergie?tique du logement, les plastiques, la filie?re textile et l'alimentation.

A QUELLES CONDITIONS ?

D'après les projections, à l'horizon 2030 (et par rapport à 2015), 30.000 emplois supplémentaires pourraient être créés principalement par la collecte et le tri des plastiques pour le recyclage et les circuits courts alimentaires en vente directe.

Et François De Jouvenelle, délégué général de Futuribles, centre de réflexion, de formation, de conseil et d'études prospectives, de conclure : "Avec Rev3, vous avez un coup d'avance, vous avez des éléments de vision, donc vous êtes déjà préparés aux changements qui interviennent." Mais avec quelques questions en suspens : quelle définition d'une région neutre en carbone d'ici 2050 ? Quelles nouvelles coalitions d'acteurs seront en capacité d'inventer les créations de valeur ? Quels moyens humains et techniques ? Quelles dynamiques collectives et citoyennes rendront ce changement désirable ? C'est justement tout l'enjeu du changement de dimension... et d'ambition de Rev3.



Les alternatives à la laine de roche dans l'Aisne

Alors que l'arrivée du groupe industriel Rockwool est encore discutée, de nombreuses voix s'élèvent pour développer les alternatives à la laine de roche, dont le bilan carbone est mauvais, pour l'isolation des bâtiments. Une filière naissante dans le département.

L'urgence de développer des matériaux alternatifs à la laine de roche apparaît dans de nombreuses contributions à l'enquête publique sur la création d'une usine Rockwool sur la zone du Plateau, près de Soissons. Celle-ci s'est terminée fin novembre, le rapport est en cours. Le potentiel de développement de matériaux bio-sourcés pour l'isolation est fort. Mais il est encore très loin des volumes produits par Rockwool.

Reste que la laine de roche présente plusieurs inconvénients. Tout d'abord, un mauvais bilan carbone : sa fabrication nécessite beaucoup d'énergie et produit beaucoup de gaz à effet de serre, comme le montre le tableau ci-dessous fait à partir de données de la Direction départementale des territoires. De même que pour la laine de verre, elle est aussi critiquée pour son efficacité. « Elles sont perméables à la vapeur d'eau contenue dans l'air du logement, explique l'association Globe 21, réseau d'entreprises d'écoconstruction dans sa contribution à l'enquête publique. Absorbant l'humidité, leur pouvoir isolant diminue. S'ils ont été trempés jusqu'au cœur, ils ne peuvent pas sécher contrairement aux matériaux bio-sourcés qui peuvent laisser migrer la vapeur d'eau vers l'extérieur par capillarité. »

Peu chers, ces matériaux conventionnels dominent encore largement le marché. Pourtant, l'avenir est du côté des matériaux dits bio-sourcés, plus écologiques, c'est-à-dire venant de ressources végétales, animales ou de textile recyclé. C'est le ministère de la Transition écologique qui le dit dans un rapport d'avril 2020, en citant leur « valeur ajoutée forte dans de nombreuses thématiques : le confort et la performance, l'environnement et le climat, les générations futures et les territoires ». L'État veut accroître leur production et le recours à ces matériaux dans la commande publique.

“L'arrivée de Rockwool est une aubaine pour développer ces matériaux”

Dans l'Aisne, la préfecture a créé il y a trois ans un « cluster » (regroupement) d'acteurs économiques et institutionnels pour développer la filière de l'éco-construction notamment à partir de paille de blé, de colza ou de bois. « On y participe activement, il faut absolument accélérer dans les matériaux bio-sourcés, explique Thierry Coulvier, directeur de la Fédération du bâtiment (FFB) Aisne. On va bientôt avoir la réglementation énergétique 2020 avec de nouvelles exigences thermiques et en bilan carbone (le bâtiment devra produire plus d'énergie qu'il n'en consomme, NDLR). Il y a aussi un gros enjeu dans l'amélioration de la performance thermique des bâtiments. Dans le département, on a tout ce qu'il faut pour avancer sur cette filière. » Le blé et le colza sont déjà cultivés dans l'Aisne. 186 000 tonnes pour notre département, c'est le potentiel de paille de blé mobilisable pour le bâtiment selon le Centre de développement des éco-entreprises. 500 bâtiments utilisant de la paille de blé sont construits chaque année en France. Pour le colza, tout reste à faire. La paille de colza est très peu valorisée dans le secteur du bâtiment alors qu'« elle a peu d'intérêt agricole », ajoute Thierry Coulvier.

Alors, faut-il mettre Rockwool sur le banc de touche ? Le député LREM Marc Delatte leur a proposé de troquer la roche pour le chanvre. Le président de la communauté d'agglomération Alain Crémont avait répondu que c'était un « non-sens ». La filière du chanvre existe déjà quoique naissante. Des agriculteurs axonais s'intéressent à cette culture, c'est le cas de Georges Muzart, exploitant à Vierzy. « Je n'ai pas encore entrepris de démarches, la transformation se trouve trop loin pour collecter aujourd'hui », témoigne-t-il.



« Ce n'est pas idiot, une entreprise peut se transformer », nous avait dit le président de la Chambre de commerce et d'industrie sur le sujet. La FFB prône une autre voie, qu'elle a décrite dans l'enquête publique (les observations à lire ici), voulant s'affranchir d'opinions qu'elle juge trop idéologiques. « Très favorable à l'implantation de Rockwool à Soissons », elle y voit « une véritable aubaine pour développer les matériaux bio-sourcés ». Car pour la FFB, « il y a toute une chaîne à mettre en place », pour que les matériaux bio-sourcés soient « standardisés, qu'ils aient un circuit de distribution et soient suffisamment compétitifs. Sans un industriel, je ne vois pas comment ça peut fonctionner ». D'où la carte à jouer pour Rockwool. « Ces matériaux ne sont pas en mesure de couvrir la disparition de la laine de roche, développe Thierry Coulvier, directeur de la FFB Aisne. Si les anti Rockwool ont gain de cause, le groupe ira s'installer en Belgique. Il faut que les gens aient conscience des volumes utilisés par notre secteur ! Sur le long terme ? Il y aura de plus en plus une distinction entre la réhabilitation et la construction neuve, plus simple à appréhender pour les nouveaux matériaux. Je pense que la laine de roche sera encore sur le marché. »

Rockwool s'exprimera après diffusion du rapport d'enquête publique
Des ressources locales, il y en a aussi dans les entreprises. Le Relais fabrique un isolant issu du textile recyclé, le « Métisse ». Mais pas encore sur son usine de la zone du Plateau. L'entreprise s'interroge donc sur l'implantation du groupe danois, dans l'enquête publique : « En cette période de relance économique et de transition écologique, nous aimerions que l'Agglo de Soissons soutienne également les structures en place [...] L'isolant Métisse concurrent des produits Rockwool qui s'inscrit beaucoup plus dans cette transition écologique. Nous n'avons reçu aucun soutien de l'Agglomération pour développer ce produit sur le territoire. »

L'Agglo affirme au contraire son soutien au Relais : « Tout en respectant les règles de la commande publique, la collectivité s'attache autant que possible à permettre aux entreprises locales de répondre aux marchés publics, souligne Alain Crémont. Lors des appels d'offres pour la construction des Bains du lac, le cahier des charges faisait référence spécifiquement à ce produit développé par le Relais. C'est pourquoi GrandSoissons facilite aussi le développement du Relais sur le territoire depuis de très nombreuses années et dernièrement avec l'aval des élus pour la vente de foncier en vue d'une extension du site existant. »

On devrait connaître l'avis de Rockwool sur le sujet une fois que le rapport du commissaire-enquêteur sera rendu, début janvier. Contacté, l'industriel, ne veut pas s'exprimer dans nos colonnes tant que le rapport n'est pas rendu public.

L'image de la maison des trois petits cochons

Coralie Di Bartolomeo, vous êtes chargée d'études à la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Quels sont les freins au développement des matériaux bio-sourcés pour l'isolation ?

Il y a la difficulté de changer les habitudes, qui est commune à de nombreux secteurs. L'usage de nouveaux matériaux demande de sortir de ses habitudes pour les acteurs du bâtiment et parfois de se former.

Y a-t-il un problème d'image pour ces matériaux, en l'occurrence issus de l'agriculture ?

Oui, un second élément est la méconnaissance et la méfiance face aux nouveaux produits. La paille notamment se retrouve vite confrontée à l'image de la maison des trois petits cochons et de sa fragilité, mais aussi aux a priori concernant les performances de résistance au feu, de durabilité, etc.

Quels sont les problèmes dans la pratique ?



Pour beaucoup de produits à base de végétaux, les règles professionnelles ne sont parfois pas encore mises en place, ce qui veut dire pour les acteurs du Bâtiment mettre en place des ateliers avec la charge administrative supplémentaire et les incertitudes que cela implique. Pour les matériaux tels que la paille isolation, les règles professionnelles sont encore relativement récentes face aux matériaux plus « traditionnels » et cela nécessite du temps pour mettre en place les filières.

Pour l'Agglo, «créer une filière ex nihilo n'est pas réaliste»

Le président de la communauté d'agglomération Alain Crémont répond aux questions posées dans notre dossier : « GrandSoyssons est associée dans la réflexion départementale pour la création d'une filière d'éco-rénovation et d'éco-construction. Loin de vouloir opposer des modèles, des produits ou de changer radicalement les modes de production, le projet est d'ouvrir un champ des possibles complémentaires. Créer une filière ex-nihilo n'est pas réaliste. Il est indispensable de pouvoir industrialiser le process et d'assurer la distribution des produits.

Il semble plus évident de s'appuyer sur un acteur industriel du secteur, structuré, pour travailler avec lui à un complément de gamme et espérer que sa masse globale permettra d'absorber des coûts d'investissements inhérents à tous nouveaux développements. L'exemple du développement d'une filière chanvre dans le sud de la région parisienne montre que sans un acteur majeur dans le tour de table, les modèles économiques peuvent parfois être très fragiles.

C'est pourquoi GrandSoyssons a toujours jugé que l'implantation d'un acteur majeur, tel que Rockwool, est une opportunité de développement. D'ailleurs, dans son optique d'agrandissement potentiel sur le site du Plateau, le groupe danois a toujours souhaité se laisser la possibilité de développements complémentaires. La réflexion menée par GrandSoyssons, et partagée par la FFB notamment, est de pouvoir l'associer à l'étude de création de cette filière d'éco-construction et de l'inviter aux réunions du Cluster départemental. Il s'agit là que l'entreprise puisse partager son expérience et non changer son modèle économique. Il s'agit de réfléchir avec l'implantation d'un acteur majeur du marché des isolants et de s'en servir comme levier en matière de recherche et développement, de production et de distribution. Il appartiendra cependant au final aux entreprises de définir leurs stratégies et leurs orientations en matière de production. »

La filière chanvre dans l'isolation existe, mais elle est naissante et encore fragile. Ici un ouvrier utilise du béton de chanvre pour isoler un bâtiment. - Archives L'Ardennais



Enquête Accélérée par la crise sanitaire, la RSE est-elle vraiment un facteur de performance pour les entreprises ?

La démarche RSE qui se retrouve sous le feu des projecteurs : c'est l'une des conséquences inattendues de cette crise sanitaire.

Alors que ce type de démarche est plus facile à conduire quand tout va bien, les dirigeants des Hauts-de-France semblent vouloir se lancer, accélérer ou même aller plus loin, avec la certification B-Corp ou le statut d'entreprise à mission. Souvent intégrée dans les plans de relance publics comme privés, la RSE est-elle réellement un facteur de performance pour les entreprises ?

Démarche encore marginale il y a dix ans, la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) est désormais sur toutes les lèvres. La crise sanitaire du Covid-19 semble avoir éveillé les consciences, en particulier dans le monde économique. « On aurait pu penser que la crise allait mettre la RSE au bas de la pile des dossiers à traiter mais non, elle est restée tout en haut », constate Jean-Pierre Letartre, président du réseau régional Alliances, qui fédère les entrepreneurs pour améliorer leur impact social et environnemental.

Marc Burden, directeur du Réseau Entreprendre Nord (REN), confirme cet engouement. Ce réseau d'accompagnement à la création, reprise et au développement des entreprises, a publié récemment une étude portant sur la perception et les attentes de ses adhérents vis-à-vis de la RSE. « 48 % des répondants indiquent que la crise du coronavirus va provoquer une accélération de la démarche RSE. 19 % l'ont déjà mise en place et 75 % souhaitent en savoir plus sur le sujet », précise-t-il.

Bénéficier d'agilité et de résilience

Placée sur le devant de la scène depuis le printemps 2020, la RSE est pourtant une démarche qui demande du temps et des investissements. « Il est plus facile pour une entreprise de démarrer directement son activité avec une démarche RSE, que de la mettre en place par la suite », reconnaît Jean-Pierre Letartre. Un fait exacerbé en cette période de crise, qui incite plutôt les dirigeants à se concentrer sur des problématiques immédiates, comme celle de la trésorerie. « Cette démarche peut également avoir des conséquences à court terme sur le prix du produit, générant un surcoût susceptible de s'amenuiser dans la durée », ajoute Jean-Pierre Letartre (lire par ailleurs). Autant d'obstacles qui poussent à s'interroger sur les motivations des entreprises vis-à-vis de la RSE. Concrètement, qu'ont-elles à y gagner ?

Force est de constater que la RSE, aujourd'hui, n'est plus uniquement une question de sensibilité du dirigeant ou des actionnaires aux préoccupations sociales et environnementales. C'est désormais la survie de l'entreprise à long terme qui est en jeu. « Une entreprise qui ne s'inscrit pas dès à présent dans une démarche de RSE prend des risques quant à sa pérennité », assure Jean-Pierre Letartre (Réseau Alliances). Une position partagée par Marc Burden (REN) : « Il ressort de notre étude que tous les dirigeants dont l'entreprise a une démarche RSE, avancée ou non, résistent mieux ou s'adaptent mieux. Par ailleurs, je me rappelle avoir parcouru une autre étude, portant cette fois sur la crise de 2008. Elle mettait en avant que, aux États-Unis, les entreprises qui ont le moins souffert de la crise des subprimes sont celles qui avaient une démarche RSE active ». Ces deux acteurs économiques s'accordent sur ce point : les entreprises engagées dans la RSE seraient davantage connectées à leur écosystème, ce qui leur permettrait de faire preuve de plus d'agilité et de résilience. « Être engagé dans la RSE, c'est aussi anticiper les choses avant qu'elles nous tombent dessus et le télétravail en est un bon exemple », renchérit Sylvain Breuzard, dirigeant de l'ESN Norsys (CA 2019 : 45 M€), société de services en ingénierie informatique, basée à Ennevelin (Nord).



Garantir l'attractivité de l'entreprise

Mais la RSE, c'est également une question d'attractivité de l'entreprise, vis-à-vis des talents, des financeurs et des clients. Sylvain Breuzard est engagé de longue date dans la RSE et Norsys vient d'ailleurs d'obtenir le statut d'entreprise à mission. Le dirigeant est fermement convaincu de l'attractivité qu'exerce ce type de démarche sur les talents : « C'est l'impact n° 1 de la RSE, ce qui est intéressant car le coût d'un recrutement est réel. Cela permet aussi de fidéliser les salariés, dans un métier en pénurie de compétences comme le nôtre ». La RSE devient par ailleurs un des critères observés par les financeurs. « La finance privée oriente de plus en plus ses investissements vers les entreprises responsables. Les plans de relance français ou européen ont également placé la RSE dans les critères d'attribution des financements destinés à la sortie de crise », observe Jean-Pierre Letartre.

Enfin, ce sont les clients des entreprises qui se montrent également exigeants. Le grand public, bien sûr, mais pas uniquement. Les collectivités portent aussi une attention particulière à la RSE. « La percée des Verts lors des dernières élections municipales a provoqué une prise de conscience chez les élus. Chacun souhaite désormais faire de son territoire un exemple. Les acheteurs publics veulent donc intégrer cet aspect dans leurs cahiers des charges », explique Anthony Delabroy, consultant responsable de l'achat public durable au sein du CD2e, le pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France. L'organisme vient d'ailleurs de lancer un logiciel gratuit, La Clause Verte, qui facilite l'intégration de ces clauses nouvelles dans les cahiers des charges, dans le respect de la législation. D'après le CD2e, ces achats publics représentent en France 10 % du PIB, soit 200 milliards d'euros par an. L'enjeu de la RSE est donc de taille pour les entreprises concernées par ces marchés.

Perdre un appel d'offres public à cause de la RSE, c'est d'ailleurs un des déboires récents de l'industriel Thiriez Literie (CA 2019 : 21 M€), un fabricant de matelas installé à Wattrelos (Nord). Ce n'était pourtant pas faute d'être engagé, notamment sur le volet social. « Mais notre démarche n'était pas structurée, reconnaît le dirigeant, Geoffrey Thiriez. Cela nous a fait perdre de peu cet appel d'offres... Nous avons pourtant passé beaucoup de temps à expliquer nos engagements et à apporter des preuves. Notre concurrent, lui, a juste indiqué sa certification et cela a suffi ». Une mésaventure qui a poussé l'entreprise à structurer sa démarche, en vue d'obtenir les labels Iso 9001 et Iso 14 001, dans un premier temps. « Nous viserons ensuite des labels plus spécifiques à la RSE », indique le dirigeant.

Quid de la rentabilité ?

Mais le nerf de la guerre, pour les entreprises, reste avant tout la rentabilité. Peut-on mesurer les effets de la RSE dans ce domaine ? Marc Burden (REN) indique s'être penché sur la question : « J'ai réalisé des recherches, mais je n'ai pas trouvé le chiffre révélateur. Ce qui est sûr, c'est que la RSE ne nuit pas à la rentabilité : soit elle n'a pas d'impact, soit elle l'améliore. Un de nos anciens lauréats, Martin Breuvart, co-dirigeant de la société Lemahieu, pensait que les décisions structurantes qu'il avait prises, comme l'intégration d'un chef de projet RSE, allaient grever sa rentabilité. Or, elle s'est améliorée ».

L'intéressé confirme. Martin Breuvart a repris il y a deux ans l'entreprise lilloise Lemahieu, qui fabrique des vêtements et des sous-vêtements en marques de distributeurs et marques propres. « Nous avons mis en place beaucoup de choses en matière de RSE depuis deux ans, comme une prime mobilité douce pour les salariés, une autre sur la réduction des dépenses énergétiques... Cette année, nous allons arrêter le coton conventionnel pour passer en tout bio. Nous menons aussi des actions au service du territoire : lors du premier confinement, nous avons été les premiers à faire des masques en tissu évalués par le CHU de

[Visualiser l'article](#)

Lille, à prix coûtant, grâce à un réseau de bénévoles », détaille le dirigeant. Malgré ces actions, appelées à se renforcer puisque la certification B-Corp est à présent en ligne de mire, « l'entreprise est rentable et la trésorerie s'améliore », note-t-il. Lemahieu a par ailleurs recruté une quarantaine de salariés depuis la reprise et a clôturé son exercice, au 30 juin 2020, avec un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros, contre 5,8 millions d'euros en 2019. Et l'action autour des masques a par ailleurs mis un formidable coup de projecteur sur l'entreprise : « Nous avons été sollicités par davantage de clients et les ventes sur notre site Internet ont augmenté de 226 % en un an, mais nous partions de très bas ».

Si la RSE ne vient ni accroître la rentabilité des entreprises de manière exponentielle, ni la réduire à peu de chagrin, son impact sur l'attractivité ou l'agilité est bel et bien palpable. Ce qui justifie sans doute que les entreprises prennent le train en marche ou accélèrent, avant qu'il ne soit trop tard. « Dans les années 90, il y avait des directions de la qualité dans les entreprises. Cela n'existe plus, car la qualité est désormais intégrée au quotidien dans les différents services. Pour la RSE, le cheminement sera le même. Nous avons connu il y a quelques années des services RSE dépendants de la direction de la communication : aujourd'hui ce sont des directions à part entière et demain, la RSE sera elle aussi intégrée au quotidien dans le management des différentes directions », analyse Jean-Pierre Letartre.

RSE : un impact sur le prix à court terme

Frédéric Delloye dirige la société lilloise Anaïk (CA: 52 M€) qui a transformé ses statuts en juillet dernier, pour devenir une entreprise à mission. Ce dirigeant est fermement convaincu de la mission sociétale des entreprises: « Cette crise met en évidence des dysfonctionnements dans le monde. Les ONG ne peuvent pas tout résoudre et les États vont crouler sous les dettes... L'entreprise doit prendre sa part de responsabilités ». Anaïk fabrique des objets promotionnels, pour des grandes marques comme L'Oréal, LVMH Beauty, Pierre Fabre, Chronodrive, etc. En plus des actions déjà en place, Frédéric Delloye veut lancer, d'ici Noël, une filière de production de sacs promotionnels, éco-conçus et en coton bio, dans les Hauts-de-France, en lien avec un confectionneur et un tisseur de la région. La production serait réalisée dans un atelier d'insertion de 120 personnes, sur la Côte d'Opale. Il reconnaît que le projet « n'est pas facile, car les Chinois sont très forts et pas que sur les prix ». L'objectif est que ce sac made in Hauts-de-France coûte moins de 2,50 euros, ce qui resterait 30 à 40% plus cher que les sacs produits en Chine. « Le prix dépend des volumes, si j'obtiens des commandes récurrentes, il pourra baisser. Nous avons déjà l'intérêt de clients régionaux et d'un distributeur national ». Malgré tout, le dirigeant reconnaît qu'« au final, beaucoup de clients regardent encore le prix du produit. J'espère qu'un jour, en France, on obligera les entreprises à avoir une comptabilité verte ».



Pour l'ESN Norsys, basée à Ennevelin (Nord), l'impact principal de la démarche RSE est l'attractivité exercée sur les talents, et la capacité à les fidéliser dans un secteur en tension. Ici, des salariés de Norsys participent à un ramassage de déchets. — Photo: Norsys.



La clause verte : un nouvel outil pour verdir la commande publique

Afin d'encourager la rédaction de clauses à vocation environnementale dans les marchés publics, le CD2E lance « la clause verte », une plate-forme regroupant des clauses toutes prêtes et vérifiées juridiquement, pour les généraliser.



La commande publique est un levier majeur pour faire progresser la transition écologique « *La commande publique c'est 130 000 acheteurs, 200 milliards d'euros par an soit 10 % du PIB* », rappelle Victor Ferreira, directeur général du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E). Des chiffres qui démontrent que les dépenses de l'État et des collectivités locales irriguent toute l'économie et constituent, de fait, un levier majeur pour la transition écologique. C'est pourquoi le CD2E, association de conseil et d'accompagnement des éco-entreprises du nord de la France, a créé « la Clause verte ». Une plate-forme numérique regroupant des clauses déjà écrites, à intégrer dans les marchés publics, afin d'encourager les solutions et pratiques vertueuses.

Faciliter la rédaction des marchés publics

La passation des marchés publics s'organise en trois étapes : la définition des besoins de l'acheteur, l'inscription de clauses appropriées dans le cahier des charges, et la mise en œuvre opérationnelle. Une clause est une disposition particulière intégrée à un contrat qui précise certaines obligations ou modalités d'exécution. Elle permet d'assurer le respect d'exigences internes ou externes pour un achat donné. Elle représente donc un fort levier d'actions. Mais cette phase de contractualisation est particulièrement sensible, au risque de rendre caduque le marché en question, si les clauses rédigées sont trop restrictives, abusives, impossibles à respecter... « *Les acheteurs travaillent souvent dans l'urgence. Ce n'est pas simple pour eux de trouver les clauses appropriées. De plus, les marchés publics sont redondants. Ils ont donc tendance, par sécurité, à reprendre le cahier des charges précédent* », note Anthony Delabroy du CD2E.



Avec cette plate-forme, les acheteurs pourront trouver gratuitement les clauses à insérer de manière à encourager le bio dans les cantines, demander une part d'éléments biosourcés dans la construction de bâtiments ou encore encourager le réemploi dans un marché de démolition. *« Il s'agit d'outiller les acheteurs pour la rédaction de leurs marchés publics et surtout de massifier les actions en faveur de la transition écologique »,* ajoute Anthony Delabroy.

La plate-forme compte pour l'instant 80 clauses prêtes à l'emploi, commentées et vérifiées juridiquement parlant. *« Le rôle premier de l'acheteur est de sécuriser ses appels d'offres, difficile d'innover dans ce contexte. C'est pourquoi nous nous sommes entourés d'experts et d'avocats pour valider juridiquement la rédaction des clauses »,* explique Anthony Delabroy.

Une plate-forme évolutive

C'est un outil inédit, une source d'inspiration très intéressante et une approche très opérationnelle qui permet une entrée facile dans la démarche environnementale surtout pour les petites collectivités

Xavier Peyrot, ville de Oignies

Les clauses sont classées par typologie de marché (travaux neufs, de réhabilitation, voirie, fournitures, services) elles-mêmes découpées en types d'achats tels que énergies renouvelables, éco-conception, eau, déchets BTP, qualité de l'air, sédiments, BIM, paille, chanvre, bois, gestion des déchets, alimentation. Ce catalogue va s'étoffer progressivement car l'outil est participatif et ouvert aux commentaires. Les acheteurs publics peuvent donc partager leurs retours d'expérience, proposer des clauses, améliorer les clauses existantes, après vérification par le CD2E de leur légalité et de leur qualité. Une option appréciée par les acheteurs qui ont testé l'outil : *« Avoir des retours sur des clauses déjà utilisées par d'autres acheteurs, est une source d'efficacité »,* commente Xavier Peyrot, acheteur de la commune de Oignies, 10 000 habitants . *C'est un outil inédit, une source d'inspiration très intéressante et une approche très opérationnelle qui permet une entrée facile dans la démarche environnementale surtout pour les petites collectivités ».*

Surtout que les exigences en matière d'achats durables se renforcent. Dans le cadre de sa stratégie d'achat durable, la France s'est fixé l'objectif d'avoir, en 2020, 30 % de clauses environnementales dans les marchés publics. Mais le retard est criant : *« Aujourd'hui ces clauses vertes ne représentent que 18 % des clauses des marchés publics, par manque d'outils pour accompagner le changement d'échelle »,* précise Pauline Thiberge, chargée de mission affaires juridiques et européennes à l'Institut national de l'économie circulaire. *« La loi Agec a aussi intégré de nouvelles obligations en matière de réemploi dans le bâtiment que la maîtrise d'ouvrage publique va devoir impulser »* . Une nouvelle bonne raison de s'inspirer de la Clause verte.



ACTUALITÉS

DIRECCTE HAUTS-DE-FRANCE

LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE INVITÉS À VISITER DES STRUCTURES D'INSERTION

L'insertion de personnes éloignées de l'emploi grâce aux SIAE touche 2 300 personnes dans le Nord. Ces structures servent de tremplin pour réintégrer certains profils sur le marché du travail, mais n'ont pas vocation à embaucher sur le long terme. La Direccte invite alors les recruteurs à visiter ces lieux de travail pour mieux les comprendre.

Camille MICHALSKI



Une visite d'un centre Triselec a déjà été organisée en début d'année.

Si les entreprises sont toujours à la recherche de compétences, elles se penchent rarement du côté des SIAE pour trouver de nouveaux talents. Pourtant ces Structures d'insertion par l'activité économique sont un vivier de développement économique local, et ce, dans tous les secteurs. C'est

du moins ce que cherchent à démontrer Michaël Decroix, chargé de développement de l'emploi et des territoires dans le bassin d'emploi de Lille, et Hugues Versaevel, responsable du pôle Inclusion à la Direccte Hauts-de-France, en invitant les entrepreneurs de la région à visiter ces centres particuliers. Le département du Nord compte à lui seul 200 SIAE, dont 82 rien que dans l'arrondissement de Lille. Ce qui représente près de 2 300 salariés en insertion en équivalent temps plein. Mais ces structures n'ont pas vocation à embaucher leurs employés en CDI : «C'est un lieu de transition où la personne en insertion reste en général deux ans maximum, pour acquérir les bases du savoir-être en entreprise», explique Hugues Versaevel. Leurs missions peuvent s'effectuer dans des secteurs variés, tels que le BTP, la restauration, les services à la personne, la logistique... Mais elles ne définissent pas pour autant la suite de leur carrière. «Le parcours en SIAE est sou-



vent complété d'une formation qualifiante en parallèle, parfois dans un domaine tout à fait différent», précise le responsable du pôle Inclusion.

UN OBJECTIF DE QUATRE VISITES PAR AN

Pour démystifier ce fonctionnement, le Service public de l'emploi local, de l'orientation et de la formation de l'arrondissement de Lille s'est rapproché du Medef Grand Lille pour aller à la rencontre de potentiels recruteurs. «Le but est de mettre en relation deux mondes qui s'ignorent», résume Hugues Versaevel. Car il est encore nécessaire de briser certains tabous : les personnes éloignées de l'emploi ne sont pas uniquement des anciens détenus. «Il y a plein d'autres accidents de la vie. Et inviter des dirigeants et responsables RH à visiter les SIAE l'espace de deux heures permet de montrer la réalité

du terrain, prouver que ces personnes sont dignes de confiance et volontaires : elles sont consciencieuses, à l'heure sur le lieu de travail...»

L'objectif présenté par Michaël Decroix et Hugues Versaevel est d'organiser quatre visites de SIAE par an, «mais il est encore difficile de mobiliser une quinzaine de personnes prêtes à se libérer pour se joindre à notre démarche», concèdent-ils. Autre difficulté majeure : la crise sanitaire de la Covid-19, qui a rendu tout rassemblement de personnes impossible pendant un long moment. Début 2020, cependant, deux visites ont pu être réalisées. A Inser'tel d'abord, une entreprise basée à Tourcoing, spécialisée dans la relation client, où 80% des effectifs sont des travailleurs handicapés. Puis au centre de tri Triselec à Halluin.

De nouvelles visites de cet acabit sont à prévoir en 2021, l'appel à volontaires est lancé pour tout dirigeant souhaitant y participer.

WAVE DÉCROCHE les trois étoiles DU LABEL R2S



© Jordan Heraud

Le siège régional lillois de Vinci énergies dans les Hauts-de-France, «WAVE», a atteint le niveau le plus élevé en France de la certification «Ready to Service» (ou R2S), délivrée par Certivea. Implanté sur le site d'EuraTechnologies à Lille, c'est aussi le premier immeuble de bureaux des Hauts-de-France à recevoir cette labellisation. WAVE accueille 100 collaborateurs depuis fin 2019 autour des promesses du smart building : évolutivité des espaces, confort des occupants, connectivité et performance énergétique. Autant d'expertises que récompense la Smart Building Alliance, à l'origine de l'étiquette «Ready to Service». Le suivi des consommations énergétiques et l'optimisation des

services de WAVE sont pilotés via une plateforme web, spécialement développée par les équipes de Vinci énergies. Facilement duplicable, cette plateforme est déjà déployée dans d'autres bâtiments tertiaires. L'obtention des trois étoiles du label a été également possible grâce à l'étroite collaboration entre les équipes Vinci énergies et leurs assistants à maîtrise d'ouvrage Amexia et CD2E.



Biomasse agricole

Des maisons en paille aux produits de biocontrôle

réservé aux abonnés

10 h



Dans l'Aisne, une quarantaine de constructions en paille, comme celle de la salle des fêtes de Noyant-et-Aconin, ont déjà vu le jour. © A. Coeuru

La région Hauts-de-France se mobilise pour mieux exploiter la biomasse agricole, avec l'aide des organismes de recherche et des chambres d'agriculture.

« Depuis plusieurs années, l'Aisne s'est investi dans l'écoconstruction en **paille de blé** car le gisement est important, explique **Coralie Di Bartolomeo**, chargé d'études à la **chambre d'agriculture** de ce département. Déjà une quarantaine de constructions ont vu le jour. Pour l'essentiel, en ossature bois, avec **isolation** en petits ballots carrés de paille glissés entre deux parois. »

Trente-cinq agriculteurs concernés

Parmi les acteurs impliqués, **Aisne Avenir** réunit les trois chambres consulaires (agriculture, métiers et commerce) et la structure régionale **CD2E** (Centre de développement des éco-entreprises), qui met en liaison les fournisseurs de paille, les architectes, les constructeurs et les clients.

« Trente-cinq agriculteurs sont déjà concernés par la vente de paille de blé, indique Coralie Di Bartolomeo. Les caractéristiques de la paille répondent à des **normes professionnelles** précises, ce qui permet de garantir la qualité de la construction et de l'assurer. » Le **prix de la paille** est négocié au cas par cas, de façon à créer de la valeur ajoutée pour le producteur tout en restant compétitif sur le marché du bâtiment.



La région veut devenir leader

« Nous avons l'ambition que la région devienne un leader européen en production de **protéines végétales** et issues d'**insectes** et de **microalgues**, mais aussi de développer le **biogaz** et les **matériaux biosourcés** à base de bois, lin ou paille, ou encore des ingrédients santé », souligne **Agathe Oliviera**, directrice du projet **Troisième révolution industrielle** de la région Hauts-de-France.

Un réseau d'acteurs

Le Groupe bioéconomie et biomasse Hauts-de-France, qui réunit Agro-transfert, La Coopération agricole, les chambres d'agriculture, le pôle IAR et l'école d'ingénieurs UniLasalle, s'est aussi emparé du dossier.

Avec la Région, ils appuient des projets très variés comme la création de micro-chaufferies collectives au bois avec Michauco, la transformation des féveroles par Graine de choc ou encore la mise au point de produits de biocontrôle à partir de pelures de tomates chez SDP.

Blandine Cailliez



La clause verte : un nouvel outil pour verdir la commande publique

Afin d'encourager la rédaction de clauses à vocation environnementale dans les marchés publics, le CD2E lance « la clause verte », une plate-forme regroupant des clauses toutes prêtes et vérifiées juridiquement, pour les généraliser.



La commande publique est un levier majeur pour faire progresser la transition écologique « *La commande publique c'est 130 000 acheteurs, 200 milliards d'euros par an soit 10 % du PIB* », rappelle Victor Ferreira, directeur général du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E). Des chiffres qui démontrent que les dépenses de l'État et des collectivités locales irriguent toute l'économie et constituent, de fait, un levier majeur pour la transition écologique. C'est pourquoi le CD2E, association de conseil et d'accompagnement des éco-entreprises du nord de la France, a créé « la Clause verte ». Une plate-forme numérique regroupant des clauses déjà écrites, à intégrer dans les marchés publics, afin d'encourager les solutions et pratiques vertueuses.

Faciliter la rédaction des marchés publics

La passation des marchés publics s'organise en trois étapes : la définition des besoins de l'acheteur, l'inscription de clauses appropriées dans le cahier des charges, et la mise en œuvre opérationnelle. Une clause est une disposition particulière intégrée à un contrat qui précise certaines obligations ou modalités d'exécution. Elle permet d'assurer le respect d'exigences internes ou externes pour un achat donné. Elle représente donc un fort levier d'actions. Mais cette phase de contractualisation est particulièrement sensible, au risque de rendre caduque le marché en question, si les clauses rédigées sont trop restrictives, abusives, impossibles à respecter... « *Les acheteurs travaillent souvent dans l'urgence. Ce n'est pas simple pour eux de trouver les clauses appropriées. De plus, les marchés publics sont redondants. Ils ont donc tendance, par sécurité, à reprendre le cahier des charges précédent* », note Anthony Delabroy du CD2E.



Avec cette plate-forme, les acheteurs pourront trouver gratuitement les clauses à insérer de manière à encourager le bio dans les cantines, demander une part d'éléments biosourcés dans la construction de bâtiments ou encore encourager le réemploi dans un marché de démolition. *« Il s'agit d'outiller les acheteurs pour la rédaction de leurs marchés publics et surtout de massifier les actions en faveur de la transition écologique »,* ajoute Anthony Delabroy.

La plate-forme compte pour l'instant 80 clauses prêtes à l'emploi, commentées et vérifiées juridiquement parlant. *« Le rôle premier de l'acheteur est de sécuriser ses appels d'offres, difficile d'innover dans ce contexte. C'est pourquoi nous nous sommes entourés d'experts et d'avocats pour valider juridiquement la rédaction des clauses »,* explique Anthony Delabroy.

Une plate-forme évolutive

C'est un outil inédit, une source d'inspiration très intéressante et une approche très opérationnelle qui permet une entrée facile dans la démarche environnementale surtout pour les petites collectivités

Xavier Peyrot, ville de Oignies

Les clauses sont classées par typologie de marché (travaux neufs, de réhabilitation, voirie, fournitures, services) elles-mêmes découpées en types d'achats tels que énergies renouvelables, éco-conception, eau, déchets BTP, qualité de l'air, sédiments, BIM, paille, chanvre, bois, gestion des déchets, alimentation. Ce catalogue va s'étoffer progressivement car l'outil est participatif et ouvert aux commentaires. Les acheteurs publics peuvent donc partager leurs retours d'expérience, proposer des clauses, améliorer les clauses existantes, après vérification par le CD2E de leur légalité et de leur qualité. Une option appréciée par les acheteurs qui ont testé l'outil : *« Avoir des retours sur des clauses déjà utilisées par d'autres acheteurs, est une source d'efficacité »,* commente Xavier Peyrot, acheteur de la commune de Oignies, 10 000 habitants . *C'est un outil inédit, une source d'inspiration très intéressante et une approche très opérationnelle qui permet une entrée facile dans la démarche environnementale surtout pour les petites collectivités ».*

Surtout que les exigences en matière d'achats durables se renforcent. Dans le cadre de sa stratégie d'achat durable, la France s'est fixé l'objectif d'avoir, en 2020, 30 % de clauses environnementales dans les marchés publics. Mais le retard est criant : *« Aujourd'hui ces clauses vertes ne représentent que 18 % des clauses des marchés publics, par manque d'outils pour accompagner le changement d'échelle »,* précise Pauline Thiberge, chargée de mission affaires juridiques et européennes à l'Institut national de l'économie circulaire. *« La loi Agec a aussi intégré de nouvelles obligations en matière de réemploi dans le bâtiment que la maîtrise d'ouvrage publique va devoir impulser ».* Une nouvelle bonne raison de s'inspirer de la Clause verte.



ACTUALITÉS

DIRECCTE HAUTS-DE-FRANCE

LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE INVITÉS À VISITER DES STRUCTURES D'INSERTION

L'insertion de personnes éloignées de l'emploi grâce aux SIAE touche 2 300 personnes dans le Nord. Ces structures servent de tremplin pour réintégrer certains profils sur le marché du travail, mais n'ont pas vocation à embaucher sur le long terme. La Direccte invite alors les recruteurs à visiter ces lieux de travail pour mieux les comprendre.

Camille MICHALSKI



Une visite d'un centre Triselec a déjà été organisée en début d'année.

Si les entreprises sont toujours à la recherche de compétences, elles se penchent rarement du côté des SIAE pour trouver de nouveaux talents. Pourtant ces Structures d'insertion par l'activité économique sont un vivier de développement économique local, et ce, dans tous les secteurs. C'est

du moins ce que cherchent à démontrer Michaël Decroix, chargé de développement de l'emploi et des territoires dans le bassin d'emploi de Lille, et Hugues Versaevel, responsable du pôle Inclusion à la Direccte Hauts-de-France, en invitant les entrepreneurs de la région à visiter ces centres particuliers. Le département du Nord compte à lui seul 200 SIAE, dont 82 rien que dans l'arrondissement de Lille. Ce qui représente près de 2 300 salariés en insertion en équivalent temps plein. Mais ces structures n'ont pas vocation à embaucher leurs employés en CDI : «C'est un lieu de transition où la personne en insertion reste en général deux ans maximum,

pour acquérir les bases du savoir-être en entreprise», explique Hugues Versaevel. Leurs missions peuvent s'effectuer dans des secteurs variés, tels que le BTP, la restauration, les services à la personne, la logistique... Mais elles ne définissent pas pour autant la suite de leur carrière. «Le parcours en SIAE est sou-



vent complété d'une formation qualifiante en parallèle, parfois dans un domaine tout à fait différent», précise le responsable du pôle Inclusion.

UN OBJECTIF DE QUATRE VISITES PAR AN

Pour démystifier ce fonctionnement, le Service public de l'emploi local, de l'orientation et de la formation de l'arrondissement de Lille s'est rapproché du Medef Grand Lille pour aller à la rencontre de potentiels recruteurs. «Le but est de mettre en relation deux mondes qui s'ignorent», résume Hugues Versaevel. Car il est encore nécessaire de briser certains tabous : les personnes éloignées de l'emploi ne sont pas uniquement des anciens détenus. «Il y a plein d'autres accidents de la vie. Et inviter des dirigeants et responsables RH à visiter les SIAE l'espace de deux heures permet de montrer la réalité

du terrain, prouver que ces personnes sont dignes de confiance et volontaires : elles sont consciencieuses, à l'heure sur le lieu de travail...»

L'objectif présenté par Michaël Decroix et Hugues Versaevel est d'organiser quatre visites de SIAE par an, «mais il est encore difficile de mobiliser une quinzaine de personnes prêtes à se libérer pour se joindre à notre démarche», concèdent-ils. Autre difficulté majeure : la crise sanitaire de la Covid-19, qui a rendu tout rassemblement de personnes impossible pendant un long moment. Début 2020, cependant, deux visites ont pu être réalisées. A Inser'tel d'abord, une entreprise basée à Tourcoing, spécialisée dans la relation client, où 80% des effectifs sont des travailleurs handicapés. Puis au centre de tri Triselec à Halluin.

De nouvelles visites de cet acabit sont à prévoir en 2021, l'appel à volontaires est lancé pour tout dirigeant souhaitant y participer.

WAVE DÉCROCHE les trois étoiles DU LABEL R2S



© Jordan Heraud

Le siège régional lillois de Vinci énergies dans les Hauts-de-France, «WAVE», a atteint le niveau le plus élevé en France de la certification «Ready to Service» (ou R2S), délivrée par Certivea. Implanté sur le site d'EuraTechnologies à Lille, c'est aussi le premier immeuble de bureaux des Hauts-de-France à recevoir cette labellisation. WAVE accueille 100 collaborateurs depuis fin 2019 autour des promesses du smart building : évolutivité des espaces, confort des occupants, connectivité et performance énergétique. Autant d'expertises que récompense la Smart Building Alliance, à l'origine de l'étiquette «Ready to Service». Le suivi des consommations énergétiques et l'optimisation des

services de WAVE sont pilotés via une plateforme web, spécialement développée par les équipes de Vinci énergies. Facilement duplicable, cette plateforme est déjà déployée dans d'autres bâtiments tertiaires. L'obtention des trois étoiles du label a été également possible grâce à l'étroite collaboration entre les équipes Vinci énergies et leurs assistants à maîtrise d'ouvrage Amexia et CD2E.



Biomasse agricole

Des maisons en paille aux produits de biocontrôle

réservé aux abonnés

10 h



Dans l'Aisne, une quarantaine de constructions en paille, comme celle de la salle des fêtes de Noyant-et-Aconin, ont déjà vu le jour. © A. Coeuru

La région Hauts-de-France se mobilise pour mieux exploiter la biomasse agricole, avec l'aide des organismes de recherche et des chambres d'agriculture.

« Depuis plusieurs années, l'Aisne s'est investi dans l'écoconstruction en **paille de blé** car le gisement est important, explique **Coralie Di Bartolomeo**, chargé d'études à la **chambre d'agriculture** de ce département. Déjà une quarantaine de constructions ont vu le jour. Pour l'essentiel, en ossature bois, avec **isolation** en petits ballots carrés de paille glissés entre deux parois. »

Trente-cinq agriculteurs concernés

Parmi les acteurs impliqués, **Aisne Avenir** réunit les trois chambres consulaires (agriculture, métiers et commerce) et la structure régionale **CD2E** (Centre de développement des éco-entreprises), qui met en liaison les fournisseurs de paille, les architectes, les constructeurs et les clients.

« Trente-cinq agriculteurs sont déjà concernés par la vente de paille de blé, indique Coralie Di Bartolomeo. Les caractéristiques de la paille répondent à des **normes professionnelles** précises, ce qui permet de garantir la qualité de la construction et de l'assurer. » Le **prix de la paille** est négocié au cas par cas, de façon à créer de la valeur ajoutée pour le producteur tout en restant compétitif sur le marché du bâtiment.



La région veut devenir leader

« Nous avons l'ambition que la région devienne un leader européen en production de **protéines végétales** et issues d'**insectes** et de **microalgues**, mais aussi de développer le **biogaz** et les **matériaux biosourcés** à base de bois, lin ou paille, ou encore des ingrédients santé », souligne **Agathe Oliviera**, directrice du projet **Troisième révolution industrielle** de la région Hauts-de-France.

Un réseau d'acteurs

Le Groupe bioéconomie et biomasse Hauts-de-France, qui réunit Agro-transfert, La Coopération agricole, les chambres d'agriculture, le pôle IAR et l'école d'ingénieurs UniLasalle, s'est aussi emparé du dossier.

Avec la Région, ils appuient des projets très variés comme la création de micro-chaufferies collectives au bois avec Michauco, la transformation des féveroles par Graine de choc ou encore la mise au point de produits de biocontrôle à partir de pelures de tomates chez SDP.

Blandine Cailliez